
VET TES TAMEN TVM
NOV TAM TVM
Dei Sub Numine Viget



LES VIES

DES

SAINTS DE BRETAGNE.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

LES VIES

DES

SAINTS DE BRETAGNE

ET

DES PERSONNES D'UNE ÉMINENTE PIÉTÉ

QUI ONT VÉCU DANS CETTE PROVINCE;

Par Dom Guy-Alexis Lobineau,

Prêtre, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

PAR M. L'ABBÉ TRESVAUX,

CHANOINE, VICAIRE-GÉNÉRAL ET OFFICIAL DE PARIS.



TOME PREMIER.



IIIe, IVe, V^{e} ET VIe SIÈCLES.



A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON JUNIOR,

LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

Rue des Grands-Augustins, 9.

M DCCC XXXVI.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

La *Bretagne*, cette importante partie de la France, si remarquable par son étendue, sa situation et son commerce, par le caractère franc et loyal de ses habitants, est plus remarquable encore par leur vif et constant attachement à la foi catholique, et par le grand nombre de saints qu'elle a produits depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à nos jours; nombre tel que, Rome exceptée, aucune autre province ne peut guère entrer sur ce point en comparaison avec elle.

Deux écrivains, nés en Bretagne, ont successivement publié l'histoire des saints dont elle s'honore. Le premier, religieux Dominicain, recueillit avec beaucoup de soin des matériaux pour composer son ouvrage et le rendre aussi complet qu'il lui était possible; le second, membre de la savante congré-

gation de Saint-Maur, n'a peut-être pas fait autant de recherches que le premier; mais il a judicieusement profité des travaux de son devancier et de ceux des autres érudits qui l'avaient précédé. Le P. Albert le Grand [1], qui est le premier en date, mérite des éloges pour le zèle qu'il a mis à réunir et à conserver les documents historiques qui existaient de son temps, et pour la bonne foi avec laquelle il offre à ses lecteurs les fruits de ses recherches; mais on ne peut s'empêcher de lui reprocher un manque absolu de critique, et une facilité extrême à accueillir tout ce qu'une crédulité aveugle a fait admettre, pour rendre merveilleuse la vie de certains saints. Considéré sous ce point de vue, son ouvrage est, nous ne craignons pas de le dire, plus dangereux qu'édifiant. Il ne peut offrir un aliment solide à la véritable piété, qui rejette les fables, et il fournit trop matière aux railleries de l'incrédulité.

[1] Albert le Grand, né à Morlaix vers la fin du XVI[e] siècle, entra chez les Dominicains, et fit profession au couvent de Rennes. Après avoir rempli avec succès divers emplois dans son ordre, il eut la pensée d'écrire les Vies des saints de Bretagne. Le P. Noël Deslandes, alors son provincial, et depuis évêque de Tréguier, favorisa son entreprise, et M. d'Ouvrier, évêque de Dol, lui accorda sa protection. L'ouvrage du P. Albert parut à Nantes en un volume de format in-4°, chez Pierre Dorion, en 1637. Il fut suivi de la Vie de S. Budoc, de l'histoire d'un Naufragé, et de celle de la fondation de l'abbaye de Beauport, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Saint-Brieuc, formant ensemble un volume in-4°, imprimé à Rennes en 1640. L'auteur ne survécut pas à cette publication: sa mort arriva dans la même année. Il était d'un extérieur peu agréable et petit de taille; mais il avait l'esprit vif et de l'ardeur pour l'étude. Gui Autret, sieur de Missirien, donna, en 1659, une seconde édition des *Vies des saints* du P. Albert, augmentée de quelques Vies. Une autre parut en 1680, avec quelques additions. Enfin, au moment où nous écrivons, on en publie une nouvelle à Brest.

Ces défauts ne sont pas ceux de D. Lobineau [1], autre biographe des Saints de Bretagne. Littérateur instruit et critique exercé, il n'admet que les faits appuyés de preuves solides, et rejette assez généralement toutes les Légendes qui ne lui paraissent pas avoir d'autorité. On peut même dire qu'il pousse la sévérité un peu trop loin; qu'il ne fait point assez de cas des anciennes traditions; qu'il traite quelquefois trop sévèrement le P. Albert le Grand, auquel il doit beaucoup, et qu'il ne parle pas avec assez de mesure de certaines histoires qu'il trouve remplies de circonstances fabuleuses, par exemple de celle de S[te] Ursule.

Ce n'est pas le seul reproche qu'on pourrait adresser au savant Bénédictin. Ses Vies de saints sont entremêlées de discussions historiques, qui, tout en prouvant son érudition, en rendent cependant la lecture moins attrayante pour le plus grand nombre des lecteurs. Il règne dans cet ouvrage une sécheresse que l'auteur de l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* a justement reprochée à son confrère. On y voit avec

[1] Guy-Alexis Lobineau naquit à Rennes en 1666. S'étant décidé de bonne heure pour l'état religieux, et ayant choisi l'ordre de Saint-Benoît, il fit profession, dès l'âge de dix-sept ans, dans l'abbaye de Saint-Mélaine, le 15 décembre 1683. Ses talents fixèrent sur lui l'attention de ses supérieurs, qui le choisirent pour achever, avec D. Brient, son confrère, et pour mettre au jour l'Histoire de Bretagne, commencée par D. Audren de Kerdrei, autre Bénédictin breton. D. Lobineau passa sa vie à composer et à publier des ouvrages historiques. Il eut à soutenir, pour la gloire de sa province, plusieurs querelles littéraires contre quelques savants. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Jacut, à l'âge de soixante et un ans, le 3 juin 1727, et son tombeau se trouve encore dans l'église de cet ancien monastère.

peine figurer parmi les personnes éminentes en piété un abbé du Cambout de Pontchâteau, qui n'a eu de remarquable que son zèle fanatique pour le jansénisme. On remarque d'ailleurs que D. Lobineau n'a pas étendu ses recherches autant qu'il le pouvait, qu'il a négligé de consulter plusieurs auteurs étrangers qui lui auraient fourni des lumières, et qu'il a placé au nombre des saints inconnus un certain nombre d'amis de Dieu dont les actions ne sont pas ignorées des érudits. On peut se plaindre aussi qu'il ait passé sous silence de pieux personnages qui ont vécu dans le XVIIe siècle, et qui, par l'éclat de leurs vertus, méritaient de trouver place dans un ouvrage de ce genre.

C'est avec l'intention de profiter des travaux des deux écrivains dont nous venons de parler, et avec le désir d'éviter leurs défauts, que nous entreprenons une nouvelle édition des *Vies des Saints de Bretagne* de D. Lobineau. Occupé de ce projet depuis plusieurs années, nous nous sommes livré à des recherches assidues, et nous n'avons épargné aucun soin pour rendre digne de la piété des fidèles un livre qui de sa nature est si propre à les édifier. Nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés de ce travail. Il s'en trouve de plus d'une sorte; et nous les exposons ici, afin que le lecteur instruit puisse juger jusqu'à quel point nous avons réussi à les vaincre.

Une de celles qui se présentent d'abord, c'est de reconnaître quelques-uns des premiers saints de la Bretagne sous les divers noms qui leur ont été don-

nés et sous lesquels aussi on les honore. La variété de langage chez les peuples qui leur ont, dès les commencements, rendu un culte public, la différence de prononciation, le laps de temps qui s'est écoulé depuis leur mort, sont autant d'obstacles qui s'offrent à l'historien, lorsqu'il s'agit de décider si tous ces noms sont ceux d'un seul et même personnage, ou si l'on doit en distinguer plusieurs.

On trouve également de la difficulté à fixer au juste la patrie de plusieurs saints, et à désigner d'une manière exacte les lieux qu'ils ont habités. Le nom de Bretagne donné en même temps à l'Armorique et à l'Angleterre, et le désir qu'ont eu certains écrivains, de faire regarder comme leurs compatriotes des serviteurs de Dieu dont les vertus éclatantes ne pouvaient qu'honorer leur pays, rend pénible parfois sur ce point le travail de la critique. Si, par exemple, on consulte les auteurs anglais, ils vous diront que S. Patrice est né dans leur île, tandis que les Bretons affirment, et avec plus de raison, qu'il a vu le jour sur les côtes de l'Armorique.

Ce n'est pas une difficulté moins grande, que celle de déterminer l'époque à laquelle quelques saints ont vécu, et la date précise de leur mort. Les historiens varient quelquefois sur cet article d'une manière étonnante, ou laissent ces faits dans un vague dont il n'est pas aisé de sortir. Ainsi l'un d'eux assure que tel saint appartient au ve siècle, tandis que l'autre le place dans le VIIIe. Des indications trop peu exactes ou trop de confiance en leurs

devanciers ont jeté ces historiens dans des erreurs de chronologie, qu'il est plus facile d'apercevoir que de redresser.

Enfin les obscurités de l'histoire civile viennent aussi se joindre aux autres difficultés que nous avons déjà signalées, et ne contribuent pas peu à les augmenter. Quiconque a cherché à connaître les faits relatifs aux premiers princes qui ont gouverné la Bretagne, sait combien on a de peine à les distinguer sous les divers noms qu'ils ont portés, et combien il y a d'incertitude sur l'étendue de leur pouvoir et sur celle de leurs Etats. Cependant cette connaissance est nécessaire à l'historien des Saints de la province, puisque quelques-uns d'entre eux sont nés sur les degrés du trône, et que d'autres ont eu avec ces souverains des relations importantes et multipliées.

C'est à résoudre ces difficultés historiques et à découvrir la vérité, que nous nous sommes appliqué avec toute l'attention dont nous étions capable ; sans nous flatter cependant de l'avoir fait toujours avec le même succès.

Quoique nous ayons pris pour guides le P. Albert le Grand et D. Lobineau, et que notre travail ait pour but de reproduire l'ouvrage de ce dernier, nous ne nous sommes pas contenté des lumières qu'ils nous ont données. Nous avons beaucoup consulté l'immense et précieuse collection des Bollandistes, bien plus complète de nos jours, qu'à l'époque à laquelle D. Lobineau écrivait.

Elle nous a fourni des matériaux qu'il ne paraît pas avoir connus. C'est de cette collection que nous avons tiré la vie de S. Lupien, ainsi que celles des SS. Herbaud et Yvi, honorés en Basse-Bretagne, et de quelques autres. Les historiens ecclésiastiques d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse ont été encore pour nous l'objet d'une étude spéciale. Nous y avons trouvé des renseignements importants, que nous aurions en vain cherchés dans les ouvrages des historiens français. Aussi est-ce à ces premiers que nous devons d'avoir pu faire connaître, avec quelque détail, des saints placés par D. Lobineau au nombre de ceux qu'il regardait comme inconnus. Les Annales ecclésiastiques d'Angleterre, par le P. Griffith, surnommé Alfort, *Jésuite*; les Actes des saints d'Irlande, par le P. Colgan, Franciscain; l'Histoire ecclésiastique d'Ecosse, par Dempster [1], nous ont été d'un grand secours.

Nous avons cru d'autant plus utile de recourir à ces sources que plusieurs de nos premiers saints sortaient des îles Britanniques. L'envahissement de la majeure partie de la Grande-Bretagne par les Saxons, vers le milieu du ve siècle, détermina un grand nombre d'habitants de cette contrée à chercher à cette époque un asile dans l'Armorique. Dans le siècle suivant, l'amour de la solitude y conduisit plusieurs saints personnages Gallois et Irlandais, qui vinrent se cacher au monde en divers lieux, alors presque déserts, du nord et de l'ouest de la province. Ils les

[1] Tous ces ouvrages sont écrits en latin.

remplirent de la bonne odeur de leurs vertus, et leur mémoire y est encore en bénédiction. La peste jaune, qui dans le même siècle ravagea la Grande-Bretagne, rendit encore les émigrations des insulaires plus nombreuses que les précédentes. Les uns et les autres apportèrent, avec leur langue et leurs usages, le culte des saints qui étaient honorés dans leur pays; et ce culte s'est établi dans tous les diocèses de la Bretagne, surtout dans ceux qui, par leur voisinage de la mer, peuvent avoir des rapports plus faciles avec les îles Britanniques. C'est de là que nous viennent ces patrons d'églises, qui ne sont guère connus parmi nous que de nom, mais qui prouvent l'antiquité des lieux dont ils sont titulaires.

Un autre genre de secours dont nous avons souvent fait usage, ce sont les Bréviaires et les Propres des divers diocèses de la province. Quelques-unes des Légendes qu'ils renferment paraissent être d'une haute antiquité. Dans les éditions successives qu'on a faites de ces livres, on n'a touché à ces Légendes que pour en polir le style, primitivement assez négligé; mais les faits sont généralement restés tels que les avaient connus les premiers rédacteurs, qui, étant sur les lieux qu'avaient habités les saints dont ils parlent, ont pu bien mieux les connaître que tout autre écrivain. Aussi regardons-nous ces matériaux comme précieux pour un historien.

Mais pourrions-nous omettre de faire ici mention de l'Histoire de Bretagne de D. Morice, de ses Notes,

et surtout des précieux Mémoires de M. Gallet, si nécessaires pour guider dans leurs recherches tous ceux qui veulent connaître à fond les commencements de l'histoire de Bretagne? Ils nous ont été de la plus grande utilité. Nous n'avons pas non plus négligé de recourir aux historiens plus récents de la province, tels que les abbés Déric et Manet, MM. Ogée, Daru et de Fréminville [1]. L'ouvrage de ce dernier sur les antiquités du Finistère est curieux, et nous a fourni des renseignements dont nous avons profité. Nous avons aussi plus d'une fois trouvé des éclaircissements dans les histoires particulières des autres provinces de France que nos saints ont habitées ou qui ont possédé leurs reliques.

Enfin nous n'avons pas négligé de consulter les traditions locales [2]. Plus heureuse que bien

[1] Combien il est à regretter que cet écrivain, qui possède des connaissances étendues et très-variées, n'ait pas craint de manifester dans son livre des opinions blâmables sur la prétendue antiquité du monde, de se faire le champion d'un ordre fameux, justement condamné par l'Eglise, et de traiter d'une manière aussi inconvenante que déplacée la sainte et célèbre Société de Jésus! Il doit savoir que les Jésuites n'ont jamais été moines, comme il affecte de les nommer par mépris, et qu'ils n'ont été accusés d'intrigues que par des ennemis acharnés, qui l'étaient également de l'autel et du trône, et qui avaient intérêt à les faire proscrire. Il professe beaucoup d'estime pour la noblesse de Bretagne : s'il lisait les Mémoires de Linguet pour le duc d'Aiguillon, il y verrait avec quelle véhémence cet ordre réclama en leur faveur par l'organe de MM. de Coëtanscourt et de Pontual, aux états de 1762, et combien on déplorait alors le dommage que leur suppression causait à la jeunesse dont ils soignaient si bien l'éducation.

[2] Nous devons des détails curieux en ce genre à quelques ecclésiastiques bretons, qui ont bien voulu prendre à notre travail un intérêt tout spécial; ce sont surtout MM. de Courson, vicaire-général

d'autres pays, la Bretagne a peu éprouvé de ces grands bouleversements qui détruisent tous les monuments d'une nation, et effacent de l'esprit des peuples tous les souvenirs. A l'exception des désastres causés par les Normands, et qui n'affligèrent guère que sa partie méridionale, cette province n'a pas eu, dans le cours des siècles, à souffrir les maux qui suivent la guerre, et qui souvent sont si affreux. Le calvinisme, si terrible dans le reste de la France, qu'il couvrit de ruines, ne put y prendre racine[1]; la foi des Bretons était trop ferme pour qu'ils se laissassent entraîner par les séductions de l'hérésie, et pour qu'ils consentissent à détruire les monuments de la piété de leurs pères. Il n'a fallu rien moins que la révolution de 1789 pour faire disparaître d'un sol si chrétien ces preuves subsistantes de l'ancien attachement à la religion. Cet état si longtemps paisible d'un peuple séparé des autres par ses mœurs et son langage, autant que par sa position topographique, a été très-favorable à la conservation des traditions. Le temps a passé sur elles sans les altérer sensiblement, et nous les croyons dignes de fixer l'atten-

de Nantes, Duval-Duchainay, directeur au séminaire de Saint-Brieuc, Quilien, professeur au séminaire de Quimper, Denès, curé de Plouaret, Le Quéméner, recteur de Plounerin, et Montferrand, vicaire de Pontivy. Nous nous plaisons à leur en exprimer ici notre reconnaissance.

[1] Les 18e et 19e articles secrets de l'édit donné en 1598 par Henri IV à Nantes, en faveur des Protestants, leur défendent l'exercice de leur religion dans plusieurs diocèses de Bretagne; aussi n'y ont-ils eu jamais de ministres ni de prêches, si ce n'est depuis la révolution de 1789.

tion de l'historien, lorsque d'ailleurs elles n'ont rien d'opposé à la raison et à la saine critique.

Nous ne terminerons pas cet Avertissement sans indiquer les changements que nous avons cru devoir faire subir au travail de D. Lobineau. Cet écrivain, plus occupé des faits qu'il avait à rapporter que de la manière de les présenter au lecteur, n'a pris presque aucun soin de polir son style; aussi nous sommes-nous d'abord occupé d'en effacer les taches et de corriger les tournures qui ont vieilli, ce qui n'a pas toujours été chose très-aisée. Nous craignons donc, malgré notre attention, de n'avoir pas complétement réussi à rendre agréable la lecture de cet ouvrage, et touchant ce point surtout, nous sentons que nous avons besoin d'indulgence. De plus nous nous sommes décidé à supprimer les vies de quelques saints [1], qui, n'ayant pas habité la Bretagne, ne doivent pas être comptés au nombre de ceux de la province. Il nous a paru utile de placer en notes les questions d'érudition que discute D. Lobineau, parce qu'elles sont de peu d'intérêt pour plusieurs lecteurs, et qu'elles ralentissent la marche de la narration. Nous avons d'ailleurs suivi plus exactement que cet auteur l'ordre chronologique, dans le placement des matières, afin que l'on puisse y trouver une sorte d'histoire ecclésiastique de la province. Quelques articles inexacts ou incomplets ont été supprimés, et remplacés par d'autres. On pourra remarquer que nous en avons ajouté

[1] Ste Ursule et S. Dubrice. Nous faisons remarquer ici que le culte de la première est très-ancien en Bretagne.

un très-grand nombre, dont plusieurs n'avaient encore paru dans aucun recueil [1]. Nous nous sommes en effet appliqué à recueillir les vies de divers personnages vénérables, qui dans ces derniers siècles ont rempli la Bretagne de l'odeur de leur vertus, et dont les pieux exemples peuvent tout à la fois nous servir de modèles, et prouver que cette province est encore la terre des saints, comme elle le fut dans les temps anciens. Cette matière est loin d'être épuisée, et nous n'avons eu en quelque sorte que l'embarras du choix. Que serait-ce si nous avions voulu rapporter la conduite héroïque et la mort édifiante de tant de victimes de la révolution! Enfin, il se trouve presque toujours joint à chaque vie des réflexions pieuses, tirées le plus souvent d'auteurs connus; ces réflexions nous ont semblé propres à corriger la sécheresse reprochée à D. Lobineau, à édifier les fidèles et à leur rendre plus fructueuse la lecture de l'ouvrage. Puisse notre travail augmenter la vénération des peuples envers les saints de Bretagne, être utile au salut de nos compatriotes, et devenir un monument de notre affection pour notre pays!

[1] Les articles entièrement refondus ou nouveaux sont, ainsi que les notes, marqués d'un astérisque.

PRÉFACE [1].

Entre les moyens dont Dieu se sert pour écrire sa loi dans nos cœurs, et nous porter à l'observer, on peut dire que l'exemple des saints est un des plus propres à faire impression sur nous. Ce que la loi nous propose de *plus difficile*, nous devient aisé, quand nous le voyons pratiquer avec ardeur et persévérance par des personnes qui ont eu à combattre et à surmonter les mêmes difficultés et les mêmes obstacles que nous rencontrons dans le chemin du salut. Ils ont eu les mêmes ennemis dont nous nous plaignons; ils ont éprouvé les mêmes difficultés qui nous épouvantent, et souvent ils ont eu des combats plus dangereux que nous, parce que Dieu a voulu que leurs victoires fussent notre consolation et le motif de notre confiance. Les sens ont été pour eux ce qu'ils sont pour nous, des sources de séduction. La funeste concupiscence, que les eaux du baptême n'ont pas plus éteinte en eux qu'en nous, leur a fait trouver, comme à nous, la chair rebelle à l'esprit, et

[1] Nous reproduisons ici textuellement la Préface de D. Lobineau.

les a souvent portés à dire avec S. Paul : *Homme misérable, qui me délivrera de cette mort*[a] ? Le relâchement naturel à la condition humaine n'a pas moins apporté d'obstacle à leur persévérance, que nous éprouvons qu'il en apporte tous les jours à la nôtre. En un mot, ils nous ont ressemblé dans ce qu'ils ont eu à vaincre, et rien ne nous peut excuser si nous ne leur ressemblons pas dans leurs victoires.

Mais l'imitation n'est pas la seule chose à quoi le devoir nous invite à leur égard. Ils sont devenus citoyens de la céleste Jérusalem, amis de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ, et possesseurs de cette gloire immortelle et sans fin que Dieu a préparée à ceux qui l'ont aimé fidèlement, sans bornes et sans partage. En cette qualité ils méritent nos respects, et la sainte Eglise, dès les premiers temps, a autorisé ses enfants à leur rendre un culte religieux, qui a cet avantage au-dessus des respects qu'on rend aux saints vivants, que la sainteté de ceux qui sont dans la gloire a reçu le sceau de l'immutabilité, au lieu que les saints qui vivent sur la terre ont encore à travailler et à combattre pour acquérir la couronne qui leur est promise. Si l'on a donc une vénération extrême pour les amis de Dieu encore revêtus de l'infirmité de la chair ; si l'on demande avec succès le secours de leurs prières ; si l'on conserve avec soin leurs mouchoirs, leurs ceintures et les autres choses qui leur ont servi[b] ; si leur attouchement, si leur ombre seule opèrent des merveilles surnaturelles[c], quelle vénération et quelle confiance ne devons-nous pas avoir pour les amis de Dieu qu'il lui a plu de couronner ? Nous imaginerons-nous qu'absorbés dans la gloire, ils aient ou-

[a] Rom. VII, 24. — [b] Act. XIX, 12. — [c] Act. V, 15.

blié ceux qui la doivent un jour partager avec eux, et qui ont les mêmes droits d'y prétendre? Dans le séjour heureux qu'ils habitent, toutes leurs vertus se sont réunies dans la seule charité[a]; et cette charité parfaite, qui fait leur béatitude, ne nous donne pas lieu de douter que les intérêts de notre salut ne leur soient chers.

L'esprit humain, trop curieux, ne se contente pas des vérités qui lui sont connues; il veut pénétrer jusqu'aux ressorts et aux manières, et cela ne produit que des disputes sans fin, où l'orgueil s'exerce, et l'opiniâtreté forme des partis. Sans parler ici des autres matières, à l'occasion desquelles la curiosité humaine a jeté tant de scandales dans l'Eglise, cette même curiosité a voulu s'ingérer aussi de pénétrer de quelle manière les saints pouvaient entendre les vœux et les prières que nous leur adressons, aux mêmes saints, au même temps, et en tant de lieux différents et éloignés les uns des autres. Mais il faut laisser à Dieu un secret qui n'est connu que de lui. C'en est assez pour nous, que le culte et l'invocation des saints soient autorisés dans l'Eglise depuis les premiers siècles. Et, du reste, quant à la manière dont nos besoins sont connus aux saints, c'est une chose sur laquelle il n'y a rien de décidé. Nous pouvons, et nous devons même, demeurer là-dessus dans la même incertitude où S. Augustin a été[b]. Après avoir établi qu'il est certain que nous sommes secourus par les saints martyrs que nous invoquons, il ajoute que nous ignorons comment ce secours nous vient de leur part. « Sont-ils présents en divers lieux, » continue-t-il, pour aider ceux qui les invoquent? Ou, » ignorant le détail des prières qu'on leur adresse, em-

[a] I Cor. XIII. — [b] *Lib. de cura pro mortuis*, ch. 16.

» ploient-ils seulement en général leur intercession au-
» près de Dieu pour ceux qui les réclament dans leurs
» nécessités? Et c'est comme nous prions pour les morts,
» quoique nous ignorions où ils sont, et que nous ne leur
» soyons point présents. Enfin, quand Dieu tout-puis-
» sant, qui est partout, exauçant les prières des martyrs,
» nous donne les soulagements que nous leur demandons,
» surtout aux jours de leurs fêtes, comme il veut, et où il
» veut, ainsi qu'il connaît qu'il nous est expédient, le fait-
» il de la première manière, ou de la seconde, ou de toutes
» les deux ensemble? » C'est ce que S. Augustin laisse
indécis.

On peut dire que l'invocation des saints est fondée sur la confiance que nous avons qu'ils s'intéressent à ce qui nous regarde, et qu'ils prient pour nous. Cette pensée a eu lieu parmi les plus religieux d'entre les Juifs, avant même la naissance de l'Eglise, et nous en avons une preuve bien marquée dans le second livre des Machabées[a]. Judas, chef de l'armée du peuple de Dieu, se voyant attaqué par Nicanor avec des forces supérieures, harangua les Israélites pour leur inspirer du courage et de la confiance; et pour les animer plus efficacement, il leur fit le récit d'un songe *digne de foi*. Il leur dit qu'il y avait vu le grand-prêtre Onias, qui, lui montrant le prophète Jérémie, lui avait dit: « C'est le grand ami des frères,
» qui prie beaucoup pour le peuple et la ville sainte : c'est
» le prophète Jérémie. » C'est un songe véritablement; mais dans le récit qu'en fait Judas Machabée, il emploie un principe qu'il n'aurait pas avancé dans son discours, si ce même principe n'eût déjà été admis dans les esprits de ceux à qui il parlait (c'est-à-dire la prière des saints

[a] Ch. XV, v. 14.

pour nous), ou s'il y avait eu là quelque chose de contraire à la pureté de la religion, pour laquelle lui et les siens consacraient si généreusement leur vie.

Nous laissons aux controversistes le soin de développer la tradition de l'Eglise au sujet du culte et de l'invocation des saints, et de faire voir que, dès le troisième siècle après la naissance de Jésus-Christ, ce n'était point une nouveauté dont la foi commune des fidèles, pure et simple, ait paru être alarmée. On n'a qu'à consulter là-dessus les écrits de Tertullien [a], de S. Cyprien [b], de S. Cyrille de Jérusalem [c], de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze [d], de S. Grégoire de Nysse, d'Astérius [e], d'Eusèbe de Césarée [f], de S. Augustin, de S. Jean Chrysostôme [g], et de S. Ambroise, pour se convaincre que, dans les devoirs que nous rendons aux saints, nous ne faisons rien de nouveau, et dont l'exemple ne soit autorisé par la pratique des siècles, où la discipline était la plus exacte, et la religion plus attentive à se donner de garde de tout ce qui pouvait altérer sa piété et sa simplicité.

Mais il est inutile d'invoquer les saints, si l'on ne tâche de les imiter. C'est pourquoi l'Eglise ne s'est pas contentée d'écrire leurs noms dans ses diptyques sacrés, elle a encore pris soin de recueillir les actes et les mémoires qui nous font connaître leur vie, leurs actions et leurs vertus; et nous voyons qu'en France, avant que le rite Romain eût pris le dessus, la lecture des actes des saints faisait une partie essentielle de la liturgie Gallicane, afin que le sacrifice du corps de Jésus-Christ fût accompagné de la bonne odeur de leur mémoire et du

[a] *L. de Corona mil.* ch. 3. — [b] Ep. 34 et 37.— [c] *Catech.* V, *Mystag.* [d] Hom. de SS. Cypr. et Just.— [e] Hom. in SS. martyres.— [f] *L.* 13 *Præp. Evang.* ch. 7.— [g] Hom. 26 in II ad Cor.

parfum de leur sainteté. Cette pratique a cessé dans nos églises; mais la piété ne s'est point relâchée de l'attention qu'elle a toujours eue à recueillir avec empressement tout ce qui pouvait servir à perpétuer le souvenir de ces amis de Dieu, afin que nous apprissions à le devenir comme eux, en imitant ce que nous honorons.

C'est pour nous conformer à cet esprit de l'Eglise, que nous donnons l'histoire des saints de la province de Bretagne, honorés d'un culte public. Nous l'avons tirée des actes et des mémoires les plus fidèles que nous avons pu trouver. Nous ne sommes pas les premiers qui soyons entrés dans cette carrière; mais au moins avons-nous eu en vue de nous distinguer de ceux qui nous ont précédés, par le choix des faits, et par le retranchement de toutes les fables et de toutes les puérilités dont on avait défiguré l'histoire de nos saints.

Il y a deux écueils à éviter dans ce genre d'écrire: la crédulité trop facile, et la critique trop rigoureuse. La première a peine à se départir des fables que la simple antiquité a trop facilement admises, et la seconde rejette impérieusement tout ce qui paraît contre le cours ordinaire de la nature. Elle fait grâce aux miracles rapportés dans les livres saints, parce qu'elle n'ose les contredire; mais pour tous les autres qui n'ont pas un pareil appui de la révélation et de l'infaillibilité, elle les met tous, ou la plus grande partie, au nombre des faussetés. Il y a de l'excès de l'un et de l'autre côté; il ne faut ni croire tout, ni tout rejeter, de ce qui paraît merveilleux. Qu'un écrivain, d'un temps fort postérieur au saint dont il donne les actes, nous raconte des miracles et des faits surprenants qu'il aura copiés ou imités d'une autre légende, et qu'il les avance sans garants et sans preuves : un homme sage ne doit faire aucun compte de sa narration. Mais

on ne peut refuser équitablement d'accorder quelque croyance à une personne du temps, qui a écrit ce qu'elle a vu; à un homme qui aura prêté son assistance ou son ministère à une action dont l'événement aura été miraculeux; à un acte juridique revêtu de toutes les formalités nécessaires; à un témoignage authentique rendu par ceux mêmes en qui les merveilles ont été opérées. Nous n'avons pas cru devoir supprimer les miracles appuyés de ces sortes de preuves; car on ne peut les rejeter sans supposer, à la honte de l'humanité, qu'il n'y a dans le monde aucune certitude morale, et qu'on soit convenu, par une conspiration générale, de faire servir, par un abus criminel, à la propagation de l'erreur et du mensonge, tout ce que la nature et les lois ont institué pour établir sûrement la vérité dans les esprits.

Nous ne grossirons point cette Préface du détail de la nature et du mérite des pièces et des auteurs dont nous nous sommes servis pour la composition de cet ouvrage. Les sources où nous avons puisé, nous les avons indiquées au commencement de chaque Vie, et souvent même dans le tissu de la narration. Il nous est quelquefois arrivé de nous servir des propres expressions des auteurs que nous avons suivis; mais nous ne croyons pas pour cela devoir passer pour plagiaires. Cette mauvaise qualité n'est due qu'à ceux qui profitent du travail des autres, sans les citer et sans leur rendre l'honneur qui leur appartient; en un mot, qui voudraient passer pour auteurs, quand ils ne sont qu'abréviateurs ou copistes.

On a longtemps délibéré s'il serait expédient de donner à la suite de cette histoire les actes mêmes des saints dans leur langue originale. Le public en eût trouvé de nouveaux qui n'ont point encore paru, et d'autres plus

anciens et plus corrects que ceux dont on a déjà connaissance. Mais quel parti aurait-on pu prendre au sujet de ces actes? En les donnant entiers, comme les Bollandistes et quelques autres ont fait les leurs, que de fables! Le public n'en a déjà que trop de cette nature, et les libertins abusent de ces faussetés étrangères au sujet, pour rendre douteux le sujet même et le décrier. D'un autre côté, si l'on eût usé de retranchement dans ces actes, on ne l'eût souvent pu faire, sans ôter, avec des fables, la connaissance de quelques points importants de discipline et de beaucoup d'usages particuliers dont il n'est pas inutile d'être instruit; et, d'ailleurs, le lecteur aurait peut-être eu lieu de former des soupçons contre la bonne foi ou la vigilance de l'auteur, ou de douter de la sûreté de son choix ou de son goût. Dans cette incertitude, nous avons cru devoir ne point toucher à ces actes, et les laisser dans le cabinet, en attendant quel sera là-dessus le sentiment du public.

Nous ne nous sommes pas bornés à donner ici la seule histoire des saints et des saintes de notre province, que l'Église honore d'un culte public. Nous y avons joint celle des personnes dont la piété héroïque et persévérante a laissé leur mémoire en vénération dans la Bretagne. S'il ne nous est pas encore permis de leur adresser publiquement des prières, du moins avons-nous dans leurs exemples de puissants motifs pour nous attacher à nos devoirs; et ces exemples ont d'autant plus de force, qu'ils sont pour la plupart et plus sûrs et plus près de notre temps. Dieu s'est servi de ces personnes, dont nous en avons connu quelques-unes, pour nous faire voir que sa grâce est toujours la même, que sa main puissante s'ouvre encore pour faire les mêmes merveilles que nos pères nous ont racontées, et que

nous n'avons aucune excuse qui puisse disculper envers lui notre lâcheté. Dans toutes sortes d'âges et de conditions, il nous a fait voir que la tyrannie des sens peut être détruite, que les passions peuvent être vaincues, que la cupidité peut être refrénée, la chair domptée, la faiblesse soutenue, l'infirmité fortifiée, et le penchant à la corruption changé en une sainte et heureuse persévérance.

Mais c'est peu de nous convaincre par tant d'exemples, si celui *qui opère en nous et le vouloir et le parfaire* [a], n'y fait germer cette divine semence; et c'est ce que nous devons lui demander instamment avec l'Eglise, lorsque nous célébrons la mémoire des saints [b]: que nous imitions les actions de ceux que nous honorons, et qu'il se serve du récit de leurs vertus pour faire revivre en nous le même amour qui les a rendus saints.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la même matière que nous se sont attachés à l'ordre des mois et des jours, pour suivre la disposition des offices divins; mais comme nous nous sommes bornés à une seule province, dont les saints, quoique en plus grand nombre que dans les autres, n'occupent qu'une partie des jours de l'année, nous avons cru qu'il serait plus expédient de s'arrêter à l'ordre des temps, et que ce recueil ainsi disposé ferait une espèce d'histoire ecclésiastique de la province. Du reste, pour la commodité de ceux qui, aux jours qu'on célèbre la mémoire des saints, cherchent à nourrir leur piété du récit de leurs vies, l'histoire est précédée [1] d'une table, où l'on trouvera à chaque mois et le nom de chaque saint et le jour de sa fête.

[a] Philip. II, 13.— [b] 1[er] et 4 mai, 2 et 18 juin, 8 et 13 août, 23 septembre, 7 et 14 octobre, etc.

[1] Cette table sera à la fin du quatrième volume dans cette édition.

A la fin de l'ouvrage on a ajouté une liste de plusieurs saints inconnus dont on n'a pu trouver que les noms [1]. Et combien y en a-t-il eu dans tous les temps dont les noms mêmes ne sont pas venus jusqu'à nous? Ils n'ont voulu plaire qu'à Dieu seul, et Dieu seul les connaît; mais l'Eglise ne laisse pas de les honorer et d'invoquer leur secours, sans les connaître, par le culte qu'elle rend le premier jour de novembre à toute la cour céleste.

[1] Ce catalogue est en tête du premier volume dans cettc édition.



NOTICE

SUR

LES ANCIENS BRÉVIAIRES ET PROPRES

DE BRETAGNE.

L'Eglise de Bretagne ne paraît pas avoir eu de rites particuliers, autant qu'on peut en juger par le peu de monuments liturgiques qui nous en restent. On y suivait les usages de quelque grande Eglise de France, et tout me porte à croire que c'étaient ceux de Paris. Les plus anciens Bréviaires Bretons que je connaisse, sont: 1° celui de S. Yves, conservé autrefois religieusement à Tréguier, dans l'église cathédrale, et aujourd'hui dans celle du Minihi-Tréguier, mais réduit à peu de chose; 2° une partie de celui de Léon; 3° une partie de celui de Saint-Brieuc. Ces deux derniers volumes se gardent à Paris, à la Bibliothèque du Roi. J'ai sous les yeux un fragment du calendrier de ce Bréviaire de S. Yves, manuscrit assez net; il comprend les mois de mars, avril, mai et juin. J'y remarque, outre les noms de plusieurs anciens saints de Bretagne, ceux d'autres saints de France que l'Église Romaine n'a jamais insérés dans son Bréviaire; ce qui me fait juger que ce saint suivait pour l'office le rite de l'Église de Paris.

Le Bréviaire de Léon, de format carré, a été imprimé à Paris en 1516. Il contient les offices depuis l'Avent jusqu'à la Pentecôte ; il ressemble tellement à l'ancien Bréviaire de Paris, qu'il n'est autre chose que celui de cette

Église, auquel on a ajouté les offices des saints du diocèse de Léon. On y trouve, en effet, des répons aux premières Vêpres des fêtes, les saints de Paris, et la suppression de *quoniam in æternum, etc.* à chaque verset du psaume *Confitemini;* répétition qui n'était pas autrefois en usage dans plusieurs grandes Eglises de France, et que ne font pas encore les Eglises de Sens et de Châlons. Enfin, on trouve dans ce Bréviaire l'office de la pâque annotine, usage très-ancien de l'Église Gallicane. Ce volume, de petit format, est imprimé en gothique, d'une manière très-nette.

La partie du Bréviaire de Saint-Brieuc, de format in-12, comprend les offices depuis la Trinité jusqu'à l'Avent. Son calendrier est remarquable, en ce qu'il indique un ou plusieurs saints pour tous les jours de chaque mois. Quelques-uns de ces saints sont entièrement inconnus, et on ne les trouve pas dans le Martyrologe universel; ils ne sont pas néanmoins aussi nombreux que l'a cru D. Lobineau, qui a rangé dans cette classe des saints dont les noms sont un peu défigurés dans ce calendrier, mais d'ailleurs bien connus dans l'Église. Ce Bréviaire, imprimé en 1548, se vendait à Rennes, chez *Chevau.*

Le Bréviaire Romain, réformé après la tenue du concile de Trente, étant mieux rédigé que les Bréviaires particuliers, dont les leçons surtout étaient extrêmement défectueuses, les évêques de Bretagne l'introduisirent dans leurs diocèses vers la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. On n'eut plus alors qu'un Propre peu étendu et qui ne comprenait guère que les offices de quelques principaux saints du pays, et de ceux qui avaient été récemment canonisés par le saint Siége. Cet état dura pendant tout le XVIIe siècle, à l'exception des diocèses de Rennes et de Saint-Malo, dont les évêques donnèrent des Propres assez complets en 1627, et de ceux de Nantes et de Vannes, qui en eurent également dans lesquels se trouvent un certain nombre de fêtes locales.

Dans le XVIIIe siècle, cette partie de la liturgie fut l'objet

de soins particuliers. De nouveaux Propres furent rédigés avec plus d'exactitude que les anciens, et parurent successivement. M. de La Vergne de Tressan, évêque de Nantes, en donna un en 1721; et M. Frétat de Sarra, l'un de ses successeurs, un autre en 1782. M. de La Bourdonnaye fit imprimer celui de Léon en 1736; M. de Vauréal, celui de Rennes en 1752; M. de Bertin, celui de Vannes en 1757; M. Des Laurents, celui de Saint-Malo, sous le nom de *Sanctorale*, en 1768; M. de Hercé, celui de Dol, qui est en deux volumes et très-curieux, en 1769; et M. de Royère, celui de Tréguier en 1770. M. de Bellescize publia celui du diocèse de Saint-Brieuc en 1783. Enfin, M. de Saint-Luc, évêque de Quimper, fit paraître le sien en 1789. Tous ne sont pas également bien faits; les leçons de ceux de Quimper et de Léon manquent de critique, et rappellent trop la simplicité des anciens temps. Celui de Saint-Brieuc nous paraît le meilleur, par la bonne rédaction de ses légendes, quoiqu'il renferme encore quelques fautes, par exemple, l'ordination de S. Corentin par S. Martin, vers l'an 350.

Le XVIIIe siècle avait produit en France un grand nombre de Bréviaires, généralement supérieurs pour la forme au Bréviaire Romain. On y trouve en effet un emploi exclusif de l'Ecriture sainte, une meilleure distribution des psaumes, des hymnes plus élégantes et d'un style plus poétique, un choix plus heureux des leçons tirées des saints Pères, et des légendes plus certaines. Les évêques de Bretagne voulurent faire jouir leur clergé de ces avantages, et avant la fin du XVIIIe siècle plusieurs cathédrales de la province avaient abandonné l'ancien Bréviaire. Celles de Vannes et de Saint-Brieuc adoptèrent le Parisien vers l'année 1775. M. de Hercé le donna également à Dol en 1784. M. de Girac, évêque de Rennes, choisit le Bréviaire de Tours en 1785, et M. de La Laurencie en fit rédiger un pour Nantes, sur le modèle de celui de Poitiers, par M. Jacob, prêtre de la Mission, et curé de Notre-Dame de Versailles. Ce Bréviaire pa-

rut en 1790. Le Bréviaire de Paris devint, en 1808, celui de tout le diocèse de Saint-Brieuc, comme il était déjà celui du diocèse de Vannes. Enfin, au moment où j'écris ces lignes, le vénérable évêque de Quimper, Mgr. De Poulpiquet de Brescanvel donne aussi le même Bréviaire de Paris au clergé de son vaste diocèse. On ne doit pas être surpris de ces changements; les diocèses de Bretagne ne font qu'user d'un ancien privilége dont ils ont joui pendant plusieurs siècles, celui d'avoir chacun son Bréviaire particulier. J'ai cru ces détails utiles, et propres à servir d'introduction aux anciens calendriers qui suivent.

EXTRAIT

DES

ANCIENS CALENDRIERS

DES ÉGLISES DE BRETAGNE,

TANT MANUSCRITS QU'IMPRIMÉS.

I.

KALENDARIUM BREVIARII OLIM AD USUM S. YVONIS PRESBYTERI TRECORENSIS [1].

Extant tantùm quatuor menses.

MARTIUS.

Kal. Albini episcopi.
v. Guinolei abbatis.
xi. Affrodii episcopi.

APRILIS.

Prid. Ambrosii episcopi.
xvi. Paterni episcopi.
xv. Pauli monachi.

MAIUS.

Kal. Philippi et Jacobi apost.
SS. Chorentini et Brioci episcoporum.
Idus. Moderanni episcopi.
ix. Donatiani et Rogatiani martyrum.

JUNIUS.

iii. Liphardi presbyteri.
xv. Houhernei conf., 9 lect.
xi. Marsi presbyteri, et Leufredi abbatis.

[1] L'écriture de ce manuscrit paraît être du xiiie siècle ; mais il s'y trouve plusieurs additions que l'on croit du xive.

II.

EX KALENDARIO ABBATIÆ SANCTI-MEVENNI.
MS. XV *sæculi.*

JANUARIUS.

XV *kal. febr.* Translatio S. Mevenni, de communi.

IV *kal. febr.* Gildasii abbatis, 12 lectionum.

FEBRUARIUS.

VI *id.* Jacuti abbatis, 12 lect. de communi.

MARTIUS.

Kal. mart. Albini episcopi.

V *non.* Guigaloi abbatis, 12 lect. de communi.

APRILIS.

VII *kal. maii.* Prior Sancti Oneti debet prandium, etc.

MAIUS.

Kal. maii. Philippi et Jacobi. — *Eodem die.* Brioci et Chorentini episcoporum.

VI *non.* Guenguentoni confessoris, 12 lect.

XIII *kal. jun.* Yvonis confessoris, 12 lect.

JUNIUS.

Kal. jun. Jovini abbatis.

Prid. non. Petroci confessoris atque abbatis, in cappis quatuor, cum historia propria, ut est, cum octava.

VII *id.* Guidgali episcopi et confessoris, 3 lect.

XII *kal. jul.* Genulphi episcopi : commemoratio vigiliæ B. P. Mevenni. Evocantur decem priores dependentes hujus monasterii, et officiarii claustrales.

XI *kal. jul.* Sanctissimi patris nostri Mevenni, in cappis quatuor, cerei 18 cum octava. Missa de Beata Maria dicitur hora sexta.

X *kal. jul.* Albani martyris.

VII *kal. jul.* Guithierni abbatis, 8 lect., de communi.

V *kal. jul.* Austoli confessoris, 8 lect.

JULIUS.

Kal. jul. Jejunium Visitationis. — *Eodem die.* Leonorii episcopi, commemoratio. — *Item.* Theobaldi confessoris.

III *id.* Thuriani archiepiscopi Dolensis.

V *kal. aug.* Samsonis episcopi, 12 lect.

AUGUSTUS.

IV *non.* Touiniani confessoris, 8 lect.

Prid. id. Translatio S. Judicaëlis regis et confessoris, 12 lect. in cappis tribus.

XVII *kal. sept.* Arnulphi episcopi, commemoratio. Armagili confessoris, commemoratio.

XIII *kal. sept.* Philiberti abbatis, commemoratio.

SEPTEMBER.

Prid. non. Fit de S. Patroco, cum octava.

IX *kal. oct.* De S. Florentio confessore, 12 lect.

VIII *kal. oct.* Malgaudi confessoris, commemoratio.

Prid. kal. oct. S. Hieronimi. — *Ipso die.* Lauri abbatis, transfertur, 12 lect.

OCTOBER.

Kal. Remigii episcopi. — *Item.* Eurielæ virginis, sororis S. Judicaëlis, commemoratio.

III *non.* Mauritii abbatis, commemoratio.

VI *id.* Pauli episcopi, 3 lect.

Id. Conogani episcopi, 8 lect. — *Item.* Areleti martyris, 4 lect. De utroque omnia de communi.

XII *kal. nov.* Sanctarum undecim millium Virginum, 3 lect. de communi.

IX *kal. nov.* Maglorii episcopi, 12 lect.—*Ipso die.* Martini abbatis, 12 lect. transfertur. Quære in Missali Pictaviensi.

NOVEMBER.

III *non.* Gobriani episcopi, commemoratio.

VIII *id.* Melanii episcopi, 12 lect.

XVII *kal. dec.* Maclovii episcopi, 12 lect. cum historia propria.

XI *kal. dec.* Præsentatio B. M. V. — *Eodem die.* Columbani abbatis, 12 lect. transfertur.

Prid. kal. dec. Andreæ apostoli. — *Ipso die.* Tugduali episcopi, commemoratio.

DECEMBER.

Id. Judoci confessoris, fratris S. Judicaëlis, 8 lect. propriæ.

XVIII *kal. jan.* Maximi abbatis, de communi.

XVI *kal. jan.* Judicaëlis regis et confessoris.

III.

EX KALENDARIO VETERIS BREVIARII BRIOCENSIS.

JANUARIUS.

III *id.* Salinii episcopi et confessoris, 3 lect.

IV *kal. febr.* Gildasii abbatis, 3 lect.

FEBRUARIUS.

VII *id.* Anguli episcopi, 3 lect.

VI *id.* Pauli episcopi, 3 lect.

III *id.* Desiderii episcopi, 3 lect.

Id. Licinii episcopi et confessoris.

XIII *kal. mart.* Polochronii episcopi et martyris, 3 lect.

X *kal. mart.* Galli presbyteri et confessoris, 3 lect.

MARTIUS.

Kal. Albini episcopi, 3 lect.

V *non.* Guingalloei abbatis, 3 lect.

VI *id.* Droctovei abbatis, 3 lect.

XVI *kal. apr.* Patricii episcopi et confessoris, 3 lect.

XIV *cal. apr.* Colocerii martyris, 3 lect.

XIII *kal. apr.* Cuthberti episcopi et confessoris, 3 lect.

XI *kal. apr.* Affrodii episcopi et confessoris, 3 lect.

VII *kal. apr.* Castoli martyris, 3 lect.

APRILIS.

XVII *kal. maii.* Canonisatio B. Guillermi, 9 lect.

MAIUS.

Kal. Brioci episcopi, 9 lect. cum octava.

XIV *kal. jun.* Yvonis confessoris, 9 lect.

JUNIUS.

III *non.* Jacuti abbatis, 3 lect.

III *id.* Thuriani episcopi, 3 lect.

V *kal. aug.* Samsonis episcopi, 9 lect.

IV *kal. aug.* Guillermi episcopi Briocensis, 9 lect. cum octava.

AUGUSTUS.

XVII *kal. sept.* Armagili confessoris, 9 lect.

XIII *kal. sept.* Philiberti abbatis, 3 lect.

III *kal. sept.* Fiacrii confessoris, 9 lect.

SEPTEMBER.

VII *id.* Evurtii episcopi et confessoris, 3 lect.

OCTOBER.

IV *non.* Dionisii episcopi et martyris, 3 lect.

VII *id.* Dionisii Sociorumque ejus martyrum, 9 lect.

Id. Baioli confessoris, 3 lect.

XV *kal. nov.* Receptio Reliquiarum B. Brioci, 9 lect.

XII *kal. nov.* Undecim millium Virginum, 3 lect.

IX *kal. nov.* Maglorii episcopi et confessoris, 3 lect.

VII *kal. nov.* Amandi episcopi, 3 lect.

IV *kal. nov.* Translatio S. Yvonis, 9 lect.

NOVEMBER.

III *non.* Gobriani episcopi Venetensis, 3 lect.

VIII *id.* Melanii episcopi, 9 lect. Leonardi abbatis, 4 lect.

Prid. id. Leonii confessoris, 3 lect.

XVII *kal. dec.* Maclovii episcopi, 9 lect.

DECEMBER.

Prid. id. Corentini episcopi et confessoris, 9 lect.

IV.

EX KALENDARIO VETERIS BREVIARII LEONENSIS.

Desunt quatuor primi menses.

MAIUS.

XVII *kal. jun.* Caradoci abbatis, 9 lect.

XIV *kal. jun.* Yvonis confessoris.

JUNIUS.

Kal. Ronani episcopi et confessoris.

IV *id.* Landerici episcopi et confessoris, 9 lect.

XV *kal. jul.* Harvei confessoris, 9 lect. festum.

JULIUS.

Kal. Golvini episcopi, 9 lect. Leonorii episcopi, festum.

III *non.* Brandani abbatis, 9 lect. de communi.

III *id.* Turiani episcopi et confessoris, 9 lect.

XVII *kal. aug.* Tenenani episcopi et confessoris, 9 lect.

V *kal. aug.* Sampsonis episcopi et confessoris, 9 lect.

III *kal. aug.* Guillermi episcopi et confessoris, 9 lect.

AUGUSTUS.

XVII *kal. sept.* Armagili confessoris, 9 lect.

Prid. kal. sept. Agili abbatis, memoria.

SEPTEMBER.

III *non.* Godograndi....

VIII *id.* Theogonoci confessoris, 9 lect. de communi.

XIII *kal. oct.* Sizgni episcopi et confessoris, 9 lect. de communi.

IX *kal. oct.* Paterni episcopi et confessoris, memoria.

V *kal. oct.* Ceranni episcopi et confessoris, memoria.

OCTOBER.

VI *non.* Melarii martyris, 9 lect.

V *non.* Ternoci episcopi et confessoris.

VI *id.* Pauli episcopi Leonensis, festum duplex, cum octava.

Id. Conognani episcopi et confessoris, 9 lect. de communi.

XV *kal. nov.* Herblaudi confessoris, memoria.

XII *kal. nov.* Undecim millium Virginum, festum 9 lect.

XI *kal. nov.* Meloni episcopi et confessoris, 9 lect.

IX *kal. nov.* Maglorii episcopis et confessoris, 3 lect.

VIII. *cal. nov.* Goeznovei episcopi et confessoris, 9 lect.

VII *kal. nov.* Alorii episcopi et confessoris, 9 lect.

IV *kal. nov.* Yvonis confessoris.

NOVEMBER.

III *non.* Guennaeli abbatis, 9 lect.

Non. Clari episcopi et martyris, 9 lect.

VII *id.* Melanii episcopi et confessoris, 9 lect.

XVII *kal. dec.* Maclovii episcopi et confessoris, 9 lect.

XIV *kal. dec.* Maudeti abbatis, 9 lect. Budoci episcopi et confessoris. Haudæ virginis, memoria.

XIII *kal. dec.* Hoarzoni episcopi et confessoris, 9 lect. de communi.

XII *kal. dec.* Edmundi regis Angliæ, memoria.

DECEMBER.

IV *non.* Tugduali episcopi et confessoris, 9 lect.

Prid. id. Corentini episcopi et confessoris, 9 lect.

V.

EX KALENDARIO VETERIS BREVIARII NANNETENSIS.

Desunt quatuor primi et quatuor ultimi menses.

MAIUS.

V *id.* Gildasii abbatis, commemoratio.

XIV *kal. jun.* Yvonis confessoris, duplex.

IX *kal. jun.* Donatiani et Rogatiani martyrum, duplex, festum, cum octava.

JUNIUS.

VII *id.* Mereadoci episcopi Venetensis.

XV *kal. jul.* Similiani episcopi Nannetensis, 9 lect.

XIV *kal. jul.* Hoarvei confessoris, duplex.

XI *kal. jul.* Mevenni abbatis, 3 lect.

VII *kal. jul.* Gunhardi martyris cum sociis, duplex. Salomonis regis Britanniæ, commemoratio.

JULIUS.

Non. Translatio S. Felicis, 9 lect.

VI *id.* Paschardi episcopi Nannetensis, 9 lect.

III *id.* Thuriani episcopi, 3 lect.

IV *kal. aug.* Guillermi episcopi, 3 lect.

AUGUSTUS.

XVII *kal. sept.* Armagili confessoris.

Prid. kal. sept. Victoris confessoris, 3 lect.

In eodem Breviario extant lectiones, III *id. dec.* de S. Corentino; VI *id. jan.* de S. Felice episcopo Nannetensi; IV *kal. feb.* de S. Gildasio; *kal. mart.* de S. Albino; IV *id. mart.* de S. Paulo Leonensi.

VI.

EX VETERI BREVIARIO DOLENSI,

QUOD IMPRIMI CURAVIT ANNO 1519 DOMINUS MATHURINUS DE PLEDREN, EPISCOPUS DOLENSIS.

FEBRUARIUS.

VIII *id.* SS. Vedasti et Amandi episcoporum.

VI *id.* Salomonis martyris.

MARTIUS.

Kal. Albini epicospi Andegavensis, 3 lect.

XVII *kal. apr.* Patritii episcopi.

APRILIS.

XIII *kal. maii.* Alfegi martyris et sacerdotis, memoria.

MAIUS.

VI *non.* Florentii confessoris.
XIV *kal. jun.* Yvonis sacerdotis et confessoris, 9 lect. festum solemne, prosæ et lectiones propriæ.
VI *kal. jun.* Mevenni abbatis, 9 lect.

JULIUS.

Kal. Golvini episcopi, memoria.
III *id.* Turiani episcopi Dolensis, 9 lect.

AUGUSTUS.

XVII *kal. sept.* Armagili confessoris, memoria.
XIII *kal. sept.* Philiberti abbatis.
V *kal. sept.* Samsonis archiepiscopi Dolensis, 9 lect.
IV *kal. sept.* Genevei episcopi Dolensis, 9 lect. Omnia de communi. — *Item.* S. Guillelmi episcopi Briocensis, 9 lect. transfertur.

SEPTEMBER.

IV *non.* Ordinatio S. Samsonis, 9 lect. semiduplex.
IX *cal. oct.* Paterni episcopi.

OCTOBER.

XII *kal. nov.* Undecim millium Virginum et Martyrum, 3 lect.
IX *kal. nov.* Maglorii episcopi Dolensis, 9 lect. officium proprium et solemne.

NOVEMBER.

III *non.* Gobriani episcopi.
Prid. non. Amantii episcopi.
Prid. id. Paterni, memoria.
XVII *kal. dec.* Machuti episcopi Macloviensis, 9 lect.
XIV *kal. dec.* Maudeti abbatis, memoria.

DECEMBER.

VI *id.* Conceptio B. M. Budoci, transfertur.
V *id.* Budoci confessoris et archiepiscopi Dolensis, 9 lect.

VII.

EX PROPRIO CORISOPITENSI,

IMPRESSO ANNO 1642.

JANUARIUS.
28. S. Juliani episcopi.
Observanda super calendario.
Sublatum est officium S. Gildasii.

FEBRUARIUS.
Officia SS. Brigidæ, Tuiani et Julianæ sublata sunt.

MARTIUS.
3. S. Guingaloei abbatis.

13. S. Pauli Leonensis.
Officia SS. Albini et Dismæ[1] non pertinent ad diœcesim; ideo sublata sunt.

MAIUS.

11. S. Tudini abbatis.
15. S. Primaelis presbyteri et confessoris.
19. S. Yvonis presbyteri et confessoris.
Officia SS. Quiriaci, Avertini, Servatii, Bedæ, sublata sunt.

JUNIUS.

1. S. Ronani episcopi.
Officium S. Hoervei minimè pertinet ad diœcesim.

JULIUS.

Officia SS. Golvini, Turriani, Samsonis, minime ad diœcesim spectant.

AUGUSTUS.

Officia SS. Justini, Georgii et Aureliæ sublata sunt.

OCTOBER.

2. S. Melori.
15. S. Cognogani episcopi Corisopitensis.
26. S. Alori episcopi Corisopitensis.
Officia SS. Quidavi, Saviniani, Maglorii non spectant ad diœcesim, imò nec SS. Ursulæ et sociarum.

NOVEMBER.

3. S. Guinali.
10. S. Tremori.
27. S. Alani episcopi.
Officia SS. Melanii, Maclovii, Maudeti, Clari, Leonardi, Briccii, Aniani, Elizabeth, Tugduali visa sunt nihil pertinere ad diœcesim.

DECEMBER.

12. S. Corentini Corisopitensis episcopi.
Festum effusionis sanguinis imaginis crucifixi ex consuetudine celebratur in civitate Corisopitensi tantùm.

VIII.

EX PROPRIO VENETENSI,

AUCTORITATE D. CAROLI DE ROSMADEC, EPISCOPI VENETENSIS, IMPRESSO ANNO 1660.

DECEMBER.

9. S. Budoci episcopi Venetensis, duplex de communi.
14. Guigneri martyris, duplex.

JANUARIUS.

29. S. Gildæ abbatis, semiduplex.

MARTIUS.

1. S. Albini episcopi, semiduplex.

[1] C'est le nom qu'on donne au bon larron.

APRILIS.

5. S. Vincentii Ferrerii confessoris, duplex.
16. S. Paterni episcopi et confessoris, duplex.

MAIUS.

2. S. Aviæ virginis et martyris, semiduplex de communi.
9. Translatio S. Nicolai, duplex.
19. S. Yvonis, duplex.
21. Translatio S. Paterni, duplex, lectiones propriæ.

JUNIUS.

6. S. Mereadoci episcopi et confessoris, semiduplex.
21. S. Mevenni abbatis.
23. Commemoratio S. Bilii episcopi Venetensis, martyris, oratio de communi.
25. S. Salomonis regis et martyris, lectiones propriæ.

JULIUS.

6. Commemoratio S. Noïalæ virginis et martyris.
18. Commemoratio S. Generii presbyteri et confessoris.
19. S. Guillelmi episcopi, fit duplex in cathedrali.

AUGUSTUS.

16. SS. Armagili et Rochi, duplex.
19. S. Guennini episcopi Venetensis, semiduplex.

SEPTEMBER.

6. Translatio S. Vincentii Ferrerii, duplex, lectiones propriæ.
21. Commemoratio S. Caduodi episcopi et martyris, lectio propria.

NOVEMBER.

3. S. Guenhaëli abbatis, duplex.
4. S. Melanii episcopi, semiduplex.
10. S. Gobriani episcopi, semiduplex.
24. S. Columbani abbatis, semiduplex.

IX.

E VETERI BREVIARIO ABBATIÆ SANCTI MELANII RHEDONENSIS.

JANUARIUS.

VIII *id.* Nativitas S. Melanii, in duplo.
IV *kal. feb.* Gildæ abbatis, 9 lect.

MARTIUS.

Kal. Albini episcopi et confessoris, 9 lect.

MAIUS.

Kal. Corentini et Brioci episcoporum, commemoratio.
V *id.* Maioli abbatis, 3 lect.
XVII *kal. jun.* Moderandi episcopi, 3 lect.
XIV *kal. jun.* Yvonis confessoris, in duplo.

IX *kal. jun.* Donatiani et Rogatiani martyrum fratrum, 3 lect.

JUNIUS.

XI *kal. jul.* Marsi presbyteri, 12 lect. Mevenni abbatis, 12 lect.

JULIUS.

III *non.* Jacuti abbatis, in cappis.

V *kal. aug.* Samsonis episcopi, 12 lect.

IV *kal. aug.* Guillelmi episcopi, in cappis.

AUGUSTUS.

XVII *kal. sept.* Armagili confessoris, commemoratio.

SEPTEMBER.

IV *non.* Justi episcopi, 3 lect.

X *kal. oct.* Transitus S. Florentii, in cappis.

OCTOBER.

VI *id.* Pauli episcopi, 3 lect.

V *id.* Commemoratio S. Melanii, in cappis.

XII *kal. nov.* Undecim millium Virginum, 12 lect.

IX *kal. nov.* Maglorii archiepiscopi, 12 lect. Martini abbatis, commemoratio.

IV *kal. nov.* Translatio S. Yvonis, 12 lect.

NOVEMBER.

VIII *id.* Transitus S. Melanii, annualis.

Id. Octava S. Melanii, in cappis. Amandi episcopi, in duplo.

XVIII *kal. dec.* Hic fit de S. Amando.

XIII *kal. dec.* Gobriani episcopi, 12 lect.

DECEMBER.

XVI *kal. jan.* Judicaëlis regis et confessoris, 3 lect.

Prid. kal. jan. Columbæ virginis et martyris, commemoratio.

X.

E KALENDARIO SANCTORUM DIOECESIS RHEDONENSIS,

ANNI 1627.

MARTIUS.

1. S. Albini episcopi, semiduplex.

APRILIS.

30. Eutropii episcopi et martyris.

MAIUS.

19. S. Yvonis presbyteri et confessoris, duplex.

24. SS. Donatiani et Rogatiani martyrum, semiduplex.

JUNIUS.

8. Medardi episcopi et confessoris.

17. Hervei confessoris.

21. S. Mevenni abbatis, semiduplex.

JULIUS.

8. S. Golvenni episcopi, semiduplex.
16. S. Helerii martyris, in ecclesia propria, de communi.
28. S. Samsonis episcopi, duplex.
29. S. Guillelmi episcopi.
31. S. Germani Altissiodorensis episcopi, semiduplex.

AUGUSTUS.

16. S. Armagili confessoris, commemoratio.

SEPTEMBER.

13. S. Maurilii episcopi, semiduplex.
22. S. Florentii abbatis, commemoratio.

OCTOBER.

16. S. Michaëlis archangeli, in monte *Tumba*.
21. S. Ursulæ et sociarum, virginum et martyrum, commemoratio.
22. S. Moderanni episcopi Rhedonensis, duplex.
24. S. Maglorii episcopi, duplex.
29. Elevatio S. Yvonis presbyteri et confessoris.

NOVEMBER.

3. Dedicatio ecclesiarum diœcesis Rhedonensis, duplex.
6. S. Melanii episcopi Rhedonensis, duplex.
14. S. Amandi episcopi Rhedonensis, duplex.
15. S. Maclovii episcopi.

DECEMBER.

1. S. Eligii episcopi, semiduplex.
12. S. Corentini episcopi, semiduplex.
15. S. Gaciani episcopi, semiduplex.

XI.

EX PROPRIO MACLOVIENSI,

ANNI 1627.

JANUARIUS.

13. Fit commemoratio S. Enogati episcopi Macloviensis et confessoris, de communi.
22. In festo S. Vincentii martyris, duplex primæ classis, cum octava.

FEBRUARIUS.

1. Fit officium S. Joannis de Craticula episcopi Macloviensis et confessoris, duplex majus, omnia de communi, præter orationem et lectiones secundi nocturni.

APRILIS.

30. Fit officium S. Brioci episcopi et confessoris, duplex in choro, omnia de communi, exceptis tribus primis lectionibus de scriptura.

MAIUS.

19. Fit festum S. Yvonis presbyteri et confessoris, semiduplex, de quo omnia fiunt de communi unius confessoris non pontificis, præter orationem et lectiones secundi nocturni.

JUNIUS.

6. Fit festum S. Gurvalli episcopi Macloviensis et confessoris, de quo fiunt omnia de communi, præter orationem et lectiones secundi nocturni.

7. Fit officium S. Claudii episcopi et confessoris, duplex secundæ classis, in ecclesia cathedrali, de quo omnia fiunt de communi, præter orationem et lectiones secundi nocturni.

21. Fit festum S. Mevenni abbatis, semiduplex, de quo omnia de communi, præter orationem et lectiones secundi nocturni.

22. Fit officium S. Aaronis abbatis et confessoris, duplex majus, de quo fiunt omnia de communi, præter lectiones primi nocturni, de scriptura; et secundi, quæ propriæ sunt.

JULIUS.

1. Fit commemoratio S. Leonorii episcopi et confessoris, de communi.

11. Fit festum translationis S. Maclovii episcopi et confessoris, duplex secundæ classis, de quo fit officium sicut infra die decima quinta novembris, præter orationem et lectiones secundi nocturni.

29. Festum S. Guillelmi Briocensis episcopi, duplex secundæ classis, omnia de communi, præter proprias lectiones secundi nocturni.

AUGUSTUS.

16. Fit commemoratio S. Rochi confessoris, in laudibus tantum.

OCTOBER.

Fit festum S. Sulini abbatis et confessoris, oratio 1 cum lectionibus secundi nocturni. — *Item.* Propriis.

16. Fit officium S. Michaëlis archangeli in monte Tumba, duplex, de quo omnia fiunt ut in die 29 septembris, præter lectiones secundi nocturni proprias.

30. Fit officium dedicationis ecclesiæ Macloviensis, duplex primæ classis, omnia de communi et per octavam.

NOVEMBER.

15. Fit festum S. Maclovii episcopi et confessoris, duplex primæ classis, cum octava, antiphona, hymno, oratione, lectionibus secundi nocturni, responsoria omnia, cuncta propria.

DECEMBER.

18. Fit festum expectationis B. M. V. duplex secundæ classis.

CATALOGUE

DE

PLUSIEURS SAINTS

HONORÉS EN BRETAGNE,

DONT L'HISTOIRE N'EST QUE PEU OU POINT CONNUE, OU DONT LES NOMS ONT ÉTÉ ALTÉRÉS [1].

Nous indiquons à la fin de chaque article, ou dans l'article même, le jour de la fête des Saints dont il est fait mention dans ce Catalogue. Lorsque nous ne l'indiquons pas, c'est qu'il ne nous est pas connu.

S. ABRAHAM est le nom d'une paroisse de l'ancien diocèse de *Saint-Malo*, dont le patron ne nous est pas connu. (22 *mars.*)

[1] Cette partie du travail de D. Lobineau est celle qu'il a le moins soignée. Il a désigné comme inconnus plusieurs saints dont la Vie a été écrite ou dont le culte est bien établi, tels que sont S. Aphrodise, évêque de Béziers ; S. Angle ou Augule, évêque de Londres et martyr ; S. Basle, solitaire du diocèse de Reims, etc. ne prenant pas garde que la plupart des calendriers bretons sont les mêmes que ceux de grandes Eglises de France où ces saints étaient honorés. Nous ne partageons pas l'opinion qu'il a émise, en prétendant que dans presque tous les noms de lieux composés où se trouvent les mots *lan* ou *plou*, l'autre partie du même nom désigne un saint. C'est une imagination qui n'a aucun fondement, et nous pourrions fournir de nombreuses preuves du contraire.

Nous joignons ici une note que nous devons à la complaisance de M. Le Gonidec, si versé dans la connaissance de la langue bretonne. Elle explique très-bien l'étymologie de plusieurs mots composés, qui se rencontrent fréquemment en Bretagne :

Ploué, dont on a fait, suivant les dialectes, *plou*, *plo* et *pleu*, signifie village, campagne ; de là, *Plouber*, le village de Pierre ou de S. Pierre ; *Plouiann*, le village de Jean ou de S. Jean ; *Pleunevez* et *Plonévé*, le village neuf ; *Pleumeur*, le grand village ; *Pleubihan*, le petit village.

S. AGILUS, abbé. L'ancien Bréviaire de Léon en fait une simple mémoire au 31 juillet. Il y a eu un abbé de Resbais du même nom, dont le P. Ferrarius a marqué la fête au 30 d'août dans son nouveau catalogue des saints. (31 *juillet.*)

* S. ALAIN. Il est étonnant qu'un saint, dont le nom est si répandu en Bretagne, et depuis si longtemps, puisque plusieurs de ses anciens souverains l'ont porté, soit tellement inconnu. L'église cathédrale de Quimper en faisait autrefois

Lan ou *lann* répond, je pense, au *land* des peuples du nord, et doit signifier territoire, contrée, région, pays. *Lamber* ou *Lanber*, le territoire de Pierre ou de S. Pierre; *Lambaol* ou *Lanbaol*, le territoire de Paul ou de Pôl, ou de S. Paul ou S. Pôl; *Langoat*, le territoire du bois ou de la forêt; *Lanveur* ou *Lanmeur*, le grand territoire; *Landévennek*, le territoire exposé ou situé sur les dunes; *Landerneau*, le territoire de Terneau, nom d'un saint; *Landiviziau*, le territoire de Tiviziau ou Turiau, nom d'un saint; *Lanildut*, le territoire de S. Ildut.

Tref, ou *Trev*, ou *treo*, ou *tré*, territoire dépendant d'une succursale, ou même simplement succursale. Les Gallois donnent à ce mot la même signification que nous donnons au mot *ker*. *Treflean*, la succursale du religieux; *Trémenech*, la succursale des moines; *Tréfléz*, la succursale de la cour ou du palais; *Trélaouénan*, la succursale du roitelet; *Trelévénez*, la succursale de la joie.

Lok ou *log*, loge, cabane, cellule, chapelle. Ce mot, dans les noms de lieux, sert à désigner les premières habitations des ermites et autres saints personnages qui se cachaient dans des lieux inhabités, sous de petites cabanes ou cellules. *Lokronan*, *Lokéguiner*, *Loktudi*, *Lokharn*, *Lokguénolé*, sont des noms de paroisses ou de chapelles, dont les patrons sont S. Ronan, S. Guiner ou Eguiner, S. Tudi, S. Harn ou Hernin, S. Guénolé, tous désignés dans la légende comme des ermites dont les ermitages ont été transformés en églises après leur mort. *Lokkrist*, la chapelle du Christ; *Lokmaria*, la chapelle de Marie.

Ros, tertre couvert de fougère ou de bruyère, terrain en pente. *Kerros*, l'habitation du tertre; *Roslann*, le tertre de la lande ou bruyère épineuse; *Rosmadek*, le tertre fertile ou riche; *Roskoff*, le tertre du forgeron; *Rostrénen*, le tertre de l'épine ou de la ronce.

Gwik ou *Gouik*, dont on a fait *goui* ou *gui*, doit signifier bourg, ou château, ou forteresse; car j'ai remarqué que dans presque tous les lieux qui tirent leur nom de ce mot, on reconnaît encore des restes de fortifications. *Gwinevez*, le bourg neuf; *Gwiklann*, le bourg de la lande; *Gwiler*, le bourg du cuir; *Gwiséni*, le bourg de S. Séni; *Gwinéventer*, le bourg de S. Néventer; *Guipri*, le bourg d'argile.

l'office double, et possédait ses reliques ; celles-ci sont perdues depuis la révolution, et la légende est depuis longtemps supprimée, parce qu'elle n'apprenait rien de certain. Des auteurs ont confondu S. Alain avec S. Allor, troisième évêque de Quimper; d'autres avec S. Amand, évêque de Maestricht. Il est certain qu'un des historiens de ce dernier ne le désigne que sous le nom d'Alain; mais les reliques de S. Amand n'ont jamais été portées à Quimper, quoique son culte soit depuis longtemps établi en Bretagne, surtout autrefois dans le prieuré de Loc-Amand. La petite ville de Corlay, jadis du diocèse de Quimper, aujourd'hui de celui de S. Brieuc, honorait jadis S. Alain comme son patron; mais elle l'a quitté pour prendre la S[te] Vierge, à laquelle son église est maintenant dédiée. L'abbé Chastelain fait mention de S. Alain, au 27 décembre, de cette manière : « Au diocèse de Quimper, S. Alain, surnommé de Courlay, confesseur. » Il y a eu au VII[e] siècle, en Irlande, un S. Euchode, surnommé Dallanus, du mot *dall,* qui, dans la langue bretonne, signifie aveugle, parce qu'il était privé de la vue. Il est auteur de plusieurs opuscules. Des pirates lui coupèrent la tête, et on l'honorait le 29 janvier comme martyr, en divers lieux de l'Irlande. Serait-ce S. Dallanus dont les reliques auraient été apportées en Bretagne, et du nom duquel on aurait formé celui d'Alain ?

S. ALFÈGE, prêtre et martyr. L'ancien Bréviaire de l'Eglise de Dol en fait simple mémoire au 19 avril. C'est S. Elphège, archevêque de Cantorbéry, martyrisé par les Danois en l'année 1012. (19 *avril.*)

S. ALLOUESTRE ne nous est connu que par une paroisse du diocèse de Vannes, qui porte son nom. L'abbé Chastelain dit que c'est S. Arnoul de Metz qu'on honore sous ce nom en Bretagne.

S. ARELET, martyr. L'ancien calendrier de l'abbaye de Saint-Méen marque au 15 octobre le principal office du jour pour S. Conogan, évêque, à qui l'on donne huit leçons; les quatre autres sont pour S. Arelet, martyr, et toutes les douze sont du commun. Il y a peut-être quelque trace de ce nom dans celui de la forêt de Puz-Arlez (*de Puteo-Arelesii*) au comté de Nantes, qui fut donnée par Alain Fergent au prieuré de Sainte-Croix de Nantes. Il y a eu une ancienne

famille qui a porté le nom de Saint-Urelay, dont il est fait mention dans la gendarmerie de l'an 1461. (15 *octobre.*)

S. ARMAEL ou ARMAHEL, selon le P. Augustin du Paz, fut le septième évêque de Dol, et institua S. Thuriau son successeur.

S. ARMEL, évêque et confesseur. Le P. Albert le Grand dit qu'il a été le quatrième évêque de Saint-Malo, et met son décès en 627. Le P. Du Paz, avant Albert, avait aussi placé parmi les premiers évêques de Saint-Malo S. Armagillus. Le P. Albert a inventé un autre S. Armel, qu'il met le sixième évêque de Saint-Malo, décédé, selon lui (car il est précis dans ses dates), l'an 663. Ce sera d'eux, si l'on veut, plutôt que de S. Armel, confesseur, dont nous donnons la Vie, que porte le nom une paroisse de Bretagne, et Ploé-Armel dans le diocèse de Vannes; à laquelle on peut ajouter Ergué-Arzmael, paroisse du diocèse de Quimper. André de Saussay, dans son Martyrologe de France, marque la fête de S. Armagilus au 16 août; en quoi il pourrait bien avoir confondu S. Armel abbé, et S. Armel évêque. (16 *août.*)

Ste AVÉE. *Voyez* S^te^ ÉVÉ.

S. BEDAN. C'est le nom d'une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, nommée aussi Saint-Brandan. Le peuple désigne souvent cette paroisse sous le nom de Saint-Médan, qui est un saint évêque d'Irlande du VIe siècle, et dont la fête est le 14 avril. C'est peut-être lui qui a été le patron primitif de l'église de Saint-Bedan. (15 *octobre.*)

S. BIHAN, nom d'une famille noble du ressort de Fouesnant, dont il est fait mention dans les hommages rendus au duc de Bretagne, acquéreur de cette seigneurie, en 1383. Il y a une paroisse dans l'évêché de Tréguier, de la dépendance de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, qui s'appelle Plé-Bihan. Mais on ne peut dire précisément si c'est de S. Bihan qu'elle a le nom, ou si c'est de l'adjectif *bihan*, qui signifie petit. Et, en effet, dans le Cartulaire de cette abbaye, la paroisse de Plé-Bihan est quelquefois appelée *Parva Plebs*.

S. BIHI. C'est le nom d'une terre considérable dans le

diocèse de Saint-Brieuc. Ce saint nous paraît être le même que S. Bieuzi.

S. BILI, évêque de Vannes, en latin *Bilius,* a aussi été martyr, à ce qu'on dit. Le Propre de Vannes, imprimé en 1660, et celui de 1757, marquent la fête de S. Bili au 23 juin, avec la qualité de martyr; mais ils ne lui donnent que la simple commémoration. Albert le Grand, dans son Catalogue des évêques de Vannes, dit que S. Bili est le second du nom, et le quarante-troisième évêque de ce siége, mort en 895. Il ajoute que le Martyrologe de la cathédrale de Vannes en fait mémoire comme d'un martyr au 24 juin. Dans la paroisse de Plaudren, au diocèse de Vannes, il y avait une chapelle nommée le prieuré de Saint-Bili, fondée par le saint évêque en l'an 892. Il y a eu en Bretagne une famille noble qui a porté ce nom. (23 *juin.*)

S. BRANDAN, patron d'une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, est le même, sans doute, que celui dont nous avons déjà parlé. Le Martyrologe Romain fait mention de ce saint abbé d'Irlande au 16 mai, et le P. Ferrarius au 14 juin, dans son nouveau Catalogue des saints. Ce même saint est aussi appelé Bran, par abrégé, dans les anciens registres de la réformation de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. (14 *juin.*)

* S. BRÉVIN. Il donne son nom à une paroisse du diocèse de Nantes, où il était jusqu'ici peu connu; mais sa légende vient d'être insérée dans le nouveau Bréviaire de ce diocèse. Saxon de naissance, il se fit remarquer, dès sa jeunesse, par sa vertu et son amour pour l'étude des saintes lettres. Le désir de s'instruire le conduisit en Angleterre, où son mérite fut bientôt remarqué. Il embrassa l'état religieux, et enseignait la science de la religion, lorsqu'il fut choisi pour remplacer S. Cuthbert dans le siége de Cantorbéry. Il gouverna saintement cette église pendant cinq ans, et mourut en 762.

S. BUDOC ou JUDOC fut le dix-septième évêque de Vannes, selon le P. Albert le Grand, qui met son décès en 657. Le Propre de Vannes en fait simple commémoraison le 9 décembre; et cependant, dans le calendrier qui est à la tête de ce Propre, la fête de S. Budoc est marquée double. Le P. Du Paz n'a point parlé de ce S. Budoc, parce qu'il ne

l'a point trouvé dans l'ancien Catalogue des évêques de Vannes, qu'il a copié à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé. (9 *décembre*.)

S. CARADOCUS, Caradec, abbé. L'ancien Bréviaire de Léon en fait l'office à neuf leçons le 16 mai, et deux paroisses portent son nom : l'une dans le diocèse de Vannes, et l'autre dans celui de Quimper, aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc. Son histoire se trouve dans les Bollandistes et dans les actes de Colgan. Il était de la Grande-Bretagne, et vécut longtemps en Irlande, où il avait suivi S. Patrice ; il y enseigna, et mourut vers l'an 480. Nous croyons que c'est ce saint qui a aussi donné son nom à la paroisse de Saint-Careuc, diocèse de Saint-Brieuc. (16 *mai*.)

S. CARNÉ. Ce saint, qui donne son nom à l'une des paroisses de l'ancien diocèse de Dol, aujourd'hui réuni à celui de Saint-Brieuc, ne nous paraît être autre que *S. Carnecus*, évêque irlandais, qui vivait dans le v[e] siècle, et qui se trouve au 28 mars dans plusieurs Martyrologes.

S. CAST, en latin *Castus*, est le patron d'une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc. On dit que ce saint était originaire d'Irlande ; qu'il fut l'un des disciples de S. Jagu, dans l'Armorique, après la mort duquel il alla à Rome, fut fait évêque d'une ville d'Italie, et souffrit ensuite le martyre ; à quoi l'on ajoute qu'au presbytère de Saint-Aaron, près de Lamballe, il y avait un ancien Bréviaire qui contenait des leçons propres de S. Cast. Nous n'avons point vu ce Bréviaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que son nom ne se trouve pas dans le Catalogue des saints d'Italie publié par le P. Ferrarius.

S. CENNEUR. Une paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Malo porte le nom de S. Cenneur. Si nous donnions dans les conjectures hasardées, nous dirions que de Sennoch, qui est le nom d'un saint abbé de Touraine, honoré le 24 octobre, et dont Surius a donné la Vie, on aurait fait Senneuc, et puis Cenneur, ou mieux peut-être de S. Cénéric, abbé du Maine, qui mourut vers l'an 580, et dont la fête est le 7 mai; ou enfin de S. Seinier, que les uns croient évêque d'Avranches, les autres évêques de Bretagne, et dont les reliques furent

portées à Paris dans le xe siècle, avec celles des SS. Magloire, Samson et autres.

S. CHOMEANUS, dans l'ancien Catalogue manuscrit des évêques de Vannes, copié à l'abbaye de Quimperlé par le P. Du Paz, est le dix-septième évêque de cette ville; le P. Albert le Grand le confond avec S. Gobrien, sans en apporter aucune raison. (27 *septembre.*)

S. CLEUZEN ou CLEVÉ. C'est le nom que porte une paroisse de l'ancien diocèse de Tréguier. On donne à cette paroisse, en français, le nom de S. Clet, et elle honore ce saint pape comme son patron.

S. COLAPHIN ou COALFINIT, troisième évêque d'Aleth, selon le P. Albert le Grand, qui place son décès en 619. Ses reliqués furent portées à Paris dans le xe siècle avec celles de S. Malo et autres saints bretons. Nous ne voyons pas qu'on lui ait rendu un culte public en Bretagne.

S. COLOCER, martyr. Selon l'ancien calendrier de Saint-Brieuc, S. Colocer, martyr, était honoré dans cette Eglise, avec office de trois leçons, le 19 mars, ce qui empêche de le confondre avec deux autres martyrs du nom de *Calocerus*, l'un de Bresse, marqué dans le Martyrologe Romain au 18 avril, et l'autre de Rome, que le même Martyrologe place au 19 mai. Ce premier, dont le nom aura été mal imprimé, est aussi martyr : il souffrit la mort pour la foi à Albenga, sur la côte de Gênes. (19 *mars.*)

S. COLOMBAIN est le nom d'une paroisse du diocèse de Nantes. Ce S. Colombain paraît être un religieux irlandais, qui suivit en Bourgogne S. Déicole, fondateur de l'abbaye de Lure, et qui la gouverna après lui. Ils étaient l'un et l'autre disciples de S. Colomban.

* S. CONAN. Une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc porte ce nom. Il y a eu deux SS. Conan en Irlande. L'un qui était évêque, est honoré le 10 mars; le second était disciple de S. David ou de S. Brandan.

S. CONEC est le nom que porte une église succursale dans l'ancien diocèse de Quimper, aujourd'hui dans celui de Saint-Brieuc. Il est à présumer que ce saint est le même que

S. Conogan, évêque de Quimper. Il est fait mention dans le Cartulaire de Redon d'un monastère qui s'appelait Conoch, comme nous le verrons à l'article de Ste Leupherine.

* S. CONGAR donne son nom à une paroisse du diocèse de Vannes. Il naquit à Constantinople dans le VIIe siècle. Etant allé habiter la Grande-Bretagne, il y vécut solitaire, et se montra fidèle imitateur de S. Paul premier ermite, et de S. Antoine. La réputation de sa sainteté lui attira des disciples au nombre de douze, qu'il chargea de célébrer l'office divin. Il se retira ensuite dans le comté de Sommerset, où le roi Ina, qui avait pour lui une grande vénération, lui donna un terrain assez considérable, au milieu duquel s'est formée une ville qui porte le nom de Congresbury. On dit que le saint ermite fit le voyage de Rome, puis celui de Jérusalem, et qu'il mourut dans cette ville, d'où son corps fut apporté en Angleterre. On ne sait ni le jour, ni même l'année de son trépas, arrivé vers le commencement du VIIIe siècle. (12 *mai*.)

S. COULIZ. Une des paroisses du diocèse de Quimper porte le nom de ce saint, duquel nous n'avons d'ailleurs aucune connaissance. Dans l'ancien diocèse de Léon, il y a une paroisse appelée Ploé-Coulin, qui paraît avoir même patron que celle de S. Couliz.

Ste COULOMBE. Il y a dans le diocèse de Rennes une paroisse qui porte le nom de cette sainte, et qu'on nomme aujourd'hui Ste Colombe. C'est d'elle sans doute que fait mémoire, au 31 décembre, l'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine, qui lui donne les qualités de vierge et de martyre. Le Martyrologe Romain fait au même jour mention de Ste Colombe, vierge et martyre à Sens, où il y avait une célèbre abbaye de son nom. La paroisse est maintenant supprimée. (31 *décembre*.)

S. CUMFOL. Du temps de S. Convoïon, abbé de Redon, il y avait à Rennac une église qui portait le nom de S. Cumfol, dont il est parlé dans le Cartulaire de Redon.

S. DALOUARN était le nom que portait en 1395 un capitaine ou gouverneur de Concarneau. Ce nom n'est autre que celui de S. Hervé, qui était aveugle. *Dall*, en breton, signifie aveugle, et *houarn* ou *howarnau*, Hervé : ce qui veut dire l'aveugle Hervé.

S. DELOUAN est le nom d'une famille noble, dont il y avait des membres au service de France, dans la gendarmerie, en 1415. Louan ou Louants, en latin *Liventius*, est un saint religieux honoré près de Chinon. Il y a un autre saint irlandais qui porte le nom de *Luanus* en latin, et qu'on peut rendre en français par Louan.

* S. DÉNOUAL. Dans le diocèse de Saint-Brieuc il y a une paroisse de ce nom. Quel est ce saint? nous savons qu'on a déjà cherché à le connaître, sans qu'on ait pu y réussir. Nous pensons que son nom est composé de deux mots bretons, *Den*, qui signifie homme, et *Wal* avec la prononciation *ou*, qui signifie Gallois. On peut donc conjecturer que c'est un saint personnage du pays de Galles, qui est venu de la Grande-Bretagne terminer ses jours dans la paroisse à laquelle il a donné son nom, et qu'on se sera accoutumé à désigner par l'épithète de Gallois. Il y a un saint anachorète d'Ecosse, nommé Donevald, qui vivait dans le VIIe siècle; mais nous ne trouvons pas assez de ressemblance entre ce nom et celui de Dénoual, pour penser que ce soit ce même personnage. Nous en disons autant de S. Domnal, disciple de S. Patrice et évêque en Irlande.

* S. DERIEN et S. NEVENTER. Le P. Albert le Grand a, dans la Vie de S. Riok, donné de ces deux saints une histoire aussi détaillée que s'ils avaient vécu de nos jours; malheureusement les autorités sur lesquelles il s'appuie sont trop peu certaines pour inspirer de la confiance, et les prodiges qu'il raconte ne peuvent que rendre cette histoire plus suspecte. Il est croyable que deux Bretons insulaires, éclairés, dès le IVe siècle, des lumières de la foi, ont contribué à combattre et à détruire le paganisme en Basse-Bretagne, mais on n'en peut dire davantage. S. Neventer est patron de l'église paroissiale de Plounevénter, dans le pays de Léon. Quant à S. Derien, nous ne savons pas qu'il soit honoré quelque part d'un culte public, si ce n'est peut-être que dans la paroisse de Boulbriac, où il y a un lieu qui porte ce nom. Ce serait une erreur de croire qu'il est le patron de la Roche-Derien, près de Tréguier. Cette petite ville se nommait primitivement la Roche-Jaudy, du nom de la rivière qui la sépare de Langoat. Ce n'est que depuis la fin du XIe siècle que Derien, fils du comte de Penthièvre, et qui en était seigneur, lui a donné le surnom qu'elle porte actuellement.

S. DEY ou TEY, confesseur. Nous en parlons dans la Vie de

S. Guénolé, comme de l'un de ses disciples. Il y a une paroisse de l'évêché de Quimper qui porte son nom, et s'appelle Loc-Tey ; on la nomme aussi quelquefois Loc-Tea.

S. DOCMAEL. Parmi le grand nombre d'évêques qu'on suppose avoir tenu le siége de Lexobie à Cozqueaudet, avant que S. Tugdual se fût établi à Tréguier, le P. Albert le Grand met à la cinquante-huitième place S. Docmael, et dit qu'il décéda l'an 499.

S. DOLAY, en latin, selon le Cartulaire de Redon, S. *Delocus*, est le patron d'une paroisse de l'ancien diocèse de Nantes, aujourd'hui de celui de Vannes; peut-être aussi de celle de Saint-Thélo, dans le diocèse de Saint-Brieuc. Cependant cette dernière honore comme patron S. Theliau, évêque de Landaff, dont elle possède une relique, apportée de Landelleau au commencement du XVIII[e] siècle. On trouve parmi les disciples de S. Patrice un saint nommé en latin *Telocus*, dont la fête est le 30 mars.

* S. DOMINEUC. C'est le nom d'une paroisse du diocèse de Rennes. Elle a eu sans doute pour patron primitif S. Domnoc, Irlandais, disciple de S. Patrice, ou un autre S. Domnoc du même pays, qui, ayant passé dans la Grande-Bretagne, se mit sous la conduite du célèbre S. David. On ne peut croire que S. Dominique, instituteur des Frères Prêcheurs, ait donné son nom à la paroisse dont nous parlons ; car on trouve, dans les Preuves de l'histoire de Bretagne, un acte où il est fait mention d'un Bernard *de Santo Dominico* dès avant la fin du XI[e] siècle, par conséquent cent ans avant S. Dominique d'Espagne. La fête du premier S. Domnoc est le 13 février, et celle du second le 24 mars.

* S. DONAN. Il y a eu en Irlande quatre saints du nom de Donan : un premier, neveu de S. Senan ; un second, martyr, dont la fête est le 17 avril; un troisième, confesseur, mentionné le 11 août dans les martyrologes irlandais ; un quatrième, prêtre, et dont le jour est marqué au 26 avril dans les mêmes martyrologes. L'Ecosse a aussi un S. Donan, abbé et patron d'Achterlé, qui mourut en 640, et dont la fête est le 17 avril ; mais aucun de ces saints ne paraît être celui qui donne son nom à une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc. La tradition du pays dit que ce dernier S. Donan était prêtre et disciple de S. Brieuc, qu'il résidait à Ploufragan, et

qu'il prêcha la foi dans le territoire qui est entre la ville épiscopale et celle de Quintin. Il a vécu dans le VIe siècle. Sa fête se célèbre le 24 septembre.

S. DOUGUAL est le nom d'une famille noble mentionnée aux osts du duc de Bretagne, en 1294.

S. DREL a été le nom d'une famille noble du diocèse de Vannes. Ce nom est peut-être un diminutif de Drennalus, qu'on prétend avoir été disciple de Joseph d'Arimathie, et l'un des premiers prédicateurs de la foi en Bretagne.

* S. DRUMAN. Une chapelle située entre Loudéac et Pontivi, et aujourd'hui détruite, portait ce nom; mais il ne paraît pas que ce fût celui d'un saint breton, car on y honorait S. Urbain, pape, comme patron.

S. DUCOCCA. Il y avait dans le IXe siècle un petit monastère de son nom, dans la paroisse de Cleguerec, dans la lande de Penrec; et ce monastère fut donné à S. Convoïon, selon le Cartulaire de Redon. On ne trouve dans aucun Martyrologe un saint de ce nom; il faut qu'il y ait erreur dans la citation. Il y a eu en Irlande deux SStes Coca: l'une, nourrice de S. Kieran et ensuite fondatrice d'un monastère, est honorée le 29 juillet; l'autre, vierge, a sa fête le 6 juin.

* S. EDERN. Dans le pays de Léon, une paroisse nommée Lanedern honore ce saint comme patron de son église. On y voit son tombeau, sur lequel se trouve sa statue couchée. Nous sommes portés à croire que c'est le même que S. Eternan, religieux irlandais. Il était neveu de S. Colomb, le suivit dans la Grande-Bretagne, et travailla avec lui à la conversion des Pictes du nord. Il vivait dans le VIe siècle, et son nom se trouve au 31 décembre, dans les Martyrologes anglais. Les Bretons insulaires, qui, lors de la peste jaune, vers la fin du VIIe siècle, passèrent en Armorique avec leur roi Caduallastre, y apportèrent sans doute les reliques de plusieurs de leurs saints; et comme l'usage de diviser ces objets précieux n'était alors guère connu dans l'église, on les plaçait dans des tombeaux que l'on élevait en leur honneur. Plusieurs lieux de la Basse-Bretagne, tels que Edern, Plouédern, Lanédern et Kerédern, portent le nom de ce saint.

S. EGONNEC ou EGONNEUC. On ne peut savoir qui est

ce saint, dont une paroisse de l'ancien diocèse de Léon porte le nom, et s'appelle Pléïber-Saint-Egonneuc, si ce n'est S. Ydiunet, disciple de S. Guénolé, dont nous parlons ailleurs. (Voyez ci-dessus l'article de S. Connec.) On écrit aussi S. Thégonnec.

S. ELECTRAN fut le quatrième évêque de Rennes, selon le P. Du Paz, et le onzième, selon le P. Albert le Grand, qui dit que ce saint mourut l'an 403. Il ne faut pas confondre S. Electran, selon ces deux auteurs, avec Electran, deuxième du nom, évêque de Rennes, dont nous parlons dans la Vie de S. Convoïon.

S. ELEN. Il y a dans l'ancien diocèse de Dol une paroisse qui porte son nom, autrement appelée Saint-Helen, et que nous croyons la même qu'on nomme aussi Lan-Helen ; elle est aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc. Il est presque hors de doute que le saint dont elle porte le nom ne soit S. Ellen, abbé de Lancarvan, en Irlande, après S. Cadoc, et qui vivait dans le VIe siècle.

S. ELOUAN ne nous est connu que par sa qualité d'anachorète, et par le soin que prit le P. Maunoir de rétablir son culte dans une ancienne chapelle qui portait le nom de ce saint. Cette chapelle, située dans la paroisse de Saint-Guen, possède le tombeau de S. Elouan.

S. ENDAL. Tout ce que nous pouvons dire de ce saint, c'est qu'une des paroisses de l'évêché de Vannes porte son nom. Ne serait-ce pas un saint religieux irlandais, nommé en latin *Scandalaus,* dont le nom aurait été abrégé ? Ce saint, disciple de S. Colomb, vivait dans le VIIe siècle, et est honoré le 5 mai.

S. ENNIUS a été le second évêque de Nantes, selon le P. Augustin Du Paz et le Catalogue des évêques donné par l'abbé Travers.

S. ENOGAT, évêque d'Aleth et confesseur. Le Propre de l'Eglise de Saint-Malo, imprimé en 1627, ne fait que simple commémoraison de ce saint, au 13 janvier. Le *sanctorale* du même diocèse de 1768 le place au 13 février et du rit double, mais sans leçons propres. Le P. Albert le Grand le place le cinquième parmi les évêques de Saint-Malo, et met son décès en 631. Il y a auprès de Dinan une paroisse qui porte le nom de S. Enogat. (13 *janvier.*)

* S. ENVEL l'aîné, abbé. Ce saint donne son nom à la paroisse de Loc-Envel dans le diocèse de Saint-Brieuc. Une ancienne tradition, conservée dans cette paroisse, nous apprend que ce saint avait un autre frère du même nom que lui, qu'ils étaient de la Grande-Bretagne, appartenaient à des parents très-pieux, et qu'ils se consacrèrent à Dieu, dès leur jeunesse, dans deux monastères différents, dont ils devinrent ensuite les supérieurs. Les malheurs de leur pays les ayant obligés à se réfugier dans la Petite-Bretagne, ils se fixèrent dans le lieu nommé maintenant Loc-Envel, avec leur sœur appelée Jeune, qui, comme les deux frères, est honorée d'un culte religieux. Ils se bâtirent des ermitages à une petite distance les uns des autres, et y passèrent le reste de leurs jours dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. S. Envel l'aîné est le patron de l'église paroissiale, et sa fête se célèbre le 11 décembre. Les paroissiens ont une grande confiance en sa protection; on lui attribue plusieurs miracles, entre autres celui d'un prisonnier détenu injustement, dont les chaînes se rompirent après qu'il eut prié ce saint. On conserve encore une de ces chaînes dans l'église, qui possède aussi un ossement du saint. S. Envel le cadet et S[te] Jeune ont chacun une chapelle dans les lieux où l'on croit qu'étaient leurs ermitages.

S. EVARDEC est le nom d'une paroisse du diocèse de Quimper ; on la nomme aussi Saint-Evarzec. Ne serait-ce pas S. Edward ou Edouard, roi d'Angleterre, qui en serait le patron? ou mieux peut-être S. *Everardus*, religieux de Cîteaux, en Ecosse, premier abbé de Holmécultraine, auteur de plusieurs Vies de saints, et qui florissait dans le XII[e] siècle? Sa fête est le 9 mai.

S[te] EVÉ ou AVÉ. Il paraît que les anciennes réformations de la noblesse, en rapportant le rôle des nobles de la paroisse du diocèse de Vannes, qui porte ce nom, en font un saint au lieu d'une sainte, et le genre de ce nom est difficile à discerner, quand on le prononce, à cause de l'élision qui se fait de la dernière lettre de *sainte* avec la première d'*Avé*. Mais le Propre de Vannes met la chose hors de doute, et attribue le nom que porte cette paroisse à une sainte vierge et martyre, en latin *Avia*, dont la fête est marquée au 2 mai ; et quelques-uns croient que c'est la même que S[te] Avoie, que l'on fait compagne de S[te] Ursule. L'église de cette paroisse possède une portion de ses reliques. (2 *mai.*)

S. GANTON. Ce saint, dont une paroisse du diocèse de Rennes porte le nom, ne nous paraît être autre que S. Guenganton, évêque de Vannes.

S. GENEVEUS, évêque de Dol. L'ancien Bréviaire de l'Eglise de Dol en fait la fête le 29 août, avec un office à neuf leçons ; mais cette Eglise a connu si obscurément son propre évêque, qu'elle n'a eu aucune leçon propre à faire réciter dans l'office de ce jour. Albert le Grand, dans son Catalogue des évêques de Dol, place S. Geneveus le cinquième, et fixe son décès à l'an 639. Il met un autre saint du même nom pour huitième évêque du même siége, et dit qu'il mourut en 717. C'est sans doute de ce dernier dont le Propre de Dol de 1770 marque la fête au 29 juillet, et indique la mort à l'an 768 ou environ. (29 *août*.)

S. GEOFFROI fut le septième évêque de Nantes, selon le P. Augustin Du Paz.

* S. GEOFFROI fut le septième évêque de Saint-Malo, s'il faut en croire le P. Albert le Grand, qui lui donne deux ans de siége, et met son décès en 641. Le P. Le Large, dans son histoire, fixe à l'an 656 l'époque de la mort de ce pontife; quoiqu'il ne soit pas honoré d'un culte public en Bretagne, il paraît qu'il y a été regardé comme saint, puisque l'évêque Salvator emporta son corps, au xe siècle, avec celui de S. Malo. S. Geoffroi est nommé à Paris S. Ciferien. Le P. Du Paz marque aussi S. Geoffroi septième évêque de Saint-Malo, et le fait successeur de S. Mailmon.

S. GIRON. Auprès d'Ancenis, au diocèse de Nantes, il y avait une paroisse du nom de S. Giron, dont on ne sait si le nom latin est *Geruntius, Gerundus*, *Gereo* ou *Geron*, tous noms qu'on trouve employés, tant dans le Martyrologe Romain que dans le nouveau Catalogue des saints de Ferrarius, mais qui n'indiquent aucun saint qui ait vécu en Bretagne. Les seigneurs de Château-Giron, auprès de Rennes, se sont plu à porter ce nom, et à le faire porter à leur château. Le nom de S. Géréon a fini par prévaloir sur celui de Giron. Cette paroisse, qui était en même temps un prieuré, est maintenant supprimée.

* S. GLEN. Une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, située au pied de la montagne du Mené, porte le nom de S. Glen. Nous pensons que son patron est un saint religieux irlandais,

nommé dans les calendriers latins d'Ecosse, *S. Gallanus*. Il était disciple de S. Colomb, et partagea ses travaux pour la conversion des Pictes et des Scots. On dit qu'il mourut en 623. Sa fête se célébrait en Ecosse le 11 septembre, et en Angleterre le 7 décembre,

* S. GONLAY. Une paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, aujourd'hui supprimée, était désignée sous ce nom. Il est facile de voir que son patron était S. Gundlée, prince des Bretons méridionaux, époux de la bienheureuse Gladuse, fille de Brecan et sœur de S[te] Ninnoc. Gundlée, du consentement de son épouse, se retira du monde et vécut dans un ermitage. Sa mort arriva vers l'an 500. On trouve son nom, au 29 mars, dans le Martyrologe d'Angleterre. Voyez la Vie de S. Cado, son fils, que nous donnons dans notre premier tome.

S. GOAZEC. Ce saint donne son nom à une paroisse du diocèse de Quimper. C'est sans doute S. Goazac, en latin *Goasactus*, disciple de S. Patrice et évêque en Irlande, qui est patron de cette paroisse. Une chapelle, située dans celle de Plouinec, lui était aussi dédiée, et les marins la visitaient avec beaucoup de dévotion. Elle est maintenant en ruines. Le village voisin se nomme Poulgoazec.

S. GOUENO est le nom d'une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc. Il y a de l'apparence que c'est S. Goueznou, en latin *Goueznoveus*, dont nous donnons la Vie. Il est honoré comme évêque dans cette paroisse.

* S. GOUSTAN est le patron dont on a fait porter le nom à l'une des paroisses de la ville d'Auray, au diocèse de Vannes. Ce n'est pas tant comme un saint inconnu que nous le plaçons ici, que pour donner une preuve du culte rendu à S. Gulstan, dont nous parlons dans la Vie de S. Félix, abbé de Saint-Gildas de Rhuys.

* S. GOUVRY. Une trève de la paroisse de Rohan, dans le diocèse de Vannes, portait le nom de ce saint. Cette trève est aujourd'hui supprimée; mais l'église subsiste encore. Nous croyons que S. Gouvry, auquel on donne la qualité d'abbé, est le même que S. Guevroc ou Kirec, dont on peut voir la Vie dans notre ouvrage. Il est probable que les seigneurs de Rohan auront introduit le culte de ce saint du

pays de Léon, où ils avaient de grands biens dans les environs de la ville qui donnait le nom à leur duché.

S. GRAVÉ ne nous est connu que par la seule paroisse de son nom, qui est dans le diocèse de Vannes, auprès de Rochefort.

S. GUENGUENTON ou HINGUETEN, confesseur. Il n'est fait mention de ce saint qu'au seul calendrier de l'abbaye de Saint-Méen, qui marque sa fête au 10 mai, avec office de douze leçons, toutes du commun des confesseurs. Il paraît qu'il a été évêque de Vannes, et prédécesseur de S. Mériadec. On croit qu'il vivait dans le VIIe siècle. C'est sans doute le même que S. Ganton, qui donne son nom à une paroisse du diocèse de Rennes. (10 *mai.*)

S. GUENNAEL, deuxième du nom, tient la dix-huitième place dans le Catalogue fabuleux des évêques de Lexobie, prédécesseurs de S. Tugdual, donné par le P. Albert le Grand.

S. GUENNIN, évêque de Vannes. Le Propre de Vannes, imprimé en 1660, marque sa fête au 19 août, avec office semi-double. Albert le Grand, dans son Catalogue des évêques de Vannes, dit que S. Guennin fut le douzième évêque de cette ville, et mourut en 622. Dans le Propre de 1757, il n'a qu'une simple commémoraison sans leçon. (19 *août.*)

S. GUINOU est le nom d'une paroisse de l'ancien diocèse de Dol, et ce saint, qui nous est inconnu, est peut-être le même dont le nom a été donné à la paroisse de Pleu-Guenneud dans le même diocèse. Ne serait-il pas possible qu'on eût changé le nom de S. Winoc, prince breton, en celui de Guinou?

* S. GULIEN et S. GULCIEN. Une tradition locale porte que ces deux saints, qui sont honorés comme patrons à Jans, dans le diocèse de Nantes, étaient princes; qu'ils furent tués dans ce lieu, et jetés dans un puits qui se trouve sous le pavé de l'église paroissiale. Ils sont regardés comme martyrs. On ne dit rien de l'époque de leur mort, et l'histoire ne nous donne sur ce fait aucune lumière. Leur fête se célèbre le 17 août.

S. GUYOMART. Ce saint donne son nom à une paroisse

du diocèse actuel de Vannes. Il n'y reçoit aucun culte, et l'on dit seulement qu'il était évêque.

* S. HAMON. En 1456, les habitants de la paroisse de Plescop, dans le diocèse de Vannes, trouvèrent le corps de S. Hamon, chevalier breton, caché dans des broussailles. On le leva avec la plus grande solennité, et l'on bâtit dans ce lieu même une chapelle en son honneur. C'est tout ce que nous savons de ce saint.

S. HEHAN ou EHEN était le nom d'une famille noble du diocèse de Rennes, et ne paraît pas différent de celui de Thehan, qu'a porté une autre famille noble de la paroisse de Bois-Gervili dans l'ancien diocèse de Saint-Malo. S. Thehan est regardé comme le premier évêque de Londres. Il vivait vers la fin du second siècle. Sa fête est marquée au 30 novembre dans le Martyrologe anglais.

* S. HELLIER, solitaire dans l'île de Jersey, et martyr. Le Propre de l'Eglise de Rennes, imprimé en 1627, en marque la fête au 16 juillet; mais elle ne se célébrait que dans l'église paroissiale de Saint-Hellier aux fauxbourgs de Rennes. Dans le Bréviaire de 1787, sa fête est du rite semi-double, et étendue à tout le diocèse de Rennes. Ce saint n'est point né en Bretagne, et n'y a pas vécu ni n'y est pas mort; c'est ce motif qui nous empêche de donner sa Vie. Nous dirons seulement que le P. Ghesquière, un des derniers Bollandistes, ayant publié les *Acta sanctorum Belgii*, a consacré, dans le tom. 2e imprimé en 1784, in-4°, à la page 208, un article à S. Hellier, dans lequel on voit que ce saint était né à Tongres, dans le VIe siècle; que le compagnon de S. Marcou était S. Romard et non S. Domard, comme on lit dans le Bréviaire de Rennes, et que le corps de S. Hellier est perdu depuis longtemps. (16 *juillet.*)

S. HERMOEL est un saint anachorète qui ne nous est connu que par une chapelle dédiée en son honneur, dont il est parlé dans la Vie du P. Maunoir.

S. HINGUETEN fut le quinzième évêque de Vannes, selon le P. Du Paz, et le dix-huitième, selon le P. Albert le Grand, qui en fixe le décès à l'an 659. Voyez ce que nous en disons plus haut à l'article de saint Guenguenton.

S. HOUARDON ou *HORDEONIUS* fut le huitième évêque

de Léon, selon le P. Albert le Grand, qui met son décès en 650. Dans le Propre de Léon de 1736, sa fête est marquée au 24 novembre, et du rite double, mais sans aucune légende de sa vie.

S. IGNOROC, septième évêque de Vannes, selon le P. Du Paz, et treizième selon le P. Albert le Grand, qui en met le décès l'an 627. C'était apparemment ce saint qu'on honorait comme patron à Saint-Igneuc, ancienne paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, aujourd'hui supprimée. Il l'était aussi de l'église de Cesson, près de Saint-Brieuc; mais il a été remplacé dans cette dernière par S. Ignace, sans doute à cause de quelque ressemblance de nom. Le peuple appelle encore le patron de Cesson, S. Igneuc.

S. JEAN L'ABBÉ, ou *ALBIUS,* que le P. Albert le Grand, compte pour le douzième évêque de Rennes, décéda, selon lui, en 450: ce qui n'est pas sûr. Le P. Du Paz donne à ce saint le surnom de *le Blanc*, pour avoir confondu *Abbas* avec *Albus.*

S. JOAIRE. C'était le nom que portait l'un des cent gentilshommes de la reine Anne de Bretagne, en 1488. Ce pourrait bien être le même nom que celui de S. Jort, que portait une famille noble de Tréguier, mentionnée aux serments de fidélité de 1437. André Du Saussay, dans son Martyrologe, au 26 juillet, fait mention d'un S. Jorius, évêque, honoré à Béthune en Artois. L'abbé Chastelain dit que Joire n'est que le nom de Georges défiguré. (26 *juillet.*)

S. JUD, en latin *JUDUEUS*, a été le second abbé de Landevenec, s'il en faut croire Albert le Grand. Il y a plus d'apparence que ce ne fut que le quatrième abbé de cette maison, et que son vrai nom est *Judulus*, comme l'a remarqué D. Noël Mars, dans son Catalogue manuscrit des abbés de Landevenec, où il fait voir, par la Vie même de S. Guenael, donnée par le P. Albert le Grand, que le second abbé de Landevenec a été S. Guenael. Le Catalogue de Landevenec, donné par D. Taillandier, au 2ᵉ vol. de l'Histoire de Bretagne, ne fait aucune mention de cet abbé.

S. JUMAEL, selon le P. Albert le Grand, fut le septième évêque de Dol, et mourut en 678. Le P. Augustin Du Paz le met le sixième.

S. JUST, évêque. L'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine en marque la fête au 2 septembre, avec office de trois leçons. Le P. Albert le Grand, dans son Catalogue des évêques de Rennes, le compte le huitième, lui donne la qualité de martyr, et met son décès en l'an 180. Le P. Du Paz l'appelle Justin. Il y avait à Rennes une chapelle auprès de l'abbaye de Saint-Melaine, qui portait le nom de Saint-Just; et une paroisse de l'évêché de Vannes s'appelle aussi Saint-Just. (2 *septembre.*)

S. JUSTOK, vingtième évêque de Vannes, selon le P. Du Paz, et le vingt-septième selon le P. Albert le Grand, mourut, à ce que dit celui-ci, l'an 756.

* S. KIRIO. Une chapelle de la paroisse de Plougean, près de Morlaix, lui était dédiée; mais elle est maintenant en ruines. Ce saint en a une autre dans la paroisse de Plounerin; et, dans l'église paroissiale, il a une statue qui le représente en évêque, ou peut-être en abbé, car en Basse-Bretagne on donne souvent le même costume aux uns et aux autres. Nous sommes portés à croire que c'est S. Kirec, dont nous donnons la Vie, qu'on nomme S. Kirio à Plounerin.

Ste LANDOUENNE ou LOUÈVE. On honorait autrefois cette sainte dans l'église collégiale de Saint-Frambour de Senlis, où l'on conservait son corps. Elle y avait le titre de reine des Armoricains, et l'on en récitait l'office dans tout le diocèse, le 29 octobre; mais il paraît que ce culte avait cessé dès avant la révolution, car il n'est fait d'elle aucune mention dans le Bréviaire de Senlis de 1777.

S. LAUNEUC. Il y a une paroisse du diocèse de Dol, aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc, qui porte son nom. Peut-être n'est-il pas différent de celui de S. Leveneuc, qu'a porté une famille noble dont il est fait mention l'an 1426, dans les titres de Blain. C'est S. Lunaire, évêque, qu'on honore sous le nom de S. Launeuc dans la paroisse dont il est patron. (9 *juin.*)

S. LEONIUS, confesseur. L'ancien calendrier de l'Eglise de Saint-Brieuc en marque l'office à trois leçons, le 12 novembre. Il était patron d'une des anciennes paroisses de Melun, et y était honoré sous le nom de S. Liène, prêtre. (12 *novembre.*)

Ste LEUPHERINE nous est connue par le Cartulaire de Redon, qui nous apprend qu'un homme appelé Tethwiu avait donné à sa femme Argantan, à titre de propre ou d'héritage, la terre de Ran-Lowinid qu'il avait acquise, et qui était libre de toutes charges, excepté de six deniers qu'il fallait payer au monastère de Conoch, à la fête de Ste Leupherine; que depuis, Courant Monoch, fils de cette Argantan, donna cette terre aux religieux de Redon, et que cela fut confirmé par Sulmin, abbé de Sainte-Leupherine: d'où l'on peut inférer que cette sainte était patrone du monastère de Conoch. On trouve dans le Martyrologe anglais une sainte nommée en latin *Leofruna* ou *Leofrona*, abbesse d'un monastère dans l'île de Thunnet, et qui ayant été mise à mort par les Danois, en haine de la foi, est honorée comme martyre le 23 septembre; mais son martyre est postérieur à la donation ici mentionnée.

S. LIPHARD. Il y a une paroisse du diocèse de Nantes qui porte son nom. Le Martyrologe Romain fait mention, au 3 juin, de S. Liphard, prêtre et confesseur, dont la Vie a été donnée par Surius, et dont Trithème a parlé au troisième livre des hommes illustres de son ordre. Ce saint a vécu dans le pays d'Orléans, du temps de Clovis. Ce n'est peut-être pas lui qu'on honore dans le diocèse de Nantes; mais bien plutôt S. Liéphard, évêque de la Grande-Bretagne, massacré par des impies, en Picardie, dans le VIIe siècle, et dont la fête est marquée au 4 février. On lui donne le titre de martyr.

S. LIZ est le nom d'un sénéchal de Nantes, qui vivait en 1254, comme il paraît par les titres de l'abbaye de Meleray. Un homme du même nom fonda une chapelle à Nantes en 1374, comme il se voit aux titres de Blain. Le nom de S. Luz, que portait en 1420 un écuyer mentionné aux titres de Penthièvre, ne s'éloigne pas beaucoup de celui de S. Liz : c'est peut-être S. Lusor, enfant, honoré à Bourges.

* S. LOURMEL ou LORMEL. Il y a une église paroissiale du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à l'honneur de S. Lourmel. On y honore, comme patron, saint Lunaire, nommé aussi S. Léonor. Ainsi Lor est Léonor par abréviation, et *mel*, d'où l'on a fait *mael* et *moel*, signifie, dans l'an-

cienne langue irlandaise, à Seigneur et couronné, titre que les Irlandais, dit Colgan, ajoutaient par honneur au nom propre de plusieurs de leurs saints. Il ne faut pas être surpris que cet usage se retrouve en Armorique, ainsi que nous le voyons par les noms de quelques saints, tels que S. Hermoel, S. Armel, S. Primael, etc., puisque cet auteur assure avec raison que la langue de ces deux peuples était primitivement la même, et qu'on ne peut nier que leurs relations n'aient été autrefois fréquentes. *Moel* fait allusion à la tonsure cléricale des religieux bretons, qui se rasaient tout le sommet de la tête, et encore en bas-breton, *moal* est le mot dont on se sert pour désigner un homme chauve.

* S. LOUTHIERN, évêque. Son nom se trouve parmi les saints confesseurs dans des litanies anglaises du VIIe siècle, et ses reliques furent portées à Paris par Salvator, évêque d'Aleth en 965. C'est tout ce que nous savons de lui. Il ne paraît pas qu'il reçoive un culte public en Bretagne.

S. LUMINE. Auprès de Clisson, au diocèse de Nantes, il y a une paroisse qui porte le nom de ce saint, et sous ce nom on y honore S. Lubin, évêque de Chartres, en latin *Leobinus*.

S. MADEN est patron d'une paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Malo qui porte son nom. Peut-être ne faut-il pas chercher d'autre patron que lui, pour l'église paroissiale de Plu - Maudan, qui est du même diocèse. Cependant il y a un S. Maudan, abbé en Ecosse, qui vivait dans le VIe siècle, et est honoré le 4 février. Il y a aussi un saint évêque d'Ecosse du même nom, et qui est du IXe siècle. Sa fête se célèbre le 14 novembre. Il est probable que c'est le saint abbé qui est patron de Plu-Maudan et d'une petite paroisse, près de Loudéac, nommée Saint-Maudan.

S. MALGAULD, confesseur. L'ancien calendrier de l'abbaye de Saint-Méen marque la fête de ce saint au 24 septembre, et n'en fait que simple commémoraison. C'est apparemment de lui que vient le nom de la paroisse de Saint-Maulgand, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, et peut-être aussi celui de Ploé-Maugat, dans le même diocèse. S. Malgauld est sans doute le même que S. Madelgaire, surnommé Vincent, comte de Hainaut, dans le VIIe siècle, et fondateur de

l'abbayé de Soignies. L'antiquité de son culte en Bretagne prouve, contre Ghesquière, Bollandiste, qu'il était Irlandais de naissance, et non Belge; car les saints de la Belgique n'ont guère été connus des Bretons. (24 *septembre.*)

S. MARS, évêque de Nantes et confesseur. Il est parlé dans la Vie de S. Melaine de l'évêque S. Mars; et nous y renvoyons le lecteur. Bertrand d'Argentré prétend que c'est de Nantes qu'il a été évêque ; et pour le prouver, aussi bien que la noblesse de son extraction, et qu'il avait exercé des emplois de judicature avant que d'être évêque, il cite quatre vers de Venance Fortunat; mais ces quatre vers regardent uniquement Evemer, prédécesseur immédiat de S. Félix. Cet historien a donc manqué d'attention, quand il nous a donné pour l'éloge de S. Mars, ce qui n'a été dit qu'à l'honneur d'Evemer. Dans les anciens Catalogues des évêques de Nantes, on trouve au quatrième lieu un *Martius*, qui vivait au IVe siècle, et on n'y trouve point de *Marsus*. Le P. Le Cointe, illustre et savant annaliste, nous produit, sur l'an 530, un autre évêque de Nantes, du nom de *Marsus*, contre l'autorité des anciens Catalogues, qui sont cependant fort entiers. Il ajoute, sur l'autorité de Bollandus, que ce S. *Marsus* mourut le 11 octobre, et que ce laborieux compilateur avait promis d'en donner la Vie entre les autres saints du mois d'octobre. Nous n'avons point trouvé ce passage dans Bollandus au 6 janvier, où il parle de S. Melaine; il y a trois paroisses dans le diocèse de Nantes qui portent le nom de S. Mars : Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Mars-du-Désert, et Saint-Mars-de-Coutais. Il y en a d'autres en Anjou, dans le Maine et ailleurs , du nom de Saint-Mars. Le peuple confond quelquefois, dans la prononciation, S. Mars et S. Médard. C'est ainsi qu'on dit Saint-Mars-sur-Ille, en parlant d'une paroisse du diocèse de Rennes; mais ceux qui parlent et écrivent correctement disent et écrivent Saint-Médard-sur-Ille. Il faut néanmoins remarquer qu'on écrit plus souvent S. Mard en parlant de S. Médard, et que Travers ainsi que D. Taillandier font mention de Marcus ou Martius, comme cinquième évêque de Nantes. Il paraît que cet évêque a été honoré comme saint, et était le patron primitif des paroisses citées, auxquelles il a donné son nom. (11 *octobre.*)

S. MAYEC ou MAYEUC. Il y a dans le diocèse de Quimper,

aujourd'hui celui de Saint-Brieuc, une église paroissiale à laquelle on a donné le nom de S. Mayeuc. Ne serait-ce pas S. Mathieu, appelé en breton S. Mahé et S. Mazé, ou peut-être l'un des SS. Maidoc abbés en Irlande? On honore maintenant S. Mayeul, abbé de Cluni, comme patron de cette paroisse; mais nous doutons que son culte soit ancien en Bretagne.

S. MELDEOC a été le vingtième évêque de Vannes, selon le P. Albert le Grand, et est mort l'an 672, s'il en faut croire cet auteur, plus précis que sûr dans ses dates. Dans l'ancien Catalogue manuscrit des évêques de Vannes, copié à l'abbaye de Quimperlé par le P. Du Paz, S. Meldeoc est le quatorzième, et successeur immédiat de S. Meriadec, dont nous donnons la Vie.

S. MELEUC. Dans l'ancien diocèse de Dol il y avait une paroisse qui s'appelait Saint-Meleuc-des-Bois; dans celui de Tréguier il y a celle de Lan-Melec ou Lanvelec, et dans l'ancien diocèse de Saint-Malo il y a la paroisse de Plo-Meleuc. Celle de l'ancien diocèse de Dol portant aussi le nom de S. Méloir, il est bien à croire que c'est ce martyr qu'on y honore sous le nom de Meleuc, en latin *Melorus*.

S. MELLON, évêque et confesseur. L'ancien Calendrier de l'église de Léon marque sa fête au 22 octobre, avec office de neuf leçons. Nous n'osons dire positivement que ce soit le même que S. Mallon, sous le nom duquel il y a une église paroissiale dans l'ancien diocèse de Saint-Malo; la chose est d'autant plus présumable que l'ancienne abbaye de Coat-Malouen, en français forêt de Malouen, porte en latin le nom de *Silva Mellonis*. S. Mellon est honoré comme premier évêque de Rouen. (22 *octobre*.)

S. MERIN. Le nom de Lan-Merin, qui est une paroisse de l'ancien diocèse de Tréguier, aujourd'hui de Saint-Brieuc, nous met en droit de supposer qu'il y a eu un S. Merin. Le P. Ferrarius, dans son nouveau Catalogue des saints, fait mention de deux SS. Merin, l'un moine de S. Basile, et honoré en Ecosse le 6 février; l'autre abbé de Paslet, aussi en Ecosse, honoré le 15 septembre. (15 *septembre*.)

S. MERVON ou MERVEN. Une des paroisses de l'ancien diocèse de Dol porte le nom de ce saint. C'est le même apparemment que S. Mervé, dont une paroisse du diocèse de

Rennes a le nom. Nous ne connaissons que Ste Merve, dont le Martyrologe Anglais fait mention. Elle était d'Irlande, et vivait dans le ve siècle. L'aurait-on par ignorance prise pour un saint? Les étymologistes trouveront peut-être qu'il faut encore attribuer au même saint la paroisse de Ploé-Maorn ou Plou-Vorn, qui est dans l'ancien diocèse de Léon.

S. MESME, dont le nom latin doit être *Maximus*, est patron d'une paroisse du diocèse de Nantes, qui porte son nom. C'est sans doute S. Mesme de Chinon, confesseur, disciple de S. Martin, dont le Martyrologe Romain fait mention au 20 août.

S. MODERAN ou MEDERAN, selon le P. Du Paz, fut le premier évêque de Rennes, du temps de S. Julien du Mans et de S. Martial de Limoges, c'est-à-dire (conclut cet auteur) du temps des apôtres. Le P. Albert le Grand a trouvé ou inventé dix autres évêques avant S. Moderan, qu'il appelle premier du nom, pour le distinguer de celui dont nous donnons la Vie. Cet écrivain, qui n'hésite sur quoi que ce soit, commence l'épiscopat de S. Moderan Ier à l'an 358, et met son décès l'an 385, après lui avoir fait couronner l'année précédente, à Rennes, Conan Meriadec, roi de la Bretagne Armorique, à qui Sulpitius Gallus, commandant Romain, en avait rendu la capitale. André Du Saussay, dans son Martyrologe, met la fête de ce S. Moderan au 22 octobre. Il le confond avec l'autre Moderan.

* S. MOLFF. Dans le diocèse de Nantes il y a une paroisse qui porte le nom de S. Molff. On honore sous ce nom S. Médulphe, Ecossais, précepteur de S. Adhelm, évêque de Schiburn, et fondateur de l'abbaye de Malmesbury en Angleterre, au viie siècle. Sa fête est le 18 avril.

S. MOVAN, nom d'une famille noble dont il est fait mention dans les titres du château de Nantes, en 1260 et 1371. S. Movan était un saint abbé d'Ecosse, qui vivait dans le viie siècle. Il était patron de Kippau, où il avait gouverné un monastère. On lui attribue quelques ouvrages. On l'honorait le 8 septembre.

* S. NÉRIN. C'est le patron de la paroisse de Plounerin, an-

trefois du diocèse de Tréguier, aujourd'hui de celui de Saint-Brieuc. Il est honoré comme évêque, et sa fête se célèbre le troisième dimanche de mai. La tradition du pays porte qu'il vint dans cette paroisse et qu'il y mourut. On croit qu'il était de la Grande-Bretagne, et qu'il se réfugia en Armorique lors de l'invasion des Saxons; mais on n'a rien de certain touchant son histoire, et l'*Anglia sacra* de Warthon, ouvrage estimé, ne cite aucun évêque de ce nom.

S. NIEL, nom d'une famille noble de Lamballe, mentionnée aux serments de fidélité de l'an 1437. Un des disciples de S. Patrice d'Irlande portait le nom de Niel, et est honoré comme saint.

S. NINUÉE, *Ninueus*, nom d'une famille noble, honorée de la qualité de chevalier, et mentionnée au Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice en 1254. Il est à croire que ce saint est le même que S. Ninien, apôtre des Pictes, qui vivait dans le IVe siècle, et est honoré le 16 septembre; ou S. Nennius, un des apôtres des Scots, et qui vivait en 620.

S. NOAN, nom d'une famille noble de Lamballe, mentionnée aux serments de fidélité de l'an 1437.

* S. NOLF. Ce saint, qui a donné son nom à une paroisse du diocèse de Vannes, n'y est plus connu. Nous pensons que c'est S. Menou, évêque de Quimper, en latin *Menulphus*, duquel, en retranchant la première syllabe de son nom, on a fait Nolf, qui a été primitivement honoré dans cette paroisse.

* S. NORVAIS. Il était le titulaire d'une trève de la paroisse de Trezelan, dans l'ancien diocèse de Tréguier, aujourd'hui supprimée. On ne sait quel est ce saint; a moins que l'on ne veuille trouver de la ressemblance entre son nom et celui de saint *Nervus*, abbé de Melros en Ecosse, qui vivait dans le XIIe siècle, et dont la fête est le 14 avril.

* Ste NOYALE, vierge et martyre. Le Propre de Vannes, imprimé en 1660, marque une simple commémoraison de cette sainte au 6 juillet, et celui de 1757 n'en prescrit pas davantage. Il y a une foire fameuse en Bretagne qui porte le nom de cette même sainte, et s'appelle la foire de la Noyale. Quelques paroisses dans la province portent aussi son nom. Peut-être quelqu'un découvrira-t-il, avec le temps, que Ste Noyale en a été ou en doit être la patronne. Les Bol-

landistes ayant désiré de se procurer des renseignements sur l'histoire de cette sainte, qui ne leur était connue que de nom, ils s'adressèrent à leur confrère le P. Chomel, recteur du collége des Jésuites de Vannes. Celui-ci leur transmit une lettre qu'il avait reçue de M. de Bonetiez, curé de Pontivy, sous la date du 24 janvier 1719. Cette lettre dit en substance qu'on n'a aucune légende de la sainte; qu'on sait seulement par tradition qu'elle vint d'Angleterre en Bretagne avec sa nourrice; qu'elle eut la tête tranchée près de la chapelle du Bezo, non loin de Bignan, par l'ordre d'un tyran nommé Nizon ou Nizan, dont l'existence en Bretagne n'est attestée par aucun monument [1], et qu'elle porta sa tête entre ses mains jusqu'au lieu où est maintenant construite sa chapelle dans la paroisse de Noyal-Pontivy. Le même curé ajoute que cette chapelle est une des plus belles et des mieux ornées de la province; qu'il y a vu un vieux lutrin sur lequel était peinte l'histoire de la sainte martyre, avec des inscriptions en lettres gothiques. On donne à S[te] Noyale le surnom de *Guen*, mot breton qui signifie blanc et blanche; et on l'appelait, il y a un siècle, S[te] Noaluen: mais ce nom a été corrompu, et l'on dit maintenant S[te] Maluenne. Cette chapelle est un pèlerinage assez fréquenté, et le clergé de Noyal-Pontivy y fait l'office, chaque année, le jour de la Nativité de S. Jean-Baptiste. (6 *juillet.*)

S. ODILARD, décédé le 14 décembre, fut le vingt-huitième évêque de Nantes, selon le P. Augustin Du Paz, qui lui donne S. Gonhard pour troisième successeur. L'abbé Chastelain donne aussi le titre de saint à Odilard, qui vivait dans le IX[e] siècle; mais il ne paraît pas que cet évêque ait jamais été honoré d'un culte public dans son diocèse. (14 *septembre.*)

S. ONET. Il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Méen qui portait le nom de Saint-Onet. Dans le Calendrier manuscrit de cette abbaye il est marqué au 25 avril, jour de Saint-Marc, que le prieur de Saint-Onet, dans l'église duquel la procession de l'abbaye se rend, doit donner à dîner aux religieux, et deux brocs de vin au retour, à la croix du bourg de Saint-Onet. L'Église de ce prieuré est

[1] Il y a cependant quelques lieux dans la province qui portent ce nom, tels que la ville Nisan et Coatnisan.

maintenant une succursale du canton de Saint-Méen. On nomme le patron S. Onen, et sa statue le représente en abbé, quoiqu'il n'ait été, suivant la tradition, que simple religieux de l'abbaye de Saint-Méen. (27 *février.*)

Ste OPPORTUNE. Il y a une paroisse du diocèse de Nantes, dans le pays de Retz, qui porte son nom. C'est sans doute Ste Opportune, vierge, et abbesse de Montreuil (*Monasteriolensis*) en Normandie, honorée à Paris. Elle était sœur de S. Godegrand, évêque de Séez, et martyr dans le VIIIe siècle. (22 *avril.*)

S. OURHAN. Il y avait dans le diocèse de Vannes une église qui portait le nom de ce saint, et c'est tout ce que nous en pouvons dire, à moins de le confondre avec S. Oran, Irlandais, évêque de Carpentras dans le Ve siècle, dont le P. Ferrarius fait mention au 27 septembre, dans son nouveau Catalogue des saints. On se persuadera aisément que S. Uran, dont une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc portait le nom, n'est pas différent de S. Ourhan ou de S. Oran. Il y a aussi une paroisse du diocèse de Quimper, du nom de *Saint-Ourhan*, autrement Saint-Tourhan. Ce dernier est peut-être le saint abbé de Bancor en Irlande, nommé en latin *Toranannus*, et dont la fête est le 12 juin. Il vivait dans le VIIe siècle. (27 *septembre.*)

* Ste PAZANNE est patronne d'une paroisse du diocèse de Nantes, qui porte son nom. C'est une sainte vierge d'Espagne du VIIIe siècle, honorée en Poitou. Son nom est Persévérande ou Pécinne, et ses reliques étaient autrefois conservées à Saint-Quentin. C'est peut-être la même que Ste Pizher, dont le culte est établi dans le pays de Léon. (25 *juin.*)

* S. POTAN. Tout ce que nous pouvons dire de ce saint avec certitude, c'est qu'il y a une paroisse de son nom dans le diocèse de Saint-Brieuc. Un des disciples de S. Colomban portait le nom de Potentin, et est honoré comme saint. Il suivit son maître à Luxeu, en sortit avec lui, et l'accompagna en Armorique. Dempster ajoute qu'il établit près d'une ville de ce pays un monastère qu'il gouverna avec beaucoup de régularité, et qu'il florissait vers l'année 620. Nous avons vu autrefois la statue de S. Potan, qui se trouvait dans l'église de l'abbaye de Lantenac; il y était représenté en abbé.

Nous croyons que S. Potentin est bien celui qui a été primitivement honoré à Saint-Potan, parce que, malgré toutes nos recherches dans les Martyrologes les plus étendus, nous n'avons pu jamais découvrir ce dernier nom.

* S. PÉVER. On ne connaît rien de ce saint, qui donne son nom à une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc. Il y est honoré comme patron le sixième dimanche après Pâque, et son office est celui d'un saint pontife.

* S. QUÉMAU ou QUÉMEAU. Il est le patron d'une grande et très-antique chapelle de la paroisse de Tredrez dans le diocèse de Saint-Brieuc. Ce saint y est représenté en prêtre et tenant un calice entre les mains. Sa fête se célèbre le premier lundi de janvier. Nous pensons que S. Quémau n'est autre que S. Ké, au nom duquel on a ajouté l'épithète de *Moch*, commune en Irlande[1], et que, par la suite, on aura ainsi formé le nom de Quémau. Peut-être aussi S. Quemau serait-il S. Coeman, surnommé le Pèlerin, fils de Brecan et frère de Ste Ninnoc, et qui était honoré en Irlande le 3 novembre.

* S. QUIDI ou QUIDIC. Dans la paroisse de Saint-Caradec, aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc, autrefois de celui de Quimper, il y a une chapelle dédiée à S. Quidi, et on y solennise sa fête un dimanche d'août. Quel est ce saint? Est-ce S. Quinidiz, évêque de Vaison? Nous ne le croyons pas, attendu que le culte des saints étrangers au pays est peu répandu en Bretagne. Est-ce S. *Kinedus*, ermite écossais, puis abbé, qui vivait dans le VIe siècle, et qui passa d'Écosse dans le pays de Galles, où il se rendit célèbre par sa sainteté? Nous le pensons, sans oser l'affirmer. Il mourut en 529, le 1er août, et sa fête est marquée à ce jour dans le Martyrologe Anglais.

S. RIOCK, apparemment en latin *RIOCUS*, et le même que nous plaçons entre les disciples de S. Guénolé, était patron d'une paroisse de l'évêché de Saint-Brieuc, qui s'appelait autrefois Saint-Rieu; mais le nom de S. Rieul, premier évêque de Senlis, a prévalu, et c'est ce nom qu'elle porte maintenant. Il y a aussi dans le diocèse de Quimper une paroisse appelée Lan-Riec.

[1] Ce mot *moch* signifie *mon* en ancienne langue irlandaise; par respect et par affection, on l'ajoutait au nom propre de plusieur saints.

S. RIOTISME fut, selon le P. Du Paz, le troisième évêque de Rennes, du temps de Conan Meriadec, en 383. Selon le P. Albert le Grand, il ne fut que le dixième évêque de Rennes, et fut présenté par le roi Conan Meriadec au chapitre, qui l'élut en 386. Le P. Albert continue de nous apprendre que S. Riotisme présida aux états assemblés par Conan Meriadec; qu'il fut établi, par ce roi, chef de toute la justice de son royaume, et que ce saint évêque mourut l'an 392, après avoir enterré Conan Meriadec et couronné son fils, le roi Grallon. Mais on peut, sans crainte de se tromper, ne rien croire de tout ce récit.

S. RIVOAL. Une trève, aujourd'hui supprimée, de la paroisse de Braspars, du diocèse de Quimper, portait le nom de ce saint, qui était aussi patron de la paroisse de Trézelan, maintenant réunie à celle de Bégard. On ne le trouve dans aucun Martyrologe. Nous pensons que ce peut être Hoel Ier, roi des Bretons, nommé aussi Rioval, qui diffère peu de Rivoal, prince vertueux, époux de Ste Pompée, père de S. Tugdual et de S. Léonor, qui recevait dans ces deux églises un culte public, établi à une époque où l'Eglise était moins sévère qu'aujourd'hui sur ce point de discipline, et laissait plus facilement les fidèles honorer comme amis de Dieu ceux dont ils connaissaient la sainteté de la vie.

* S. ROLLAND. Le 13 octobre, l'église cathédrale de Léon faisait du rite double, jusqu'à la révolution, l'office d'un pontife de ce nom. Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver aucun S. Rolland évêque. Il y a eu à Dol un évêque nommé Rolland, qui avait été religieux du mont Saint-Michel, et qui mourut, dit Albert le Grand, en estime de sainteté en 1107. Il est probable que c'était à lui que l'église de Léon rendait un culte, qui ne paraît pas s'être étendu ailleurs.

* S. SALINIUS, évêque et confesseur. Il est fait mention de ce saint évêque dans l'ancien Calendrier de l'église de Saint-Brieuc, avec office de trois leçons, le 11 janvier. Il est très-probable que *Salinius* est une faute dans ce Bréviaire, où il s'en trouve plusieurs, et qu'il faut lire *Salvius,* saint évêque d'Amiens, dont le nom est le même jour dans le Martyrologe Romain.

S. SEGAL est le nom d'une paroisse du diocèse de Quimper. Nous ne doutons pas que ce ne soit S. Cedwal, roi des Saxons occidentaux dans la Grande-Bretagne, d'abord guerrier païen et ensuite fervent chrétien. On l'honore le 20 avril en Angleterre et en Bretagne.

S. SEGUELIN est le nom que portait une paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Malo. Il est à présumer que c'est S. *Segianus,* un des prêtres de l'Eglise d'Ecosse, dont il est parlé dans une lettre du pape Honorius Ier à l'Eglise de Bretagne, touchant la Pâque. Sa fête est le 10 juin.

S. SENNOUX est le patron d'une paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, aujourd'hui de celui de Rennes. (*Voyez* ci-dessus *Cennour.*)

S. SERVAN. Deux paroisses portent son nom, l'une auprès de Saint-Malo, et l'autre dans le diocèse de Vannes. C'est apparemment l'apôtre des îles Orcades, honoré autrefois, dans la principale de ces îles, d'un culte public, le 1er janvier, comme nous l'apprend le P. Ferrarius dans son Catalogue des saints; et il n'est pas surprenant que le nom et le culte de S. Servan aient passé dans la Bretagne Armorique. Mais ce qui doit plus surprendre, c'est qu'on ait abandonné à Saint-Servan, près de Saint-Malo, l'ancien patron, comme inconnu, pour prendre S. Servais, qu'on honore maintenant dans cette ville le 16 mai. S. Servan est invoqué dans les litanies anglaises du VIIe siècle.

* S. SOLAIN. L'auteur du Dictionnaire géographique de Bretagne donne le nom de Saint-Solemn à une paroisse qui était autrefois du diocèse de Dol, et qui est aujourd'hui réunie à celui de Saint-Brieuc. On pourrait en conclure que c'est le saint évêque de Chartres de ce nom qui est patron de cette paroisse. Nous ne le croyons pas, parce que le culte des saints de France, surtout de ceux qui n'avaient que peu de célébrité, n'était guère répandu en Bretagne. L'usage commun était de nommer la paroisse dont nous parlons, Saint-Solain, dont nous pensons que le patron primitif est *S. Solonius*, disciple de S. Pallade, apôtre des Scots, et qui lui rendit les derniers devoirs. Sa fête est marquée au 19 août.

* S. TARIEC. Près de Lannilis, dans le pays de Léon, il se

trouve une chapelle, aujourd'hui abandonnée, mais curieuse par quelques monuments qu'elle renferme. Elle est dédiée à S. Tariec. Ce saint ne reçoit aucun culte en Bretagne, et n'est guère connu que dans ce lieu. Nous croyons qu'il est le même que S. Darioc, fils d'une sœur de S. Patrice, et honoré en Irlande. On sait combien le D change facilement en T dans la langue bretonne, et réciproquement.

* S. TERNOC, évêque et confesseur. L'ancien Bréviaire de l'église de Léon, qui marque au 16 juillet la fête de S. Tenenan, ou Tinidor, évêque, avec office de neuf leçons, marque au 11 octobre une simple mémoire de S. Ternoc, évêque et confesseur. C'est ce qui nous empêche de les confondre ensemble, quoique le nom de Lan-Terneau, ou Landerneau, ville qu'on assure avoir S. Tenenan pour patron, approche plus de Ternoc que de Tinidor ou Tenenan. Nous ajouterons seulement qu'on honore en Irlande un évêque nommé Tigernoc ou Tigernac, qui est le même que S. Ternoc. Il fut, dans son enfance, enlevé par des pirates, avec un grand nombre de ses compatriotes, et transporté en Angleterre. Un roi de cette île le confia à Nennius, homme sage et vertueux, du monastère de Bosnat, qui l'éleva dans la piété. Après quelques années de séjour dans cette maison, Tigernoc fut pris de nouveau par des pirates français qui le conduisirent en Armorique, où il fut occupé à des travaux serviles. Délivré de sa captivité, par une protection particulière de Dieu, il retourna en Irlande, et dans la suite il fut malgré lui sacré évêque de Clogher. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il choisit pour demeure une petite cellule, et y passa le reste de ses jours, uniquement occupé de la prière et de la contemplation. Sa mort arriva en l'année 550. Si S. Tenenan est maintenant patron de Landerneau, ce changement n'a eu lieu que vers le milieu du XVII[e] siècle. Cette ville, qu'Albert le Grand nomme toujours Lan-Ternok, honorait encore S. Ternoc en cette qualité à l'époque où cet auteur écrivait. Sa fête est marquée au 5 avril dans le Martyrologe d'Irlande. (11 *octobre*.)

S. THEOGONOCUS, confesseur. L'ancien Bréviaire de Léon en marque la fête, avec office de neuf leçons, le 6 septembre. On pourrait croire que c'est son nom que porte la paroisse de Saint-Igneuc, ou Saint-Tigneuc, dans le diocèse

de Saint-Brieuc. (*Voyez* ci-dessus l'article de S. Ignoroc.) (6 *septembre*.)

* S. THONAN. Entre les disciples de S. Kilien, apôtre de Franconie, on trouve S. Thotnan ou Totnan-Dicle, qui partagea ses travaux, et reçut avec lui la couronne du martyre, en 688. Nous pensons que c'est ce même saint, dont la fête est le 8 juillet, qui donne son nom à la paroisse de Saint-Thonan, dans le diocèse de Quimper. Ces saints étant Irlandais, leur culte a sans doute passé de leur pays en Bretagne.

* Ste THUMETTE. L'église de Kerity-Penmarck est dédiée à cette sainte. M. de Fréminville, dans ses Antiquités du Finistère, se plaint de n'avoir trouvé ce nom nulle part. S'il avait consulté le Martyrologe d'Ecosse, de Dempster, il y aurait vu, au 21 octobre, *sancta Theomata,* d'où l'on a formé évidemment le nom de Thumette. Elle est regardée comme une des compagnes de Ste Ursule, dont nous ne donnons pas la Vie, parce qu'elle n'appartient point à la Petite-Bretagne, où elle est cependant honorée d'un culte très-ancien.

* S. TOUCHANT. Ce saint, Irlandais de nation, descendant du fameux Nial, fut père de plusieurs saints, et mourut religieux sous la discipline de S. Colomb. Il passa à la bienheureuse éternité vers 593. Il était patron d'une église ou chapelle du diocèse de Vannes.

S. TOUINIEN, confesseur. Ce saint nous paraît être un de ceux du nom d'Eugène dont l'Eglise d'Irlande conserve la mémoire. La raison que nous en donnons, c'est que Ste Eugénie, honorée dans la paroisse de Plouha, diocèse de Saint-Brieuc, est nommée en breton *santes Touin.* L'ancien Calendrier manuscrit de l'abbaye de Saint-Méen marque la fête de ce saint au 2 août, et lui donne huit leçons du commun des confesseurs. La raison pourquoi on ne lui donne pas les douze, c'est que les quatre autres sont pour S. Etienne, pape et martyr. Il n'est pas hors d'apparence que c'était de ce même S. Toüinien que portait le nom un petit monastère appelé Saint-Thoüi, qui, selon que le rapporte le Cartulaire de Redon, avait été donné au chanoine Winwethen, lequel, embrassant l'institut monastique à Redon, y unit ce bénéfice. C'est le même, sans doute, que le Cartulaire de Redon

appelle ailleurs *Sti. Toinanni Monasterium;* où le comte de Mathuedoi donna au monastère de Redon la moitié de la paroisse de Guiebri, ou Guipri, du temps de Bili, évêque de Vannes, dans le XI[e] siècle. Les Litanies anglaises du VIII[e] siècle font mention d'un S. Toninannus. Nous l'aurions confondu avec S. Tenenan, si la fête de S. Tenenan ne se célébrait le 16 juillet, et celle de S. Toüinien le 2 août.

* S. TOUREDEC. Une des paroisses du diocèse de Quimper porte le nom de ce saint. Il n'y a presque pas lieu de douter que ce ne soit un saint ermite nommé en latin *Torredus*, qui vivait dans l'île de Thannet, très-voisine du comté de Kent en Angleterre, et qui fut mis en fuite par les Danois en 870. Il était frère de S. Tancrède, à qui ces barbares firent dans ce même temps souffrir le martyre, et de S[te] Tona, qui était également solitaire dans la même île. Le roi Edgard fait un grand éloge de ces saints personnages dans une charte qu'il donna en faveur de Thannet en 974.

* S. TRIMOEL. C'est le nom que porte une paroisse du diocèse de Saint-Brieuc. Nous pensons que ce saint peut être le même que S. *Trianus*, Romain de naissance et compagnon des travaux de S. Patrice en Irlande, où il fut élevé à l'épiscopat. Sa fête est marquée au 23 mars. Il est à croire qu'on aura conservé seulement la première syllabe de son nom, et qu'on y aura ajouté l'épithète *mel,* par la raison que nous donnons à l'article de S. Lourmel.

S. TUGEAN. Dans la paroisse de Primelen, au diocèse de Quimper, il y a une chapelle dédiée à S. Tugean, solitaire de Bretagne, dont il a été parlé dans la Vie du P. Maunoir. Les fidèles y vont en pèlerinage. Ce saint est honoré aussi à Braspars, où on lui donne le titre d'abbé.

S. UGNAC, ou UNIAC. C'est le nom d'une des paroisses de l'ancien diocèse de Dol et d'un saint qui nous est absolument inconnu. Peut-être faut-il le confondre avec S. Igneuc, dont nous avons parlé à l'article de S. Theogonocus, aussi bien qu'avec celui qui est patron de la paroisse de Plou-Ignau, dans le diocèse de Tréguier, aujourd'hui dans celui de Quimper. (2 *août*.)

S. YDEUC. Il y avait dans l'ancien diocèse de Dol une pa-

roisse qui portait le nom de ce saint, qui n'est peut-être autre que S. Iltut, abbé, qui a, dit-on, vécu quelque temps à Dol et y est mort.

S. YGEAU, ou YGEAN, est le nom d'une ancienne église succursale dans le diocèse de Quimper.



LES VIES

DES

SAINTS DE BRETAGNE.

S. DONATIEN ET S. ROGATIEN,

FRÈRES, MARTYRS.

Tiré des Actes de leur martyre, publiés par le P. Ruinart. Voyez les Bollandistes au 24 mai, et les Bréviaires de Nantes, tant anciens que nouveaux.

L'AN 287 OU 288.

Nous ne pouvons commencer cette Histoire des saints de la province de Bretagne sous de plus heureux auspices, qu'en proposant à la piété des fidèles le martyre des deux frères Donatien et Rogatien, qui, les premiers dans le pays, ont répandu leur sang pour la foi chrétienne sous les empereurs romains, persécuteurs de l'Eglise. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la discussion du temps de leur mort; nous traiterons cette matière à part, et nous ferons voir que ces deux illustres saints ont souffert pour Jésus-Christ dès le commencement de l'empire de Dioclétien, comme l'a supposé le P. Ruinart, qui a publié leurs Actes, et non point l'an 303, comme l'a prétendu le cardinal Baronius. Nous nous contenterons de rapporter d'abord l'histoire de leur martyre et du culte qui leur est rendu.

Pendant que Dioclétien et Maximien gouvernaient l'Empire, et abandonnaient les Chrétiens à la cruauté de

ceux à qui ils avaient donné charge de les persécuter, ces deux empereurs envoyèrent au préfet des Gaules un édit, par lequel il lui était commandé de soumettre tout le monde au culte des dieux de l'Empire, surtout Jupiter et Apollon; de prometire des récompenses à ceux qui pratiqueraient religieusement les cérémonies païennes et qui offriraient des sacrifices aux dieux, et d'employer les tourments et le dernier supplice contre ceux qui persisteraient à confesser le nom de Christ, afin que la punition des plus opiniâtres retînt les autres dans le devoir.

Il y avait à Nantes un jeune homme, appelé Donatien, d'une naissance illustre[1], mais plus recommandable encore par sa foi. Cette vertu, jointe à un esprit mûr, modérait en

[1] La chronique de S. Brieuc assure que les deux saints étaient fils d'un prince armoricain. Ce nom d'Armoricain, qui veut dire habitant des bords de la petite mer, était celui que portaient les habitants du pays. Ils avaient été subjugués par Jules-César et étaient depuis cette époque restés soumis au gouvernement des Romains; mais ils conservèrent leurs mœurs et leur langue, qui était la celtique. Leur nom exprimait la situation de leur pays : car *ar mor*, en bas-breton, signifie la mer, et *moric*, ainsi que *mor bihan*, signifie petite mer, parce qu'en effet il se trouve en Bretagne plusieurs bras de mer qui semblent être autant de mers peu étendues. Les Armoricains avaient primitivement peuplé la partie méridionale de la Grande-Bretagne. Les Bretons insulaires ayant, par diverses causes, fait plusieurs transmigrations sur le continent, depuis l'an 383 jusqu'à la fin du VIIe siècle, ils se fixèrent dans l'Armorique, où il paraît qu'ils furent pendant quelque temps un peuple distinct de celui du pays, quoiqu'ils parlassent les uns et les autres le même langage. Ils finirent par s'unir ensemble et par se confondre. Depuis ce moment, le nom de Bretagne a prévalu sur celui d'Armorique. Pour les premiers siècles de notre histoire, nous nous servons ordinairement de ce dernier mot en parlant de la petite Bretagne, afin d'éviter la confusion que pourraient produire dans l'esprit du lecteur deux pays désignés sous le même nom.

« Quant au nom de Breton, il signifie la même chose que Picte. Les Pictes, dit D. Morice, n'étaient autres que des Bretons barbares qui habitaient la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, et qui n'avaient jamais été domptés par les Romains. Comme ils allaient presque nus, suivant l'usage des anciens Bretons, et qu'ils se peignaient le corps pour inspirer de la terreur à leurs ennemis, les Latins les appelaient *Picti*, c'est-à-dire hommes peints. »

lui la vivacité de la jeunesse; et, pénétré de la crainte de Dieu, il se conduisait en vieillard dans un âge où la raison n'est pas toujours parvenue à sa maturité. Dieu lui ayant fait la grâce de reconnaître la vanité des idoles et d'embrasser la foi catholique, il avait reçu le baptême; et, fortifié par les saints mystères, il publiait hautement le triomphe de Jésus-Christ, et répandait dans les cœurs des Gentils la semence divine qui avait si heureusement fructifié en lui.

Rogatien, son frère aîné, encore idolâtre, fut gagné à la foi chrétienne par Donatien, dans un temps où c'était exposer sa vie au péril le plus évident, que de faire profession d'une religion proscrite par les ordres des souverains. Mais cette considération ne put détourner Rogatien de céder aux attraits vainqueurs de la vérité; il se dévoua à la mort en même temps qu'au service de Jésus-Christ, et pour avoir la force de soutenir le combat dangereux où il voyait bien qu'il s'exposait, il demandait avec ardeur le sacrement de la régénération; mais *la fuite et l'absence du prêtre* [a], que les nouvelles de la persécution avaient chassé du pays, furent cause que Rogatien ne put être baptisé que dans son sang.

Sur ces entrefaites, un commissaire [1] des empereurs se rendit à Nantes muni de leur ordonnance, et fut reçu favorablement par la multitude idolâtre. Un des habitants lui parla de cette sorte : « Juge équitable et modéré! vous » venez fort à propos pour réduire au culte des dieux ceux » qui s'en sont écartés pour s'attacher à un homme que les » Juifs ont fait mourir en croix. Le premier d'entre eux » sur qui vous devez exercer votre sévérité, c'est Dona» tien, qui non-seulement s'est retiré du service qu'il doit » aux dieux, mais qui, par ses vains discours, a encore

[a] Sacerdotis absentia fugitiva. (*Act. SS. Don. et Rog.*)

[1] On croit que c'était Rictius-Varus, nommé communément Rictiovare, et fameux par ses cruautés envers les Chrétiens dans la Gaule belgique.

» séduit son frère : en sorte que l'un et l'autre méprisent » avec obstination les dieux immortels que les empereurs » invincibles adorent et qu'ils veulent qu'on adore par tout » l'univers. La propre confession des deux frères vous » convaincra, quand il vous plaira de les interroger, qu'on » ne les accuse point à faux. »

Le commissaire [a], irrité, fit amener Donatien devant lui, et commença ainsi son enquête : « J'apprends, Donatien, que non-seulement vous refusez, par une désobéissance criminelle, d'adorer Jupiter et Apollon, de » qui nous tenons la vie, mais encore que vous les déshonorez par des discours injurieux, et que, par une prétention extravagante, vous publiez qu'on ne peut être » sauvé qu'en croyant à la mort d'un homme qui a été » puni du supplice de la croix, au culte duquel vous es- » sayez d'engager tout le monde. » Donatien répondit : « Vous ne dites rien que de vrai : j'avoue que je voudrais » que tout le monde le servît ; car il n'y a que lui qui mé- » rite nos adorations. » Le commissaire dit : « Modérez- » vous là-dessus, et cessez de prêcher inutilement cette » vaine doctrine, sinon je vous ferai bientôt trouver la fin » de votre vie. » Donatien répondit : « Si la mort a quel- » que chose de terrible, ce n'est pas pour moi, c'est pour » vous que l'erreur et la fausse prévention engagent dans » les ténèbres, et empêchent d'ouvrir les yeux à la lumière » de la justice. » Le commissaire commanda que le saint fût enchaîné et jeté dans une prison, afin que la violence des tourments ébranlât le martyr et lui fît perdre la foi, ou du moins que son supplice détournât ceux qui en seraient les spectateurs, de croire en Jésus-Christ.

Rogatien fut amené au commissaire en présence du peuple, et le commissaire, voulant le gagner par la douceur, lui dit : « J'ai été informé, Rogatien, que vous vou-

[a] Les Actes l'appellent *Præses*.

» lez-vous abandonner inconsidérément le culte des dieux » qui ont daigné vous donner la vie, et orner votre esprit » de sagesse et de belles connaissances : j'ai honte pour » vous de voir que tant de choses que vous savez ne » vous empêchent pas de consentir à perdre l'esprit. » Prenez garde que, voulant ne confesser qu'un seul » Dieu, vous n'encouriez, à votre grand regret, la colère » de plusieurs autres. Mais comme vous n'êtes point en- » core souillé de je ne sais quel baptême, si l'obstination » n'a point encore endurci votre volonté, recevez les » biens et les honneurs que vous offrent la clémence des » empereurs et la bonté des dieux. » Rogatien répondit : « Je ne m'étonne pas que vous mettiez la clémence des » empereurs avant la bonté des dieux. Tout est perverti » dans votre esprit, quoique au reste vous ayez quelque » raison de donner le premier rang à des êtres vivants, » qui valent encore mieux que des dieux de fonte. Mais, » et vos dieux et vous, vous êtes également insensibles ; » eux, parce qu'ils sont de métal ou de pierre ; et vous, » parce que vous méritez de ressembler à ce que vous » adorez. » Le juge commanda que Rogatien fût jeté dans le même cachot où l'on avait mis celui dont il avait reçu cette doctrine extravagante, afin que le lendemain l'épée du bourreau vengeât et les dieux et les empereurs des mépris et des insultes de l'un et de l'autre.

Rogatien n'éprouvait qu'une peine, c'était d'avoir été prévenu par la persécution, avant qu'il eût reçu le baptême; mais la foi qu'il avait en Dieu lui fit espérer que le baiser de son frère lui tiendrait lieu du bain sacré. Donatien, informé de la peine de son frère, fit cette prière à Dieu : « Seigneur Jésus-Christ, auprès de qui les désirs » ont le même mérite que les œuvres, quand l'impuis- » sance absolue empêche les effets d'une volonté qui » vous est toute dévouée, accordez à votre serviteur Ro- » gatien que sa foi pure lui tienne lieu de baptême, et

» son sang d'onction sacrée, s'il arrive demain, par l'ob-
» stination du juge, que l'épée termine le cours de notre
» vie. » Ils passèrent l'un et l'autre la nuit à se fortifier par l'espérance de la couronne immortelle qui devait être le prix de leur confession.

Le lendemain le juge monta sur son tribunal; et ayant fait venir les deux frères, chargés de chaînes, il leur dit : « La sévérité dont je dois des exemples au pu-
» blic m'empêche désormais d'user avec vous de termes
» de douceur, puisque vous méprisez le culte des dieux
» immortels par ignorance, ou, ce qui est encore pis,
» que vous travaillez à le détruire, parce que vous vous
» croyez mieux instruits que nous. » Les martyrs lui répondirent : « Que votre science, qui est au-dessous
» de l'ignorance stupide, soit semblable à vos dieux que
» vous adorez dans des métaux qui n'ont aucun senti-
» ment. Nous sommes prêts à souffrir pour Jésus-Christ
» tout ce que la rage du bourreau sera capable d'in-
» venter; nous n'estimons pas que ce soit perdre la
» vie, que de la donner pour celui de qui nous l'avons
» reçue, et qui nous en rendra une autre infiniment
» plus heureuse. » Le juge, transporté de colère, ordonna que les deux frères fussent tourmentés et disloqués sur le chevalet, afin que, s'ils ne changeaient pas de résolution, ils eussent plus longtemps à souffrir, et qu'ensuite ils fussent décollés. Les ministres de sa fureur, cherchant à lui plaire par un excès de cruauté, après avoir tourmenté les martyrs, leur enfoncèrent une lance dans la gorge, ce qui n'avait point été ordonné, et puis leur coupèrent la tête. Ce fut ainsi que Donatien, après avoir gagné son frère à Jésus-Christ, eut la consolation de le voir répondre dignement à la grâce de sa vocation; que Rogatien, baptisé dans son sang, ne se montra pas inférieur à son frère, et que tous les deux remportèrent une illustre victoire, qui les unit à la troupe bienheureuse qui ne se

sépare jamais de l'Agneau immortel, auteur et consommateur de leur béatitude. Suivant l'opinion la plus suivie, leur martyre arriva en 287 ou 288.

Les corps des saints martyrs furent ensevelis auprès du lieu où ils avaient souffert la mort, et depuis placés dans un sépulcre que les Chrétiens leur édifièrent, au pied duquel plusieurs anciens évêques de Nantes ont voulu être enterrés. Autrefois un monument marquait la place précise où ils avaient souffert la mort. Les révolutionnaires l'ayant renversé, on y a planté deux croix en 1816, et placé une inscription qui rappelle le martyre des deux saints frères. Dès la fin du ve siècle on bâtit sur le tombeau des saints martyrs une belle église, qui fut d'abord possédée par les moines de Bourg-Dieu en Berri; ils la cédèrent ensuite, ou la rendirent aux chanoines de Nantes; et c'est maintenant une église paroissiale. Pendant la révolution elle fut en partie détruite. *Deux dames* pieuses la firent rétablir à leurs frais en 1806, et la rendirent au culte divin. Elle est située à l'une des extrémités de la ville et près de la grande route de Paris.

On attribue au duc Jean IV la fondation d'une autre église de Saint-Donatien et de Saint-Rogatien au faubourg de Saint-Clément de la ville de Nantes, et l'établissement de six chanoines pour y faire le service; mais on se trompe: cette fondation est du duc Jean III, qui la fit en 1325. François Ier, l'un de ses successeurs, au lieu de six chanoines ou chapelains, établit en ce même lieu une communauté de Chartreux l'an 1445. Cette église a été détruite pendant la révolution. Les Dames de la Visitation occupent maintenant les bâtiments de la Chartreuse. Les corps des deux saints furent levés de terre l'an 1145, par Albert, évêque d'Ostie, qui en fit la translation à l'église cathédrale de Nantes, en présence de Hugues, archevêque de Rouen[a], et de plusieurs autres prélats. Ces précieuses reliques sont

[a] *Ep. Hugonis Rotom. ad Albericum.* D'Acheri. Guibert, p. 690.

maintenant conservées dans l'église paroissiale, dédiée aux saints martyrs, et on les a renfermées dans deux belles châsses d'argent. Il ne reste que quelques ossements de chacun des deux corps. Une partie avait été portée à l'église cathédrale et y était conservée au-dessus des portes latérales du chœur. Ce trésor a été perdu pendant la révolution avec les autres reliques de la même église. La fête de ces deux saints se célébrait le 24 mai dans le diocèse de Nantes, avec octave, et jusqu'en 1804 elle a été chômée. Maintenant elle est transférée au dimanche dans l'octave de l'Ascension. On désigne souvent les deux saints sous le nom d'*Enfants Nantais*.

Le courage et la constance dans la foi dont les martyrs nous ont donné de si beaux exemples, doivent produire en nous autre chose qu'une admiration stérile. Si nous n'avons pas à confesser le nom de Jésus-Christ devant les tyrans, nous nous trouvons souvent dans l'obligation de ne pas en rougir devant un monde impie et persécuteur. Montrons que nous sommes les enfants des saints, en soutenant comme eux sans crainte les droits et les intérêts de cette religion divine qu'ils ont défendue jusqu'à l'effusion de leur sang, et comme eux aussi soyons disposés à tout souffrir, plutôt que de rien faire qui soit indigne du glorieux caractère de chrétien.

ÉCLAIRCISSEMENT

SUR LE TEMPS DU MARTYRE DE S. DONATIEN ET DE S. ROGATIEN.

Le cardinal Baronius, sans autre fondement que celui de la notion générale de la furieuse persécution que Dioclétien et Maximien firent aux Chrétiens au commencement du IVe siècle, a placé le martyre des deux saints Donatien et Rogatien dans l'année 303 de Jésus-Christ, et le P. Ruinart croit qu'ils ont souffert dès le commencement de l'empire de Dioclétien, sans nous en donnerno n

plus aucune raison ; car le passage de S. Ambroise, qu'il allègue pour appuyer ce sentiment, ne fait rien du tout au sujet, et est même plus contre lui que pour lui.

Son opinion est cependant la véritable. En voici la preuve, qui réglera à peu près le temps de la mort de ces deux saints. Tout le monde convient que Dioclétien ne fut fait empereur qu'au mois de septembre de l'an 284; que l'année suivante fut employée à faire la guerre à Carin, après la mort duquel, arrivée dans la Mœsie, où, dit-on, un officier de Dioclétien le poignarda, Dioclétien demeura seul maître de l'Empire; qu'il créa César Marc-Aurèle-Valère-Maximien-Hercule, et qu'il l'envoya dans les Gaules sur la fin de la même année; et qu'au premier jour de janvier de l'an 286 il l'associa à l'empire; que la faction des Bagaudes s'étant élevée dans les Gaules, sous la conduite de Salonin-Amand et de Pompone-Elien, obligea Maximien à marcher contre eux, aussitôt qu'il eut été nommé *César*; qu'il les défit entièrement durant le cours de cette même année 286; que dès ce temps-là les deux empereurs, voulant se rendre les dieux propices, excitèrent une cruelle persécution contre les Chrétiens, ennemis déclarés de leur culte ; que cette persécution, en laquelle il fut défendu d'acheter ni de vendre quoi que ce fût, qu'on n'eût auparavant offert de l'encens aux idoles, produisit un très-grand nombre de martyrs, premièrement à Rome, où S. Sébastien mourut glorieusement, et ensuite dans toutes les provinces de l'Empire; que Maximien, venu dans les Gaules, s'y montra plus particulièrement le persécuteur des fidèles, avant et après la victoire, dans sa route et dans le séjour qu'il fit en cette contrée, tandis que Dioclétien exerçait ailleurs sa fureur, parce que chacun d'eux s'était chargé de faire exécuter les édits qu'ils avaient donnés en commun, dans les pays où ils se trouveraient. Ce sont autant de faits constants, que personne ne révoque en doute. Il est encore très-as-

suré que Maximien ne retourna pas sitôt à Rome, puisqu'après la ruine entière du parti des Bagaudes, il défit encore les Bourguignons et les Allemands qui s'étaient répandus dans les provinces de deçà le Rhin; qu'il passa ce fleuve, et porta le fer et le feu dans le pays des ennemis, dont il ravagea plusieurs contrées; qu'il rétablit Génobaude, roi des Francs, que cette nation n'avait destitué que parce qu'il aimait la paix, et que Maximien promit sa protection à Atech ou Arech, autre roi de la même nation, qui était venu la lui demander et lui faire des soumissions. C'est de quoi Claude Mamertin loue Maximien dans le panégyrique qu'il prononça devant lui.

On dit donc qu'il y a toute apparence que Maurice et ses compagnons de la légion Thébéenne, martyrisés dans les Alpes, furent les premières victimes de la cruauté de Maximien lorsqu'il vint dans les Gaules, et qu'une infinité d'autres furent immolés après qu'il eut défait les Bagaudes, et pendant qu'il fit la guerre aux Bourguignons et aux Allemands [1]. Car son séjour en ces provinces fut très-funeste, ou plutôt très-favorable aux églises, qu'il enrichit d'un grand nombre de martyrs, entre lesquels on peut compter Géréon et ses trois cent dix-huit compagnons, qui souffrirent à Cologne; Cassius, Florent, Victor et quelques autres au même lieu; Just, à Louvres en Parisis; Fuscien et Victoric, à Amiens; Piat ou Piaton, à Tournai; Lucien, à Beauvais; Quentin, à Péronne [2]; Crespin et Crespinien, à Soissons; et généralement tout ce qu'il y a de martyrs marqués d'une manière indéterminée, sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, dans les Martyrologes des Gaules.

[1] De Rivaz, dans une excellente dissertation sur l'époque du martyre de la légion Thébéenne, prétend que cet événement n'arriva qu'en 303.

[2] Ou plutôt à *Augusta Veromanduorum*, ville ruinée, sur l'emplacement de laquelle est aujourd'hui la ville qui porte le nom du saint martyr.

Durant cette persécution, qui coûta beaucoup de sang à l'Église, et qui n'a pu commencer qu'en 287 et 288, Rictiovare, si fameux par sa cruauté, était président ou préfet de la Gaule Belgique, et l'on peut croire qu'il l'était aussi de la Celtique, puisque dans les Actes de nos deux saints on parle d'un *président;* car ce fut indubitablement dans ce temps-là qu'ils furent couronnés, et il faut assurément placer l'époque de leur martyre entre le commencement de 288 et la fin de 290. Comme il est même vraisemblable que les ministres de la cruauté des empereurs ne descendirent dans l'Armorique, la plus écartée des provinces, qu'après avoir exécuté leur commission dans les autres, il est à propos de rejeter le temps du martyre de ces deux saints vers la fin de la persécution, qui ne dura dans les Gaules, tout au plus, que jusqu'au commencement de l'an 291.

La raison qui prouve que la persécution finit dans toutes les Gaules cette année-là, c'est qu'après que Constance Chlore, père du grand Constantin, et Galère Maximien eurent été créés Césars, le 1er mars de la même année, et que l'Empire eut été divisé entre ces deux empereurs et les deux Césars nouvellement créés, tout ce qui est endeçà les Alpes fut du département de Constance, qui gouverna les Gaules avec tant de douceur, et fut si favorable aux fidèles, selon nos auteurs, que les païens ne purent jamais obtenir de lui la mort d'aucun Chrétien, quoique les trois autres princes, semblables à trois bêtes féroces, remplissent toutes les églises de sang et de carnage, dans les parties du monde qui dépendaient d'eux, Dioclétien dans l'Egypte et l'Orient, Maximien dans l'Afrique, et Galère dans l'Italie. Le seul mal que fit Constance, pour ne pas paraître mépriser entièrement les ordonnances des empereurs, fut de permettre qu'on renversât quelques-uns des lieux où les Chrétiens tenaient leurs assemblées, lieux qui pouvaient se rebâtir à peu de frais; mais il ne voulut

jamais souffrir qu'on fît mourir les hommes, qui sont les vrais temples de Dieu; de sorte que le feu de la persécution était allumé par tout le reste de la terre, pendant que *les Gaules seules étaient paisibles,* à l'ombre de ce bon prince. C'est ce que Lactance en dit: *Vexabatur universa terra, præter Gallias* [a].

Eusèbe confirme la même chose, mais en des termes encore plus expressifs, aux chapitres XIII, XV, XVI et XVII de la Vie de Constantin. « Pendant, dit-il, que les trois » autres princes souillaient les provinces de leur départe- » ment du sang des Chrétiens, à qui ils avaient déclaré » une espèce de guerre civile, quoique ceux-ci ne se dé- » fendissent que par leur patience; le seul Constance » maintint en paix, tout le temps de sa vie, les provinces » de son partage. Il permit même à tous d'adorer le vrai » Dieu à la manière des Chrétiens, et ne choisissait presque » personne que parmi eux pour les charges de sa maison. » Ce fameux historien est même allé jusque-là, que de mettre pour titre à l'un des chapitres que l'on vient de citer: *Du grand amour que Constance portait à Jésus-Christ,* et l'auteur y assure que Constance avait consacré toute sa famille au vrai Dieu, et que son palais avait plutôt l'air d'une église chrétienne que d'une cour d'empereur. Eusèbe repète en divers endroits que tous les sujets chrétiens de Constance vécurent toujours dans la paix et dans la tranquillité pendant tout le temps de son règne.

Comment s'imaginer, après cela, que Constance, qui gouverna souverainement les Gaules durant tout le reste de l'empire de Dioclétien, sans que celui-ci se mêlât en aucune manière de ce département, dont même il était fort éloigné, ait excité une persécution contre les Chrétiens, aussi violente que celle qui est dépeinte dans les Actes du martyre de nos deux saints? Ou si Constance a

[a] *Lact. de mort. persecut.* c. XV et XVI, edit. Baluzii.

eu *quelque* part à une semblable persécution, comment Eusèbe et Lactance ont-ils parlé, comme ils ont fait, de sa douceur et de son amour pour Jésus-Christ et pour les Chrétiens, pendant tout le cours de son gouvernement?

Si l'on ajoute à cela que lorsque les Donatistes, persuadés que toute l'Eglise était souillée, parce que partout, à ce qu'ils s'imaginaient, presque tous les Chrétiens étaient coupables d'avoir livré les Ecritures saintes aux idolâtres, ou d'avoir communiqué avec ceux qui les avaient livrées, ce qui leur faisait rejeter la promotion de Cécilien au siége épiscopal de Carthage,[1] comme irrégulière et illégitime ; ils demandèrent en cette occasion à l'empereur Constantin [a] qu'il leur donnât pour juges des évêques des Gaules, qui seuls s'étaient conservés purs et exempts de ce crime, parce que l'empereur Constance son père n'y avait jamais persécuté ni souffert qu'on y persécutât personne ; on aura dans ce fait une démonstration historique que S. Donatien et S. Rogatien n'ont point été martyrisés depuis l'an 291, qu'on peut nommer la paix des Eglises des Gaules, et par conséquent qu'ils ne l'ont pu être que dans le temps que Maximien, victorieux des Bagaudes et des Allemands, séjourna dans ce pays et y fit beaucoup de martyrs, c'est-à-dire depuis l'an 288 jusqu'à la fin de l'an 290, qu'il quitta les Gaules pour retourner à Rome.

Il se présente ici une autre question qui est de savoir s'il y avait un évêque à Nantes et un siége épiscopal, au temps du martyre des saints frères. On n'a rien qui puisse servir à éclaircir cette matière, que les Actes mêmes de leur martyre; et à l'égard de ce titre, qui est le seul qu'on ait, tout dépend de la signification qu'il faut donner au terme de *prêtre* dont s'est servi l'auteur. Le terme latin de *sacerdos*, qui est dans l'original, et qui à présent est équivo-

[a] *Optat. Milev. L.* 1 *de Schism. Donat.*

que en cette langue, l'était beaucoup moins, ou ne l'était point du tout aux premiers siècles de l'Eglise, car il signifiait presque toujours un *évêque,* et ne signifiait que très-rarement un simple *prêtre.* Mais qui sait si l'auteur de ces Actes a parlé dans toute l'exactitude du langage des premiers siècles? Et n'a-t-on pas sujet de croire le contraire, si l'on considère que toutes les circonstances du récit portent à croire que ce mot *sacerdos* signifie un simple *prêtre* en cette occasion, et par conséquent qu'il n'y avait encore qu'un simple prêtre dans la ville de Nantes, envoyé vraisemblablement par S. Gatien, évêque de Tours, prêcher l'Evangile dans une des villes les plus considérables de l'Armorique? *Rogatien,* disent ces Actes, *ne put recevoir le baptême ni le saint chrême, à cause de l'absence du prêtre que la persécution avait fait fuir.* Est-il donc croyable qu'un évêque fût venu et demeurât seul à Nantes, sans aucun prêtre, sans diacre, sans clergé; de sorte qu'en son absence il n'y eût aucun autre ministre qui pût baptiser un catéchumène qui désirait de tout son cœur cette grâce, et qui était sur le point de souffrir le martyre? Il est vrai que les évêques sont les principaux ministres de ce sacrement, et qu'ordinairement personne qu'eux ne baptisait dans les cérémonies solennelles, lorsque les Eglises furent formées. Mais Donatien, ancien Chrétien [a], pouvait-il ignorer que les prêtres sont, après les évêques, et dépendamment d'eux, les ministres du baptême, et après ceux-ci les diacres [a]? Et ne savait-il pas aussi que lorsqu'il y a du péril, on pouvait baptiser en tout temps, sans attendre les jours de solennité, dont la grâce ne dépend point?

D'où vient donc qu'en l'absence de ce prêtre timide,

[a] *Dandi baptismum jus habet summus sacerdos; de hinc presbyteri et diaconi.* (Tertul. l. de Bapt. ch. XVII.) — [b] *Omnis hora, omne tempus, habile baptismo.* Id. ibid. *Si de solemnitate interest, de gratia nihil refert.* Id. ibid.

Rogatien ne put être baptisé, sinon de ce qu'il n'y avait à Nantes aucun autre ministre de l'Eglise, que ce seul prêtre? ce qui ne serait pas arrivé, ce semble, si ce prêtre absent avait été un évêque qui eût déjà établi son siége, et eût des prêtres qui eussent pu suppléer en son absence à ses fonctions; comme nous voyons que S. Cyprien, obligé de prendre la fuite, avait pourtant des prêtres à Carthage qui y exécutaient ses ordres. Il ne paraît pas, à la vérité, que Donatien sût qu'un laïque peut aussi baptiser dans le besoin[a], puisqu'il ne se mit point en devoir de baptiser son frère, quelque pressante que fût la nécessité. Mais il y a bien de la différence entre un prêtre ou un diacre, et un laïque; et si l'on n'a pas de peine à comprendre qu'un laïque ait pu ignorer en ce temps-là qu'il lui fût permis de baptiser dans le besoin, on ne peut pas s'imaginer qu'il ait pu ne point savoir que les prêtres et les diacres ont droit et sont obligés de baptiser en l'absence de l'évêque. On ne veut pas dire pour cela qu'on ait jamais cru dans l'Eglise qu'un laïque ne pouvait pas conférer le baptême[a], comme Calvin l'infère d'un passage de S. Augustin mal entendu; l'on prétend seulement qu'on ne regarde pas ordinairement les laïques comme ministres des sacrements, au lieu que l'on considère toujours les prêtres et les diacres comme les ministres de l'Eglise par état, pour administrer ces secours spirituels.

En tout cas, il est indubitable, par ces Actes, que s'il y avait dès lors un évêque à Nantes, comme le terme latin *sacerdos* semble l'insinuer, il y avait très-peu de temps que Nantes avait ce bonheur, puisqu'il n'y avait presque point encore de fidèles et point du tout de clergé. Mais peut-être paraîtra-t-il plus probable à quelques-uns, que S. Clair n'y fut envoyé de Rome, et n'y vint établir son

[a] *Alioquin, et laïcis jus est baptizandi.* (Tertul. ibid.)— [b] *L.* 3 *contra Parmen.* c. XIII.

siége, que lorsqu'on sut que Constance permettait qu'on prêchât librement la foi de Jésus-Christ, et qu'avant cela, quelques prêtres seulement des diocèses voisins s'étaient mis en devoir de le faire.

S. CLAIR, PREMIER ÉVÊQUE DE NANTES.

IIIe SIÈCLE.

Les premiers Chrétiens, occupés à conserver leur foi pendant les persécutions, et à l'étendre, lorsque l'Eglise était en paix, ont peu écrit; c'est la raison pour laquelle on manque de détails sur la vie des hommes apostoliques qui ont fondé les plus anciennes Eglises de France. Mais quel besoin y avait-il que l'histoire s'occupât d'eux? Leurs œuvres ne les font-elles pas assez connaître? Des peuples barbares civilisés; de malheureux idolâtres devenus adorateurs du vrai Dieu; le sacrifice de l'agneau sans tache succédant à des sacrifices cruels, dans lesquels on immolait des victimes humaines; les vices les plus honteux faisant place aux vertus les plus pures et les plus parfaites; en un mot, le pays entièrement renouvelé : voilà quels ont été les travaux des premiers apôtres de nos provinces; travaux qui nous prouvent que ceux qui les ont entrepris étaient des hommes remplis de l'esprit de Dieu, et doués de toutes les qualités qui font les saints pasteurs; qu'ils joignaient à un zèle infatigable une conduite si réglée et si édifiante, qu'elle leur méritait et leur obtenait l'estime et la confiance des habitants des pays qu'ils évangélisaient. Voilà aussi ce qui doit nous rendre la mémoire de S. Clair très-vénérable, quoique l'histoire ne nous fournisse rien de bien certain à son sujet, si ce n'est sa qualité de premier évêque de Nantes, son culte et quelques translations de ses reliques. Quant au reste, les uns prétendent qu'il

a été envoyé par S. Lin, successeur de S. Pierre, prêcher la foi dans l'Armorique, et qu'il établit la religion chrétienne à Nantes, dans le même temps que Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie, fondait l'évêché de Lexobie à Coz-Gueaudet, depuis transféré à Tréguier; et les autres prétendent, avec plus de raison, que S. Clair n'est venu à Nantes que dans le même temps que S. Gatien fut envoyé à Tours, ou même un peu après, si S. Clair a reçu sa mission de l'évêque de Tours. Or ce ne fut point par les apôtres ni par leurs premiers successeurs que S. Gatien fut chargé de prêcher la foi en France; et le témoignage de Grégoire de Tours, l'un de ses successeurs, homme assez éclairé pour ne pas ignorer les antiquités de son Eglise, nous apprend que cette mission est fort postérieure aux temps apostoliques. Les seuls Actes de S. Clair que nous avons pu voir [1] disent simplement que ce saint apôtre de l'Armorique fut envoyé par le pontife romain, qui lui donna un des clous avec lesquels S. Pierre avait été attaché à la croix, celui qui avait percé sa main droite. Il y a bien de l'apparence que S. Clair, après avoir établi la religion chrétienne à Nantes et dans le comté, passa plus loin et fit les fonctions d'apôtre dans le territoire des cités voisines. On dit qu'il mourut à Reguiny, au diocèse de Vannes, le 1er octobre, et que son corps fut transféré de là à Nantes quelques siècles après sa mort. Mais quand les Normands commencèrent à ravager la Bretagne, le corps de S. Clair fut porté à Angers l'an 878, et déposé dans l'église de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Aubin, où on l'a conservé jusqu'à l'époque de la révolution [2], et où l'an 1070 on en fit une nouvelle translation au grand autel, le 25 octobre. L'Eglise de Nantes possédait le crâne de S. Clair; l'on montre quelques

[1] Ils étaient dans le Légendaire manuscrit de l'église de Tréguier, et ne favorisaient point les visions de nos auteurs bretons.

[2] Il était dans une châsse de vermeil, et placé près du maître-autel du côté de l'épître. Une chapelle de la même église était dédiée au saint pontife.

autres de ses reliques dans l'église paroissiale de Reguiny, dédiée au saint évêque, et son tombeau dans une chapelle construite dans le cimetière. On célèbre sa fête le 1er octobre à Angers et ailleurs; à Nantes, elle est fixée au 10 du même mois. C'est aussi à ce jour qu'elle est placée dans le Propre de Saint-Brieuc, et que les Bollandistes font mention du saint évêque. Les religieux de Saint-Aubin ajoutaient à cette fête celle de la translation le 25 octobre [1].

Qnand on considère le sort malheureux de nos ancêtres, avant qu'ils fussent éclairés de la lumière de la foi par la prédication des hommes apostoliques, qui, tels que S. Clair, ont les premiers annoncé le vrai Dieu aux peuples de la Bretagne, on ne saurait trop bénir le Seigneur qui nous a fait sortir des ténèbres et nous a rendus participants au royaume de son Fils bien-aimé. Ses dons les plus précieux de la grâce nous sont accordés ici-bas, et tous les biens de

[1] D. Lobineau n'ayant pas pris garde que l'ancien Bréviaire de Léon n'était autre que le Parisien accommodé à l'usage de cette Eglise, et ayant trouvé dans ce Bréviaire l'office d'un S. Clair, marqué au 4 novembre, il a cru que c'était de l'évêque de Nantes qu'il était question, et il le confond avec S. Clair, prêtre et martyr dans le Vexin. Il fait la même erreur en parlant des litanies des saints qui se trouvent dans l'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc, et prend pour le premier évêque de Nantes le saint martyr de ce nom qui y est invoqué. La qualité de martyr est aussi donnée à S. Clair dans les statuts de l'Eglise de Tulle de l'an 1320, et il y est dit en même temps que le corps de ce saint martyr y repose. L'acte d'une donation faite à cette Eglise, alors monastère, l'an 900, porte que les saints confesseurs Laud et Clair y étaient enterrés; et en 1486 on y établit, le 13 novembre, une confrérie en l'honneur et sous le nom de S. Clair. Il n'est dit en aucun de ces actes que S. Clair eût été évêque de Nantes, et tandis que la fête de S. Clair, évêque de Nantes, se célèbre en Bretagne le 10 octobre et à Angers le 1er, les anciens livres de l'Eglise de Tulle mettent le jour natal de leur S. Clair le 1er de juin, et celui de sa translation le 28 mai. Cependant Baluze, dans l'Histoire de Tulle, sa patrie, prétend que le S. Clair qu'on y révère est le premier évêque de Nantes, et qu'il faut que son corps ait été transporté d'Angers à Tulle. Les Bollandistes, qui ont examiné cette question dans leur cinquième tome d'octobre, regardent l'opinion de Baluze comme très-peu fondée.

la gloire nous sont promis pour l'éternité. Avantages inestimables! qui doivent nous faire comprendre le prix de la foi, et nous la rendre plus chère que toutes les richesses de la terre, que notre vie même.

S. SIMILIN, SIMILIEN ou SAMBIN,

ÉVÊQUE DE NANTES.

IVe SIÈCLE.

C'est avec raison que les continuateurs de Bollandus condamnent la témérité avec laquelle André de Saussay, dans son Martyrologe de France, et le P. Albert le Grand, dans ses Vies des saints de Bretagne, ont donné des conjectures pour des vérités constantes, et assuré positivement de S. Similien ce qu'ils n'auraient dû proposer, tout au plus, que comme des choses vraisemblables. Ils n'avaient pour guides que Grégoire de Tours et le Bréviaire de l'Eglise de Nantes, et ils devaient se contenir dans les bornes que leur prescrivaient ces originaux. Pour nous, nous ne donnerons ici que ce que nous avons puisé dans ces sources.

S. Similien, évêque de Nantes [a], après avoir gouverné son Eglise avec toute la vigilance et la fidélité d'un excellent pasteur, fut enterré par les Chrétiens dans le lieu où fut depuis bâtie une église qui porte son nom, et qui est, dit-on, située dans le lieu où l'on croit qu'il se retira au temps de la persécution de Dioclétien, et où il construisit un oratoire. Elle subsistait déjà du temps de Clovis Ier; et cela nous fait juger que S. Similien peut avoir vécu dans le IVe siècle. Les Barbares assiégèrent Nantes vers la fin de ce même siècle. Le siége avait déjà duré deux mois, lorsque, selon Grégoire de Tours [b], les peuples virent vers mi-

[a] *Breviar. Nannet.* — [b] *Greg. Tur. de Gloria mart.* c. LX.

nuit des hommes, habillés de blanc, sortir de la basilique des martyrs Donatien et Rogatien avec des cierges allumés, et une pareille troupe sortir de la basilique du grand confesseur l'évêque *Similin*. Ces deux troupes parurent se joindre, se saluer, prier ensemble, et puis se retirer chacune au lieu d'où elle était d'abord partie. Il pourrait bien se faire qu'il n'y eût pas de vision véritable, et que ce fussent effectivement deux processions qui unissaient leurs prières pour attirer le secours du Ciel. Quoi qu'il en soit, les Barbares prirent l'épouvante, et s'enfuirent avec tant de précipitation, que le lendemain matin il n'en demeura pas un seul au siége. La même vision produisit un autre effet sur celui qui commandait cette armée; il s'appelait Chilon, et n'était pas encore régénéré par l'eau et le Saint-Esprit. Touché intérieurement, il se convertit et reçut le baptême.

L'église de Saint-Similien fut depuis ruinée par les Normands, qui plusieurs fois ont pris et saccagé la ville de Nantes. Il y avait dans cette église un puits, où ils jetèrent le chef du saint évêque; depuis elle fut donnée en propre, par l'évêque Waltier, aux chanoines de Nantes, à condition qu'ils la répareraient. C'est apparemment à leurs soins qu'on est redevable de celle qui subsiste aujourd'hui, et qui a été considérablement agrandie et embellie en 1834. La fête de ce saint évêque est le 16 juin, et l'Eglise de Nantes la célèbre ce jour, remettant au 17 celle des saints martyrs Cyr et Julitte, qui se trouve aussi le 16.

Soit que l'on considère le fait rapporté par Grégoire de Tours comme une apparition véritable, ou comme une supplication publique, on y voit les heureux effets de la prière dans les temps de calamité. C'est à ce moyen que Judith engagea les habitants de Béthulie d'avoir recours dans le danger pressant qui les menaçait. Les peuples chrétiens en ont fait eux-mêmes la plus salutaire expé-

rience dans mille circonstances fâcheuses. Crions donc aussi avec confiance vers le Seigneur, lorsque nous sommes dans la tribulation.

---

* S. LUPIEN.

Tiré de Grégoire de Tours : De Gloria confessorum, *et des Bollandistes, tome 1er de juillet.*

IVe SIÈCLE.

Le pays de Retz, qui dépend maintenant du diocèse de Nantes, faisait primitivement partie de l'Aquitaine. Ayant été conquis par Erispoë, il fut uni au Poitou, duquel il a été ensuite détaché pour être joint à la Bretagne. Ratiasse, lieu aujourd'hui détruit et que la ville de Machecoul a remplacé, possédait, dès le IVe siècle, un tombeau qui fut longtemps célèbre ; c'était celui de S. Lupien. Ce serviteur de Dieu fut, dit-on, baptisé par l'illustre S. Hilaire, évêque de Poitiers, et mourut peu de jours après son baptême. Il avait sans doute reçu ce sacrement avec beaucoup de ferveur, et obtint en même temps une grande abondance de grâces; car le Seigneur se plut à manifester la sainteté de ce nouveau Chrétien par de nombreux miracles qui s'opérèrent à son sépulcre. Grégoire de Tours assure que les aveugles y recouvraient la vue, les paralytiques la faculté de marcher, et les sourds celle d'entendre. Les dévastations des Normands ont privé les fidèles des précieuses reliques de S. Lupien, et il n'est plus même honoré d'un culte public dans le diocèse de Nantes.

Quel bonheur pour un Chrétien de mourir sans avoir perdu la grâce de la régénération spirituelle, et de paraître devant le souverain juge avec l'innocence baptismale ! Cet inestimable avantage n'est ni apprécié ni même

connu d'un grand nombre d'infidèles disciples de Jésus-Christ; ils souillent par mille péchés leur âme qui avait été lavée dans son sang. Ah! s'ils voulaient comprendre leur malheur, combien ils le déploreraient! Cette douleur serait d'autant plus salutaire, qu'en la joignant au repentir de leurs fautes et à la ferme résolution de commencer une vie nouvelle, ils pourraient encore recouvrer l'amitié de Dieu; car la pénitence est un second baptême qui purifie l'homme et lui rend tous ses droits au royaume du ciel.

---

* S. SALOMON,

ROI DES ARMORICAINS ET MARTYR.

Tiré de l'Histoire de Bretagne de D. Morice, et du Propre de Vannes. Les écrivains antérieurs à D. Morice, tels que Albert le Grand, Lobineau et les Bollandistes, ont confondu ce saint avec un autre Salomon, troisième du nom, qui vivait dans le IXe *siècle, et ont appliqué à celui-ci une partie de l'histoire du premier, surtout pour ce qui regarde le culte rendu à ce prince.*

L'AN 434.

Conan Mériadec, premier roi des Bretons armoricains, eut un fils nommé Urbien ou Congar, auquel il survécut. Celui-ci avait épousé la fille d'un patrice romain, et de son mariage naquit, vers l'an 397, Salomon, qui succéda à son aïeul. Élevé dans une famille alliée à S. Patrice, et dont presque tous les membres sont honorés d'un culte public, le jeune prince reçut de bonne heure des leçons de piété, qu'il mit à profit pour sa sanctification, et bientôt il montra dans sa personne que les devoirs de Chrétien peuvent s'allier avec les obligations qu'impose un rang élevé dans la société. Monté sur le trône de Conan, il s'appliqua constamment à rendre heureux les peuples

qu'il gouvernait. En renouvelant avec l'empereur Valentinien III l'alliance faite précédemment par son aïeul avec Honorius, il assura la paix à son royaume. Dieu bénit l'union qu'il avait contractée avec une dame romaine. Audren, son successeur, Constantin, Renguilide, mère du célèbre S. Iltut, et S. Kebius [1], en furent les fruits : les deux derniers surtout prouvèrent par leurs vertus l'éducation solide que Salomon leur avait donnée.

La piété, qui est utile à tout, dit l'Apôtre, fait des souverains les pères de leurs sujets, les rend sensibles à leurs maux, et empressés à les en délivrer. Les Romains avaient établi en Bretagne la coutume barbare de vendre les enfants de ceux qui ne pouvaient payer au fisc les sommes qu'ils devaient pour les impôts. Ce prince abolit cet usage, et combattit avec le même zèle plusieurs abus qui s'étaient introduits dans son royaume. Il voyait surtout avec peine que les superstitions païennes n'étaient pas encore entièrement détruites ; aussi rendit-il plusieurs édits pour les proscrire. Tant de bienfaits auraient dû lui assurer l'affection de ses peuples, si les peuples étaient constamment justes envers leurs souverains ; mais ce ne sont pas toujours les meilleurs rois qui sont traités avec le plus d'équité par leurs sujets. Salomon en fit bientôt lui-même l'expérience. Il se trouvait dans un canton du pays de Léon, où est maintenant la paroisse de Ploudiri. Des séditieux, qui prirent pour prétexte leur attachement à leurs anciennes superstitions, se jetèrent sur lui, et le massacrèrent en l'année 434, qui était la quarante-deuxième de son âge et la treizième de son règne.

Dieu ne laissa pas impunie cette révolte et le crime

[1] S. Kebius, méprisant les honneurs de la terre, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Usserius dit qu'il fut sacré évêque par S. Hilaire, sans doute l'évêque d'Arles, car celui de Poitiers était mort depuis longtemps; qu'il passa dans la Grande-Bretagne, puis en Irlande, et que s'étant fixé dans l'île d'Anglesey, il y finit ses jours.

qu'elle avait produit. Valentinien, voulant venger la mort de son allié et châtier ces rebelles, envoya, sous le commandement de Litorius, une armée qui les extermina. Le corps du vertueux prince fut inhumé avec respect dans le lieu même où il avait perdu la vie, et qui depuis ce temps porte le nom de *Martyr Salomon* [1]. On y construisit une église, et ses reliques y étaient vénérées. Il est probable que ce sont celles de ce saint que possède depuis longtemps la ville de Pithiviers dans le diocèse d'Orléans, dont l'église paroissiale est dédiée à S. Salomon, roi de Bretagne; mais l'absence de toute légende et de tout autre monument du même genre dans cette église ne permet pas d'éclaircir ce fait historique. La cathédrale de Vannes conserve, dans un buste de bois doré, une petite portion des reliques du saint, et ce diocèse célèbre, du rite semi-double, sa fête le 25 juin. On l'honore comme martyr, suivant l'usage assez fréquent dans l'Eglise, de donner ce titre à ceux qui ont souffert la mort pour la justice. La même ville avait autrefois une paroisse du titre de Saint-Salomon; mais l'église en a été détruite pendant les troubles révolutionnaires. Une chapelle de l'ancienne cathédrale de Rennes était aussi dédiée au saint roi.

Les Chrétiens qui n'ont qu'une foi chancelante sont, en voyant un homme de bien tomber sous les coups des méchants, disposés à dire avec un prophète : Pourquoi, Seigneur, tous ceux qui violent votre loi, et qui agissent injustement, sont-ils si heureux? Le succès des trames de ces enfants de Bélial scandalise ces faibles Chrétiens. Ils ne songent pas que Dieu souffre ces prévarications pour montrer sa patience, et qu'il permet le mal dont ils se rendent coupables, pour purifier ses amis; mais le triomphe des impies n'est jamais que d'une courte durée : ils devraient se souvenir que le Tout-Puissant les brise bientôt dans sa colère, et qu'il assure aux justes un repos éternel.

[1] En breton *Merzer Salaun*.

* S. PATERN, PREMIER ÉVÊQUE DE VANNES,

NOMMÉ AUSSI S. PERN.

Tiré du Propre de cette Eglise, imprimé en 1757. Voy. *les Mémoires de D. Morice à la fin du tome* 1er *de son* Histoire de Bretagne.

VERS L'AN 448.

Patern[1], né vers le milieu du IVe siècle, dut le jour à des parents distingués par le rang qu'ils tenaient dans l'Armorique. Éclairé de bonne heure sur les dangers que la vertu court souvent au milieu du monde, il prit le parti de se retirer dans une solitude, afin d'y servir Dieu d'une manière plus parfaite. Sa vie austère et l'éclat de sa sainteté lui attirèrent plusieurs disciples, entre lesquels on remarque S. Patrice, apôtre d'Irlande, qui se joignit à lui, après avoir quitté l'école de S. Martin de Tours; et un autre Patern, qui devint son successeur sur le siége de Vannes, et dont la consécration fut l'occasion du concile tenu dans cette ville, en 465 ou 468, par S. Perpétue, évêque de Tours, et les autres évêques de la province[2].

* [1] Ou Tathée en breton, nom qui a la même signification que Patern et Patrice.

* [2] S. Patern, second du nom, imita les vertus de son saint prédécesseur, et fut lui-même en butte aux persécutions des méchants, qu'il supporta avec une grande patience. On ignore l'époque de sa mort, qui a dû arriver vers la fin du Ve siècle. Plusieurs le confondent avec S. Patern-Tathée et l'honorent le même jour. Les rédacteurs des Propres de Léon et de Quimper ont commis cette erreur. (*Voyez* le Propre de Saint-Malo, qui est plus exact.) D'autres, avec un troisième Patern, dont parle Ussérius dans ses Antiquités, et qui n'a vécu que dans le VIe siècle. Ce troisième S. Patern était Armoricain, fils de Petran, qui, voulant travailler uniquement à sa perfection, quitta son épouse et son fils pour embrasser l'état religieux en Irlande. Lorsque Patern fut adolescent, il alla rejoindre son père, et devint dans la suite supérieur des religieux de la

Conan Mériadec, prince breton insulaire, après avoir suivi la fortune du tyran Maxime, et combattu sous ses drapeaux, fut établi par lui gouverneur de la Bretagne Armorique, et confirmé ensuite dans cette dignité par l'empereur Théodose, après la mort de cet usurpateur[1]. Devenu, plus tard, souverain du pays qu'il gouvernait, il ne voulut pas laisser sans siége épiscopal une cité aussi antique et aussi célèbre que celle de Vannes. Il en fonda donc un, et Patern fut appelé à le remplir. Le saint solitaire, en se voyant pasteur des âmes, ne retrancha rien de ses austérités; au contraire, il se livra avec plus de ferveur à la prière, à la pratique du jeûne et des veilles. Aux belles qualités qu'on avait admirées en lui jusqu'alors, il joignit une ardente charité envers les pauvres et les étrangers qui réclamaient de lui l'hospitalité. Les miracles qu'il opérait, soit en délivrant les possédés, soit en guérissant les malades, contribuèrent puissamment à mettre en honneur la piété chrétienne. Mais une vertu si pure devait être éprouvée dans le creuset des tribulations; un disciple si fidèle de Jésus-Christ devait acquérir une ressemblance plus parfaite avec son maître, en souffrant, comme le Sauveur, les effets de l'injustice des hommes et de leur jalousie. Il semblait que la sainteté de Patern fît ombrage à de mauvais Chrétiens, qui en étaient les témoins, et qui ne voulaient pas en être les imitateurs. Aussi le persécutaient-ils

contrée qu'il habitait. Il fonda un monastère célèbre et connu sous le nom de *Lan-Patern-Vaur*. Revenu ensuite en Armorique, on croit qu'il devint évêque de Vannes; mais on n'a guère sur ce fait que le témoignage d'Ussérius, qui paraît s'être trompé.

* [1] C'est de cette époque que date la première des transmigrations des Bretons insulaires, qui continuèrent dans les siècles suivants. Conan avait passé la mer avec des troupes nombreuses qui n'eurent pas la liberté de retourner dans leur patrie. Les soldats furent obligés de se fixer dans la Petite-Bretagne, et acquirent le surnom de *Lètes*, que les Romains donnaient aux peuples transférés d'un pays dans un autre. C'est de là qu'est venu le nom de Létanie ou Létavie employé par quelques historiens pour désigner l'Armorique.

en toute rencontre. Le saint prélat n'opposa pendant longtemps qu'une douceur constante et une patience invincible à la malice de ses persécuteurs; mais enfin, voyant que sa présence à Vannes ne faisait que les aigrir davantage contre lui, et que son Église ne pouvait jouir de la paix, il suivit le précepte de l'Évangile, se retira de sa ville épiscopale, et rentra dans son ermitage, afin de se consoler avec Dieu de l'injustice des hommes. Il y passa le reste de ses jours; et, autant usé par ses austérités que cassé par la vieillesse, il y rendit son âme à Dieu, vers l'année 448, étant âgé de quatre-vingt-dix ans.

Le corps du saint évêque fut inhumé dans le lieu même où il était mort, et bientôt les miracles qui s'opérèrent à son tombeau firent connaître son pouvoir dans le ciel. Les Vannetais, affligés d'une sécheresse qui durait depuis trois ans, comprirent alors qu'ils avaient éloigné d'eux celui qu'ils auraient dû regarder comme leur protecteur auprès de Dieu. Le désir de posséder sa dépouille mortelle les porta à faire des démarches pour l'obtenir; elle leur fut accordée, et dès qu'elle entra dans la ville de Vannes, une pluie abondante vint mettre fin à une calamité qui les désolait. C'est de cette circonstance qu'est venu l'usage d'invoquer S. Patern dans les temps de sécheresse. On ne tarda point à élever une église en son honneur; et l'un des principaux habitants, qui avait autrefois refusé au saint le terrain nécessaire pour en construire une, le donna volontiers alors. Cette église fut longtemps dépositaire des reliques de son saint patron : mais, lorsque les ravages des Normands en France, au IXe siècle, firent craindre qu'elles ne fussent profanées, on les emporta hors de Bretagne, et les religieux de Marmoutier les eurent, dit-on, en garde pendant quelque temps. Elles furent ensuite, vers l'an 1000, transférés à l'abbaye nouvellement fondée à Issoudun, puis placées dans l'église d'un prieuré qui por-

tait le nom du saint évêque et dépendait de cette abbaye. Jusqu'à la révolution, elles y ont été conservées dans un tombeau en pierre, élevé sur quatre piliers. Le chef et l'un des bras étaient dans des reliquaires séparés, et on les portait en procession. Lors de la suppression des ordres religieux, l'église du prieuré de Saint-Patern fut fermée, et ses reliques déposées dans celle de Saint-Cyr d'Issoudun, où bientôt elles devinrent la proie des révolutionnaires, qui les dispersèrent. Des personnes pieuses sauvèrent quelques débris du chef, et le bras entier, qu'on expose encore aux fêtes solennelles. L'église paroissiale de Saint-Patern, à Vannes, possède une petite partie du crâne de son patron, enchâssée dans un buste en bois peint.

L'Eglise de Vannes honore son premier évêque le 16 avril, et fait le 21 mai la fête de la translation de ses reliques. L'office de S. Patern est inséré dans les Propres de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Quimper, Dol et Léon; son nom se trouve dans des Litanies anglaises du VII[e] siècle, publiées par Mabillon dans ses Analectes [1]. La paroisse de Saint-Pern, dans le diocèse de Rennes, le vénère comme son patron.

Tel est souvent le sort de la vertu ici-bas : elle inspire de la haine aux méchants, qui ne peuvent pas plus souffrir son éclat, que certains yeux malades ne supportent les rayons du soleil. Que faire alors? suivre le précepte de l'Evangile, qui nous dit que lorsqu'on nous persécute dans une ville, nous devons fuir dans une autre; plaindre le sort des persécuteurs, qui sont encore plus malheureux que leurs victimes : car il vaut bien mieux souffrir le

* [1] Le lecteur verra sans doute avec intérêt un extrait de ces Litanies anglaises, qui remontent au VII[e] siècle, et que D. Mabillon a publiées dans ses *Vetera analecta,* tom. 2 de la première édition. Il les a tirées d'un ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Remi de Reims. Notre extrait contient les saints de Bretagne, et peut-être

mal que de le faire; se réjouir d'être trouvé digne d'avoir quelques maux à endurer pour la justice, et se consoler par la pensée du bonheur éternel que Notre-Seigneur a promis à ceux qui sont persécutés pour sa cause.

S. GUIGNER, MARTYR, AUTREMENT S. FINGAR.

On trouve les Actes de S. Guigner dans les œuvres de S. Anselme, archevêque de Cantorbéry, même dans la dernière édition de ce saint docteur donnée par le P. Gerberon; mais Alban Butler les regarde comme faussement attribués à S. Anselme. On y lit en effet des prodiges très-peu croyables, et qui ne peuvent guère être admis par un écrivain judicieux.

VERS L'AN 455.

Fingar, autrement Guigner, dont on a tort de faire deux personnes différentes, contre la foi des Actes, qui

quelques autres, mais qui sont maintenant tout à fait inconnus. C'est une preuve de l'antiquité du culte rendu à ces saints.

Entre les martyrs.

S. Donatiane.
S. Rogatiane.
S. Dremore.

Entre les confesseurs.

S. Samson.
S. Brioce.
S. Melore *.
S. Branwalatre.
S. Patrici.
S. Carnache.
S. Gilda.
S. Paterne.
S. Petrane.
S. Guinwaloee.
S. Courentine.
S. Citawe.
S. Serwane.
S. Guiniawe.
S. Tutwale.
S. Paule.
S. Judicaile.
S. Mevinne.
S. Guoidwale.
S. Dircille.
S. Bachla.
S. Rawele.
S. Raçate.
S. Loutierne.
S. Riacate.
S. Toninnane.

Entre les vierges et saintes femmes.

Ste Ninoca.
Ste Ticiawa.
Ste Trifina.

* Ce S. Melore, placé parmi les confesseurs, est un évêque de la Grande-Bretagne, différent de S. Meloir, prince breton, dont la mort est d'une époque postérieure à celle à laquelle ces Litanies ont été écrites.

donnent ces deux noms à la même personne, était fils de Clyton, un des rois d'Hibernie, à qui S. Patrice alla prêcher l'Evangile ; le respect que le jeune prince montra, dans une assemblée générale, pour ce saint missionnaire, méprisé de tous les autres rois et seigneurs de l'île, et l'empressement avec lequel il embrassa la foi, portèrent son père à le chasser de ses Etats, comme ennemi de sa personne et de ses dieux. Guigner se réfugia, avec une troupe d'amis, Chrétiens comme lui, dans l'Armorique. Audren, qui régnait alors dans ce pays, lui fit un accueil favorable, et lui donna des terres pour ses compagnons et pour lui ; il y vécut dans les exercices de la vie religieuse pendant quelques années, en imitant, autant qu'il lui était possible, la vie de S. Patrice son maître. Le désir qu'il éprouvait de ne s'occuper que de Dieu seul le porta à se séparer de ses compagnons, et à se retirer dans une caverne, où il passait tout son temps à méditer les vérités éternelles, et ne se nourrissait que de glands. Etant retourné ensuite dans son pays, avec le dessein de convertir à Jésus-Christ ses compatriotes, il y refusa la couronne que la mort venait d'enlever à son père, et que ses sujets, convertis pendant son absence par S. Patrice, lui présentaient avec un empressement qui marquait bien que ceux qui professent la véritable foi ne manquent jamais de fidélité à leurs souverains légitimes. L'amour de la retraite et de la vie contemplative porta Guigner à quitter une seconde fois son pays, en compagnie de plus de sept cents personnes, dn nombre desquelles étaient sept évêques, et de sa sœur Piale, aussi humble et aussi détachée du monde que lui. Le but que cette sainte troupe se proposait, était d'annoncer l'Evangile aux Saxons qui s'étaient établis dans une partie de la Grande-Bretagne, et suivaient les erreurs du paganisme. Etant arrivés dans la Cornouaille insulaire, S. Guigner et ses compagnons n'eurent pas plutôt manifesté leurs intentions, que Théo-

doric ou plutôt Thewdric, prince breton, rassembla ses soldats, et fondit sur eux avec tant de fureur qu'il les fit tous massacrer. Ce carnage fut, dit-on, uniquement l'effet de la haine que les Bretons avaient contre les Irlandais, sans que la religion y ait eu nulle part. Cependant, comme la mort de ces saints personnages était très-injuste, on les a toujours honorés comme martyrs. S. Guigner, qui n'avait cessé d'exhorter les siens à souffrir le trépas avec patience, eut lui-même la tête tranchée après eux. Cet événement arriva vers l'an 455.

On fait mémoire de S. Guigner dans le pays de Léon, dans la paroisse de Ploudiri, où il est patron de la trève ou église succursale de Loc-Equiner, ainsi appelée de son nom. Une chapelle de l'église cathédrale de Vannes l'a aussi pour patron, et le diocèse en fait l'office double le 14 décembre, avec les leçons du second nocturne propres. Ce saint est le patron de la paroisse de Pluvigner dans le diocèse de Vannes; peut-être fut-ce dans ce lieu qu'il se retira la première fois. L'église paroissiale conserve une partie de ses reliques. On y voit aussi sa statue, qui le représente habillé à la française, ce qui ne laisse pas que de faire un contre-sens assez singulier.

Les mondains, qui croient que le véritable bonheur peut se trouver sur la terre, sont quelquefois étonnés de ne pas voir Dieu donner à ses amis toutes les consolations d'ici-bas, et permettre au contraire qu'ils deviennent, comme S. Guigner, les victimes de la fureur des méchants. C'est une grande erreur, de penser qu'on puisse trouver et goûter dans ce monde la félicité parfaite. C'est un grand bien que le bonheur, disait S. Augustin; mais il a une région qui lui est propre, et ce n'est pas celle-ci. Jésus-Christ est descendu de la région du bonheur, et il n'a plus trouvé le bonheur sur la terre; il a été moqué, injurié, enchaîné, flagellé, souffleté, couvert de

crachats, couronné d'épines, attaché à la croix; enfin ce maître de toutes choses a été soumis à la mort. O homme, qui n'es que l'esclave, pourquoi cherches-tu donc le bonheur dans une région où le maître n'a trouvé que la mort?

S. CORENTIN, PREMIER ÉVÊQUE DE QUIMPER.

Il ne paraît pas que la Vie de S. Corentin ait été écrite par aucun de ses contemporains; mais nous avons la tradition la plus respectable et la mieux établie, qui nous fait connaître les principaux traits de l'histoire de ce saint évêque et l'époque à laquelle il a vécu. Cette tradition s'est conservée surtout dans les plus anciens Bréviaires de la province, qui renferment des leçons propres du saint, tels que celui de Léon de 1516, *celui de Saint-Brieuc, et un autre de Nantes de* 1556. *On en trouve également dans plusieurs des Propres imprimés pendant le* XVIIIe *siècle. On ne doit donc pas s'en rapporter sur ce point à Tillemont, Baillet, Alban Butler, et à quelques autres écrivains, qui, étant étrangers à la Bretagne, et n'ayant pu puiser aux sources que nous indiquons ici, ont trop légèrement assuré qu'on ne connaissait rien de la vie de S. Corentin. Pour se convaincre du contraire, il faut surtout consulter les Mémoires sur l'origine des Bretons armoricains, n°* 23, *et la* 19e *note sur l'Histoire de Bretagne, par D. Morice, tom.* 1er *de son Histoire.*

VERS L'AN 460.

Le temps du roi Grallon[1] fut illustré par le concours d'un grand nombre de saints que ce religieux prince fa-

* [1] Grallon, surnommé Mur ou le Grand, fut d'abord comte de Cornouaille, et devint ensuite roi de ce pays. On croit qu'il naquit vers l'an 365, qu'il épousa une sœur de S. Patrice, et qu'étant devenu beau-frère de Conan Mériadec, qui avait épousé Darerea, autre sœur du même saint, il passa en Armorique avec ce prince vers l'an 383; qu'il fut d'abord comte de Cornouaille, puis roi de cette contrée en 434, et qu'il mourut en 445. D. Lobineau n'ayant pas été bien fixé sur ces faits, ne parle de Grallon que sur le ton du doute, et ne sait quel titre lui donner. Ce prince fut inhumé à Landevenec, et l'on y voyait encore au commencement de ce siècle son tombeau, qui se trouvait dans une chapelle basse.

vorisa, et à quelques-uns desquels il donna généreusement de grands biens. Corentin est le plus renommé de tous; c'est lui que le diocèse de Quimper révère comme le premier évêque de Cornouaille, dont la capitale se nomme, par respect pour sa mémoire, *Quimper-Corentin*.

Il était fils d'un seigneur breton, du nombre de ceux qui avaient passé de la Grande-Bretagne en Armorique. Ses parents, qui étaient fort pieux, l'appliquèrent de bonne heure aux études. Il fit en très-peu de temps de grands progrès dans les bonnes lettres, et plus encore dans la science des saints. Ce fut pour travailler à sa perfection avec de plus soin qu'il se retira dans une solitude de la paroisse de Plomodiern, où il passa plusieurs années à méditer continuellement la sainte Ecriture, et à pratiquer avec beaucoup de ferveur tous les exercices des solitaires les plus mortifiés. On raconte qu'étant allé voir un autre saint ermite, son voisin, nommé Primaël [1], beaucoup plus âgé que lui, afin de profiter de ses saintes instructions, il obtint par ses prières une source d'eau vive pour soulager le pénible travail de ce saint ermite, qui, étant boiteux, ne pouvait qu'avec beaucoup d'incommodité et de fatigue aller chercher de l'eau fort loin.

Grallon, chassant un jour dans cette contrée, et conduit par une providence particulière, trouva la solitude de Corentin. Le saint l'y reçut le mieux qu'il lui fut possible, et le pria de ne pas mépriser sa pauvre table. Grallon, qui avait déjà le goût des discours de piété, prit beaucoup de plaisir à ceux de Corentin. Il trouva dans ce solitaire un fonds de piété et de prudence qui le charma; et l'estime qu'il en conçut le porta à lui donner des marques de sa générosité, en lui cédant tous les droits qu'il avait

* [1] Ce saint est honoré le 16 mai dans le diocèse de Quimper, et il y est patron de deux paroisses. On croit qu'il était de la Grande-Bretagne. Il y avait autrefois auprès de la ville épiscopale une chapelle qui lui était dédiée; mais elle a été détruite pendant la révolution.

dans la paroisse où le saint avait fixé sa demeure [1].

Il y avait déjà quelque temps que Grallon pensait à ériger un évêché dans son comté. On ne s'était pas aperçu d'abord combien il était important d'en établir un, et combien il serait incommode à des Bretons, reculés jusqu'au fond de l'Armorique, d'être obligés d'avoir recours à des évêques gaulois [2]. C'est à quoi Grallon pouvait penser,

* [1] Cette paroisse, située au bord de la mer, à quatre lieues de Quimper, renferme dans son territoire la montagne dite de Saint-Côme, près de laquelle était la cellule de S. Corentin, et il s'y trouvait une vaste forêt appelée forêt de Menner, qui depuis longtemps a été détruite. Le territoire n'offre que quelques terres labourables, des rochers et des landes.

* [2] D. Lobineau, raisonnant dans l'hypothèse que S. Corentin a vécu dans le VI[e] siècle, semble se contredire, en affirmant que Grallon n'établit le siége de Quimper que pour faciliter aux Bretons de ses domaines le recours à un évêque du pays, tandis que plus bas il prétend qu'il y avait un grand nombre d'évêques, venus de la Bretagne insulaire, qui exerçaient leurs fonctions dans l'Armorique; à moins qu'il ne veuille faire entendre que la juridiction de ces derniers était douteuse. Voici en substance son opinion à ce sujet :

« Il paraît que les évêques venus de la Grande-Bretagne y gouver» naient leurs compatriotes de la même manière et peut-être avec la » même indépendance des évêques gaulois qu'ils l'avaient fait dans » leur pays, mais sans avoir dans l'Armorique aucune ville affectée » au titre de leur dignité ni de siéges érigés; à quoi les titres des » évêchés de l'île, qu'ils portaient apparemment encore, leur incli» nation pour la solitude où ils se retiraient ordinairement, et l'état » même de l'Armorique, presque sans villes, ne leur permettaient » pas de penser. Mais quand ces évêques furent morts, il fallut leur » donner des successeurs, et le IX[e] canon du deuxième concile de » Tours, tenu en 567, nous autorise à croire qu'on ne prit pas d'abord » beaucoup de soin de faire les élections de concert avec le métro» politain, ni de demander qu'il les confirmât, puisque ce canon dé» fend, sous peine d'excommunication, d'ordonner en Armorique » aucun évêque breton ou romain, sans le concours du métropoli» tain et des évêques comprovinciaux. »

Nous ne partageons pas l'opinion émise ici par D. Lobineau, parce que nous ne voyons pas de transmigrations d'évêques de la Grande-Bretagne en Armorique dans le V[e] siècle, qui est réellement celui de S. Corentin, et que nous trouvons au contraire dans le siècle suivant qu'un Breton insulaire, S. Samson, évêque de Dol, a pris part aux actes de l'Eglise gallicane, en assistant, en 557, au second concile de Paris.

lorsqu'il connut S. Corentin. La vertu de ce saint fut sans doute la raison qui le décida bientôt à jeter les yeux sur lui, et à le choisir pour remplir ce nouveau siége.

Corentin, que le zèle pour le salut des âmes détermina à quitter la solitude et à se charger du fardeau de l'épiscopat, alla demander la consécration au célèbre S. Martin de Tours, qui vivait encore et remplissait toute l'Eglise d'occident de l'éclat de ses vertus [1]. La tradition constante du diocèse de Quimper est que son premier évêque obtint cette grâce du thaumaturge des Gaules, qui lui communiqua abondamment l'esprit de sainteté qu'il possédait lui-même à un degré si éminent. De retour en Bretagne, le nouveau prélat reçut encore une faveur de Grallon, qui avait pour lui beaucoup d'estime. Ce prince voulut bien lui donner son palais, qu'on nommait Quimper, pour en faire une église [2].

Le saint évêque, se voyant chargé du soin d'un nombreux troupeau, redoubla de ferveur et multiplia ses prières, afin

*[1] Quoique plusieurs auteurs aient rejeté ce fait, dont les historiens de S. Martin ne font aucune mention, il est cependant croyable; car ce grand évêque ayant eu sa sœur ou sa nièce mariée à Calpurnius, beau-père de Grallon, il devait avoir des relations avec l'Armorique. Il n'était pas métropolitain de la Bretagne, Tours n'étant dévenue métropole qu'à une époque postérieure à celle à laquelle vivait S. Martin; mais la grande réputation de sainteté dont il jouissait devait inspirer aux nouveaux prélats le désir de recevoir de lui la consécration épiscopale. D. Lobineau n'admet pas ce fait, parce qu'il est parlé, dit-il, de S. Patern dans la Vie de S. Corentin, et que S. Patern n'a vécu qu'après S. Martin; mais s'il avait distingué S. Patern l'ancien de l'autre saint de ce nom, il aurait vu que ce premier était contemporain de S. Corentin, et que par conséquent son objection était sans force. Il n'y a que la circonstance de S. Guénolé, que les légendaires prétendent avoir accompagné S. Corentin à Tours, qui ne peut être admise; ce saint abbé ne vint au monde que dix-huit ans après la mort de S. Martin. Il faut croire que ce grand saint ne consacra S. Corentin que très-peu de temps avant son bienheureux trépas, arrivé l'an 400, suivant le calcul de D. Morice.

[2] Le nom de Quimper ou Quimmer, dans l'ancienne langue des Bretons de Cambrie, la même primitivement que celle des Bretons de l'Armorique, signifie *confluent de rivières;* et une tradition qui paraît

d'obtenir de Dieu les grâces nécessaires pour s'acquitter dignement des devoirs de l'épiscopat, et consacra tout son temps, toute son attention et tous ses travaux à son salut et à celui de son peuple. Il vécut ainsi longtemps dans les exercices laborieux de la pénitence et de la charité. Les intérêts de la religion l'obligèrent dans sa vieillesse à faire un voyage hors de la province. Thalasius venait d'être choisi pour remplir le siége d'Angers, et devait être sacré dans sa ville épiscopale ; S. Corentin se rendit à cette cérémonie qui eut lieu en 453. Les prélats qui s'y trouvaient réunis profitèrent de cette occasion favorable pour tenir un concile, dans lequel ils firent douze canons qui ont pour objet divers points de discipline. Entre autres : « On excommunie ceux qui épousent des femmes dont les » maris sont encore vivants; les clercs qui abandonnent le » clergé pour s'engager dans la milice séculière et se » mettre au rang des laïques, et les religieux vagabonds, » qui voyagent sans lettres de recommandation ou sans » nécessité. »

Au nombre des évêques qui composaient cette sainte assemblée, et parmi lesquels se trouvaient S. Léonce de Bourges, S. Eustoche de Tours et S. Victur [1] du Mans, on remarque aussi S. Corentin, nommé *Chariaton* [2]; car les critiques conviennent maintenant que c'est lui que les Actes de ce concile désignent sous ce nom. De retour dans son

certaine nous apprend que le lieu même où est aujourd'hui la cathédrale était alors l'emplacement du palais du roi Grallon, situé entre deux rivières. Ce fait était encore constaté à l'époque de la révolution, par de vieux vers francais, gravés l'an 1424 sous la statue équestre de ce prince, qui fut placée au grand portail de la nef, lorsqu'on la rebâtit [a]. Ils ont été effacés.

* [1] Prédécesseur de S. Victure, qui se trouva aux funérailles de S. Mélaine.

* [2] Les Bas-Bretons nomment S. Corentin *Caurintin;* il est probable que c'est de ce nom qu'on a fait en France celui de Chariaton ou Cariaton, qui ne s'en éloigne pas beaucoup.

[a] Cy était son palais et triomphant demeure.

diocèse, il vécut encore quelques années. Enfin, après avoir employé le temps de son long épiscopat à propager et à affermir la foi parmi son peuple, affaibli par l'âge et consumé par les travaux, le saint évêque rendit son âme à son Créateur vers l'an 460, ayant rempli le siége de Quimper pendant soixante ans. On l'inhuma dans son église cathédrale, où ses reliques furent conservées avec respect jusqu'à l'époque des Normands. La crainte qu'on eut alors qu'elles ne fussent profanées par ces barbares détermina le clergé de Quimper, en 878, à les retirer du lieu où elles étaient renfermées. Plus tard, elles furent confiées à Salvator, évêque d'Aleth, qui, à cause de la guerre dont la province était menacée, se réfugiait en France, emportant avec lui les corps des principaux saints de la Bretagne. Le prélat arriva à Paris en 965, et remit son dépôt entre les mains de Hugues-Capet, alors comte de Paris, qui les reçut avec respect et les fit déposer dans l'église de Saint-Barthélemi en la Cité. Ces saintes reliques ayant été ensuite partagées entre diverses Eglises, celles de S. Corentin furent données à la célèbre abbaye de Marmoutier; mais il en resta quelque portion à Paris, car l'abbaye de Saint-Victor en a possédé une jusqu'à la révolution. C'est de Marmoutier que l'Eglise de Quimper obtint, en 1643, un bras de son saint patron, qui fut honorablement placé dans la cathédrale, et devint l'objet de la vénération particulière des fidèles du pays. La révolution a fait perdre ce précieux dépôt, ainsi que le reste du corps de S. Corentin. En 1809, on n'en possédait plus à Tours qu'un petit ossement, qui fut donné à cette époque à M. Dombidau de Crouseilhes, alors évêque de Quimper; et ce prélat le fit déposer dans son église cathédrale, où cette relique est maintenant conservée.

Le nom de S. Corentin se trouve dans les Litanies anglaises du VII[e] siècle que le P. Mabillon a mises au jour. Outre l'église cathédrale de Quimper qui l'a pour patron,

et où sa mémoire est en très-grande vénération, les Eglises de Léon et de Saint-Brieuc ont toujours rendu à ce saint évêque un culte religieux avec office de neuf leçons, au 12 décembre. L'Eglise de Nantes, dans son ancien Bréviaire, avance la fête de S. Corentin au 11, aussi avec office de neuf leçons. Un ancien Bréviaire manuscrit de l'Eglise du Mans la marque au 12 décembre, avec neuf leçons propres. Il n'a plus maintenant qu'une simple commémoraison dans le Bréviaire actuel de cette Eglise ; mais il est honoré d'un office dans les diocèses de Rennes et de Nantes. Dans l'ancien diocèse de Chartres, près de Mantes, il y avait une abbaye de Bénédictines, fondée vers l'an 1201 par Philippe-Auguste, et qui portait le nom de S. Corentin. La reine Blanche, mère de S. Louis, affectionnait cette maison, et son cœur y était conservé [1].

S. Corentin put vivre longtemps au milieu du monde, sans perdre les sentiments de la piété solide qui l'animaient, parce qu'il les avait d'abord nourris, développés et fortifiés dans la solitude. Son exemple doit nous engager à nous recueillir souvent en Dieu, si nous voulons nous affermir dans le bien. Ce fut par ce moyen qu'il sut traiter avec les hommes et se conserver néanmoins dans la ferveur, qui consiste surtout à ne se ressouvenir que de Dieu, et à porter partout ce souvenir. C'est le préliminaire de la bienheureuse éternité, qu'une vie passée dans le souvenir de Dieu, dans l'occupation de l'amour de Dieu, dans la mé-

[1] L'auteur de la Vie de S. Menou, dans la Bibliothèque des manuscrits donnés par le P. Labbe [a], parle d'un S. Corentin, évêque d'Occismor, dans la Petite-Bretagne, qui florissait, dit-il, du temps du roi Dagobert, et dont S. Menou fut le successeur. Il n'y a pas de doute qu'il ne faille reconnaître Quimper dans cette ville d'Occismor, parce que le pays de ce nom, qui s'étendait dans l'ancien diocèse de Léon, avait Quimper pour capitale. Les critiques conviennent qu'il y a eu sur ce siége un Corentin, second du nom, qualifié de saint, tant dans la Vie de S. Menou que dans les Actes de S. Meloir, et auquel néanmoins on ne rend aucun culte.

[a] Tom. 2, pag. 433.

ditation de ses perfections infinies. Il est étonnant que nous voulions ne penser qu'à Dieu dans la vie future, et que nous n'ayons que de l'indifférence pour lui dans le temps. Les saints ont vécu de telle manière, dit S. Jérôme, qu'ils se regardaient sans cesse comme étant sur le point de partir pour se rendre auprès de Jésus-Christ.

S. PATRICE, ARCHEVÊQUE D'ARMAGH,

ET APOTRE D'IRLANDE.

Sa Vie a été écrite par un grand nombre d'auteurs ; mais comme ils sont postérieurs au siècle où il vivait, ils ne méritent pas une entière créance. Les monuments les plus certains qui nous apprennent son histoire sont sa Confession, écrite par lui-même, et sa Lettre à Corotic; ces deux pièces sont regardées comme très-authentiques par des critiques habiles. Nous avons surtout suivi ces guides et de plus l'Histoire d'Irlande, par Thomas Moore, traduite en français, et dont le tome 1er a été imprimé à Paris en 1835. *Cet auteur nous apprend qu'il a adopté pour la chronologie des événements de la vie de S. Patrice le système du docteur Lanigan dans son Histoire ecclésiastique d'Irlande, publiée en anglais,* 4 *vol. in-*8°, *Dublin* 1829 ; *persuadé, dit Thomas Moore, qu'il ne saurait y avoir un guide plus ingénieux et plus digne de confiance. Cependant, pour certaines dates, nous avons préféré Gallet.*

L'AN 464.

Calpurnius, Breton insulaire de naissance, et Romain d'origine, comme son nom l'indique assez, d'une famille respectable, vint s'établir en Armorique, et exerçait la charge de décurion, ou sénateur municipal, dans la ville qu'il habitait [1]. Ayant épousé Conchessa, nièce de S. Martin de

* [1] Les auteurs de diverses nations, jaloux de la gloire de leur pays, ont tous cherché à se donner S. Patrice pour compatriote. Les écrivains anglais, irlandais et écossais le font naître chacun dans un lieu différent. Il nous apprend lui-même qu'il vint au monde à *Bonaven-Taberniæ*. Mais où était située cette ville? voilà où se trouve la difficulté. Lanigan et Thomas Moore affirment que Patrice était

Tours, il eut plusieurs enfants de son mariage, entre lesquels fut l'illustre S. Patrice, que l'Irlande révère comme son apôtre, et que la Bretagne armoricaine peut regarder comme un de ses fils, puisqu'il y vit le jour. On croit qu'il vint au monde en l'année 373, et il y vécut jusqu'à l'âge de seize ans, qu'un affreux malheur vint l'arracher à son pays et à sa famille.

La Providence permit que la nation même à qui il devait procurer la liberté de l'Évangile le privât de la sienne, afin de lui donner lieu de rendre le bien pour le mal, et de le faire travailler à procurer aux ennemis de sa nation et de ses parents le plus grand bien spirituel qu'ils pouvaient recevoir par le ministère d'un homme qu'ils avaient réduit à la plus pénible de toutes les misères humaines, qui est la captivité. Ce fut dans une des irruptions ordinaires des Scots Hibernois[1] en Armorique, que Patrice,

Armoricain. Dès l'an 1627, Dempster, écrivain écossais et auteur de l'Histoire ecclésiastique de son pays, reconnaissait que les Bretons de France comptaient le saint au nombre de leurs compatriotes. Mais s'il est vraiment Armoricain, il ne peut être né à Boulogne, ainsi que le prétendent les deux premiers auteurs que nous venons de citer; car jamais les Morins, qui habitaient ce pays, n'ont été regardés comme appartenant à l'Armorique, mais bien à la Belgique, dit Gallet dans ses Mémoires. Il faut donc en conclure que le lieu de la naissance de S. Patrice n'est pas connu, quoiqu'on sache bien qu'il était Armoricain. Si nous osions hasarder ici une conjecture, nous dirions que peut-être *Bonaven,* qu'il indique lui-même comme le lieu où il a vu le jour, est un composé de deux mots bretons ; de *bon*, ou peut-être *ben* ou *pen*, qui signifie *bout*, *fin*, *embouchure*, et d'*Aven*, rivière de Basse-Bretagne; ce qui fait croire qu'il serait né à l'embouchure, soit de la rivière d'Aven, soit d'une autre rivière de Bretagne; car *Aven*, qui est le nom particulier de la rivière dont nous parlons, est aussi le nom générique de rivière dans la langue du pays. Dans cette supposition, quelque point de la côte de Léon pourrait avoir été le lieu de la naissance de S. Patrice. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il habitait les bords de la mer, lorsqu'il fut enlevé par les pirates.

[1] Nous reproduisons ici une note de Godescard, que nous regardons comme très-propre à bien faire connaître les Scots et les Hibernois.

Les Scots sont distingués des Hibernois, ou naturels d'Irlande, dans

après avoir vu massacrer son père, fut pris à l'âge de près de seize ans, avec une de ses sœurs, nommée Lupita, et plusieurs autres personnes de son pays, et vendu à l'un des plus considérables de ces barbares, nommé Miluc ou Milcon, qui l'employa à garder les pourceaux. Il apprit parfaitement la langue du pays, qui devait lui être si utile un jour pour enseigner à ce peuple les vérités de l'Evangile. Les peines et les fatigues qu'il souffrit en cette indigne occupation l'endurcissaient et le formaient aux travaux apostoliques auxquels Dieu le préparait sans qu'il s'en aperçût. Fidèle à la grâce qui le disposait, quoiqu'il n'en connût pas encore les desseins, il sanctifiait son emploi et sa solitude par une application continuelle à l'oraison, qu'il faisait régulièrement cent fois par jour, et presque aussi souvent la nuit, toujours avec beaucoup de ferveur, par des jeûnes volontaires qu'il ajoutait à toutes les misères de son état, et par une obéissance fidèle à tous les commandements de son maître, quelque rudes qu'ils fussent; à ces qualités il joignait une douceur qui porta ceux de la maison à lui donner le surnom de *Kothraigi*, ou *Cothirge*, qui signifiait en leur langue : *un serviteur doux et paisible* [1].

les ouvrages de S. Patrice et dans d'autres anciens monuments. On a bien peu de lumières sur l'origine des Scots. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que ces peuples, issus de quelque nation barbare et guerrière, s'établirent dans l'Hibernie longtemps avant l'arrivée de S. Patrice; du moins l'histoire nous les y représente établis dans le IVe siècle. Plusieurs colonies de ces peuples passèrent ensuite en Ecosse. Durant plusieurs siècles, les habitants d'Irlande ont été appelés Scots et Irlandais. On croit que la langue des anciens Scots était la même que celle que parlent encore les paysans de l'Irlande et la plupart des montagnards d'Ecosse, à quelques variations près que le temps a dû produire. On la regarde comme un dialecte de la langue des anciens Celtes, qui, selon MM. Pelloutier et Mallet, se répandirent de la Scythie asiatique dans presque toute l'Europe.

[1] S. Patrice assure qu'il ne connaissait pas Dieu avant l'âge de seize ans ; mais il ne faut pas entendre ces paroles d'une ignorance absolue des vérités de la religion chrétienne, telle qu'on la trouve-

Après six ans d'esclavage et de service, il eut, dit-on, la vision d'un ange, qui lui commanda de prendre la fuite, et l'avertit qu'il trouverait un navire prêt à faire voile. Le saint jeune homme, obéissant à l'ordre de Dieu, se mit en chemin, dénué de tout; et trouvant effectivement un bâtiment prêt à partir, au lieu que lui avait marqué l'ange, il pria qu'on lui fît la faveur de le passer dans l'île de Bretagne, et s'embarqua quand on le lui eut permis. Outre les matelots, il y avait sur le bord plusieurs passagers, tous idolâtres, qui, après trois jours de navigation, prirent terre avec lui à une côte que les courses ordinaires des Scots et des Pictes avaient rendue déserte et inhabitée. Ils s'y égarèrent, et y seraient tous péris de lassitude et de faim, si Patrice, qui n'avait point laissé passer d'occasion de leur parler des vérités de la foi, ne leur avait miraculeusement fourni des vivres, qu'il n'avait demandés au Seigneur que pour tâcher de convertir ces malheureux compagnons de son voyage. Mais, les voyant obstinés malgré cette faveur surnaturelle, il se sépara d'eux sans avoir goûté aux aliments qu'il leur avait obtenus, parce qu'ils les avaient d'abord offerts à leurs idoles. Après quelques jours de marche, il se rendit enfin chez ses parents, qui eurent une joie extrême de le revoir.

Il est certain qu'il fut encore, au moins une fois depuis, pris et emmené captif; mais on ignore s'il le fut plus d'une fois, comme l'a cru un des écrivains de son histoire [a]. Il y a pourtant beaucoup d'apparence qu'il ne fut que deux fois esclave; il le dit lui-même dans sa Confession. Quoi qu'il en soit, à la dernière, sa captivité ne fut que de

rait dans un païen, puisqu'il appartenait à des parents chrétiens, et que Calpurnius, son père, mourut prêtre. Il veut dire qu'il menait jusqu'alors une vie tout humaine, et que l'adversité lui fit connaître la vie intérieure et spirituelle dont l'Esprit saint enseigne les secrets aux âmes qu'il trouve dociles à ses inspirations.

[a] *Probus.*

soixante jours, comme l'ange du Seigneur le lui avait prédit la nuit même du jour qu'il avait été pris. On a sujet de croire qu'il ne retourna dans son pays que quatre ans après qu'il eut recouvré sa liberté.

Selon toutes les apparences, dans la seconde captivité de S. Patrice, les Pictes qui l'avaient pris le vendirent peu de temps après à des Gaulois. Ceux-ci le menèrent à Bordeaux, et, l'ayant conduit plus avant dans le pays, le mirent enfin en liberté au bout de deux mois; après quoi il se rendit auprès de S. Martin, son grand-oncle.

S. Martin, remarquant de très-heureuses dispositions dans Patrice, jugea que c'était un vase d'élection pour de grandes choses, lui donna la tonsure et l'habit religieux dans sa sainte retraite de Marmoutier, l'instruisit et le forma très-soigneusement à la vertu pendant l'espace de quatre ans. Après ce temps, il lui conseilla de retourner en Hibernie pour y prêcher la foi au peuple de ce pays, qui était encore en partie idolâtre, quoique l'Évangile y eût déjà été annoncé par S. Pallade et d'autres missionnaires que le saint Siége y avait envoyés. Ce séjour de S. Patrice auprès de S. Martin est assuré par tous les historiens. L'espace de quatre ans est marqué de même très-formellement [a], et son voyage dans l'île de Bretagne, par le conseil du même S. Martin, n'est pas assuré moins expressément par les mêmes auteurs, qui supposent tous que S. Martin vivait encore lorsque Patrice quitta Marmoutier. Il doit donc passer pour certain que Patrice a eu le bonheur d'être l'élève du grand S. Martin, et religieux de Marmoutier, quoi qu'en dise Bollandus, qui explique le mot de S. Martin que Patrice vint trouver, par le monastère de Saint-Martin de Marmoutier, et veut persuader que, lorsque les historiens ont dit que Patrice fut fait moine et clerc par ce grand saint, cela veut dire

[a] *Probus. Joscelin. offic. S. Patricii, Edit. Paris. Lect.* 5. *Hugo Kikerstedius, auctor Vitæ tripartitæ. Auctor Vitæ Hibernicæ, etc.*

que l'abbé successeur de S. Martin dans le gouvernement du monastère fit instruire Patrice, et lui donna l'habit monastique.

Patrice pouvait être âgé de trente ans, lorsque, par le conseil de S. Martin, il retourna dans son pays. Sa famille le reçut avec tendresse et voulut le retenir; mais, ne prenant conseil ni de la chair ni du sang, et connaissant [1] que Dieu l'appelait dans l'Hibernie pour y travailler à la conversion des Scots, il résolut, pour se rendre capable d'une vocation si sublime, d'abandonner ses parents et son pays. Ce fut à cette époque qu'il devint disciple de S. Patern, premier évêque de Vannes.

La guerre, alors plus allumée que jamais entre les Bretons et les Scots, lui avait ôté le moyen d'aller dans l'Hibernie, quand il en avait eu la pensée; et comme il ne se sentait pas encore assez instruit pour remplir dignement tous les devoirs d'un si saint emploi, il prit la résolution d'aller à Rome, pour apprendre la science ecclésiastique, et s'avancer, par les instructions et les exemples des saints solitaires, dans la pratique des plus excellentes vertus. Il sortit donc de son pays, passa dans les Gaules; et ayant visité son monastère de Marmoutier et le tombeau de son incomparable maître S. Martin, il prit la route de Rome, qu'il regardait comme le centre de la piété et de la doctrine de la foi. Patrice y étudia, avec une application extrême, la science des mystères de la religion et de la disci-

[1] Son esprit était vivement préoccupé de l'Irlande, d'après un songe qu'il nous dit lui-même avoir eu à cette époque, et dans lequel un messager lui apparut venant comme de ce pays et lui apportant d'innombrables lettres, sur l'une desquelles étaient écrits ces mots : « La voix des Irlandais. » Au même moment il songea qu'il entendait des voix parties du bois de Folclut, près de la mer occidentale, qui criaient bien haut, et comme s'il n'y en avait eu qu'une seule : « Nous te supplions, ô saint jeune homme, de venir et de marcher encore parmi nous. » — « Mon cœur fut grandement ému, ajoute le saint en décrivant ce songe, et je ne pus en entendre davantage; alors je m'éveillai. »

pline de l'Eglise, et il y fit des progrès admirables. Comme il n'étudiait que pour devenir meilleur et plus propre à l'exécution de ce que Dieu voulait faire par lui, il crut qu'il profiterait beaucoup, s'il visitait les retraites des saints solitaires d'Italie et des îles de la côte. Animé du même esprit qui, selon S. Jérôme, porta Fabiole à visiter toutes les îles et toutes les solitudes voisines de la mer, peuplées de saints religieux, Patrice les parcourut toutes, pour ramasser de tous côtés, comme une abeille soigneuse, la rosée céleste dont il devait former le miel qui coula depuis de ses lèvres, et la cire qui servit d'aliment dans l'Hibernie à la lumière évangélique qu'il y alluma par ses prédications.

Pendant le cours de ses voyages, qui durèrent sept à huit ans, S. Germain succéda dans le siége d'Auxerre à S. Amateur, l'an 407, et il s'acquit bientôt une si grande réputation de sainteté, par sa vocation merveilleuse, le changement subit et admirable de sa vie, ses aumônes, ses austérités incroyables, ses miracles fréquents, son zèle apostolique, et ses autres vertus, qu'il n'y eut point d'endroits dans l'Eglise d'Occident où son nom ne devînt célèbre, et où l'on ne parlât de lui, comme d'un prélat admirable, qui égalait presque le mérite de l'incomparable Martin. Patrice, inspiré d'aller trouver cet excellent maître, qui de son côté était averti du ciel de recevoir favorablement ce saint disciple, se rendit à Auxerre, se mit sous la conduite de ce saint évêque, et continua par son secours à se fortifier dans la science de l'Ecriture sainte, et dans la pratique de la solide vertu, pendant dix-huit ans entiers qu'il demeura avec lui[a].

Il n'y a nulle preuve que Patrice ait accompagné S. Germain dans la Grande-Bretagne en l'année 429, et il est bien plus probable qu'il alla, pendant ce temps-là, voir

[a] *Joscelin. Erric d'Auxerre.*

les saints solitaires de l'île de Lérins, où se trouvait un monastère célèbre [1], ou qu'il visita d'autres monastères près de la ville d'Arles; et même qu'il y était allé quelque temps avant que les évêques de France et le pape S. Célestin eussent envoyé Germain au secours des Eglises bretonnes contre les Pélagiens.

Patrice, croyant alors qu'il était temps de remplir les devoirs de sa vocation, et d'aller en Hibernie, prit conseil de S. Germain, qui était revenu depuis peu de l'île de Bretagne. Germain approuva le dessein de Patrice, et pour lui aider à le mettre à exécution, il lui donna un saint prêtre nommé Ségédius pour l'accompagner à Rome, et des lettres de recommandation au pape Célestin, de qui il devait recevoir sa mission. Il était présenté par un pontife trop vénérable, et les témoignages qu'on rendait de son zèle, de sa capacité, de sa prudence, et de ses autres vertus, étaient trop authentiques, pour qu'il ne fût pas bien reçu du pape. Cependant on dit que Célestin refusa d'abord de l'envoyer dans l'Hibernie, parce qu'il n'y avait pas longtemps que Palladius y était allé par ses ordres, et qu'il craignait peut-être qu'un nouveau missionnaire ne causât, dans cette Eglise naissante, quelque fâcheuse division qui scandalisât les fidèles encore faibles, et retardât le progrès de la foi. Mais le pape ayant appris que Palladius, rebuté de la férocité barbare et de l'incrédulité opiniâtre des Scots, et du peu de fruit qu'il faisait parmi eux, avait quitté leur pays, et était mort dans l'île de Bretagne où il s'était retiré, reconnut enfin que Patrice avait la mission de Dieu, et ne différa plus à lui accorder celle qu'il lui demandait. Il l'ordonna donc évêque, ou, comme disent quelques-uns, qui supposent que Patrice avait déjà reçu le caractère épiscopal d'un certain Amathée qu'on ne connaît point, il l'établit archevêque de toute l'Hibernie, lui

[1] Situé sur la côte de Provence, et fondé en l'an 410 par S. Honorat, qui devint ensuite archevêque d'Arles.

changea son nom en celui de Patrice, et l'envoya dans l'île, chargé de vœux et de bénédictions.

Le saint était alors âgé de soixante ans : car, quelque différent que soit le sentiment des auteurs relatif au temps de ses captivités et de ses pèlerinages, ils conviennent presque tous en ces deux points : qu'il avait soixante ans lorsqu'il rentra en l'Hibernie, qu'il y alla en 432, et passa par son pays. Nous ne rapporterons point en détail tout ce qu'il fit dans cette contrée, où il commença par célébrer les saints mystères dans une grange, devenue depuis célèbre sous le nom de *Sabhul Padruic*. Il doit nous suffire de marquer en général qu'après avoir surmonté les obstacles que les hommes et les démons mirent à son dessein ; après avoir vaincu par sa patience, sa douceur et ses prédications, l'indocilité opiniâtre et l'humeur brutale des Scots, adouci leur férocité par ses bienfaits, confondu leurs magiciens et leurs bardes par ses miracles et sa doctrine ; porté dans toutes les provinces, dans toutes les villes, et presque dans tous les villages, la lumière de l'Evangile ; fondé plus de trois cents églises, entre autres celle d'Armagh, où il établit son siége et dont l'archevêque est encore primat d'Irlande ; consacré un grand nombre d'évêques ; ordonné plus de trois mille prêtres, dont il y en a un grand nombre qui sont honorés comme saints ; bâti plusieurs monastères d'hommes et de filles, et formé de saintes communautés ; enseigné avec une patience incroyable les lettres, à commencer par l'alphabet, à ces peuples sauvages [1] qui jusqu'alors les avaient ignorées ; converti toute la nation, avec un si heureux succès, qu'on peut dire qu'il la sanctifia presque toute ; passé plus de trente ans, ou dans les emplois laborieux de son apostolat, ou dans les exercices

* [1] Ce qui ne doit s'entendre que des dernières classes, car ce pays avait déjà fourni plusieurs hommes instruits, entre autres le fameux hérésiarque Pélage, auquel on avait à reprocher plutôt l'abus de l'esprit que le défaut d'instruction. On le dit aussi breton.

religieux de la pénitence et de la vie contemplative des solitaires; tenu plusieurs synodes; étendu son zèle et ses soins jusqu'aux Eglises bretonnes, qu'il purgea des hérésies arienne et pélagienne, qui y avaient poussé quelques malheureux rejetons: il rendit enfin son âme à Dieu dans son monastère de Sabhul, l'an 464 [1], âgé d'environ quatre-vingt-douze ans, et fut inhumé dans l'église de Doun.

Tel est l'abrégé de l'admirable vie d'un des plus grands saints qu'ait jamais produits la Bretagne, qui s'est justement acquis la qualité glorieuse d'apôtre des Scots et de l'Hibernie, quoiqu'il n'y ait pas prêché la foi le premier; et qui mérite, sur tous les hommes apostoliques qui ont existé depuis les grands apôtres, le titre éminent de maître et de père des saints. Car il est certain que l'Hibernie devint, par ses travaux et par son institution, la province du monde chrétien la plus féconde en saints, et une pépinière abondante d'excellents prélats, et de religieux très-parfaits, qui, après avoir sanctifié tous les déserts et les solitudes de l'île, répandirent ensuite dans toute l'Europe chrétienne la bonne odeur de leur piété, et donnèrent l'origine à plusieurs des plus fameux monastères de la chrétienté, en Allemagne, en Italie, en France, en Suisse, etc. Mais de quel zèle et de quelle prudence cet homme de Dieu n'eut-il pas besoin pour obtenir des résultats si consolants! Combien de fois ne lui fallut-il pas tout le courage qu'inspire la religion pour se soutenir au milieu des plus rudes épreuves! Il se vit en danger de perdre la vie, et il ne dut dans une circonstance la conservation de ses jours qu'au dévouement de son serviteur nommé Odran qui, ayant appris qu'un prince voulait faire périr S. Patrice, l'obligea de prendre sa place, se mit à

* [1] Nennius, historien breton, dit que S. Patrice mourut cinquante-sept ans avant la naissance de S. Colomb; celui-ci naquit en l'an 521. Ces deux époques nous donnent la date précise de la mort du saint apôtre de l'Irlande.

la sienne, et tomba sous le fer de l'assassin, victime de son affection pour son maître. Quelle douleur le saint évêque ne ressentit-il pas, lorsque Corotic, prince breton insulaire, ayant fait une descente sur les côtes d'Irlande, massacra plusieurs nouveaux Chrétiens, le jour même de leur baptême, emmena les autres captifs, et les vendit, sans que S. Patrice, malgré tous ses efforts, eût pu obtenir leur délivrance !

Toute la famille du saint pontife participa très-abondamment à la plénitude de grâce qui se répandit partout par son ministère, puisqu'il n'y a presque point de ses parents qui ne soit reconnu pour saint. Son frère Sannan ou Sennan, et ses sœurs, Lupita qui avait été captive avec lui, Agride ou Tigridie, Liamaine, Darerca et Cineneume, sont du nombre ; et le grand nombre de neveux et de nièces que leur chaste fécondité produisit, peupla les églises ou les monastères d'Hibernie d'autant de saints évêques, prêtres, religieux et religieuses, qu'il y avait de têtes : car Dieu les donna tous à Patrice. Ils l'avaient tous suivi du pays de leur naissance, dans l'Hibernie, les uns pour travailler simplement à leur propre sanctification sous sa conduite, les autres pour l'aider dans sa sainte entreprise, et le soulager d'une partie de ses peines. Patrice leur servit à tous de père spirituel, et comme ils furent tous fidèles imitateurs des vertus et du zèle de leur oncle, il éleva ses neveux, pour la plupart, à la dignité épiscopale, dont ils étaient très-dignes; car il n'avait égard, dans ces promotions, qu'au seul mérite des personnes, et ne pouvait guère avoir d'autres vues, dans un temps et dans un pays où la qualité d'évêque, dénuée de tout intérêt temporel, n'apportait point d'autre avantage à ceux qui en étaient honorés, que l'occasion de souffrir de de la part des idolâtres, et l'obligation de travailler plus que tous les autres dans la vigne du Seigneur.

Les historiens de la vie de S. Patrice rapportent que

Soeachnall, un de ces saints évêques ses neveux, ayant déclaré qu'il avait dessein de composer quelque pièce de poésie à la gloire de son oncle, Patrice, dont la modestie ne pouvait souffrir qu'on lui donnât la moindre louange, ni le zèle qu'on s'employât à d'autres choses qu'au service du Seigneur, lui défendit de penser à cet ouvrage, et lui annonça qu'il mourrait le premier de tous les évêques d'Hibernie, s'il travaillait à cette pièce. Il est bien difficile de retenir les esprits qu'un enthousiasme poétique a mis en mouvement. S. Soeachnall ne fut point arrêté par la crainte de la mort; il fit un poëme dont les différentes reprises commençaient par la suite des lettres de l'alphabet; ce qui n'était pas mal imaginé dans un pays où l'on ne faisait que commencer à connaître les lettres. Mais la mort de Soeachnall arrivée, selon la menace prophétique de l'oncle, justifia encore mieux la grande sainteté de Patrice, que les vers du neveu ne la pouvaient relever.

Outre les saints dont on vient de parler, neveux du côté de ses sœurs, Patrice en eut encore un autre, fils de son frère Sennan, qui fut nommé Patrice comme lui, et fut son successeur. Celui-ci imita si fidèlement les vertus de son oncle, qu'on a souvent confondu les actions des deux dans l'histoire; et, depuis sa mort, il éclata par tant de miracles dans l'église de Glastembury, où reposait son corps, à ce qu'on dit, qu'on a cru qu'il n'y avait que le grand Patrice capable d'opérer tant de merveilles, et que c'était lui qui y était inhumé. On appelait néanmoins le plus jeune, pour le distinguer de l'ancien, Sen-Patrice, par où l'on marquait apparemment qu'il était fils de Sennan.

Les Eglises de Saint-Brieuc et de Dol ont autrefois célébré la fête de S. Patrice, le 17 de mars, avec office de trois leçons. Il est encore honoré maintenant dans les diocèses de Nantes et de Rennes; mais le Propre de S. Brieuc n'en fait plus aucune mention. Mabillon nous apprend que le monastère de Saint-Pierre de Reims possédait autrefois

une partie de son chef, et Dom Beaunier assure que les reliques du saint évêque, ainsi que celles de S[te] Brigide, célèbre vierge et patronne de l'Irlande, se trouvaient, au commencement du XVIII[e] siècle, dans l'abbaye d'Issoudun en Berri. Une chapelle de la paroisse de Loguivi-Lannion, diocèse de Saint-Brieuc, lui est dédiée.

Que la Providence est admirable dans ses desseins sur les hommes! Les événements les plus fâcheux deviennent quelquefois, par une disposition de la bonté de Dieu, une source de bonheur et de consolation pour nous. Patrice, conduit captif en Hibernie dès l'âge de seize ans, paraissait bien malheureux; cependant le Seigneur lui ménageait par cet événement les moyens de devenir l'apôtre d'un peuple nombreux, et d'opérer sa propre sanctification, en travaillant avec succès à celle de tout un pays. Adorons donc les décrets de la Providence, même quand ils nous semblent le plus rigoureux, et rappelons-nous bien alors que Dieu, dans sa conduite à notre égard, n'a d'autre but que notre sanctification et notre salut.

S. CONOGAN OU GUENEGAN,

SECOND ÉVÊQUE DE QUIMPER.

Les sources auxquelles a puisé le P. Albert le Grand pour écrire la Vie de S. Guenegan ne nous inspirant pas assez de confiance, nous nous contenterons de rapporter ce que la tradition nous présente de plus certain touchant ce saint évêque.

V[e] SIÈCLE.

On croit que ce saint, qui a pu être Irlandais de nation, et avoir embrassé l'état religieux dans l'abbaye de Landevenec, succéda à S. Corentin dans le siége de Quimper. Les grands exemples de vertu que lui avait laissés son

saint prédécesseur firent sans doute sur lui une impression profonde, et l'engagèrent à marcher sur ses traces.

Tandis qu'il s'occupait à remplir avec fidélité tous les devoirs d'un bon pasteur, et que les peuples qui lui étaient confiés éprouvaient les heureux effets de son zèle, il fut appelé à Vannes par S. Perpétue, évêque de Tours et son métropolitain, pour y assister au concile qui devait se tenir dans cette ville à l'occasion du sacre de S. Patern [1]. Guenegan se rendit à cette invitation, et prit part aux travaux de cette sainte assemblée, remarquable par les canons qu'elle publia, au nombre de seize, parmi lesquels on remarque celui qui frappe d'excommunication les homicides et les faux témoins, et celui qui prescrit de suivre dans toute la province ecclésiastique une règle uniforme pour l'office divin, afin, disent les Pères, que comme nous avons tous une même foi, nous ne paraissions pas différents entre nous dans les pratiques de notre piété. Guenegan souscrivit ces Actes, avec ses collègues, sous le nom d'*Albinus*, qui est la traduction latine de son nom breton [2]. L'histoire ne nous apprend rien davantage des actions de ce saint prélat; mais ses œuvres vivantes devant Dieu, juste rémunérateur des mérites de ses serviteurs, lui ont acquis une gloire plus solide que celle qu'il aurait obtenue en se faisant un nom célèbre dans le monde. Il est très-probable qu'il mourut vers la fin du ve siècle. Son culte est depuis longtemps établi dans la Bretagne. L'ancien Bréviaire de Léon en faisait l'office double, mais sans leçons propres. Sa fête a été depuis supprimée, et le Propre de ce diocèse de 1736 n'en fait aucune mention. Elle est dans celui de Quimper de 1789, aussi sans aucune

* [1] Les auteurs varient sur la date de ce concile. Maan, historien de l'Eglise de Tours, le met en l'année 465, d'autres en 468, et D. Morice, après M. Gallet, croit qu'il se tint entre les années 458 et 478.

[2] Le mot breton *guen* signifie *blanc* en français.

légende. Il est à croire que la paroisse de Saint-Guen, autrefois de ce même diocèse, et aujourd'hui de celui de Saint-Brieuc, a eu pour patron primitif S. Guenegan, qui lui a donné son nom.

---

* Ste MÉLARIE,

SURNOMMÉE NONNE ou NONNITE, PÉNITENTE.

Tiré des Actes des saints d'Hibernie par Colgan; de la Vie de S. David, archevêque de Ménévie, publiée par les Bollandistes, tom. 1er de mars, et d'une Vie manuscrite de Ste Nonne en vers bretons, écrite dans le XIVe *siècle. Cette Vie est une sorte de drame qui offre un grand nombre d'interlocuteurs. Ce manuscrit très-curieux provient de la paroisse de Dirinon, dont Ste Nonne est patronne.*

VIe SIÈCLE.

Ste Mélarie était fille de Brécan, prince souverain dans le pays de Galles; elle trouva dans sa famille des leçons et des exemples de piété, qui de bonne heure lui firent comprendre l'importance du salut. De dix frères qu'elle avait, pas un ne voulut rester dans le monde, mais tous se consacrèrent à Dieu. Plusieurs de ses sœurs, entre autres Ste Keine et Ste Ninnoc, imitèrent leur généreuse résolution. Elle-même entra, dès sa première jeunesse, dans un monastère de filles, situé dans le pays qu'elle habitait. Sa beauté était remarquable, et cet avantage extérieur lui devint funeste, car, un jour qu'elle allait faire un voyage de dévotion, Xantus, prince de la Cérétique, l'ayant rencontrée, fut tellement frappé de l'éclat de sa figure, qu'oubliant toute retenue, et le respect qu'il devait avoir pour une vierge chrétienne, il l'outragea et la rendit mère. Elle mit au monde un fils qui, par sa sainteté, est devenu célèbre [1]. Déshonorée aux yeux des hom-

*[1] S. David, d'abord solitaire dans l'île de Wigth, puis fondateur de douze monastères dans le pays de Galles, archevêque de Ménévie, où il mourut en 544. Honoré en Basse-Bretagne sous le nom de

mes, elle chercha sa consolation dans les pratiques de la pénitence. Du pain et de l'eau furent, le reste de ses jours, sa seule nourriture. On ne sait pas en quel temps elle passa en Armorique; mais la tradition constante de la paroisse de Dirinon, est qu'elle s'y fixa et y demeura jusqu'à sa mort. On montre des rochers où elle avait coutume d'aller prier, et l'on croit y voir l'empreinte de ses genoux. Son bienheureux trépas arriva vers la fin du ve siècle, ou tout au plus tard au commencement du vi^e^. Elle fut inhumée dans le lieu de sa pénitence, qui a été changé en une chapelle où l'on voit encore son tombeau. Ses reliques, renfermées dans une châsse d'argent, sont conservées dans l'église paroissiale de Dirinon, dont elle est patronne avec S. Divy. Son tombeau, en pierre de Kersanton, et qui paraît dater du xiiie ou xive siècle, est élevé de deux pieds environ au-dessus du sol de la chapelle. Chaque côté offre les statues des apôtres en bas-relief. La statue de la sainte est étendue sur la pierre qui couvre le tombeau; ses pieds reposent sur un dragon qui vomit des flammes, et elle tient un livre entre ses mains. Ste Nonne avait autrefois une chapelle près de l'église de Saint-David à Ménévie; et, avant l'apostasie de l'Angleterre, la dévotion y attirait un grand concours de peuple, ainsi qu'à celle de S. Lili, surnommé *Gwas-Dewy*, c'est-à-dire l'homme de S. David, parce qu'il était un de ses plus chers disciples. Depuis la prétendue réforme, les Gallois célèbrent encore une sorte de fête, le 1er mars, pour honorer ces saints personnages. Ste Mélarie a été surnommée Nonne ou Nonnite, parce qu'elle avait embrassé l'état religieux.

S. Divy, il est patron de Pontscorf, de Pontivy, d'une paroisse qui porte son nom dans le pays de Léon, de Loguivy-Plougras, et de Loguivy près Lannion. Cette dernière paroisse possède une portion de ses reliques, renfermées dans un bras d'argent et dans un doigt du même métal. Un nombre considérable de pèlerins les visite le premier dimanche des mois de mars et de mai.

Le malheur arrivé à Ste Mélarie doit servir de leçon aux vierges chrétiennes, et les détourner de toutes les pratiques de dévotion extérieures et extraordinaires qui les mettent dans le cas de paraître dans le monde sans nécessité. La retraite et la vie cachée sont leur sauve-garde. C'était le conseil que donnait autrefois S. Ambroise aux vierges de son temps. « N'aimez pas à vous produire, leur disait cet » illustre docteur, car une âme qui cherche Jésus-Christ » ne doit se montrer ni dans le grand monde, ni dans » les places publiques... L'apôtre ne vous permet plus » aucun commerce avec la terre, et vous ordonne que, » vous élevant en quelque sorte au-dessus des lois de la » nature, vous preniez des ailes spirituelles pour vous en- » voler dans le ciel... Mais, parce que cela n'est pas pos- » sible, tant que notre âme est renfermée dans la prison » de notre corps, et que ce n'est qu'après la mort qu'elle » s'envole au ciel, l'apôtre ajoute : *Vous êtes morts, et* » *votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.* Si votre » vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ, ne la manifes- » tez pas au monde, et imitez ce divin Sauveur, qui est » mort au monde et ne vit que pour Dieu. » (S. Ambroise, *Traité de la Virginité.*)

---

* Ste NINNOC, VIERGE.

Tiré de ses Actes, que D. Morice a donnés par extraits dans les Preuves de l'Histoire de Bretagne. Ils ont été rédigés peu de temps après la mort de la sainte, puisque Gurheden, religieux de l'abbaye de Quimperlé et rédacteur du Cartulaire de cette maison au XII*e siècle, en parle comme d'un ancien manuscrit. D. Lobineau fait peu de cas de ces Actes ; mais D. Morice ne les a pas regardés comme indignes d'être publiés. Ils ne contiennent rien en effet qui paraisse déraisonnable.*

VERS L'AN 468.

Brocan ou Brécan, prince de la Cambrie, aujourd'hui le

pays de Galles [1], possédait de grandes richesses, et faisait souvent à Dieu des offrandes, disant qu'il voulait lui rendre des actions de grâces pour les biens qu'il en avait reçus. Il épousa une princesse irlandaise nommée Dinam, dont il eut dix fils, qui, méprisant généreusement le monde, choisirent le Seigneur pour leur partage. Quelques-unes de ses filles suivirent les pieux exemples de leurs frères, entre autres S[te] Keyne et S[te] Mélarie. Ninnoc fut baptisée par un saint religieux pour qui Brécan avait beaucoup d'affection, et qui, étant venu le visiter à l'époque de la naissance de l'enfant, fut prié par le prince de lui administrer le sacrement. On la confia ensuite à Gurkentelu et à Guenargant son épouse, alliés de la famille, qui furent chargés de l'élever, et qui la gardèrent

* [1] Le pays que gouvernait Brécan se nommait la Bréchinie, peut-être du nom de son souverain. C'est maintenant un comté auquel Brecknock, qui en est la ville capitale, donne son nom.

Ayant plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage à parler du pays de Galles, nous croyons devoir emprunter aux Bollandistes la note suivante, qui fait bien connaître cette contrée :

« Le pays de Galles, partie remarquable de la Grande-Bretagne, à l'occident de laquelle il se trouve situé, est réuni à l'Angleterre depuis plusieurs siècles et gouverné par les mêmes rois. Sous les Romains, il fut constitué en province sous le nom de Seconde-Bretagne. Quand les Anglo-Saxons se furent emparés du reste de la Bretagne Citérieure, ils donnèrent de nouveaux noms aux différents royaumes qu'ils y avaient fondés : alors le pays de Galles, dans lequel la plupart des habitants des contrées occupées par les Anglo-Saxons s'étaient réfugiés, pour ne pas habiter avec ces idolâtres, ne porta plus que le nom de Bretagne, et elle eut divers petits rois en même temps. Elle prit ensuite le nom de Cambrie, ou du moins elle le reprit : car plusieurs croient que c'était là son ancien nom. Ses habitants le portent encore. Mais comme les habitants de cette partie de la Bretagne avaient eu des rapports très-fréquents avec les peuples de l'Armorique, province située dans la Gaule, chez les Gaulois l'Armorique porta le nom de Bretagne, et réciproquement l'autre Bretagne, ou la Cambrie, emprunta à la Gaule le nom de Galles, et plus tard celui de Walle. Tel est le nom que les Anglais, et les étrangers après eux, donnent principalement à la Cambrie. Les anciens peuples de ce pays étaient les Silures, les Démètes et les Ordovices. »

jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de quatorze ans.

De retour à cette époque à la cour de son père, Ninnoc eut l'occasion d'entendre plusieurs fois la parole de Dieu de la bouche de S. Germain d'Auxerre, qui, pendant son second voyage dans la Grande-Bretagne, alla visiter Brécan, et qui, ayant été honorablement reçu par ce prince, prêchait l'Evangile dans toute la contrée et rendait la santé à plusieurs malades. La jeune vierge goûtait un grand plaisir à s'entretenir avec le saint prélat, et à apprendre de lui les maximes de la vie spirituelle. Germain, de son côté, cultivait avec soin cette âme docile, la nourrissait chaque jour des vérités du salut contenues dans les saintes Ecritures, qu'il lui expliquait, et lui inspira pour Dieu un amour aussi durable que sincère.

Ces entretiens si profitables à Ninnoc la décidèrent à quitter le monde et à se retirer dans quelque solitude, pour s'y occuper uniquement de sa sanctification. Ce ne fut pas sans peine qu'elle obtint de ses parents qu'ils consentissent à sa retraite. Ils avaient déjà fait à Dieu le sacrifice de leurs autres enfants, qui s'étaient consacrés à son service. Gladuse, leur fille aînée, la seule qui fût demeurée dans le monde, était mariée à S. Gundlée, roi des Bretons méridionaux. Ce dernier sacrifice devait donc leur être plus sensible. Cependant leur foi et leur piété les faisant triompher des sentiments naturels, ils permirent à Ninnoc d'accomplir son généreux dessein. Libre désormais de suivre le mouvement de la grâce, elle s'embarque pour l'Armorique, accompagnée de plusieurs prêtres et autres personnes des deux sexes qui voulurent la suivre dans sa solitude. La proximité des lieux, la similitude de langue, une origine commune, les relations fréquentes entre les peuples des deux pays, et la même religion furent sans doute les motifs qui décidèrent la jeune solitaire à choisir la Petite-Bretagne pour séjour. Elle y aborda, vers l'an 448, dans les environs de l'île de Grois et dans un lieu connu

depuis sous le nom de Poulilfin. Ce lieu, aujourd'hui du diocèse de Vannes, et qui faisait alors partie du comté de Cornouaille, avait pour seigneur Erech ou Riothime, qui fut depuis roi des Bretons. Ninnoc lui envoya quelques-uns de ses compagnons de voyage pour le saluer et lui annoncer son arrivée. Erech, rempli de joie, en apprenant cette nouvelle, en rendit grâces à Dieu, et fit indiquer à la sainte un lieu désert, situé dans la partie méridionale du canton où se trouve aujourd'hui la paroisse de Plœmeur et voisin de la mer. Elle y bâtit un monastère, dans lequel, jusqu'à la fin de ses jours, elle donna des preuves de sa sainteté et opéra plusieurs miracles. Elle construisit aussi une église et des maisons séparées pour les serviteurs de Dieu qui l'avaient suivie. Les ruines de ces maisons ont subsisté longtemps, et attestaient la vérité du fait qui est ici rapporté.

Il y avait déjà trois ans que la vertueuse princesse se livrait avec ferveur aux pratiques de la vie religieuse, lorsque Erech vint à la chasse dans le canton de Plœmeur. Ses chasseurs ayant poursuivi avec ardeur un cerf remarquable, cet animal courut se réfugier dans l'église du monastère, et, oubliant sa timidité naturelle, se plaça aux pieds de la sainte. Quel que fût l'empressement des chiens, ils s'arrêtèrent sans oser pénétrer dans le sanctuaire. Le prince, étant arrivé sur les lieux, ne fut pas peu surpris de ce prodige; il en bénit le Seigneur, passa sept jours avec la servante de Dieu, lui fit plusieurs présents, et se recommanda instamment à ses prières.

Ninnoc, plus occupée d'acquérir les biens éternels que d'amasser ceux de la terre, vivait dans la pauvreté évangélique à laquelle le Seigneur a promis le royaume des cieux. Erech, devenu roi des Bretons par la mort d'Audren, son père, ne voulut pas laisser cette pieuse communauté dans un entier dénûment de ressources temporelles, et résolut de la doter. Afin que la donation fût plus au-

thentique, il désira que l'acte s'en fît d'une manière solennelle, et il convoqua à cet effet les évêques et les principaux habitants de la Bretagne, entre lesquels se trouvaient Juthaël, comte de Rennes, et Budic, comte de Cornouaille. Lorsqu'ils furent réunis, il leur fit part de ses intentions, et leur communiqua la charte [1] qui renfermait ses dispositions bienveillantes en faveur du monastère : elle est datée de Plœmeur, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 458. Pour confirmer sa donation, il présenta à l'autel un calice d'or et sa patène, prononçant anathème contre quiconque chercherait à la diminuer ou à en violer les conditions. Cette donation consistait surtout en terres, qui comprenaient toute la paroisse de Plœmeur et un lieu nommé Hanguis, où se trouvait une église dédiée à S[te] Julitte; en vin, en sel et en froment qui devaient être apportés chaque année au monastère par les soins du prince, et en un grand nombre de pièces de bétail; ce qui pourrait faire croire que les religieuses se livraient à l'agriculture [2].

S[te] Ninnoc passa le reste de sa vie dans le lieu qu'elle avait choisi pour servir Dieu. On dit que son séjour y fut de trente-huit ans. Enfin, riche en mérites, elle termina sa carrière par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, vers l'an 486. L'opinion de sa sainteté ne resta pas renfermée dans la Bretagne, car on lit son nom dans des Litanies anglaises, écrites vers la fin du VII[e] siècle. Son monastère fut dans la suite des temps changé en un prieuré qui dépendait de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé. On ne voit plus les ruines de ce monastère, mais on montre encore l'emplacement qu'il occupait. Le village

* [1] On trouve cette charte dans les Mémoires de D. Morice, déjà cités; mais ce ne peut être une copie fidèle de l'original, car on remarque plusieurs expressions qui n'étaient pas en usage dans le siècle auquel elle appartient.

* [2] On croit que le monastère de Sainte-Ninnoc est le premier qui ait été établi en France pour les femmes.

dans lequel il se trouvait est considérable; il porte aujourd'hui le nom de Lannannec, et possédait une chapelle, qui renfermait le tombeau et les reliques de la sainte. La chapelle a été démolie pendant la révolution, et les reliques sont perdues. Triste fruit de l'impiété, qui a détruit dans quelques instants ce qu'avaient respecté tant de siècles!

Quels heureux effets ne produit pas la parole de Dieu dans une âme bien disposée! Ninnoc, jeune, riche, quitte courageusement la cour de son père, et embrasse un genre de vie pénible à la nature, dès qu'elle a entendu les vérités du salut de la bouche de S. Germain. D'où vient que ces mêmes vérités restent souvent stériles parmi nous, et n'inspirent presque jamais de généreux sacrifices? C'est que l'esprit du monde possède la plupart des Chrétiens, et ne leur permet pas de méditer la parole sainte. S'ils l'écoutent, ce n'est qu'avec une déplorable légèreté. « Aussi, dit S. Grégoire le Grand, ne s'arrêtent-» ils qu'à l'écorce des choses, et négligent-ils d'en pé-» nétrer le fond. Ces hommes légers saisissent la fleur, » et ne goûtent point le fruit de la sainte parole. Ils sont » subtils à juger des pensées, et aveugles sur le besoin » qu'ils ont d'en profiter. Ils aiment ce qui flatte leur » oreille, et ils ne recueillent point ce qui pourrait rem-» plir leur cœur d'onction. »

S. CADOC ou CADO, ÉVÊQUE et MARTYR.

V[e] SIÈCLE.

Gundlée, roi de Glamorgan, et Gladuse son épouse, fille de Brécan, chef de cette sainte famille dont tous les membres sont honorés d'un culte public, furent le père et la mère de S. Cado [1], et n'eurent point d'autre enfant

[1] Le Propre de Vannes fixe la naissance de S. Cado à l'an 421. On

que lui. Gundlée abandonna le royaume à son fils, quitta la couronne et le sceptre, se retira dans une solitude, où il vécut dans une grande abstinence, et mourut en opinion de sainteté. Son fils, plus sensible à l'exemple de mépris du monde que son père lui avait donné, qu'aux richesses et aux grandeurs qu'il lui avait laissées, remit le gouvernement du pays à ses oncles, frères de son père, embrassa l'état religieux, et employa tout son domaine particulier à fonder le monastère de Lancarvan, qui fut depuis si célèbre [1], et qui était situé dans le Glamorgan; à faire des dons aux églises, et des aumônes aux indigents. On dit qu'il nourrissait tous les jours cent clercs, cent pauvres laïques, et cent veuves, sans y comprendre les hôtes, les pauvres survenants, et les religieux de sa nombreuse communauté de Lancarvan. Il y établit une école de théologie, où S. Gildas, surnommé l'Albanien, fils de Conan le Grand, enseigna pendant quelque temps. Cédant enfin à l'attrait qu'il avait pour la vie retirée et contemplative, et ne pouvant souffrir les honneurs qu'on lui rendait dans son monastère et dans le pays, il alla se cacher dans des îles inhabitées, et la tradition du diocèse de Vannes porte qu'il vint en une petite île sur la côte de Morbihan, qui est entre Vannes et Auray, où il bâtit une église et un pont qui subsiste encore. Le lieu était un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Gildas de Rhuys; et l'on pourrait croire qu'uni d'une sainte amitié à ce Gildas, avec lequel il avait passé quelque temps en des îles bretonnes nommées Ronech et Ecni (qui pourraient bien être celles de Grois et de Hédic), il vint se fixer plus proche

dit qu'il fut disciple de S. Germain d'Auxerre, ce qui n'a pu avoir lieu que lors du second voyage du saint évêque dans la Grande-Bretagne en 447.

* [1] *Lan carvan* sont deux mots bretons qui signifient *église* ou *lieu des cerfs*. On dit qu'on a ainsi nommé ce monastère, parce que les religieux qui l'habitaient couraient avec ardeur dans les voies de la perfection.

de lui, pour profiter quelquefois de sa sainte conversation. Il y vécut dans un grand détachement des choses de la terre et tout occupé de Dieu. Des faveurs particulières qu'il reçut du ciel trahirent son humilité et le firent connaître aux peuples des environs, qui conçurent pour lui une vénération très-grande [1].

Cado n'y finit pas néanmoins ses jours. Des pirates l'ayant forcé de quitter sa solitude, il retourna dans la Grande-Bretagne, et se fixa à Benavenne, dont on dit qu'il devint évêque [2]. Il y périt dans une des incursions des Saxons, et à Vannes on l'honore comme martyr. Le Propre de ce diocèse fixe sa mort à l'an 490. On en fait simple mémoire à Vannes le 21 septembre. Dans plusieurs lieux de la Bretagne, on le nomme Cazou.

---

* S. KENAN, SURNOMMÉ COLLÉDOC, ÉVÊQUE.

On a une Vie de ce saint, écrite par M. Maurice, vicaire de la paroisse de Cléder dans l'ancien diocèse de Léon; mais elle ne mérite aucune créance. Le P. Albert le Grand confond S. Collédoc avec S. Ké, et D. Lobineau ne sait rien de lui. Colgan, dans ses Notes sur la Vie de S. Joavan, au tom. 1er des Acta SS. Hiberniæ, *nous fait connaître ce saint évêque; c'est lui qui nous sert de guide pour cet article.*

VERS L'AN 495.

Léogaire, roi de Tarah, ayant, au ve siècle, subjugué toute l'Irlande, il exigea, pour s'assurer de la fidélité de

* [1] Il paraît que son ermitage fut dans la suite changé en un monastère; et un riche Breton, nommé Rudalt, y fit, vers l'an 1010, des donations considérables de biens situés dans la paroisse de Mellionec et autres lieux voisins. En 1089, le duc Alain Fergent donna ce monastère à l'abbaye de Quimperlé.

* [2] Les érudits sont partagés sur l'épiscopat de S. Cado. Plusieurs disent que celui dont nous donnons ici la Vie n'a jamais été évêque. Ils distinguent deux saints de ce nom, l'un abbé de Lancarvan, l'autre évêque de Benavenne, ville nommée aujourd'hui Wedon. Nous avons cru devoir suivre la tradition de l'Eglise de Vannes.

ses habitants, que les principaux du pays lui livrassent cinquante de leurs enfants comme otages. Kenan fut de ce nombre, et resta quelque temps au pouvoir de ce roi; mais il fut ensuite délivré de cette sorte de captivité par les soins de S. Kieran, évêque, qui le fit instruire avec soin. Ayant passé sur le continent, le jeune Kenan se rendit à Tours en 450, fut admis dans le monastère de Saint-Martin, longtemps après la mort du saint évêque, et après y avoir reçu l'habit, il fut formé à la vie religieuse. Il habita ce saint lieu pendant plusieurs années, et ce ne fut sans doute que le zèle du salut des âmes qui l'en fit sortir pour retourner en Irlande, afin d'y prêcher la foi à ses compatriotes. La Connacie fut le théâtre de ses premiers travaux, et de nombreuses conversions récompensèrent ses efforts. Il passa ensuite dans la Lagénie, il y bâtit une église dans un lieu appelé depuis Forêt de Kenan, et y rassembla un peuple nombreux qu'il avait gagné à Jésus-Christ. Puis, se rendant sur les terres d'un roi nommé Eugène, qui régnait dans un canton de l'Irlande, il détruisit une idole qui était vénérée dans cette contrée, renversa son autel, et voulut qu'un temple, élevé au vrai Dieu, attestât le triomphe de la vérité sur l'erreur. Il chargea du soin de cette église S. Comgel, qui était son disciple chéri. On dit qu'il devint évêque de Duleck, dans sa patrie. Il paraît qu'usé par les travaux qu'il avait entrepris pour la conversion des Irlandais, Kenan se retira d'abord à Ros-éné, dans son pays; qu'ensuite il repassa en France, afin d'y goûter le repos de la solitude et de s'y préparer à terminer saintement sa carrière; qu'il vint dans l'Armorique, et se fixa en un lieu nommé Cléder, dans le pays de Léon, où il vécut plusieurs années dans la compagnie de son condisciple, l'ermite S. Kerrien, auquel il rendit les derniers devoirs. Plein de jours et de mérites, ce saint évêque y mourut lui-même vers l'an 495. Il fut inhumé dans le cimetière, d'où on a sans doute levé son corps pour le pla-

cer dans un lieu plus honorable. Nous admettons, avec l'auteur de sa Vie, que ses reliques ont pu être transférées, en tout ou en partie, à son monastère de Ros-éné, en Irlande. On assure qu'il y a plusieurs églises dans l'une et l'autre Bretagne dédiées à S. Collédoc, et que son tombeau se voit encore dans une petite chapelle qui porte son nom et se trouve dans un coin du cimetière de Cléder.

S. Collédoc quitte son pays pour s'occuper des années éternelles. « Voilà une grande occupation, dit S. Augustin : » elle demande un profond recueillement, une abnégation » entière de tout le tumulte des affaires de la vie. » Combien donc sont à plaindre ceux qui, aimant ce tumulte, y ont passé tous leurs jours et arrivent aux portes de l'éternité sans avoir jamais songé à se préparer à ce terrible passage ! Quels regrets amers ne doivent-ils pas éprouver de l'abus qu'ils ont fait du temps, qui ne leur avait été donné que pour qu'ils en fissent un saint usage, en songeant surtout à leurs fins dernières !

S. KERRIEN, ou S. KÉ, SOLITAIRE.

Ve SIÈCLE.

Il ne nous reste que les noms d'un grand nombre de saints qui ont vécu en Bretagne ; soit que leurs compagnons et leurs disciples, aussi occupés de Dieu qu'eux, n'aient pas voulu se détourner de leur contemplation ordinaire, pour transmettre à la postérité, par leurs écrits, la mémoire de ces vertueux personnages ; soit que le temps ait consumé les monuments précieux qu'ils avaient pu nous en laisser. C'est toujours un grand avantage que l'oubli n'ait pas enveloppé les noms de ces hommes de bien, comme il est arrivé pour leurs actions. De deux fins que l'on se propose dans le culte des saints, qui sont, d'employer leur intercession auprès de Dieu, et de nous ex-

citer à la vertu par la considération de leurs exemples, leur nom conservé nous assure la première ; et à l'égard de l'autre, que le temps nous a enviée, nous pouvons nous en consoler en disant avec le prince des apôtres : *Nous avons les paroles des prophètes* [a], et de Jésus-Christ même, *encore plus sûres* que les exemples des hommes, *et beaucoup plus dignes de notre attention*. Nous avons les mêmes Ecritures et les mêmes lois qui les ont sanctifiés ; au défaut de leurs exemples, profitons de leur crédit auprès de Dieu, pour obtenir de répondre à ses grâces avec autant de fidélité qu'eux.

S. Kerrien est un de ceux dont la Bretagne ne connaît presque que le nom ; car tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il fut compagnon de S. Collédoc, qu'il mourut à Cléder, dans le pays de Léon, et que S. Collédoc l'y enterra. Il y a apparence que le nom de S. Ké n'est que celui, abrégé ou corrompu, de S. Kerrien. Parmi les reliques de la cathédrale de Saint-Brieuc, il y a un ossement de S. Ké. A deux lieues de Quimperlé, il y a une paroisse appelée Kerrien, où la mémoire de S. Kerrien est honorée de tout temps d'un culte religieux ; mais au défaut de ses Actes, Etienne Pégasse, recteur de cette paroisse, adopta les Actes de S. *Caraunus*, ou Chéron, martyr de Chartres. Le 12 mai 1687, il présenta à François de Coëtlogon, alors évêque de Quimper, un petit livre imprimé à Chartres en 1679, contenant l'office de S. Chéron, martyr, à l'usage de l'église royale des Chanoines réguliers, qui portait le nom de ce saint, dans lequel on marque la fête de S. Chéron au 28 mai, avec rite double de première classe et octave. Ainsi, du consentement de l'évêque diocésain, l'on a substitué un martyr étranger à un solitaire du pays, sans autre raison qu'une ressemblance telle quelle, qu'on a cru entrevoir dans les noms de *Kerianus* et de *Caraunus*. Il paraît que la même chose est aussi arrivée à Cavan, pa-

[a] *Firmiorem habemus propheticum sermonem*. II Pet., I.

roisse du diocèse actuel de Saint-Brieuc, car on y honore aussi S. Chéron comme patron de l'église. S. Ké est patron de la paroisse de Cléder. Il y a une autre paroisse du même diocèse qui porte le nom de Saint-Ké ou Saint-Quai, et qu'on ne doit pas confondre avec celle de l'ancien diocèse de Tréguier, aussi appelée Saint-Qué, aujourd'hui supprimée. La première de ces deux paroisses a abandonné le culte de son patron titulaire et honore maintenant S. Caie, ou Caïus, pape et martyr.

S. ILTUT, ABBÉ.

Tiré de Capgrave, qui a donné sa Vie, et des Propres de Dol et de Léon. Voyez aussi *Mabillon*, Annales Bénédictines, *tom.* 1er, *et Bulteau*, Histoire de l'Ordre de S. Benoît, *tom.* 1er.

Ve SIÈCLE.

Entre les titres de gloire de ce saint, il a celui d'avoir été le père spirituel de plusieurs des apôtres de l'Armorique. Il naquit dans la Grande-Bretagne au commencement du ve siècle. Son père, nommé Bican, était un seigneur des plus qualifiés du pays, et Renguilidée, sa mère, était fille de S. Salomon Ier, roi de Bretagne et martyr. Doué d'un esprit vif et de la mémoire la plus heureuse, Iltut étudia avec beaucoup de succès les sciences humaines et s'y rendit habile. Dans sa jeunesse il porta les armes, et sa capacité le fit choisir pour principal ministre du roi de Glamorgan. Il jouissait de ces avantages périssables, dont la possession flatte les ambitieux, lorsque S. Cado, disciple de S. Germain d'Auxerre, et premier abbé de Lancarvan, lui persuada de chercher des faveurs plus précieuses que celles des souverains de la terre, et de s'attacher à des biens plus solides que ceux dont le monde peut enrichir ses aveugles partisans. Docile aux conseils du serviteur de Dieu et dégoûté des vains honneurs, Iltut se consacra sans partage

au Seigneur, reçut la tonsure, et se livra avec l'ardeur la plus louable à l'étude de la religion, et en particulier à celle de l'Ecriture sainte, sous la direction de S. Cado [1]. Le zèle qui l'animait, secondé de ses talents naturels, fit qu'il devint très-capable d'enseigner les autres. Il fonda depuis, dans le voisinage de Lancarvan, un monastère que l'école qu'il y avait établie rendit célèbre.

On rapporte dans la Vie de S. Samson, que deux frères, neveux d'Iltut, qui espéraient posséder par droit de succession le monastère de leur oncle, donnèrent du poison à Samson, parce qu'ils appréhendaient qu'Iltut ne le nommât son successeur, à leur préjudice, dans le gouvernement du monastère [a]. On a ainsi lieu de croire que cette maison religieuse fut bâtie par S. Iltut sur son propre fonds, et qu'il la dota de tout son héritage. S. Dubrice, évêque de Landaff, l'aida beaucoup à consommer l'exécution de ce grand dessein, pour lequel il obtint le consentement de Merchiau, surnommé le Fou ou l'Insensé, roi ou seigneur du pays. Ce fut en un lieu aussi nommé Merchiau que ce monastère fut bâti, et l'auteur de la Vie de S. Samson, qui dit y avoir été, rend témoignage que c'était une maison magnifique. Elle porta depuis le nom de Lan-Iltut ou Lan-Twit.

Iltut y acquit bientôt une si grande réputation par la sainteté de ses mœurs et par le talent particulier qu'il avait pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse, que la plupart des seigneurs bretons lui confiaient leurs enfants, et qu'on l'estimait le plus saint et le plus savant ecclésiastique de toute la Bretagne. Quiconque fera réflexion aux grands hommes qui sont sortis de son école, reconnaîtra bientôt

* [1] On croit que S. Iltut fut ordonné prêtre par S. Germain d'Auxerre. C'est sans doute lorsque cet illustre saint alla, pour la seconde fois, combattre dans la Grande-Bretagne le pélagianisme.

[a] *Metuentes, ne propter illum hæreditate privarentur mundana.* Acta S. Samsonis.

par la beauté des fruits, la bonté de l'arbre, et qu'il fallait qu'Iltut fût un excellent maître, puisqu'il a formé d'aussi parfaits disciples que l'ont été Samson, Paul-Aurélien, Gildas, Magloire, David et plusieurs autres saints qui ont fleuri dans la Grande et la Petite-Bretagne. Un des dons du ciel qui parut en Iltut avec le plus d'éclat, fut celui de prophétie, et il en donna, dit-on, des preuves remarquables au moment même de sa mort, en prédisant à deux abbés qui l'assistaient qu'ils le suivraient bientôt, l'un, appelé Atrocile, le même jour; et l'autre, nommé Isan, quarante jours après, ce qui arriva.

Quelques auteurs assurent qu'Iltut vint sur la fin de sa vie à Dol, et qu'y ayant vécu quelque temps avec ses disciples et fait plusieurs miracles, il y mourut fort âgé le 6 novembre, et y fut inhumé on ne sait en quelle année. Ce passage en Armorique, ce séjour et cette sépulture à Dol ne paraissent pas bien certains : sans compter que ces circonstances ne s'accordent pas aisément avec l'histoire de la prophétie d'Iltut agonisant, assisté de deux abbés qui n'étaient point de la province de l'Armorique. Ajoutez à ces raisons, outre l'éloignement des temps, qu'il n'y a dans le pays aucun vestige ni aucune mémoire de ce prétendu séjour à Dol, dont quelque historien aurait assurément parlé, si c'était un fait bien constaté [a]. Il faut remarquer cependant qu'Alban Butler, écrivain si judicieux, indique aussi Dol comme le lieu de la mort de S. Iltut. Il n'est pas cependant invraisemblable que ce grand serviteur de Dieu soit venu en Armorique visiter S. Samson et ses autres anciens disciples. Ce qui fortifie cette opinion, c'est qu'il était Armoricain d'origine. On croit, de temps immémorial, posséder le crâne de S. Iltut à Landebaëron, paroisse de l'ancien diocèse de Tréguier, aujourd'hui de celui de Saint-Brieuc. Un acte de 1683 en fait mention; il était alors renfermé dans un chef en argent; il a été

[a] *Guillelmus Malmesbur.*

visité et reconnu le 25 septembre 1828 [1]. Les Anglais prétendent, au contraire, qu'ayant employé les nombreuses années de sa vie au charitable mais pénible emploi de l'instruction de la jeunesse, il se retira, mourut et fut enterré au fameux sanctuaire de Glastembury. On voit tant d'affectation, dans ces auteurs, de faire de cette célèbre abbaye le tombeau commun de tous les saints dont on ne connaît

* [1] Nous reproduisons ici la copie du procès-verbal relatif au chef de S. Iltut, conservé dans l'église de Landebaëron :

« Aujourd'hui, vingt-cinquième jour de septembre mil huit cent vingt-huit, devant nous soussignés, J. Lescop, recteur de Landebaëron, Y. Godest, diacre, et J.-J. Bouget, clerc tonsuré, se sont présentés Jacques Le Messager, ancien maire de Landebaëron, et Catherine Le Pierres, ancienne femme pieuse, demeurant dans le bourg dudit Landebaëron, les deux très-dignes de foi. Nous leur leur avons exhibé une partie supérieure du crâne marqué d'une barre rouge en forme d'arc, et un os de bras froissé ; ils nous ont assuré reconnaître ces reliques pour être les mêmes qui étaient vénérées, avant la révolution, en cette paroisse, et qui sont mentionnées en l'inventaire des effets de l'église de l'année 1683. Le susnommé Jacques Le Messager nous assure avoir lui-même assisté à l'ouverture du chef en argent qui renfermait le crâne susmentionné, et qui était reconnu être le chef de S. Iltut, ainsi qu'à celle du bras en argent qui renfermait l'os qui était regardé comme étant du bras de S. Maudez, abbé, patron de cette paroisse. Le même Jacques Le Messager assure avoir lui-même fait construire un chef en bois et un bras en bois pour renfermer les susdites reliques; que le chef en bois s'étant trouvé trop petit, le crâne fut enveloppé d'un lambeau de soie, et que l'os du bras fut renfermé dans une ouverture pratiquée dans le bras de bois, couvert d'une petite image et d'une vitre. Les deux dénommés ci-dessus assurent avoir parfaite connaissance de tout ce qui est rapporté au présent, et attestent de plus reconnaître les deux boîtes qui renferment d'autres reliques, pour être les mêmes qui étaient révérées en la paroisse avant la révolution.

» Le même Jacques Le Messager assure que ces deux reliquaires, mentionnés en dernier lieu, n'ont nullement été touchés pendant les temps de malheur.

» En foi de tout ce que dessus, Jacques Le Messager signe avec nous, et Catherine Le Pierres a déclaré ne le savoir faire.

» Fait en la sacristie de Landebaëron lesdits jour et an.

» *Signé* Jacques LE MESSAGER ; Y.-J. GODEST, diacre ; Jean-Jacques BOUGET, clerc tonsuré ; et J. LESCOP, recteur de Landebaëron. »

point la sépulture particulière, qu'on a peine à croire ce qu'ils disent sans preuves, et qu'on juge plus probable qu'Iltut mourut et fut inhumé à Lantwit ou à Lan-Elthie. L'ancien Bréviaire de Léon fait la fête de S. Iltut le 7 novembre, avec office à neuf leçons. Le Propre du même diocèse le marquait au 14 du même mois, et celui de Dol au 16. Le port d'Aber-Ildut et la paroisse de Lanildut, en Bretagne, portent le nom de ce saint.

L'Esprit saint nous apprend que ceux qui auront été savants brilleront comme les feux du firmament, et que ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité. Cette éminence n'est point attribuée, dit S. Jérôme, à la science destituée de bonnes œuvres, ou à la science de la sagesse qui demeure renfermée dans l'homme sans servir à l'édification des autres; mais à la doctrine accompagnée de sainteté et employée pour le salut du prochain.

S. BRIEUC,

PREMIER ÉVÊQUE ET PATRON DU DIOCÈSE QUI PORTE SON NOM.

Tiré de sa légende originale, que D. Lobineau a retrouvée en partie, et de l'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc. Les Bollandistes et Baillet n'ayant pas eu connaissance de cette légende, découverte à une époque postérieure au temps où ils écrivaient, n'ont pu parler du saint évêque d'une manière exacte, et l'on ne doit pas les suivre sur ce point. La Vie de S. Brieuc a été écrite en français par La Devison, chanoine de cette église, 1 vol. in-12, 1627. Voy. les Vies des Pères et des Martyrs, *par Godescard, et surtout les* Annales briochines, *par l'abbé Ruffelet, chanoine de la cathédrale, 1 vol. in-18, Saint-Brieuc,* 1771. *Ce petit ouvrage est estimé.*

VERS L'AN 502.

Brieuc, Briomagle ou Vriomacle[1], était fils d'un seigneur de grande distinction, nommé Cerpus, qui habi-

[1] En latin, *Briocus, Brioccius* et *Briomaclus*; en breton, *Briec.*

tait cette partie de la Grande-Bretagne connue alors sous le nom de *Coriticiana regio* [1]. Sa mère s'appelait Eldrude [2]. Ses parents étaient livrés à l'idolâtrie lorsqu'il naquit

[1] On a beaucoup de peine à décider quel était le pays de S. Brieuc, car on ne connaît point cette *Coriticiana regio*, dont il est dit partout qu'il était natif. Les uns veulent que ce soit le pays des Cerètes, à l'occident de la Cambrie, vers l'Irlande, qui se nomme en latin *Ceretica*, ou *Ceretican a regio*, et en anglais *Cardigan-shire;* et leur fondement est, outre le rapport des noms, que le saint était parent des princes bretons, sortis, pour la plupart, de la Cambrie. D'autres voudraient le faire originaire du pays des anciens Coritans ou Coritaves, situés sur le fleuve de Trente, qui habitaient le pays où sont à présent les comtés de Stafford et de Dambie ; et ils se fondent sur ce que S. Germain-d'Auxerre n'a jamais été connu des Cerètes, mais seulement de ces Coritans. Quelques-uns ont prétendu que c'était le pays de Cork, en Irlande, qui était marqué par cette contrée des Coriticiens, et que S. Brieuc y avait peut-être eu pour maître quelqu'un des saints du nom de Gormain qui y ont été célèbres, dont on a fait mal à propos un S. Germain. Enfin, il s'en est trouvé qui ont voulu faire naître S. Brieuc dans la Cornouaille insulaire ; et c'est le parti qu'ont suivi le P. Albert et Bertrand d'Argentré. Nous ne prétendons pas prononcer définitivement sur ce différend, si ce n'est pour exclure l'Irlande, dont on n'a nulle raison de faire la patrie de S. Brieuc. Au reste, comme on trouve dans Ptolémée un *Corinium* assez près et en deçà de la Saverne, proche de la source de la Tamise, au lieu où est à présent le comté de Glocester, et comme il n'y a pas grande différence entre *Coriniana* et *Coriticiana regio*, il semble assez probable que c'est là le pays de S. Brieuc, parce que cette position est assez voisine de la Cambrie, d'où il paraît qu'étaient les princes dont il était parent, et qu'elle n'est pas si éloignée des lieux où S. Germain d'Auxerre prêcha, que Brieuc n'ait pu l'y aller voir. Le savant docteur Jean Lingard, que nous consultâmes sur cette difficulté en 1834, nous répondit qu'il croyait que la tribu coriticienne habitait le pays aujourd'hui connu sous le nom de comté de Cardigan. Quoi qu'il en soit, il doit demeurer pour constant que S. Brieuc était Breton.

[2] Les Bollandistes ont cru que ce nom d'Eldrude était indubitablement saxon ; et ils prétendent qu'on en peut tirer une forte conjecture que le saint ne vint au monde qu'assez longtemps après l'arrivée des Saxons, puisque sa mère était Saxonne. Cela favoriserait beaucoup le sentiment de ceux qui le placent au temps de S. Germain de Paris, vers l'an 550. Mais comme le nom d'Eldrud est aussi breton, composé de la préposition réduplicative *ell* et de *drud*, qui signifie *illustre* ou *bien-aimé*, on n'y voit rien qui oblige à la croire saxonne.

vers l'an 410. Il fut élevé dans la maison paternelle avec beaucoup de soin jusqu'à l'âge de vingt ans, et il y apprit tout ce que des parents riches et nobles pouvaient faire enseigner en ce pays-là à un jeune homme de son rang.

S. Germain d'Auxerre et S. Loup de Troyes passèrent dans la Grande-Bretagne l'an 429 ou 430, et leur réputation fut bientôt répandue dans toute l'île [a]. Brieuc voulut, comme une infinité d'autres, voir des prélats si vénérables. Car, dit le prêtre Constance, on y accourait de toutes parts, et les hommes, les femmes, les enfants, tous y venaient par troupes, surtout lorsqu'on eut appris qu'ils devaient disputer publiquement contre les Pélagiens, dans la ville de Saint-Alban ou de Vérulam.

Ce fut alors que S. Brieuc, âgé de vingt ans, ou environ, fut offert par ses parents, ou plutôt se présenta lui-même à S. Germain, qui, remarquant en ce jeune homme un riche fonds de bon naturel, une douceur admirable, une modestie et une politesse charmantes, un esprit aisé et docile, une heureuse éducation, et plusieurs autres bonnes qualités, le reçut avec joie, et dit dès lors aux clercs qui l'accompagnaient qu'il espérait beaucoup de lui.

S. Germain, revenant de la Bretagne insulaire en France, vers la fin de l'an 430, ou au commencement de 431, amena avec lui son nouveau disciple, aussi bien que le fameux Iltut; ce qui fut un avantage réciproque pour tous les deux, qui eurent encore, l'un et l'autre le bonheur de trouver S. Patrice à Auxerre, où ils vécurent quelque temps ensemble [1].

[a] *Britanniarum insulam opinione repleverunt.* Constantius, l. 1 *Vitæ S. Germani*, c. 23.

*[1] Les érudits sont très-partagés d'opinion touchant le S. Germain auquel fut confié S. Brieuc dans sa jeunesse. Les uns assurent que c'est de S. Germain d'Auxerre qu'il est question; d'autres veulent que ce soit de S. Germain de Paris. Il est vrai que la Légende ma-

Brieuc, sous cet excellent maître, et avec des condisciples si parfaits, s'avança beaucoup en peu de temps dans la science de l'Ecriture sainte et dans les voies de la vertu.

nuscrite de S. Serge, aussi bien que l'ancien Bréviaire du diocèse de Saint-Brieuc, disent très-positivement que ce dernier S. Germain fut le maître de Brieuc, et que ses parents le lui envoyèrent à Paris à l'âge de dix ans. Cette considération serait assurément plus forte que tous les raisonnements contraires, et obligerait nécessairement de retarder l'époque à laquelle a vécu S. Brieuc de cent vingt ou cent quarante ans plus tard qu'on ne la met ici, si cette Légende ne se détruisait elle-même, premièrement en supposant que S. Germain, maître de S. Brieuc, fut évêque plus de vingt-cinq ans ; ce qui ne peut convenir à S. Germain de Paris, qui ne l'a été que vingt ou vingt-et-un ans, c'est-à-dire depuis 555 jusqu'en 576 ; et, en second lieu, en disant que S. Patrice et S. Iltut étaient, avec Brieuc, sous la discipline de S. Germain ; car Patrice et Iltut n'ont pu être disciples de S. Germain de Paris, beaucoup postérieur au temps où ils ont vécu, et ont été disciples tous deux de S. Germain d'Auxerre ; d'où il s'ensuit que c'est de celui-ci que l'auteur de la Légende a voulu parler, quoiqu'il ait mis, par un faux préjugé, S. Germain évêque de Paris ; et peut-être même a-t-on ajouté au texte original cette détermination particulière du siége de Paris. Aussi, l'Abrégé de la collection manuscrite dont nous avons parlé dit-il simplement et d'une manière indéterminée que S. Brieuc fut instruit par S. Germain, sans spécifier lequel, et qu'il eut le bonheur de trouver dans la même école S. Patrice et S. Iltut ; ce qui ne peut être vrai que de S. Germain d'Auxerre. On objecte que Rigual, qui reçut S. Brieuc, était fils d'Hoël Ier, et n'a vécu que dans le VIe siècle ; mais il n'est nullement prouvé que ce fût le fils d'Hoël ; il paraît bien plus certain que c'était un comte Rivelen qui possédait des biens dans le pays connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Brieuc.

L'opinion qui fait S. Brieuc disciple de S. Germain d'Auxerre a été adoptée dans le Propre de Saint-Brieuc, imprimé en 1782, et dans le Propre de Tréguier ; c'est celle des abbés Déric et Ruffelet ; c'est aussi la nôtre, parce que nous la croyons mieux fondée. Nous regrettons que M. Brice, Lazariste et directeur du séminaire de Saint-Brieuc, éditeur du Propre du diocèse publié en 1813, ait cru devoir l'abandonner dans les leçons du saint patron. Si l'on objecte que la Vie de S. Germain d'Auxerre ne dit rien de S. Brieuc, nous répondrons que celle de S. Germain de Paris n'en parle pas davantage : les Bollandistes seuls en font mention dans la Vie de ce dernier, mais sur l'autorité de Du Saussay, et l'on sait que cette autorité n'est pas d'un grand poids. On ne peut donc rien conclure du silence gardé par les auteurs de l'une et l'autre Vie. (*Voyez* la quinzième note de l'abbé Ruffelet.)

Entre autres excellentes qualités, il avait le cœur si tendre et si miséricordieux pour les pauvres, qu'il ne pouvait les renvoyer sans leur faire l'aumône. Il leur donnait souvent jusqu'à ses propres habits et ce qu'il trouvait sous sa main. On rapporte, à ce sujet, l'histoire d'un vase que le saint donna à quelques mendiants qui s'adressèrent à lui, comme il allait puiser de l'eau; et l'on ajoute qu'à la place de ce vase il en fut substitué miraculeusement un autre beaucoup plus riche et mieux travaillé; ce qui fit connaître plus particulièrement à S. Germain combien son disciple était favorisé de Dieu.

Ce miracle et quelques autres firent prendre à ce saint prélat la résolution d'élever Brieuc à la dignité du sacerdoce. Un jour donc que S. Germain devait ordonner deux prêtres, il demanda à Brieuc s'il était en disposition de recevoir les ordres sacrés avec eux. Brieuc, persuadé qu'obéir à S. Germain était obéir à Dieu même, et qu'il ne pouvait manquer en s'abandonnant à la conduite d'un maître si parfait, lui répondit avec une simplicité d'enfant, qu'il pouvait faire de lui tout ce qu'il voudrait. Germain reconnut que cette réponse venait d'une humilité aussi parfaite que celle qui aurait refusé l'honneur de la prêtrise, et ordonna Brieuc avec les deux autres.

L'auteur de la Légende dit qu'une colonne de feu parut sur la tête de Brieuc, lorsque le saint prélat lui imposa les mains, et que ce feu, qui s'élevait jusqu'au lambris de l'église, continua durant toute la cérémonie. La ferveur remarquable qui parut dans toute la conduite du nouveau prêtre fut un signe bien plus certain des grâces du Saint-Esprit, qu'il reçut avec une si grande plénitude, que Dieu lui donna quelque temps après mission pour aller communiquer à sa famille et à son pays les lumières et les ardeurs dont il avait été pénétré.

Ce fut dans un songe que l'ange du Seigneur lui com-

manda, de sa part, de retourner au plus tôt en son pays, pour retirer son père, sa mère, ses parents, ses compatriotes, des erreurs de la gentilité ; ce qu'on peut entendre, ou d'un paganisme entier, ou seulement de plusieurs pratiques superstitieuses qu'on mêlait encore, dans sa famille et dans son pays, avec un christianisme fort grossier [1]. Brieuc alla trouver S. Germain, et lui raconta avec beaucoup d'ingénuité le songe qu'il avait eu la nuit, comme il avait coutume de lui découvrir fidèlement tout ce qu'il lui arrivait, pour se gouverner en tout par ses avis. Germain reconnut aussitôt que c'était une révélation véritable, et embrassant le saint avec beaucoup de tendresse, il lui dit :

[1] On peut entendre en deux manières cette idolâtrie des parents de S. Brieuc et de son pays : la première, en disant, conformément au texte, qu'il y avait effectivement encore alors dans la Cambrie et dans le canton de Glocester des pays écartés où la lumière de l'Evangile n'avait pas pénétré ; ce qui ne paraîtra pas étonnant à ceux qui feront réflexion à la situation de ces deux contrées, aux érections des siéges de Landaff, de Saint-David, de Kaerleon, de Saint-Asaph, de Bangor en Cambrie, et de Wigorn, aujourd'hui Worcester *; érections postérieures à la naissance et à l'éducation de S. Brieuc, disciple de S. Germain d'Auxerre ; et enfin qu'il est dit dans la Vie de S. Samson qu'il y avait encore de son temps plusieurs païens en deçà de la Saverne, dans le Sommerset et le Devonshire, au nord desquels sont le pays de Glocester et celui de Cambrie. La seconde manière dont on peut expliquer cette idolâtrie des parents de S. Brieuc, est de dire qu'à la vérité toute la Bretagne insulaire était chrétienne, mais qu'on y gardait encore plusieurs coutumes qui se sentaient de l'idolâtrie, et surtout la fête dissolue du premier jour de janvier, qu'on a eu bien de la peine à supprimer dans tout le christianisme, et qu'on célébrait encore dans l'Italie au temps de S. Germain d'Auxerre par des débauches et des mascarades, témoin le sermon de S. Pierre Chrysologue contre ce déréglement ; ce qui aurait donné lieu au légendaire d'appeler *idolâtres* les parents de S. Brieuc, en ne distinguant point entre célébrer des fêtes de païens et être païen de profession. La première manière d'entendre le texte de la Légende semble cependant la plus vraie. Et certainement, s'il y avait des idolâtres en Italie au temps de S. Benoît, quelle difficulté de reconnaître qu'il y en avait encore dans le pays de Worcester et dans la Cambrie, à l'époque où vivait S. Brieuc ?

* Wigorn ne fut érigé qu'en 680, au temps du roi Ethelrède.

« Allez, mon fils, allez où Dieu vous invite, et répondez » par votre zèle et votre fidélité à l'honneur de votre vo- » cation. » Il lui fit aussitôt fournir tout ce qui était nécessaire pour son voyage, lui donna un compagnon, et sa bénédiction à tous les deux.

Sans nous arrêter à plusieurs miracles qu'on assure que Brieuc fit pendant son voyage, nous nous contenterons de dire qu'il arriva heureusement en son pays un premier jour de janvier, et trouva que son père et sa mère, selon leur coutume, donnaient un repas à tous leurs amis, qu'ils régalaient ordinairement pendant trois jours. C'était une fête toute païenne, dans laquelle, s'il faut en croire la Légende, après des sacrifices impies faits à Janus, on le priait, comme chef de la famille de tous les dieux, d'être propice à la famille des hommes qui l'invoquaient. Ensuite les hommes déguisés en fausses divinités, en vieilles, en bêtes, et de plusieurs autres manières différentes, couraient les champs, criaient, chantaient, dansaient et passaient une grande partie du jour et de la nuit à manger et à boire avec de grands excès; ce que les canons condamnaient encore en France au second concile de Tours l'an 566, et en celui d'Auxerre vers l'an 586, et dont on trouve, longtemps après ces époques, des vestiges en plusieurs lieux.

La gaieté des convives augmenta, lorsqu'on eut reconnu Brieuc. Son père et sa mère surtout étaient comme hors d'eux-mêmes, par les transports de leur joie. Mais ils furent tous bien surpris lorsque le saint, invité à prendre part à la fête et à s'asseoir à table avec eux, leur répondit avec beaucoup de force, mais en même temps avec douceur et modestie, « qu'il ne pouvait participer à cette » fête des démons, sans renoncer au vrai Dieu qu'il ado- » rait; et que le baptême chrétien qu'il avait reçu ne lui » permettait pas de se souiller de leurs superstitions im- » pies. » Prenant de là sujet de leur prêcher la pureté de

la religion chrétienne et la sainteté de son culte, en comparant l'une et l'autre à la grossièreté et à la vanité de leur idolâtrie, dont les ridicules cérémonies les transformaient en bêtes, peu s'en fallut qu'il ne leur persuadât de quitter tout pour se faire Chrétiens. Mais l'esprit de débauche et de dissolution dont ils étaient animés empêcha Brieuc de triompher de la tyrannie de la coutume par la seule force de son discours. Il ne fallait pas moins que des miracles pour lui procurer cette victoire, et l'on prétend que Dieu lui donna l'occasion et la grâce d'en faire dans cette rencontre.

On assure qu'il guérit d'une manière surnaturelle un jeune homme de condition, qui, folâtrant avec les plus emportés de la troupe, était tombé si rudement, qu'il était resté demi-mort sur la place, et avait eu une cuisse cassée et la main droite démise. La vue de ce prodige ravit les assistants, et les obligea de protester qu'ils ne voulaient plus adorer d'autre dieu que celui que Brieuc leur prêchait, et qu'ils renonçaient pour jamais au culte de leurs fausses divinités, dont aucune n'avait jamais eu la puissance de rien faire de semblable. S. Brieuc profita de cette favorable disposition des principaux de son pays, que plusieurs autres miracles confirmèrent dans leur résolution; il les catéchisa soigneusement, en public et en particulier, et quand il les eut suffisamment instruits et préparés, il leur donna le baptême, et fit élever plusieurs églises en divers cantons. Ne pouvant suffire à toutes, il fit venir des prêtres pour les desservir; et ce fut sans doute dans cette occasion qu'il reçut le caractère épiscopal, ce que sa Légende ne dit pas. Car on le représente faisant toutes les fonctions de pasteur et d'évêque dans cette nouvelle église dont il était l'apôtre. Il mit surtout une application particulière à l'instruction de son père et de sa mère, qui, par un saint retour, devinrent l'un et l'autre les enfants spirituels de leur fils. Ce fut principalement d'eux qu'il reçut le

secours nécessaire pour bâtir une église dans un lieu désert nommé Grande-Lande, où il assembla en fort peu de temps de nombreux disciples, auxquels il donna et fit suivre la règle qu'il avait reçue de son maître S. Germain, et que celui-ci lui avait fait pratiquer.

On raconte divers miracles que fit S. Brieuc lorsqu'on travaillait au bâtiment de son église, comme d'avoir rétabli le pouce d'un charpentier qui se l'était entièrement coupé; d'avoir dissipé plusieurs spectres et plusieurs visions horribles, par lesquelles le démon tâchait d'épouvanter et de détourner les ouvriers; d'avoir multiplié les provisions du monastère dans une grande famine, en sorte qu'elles suffirent à ses religieux et à une infinité de personnes qu'il nourrit généreusement jusqu'à la nouvelle moisson; et plusieurs autres merveilles semblables, qui lui acquirent une grande réputation et le rendirent le refuge commun de tous les affligés.

Il y avait fort longtemps qu'il demeurait en ce monastère, et se sanctifiait tous les jours par les pratiques de la vie religieuse la plus parfaite, et par toutes les œuvres de charité et de zèle que son état lui permettait, lorsqu'une nuit de la Pentecôte, s'étant légèrement endormi dans le chœur, où il avait passé tout le temps en prières, et chanté avec sa communauté les matines du jour, il vit, dit-on, un ange qui lui commanda d'aller sans délai dans l'Armorique, où Dieu l'envoyait pour le salut d'un grand nombre de personnes. Il se mit aussitôt en devoir d'obéir, et s'embarquant avec cent soixante de ses disciples, vers l'an 480, il vint descendre à un port, que l'Abrégé de sa Vie nomme *Achm,* que l'on croit être un de ceux du pays d'Achk dans l'ancien diocèse de Léon, d'où il s'avança par terre jusqu'à la rivière de Jaudy dans le pays de Tréguier. On dit qu'il y convertit à la foi chrétienne le comte du pays, nommé Conan, et qu'il bâtit par son secours, et par celui des fidèles du canton, un monastère sur ses terres,

en un lieu nommé Landebaëron, qu'il gouverna jusqu'à ce que les Coriticiens, qu'il avait quittés, affligés d'une cruelle peste dont ils furent frappés quelque temps après qu'il fut sorti de leur pays, vinrent le supplier de retourner dans leur île pour les délivrer de ce fléau. On ajoute qu'il retourna effectivement avec eux, et qu'ayant par sa présence et par ses prières purifié l'air, dissipé les influences malignes qui le corrompaient, rétabli la santé et la sûreté partout, il revint en son monastère de Landebaëron, où il demeura encore quelque temps; mais que s'étant aperçu que sa présence y était à charge à quelques religieux imparfaits, que l'éclat de ses vertus éblouissait, il laissa pour abbé de cette maison un de ses disciples, et vint par mer, avec quatre-vingts religieux qui voulurent le suivre, suivant toujours la côte de l'occident à l'orient, au port que forme l'embouchure de la rivière de Gouet, où étant descendu, il fut favorablement accueilli par le comte Rigual, et s'établit dans la vallée, qui, à cause de lui, s'est depuis nommée *Saint-Brieuc-des-Vaux*[1], et où se trouve maintenant la ville épiscopale qui porte le nom du saint.

Ce seigneur ayant reconnu S. Brieuc pour son parent, lui donna la maison et la terre du Champ-du-Rouvre[a] avec toutes ses dépendances. S. Brieuc se choisit un emplacement dans un lieu appelé *la vallée double*, pour lors fort ombragé de bois, et y bâtit un monastère et une église qui fut ensuite dédiée à S. Etienne.

Le silence étonnant de la Légende, et de l'Abrégé de la Légende de S. Brieuc, qui ne disent pas un mot de son épiscopat, et qui ne racontent rien d'où nous puissions inférer qu'il ait été évêque, joint à ce qu'il n'a eu aucun successeur jusqu'au temps de Nominoé, qui érigea le monastère de Saint-Brieuc en évêché, pourrait peut-être nous

[1] C'est ce que disent l'Abrégé de la Légende et les Mémoires manuscrits du P. Du Paz.

[a] *Aulam campi Roboris.*

induire à croire que S. Brieuc n'aurait point été évêque, si le marbre trouvé l'an 1210 dans sa châsse ne lui donnait formellement cette qualité; ce qui est confirmé par l'opinion commune, et par une légende que cite Pierre Le Baud. Il y a lieu de croire qu'il fut sacré évêque dans son pays, par les prélats à qui il demandait des ministres pour les nouvelles églises qu'il y fonda, lorsqu'il convertit ses compatriotes; mais qu'il ne fut ordonné qu'évêque régionnaire, sans titre particulier et sans siége.

S. Brieuc vécut dans cette nouvelle maison d'une manière admirable, et donna ses soins à l'instruction de tous les peuples voisins, jusque vers l'an 500, quoiqu'il fût alors âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, sans que cette grande vieillesse diminuât rien de son zèle et de ses austérités; au contraire, plus il avançait en âge, plus les jeûnes et les autres exercices de pénitence semblaient augmenter sa ferveur. On assure qu'il opéra plusieurs miracles dans le pays qu'il habitait, entre lesquels la guérison d'un pauvre paralytique, qu'on était obligé de transporter sur un brancart, et que le pur hasard, ou pour mieux dire la Providence, conduisit en sa maison, fit beaucoup d'éclat dans toute la contrée. Deux hommes portaient le paralytique chez eux; mais, égarés dans les bois, à l'entrée de la nuit, ils arrivèrent à la porte du monastère, et y demandèrent l'hospitalité. Brieuc, pour faire cesser l'inquiétude de leurs familles, les renvoya dans leurs maisons, après leur avoir enseigné le chemin; il ne retint que le pauvre malade, pour la guérison duquel il passa toute la nuit en prières, et le lendemain les deux hommes étant venus le chercher, ils eurent la consolation de le trouver parfaitement guéri. Cette merveille accrédita d'autant plus S. Brieuc, qu'il fit un bien qu'on ne pensait pas même à lui demander, et le mit en si grande considération, qu'on accourait à lui de toutes parts, et qu'en toutes choses, principalement en celles du salut, on ne prenait confiance qu'en lui.

Rigual fut lui-même du nombre de ceux qui avaient une si haute idée de la vertu et des lumières du serviteur de Dieu. Ce seigneur, après avoir cédé à S. Brieuc sa maison du Champ-du-Rouvre, s'était retiré[1] à la maison d'Hélion ou Hilion, qui avait auparavant porté le nom de *Vieille étable* ou *Coz-Crau*. Etant dans un âge fort avancé, et se sentant très-mal, il protesta qu'il ne voulait recevoir le saint viatique que des mains de Brieuc, et dit à ceux qui le pressaient de se munir des derniers sacrements, qu'il se promettait de la miséricorde de Jésus-Christ qu'il ne mourrait pas qu'il n'eût reçu l'absolution et la communion par le ministère du saint, qu'il envoya prier de venir le voir. Brieuc se mit en charrette pour l'aller trouver, parce que son extrême vieillesse ne lui permettait plus de voyager d'une autre manière; il était entouré d'une troupe de ses religieux qui le suivaient, et qui chantaient avec lui des psaumes et des hymnes à la louange de Dieu pendant toute la route. On ajoute que Dieu fit entendre au saint une musique céleste qui répondait à la sienne, et qu'en mémoire de ce prodige, S. Brieuc s'arrêta pour faire planter une croix qui conservât la mémoire de cette faveur. Arrivé chez Rigual, il l'aida par ses prières, par ses exhortations et par ses bons conseils, à terminer sa vie d'une manière chrétienne; en reconnaissance de ce service, ce seigneur lui donna son château, le domaine cultivé par ses colons et la seigneurie de toute la paroisse.

Le bon vieillard ne lui survécut pas de beaucoup. Averti du temps de sa mort, il se recommanda plus particulièrement aux prières de ses religieux, et aussitôt qu'une fièvre légère qui le saisit lui eut fait connaître que sa fin approchait, il reçut le saint viatique, exhorta ses enfants, leur donna sa dernière bénédiction et mourut tranquillement vers l'an 502, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

Sa Légende ajoute qu'au moment de sa mort, toute la

[1] Selon la collection de l'Eglise de Nantes.

chambre où il expira fut remplie d'une odeur délicieuse, et qu'il fut enterré dans l'église de son monastère, où une infinité de miracles rendirent témoignage de sa gloire et de la continuation de sa charité. Elle ajoute qu'au moment même de son bienheureux trépas, il apparut à deux de ses disciples qui étaient restés au monastère de Grande-Lande; l'un desquels, nommé Marcan, vit son âme en forme de colombe portée au ciel par des anges, dont les ailes toutes de feu marquaient sa grande charité; l'autre, nommé Siviau ou Sieu[1], le vit en songe, tout brillant de lumière, monter par une échelle qui atteignait jusqu'au ciel, environné d'une troupe d'anges. Celui-ci s'embarqua dès qu'il fut jour pour venir au monastère des Vaux s'informer de ce qui était arrivé; il faillit être suffoqué pendant le sommeil la première nuit de son voyage, mais il fut délivré par l'invocation de S. Brieuc, dont il implora le secours. Arrivé au monastère, il apprit des religieux la mort de leur père commun, et il leur fit connaître à son tour la vision qu'il avait eue et le péril dont il avait été délivré; ce qui les combla tous de joie, et les porta à rendre grâces à Dieu des témoignages qu'il leur donnait de la gloire de leur maître. C'est apparemment de ce même solitaire que l'église paroissiale de Lan-Sieu, auprès de Saint-Malo, porte le nom.

Les reliques de S. Brieuc demeurèrent dans l'église de Saint-Etienne, qu'il avait bâtie, jusqu'au temps où les Normands commencèrent à infester les côtes de Bretagne. Elles furent mises dans un sac de cuir de cerf, et transportées à l'abbaye de Saint-Serge d'Angers par Erispoé, duc de Bretagne. Depuis, c'est-à-dire l'an 1210[a], Pierre, évêque de Saint-Brieuc, ayant à son entrée appris de son clergé que les reliques du patron du diocèse étaient conservées dans l'église de Saint-Serge, résolut de travailler effica-

[1] S. Marcan est patron d'une paroisse de l'ancien diocèse de Dol.
[a] Ceci est tiré de l'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc.

cement à obtenir une partie de ces précieuses et vénérables dépouilles. Il se rendit à Angers, et ayant rassemblé dans cette église l'évêque, l'abbé du monastère avec ses religieux, et tout ce qu'il y avait de personnes de distinction dans le pays, il fit valoir heureusement, dans le discours qu'il leur fit sur l'Ecriture sainte, le talent de la parole qu'il possédait, et employa, à la satisfaction de l'assemblée, une éloquence insinuante, qui triompha des obstacles. Son discours fit tant d'impression sur les cœurs des religieux, que si le prélat leur avait demandé une partie considérable de leur monastère, ils auraient eu peine à la lui refuser. Mais ce n'étaient pas des biens temporels qui faisaient l'objet des vœux de l'évêque de Saint-Brieuc; il déclara qu'il ne sollicitait qu'une partie du corps du bienheureux patron de son Eglise; que c'était l'unique sujet de son voyage, et que si le vénérable abbé voulait bien ne pas rejeter sa prière, l'Eglise de Saint-Brieuc se sentirait redevable à celle de Saint-Serge et lui offrirait, avec sa reconnaissance, tout le secours qu'on peut attendre d'une alliance inséparable. A cette condition, l'abbé de Saint-Serge demeura d'accord de satisfaire l'évêque breton; mais, pour éviter d'être traversé dans le partage par quelque esprit difficile et chagrin, l'on choisit le temps où les religieux se retiraient pour se reposer après l'office de la nuit. Quand ils furent retirés, l'abbé prenant de nouvelles assurances touchant les promesses que l'évêque lui avait données, les lui fit confirmer en présence de quelques témoins choisis, qui avaient déjà assisté à ses premiers engagements. Il fit alors ouvrir par un orfèvre la châsse de S. Brieuc : on y trouva les os du saint prélat enfermés dans un sac de cuir de cerf, avec une plaque de marbre où étaient gravés ces mots : « Ci-gît le corps du très-heureux confesseur Brieuc, évêque de Bretagne, lequel fut apporté par Ylispodius, roi des Bretons, à cette basilique qui était alors sa chapelle. »

A la lecture de cette inscription, tous les assistants, peu instruits de l'histoire, furent surpris d'entendre nommer un roi qui leur était inconnu, dont le royaume cependant, ajoutent les mémoires anciens d'où nous tirons ceci, s'étendait jusqu'au Vendomois. On ne dira rien de la bonne odeur qui frappa les assistants à l'ouverture du sac de cuir où étaient les saintes reliques. L'abbé fit présent à l'évêque breton de deux côtes, d'un bras et d'une vertèbre du cou de S. Brieuc[a], que l'évêque recueillit dans un vase précieux comme un trésor incomparable, et donna à garder au trésorier de l'Eglise d'Angers, son ami particulier, jusqu'à son départ. Quand il sortit de la ville chargé de ce précieux dépôt, l'évêque d'Angers l'accompagna avec tout son clergé, qui célébrait par des hymnes et des cantiques mélodieux la gloire du saint évêque des Bretons. Il n'est pas étonnant que l'évêque Pierre, joyeux d'emporter de si riches dépouilles, songeât la nuit, pendant son sommeil, à l'affaire qui l'occupait si agréablement le jour; il s'imagina voir S. Brieuc qui lui disait : « Hâte-toi, mon » fils, et fais en sorte que cette partie de mon corps que » tu emportes soit reçue dans mon Eglise avec l'honneur » qui lui est dû. » L'évêque envoya aussitôt en Bretagne avertir de son retour tout le clergé et le peuple de son diocèse, et marqua le 18 octobre, jour de Saint-Luc, pour la réception des reliques de leur saint patron. L'on ne manqua point, au jour marqué, de venir à sa rencontre avec toute la pompe et la solennité qui se peut imaginer. Alain Ier, comte de Penthièvre, de Gouello, Guingamp, Avaugour, etc., fils de Henri, comte de Penthièvre, et de Mathilde de Vendôme, assista à la cérémonie, se prosterna jusqu'à terre pour vénérer les reliques, les reçut entre ses bras et voulut les porter lui-même jusque dans l'église cathédrale. On dit qu'au moment qu'elles y entrèrent, on

a *Parumper de cervice.*

les entendit se remuer, comme si elles eussent été animées et qu'elles eussent fait effort pour sortir du vase où elles étaient. On regarda ce prodige comme une marque de la joie que voulait bien témoigner S. Brieuc, de voir une partie de son corps rentrer dans un lieu qui lui avait été cher autrefois, où il avait reçu tant de grâces du ciel, et où la puissance de Dieu s'était fait sentir par tant d'effets merveilleux accordés à la foi des peuples et aux prières de leur patron [1].

Cinquante-quatre ans avant cette translation particulière, il s'en était fait une de toutes les reliques en puissance de Henri II, roi d'Angleterre, l'an 1166, un dimanche dernier jour de juillet [2]. Ce fut alors, apparemment, qu'on déposa les reliques de S. Brieuc dans la châsse où les trouva Pierre, évêque de Saint-Brieuc, et qui ne put être ouverte qu'avec le secours d'un orfèvre. Cette cérémonie fut faite très-solennellement

* [1] Ces précieuses reliques, sauvées de la profanation dans le temps de la révolution, étaient, avant cette époque, renfermées en partie dans un chef d'argent. Elles sont maintenant conservées dans un beau reliquaire de bronze doré, donné en 1820 par monseigneur Hyacinthe de Quélen, aujourd'hui archevêque de Paris, et alors coadjuteur du même siége sous le titre d'archevêque de Trajanople. Ce prélat est prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, et a été chanoine honoraire de cette Eglise.

* [2] Le corps du saint n'était plus à cette époque en entier dans l'église de Saint-Serge. Dès l'an 965, Salvator, évêque d'Aleth, en avait porté à Paris une partie, qui fut déposée dans l'église de Saint-Barthélemi en la Cité, église qui ne subsiste plus et dans laquelle il y avait une chapelle dédiée au saint évêque. En 988, on en plaça une autre partie dans la nouvelle église de Crépy en Valois, où elles avaient été apportées de Chartres. L'église de Saint-Benoît-sur-Loire possède encore un petit fragment des reliques de S. Brieuc. Quant à la partie conservée à Angers, il n'en reste plus rien. Le tombeau élevé au saint dans l'église de Saint-Serge, aujourd'hui paroisse, fut détruit quelques années avant la révolution de 1789, pour faire cesser, dit-on, certaines pratiques superstitieuses, qui peut-être ne paraissaient telles qu'à quelques philosophes. On n'avait plus dès lors dans cette église que son anneau, que le maire allait baiser en solennité avec le corps de ville chaque année le 1er mai.

par Guillaume, évêque d'Angers, assisté de Guillaume, abbé de Saint-Serge; Guillaume, abbé de Saint-Aubin; Hugues, abbé de Saint-Nicolas; et Guillaume, abbé de Saint-Maur-sur-Loire. Guillaume, abbé de Toussaints d'Angers, se trouva aussi à cette fête avec Conan, comte de Bretagne, et Henri, roi d'Angleterre, comme le témoigne une charte tirée de l'abbaye de Saint-Serge [1].

La fête de S. Brieuc se célébrait autrefois le 1er mai; mais, depuis 1804, elle est fixée au second dimanche après Pâques. Le 18 octobre on fait celle de la réception de ses reliques. Il y a deux églises paroissiales dans l'ancien diocèse de Saint-Malo qui le reconnaissent pour patron, celle de Saint-Brieuc près de Montmuran, et celle de Saint-Brieuc de Mauron. Le nom de S. Brieuc n'est pas inséré dans le Martyrologe Romain, mais il se trouve dans ceux de France et dans les Litanies anglaises du VIIe siècle. Les diocèses de Tours, Rennes, Nantes et Quimper en font l'office; il était également honoré autrefois dans ceux de Dol, Tréguier, Saint-Pol de Léon et Saint-Malo.

Lorsqu'on voit avec quel zèle les saints ont travaillé à la sanctification des âmes, on doit comprendre davantage l'importance du salut; car ces hommes, si sages et si remplis de l'esprit de Dieu, n'auraient pas fait tant de sacrifices, quitté leur repos, leur famille et même leur patrie, ainsi que le fit S. Brieuc, s'ils avaient regardé le bonheur

[1] Voici cette charte :
Henricus rex Anglorum et dux Normannorum et Aquitaniæ, et comes Andegaviæ, omnibus sanctæ Dei Ecclesiæ filiis, salutem. Noverit universitas vestra, quod anno ab incarnatione Domini MCLXVI et regni nostri X, *pridie kalendas Augusti, luna* XXX, *die dominica, me præsente, translatum corpus sanctissimi Briocci confessoris episcopi, in ecclesia B. Sergii quæ est Andegaviæ, et honorifice repositum in eadem ecclesia, officium præbente Guillelmo Andegavensi episcopo, assistentibus Guillelmo ejusdem ecclesiæ abbate, Guillelmo B. Albini abbate, Hugone S. Nicolai abbate, Guillelmo B. Mauri abbate, cum multo cleri populique tripudio. Guillelmus Omnium Sanctorum abbas huic translationi interfuit, et Conanus comes Britanniæ.*

et le malheur éternel des humains comme choses peu importantes et qu'on pouvait négliger sans inconvénients graves. Les efforts de leur charité pour sauver leurs frères sont propres à nous servir de règle et à nous engager à travailler nous-mêmes à notre salut avec ardeur et persévérance. Cette grande affaire devrait nous inspirer bien plus d'intérêt que n'en témoignent les ministres zélés qui ont la charité de s'en occuper, puisque c'est nous qui devons en recueillir les fruits les plus précieux.

S. GUÉNOLÉ ou GUINGALOIS,

ABBÉ ET FONDATEUR DU MONASTÈRE DE LANDEVENEC.

Un anonyme a, le premier, donné dans le VIe *siècle la Vie de S. Guénolé. Son ouvrage fut abrégé dans le* IXe *siècle par Gurdistin, celèbre abbé de Landevenec. On a encore deux autres Vies du même saint, écrites en forme d'homélies. Toutes ont été publiées par les Bollandistes, tom.* 1er *de mars. Ces productions sont sans aucun mérite littéraire ; mais elles font connaître les actions du saint. Voyez les Propres de Quimper, Léon, Dol et Saint-Brieuc, le nouveau Bréviaire de Quimper, et surtout les Notes de D. Morice sur l'histoire de Bretagne, extraites des Mémoires de M. Gallet.*

L'AN 504.

Il se trouve quelquefois des personnes si corrompues dans leurs maximes et dans leurs mœurs, qu'elles empoisonnent par leurs discours l'esprit et le cœur de tous ceux qui les fréquentent, et leur déréglement est une contagion qui se communique à ceux qui les approchent. On peut dire au contraire que la sainteté de Guénolé a été une sainteté d'épanchement et de communication pour tout le

monde. Tous ceux qui ont eu quelque rapport avec lui, père, mère, frères, sœur, maître, disciples, tous sont reconnus comme saints, et ont tous profité de la plénitude de de l'esprit qu'il possédait.

Son père, nommé Fragan, ou Fracan, proche parent de Conan Mériadec[1], se retira dans l'Armorique avec sa famille, à l'époque où les Romains abandonnèrent la Grande-Bretagne. Fracan prit terre à un port que les Actes de S. Guénolé nomment en latin *Brahecus*[a], nom qui a quelque rapport avec celui de Brehat, île de la côte septentrionale du diocèse de Saint-Brieuc. Fracan chercha de tous côtés un lieu agréable et commode, pour y fixer sa demeure. Le quartier où est la paroisse qui, à cause de lui, porte le nom de Plou-Fragan, sur la rivière de Gouët[2], fut celui qui lui plut davantage, et où il s établit. C'est là que S. Guénolé naquit, vers l'an 418, quelques mois après l'arrivée de ses parents dans ce pays. S. Guethenoc et S. Jacut, ses frères, étaient nés dans la Bretagne insulaire ; mais leur sœur Creirvie était Bretonne armoricaine, comme Guénolé, et beaucoup plus jeune ; car on dit que lorsqu'il la guérit miraculeusement, il était âgé d'environ vingt ans, et qu'elle était encore petite fille. Fracan, leur père, et Guen[3], leur mère, avaient fait vœu d'offrir au Seigneur leur troisième garçon ; mais le voyant beau, spirituel, doux et d'un naturel qui donnait de grandes espérances, ils ne pensaient à rien moins qu'à s'acquitter de leur promesse, quoique Guénolé, qui la connaissait, les priât souvent de l'accomplir.

Un jour que Fracan se promenait à la campagne, pour veiller sur quelques domestiques qui y travaillaient, sur

* [1] Plusieurs auteurs nomment Cathoun, Caton ou Coton le premier roi de la Bretagne armoricaine; il est maintenant prouvé que ce sont divers noms qui ont été donnés à Conan Mériadec.

[2] Ancien terme gaulois et breton, qui signifie *sang*.

[3] Ce mot est breton et signifie *blanche* en français.

[a] Tiré des Actes de S. Guénolé.

ses pasteurs et sur ses troupeaux, et qu'il résistait en lui-même à l'inspiration qui le pressait de consacrer à Dieu ce cher enfant, comme il l'avait promis, le ciel se couvrit tout à coup de nuées noires et ténébreuses, et Fracan se trouva surpris d'un épouvantable tonnerre. Il fut abattu d'un éclat qui lui ôta l'usage des sens, et ses serviteurs étant accourus pour le relever et le secourir, l'entendirent jeter de profonds soupirs, et dire à Dieu, comme dans une espèce d'extase : « Seigneur! ils sont tous à vous, et » je vous les consacre tous, sans en excepter aucun. Re- » cevez-les, Seigneur, qui me les avez donnés, et acceptez » l'humble sacrifice que je vous en fais. Non-seulement » Guénolé, Seigneur, mais encore ses deux aînés, et Creir- » vie, leur sœur; non-seulement les enfants, mais le père » et la mère aussi. »

Revenu de ce transport, et de retour en sa maison, où des pasteurs avaient porté l'épouvante, il découvrit à son épouse l'événement qui venait de lui arriver, et la résolution qu'il avait prise d'aller au plus tôt offrir son fils Guénolé au saint homme Budoc, qui demeurait dans une île nommée l'île des Lauriers [1]. Guen, qui n'avait pas moins de religion et de piété que son époux, vainquit généreusement tous les sentiments naturels qui s'opposaient à ce sacrifice; de sorte que, huit jours après, le jeune Guénolé fut conduit par son père au monastère de S. Budoc, situé dans l'île des Lauriers.

Budoc était un saint religieux de la Bretagne insulaire, que la persécution des Saxons avait banni de son pays, et qui, réfugié dans l'Armorique avec ses compatriotes, avait choisi cette retraite hors du commerce des hommes, pour y vaquer plus librement aux exercices de la vie religieuse, et, outre quelques compagnons qu'il y avait assemblés, il

[1] *Laureaca*, qu'on croit communément être celle qu'on appelle aujourd'hui l'île Verte, située au nord de l'embouchure de la rivière de Trieu, assez près de l'île de Bréhat.

y avait formé un séminaire de jeunes enfants consacrés au service de Dieu, qu'il élevait avec beaucoup de soin et de succès dans l'étude des lettres et dans la pratique de la vertu. Sa réputation était grande sur toute cette côte de la Domnonée[1], et il avait encore beaucoup plus de mérite que de réputation; de sorte qu'il eût été difficile de trouver dans la Bretagne armoricaine un maître plus docte et plus saint pour Guénolé.

Ce nouveau disciple, quoique très-jeune encore, témoigna tant de sagesse et de piété dans les réponses qu'il fit aux demandes de Budoc, et tant de joie de se voir dans cette sainte école, que son maître en tira dès lors d'heureux augures du bien qu'il devait en attendre. Le départ de Fracan ne causa nul chagrin à Guénolé, et bientôt il surpassa tous ses compagnons dans l'étude et dans la piété. On ne vit jamais rien de puéril en sa conduite, et le défaut d'âge ne l'empêcha point d'avancer à grands pas dans la voie de la perfection, ce qui ne servait qu'à le rendre plus humble et plus soumis. Il sut en très-peu de temps toute l'Écriture sainte, car sa mémoire était heureuse, et l'on a remarqué qu'il apprit parfaitement, en un seul jour, tout l'alphabet latin. Il méditait continuellement la loi du Seigneur, et réduisait en pratique toutes les maximes qu'il y pouvait découvrir. Sa ferveur à chanter les louanges de Dieu, sa charité à instruire et à soulager les pauvres, son activité à servir ses compagnons, son assiduité à l'oraison, ses veilles et ses autres mortifications le rendirent bientôt l'admiration de son supérieur même, qui ne voyait qu'avec étonnement le progrès étonnant de son disciple, dont il était d'autant plus surpris, que le don des miracles lui fut même donné.

Ce don, dans un jeune homme comme Guénolé, aurait

[1] C'est le nom que l'on donnait à cette côte septentrionale de la Bretagne.

été un sujet de tentation dangereux et délicat, si son humilité ne lui avait fait en rapporter à Dieu toute la gloire. Si l'on en croit son historien, il faisait à toute heure des miracles surprenants, témoin la vue qu'il rendit à sa sœur, et la vie à l'écuyer de son père. S'il eut quelque faiblesse à cette occasion, ce fut celle de vouloir se cacher, et de s'affliger de ce que Dieu se servait de lui pour opérer des merveilles, qui lui attiraient de l'estime et du respect, de sorte qu'il eut besoin des sages conseils de Budoc, pour se conformer, en ce point, à la volonté divine.

Il sentit un jour un désir pressant d'aller en Hibernie voir le grand S. Patrice, dans le dessein de profiter des exemples et des instructions de cet homme apostolique, dont la grande réputation se répandait partout. S'étant endormi dans la résolution d'en parler le matin à son maître, et de profiter de l'occasion de quelques marchands bretons-cambriens qui étaient alors en rade, il vit en songe un vénérable vieillard, brillant de lumière, qui lui dit « que ce n'était pas la volonté de Dieu qu'il passât » en Hibernie; qu'il était ce Patrice qu'il souhaitait tant » voir; et que sans faire un si long voyage, il pouvait » apprendre, dans sa solitude même, le chemin de la plus » haute perfection, dont un des points les plus importants » était la stabilité; qu'il devait néanmoins quitter bientôt » le monastère de Budoc, son maître, et aller chercher ailleurs une solitude, pour y achever de se sanctifier. » Le saint, à son réveil, incertain si cette vision n'était qu'un songe formé par son imagination, alla trouver son maître qui, divinement instruit de ce qui lui était arrivé, l'assura d'abord que ce qu'il avait vu était une véritable révélation; qu'il devait par conséquent obéir au commandement de Patrice, et que le temps était venu où il devait travailler de son côté à la vigne du Seigneur.

Dès le lendemain, S. Budoc, qui était extrêmement

âgé, lui choisit, entre tous ses disciples, onze des plus parfaits, dont il le fit le supérieur, quoiqu'il n'eût encore que vingt-et-un ans; et, après les avoir tendrement embrassés tous, et leur avoir donné en pleurant ses dernières instructions et sa bénédiction, il les abandonna à la divine Providence, sans savoir où il les envoyait, ni quel lieu cette Providence adorable leur avait destiné.

Passés de l'île des Lauriers sur la terre ferme, ils traversèrent toute la Domnonée, et arrivèrent enfin au bord du golfe que fait la mer à l'embouchure de la rivière d'Aven[1], où ayant découvert une petite île inhabitée, qu'on nomme aujourd'hui Ti-bidi[2], ils s'y retirèrent, et y bâtirent des huttes, pour se mettre à couvert des vents de mer, qui y sont furieux. Cette sainte communauté y passa trois ans entiers, dénuée de toutes sortes de commodités, et ne subsistant que d'herbes et de racines que les religieux cultivaient dans leur jardin, et du peu d'orge que la petite étendue de l'île leur permettait de semer. La terre, arrosée de la sueur et des larmes de ces saints, répondait assez abondamment à leur travail; mais les vents de mer y étaient si violents, et les tempêtes si fréquentes, que S. Guénolé jugea qu'il fallait transférer leur habitation de l'autre côté de la rivière ou du golfe, pour se mettre à l'abri dans le vallon où a été ensuite l'abbaye de Landevenec; ce qu'il fit vers l'an 442 [3].

Depuis que Guénolé eut quitté la maison de son père, il ne porta jamais ni toile ni habits de laine; il n'était vêtu que de peaux de chèvres, qui cachaient un rude cilice qu'il portait continuellement. Il n'avait point d'autre lit que le

[1] C'est la rivière de Châteaulin.

[2] Mots bretons qui signifient *maison de prières*.

[3] On rapporte que Guénolé et ses solitaires passèrent tous les bras de mer à pied sec. Mais comme il vaut beaucoup mieux le suivre dans les voies de la vertu que de s'arrêter à le représenter dans ces routes miraculeuses, nous préférons nous arrêter à ce que son histoire raconte de sa manière de vivre.

sable ou la cendre, avec une pierre pour chevet. Jour et nuit, hiver et été, il était toujours vêtu de la même manière. Quant à la nourriture, le froment n'était en usage dans son monastère que pour le sacrifice de l'autel, et le pain de sa communauté n'était que d'orge avec le son, encore le saint abbé faisait-il mêler, dans celui qu'on pétrissait pour lui, la moitié de cendres, dont même il augmentait la quantité en carême; et pour tous mets, il ne vivait que de quelques herbes ou quelques racines cuites, mêlées avec un peu de farine d'orge, sans y mettre d'autre assaisonnement que du fromage bouilli et dissous dans l'eau, ragoût toutefois qui n'était que pour les samedis et les dimanches, jours où l'on se relâchait un peu de la rigueur de l'abstinence. Ses disciples pouvaient manger, ces jours-là, des coquillages de mer, mais, pour lui, il refusa toujours cet adoucissement. Jamais, quelque maladie qu'il ait eue, il ne mangea de chair d'aucun animal à quatre pieds, et même il se priva également de celle des oiseaux. Il ne buvait que de l'eau, et dans sa maison le vin n'était connu que pour l'autel; le cidre même et la bière en étaient tout à fait bannis. Le plus délicieux breuvage de ses disciples n'était que de l'eau dans laquelle on faisait fermenter des fruits sauvages cueillis dans la forêt. Tous travaillaient à la terre, ou à quelque métier, et vivaient ainsi, en réalité, à la sueur de leur front et du travail de leurs mains. Telle était la règle que S. Guénolé faisait suivre à Landevenec, et qui s'y conserva longtemps, du moins pour les principaux points, car elle fut observée jusqu'à ce que Louis le Débonnaire y fit recevoir, l'an 818, celle de S. Benoît.

Mais Guénolé portait bien plus loin encore ses austérités et sa mortification pendant le carême. En ce saint temps, pour honorer plus parfaitement le jeûne de Jésus-Christ dans le désert, il ne mangeait que deux fois la semaine, et passait les jours et les nuits en oraison. Outre l'office commun, dont il ne se dispensait jamais, il récitait tous les

jours le Psautier, à trois différentes reprises, disant chaque fois cinquante psaumes, à la fin de chacune desquelles il adorait Dieu par cent génuflexions. Jamais on ne l'a vu s'asseoir dans l'église, quelque âgé ou quelque infirme qu'il fût; et, debout ou à genoux, il marquait toujours par tout son extérieur une vénération profonde.

Cette vie si pénitente et si solitaire, le silence qu'il gardait continuellement, ne diminuaient cependant rien de sa douceur et de son affabilité à l'égard de tout le monde; les rigueurs qu'il exerçait contre lui-même ne l'empêchaient pas de paraître toujours gai; et comme cette joie venait du fonds de sa charité, elle ne nuisait en rien à sa retenue et à sa modestie. Obligeant et officieux pour tous ceux qui recouraient à lui, il s'attira l'amour et l'admiration de tout le monde. Le roi Grallon voulut le connaître; il le vit, l'entretint, et fut si charmé de sa conversation, et si pénétré de ses saintes instructions, que la férocité de son naturel se changea enfin en une douceur évangélique, car le zèle de ce prince pour la justice avait auparavant plus de dureté d'humeur que de charité, et venait autant d'un esprit impérieux et rigide que d'un fonds de droiture.

On assure que S. Guénolé opéra plusieurs miracles en diverses occasions pendant le cours de sa vie. Lorsque cette vie, si précieuse devant Dieu, si chère aux disciples du saint abbé, si utile à toute la Basse-Bretagne, et si glorieuse à l'Eglise, fut près de finir, un ange l'avertit de se disposer à la mort, dont il lui marqua le jour et l'heure. Le saint fit part de cette nouvelle à ses religieux, et après les avoir exhortés à la patience et à la persévérance, à l'amour de Dieu, à la charité mutuelle, à l'humilité, et leur avoir donné les avis nécessaires pour l'élection de son successeur, il se revêtit de ses habits sacerdotaux, célébra la sainte messe, prit le corps et le sang de Jésus-Christ, et, ayant souhaité à ses disciples toutes sortes de bénédictions, il se tint debout devant l'autel, soutenu par deux de ses

religieux, et environné des autres, qui tous ensemble chantaient avec lui des psaumes et des cantiques de louanges à Dieu. Il expira au milieu de ces cantiques sacrés, sans avoir ressenti la moindre attaque de maladie, plein de mérite et de jours, le mercredi de la première semaine de carême, troisième jour de mars ; ce qui convient à l'an 504, auquel, selon le Cycle Victorin, Pâques était le 11 avril. S. Guénolé était âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, ce qui était un grand âge pour un homme qui, depuis sa plus tendre jeunesse, n'avait pensé à conserver sa vie que pour prolonger sa pénitence et ses austérités. Son corps, inhumé dans l'église de son abbaye, bâtie pour lors au lieu qu'on a appelé depuis le Pénity, et où était la maison abbatiale, fut depuis transféré, le 28 avril, dans l'église qui a subsisté jusqu'à nos jours. Il y resta jusqu'au temps des courses des Normands, qu'il en fut enlevé et transféré successivement en divers lieux, dont il devint le patron, où il fit des miracles, et où diverses portions de ses reliques sont demeurées. Son tombeau se voyait encore dans l'église de Landevenec, au commencement de ce siècle ; mais il a été détruit, et l'église elle-même n'offre plus que des ruines. Dans les Litanies anglaises de la fin du VIIe siècle, que le P. Mabillon a publiées, le nom de S. Guénolé se distingue parmi ceux des autres saints qui y sont invoqués [1].

[1] Il y a quelques remarques à faire sur la vie de S. Guénolé ; premièrement sur la pratique de la vie religieuse que S. Budoc, son maître, lui avait enseignée, après l'avoir apprise dans l'île d'Hibernie des disciples de S. Patrice ou de S. Patrice lui-même. Ce genre de vie, introduit par S. Guénolé dans son monastère de Landevenec, y persévéra jusqu'au temps de Louis le Débonnaire, et ceci donne, ce semble, lieu d'inférer que nos saints religieux bretons suivaient tous les règles des religieux irlandais, qui étaient les mêmes que S. Patrice avait apprises de S. Martin à Marmoutier, de S. Germain à Auxerre, et des solitaires des îles de la Méditerranée. Elles consistaient plus en traditions qu'en écrits, et l'abstinence, le travail des mains, la rudesse de l'habit composé ordinairement de peaux de chè-

Le père et la mère de S. Guénolé, dont on ne sait rien de plus que ce que nous en avons dit, sont reconnus pour saints dans la province; Fracan, son père, était autrefois patron de la paroisse de Plou-Fragan dans le diocèse de

vres, l'éloignement du monde, la fuite des personnes de l'autre sexe, et le chant des Psaumes en faisaient les principaux points. Mais le zèle des abbés, plus grand ou plus faible, produisait la différence des observances particulières de l'austérité.

Une autre remarque à faire sur la vie de ce saint, est la coutume qu'il avait de diminuer la rigueur de ses jeûnes le samedi ainsi que le dimanche, ce qui était contraire à la pratique de l'Eglise Romaine, qui jeûnait régulièrement tous les samedis de l'année, ceux d'entre Pâques et la Pentecôte exceptés [a]; au lieu que l'Eglise d'Orient défendait d'en jeûner aucun, excepté la veille de Pâques, ce qui était aussi observé par plusieurs Eglises d'Occident. Les unes et les autres avaient de fort bonnes raisons, par rapport aux différents mystères qu'elles avaient en vue. Nous ne devons pas approfondir davantage ici cette matière. C'est assez pour nous de marquer la pratique de S. Guénolé, qui fait voir que nos religieux bretons ne suivaient pas la pratique romaine du jeûne du samedi, quoique Patrice fût d'ailleurs très-attaché aux usages romains. Mais dans ces sortes de pratiques indifférentes d'elles-mêmes, rien n'est plus juste que la règle prescrite par S. Ambroise à S. Augustin, qui le consultait pour sa mère Monique : qu'il faut suivre à cet égard l'usage des Eglises particulières où l'on se rencontre, afin de ne scandaliser personne, et de n'être aussi scandalisé de qui que ce soit [b]. Comme la pratique de la vie religieuse avait passé de l'Orient en Occident, il est fort vraisemblable que les religieux d'Occident suivirent la pratique de ceux d'Orient, qui ne jeûnaient point le samedi, selon l'usage de leurs Eglises.

Il faut remarquer en troisième lieu ce que dit la Légende de S. Guénolé, que non-seulement il ne mangea jamais de viande d'animaux à quatre pieds, mais même qu'il s'abstint de celle des oiseaux ; ce qui confirme ce que d'autres ont observé avant nous, que l'abstinence ordinaire en ces temps-là n'excluait pas nécessairement l'usage des volatiles, qui n'était pas même absolument banni des monastères les plus réguliers et les plus austères, si l'on ne faisait une profession spéciale de ne manger jamais de cette sorte de viande.

[a] *Innoc. Ep. ad Decentium Eugubinum. Aug. Ep. olim* 86, *nunc* 36, *ad Casulanum. Clem. const. ap. l.* 7, *c.* 24. *Can. apost.* 55. — *Ignatius Ep.* 8, *ad Philipp.*

[b] *Aug. Ep. olim* 18, *nunc* 54, *c.* 2, *et Ep. olim* 86, *ad Casulanum, nunc* 36, *c.* 1.

Saint-Brieuc [1], de laquelle on dit qu'il a été seigneur; et Guen, mère de S. Guénolé, qu'on nomme communément Ste. Blanche, est également honorée d'un culte public. Il y a dans le diocèse de Quimper une paroisse de son nom, qui était jadis de celui de Léon, elle est appelée Ploe-Guen, et une autre du même diocèse, nommée Saint-Frégan.

Les deux frères de S. Guénolé sont aussi dans les Calendriers liturgiques des Bretons, S. Jacut, ou Jacques, au 8 février ou au 3 mars, S. Guethenoc au 5 novembre, et tous deux ensemble au 5 juillet. On n'en peut presque rien dire, parce qu'on ne connaît pas de détails sur leur vie.

La fête de S. Guénolé est marquée à douze leçons dans l'ancien Bréviaire de Saint-Méen, et à trois dans celui de Saint-Brieuc, le 3 de mars. A Château-du-Loir il y avait un prieuré dépendant de Marmoutier, qui portait le nom de Saint-Guingualoé. Le diocèse de Quimper avait une église succursale qui portait le nom de Saint-Guénolé, et une paroisse du même diocèse s'appelle Loc-Guénolé. L'Eglise de Quimper honore maintenant ce saint le 28 avril, jour de la translation de ses reliques. Sa fête, rétablie dans le diocèse de Saint-Brieuc par M. de Bellescize en 1782, a été supprimée par M. Caffarelli, son successeur, quoiqu'il y eût de fortes raisons pour honorer un saint si célèbre et né dans le pays.

Quel bonheur pour ce saint de s'être consacré au Seigneur dès sa jeunesse et avant que son cœur se fût corrompu par les passions! Il a été ainsi du nombre de ces âmes innocentes qui jouissent de tous les avantages que procure l'amour de Dieu. « O joug du saint amour! s'é» criait S. Bernard, avec quelle douceur vous saisissez,

* [1] C'est S. Pierre, apôtre, qui est maintenant patron de cette paroisse, ainsi que de presque toutes celles de ce pays, dont le nom commence par la lettre *P*. Nous conjecturons que l'autorité ecclésiastique a prescrit cette disposition pour faire cesser le culte de plusieurs anciens patrons qu'on ne connaissait plus et qu'on ne cherchait guère à connaître.

» avec quelle gloire vous enchantez, avec quelle onction » vous pressez, avec quel délice vous chargez, avec quel » empire vous captivez, avec quelle prudence vous in» struisez! Heureux amour! d'où procède la science des » mœurs, la pureté des affections, la subtilité des pen» sées, la sainteté des désirs, l'éclat des œuvres, la fécon» dité des vertus, le prix des mérites, l'excellence des ré» compenses. »

Voici les principaux disciples de S. Guénolé :

S. GUENHAEL, son successeur, dont nous donnons la Vie.

S. RIOC[1]. Les Mémoires de Landevenec n'en disent autre chose, sinon qu'il était prêtre lorsqu'il se fit religieux en ce monastère, et qu'il rendit depuis la vie à sa mère, en jetant sur son corps de l'eau que S. Guénolé avait bénite.

S. IDUNET, ou YONNET, qui vécut dans une grotte de la montagne appelée en ce temps-là *Nin*[2]. Il pourrait bien être le même que S. Guethenoc, frère de S. Guénolé ; ce que l'on ne dit que par conjecture, fondée sur les paroles du Cartulaire de l'abbaye de Landevenec : « S. Guénolé alla voir son frère S. Ediunet[a]. » Car, quoiqu'on puisse entendre, par ce mot de *frère*, un frère en Jésus-Christ, il semble plus juste ici d'entendre un frère selon la chair ; et le nom d'Ediunet n'est point si éloigné de celui de Guethenoc, que plusieurs autres noms, qui ne sont pourtant que d'une même personne, sont différents les uns des autres. Ce qui est certain, c'est qu'il est plus ancien que S. Ethbin, que l'on a pourtant voulu confondre avec lui. S. Idunet est patron de Pluzunet, paroisse de l'ancien diocèse de Tréguier, aujourd'hui de celui de Saint-Brieuc. On y célèbre sa fête le cinquième dimanche après Pâques.

[1] Le P. Albert le Grand en a donné une Vie entièrement fabuleuse.

[2] C'est la montagne de Châteaulin sur la rivière d'Auff ou d'Aven. Châteaulin est une petite ville dont S. Idunet est patron, et où se trouvait autrefois un prieuré du nom de ce saint.

[a] *S. Vuingaloeus iter edidit ad fratrem suum Edjunetum.*

S. BALAY ou WALAY et S. MARTIN sont, dans le Cartulaire de Landevenec, qualifiés du titre de disciples de S.Guénolé. Ils se retirèrent, avec la permission de leur abbé, pour vivre dans la solitude à Ploërmellac auprès du Faou, et qu'avant leur profession ils étaient seigneurs de Ros-Meur et de Ros-Madeuc. Le premier avait une chapelle et une fontaine de son nom près de la maison abbatiale ; et il est probable que c'est aussi son nom que portent les paroisses de Plou-Balai et de Lan-Valai, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, et dont le corps était à Montreuil-sur-Mer.

S. DEÏ, qui demeurait au lieu qu'on appelle à cause de lui Loc-Taï, ou Loc-Daï, près de Châteaulin.

S. RATIAN, ou RATIAU, qui demeurait au lieu nommé Plé-Turch, et dont il est dit, dans le Cartulaire de Landevenec, qu'il préserva par ses prières les voisins de son ermitage, de la maladie contagieuse qui affligeait toute la province.

S. WINCON, S. GOZIEN, S. WINWOOD, S. HARNUL, S. PETRAN et S. BERTHWALD sont tous mentionnés dans le même Cartulaire, et l'on faisait autrefois mémoire de la plupart d'entre eux dans l'office propre du monastère, quoiqu'ils soient presque tous inconnus ailleurs.

On ne pense pas cependant qu'il soit nécessaire de dire que tous ces saints de Landevenec aient vécu du temps de S. Guénolé, quoique le Cartulaire de son abbaye l'insinue ; et la raison qu'on a d'en douter, c'est qu'on voit qu'il parle de la même manière de S. Morbret, qui a été contemporain d'Even, surnommé le Grand, comte de Léon, postérieur de plusieurs siècles au saint, fondateur de l'abbaye.

Quant à S. CONOCAN, qui unit et associa un monastère qu'il avait construit à celui de Landevenec, dont il voulut même qu'il dépendît, et céda à S. Guénolé toutes les terres que le roi Childebert lui avait données, il n'y a pas de

doute qu'il ne vécût du temps de S. Guénolé même, et n'ait été aussi ancien que S. Conocan ou Conogan, évêque de Quimper, si ce n'est lui-même.

SAINT JACUT OU JAGU, ABBÉ.

Tiré des diverses Vies de S. Guénolé. Voyez les Propres de Dol de 1769, *et de Saint-Brieuc de* 1784.

Ve SIÈCLE.

Quelques auteurs ont prétendu que S. Jacut, S. Quethenoc et Ste Creirvie étaient nés tous trois le même jour d'une même mère, qui était Ste Guen; mais on ne peut admettre ce récit fabuleux. La famille de Ste Guen et de Fracan son mari passa de l'île de Bretagne dans l'Armorique en l'année 418, comme on l'a dit dans la Vie de S. Guénolé, frère puîné de S. Jacut et de S. Guethenoc. Les trois frères furent élevés sous la discipline du saint homme Budoc, et l'on assure que Jacut et Guethenoc, encore laïques, rendirent la vue à un aveugle. Après avoir professé pendant quelques années la vie religieuse sous S. Budoc, ils embrassèrent la vie érémitique, et se retirèrent d'abord dans un lieu très-incommode, d'où ayant passé dans l'île ou presqu'île de Landoüart, et y ayant rassemblé des disciples, ils jetèrent les fondements de l'abbaye qui jusqu'à sa destruction a porté le nom de Saint-Jacut. Guethenoc en laissa le gouvernement à son frère, et choisit une autre solitude [1]. Il ne nous est rien demeuré d'assez sûr touchant S. Jacut pour pouvoir parler de lui avec plus de détails. L'ancien calendrier de l'abbaye de Saint-Méen marque la fête de S. Jacut le 3 mars, avec office double à douze leçons du commun, ce qui

[1] Peut-être celle de Châteaulin, comme nous l'avons insinué dans la Vie de S Guénolé.

prouve que l'on n'avait pas d'Actes de lui; car, s'il en avait existé, on en aurait sans doute tiré des leçons propres. L'auteur qui a donné la Vie de S! Jacut, qu'on trouve à la fin de celles qu'a composées le P. Albert le Grand, met la fête de ce saint au 8 février. Dans les Propres de Saint-Brieuc et de Dol, elle était fixée au 5 mars. Il y a dans le diocèse de Vannes une paroisse qui porte le nom de Saint-Jagu, et une autre marquée dans celui de Dol; il y en avait une troisième dans le diocèse de Saint-Brieuc, mais elle est aujourd'hui supprimée.

S. BIEUZY, PRÊTRE ET MARTYR.

Le recteur et les prêtres de la paroisse de Bieuzy, dans le diocèse de Vannes, fournirent au continuateur du P. Albert le Grand, dans un écrit signé d'eux, daté du 25 janvier 1659, les faits touchant S. Bieuzy, martyr, patron de la paroisse, qu'ils disaient avoir trouvés dans quelques Mémoires des archives du château de Rimaison, maison noble du lieu, de 1598; mais ces Mémoires n'ont rien d'authentique, et nous nous contentons de rapporter ici les principaux faits qu'ils citent, sans en garantir la vérité.

VIe SIÈCLE.

On assure que S. Bieuzy, honoré près de Baud, était disciple de S. Gildas; qu'il demeura après lui dans son ermitage de Blavet; qu'il fut demandé par tous les habitants du canton, pour être leur pasteur; qu'il avait la vertu particulière de guérir les hommes et les bêtes de la rage, et que ce fut ce qui causa sa mort, parce qu'ayant été mandé un jour de fête, pour guérir la meute d'un seigneur voisin, brutal et emporté, il ne voulut pas, pour une cause pareille, manquer de célébrer le service divin en faveur de son peuple. Cet homme violent, irrité, dit-on, de ce délai, vint en fureur à l'église, et donna, sur la tête, un coup si rude de son épée à Bieuzy, qui achevait le sacrifice, qu'il

ne put la retirer. On ajoute que le saint finit tranquillement la messe, et qu'il adressa un discours édifiant à ses paroissiens, l'épée toujours enfoncée dans la tête. Il ne tarda pas sans doute à succomber à sa blessure.

Ce qui paraît le plus certain, c'est que S. Bieuzy était né dans l'île de Bretagne, et qu'il était venu dans l'Armorique avec S. Gildas son maître. Du reste, le continuateur du P. Albert le Grand rend témoignage que la fête de S. Bieuzy, martyr, se célèbre le vingt-quatrième jour de novembre, jour de S. Chrysogone[1], et que son chef est encore à présent conservé et vénéré dans l'église de Pluvigné, paroisse du diocèse de Vannes.

S. GUNTHIERN,

ROI DE CAMBRIE, ET ENSUITE SOLITAIRE.

Tiré des Actes de S. Gunthiern, qui étaient au Cartulaire de l'abbaye de Quimperlé.

VIe SIÈCLE.

Gunthiern, un des rois bretons de Cambrie, quitta la couronne, par un mouvement de piété, et, foulant généreusement aux pieds les grandeurs de la terre, il donna tout, pour acheter la perle précieuse de l'Evangile, et se retira dans l'île de Groix, située à une lieue de l'embouchure de la rivière de Blavet.

Ce fut dans cette affreuse solitude que Gunthiern vint cacher sa qualité et ses vertus, après s'être dérobé à ses courtisans et à ses domestiques. Il y demeura plusieurs années, connu des seuls pêcheurs de cette côte. Mais enfin le ciel le manifesta par tant de prodiges, que les deux seigneurs propriétaires du lieu, nommés Chemen et He-

[1] Il y a S. Chrysostôme; mais c'est une faute d'impression, car la fête de S. Chrysostôme est le 27 janvier ou le 18 septembre.

boen, lui rendirent toutes sortes de respects, et le firent connaître au roi Grallon, de qui l'île dépendait, quoiqu'elle soit présentement du diocèse de Vannes. Ce prince envoya prier S. Gunthiern de le venir voir. Le saint obéit, et Grallon demeura si édifié de son entretien et de son humilité, qu'il voulut le retirer de son rocher, et lui donna une portion de terre dans un lieu nommé Anaurot, situé au confluent des deux rivières Isol et Ellé, à l'extrémité orientale du pays de sa domination, qui est le lieu même où la ville de Kemper-ellé[a] ou Quimperlé est à présent bâtie.

Le comte du pays de Vannes, voyant ses vassaux menacés de la famine, parce que les vers, qui mangeaient le blé en herbe, ruinaient entièrement l'espérance de la moisson, jugea qu'il n'y avait point de meilleur moyen d'arrêter cette calamité, que d'avoir recours aux prières de Gunthiern. Persuadé de leur efficacité, il députa vers lui trois des principaux habitants de Vannes, Guedgual, Catuoth et Cadur, pour le supplier d'avoir pitié de tout le pays. Le saint, sensible aux misères des peuples, envoya de l'eau bénite, et ordonna qu'on en jetât quelques gouttes sur la campagne; ce qui n'eut pas plutôt été fait, que tous les vers qui la ravageaient moururent, comme si cette eau fût devenue pour eux un poison. Le comte, par reconnaissance, donna à S. Gunthiern une terre située sur la rivière de Blavet, nommée Vegnac, et depuis Kervegnac, ou Chervegnac, qui ensuite a passé en main séculière [1].

L'histoire de la translation des reliques de S. Gunthiern, qui se trouvait dans le Cartulaire de l'abbaye de Quimperlé,

a *Kemperellé*, en breton, signifie *confluent d'Ellé*.

* 1 Quelques calendriers de la province donnent au saint le titre d'abbé ; c'est une erreur. Il n'y a pas eu d'abbaye dans le lieu qu'il habitait, avant le x[e] siècle, époque à laquelle Alain Cagnart, comte de Cornouaille, fonda celle de Quimperlé.

donne lieu de croire que le saint demeura toujours depuis en ce lieu de Veneac, ou Vegnac, jusqu'à sa mort. On n'en est pourtant pas bien assuré, mais on est certain que son saint corps, avec l'histoire de sa vie, et quelques parties des reliques des SS. Guénolé, Guenaël, Yonnet, Symphorien, Tenenan, Paulennan, Guedian, et autres, furent depuis transportés et cachés dans l'île même de Groix, peut-être à cause des Normands, et que tous ces précieux objets y furent trouvés du temps de Benoît, abbé de Quimperlé, c'est-à-dire vers le milieu du XIe siècle. S. Gunthiern était mort dès le commencement du VIe.

Sa mémoire s'est toujours conservée dans l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, dont on l'a cru le fondateur, dans l'île de Groix, et en d'autres lieux. En 1088, on bâtit dans l'enclos du monastère de Quimperlé une chapelle en l'honneur de S. Gunthiern, qui fut bénite en 1089, et rétablie sur ses ruines, en 1497, par F. Pierre de Kaer, chambrier. Il n'en restait plus que des masures en 1678, et on acheva de la détruire tout à fait, pour tracer le plan du palais abbatial. La figure du saint fut portée dans la chapelle souterraine de Saint-Gurloès, et placé du côté de l'épître. L'église du prieuré de Doüelan, située sur un bras de mer à deux lieues de Quimperlé, était dédiée à S. Gunthiern. Il y avait aussi une chapelle sous le même nom, à l'une des pointes de l'île de Groix, où était autrefois l'oratoire de S. Gunthiern, et ce lieu porte encore le nom de Loc-Guthiern. Il s'y tenait tous les ans une assemblée, le jour de la fête du saint, qui était de solennité double, et qui, tombant au 29 juin, jour consacré à la mémoire des apôtres S. Pierre et S. Paul, se transférait au 3 juillet. Un acte de l'abbaye de Quimperlé, du XIe siècle, fait mention du cimetière de Saint-Guthiern, et, dans un autre acte, de l'an 1285, il est parlé du port Saint-Guthiern.

Le juste, qui a fixé toutes ses inclinations dans la fidélité

à la loi divine, a deux sentiments d'aversion : le premier, contre les scandales du monde ; le second, contre tout ce qui le distrait de la méditation des saints oracles de Dieu. Il est touché de compassion pour les pécheurs ; il prie pour eux avec tout le zèle qu'inspire la charité, mais il évite leur société ; il a des principes si différents, qu'il ne peut prendre aucun intérêt à tout ce qui occupe ou amuse ces mondains. « Eh! comment, dit S. Grégoire, » celui qui cherche la vie se lierait-il avec les partisans de » la mort! »

S. RIOC, RELIGIEUX DE LANDEVENEC.

C'est dans la Vie de S. Guénolé, premier abbé de Landevenec, qu'on peut trouver ce qui reste de certain touchant S. Rioc ou Riou.

VIe SIÈCLE.

On lit dans les Actes de S. Guénolé, premier abbé de Landevenec, que S. Rioc était son disciple et vivait dans son monastère, auquel il avait donné tous ses biens[1]. Ce saint religieux, ayant appris que sa mère était dangereusement malade, souhaita de l'aller voir, et en demanda la permission à son abbé. S. Guénolé, qui savait, par une lumière céleste, que cette dame était morte, ne le dit point à son disciple, mais il se contenta de lui donner de l'eau bénite, et l'envoya la visiter. S. Rioc, entrant dans la maison de sa mère et la croyant encore en vie, fit sur elle l'aspersion de cette eau que le saint abbé avait bénite, et dit : *Que le seigneur Jésus, au nom de qui mon maître fait tant de merveilles, daigne vous rendre la santé.* Tous les assistants, qui savaient que cette dame était morte, ne purent entendre ces paroles, sans avoir compassion de l'erreur où était le pieux soli-

[1] *Voyez* les Mémoires pour servir à l'Histoire de Bretagne, tom. 1er, pag. 177.

taire. Mais ils furent étrangement surpris dans le moment, quand ils virent cette personne, de la mort de laquelle ils venaient d'être les témoins, se dresser sur son lit, comme si elle se fût réveillée d'un profond sommeil, et s'essuyer la sueur dont elle se trouvait baignée. Ils se prosternèrent aussitôt et dirent : « Celui-là est véritable- » ment bien chéri de Dieu, dont, tout absent qu'il est, » le nom invoqué par son disciple opère des choses si » merveilleuses [1]. » Il ne reste dans les livres liturgiques qui sont venus jusqu'à nous, aucune trace du culte de S. Rioc. Les Bollandistes ont pensé que S. Rioc était peut-être le même que S. Rion, dont les anciens titres font foi que le chef se conservait dans l'abbaye de Beauport au diocèse de Saint-Brieuc, comme une relique précieuse, et qui se trouve maintenant dans l'église de Plouëzec, paroisse sur le territoire de laquelle était située cette abbaye de l'ordre de Prémontré; mais ils se trompent: ce chef est celui de S. Rion, religieux de Redon.

Ce fut au nom du Sauveur que S. Rioc opéra le grand miracle qu'on vient de rapporter. « Nous avons tout en » Jésus-Christ, disait S. Ambroise, et Jésus-Christ est notre » tout : si nous voulons être guéris de nos blessures, il est » notre médecin; si nous sommes brûlés de la fièvre ardente » des convoitises, il est notre rafraîchissement; si nous » sommes accablés du poids de nos péchés, il est notre » justice; si nous avons besoin de secours, il est notre » force; si nous craignons la mort, il est notre vie; si » nous fuyons les ténèbres, il est notre lumière; si nous » désirons le ciel, il est notre voie; si nous sommes affa- » més, il est notre aliment. »

[1] Ce récit, qui pouvait n'avoir pas échappé au P. Albert le Grand, puisqu'il en fait mention dans la Vie de S. Guénolé, renverse de fond en comble toute l'histoire prétendue de S. Rioc, qu'il a donnée au 21 février, où il suppose que ce ne fut qu'après la mort de sa mère, et quarante-et-un ans passés dans la vie érémitique, que S. Rioc se retira à Landevence, pour y vivre sous la conduite de S. Guénolé.

S. AMAND, ÉVÊQUE DE RENNES.

On doit regretter que l'histoire ne nous ait pas conservé le souvenir des actions et des vertus de S. Amand, comme son église a conservé son nom, ses reliques et son culte.

VI[e] SIÈCLE.

On ne sait rien de la vie de S. Amand, si ce n'est qu'il succéda à Arthémius ou Athénius dans le siége de Rennes, un peu avant la fin du VI[e] siècle, et qu'ensuite, se trouvant frappé de la maladie dont il mourut, l'amour qu'il avait pour son troupeau le fit penser à lui procurer un digne pasteur. Il envoya au monastère de Platz prier S. Melaine, qui y vivait dans les exercices de la vie religieuse, de le venir trouver. Melaine obéit, et le prélat mourant, après lui avoir recommandé son diocèse, fit assembler autour de son lit les principaux du clergé et du peuple, pour leur déclarer que Dieu lui avait révélé que sa volonté était que Melaine lui succédât dans la dignité épiscopale. S. Amand mourut aussitôt après avoir fait cette déclaration, et fut enterré, selon toutes les apparences, au lieu même où fut depuis bâtie l'église de S. Melaine, auprès de laquelle il y avait un cimetière, dans ces premiers temps où l'on n'enterrait personne dans les villes[1].

[1] L'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine met la fête de S. Amand au 13 novembre, qui est le jour de l'octave de S. Melaine, et, pour cette raison, renvoie l'office de S. Amand au 14, aussi bien que le Propre du diocèse de Rennes. Mais tout est pris du commun, dans cet office, et il n'y a rien de S. Amand en particulier. Le Bréviaire de ce diocèse, imprimé en 1787, ne s'est pas étendu davantage sur ce qui regarde ce saint évêque, quoiqu'il eût été facile d'indiquer dans des leçons l'époque à laquelle il vivait et le culte qui lui est rendu. Ce Bréviaire est rédigé avec assez peu de soin ; on n'y trouve pas un seul office propre pour les fêtes particulières du diocèse, et les saint patrons de Rennes n'ont pas même une hymne propre.

En 1679, le 6 novembre, les reliques de S. Amand, qui ont toujours été conservées dans l'abbaye de Saint-Melaine, furent transférées d'une châsse de bois doré dans une châsse d'argent, par Jean-Baptiste d'Estrades, ancien évêque de Condom et abbé commendataire de S. Melaine. La châsse d'argent a été détruite à l'époque de la révolution, mais les reliques qu'elle contenait ont été conservées et sont encore dans l'église de Saint-Melaine. Il y a près de trente ossements du saint, et entre autres les deux fémurs. La ville de Rennes a une singulière confiance en S. Amand; elle l'invoque dans toutes les nécessités publiques, et toujours avec un succès propre à exciter sa reconnaissance et à fortifier sa piété. L'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc marque au 26 octobre la fête de S. Amand, évêque, avec office de trois leçons; et le Bréviaire de Dol, imprimé en 1519, met le 4 novembre une fête de S. Amand, évêque : *Amantii episcopi*. Les additions de Florus au Martyrologe de Bède mettent le décès de S. Amand, évêque de Rennes, le 4 novembre : *Rhedonis depositio S. Amandi episcopi*. Nous n'oserions assurer que ce n'est pas de lui que porte le nom une paroisse du diocèse de Quimper, appelée Loc-Amand.

S. GUENAËL, ABBÉ DE LANDEVENEC.

Tiré des Actes de S. Guenaël, écrits par un inconnu, environ trois siècles après la mort du saint, de l'ancien Bréviaire de Léon et d'Albert le Grand. Voyez le Propre de Vannes de 1757.

VERS L'AN 518.

Guenaël, dont le nom breton signifie en français *ange blanc*, digne successeur de S. Guénolé dans le gouvernement de l'abbaye de Landevenec, était fils de Romelius ou Go-

melius, homme noble de la Cornouaille Armoricaine, et de Létice, distingués tous deux par leur piété, qui prenaient un soin particulier de l'éducation de leurs enfants, et qui s'efforçaient surtout de leur insinuer la crainte du Seigneur. Guenaël joignait à la beauté du corps les talents de l'esprit et les charmes de la douceur et de la vertu.

Un jour que S. Guénolé, accompagné de plusieurs de ses religieux, passait par le lieu où Romelius et Létice faisaient leur demeure, Guenaël, avec quelques-uns de ses compagnons, était à l'entrée de la maison de son père, et regardait curieusement S. Guénolé, qui s'en aperçut, et découvrit dans la physionomie de cet enfant un air noble qui donnait de grandes espérances. C'est ce qui l'obligea de lui demander s'il voudrait bien le suivre, et venir avec lui servir Dieu dans son monastère de Landevenec. Il n'en fallut pas davantage au jeune Guenaël pour le déterminer, et prenant la parole du saint abbé comme une vocation expresse du Sauveur : « Oui, mon père, répondit-il d'un ton résolu, je vous suivrai très-volontiers » pour aller avec vous servir notre divin Maître ; car il est » écrit dans l'Evangile qu'on est indigne de lui, si l'on ne » quitte pas père, mère, frères, sœurs, biens, héritages, » espérances, en un mot, toutes choses pour le suivre, » lorsqu'il daigne nous appeler. » Le saint abbé, surpris de la subite et généreuse résolution du jeune Guenaël, lui dit, pour l'éprouver, qu'il était trop jeune et trop faible, et qu'il demeurât encore quelque temps chez son père. Mais l'enfant, qui savait déjà faire usage des endroits du Nouveau-Testament qu'on lui avait enseignés, repartit encore avec la même ferveur et la même présence d'esprit : « Quoi donc, mon père, ne savez-vous pas qu'il est » écrit que quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas propre au royaume du » ciel ? Et me croyez-vous assez lâche pour vouloir commencer par m'en déclarer moi-même indigne? Sachez

» que ni la considération de mes parents, ni aucune autre, » ne me détournera jamais de ma résolution. » Cette fermeté plut beaucoup à S. Guénolé, qui permit à Guenaël de le suivre dans son monastère, où il lui donna depuis l'habit religieux, et prit un soin tout particulier de l'instruire et de le former à la pratique de la vertu.

La ferveur du jeune novice surprit d'abord tout le monde, dans une communauté où il fallait en avoir beaucoup pour paraître seulement régulier. Comme elle sembla extraordinaire, on s'imagina qu'elle se dissiperait en peu de jours. Mais Guenaël détrompa ceux qui en jugeaient ainsi, et bien loin de diminuer cette sainte et noble ardeur qu'il avait fait paraître d'abord, il augmenta de ferveur de jour en jour, et surpassa, dans toutes les pratiques de la religion, les plus fidèles et les plus parfaits.

L'amour de la pureté lui suggéra une pratique singulière. Lorsque les frères étaient endormis, il allait se plonger dans l'eau, pendant les plus froides nuits de l'année, et y demeurait jusqu'à ce qu'il eût récité les sept Psaumes dé la pénitence ; et cela amortit tellement dans son corps le feu impur, qu'il garda toujours une chasteté d'ange, selon la signification de son nom.

Il fallait sans doute que ses vertus fussent d'un grand éclat et d'une grande solidité, pour faire que S. Guénolé, dont le discernement était si juste, le préférât à tous, dans une communauté si sainte, et le choisît pour son successeur, sans que personne improuvât cette élection, Guenaël seul excepté, qui, par les bas sentiments qu'il avait de lui-même, s'estimait le plus indigne de tous. Il fut donc fait abbé, après le décès du saint qui l'avait nommé pour son successeur ; et quoiqu'il se défendît sur sa jeunesse, son peu d'expérience et son incapacité, personne ne l'en crut, et il se vit, malgré toute sa résistance, à la tête de cette admirable communauté. Mais son humi-

lité profonde ne lui fit jamais envisager cette dignité que comme une charge, qui l'obligeait à devenir le serviteur de tous les autres, et il ne se considéra plus dès lors que comme une victime publique, toujours prête à s'immoler à l'utilité de ses frères.

Il fut sept ans entiers dans l'exercice de sa charge, après quoi il quitta Landevenec, dans le dessein d'aller en Hibernie et dans la Grande-Bretagne apprendre des disciples de S. Patrice la perfection de vie religieuse, qu'il pratiquait, et qu'il s'imaginait ignorer. En effet, il passa dans ces îles, accompagné de onze de ses religieux, et il fut quatre ans entiers dans ce voyage, dont la plus grande partie fut employée à prêcher et à catéchiser les peuples, par le commandement sans doute des supérieurs auxquels il s'était soumis; ce qu'il fit avec un très-heureux succès, parce que le don des miracles accompagnait sa prédication, et que ses ferventes prières obtenaient de Dieu des grâces pour ceux qu'il avait intruits. Il eut la consolation d'abolir les restes des superstitions païennes, qui de son temps se trouvaient encore en Hibernie, et de mettre la réforme dans plusieurs monastères et ermitages de ce pays.

Après ce séjour dans les îles, Guenaël, redoutant autant les louanges que les orgueilleux le mépris, revint enrichi de plusieurs reliques et d'un grand nombre de livres dans l'Armorique, suivi de cinquante religieux qui n'avaient pu se résoudre à le quitter. Ce fut, selon sa Légende manuscrite, dans la Cornouaille qu'il aborda [1], et il y bâtit trois monastères. Il passa quelque temps dans son abbaye de Landevenec, se rendant l'exemple de tous par sa régularité, son obéissance et son humilité. Il se retira ensuite dans une autre partie de la Cornouaille, où il

[1] Et non dans l'île de Groix, comme il est porté dans les leçons de l'ancien Bréviaire de Léon.

trouva un grand nombre de solitaires, avec lesquels il voulut passer le reste de sa vie. Allant un jour au monastère d'un solitaire nommé Caradoc, situé, selon toutes les apparences, en terre ferme, il vit venir à lui un cerf poussé par les veneurs de Hoël Ier, surnommé Rivoal, qualifié roi dans cette histoire. L'animal, presque aux abois, se réfugia, dit-on, sous le manteau du saint, et les chiens, au lieu de se jeter sur leur proie, vinrent caresser et flatter le saint abbé sans faire aucun mal au cerf. Les veneurs, surpris de cette aventure, la racontèrent à Rivoal et lui firent naître l'envie de voir l'auteur de cette merveille. Il renvoya sur-le-champ les mêmes officiers prier Guenaël de le venir trouver. Guenaël obéit, et Rivoal, l'ayant reçu comme un homme de Dieu, n'oublia rien pour l'engager à s'établir auprès de lui. Mais ce fut inutilement : Guenaël avait, comme l'apôtre, reçu une réponse de mort en lui-même; et averti qu'il n'avait que peu de temps à vivre, il souhaitait de se disposer au passage du temps à l'éternité dans le repos de sa retraite, et laisser son corps à sa communauté. Ce fut ce qui l'obligea à demander à Rivoal la permission de se retirer; et il ne l'obtint qu'à condition d'accepter deux villages que le prince voulut absolument lui donner, quelque refus qu'il en fît.

Il ne paraît point du tout, par les Actes de la vie de S. Guenaël, qu'il soit jamais retourné à Landevenec depuis qu'il en fut sorti. L'on ne sait donc où le P. Albert le Grand a trouvé que ce saint abbé y mourut. Il se retira dans le pays de Vannes, où il s'occupa à se préparer à la mort par la pratique continuelle de l'oraison. Le jour approchant, auquel il devait rendre son âme à Dieu, il fit assembler ses disciples, et après leur avoir adressé une exhortation vive et pathétique sur l'observance ponctuelle de leur règle, et sur la pratique fidèle de la vertu, il dit la messe, et, donnant sa dernière bénédiction à ses enfants, il rendit son âme à son Créateur le 3 novembre, âgé d'environ soixante-

quinze ans, vers l'an de Notre-Seigneur 518[1]. En mourant, il nomma pour son successeur, à l'instante prière de ses disciples qui voulaient avoir un pasteur de sa main, un de ses religieux, son parent selon la chair, et plus uni encore à lui par l'imitation de ses vertus.

Le corps de S. Guenaël fut porté à Vannes et inhumé dans l'église cathédrale où l'on voit encore son tombeau, et tout auprès un autel qui porte son nom. En 966, ses reliques furent enlevées de Bretagne, à cause de la crainte que l'on avait des Danois, portées à Paris, et déposées ensuite au château de Corbeil, où le comte Haimon fit bâtir une église à l'honneur de S. Guenaël, appelé dans le pays S. Guénaut. Ces précieuses reliques étaient renfermées dans une châsse placée au-dessus du maître-autel de l'église qui portait le nom du saint, mais elles ont été perdues dans la révolution, et l'église ne subsiste plus. Cette église fut augmentée en 1007 par Bouchard, comte de Corbeil; il y eut un abbé et quatre chanoines jusqu'au temps de Louis le Gros, qui en fit un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Paris. C'est de Corbeil, selon le Propre de Vannes imprimé en 1660, qu'un évêque de Vannes a eu la portion des reliques de S. Guenaël qui se trouvait dans l'église cathédrale de ce diocèse, et dont on croit posséder encore quelque partie. Cette église l'honore comme un de ses patrons, avec office double le 3 novembre ou le dimanche suivant, et a renvoyé au 10 du même mois la fête de S. Gobrien, évêque de Van-

* [1] Il y a une grande variété de sentiments parmi les historiens au sujet de l'époque de la mort de S. Guenaël. Lobineau la met en 580; Baillet, Alban-Butler et le Bréviaire de Paris la fixent à l'an 570; mais D. Morice, dans ses Notes qui se trouvent à la fin du tome 1er de son Histoire de Bretagne, prouve qu'il faut placer cette époque à l'an 518, et nous avons adopté son opinion qui nous paraît la plus certaine, les autres ne reculant la mort de S. Guenaël qu'à cause de l'erreur dans laquelle ils sont relativement à celle de S. Guénolé.

nes, que les autres églises de la province célébraient le 3. L'ancien Bréviaire de Léon marque aussi la fête de S. Guenaël abbé au 3 novembre, avec office de neuf leçons.

C'est une remarque qu'on peut faire en lisant la Vie de S. Guenaël et des autres grands serviteurs de Dieu, auxquels nous rendons un culte : ils ont, pendant toute leur carrière ici-bas, tendu à une perfection plus haute que celle à laquelle ils étaient déjà parvenus. La raison de leur conduite est facile à comprendre : le cœur du chrétien ne peut se fixer à soi-même aucun point de consistance où il lui soit possible de tenir ferme. Dès qu'il cesse d'augmenter en ferveur, il faut qu'il se relâche ; dès qu'il cesse d'aimer Dieu, il faut qu'il aime la créature au préjudice de ses devoirs ; dès qu'il cesse de s'élever, il faut qu'il s'abatte ; dès qu'il n'est plus tout de feu, il n'a pas beaucoup de chemin à faire pour devenir tout de glace ; dès qu'il commence à ne plus voler vers le ciel, il rampe bientôt misérablement sur la terre.

S. MELAINE, ÉVÊQUE DE RENNES.

Sa Vie a été écrite par un anonyme, qui était à peu près son contemporain, et publiée par Bollandus, au 6 janvier; mais elle a été altérée. On en trouvait une meilleure dans un légendaire de l'ancienne abbaye de la Couture. D. Rivet a aussi donné la Vie du saint dans le tome 3 de l'Histoire littéraire de la France. Voyez surtout l'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc de 1542, et la note de D. Morice sur S. Mélaine, tome 1er de l'Histoire de Bretagne, pag. 832.

L'AN 530.

S. Melaine, nommé par les Bretons S. Malani, naquit dans le diocèse de Vannes, l'an 442 ou 456, à Platz, sur le bord de la rivière de Vilaine, à peu près dans le lieu que

l'on appelle aujourd'hui Brain [1]. Ses parents étaient des personnes de la première distinction; mais les vertus dont la grâce divine le combla le rendirent encore plus illustre que cette haute naissance. De grands prélats eurent soin de le former à la piété dès sa plus tendre jeunesse; et les progrès qu'il fit sous leur discipline les surprirent d'autant plus, que ces progrès ne furent pas bornés à la connaissance parfaite des lettres sacrées; on le vit avec étonnement animé d'une foi si vive, qu'elle alla, dans un âge si peu avancé, jusqu'à faire des miracles. Sa foi, se fortifiant encore avec les années, lui fit mépriser ce que le monde a de plus flatteur. Il l'abandonna généreusement, à l'âge de la vie où il n'est que trop ordinaire qu'on s'y attache le plus; et pour rendre avec moins d'obstacles au souverain Roi l'obéissance parfaite qu'il exige, il embrassa la profession religieuse.

Melaine joignait à une figure agréable des manières engageantes, une douce affabilité, une prudence rare, une tempérance qui faisait l'admiration de tous ceux qui le connaissaient. Son cœur était dévoré de zèle, et sa chair, domptée de bonne heure par les austérités, devint obéissante à l'esprit.

Il était dans les exercices d'une vie tout angélique, lorsque S. Amand, évêque de Rennes, accablé d'une maladie qui devait finir ses travaux, l'envoya prier de se rendre auprès de lui. Melaine obéit, et le saint prélat employa ses derniers moments à lui recommander son troupeau. Enfin ce saint prélat, ayant fait appeler les principaux du clergé et du peuple, leur déclara, lorsqu'ils furent

* [1] Une tradition qui existe à Plufur, paroisse autrefois du diocèse de Vannes, aujourd'hui de celui de Saint-Brieuc, veut que S. Melaine y soit né. On montre encore les ruines d'un château dans lequel on prétend qu'il vit le jour. Le bois qui entoure ce château se nomme *bois de Saint-Melaine*. Non loin de là est une chapelle, maintenant en ruines, qui lui était dédiée, et une belle fontaine qui porte son nom.

réunis, que le Seigneur avait daigné lui apprendre que Melaine serait leur pasteur après lui. Cette nouvelle, toute consolante qu'elle était, ne les empêcha pas de ressentir avec une vive douleur la perte qu'ils firent de ce saint évêque, lorsque Dieu l'appela pour lui donner, dans la céleste patrie, la couronne qui lui était préparée. Aussitôt qu'on eut célébré ses obsèques, les principaux habitants de l'un et de l'autre sexe, accompagnés des ecclésiastiques, allèrent trouver S. Melaine, l'enlevèrent malgré sa résistance, et l'élurent, d'un commun consentement, pour leur évêque.

Les premiers sentiments que cette élévation fit naître dans son cœur, furent d'être fortement persuadé qu'il était dans une plus étroite obligation de redoubler ses jeûnes, ses veilles, ses macérations et ses prières, et que, ne travaillant plus pour lui seul, mais pour un peuple nombreux dont il était devenu le père, il lui devait et de grands soins et de grands exemples. Il s'appliqua donc, avec une attention nouvelle, à l'étude de la loi divine et des oracles sacrés dont il était l'interprète. Il redoubla de vigilance, et, l'esprit sans cesse occupé de la présence de Dieu, il n'entreprenait rien qu'après l'avoir consulté. Convaincu de l'obligation indispensable où est un bon pasteur de connaître toutes ses ouailles, il visitait fréquemment toutes les églises de son diocèse, et, animé de l'esprit apostolique, il détruisait la superstition, fortifiait la foi, réformait les mœurs et cultivait les vertus, avec un succès qui pouvait faire dire de lui ce que le prophète Isaïe et S. Paul, après ce grand prophète, ont dit de ces pasteurs laborieux et vigilants dont les utiles travaux augmentent le royaume de Dieu : *Qu'ils sont beaux, sur les montagnes, les pieds de celui qui annonce la paix, qui établit le bien, qui prêche le salut, et qui dit à Sion : Ton Dieu régnera !* Se regardant aussi comme le médecin spirituel des âmes qui étaient sous sa conduite, il appliquait à chaque espèce

de maladie les remèdes convenables, avec d'autant plus de fruit, que sa vie toute sainte achevait de convaincre ceux que ses pieux discours avaient commencé de ramener à leur devoir. Et le moyen de ne pas se rendre aux exhortations d'un homme qui n'exigeait des autres que la moindre partie de ce qu'il pratiquait lui-même! Tout dévoué à l'agrandissement du royaume de Dieu, il passait les nuits à prier, et les jours dans le continuel exercice des bonnes œuvres; ses jeûnes étaient fréquents, et pour les rendre plus utiles, il les accompagnait de l'aumône, afin que, pendant qu'il se privait du nécessaire pour subvenir à l'indigence des pauvres, les prières de ceux qu'il assistait rendissent ses abstinences plus dignes d'être présentées devant le trône de celui dont il attendait la couronne de justice. Mais s'il l'attendait avec une ferme espérance, avec quelle frayeur ne regardait-il pas ce dernier instant qui décide de notre bonheur ou de notre malheur éternel! Il avait toujours ce fatal moment présent devant les yeux, et l'on en voyait couler les larmes avec abondance. La prière continuelle était le seul remède qui le rassurait contre ces vives frayeurs.

Une foi si pure et si animée, une vie si sainte et si élevée au-dessus des faiblesses de la condition humaine, ne pouvaient manquer d'être récompensées de ces opérations surnaturelles dont il a souvent plu à Dieu d'honorer les vertus extraordinaires de ses saints. Les Actes de S. Melaine, écrits peu de temps après sa mort, nous font le récit d'un grand nombre de miracles considérables que Dieu a bien voulu opérer par ce saint évêque : des aveugles auxquels il a rendu la vue, des boiteux qu'il a redressés, des muets qui ont recouvré l'usage de la parole, des personnes languissantes dont il a rétabli les forces, des malades qu'il a remis en santé, des possédés qu'il a délivrés, des morts même qui ont été ressuscités. L'auteur de ses Actes en rapporte un remarquable en ce dernier genre. Le saint se trouvant

dans le pays de Vannes, un vieillard distingué, ou par son rang ou par son âge, se présenta devant lui et le pria de ressusciter son fils, qui venait de mourir. Le saint évêque se tournant vers le peuple qui était présent, et vers ceux qui portaient le cadavre, leur dit : « Vannetais, à » quoi vous servira de voir des prodiges opérés au nom de » Jésus-Christ, vous qui depuis si longtemps refusez d'em» brasser sa foi ? » Il leur parlait ainsi, dit l'historien de S. Melaine, parce que cette partie de la Bretagne était encore presque toute païenne. « Ne doutez pas, homme de » Dieu, lui répondirent les assistants, que si vous ressus» citez ce mort, nous ne croyions tous au Dieu que vous » prêchez. » Aussitôt Melaine se met en prières, et pose une croix sur la poitrine du défunt, qui tout de suite revient à la vie. Après ce prodige, il ne resta presque plus personne dans le pays qui ne reçût le baptême et ne professât la foi catholique.

Le grand nombre de ces miracles ne nous permet pas d'entreprendre d'en faire le détail ; mais nous ne pouvons nous dispenser d'observer deux choses, que l'auteur des Actes de ce saint évêque a remarquées, et qui nous seront peut-être plus utiles que le récit de ses miracles ; la première, c'est qu'une infinité de ces œuvres merveilleuses a été ensevelie dans un perpétuel silence, par l'humilité profonde de S. Melaine ; et la seconde, que, pour mieux dérober à la connaissance du public ce qui pouvait être publié à sa louange, il imposait rarement les mains sur les malades, qu'il n'employât en même temps sur eux ou l'eau bénite ou l'huile sainte, afin qu'on n'attribuât les guérisons qu'à ces objets sacrés.

Clovis, premier roi chrétien des Français, informé du mérite extraordinaire de S. Melaine, l'honora d'une estime particulière. Mais afin qu'on ne nous accuse pas d'embellir l'éloge de ce saint prélat aux dépens de la vérité, nous traduirons fidèlement, en cet endroit, ce qu'en a dit

l'ancien auteur de ses Actes: « Tant de vertus, dit-il, » ne permirent pas que S. Melaine demeurât inconnu à » Clovis, roi des Français. Ce prince en fit l'un de ses » principaux conseillers; et ce fut par la docilité qu'il eut » pour les avis du saint évêque, qu'il bâtit plusieurs églises » nouvelles, qu'il releva celles qui se trouvaient abattues » par le malheur des temps, et qu'il fonda quelques mo- » nastères, avec la décence qui convenait à ces pieux éta- » blissements. Ce fut aussi par les conseils de Melaine » que Clovis répandit ses libéralités sur les indigents, ho- » nora les serviteurs de Dieu, de quelque état qu'ils fus- » sent, gouverna ses peuples avec justice, et employa » utilement son autorité à la propagation de la foi et à » l'augmentation du culte divin. Enfin l'on trouve, conti- » nue cet auteur, que Clovis assembla, en 511, un concile » de trente-deux évêques à Orléans, où, comme la pré- » face du même concile en fait foi, S. Melaine se fit dis- » tinguer d'une manière particulière entre tous les autres, » soit en réfutant les objections des hérétiques, soit en » établissant solidement les dogmes sacrés de l'Eglise. Au » reste, ajoute le même auteur, si l'on veut savoir plus en » détail quels ont été les chapitres dont on est redevable » en particulier à S. Melaine, et se convaincre par leur » lecture de la profondeur et de la pureté de sa doctrine, » on n'a qu'à consulter les Actes de ce concile; on y trou- » vera les sentences de chacun des prélats qui compo- » saient cette assemblée, chacune avec le nom de son au- » teur. On verra par là que les paroles de ce saint homme » ont, non-seulement étouffé les erreurs que les ennemis » de Jésus-Christ tâchaient d'établir en ce temps-là, mais » semblent avoir prévenu, par avance, les fausses subtilités » des hérésies futures. » Nous n'avons plus ni la préface ni les Actes de cette assemblée, auxquels cet auteur nous renvoie avec une assurance qui doit nous faire présumer qu'il n'invente pas ce qu'il dit. Tout ce qui nous reste de

ce concile consiste dans une lettre fort courte à Clovis, une préface très-abrégée, et trente-et-un canons, avec les souscriptions des trente-deux évêques qui le composaient et dont il y en a cinq que l'Eglise honore encore aujourd'hui d'un culte religieux. Les prélats appellent Clovis *leur seigneur, fils de l'Eglise catholique, et très-glorieux roi.* Ils lui disent « que le zèle qu'il a pour la foi, et les » soins dignes d'une âme sacerdotale qui le portent à aug- » menter le culte divin, l'ayant engagé à convoquer cette » assemblée, il leur avait donné lui-même les titres des » matières sur lesquelles il souhaitait qu'ils délibérassent; » qu'ils ont exécuté ses ordres, et que si ce qu'ils ont ré- » glé lui paraît juste, le consentement d'un si grand roi » donnera sans doute plus d'autorité à ce que tant de pré- » lats ont cru devoir statuer [1]. »

Plusieurs années après ce concile, S. Melaine et quelques autres évêques se trouvèrent à Angers le premier jour de carême. Tous ces prélats déférèrent à celui de Rennes l'honneur de célébrer le sacrifice dans l'église de la Mère de Dieu, qu'on a depuis appelée le Ronceray [2]; et Melaine, après le sacrifice, distribua aux quatre évêques des eulogies sacrées [3] en signe de charité et de communion, et leur donna la bénédiction. Trois d'entre eux, S. Aubin, S. Victure et S. Laud, consommèrent leur eulogie; mais le quatrième, appelé Mars, préférant le jeûne

[1] Les canons de ce concile pouvant être très-utiles pour connaître les mœurs et la discipline de cette époque, nous avons cru qu'il serait convenable d'en donner un extrait, tant à cause de la part que S. Melaine a eue à ces règlements, que pour l'instruction et la satisfaction des lecteurs qui ont le goût des antiquités ecclésiastiques. Nous plaçons cet extrait à la suite de sa Vie.

[2] Célèbre monastère de femmes.

*[3] C'était une sorte de pain bénit que les évêques se donnaient en signe de communion et de fraternité; ils en donnaient aussi aux fidèles et en envoyaient quelquefois au loin à des personnes pour lesquelles ils avaient de la considération.

à la charité, laissa tomber son eulogie dans son sein, au lieu de la manger. Ces saints prélats (car le dernier, nonobstant cette faute, est aussi révéré comme saint) prirent ensuite congé les uns des autres, et, après le baiser de paix donné réciproquement, chacun retourna dans son diocèse. S. Aubin était dans le sien; celui de S. Laud était à Coutances, et S. Victure était évêque du Mans; on veut que S. Mars ait été évêque de Nantes [1]. De quelque siége qu'il l'ait été, son exemple, comme nous l'allons voir, nous doit apprendre qu'il faut préférer la charité au jeûne, surtout quand il s'agit de la témoigner dans une cérémonie si religieuse, et lorsque l'atteinte que l'on donne à la rigueur du jeûne est aussi peu considérable que celle dont il était question dans l'action que nous venons de rapporter, et que les fautes contre la charité ne sont jamais assez légères pour devoir nous laisser sans scrupule. Les réflexions que fit S. Mars sur l'ordre qui est entre les vertus, sur le rang que donne S. Paul à celle de la charité par-dessus toutes les autres, enfin sur le mépris qu'on pouvait l'accuser d'avoir marqué pour une chose très-sacrée, le tourmentèrent plus que le serpent en quoi l'on dit que cette eulogie méprisée se changea, et le déterminèrent à venir se jeter aux pieds de S. Melaine et à lui demander pardon. Celui-ci remit volontiers cette faute; mais comme elle offensait tous les autres prélats qui étaient de l'assemblée, et surtout l'évêque d'Angers, il conseilla au coupable de se rendre près du saint prélat pour lui faire des excuses. S. Mars obéit, et alla se prosterner devant S. Aubin, qui, ne le jugeant pas encore assez puni, l'envoya trouver Victure; mais ce dernier le renvoya vers S. Me-

[1] Il est bien vrai qu'il y a eu sur ce dernier siége un évêque qui a porté ce nom; mais il est impossible d'accorder les temps et les dates connues de cet évêque de Nantes, du nom de Marsus, avec le temps où S. Melaine, S. Aubin et S. Laud, évêque de Coutances, ont pu se rencontrer ensemble.

laine, pour en être entièrement absous. Le saint évêque était alors à Platz, occupé à la prière dans le monastère qu'il avait bâti sur son propre héritage, et à la construction duquel il avait contribué du travail de ses mains. S. Mars s'y présenta devant lui; et Melaine, après avoir passé la nuit en oraison, donna l'absolution, le lendemain, à cet illustre pénitent, qui fut délivré de ses peines, et reçut la nourriture sacrée, pour laquelle un scrupule mal fondé l'avait empêché d'avoir tout le respect qui lui était dû.

Quoiqu'on paraisse ne pas rendre assez de justice aux travaux apostoliques des premiers évêques de Tours et de Nantes, en croyant qu'il y eût encore des idolâtres dans l'Armorique au commencement du VI[e] siècle, tous les anciens auteurs des Actes des saints de Bretagne conspirent à nous persuader le contraire; et ce consentement unanime peut nous convaincre qu'il n'est pas plus impossible qu'il soit resté quelques idoles debout dans les contrées de l'Armorique, qu'il est constant qu'il en restait encore dans l'Italie même, et pour ainsi dire à la porte de Rome, du temps de S. Benoît[1]. Cette réflexion nous conduit à ne pas rejeter le témoignage de l'auteur des Actes de S. Melaine, lorsqu'il nous assure que le fruit d'un des plus éclatants miracles de ce saint, la résurrection d'un mort, que nous avons rapportée, fut d'établir la foi de Jésus-Christ dans un canton du pays de Vannes.

Eusèbe, roi de cette ville [2], apprit de là l'estime qu'il

[1] Ce qui est confirmé, pour ce qui regarde la Bretagne, par les figures en relief de Vénus et dé Cupidon, trouvées en 1709 dans les ruines d'une ville [a] du pays de Dinan, qui a subsisté jusqu'à la destruction de l'empire romain dans les Gaules, comme on en juge par les médailles des derniers temps de l'empire, et par les médailles des Goths que l'on y a aussi trouvées.

[a] Corseul, regardée comme capitale des Curiosolites.

* [2] On ne sait si Eusèbe était fils d'Erech, roi de Vannes, ou un usurpateur. Ce qui paraît certain, c'est qu'il avait sous sa domina-

devait faire de S. Melaine; et il se présenta une occasion qui le fit s'estimer heureux de l'avoir pour voisin. Ce prince, pour des raisons qui ne nous sont pas connues, fit un cruel ravage avec ses troupes dans le canton de Comblessac, et, suivant les emportements d'une fureur aveugle, fit arracher les yeux et couper les mains à un grand nombre d'habitants; mais la nuit d'après cette cruelle exécution, il se sentit tourmenté de douleurs insupportables, et les médecins qu'il fit venir ne purent lui donner aucun soulagement. Au bout de trois jours, sa fille, nommée Aspasie, tomba dans des convulsions si violentes, qu'on regarda sa maladie comme une possession du démon. Les souffrances du père et de la fille paraissant à tout le monde des maux que Dieu seul pût guérir, on envoya prier S. Melaine de venir voir les malades, et on lui prépara un logement dans le lieu où ils étaient, qui s'appelait *Primeville*. S. Melaine s'y rendit de Platz avec quelques-uns de ses religieux, et aussitôt qu'il fut auprès du lit du malade, le cruel Eusèbe confessa son crime avec larmes, reconnut qu'il souffrait justement des douleurs inexprimables, et supplia le saint évêque d'employer son crédit auprès de Dieu pour sa guérison et celle de sa fille Aspasie. Melaine, après lui avoir imposé une pénitence proportionnée à l'énormité de ses fautes, lui dit, pour le consoler : « Cette infirmité, mon » frère, ne vous a pas été envoyée de Dieu pour vous faire » mourir, mais pour vous mettre dans la voie du salut et » vous porter à rendre à votre Créateur l'honneur qui lui » est dû. » Cela dit, il le frotta trois fois d'huile sacrée en invoquant le nom du Seigneur, et le malade se trouvant aussitôt mieux, se leva et rendit grâces à Dieu. Après cela,

tion les pays de Vannes, de Rennes, d'Aleth et de Nantes. D. Lobineau prétend qu'il n'était que gouverneur pour le roi des Français; mais D. Morice affirme le contraire. Si Eusèbe mourut vers 490, comme l'affirme ce dernier auteur, il faudrait dire que l'événement de Comblessac est antérieur aux faits que nous avons rapportés.

Melaine s'approcha du lieu où était Aspasie, et lui rendit la santé du corps et de l'esprit par la vertu efficace de ses prières. Comme il ne pouvait souffrir les louanges, il demanda aussitôt à se retirer, ce qu'Eusèbe ne lui accorda qu'à regret; mais en même temps, à la prière d'Aspasie et pour marquer sa reconnaissance envers Dieu, il fit présent à S. Melaine de toute la terre de Comblessac pour aider à l'entretien des saints disciples qu'il élevait dans son monastère de Platz.

Melaine se rendit à Rennes, où il continua de joindre les vertus d'un solitaire parfait à celles d'un pasteur vigilant et zélé. Il retournait souvent à son établissement de Platz pour y goûter à loisir le repos solide qu'on ne trouve qu'en Dieu. Ce fut là qu'il eut un pressentiment certain du jour de sa mort; et pour disposer ses disciples à s'accoutumer à ne le plus voir, il leur annonça de bonne heure le jour qu'ils le devaient perdre. Ce moment, heureux pour lui, triste pour eux, approchant, il leur donna l'absolution générale, selon l'usage des évêques, avec sa bénédiction, tâcha de les consoler, et leur fit un discours pathétique sur leurs devoirs et sur la manière dont ils devaient se conduire, tant pour leur propre sanctification que pour édifier le public. Il prit ensuite le corps et le sang de Jésus-Christ, et, muni de ces armes invincibles, il quitta la terre le jour qu'il avait marqué. Sa mort arriva le 6 novembre, dans le monastère de Platz, l'an 530 [1].

On dit que les quatre saints évêques dont il a été parlé ci-dessus, c'est-à-dire S. Aubin, S. Victure, S. Laud et S. Mars, se trouvèrent à ses obsèques avec une grande multitude de fidèles. On fit d'abord pour son âme les recommandations ordonnées par l'Église. La nuit suivante, on la passa à veiller et à prier, et, le jour d'après, on célébra la messe dès le grand matin; ensuite de quoi l'on

* [1] D. Lobineau met la mort de S. Melaine en 535; mais le P. Lecointe prouve qu'elle arriva le 6 novembre 530.

mit le corps dans un bateau, qui heureusement se trouva là auprès, et, remontant la Vilaine, les évêques, les ecclésiastiques et les religieux conduisirent, au chant des litanies, la dépouille mortelle du saint prélat jusqu'à Rennes, à douze lieues loin de Platz. Le peuple suivait, en chantant des cantiques d'action de grâces, pour rendre gloire à Dieu du bonheur éternel dont ils étaient persuadés que jouissait déjà leur saint évêque. A l'approche du corps, toute la ville de Rennes, peuple et clergé, sortit au-devant, avec les croix, les cierges et les bannières [a], en chantant et louant Dieu de ce qu'il leur avait fait la grâce de les honorer de ce précieux dépôt. Le bruit de ces chants pénétra jusqu'au fond d'une tour qui était au midi de la ville, auprès des murs, et qui servait de prison [1]. Douze voleurs que l'on y tenait enchaînés, s'étant fait instruire de cet événement, commencèrent à joindre leurs voix lamentables à ces chants mélodieux, en invoquant la miséricorde de notre Sauveur et le secours de son saint pontife. La tour, qui était construite en pierres, s'ouvrit, dit l'auteur des Actes [2], depuis le haut jusqu'au bas, et les

[a] *Cum crucibus, et cereis, et vexillis.* Act. S. Melanii.

[1] La ville était alors bornée de ce côté par la rivière, et l'on voit encore des restes des vieux murs au bas de la rue des Dames, vers l'ancienne chapelle de l'*Ecce homo*, devenue depuis la révolution l'Ecole de Médecine.

* [2] D. Rivet, auteur de l'*Histoire littéraire de la France*, fait cas de cet écrivain. Voici ce qu'il en dit, tome 3e, en parlant de la Vie de S. Melaine :

« L'auteur ne laisse pas de mériter notre créance, comme étant un » écrivain grave, instruit de sa religion, plein de piété, possédant » bien l'Ecriture, et qui fait paraître beaucoup de bonne foi et de » naïveté. Il avait même du talent pour écrire, et son style est plus » clair et plus net qu'il ne l'était ordinairement en son siècle. »

D. Rivet ajoute que cet écrivain était du pays ; ce qui prouve que les lettres étaient alors cultivées avec soin dans cette partie de la France. Il est à présumer que les saints personnages venus de la Grande-Bretagne avaient contribué à répandre parmi nos compatriotes l'amour des bonnes études. Avant les invasions des Barbares, la Grande-Bretagne possédait beaucoup d'hommes savants et de belles bibliothèques, ainsi que le dit Ussérius.

prisonniers furent déliés et mis en liberté. Peut-être ne faut-il attribuer leur délivrance qu'à ce qu'on ne voulut pas qu'ils fussent les seuls qui mêlassent des cris de douleur à des chants de joie et d'action de grâces. L'antiquité de cet auteur, qui vivait avant Grégoire de Tours, et qui témoigne avoir vu de son temps le tombeau de S. Melaine gardé par les descendants d'un boiteux que ce saint avait guéri, ne permet pas au moins de douter du miracle qu'obtint une femme de condition d'auprès de Rennes, qui avait ses terres sur le bord de la Vilaine. Elle était depuis longtemps aveugle, et n'osait espérer sa guérison. A l'approche du corps de S. Melaine, elle sentit naître la confiance, et, s'étant fait conduire auprès de ce sacré dépôt, elle se prosterna par terre pour adresser sa prière à Dieu; puis, baisant les pieds de son saint pasteur, elle revit la lumière qu'elle avait perdue depuis tant d'années; et, pour en marquer une reconnaissance que les siècles futurs ne pussent effacer, elle fit don à S. Melaine de la terre qu'elle possédait en héritage au delà de la Vilaine. Les quatre saints prélats, dont on a parlé, portèrent, de leurs propres mains, le corps de S. Melaine au lieu que la Providence lui avait destiné, où il a plu à Dieu d'honorer sa mémoire de plusieurs miracles.

Grégoire de Tours, qui vivait à la fin du siècle suivant, raconte [1] « que les Chrétiens élevèrent une église d'une » hauteur surprenante sur le tombeau de S. Melaine, » évêque de Rennes, qui, l'esprit toujours attaché aux » choses célestes, avait été un objet d'admiration dans » son temps, par la multitude de ses miracles; mais que » le feu ayant pris par accident à cette église, et l'ayant » entièrement consumée, la toile qui couvrait le sépulcre » du saint confesseur (matière des plus combustibles) » n'en fut point endommagée, non plus que le corps du » saint évêque. »

[1] Au chapitre 55 de son livre *De la Gloire des confesseurs*.

Il ne sera pas inutile de remarquer ici que Venance-Fortunat, auteur de la Vie de S. Patern, évêque d'Avranches, raconte que Melaine, Léontien, évêque de Coutances, et Vigor, évêque de Bayeux, trois saints prélats qu'il avait plu à Dieu d'appeler à lui, apparurent une nuit à S. Patern, et dans cette vision l'ordonnèrent évêque; ce que l'on ne rapporte ici que pour faire voir la réputation de sainteté où fut Melaine aussitôt après sa mort, et que l'auteur de ses Actes a peut-être voulu parler de Léontien et de Vigor quand il a fait mention de Laud et de Victure, ce qui paraît très-probable pour le premier.

Les Actes de S. Patern font foi que ce saint établit plusieurs monastères en diverses contrées, et entre autres dans le pays de Rennes; il est à croire que le respect qu'il eut pour la mémoire de S. Melaine le porta à faire un de ces établissements dans le lieu même où reposait le corps de ce saint évêque, et que c'est à ses soins que l'abbaye qui porte le nom de Saint-Melaine est redevable de sa fondation.

Il se put faire, dès ce temps-là, quelque distribution des reliques de S. Melaine, quand on leva son corps de terre. Il est certain que dans le IXe siècle on en conservait une partie à Saint-Sauveur de Redon, pour laquelle on avait un respect particulier. Mais la portion la plus considérable était restée sans doute dans l'église de Saint-Melaine[a], d'où ces saintes reliques furent portées à Bourges, en 853, pendant les ravages des Normands.

On ne sait par quel hasard Rorans, aïeule de Gervais, archevêque de Reims, avait eu une partie de ces mêmes reliques qu'elle conservait avec une extrême vénération à Argentré, terre qui faisait partie de son douaire; mais il est sûr que Gervais, son petit-fils, en fit présent à Even, abbé de Saint-Melaine, restaurateur de cette maison, et depuis ar-

[a] Pascal Robin, Vie de S. Melaine.

chevêque de Dol. Il est bon d'entendre parler là-dessus Gervais lui-même. Voici donc ce qu'il écrit sur ce sujet à l'abbé de Saint-Melaine[a] : « Gervais, par la grâce de Dieu, archevê-
» que de Reims, à Even, vénérable abbé de Saint-Melaine,
» salut en Jésus-Christ. Il y a longtemps, mon cher frère,
» que vous m'avez prié de vous donner les reliques du glo-
» rieux confesseur S. Melaine, qui nous étaient si chères,
» à mon père et à moi. Vous aviez de la peine de voir votre
» maison privée de ce précieux gage, et vous avez employé
» les prières et les sollicitations les plus pressantes pour
» obtenir ce que vous souhaitiez. Enfin l'on n'a pu vous
» refuser, et l'on espère, en récompense, que vous vous
» souviendrez éternellement de mon père Haimon, de ma
» mère Hildeburge, de monseigneur le roi Henri, et de
» moi. Après cela je ne doute pas qu'un aussi saint homme
» que vous l'êtes n'apprenne avec plaisir les miracles
» que Dieu a opérés par ces précieuses reliques. Je parle
» comme témoin oculaire d'une partie, et le reste m'a été
» rapporté par des personnes dont le témoignage ne me
» paraît pas de peu de considération. J'en ferai donc le
» récit à votre charité, pour l'édification de ceux qui pour-
» ront lire ceci. Mon aïeule Rorans demeurant dans le
» pays du Maine, dans un lieu appelé Argentré, qui était
» son douaire, une partie de la maison fut brûlée par ac-
» cident. On présenta les reliques aux flammes qui allaient
» consumer le reste, et aussitôt elles s'éteignirent. Ces
» reliques, après la mort de Rorans, passèrent, avec les
» terres de son douaire, en la possession de Haimon, fils
» de son fils, et mon père, qui transporta les reliques à sa
» terre de Château-du-Loir[b], où Dièu a fait plusieurs mi-
» racles par leur moyen, rendu la santé aux malades, la
» vue même aux aveugles, et si quelqu'un osait jurer faux

[a] Cette note est rapportée par Bollandus au 6 janvier.
[b] *Castrum suum nomine Lith.*

» sur ce sacré dépôt, il était aussitôt convaincu de son parjure. J'ai vu un homme prêt à combattre pour se purger d'une accusation de larcin, qui jura sur ces reliques ; et, dans le moment, il perdit entièrement la vue, ce qui le contraignit de confesser qu'il avait fait le larcin dont il était accusé. Nos gens nous rapportaient chaque jour de semblables merveilles, arrivées au sujet des serments faux et téméraires. Il est aussi arrivé une fois, que ces saintes reliques ayant été mises la nuit sur un monceau de froment, avec de la lumière, le feu prit au coffre où elles étaient et consuma la plus grande partie de ce coffre ; non-seulement le côté où étaient les reliques ne fut point brûlé, mais le voile même qui les enveloppait ne fut aucunement endommagé, quoiqu'il fût tombé dessus beaucoup de charbons allumés, qu'on y trouva encore tout brûlants. »

Bertrand d'Argentré[1] dit qu'en 1231, *le corps de S. Melaine fut levé au château de Preuilly, dans le diocèse de Touraine, par l'archevêque de Tours*. Comme il ne rapporte point d'où il a tiré ce fait, on ne peut dire s'il a copié fidèlement les termes de son original. En cas qu'il ait été d'une exactitude scrupuleuse à les transcrire, le terme de *lever*, dont il s'est servi, donnerait lieu de douter si ce corps de S. Melaine, qui a été longtemps en grande vénération dans l'abbaye de Preuilly, était celui de S. Melaine, évêque de Rennes, parce que le terme de *lever* ne s'emploie que pour exprimer l'action par laquelle on ôte de son tombeau le corps d'un saint, pour en faire la translation dans une châsse, dans le dessein de l'exposer à la vénération du public. Or, il est constant que le corps de S. Melaine, évêque de Rennes, n'avait pas été enterré à Preuilly. Quoi qu'il en soit, et de quelque S. Melaine que soit ce corps, Hervé, deuxième du nom, abbé de Saint-

[1] Dans le chap. 16 du 5e livre de son *Histoire de Bretagne*.

Melaine de Rennes, qui vivait en 1258, eut soin d'apporter dans son abbaye une partie de ces bienheureuses cendres, qu'il obtint des moines de Preuilly. Enfin, l'an 1679, lorsqu'on transféra, le 6 novembre, dans la nouvelle châsse d'argent, les reliques de S. Amand, Jean-B. d'Estrades, ancien évêque de Condom et abbé de Saint-Melaine, fit aussi la cérémonie de placer dans une châsse neuve de bois doré les reliques du saint patron de son abbaye, après les avoir exposées à la visite de ceux à qui leur profession donne une connaissance plus particulière de l'ostéologie. Il se trouva dans la vieille châsse un grand nombre d'ossements considérables, outre la partie du crâne qui était à part dans un chef d'argent doré, aujourd'hui détruit; et l'on en eut assez pour ne pas refuser quelques portions de ces ossements sacrés à plusieurs églises de la dépendance de cette abbaye, qui en demandèrent afin de s'assurer, par la possession de ce trésor, du secours particulier d'un patron si puissant auprès de Dieu. Il ne reste plus maintenant, dans l'église de l'ancienne abbaye, qu'un morceau du tibia du saint [1].

[1] Les Martyrologes ne sont pas d'accord pour fixer le jour du décès de S. Melaine. Le Romain, celui d'Usuard, celui qui porte le nom de S. Jérôme, le mettent le 6 janvier : *In civitate Rhedonensi natalis sancti Melanii episcopi.* Notkerus, dans le sien, met la mort de S. Melaine, avec son ordination, au même jour 6 janvier. *VIII idus januarii Rhedonis nativitas, et ordinatio, ac transitus S. Melanii.* Mais l'appendix du Martyrologe d'Adon met cette mort le 6 novembre : *VIII idus novembris depositio S. Melanii;* termes dont se sert aussi au même jour l'auteur du Martyrologe attribué à S. Jérôme. Bollandus rapporte plusieurs Martyrologes qui font mention de S. Melaine au 6 novembre, avec ces seuls mots : *sancti Melanii;* manière de s'exprimer qui marque assez communément le jour du décès, en style de Martyrologe. Cette dernière opinion semble prouvée incontestablement par l'auteur des Actes de S. Melaine, qui paraît les avoir écrits avant que Grégoire de Tours eût fait son livre de la Gloire des confesseurs, puisqu'il n'est point parlé dans ces Actes du miracle rapporté par Grégoire de Tours. Cet auteur dit formellement que le 6 novembre est le jour de la mort de S. Melaine : *Colitur autem dies depositionis ejus VIII idus novembris.* Et c'est aussi le sen-

Tous les saints qui ont été obligés de vivre au milieu du monde n'y sont restés que par nécessité et l'ont fui par attrait. C'est ainsi que S. Melaine se retirait dans son monastère, lorsque ses devoirs de pasteur ne s'y opposaient pas. Eclairé de l'esprit de Dieu, il connaissait par expérience la vérité de cette maxime, si bien exprimée par un pieux écrivain moderne : « Au milieu des hommes, il est difficile de ne pas être dissipé par leurs discours et leurs actions, de ne pas se laisser entraîner aux idées étrangères que présentent tous les objets qui environnent ; dans la retraite, l'esprit se recueille, rien ne le détourne, rien ne vient se placer entre lui et Dieu. C'est aussi dans la retraite que Dieu aime à descendre dans l'âme du fidèle ; c'est dans la retraite qu'il l'a conduit pour se communiquer à elle et pour parler à son cœur. »

Extrait des canons du premier concile d'Orléans.

CANON Ier. Il est défendu par ces règlements ou canons de tirer de l'église et même de la maison de l'évêque, les homicides, les

timent de M. Baillet, dans la Vie de S. Melaine ; en quoi il se rencontre avec l'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine, qui, après avoir marqué le 6 janvier pour son jour natal, marque le 6 novembre pour le jour du décès : *transitus sancti Melanii.* C'est à quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont dressé le cérémonial de l'abbaye de Saint-Melaine qui ont marqué le 6 janvier pour le jour de son décès. Le 6 novembre a toujours été, dans le diocèse de Rennes, observé comme une fête de précepte, jusqu'à ce qu'en 1710, que M. Jean-Baptiste de Beaumanoir, évêque de Rennes, après s'être fait scrupule, pendant trente-trois ans d'épiscopat, de toucher aux fêtes qu'il avait trouvées établies, jugea à propos de retrancher celle de S. Melaine, avec beaucoup d'autres. Adon et Bède font mention de ce saint évêque le 12 novembre, aussi bien que le Bréviaire de Cornouaille. Le Martyrologe manuscrit de la chartreuse d'Utrecht en fait mémoire le 11 octobre. Il y a plusieurs églises dédiées à Dieu sous l'invocation de S. Melaine, dont une des plus considérables, après celle de l'abbaye du même nom, est l'église paroissiale de Saint-Melaine de Morlaix ; auxquelles l'on pouvait ajouter le prieuré de Saint-Melaine de la Corne auprès de Lamballe. Parmi elles, il faut compter aussi l'église paroissiale de Saint-Melaine, entre Château-Bourg et Vitré, une autre dans le diocèse de Saint-Brieuc, si ce n'est la même chose que le prieuré de la Corne, et une autre auprès de Laval.

adultères et les voleurs qui s'y seront réfugiés; ou, si on les en tire, ce ne doit être qu'à condition que l'on jurera sur les Evangiles qu'ils ne souffriront ni la mort, ni la mutilation, ni quelque autre peine corporelle que ce soit; et ceux qui auront violé un pareil serment seront privés de la communion de l'Église, et ne seront pas même admis au repas commun des laïques.

II. Le même droit de jouir de l'asile est aussi accordé aux ravisseurs, à condition que les filles enlevées seront rendues à leurs parents, et que le ravisseur, assuré par serment, de n'être point puni de mort, ou de peines corporelles, soit fait esclave des parents de la fille, s'il ne se rachète.

III. L'esclave qui s'enfuit, de peur d'être puni de quelque faute, et se réfugie dans l'église, sera rendu à son maître, après que le maître aura juré de ne le point maltraiter; et s'il arrive que le maître viole son serment, il sera privé de la communion, et même banni de la table des laïques. Mais aussi si l'esclave, après avoir vu son maître faire le serment, refuse encore de sortir, il pourra y être contraint par son maître.

IV. Il est défendu d'engager dans la cléricature aucun laïque, sans l'ordre du roi, ou la permission du juge; précaution nécessaire, dans un temps où il y avait beaucoup d'esclaves dont la condition pouvait être moins connue des évêques que des rois et des magistrats, et où les personnes, quoique libres, étaient souvent assujetties à des services militaires, ou d'autre nature, dont il ne fallait pas priver le souverain et l'État, en conférant les ordres à ces personnes.

V. Les fruits des biens déjà donnés aux églises, par la libéralité du roi, ou qui y seront donnés dans la suite, seront employés à la réparation des mêmes églises, à la nourriture des prêtres et des pauvres, et à racheter les captifs; et les évêques qui en useront autrement seront avertis publiquement de leur devoir, en pleine assemblée des prélats de leur province, et même excommuniés, si cette confusion ne les porte pas à se corriger. Il est défendu, sous peine d'être dégradé de son rang, et privé de la communion, que les abbés, les prêtres, les autres ecclésiastiques ou religieux, aillent à la cour poursuivre des grâces, ou demander des bénéfices, sans avoir été examinés par les évêques et avoir reçu d'eux des lettres de recommandation.

VI. L'évêque qui, à l'insu du maître, ordonne prêtre ou diacre un esclave dont il connaît la condition, est condamné à dé-

dommager le maître au double; et s'il a ignoré la condition de l'esclave, la peine sera portée par ceux qui le lui auront présenté.

IX. Les prêtres et les diacres qui auront commis des crimes capitaux seront privés de la communion et de leur office.

X. Les clercs hérétiques à qui Dieu fera la grâce de se convertir pourront, s'ils vivent d'une manière à s'en rendre dignes, recevoir l'imposition des mains de l'évêque, et être établis dans les grades et offices qu'il trouvera bon de leur donner. Pour les églises des Goths, on pourra les réconcilier et bénir de nouveau, comme on le pratique à l'égard des églises des catholiques.

XI. Ceux qui, après avoir été mis en pénitence, oublient leur profession, et retournent au siècle, seront privés de la communion, et même on refusera de les admettre aux repas communs; et défenses sont faites aux autres fidèles de manger avec eux, sous peine d'excommunication.

XII. Il n'est pas défendu aux prêtres et aux diacres qui, par une profession publique, se sont privés eux-mêmes de la communion, d'administrer le baptême à ceux qui le demanderont, s'il ne se trouve point d'autres ministres, et en cas de nécessité.

XIII. Il est défendu, sous peine d'excommunication, à la veuve d'un prêtre ou d'un diacre de convoler à de secondes noces; et son second mari sera soumis à la même peine, qu'ils n'éviteront l'un et l'autre qu'en consentant à leur séparation.

XV. Le tiers des oblations faites sur l'autel sera fidèlement rendu à l'évêque, et les deux autres seront laissés au clergé.

XVI. Pour ce qui est des terres, des vignes, des serfs, et autres biens fonciers donnés en aumône à l'Église, l'évêque seul en aura la jouissance, à condition qu'il aura soin de nourrir et de vêtir, selon son pouvoir, les pauvres, les infirmes, tous ceux en un mot qui ne pourront travailler de leurs mains.

XVII. Toutes les églises qui sont déjà bâties, ou qui le seront dans la suite, seront soumises à l'évêque dans le diocèse duquel elles seront.

XVIII. Il est défendu sévèrement au frère d'épouser la veuve de son frère; et à l'homme veuf d'épouser la sœur de sa première femme.

XIX. Les abbés, comme le demande l'humilité de leur profession, seront soumis aux évêques, qui les corrigeront, s'il leur arrive de faire quelque chose contre la règle. Les abbés

se rendront une fois l'an au lieu où l'évêque les convoquera. Les religieux rendront à leurs abbés une entière obéissance; si quelque religieux a la hardiesse d'avoir quelque chose en propre, il en sera privé par l'abbé, au profit du monastère. Les religieux vagabonds seront ramenés, avec le secours des évêques, et gardés étroitement; et défense aux abbés d'admettre chez eux des religieux étrangers.

XXI. Le religieux qui osera se marier, après sa conversion, et après avoir porté l'habit religieux (qui ne se donnait qu'au moment de l'engagement), en punition d'une prévarication si énorme, ne sera jamais admis à aucun grade ecclésiastique.

XXII. Il ne sera permis à aucun religieux, qui aura quitté sa communauté par un mouvement d'ambition, de bâtir un nouveau monastère sans la permission de son évêque et de son abbé.

XXIII. Si quelque évêque, par un principe d'humanité, donne quelques terres ou quelques vignes à cultiver aux religieux, la longue possession n'empêchera pas qu'elles ne retournent à l'Eglise, et la prescription de longue tenue n'aura point lieu à son préjudice.

XXV. Il est défendu de passer les fêtes de Pâques, de Noël et de la Pentecôte, dans des maisons de campagne, à moins qu'on n'y soit arrêté par maladie.

XXVI. Défense au peuple de quitter le service divin avant que la messe soit dite; et, si l'évêque est présent, avant que d'avoir reçu sa bénédiction.

XXVII. Il est ordonné d'observer religieusement les Rogations, avec abstinence pendant les trois jours, durant lesquels on n'usera que d'aliments de carême, et l'on dispensera d'œuvres serviles tous les esclaves de l'un et de l'autre sexe.

XXVIII. Les ecclésiastiques qui négligeront de se trouver à cette œuvre sainte seront punis par les évêques.

XXX. Tout ecclésiastique, religieux ou séculier, qui donnera cours aux divinations, aux augures, à ce qu'on appelle faussement *les sorts des saints*, et qui croira qu'il faut y ajouter foi, sera excommunié, aussi bien que ceux qui auront consulté ces faux oracles.

XXXI. Enfin, il n'est pas permis à l'évêque qui n'est point malade, de ne pas assister le dimanche au service divin, dans l'église auprès de laquelle il se trouvera.

S. HERNIN, SOLITAIRE.

Le P. Albert le Grand assure qu'il a tiré d'un vieux manuscrit, conservé dans l'église de Locarn, ce qu'il rapporte de ce saint ; mais il faudrait savoir si ce manuscrit était authentique.

L'AN 540.

S. Hernin, ainsi qu'un grand nombre d'autres saints du VIe siècle, passa de la Grande-Bretagne dans l'Armorique. Il vécut dans un lieu solitaire de la paroisse de Duault, proche de Carhaix; cet asile lui avait été donné, dit Albert le Grand, par un membre de la famille de Quelen, qui possédait des biens dans ce pays. Le saint, après y avoir mené une vie entièrement cachée au monde, y mourut en l'année 540. On dit qu'il s'est fait plusieurs miracles à son sépulcre, pour le soulagement de ceux qui ont eu recours à son intercession, et pour la punition des impies. L'église bâtie sur son tombeau est à présent une succursale; elle était autrefois trève de la paroisse de Duault, et se nomme Loc-Harn. On y conserve ses reliques; son chef est dans un buste d'argent, et un des humérus dans un bras du même métal. Ces reliquaires sont d'anciens dons de la famille de Quelen, à laquelle on doit aussi de beaux calices ainsi qu'une croix d'argent, et dont les armoiries se voient sur tous les vitraux de l'église. Nous n'oserions pas assurer que la paroisse de Ple-herlin, près de la ville de Rochefort, dans le diocèse de Vannes, tire son nom de S. Hernin, mais il a été facile dans la prononciation de changer l'*n* en *l*, et d'avoir fait Ple-herlin de Ple-hernin. Il y a une paroisse dans le diocèse de Quimper, qui porte le nom de ce saint. Son culte ne paraît pas s'être étendu hors des lieux qui l'ont pour patron.

* S. GUEVROCK ou KIREC, ABBÉ.

Tire du Propre de Léon, d'Albert le Grand, et de la Vie de S. Tugdual.

VERS L'AN 547.

La Grande-Bretagne fut la patrie de S. Kirec. Ses parents n'avaient rien qui les distinguât aux yeux du monde; mais quoique dans un rang obscur, ils lui donnèrent un bien préférable à tous ceux de la fortune, une éducation chrétienne. Dès sa jeunesse, il renonça généreusement au monde pour embrasser l'état religieux, et il eut le bonheur d'avoir pour guide dans la voie de la perfection S. Tugdual, sous la conduite duquel il fit de grands progrès dans la vie spirituelle. Kirec fut du nombre des disciples de ce grand saint qui le suivirent en Armorique, et devint ensuite un des habitants du monastère de Tréguier, où il édifia constamment ses frères par sa régularité. S. Tugdual, désirant fonder un nouveau monastère et connaissant tout le mérite de son disciple, le mit à la tête d'une colonie de douze religieux, qui devaient s'établir dans le lieu depuis nommé Loc-Kirec, près de Lanmeur, à dix lieues de Tréguier. Kirec, ayant reçu la bénédiction de son supérieur, partit pour aller donner commencement à cette maison. Il répandit bientôt la bonne odeur de Jésus-Christ dans cette contrée, et ses exemples édifiants, ainsi que ceux de sa communauté, contribuèrent puissamment à faire fleurir la foi et la piété dans le pays qu'il habitait.

La confiance que les peuples témoignaient au saint abbé, et l'empressement avec lequel ils le recherchaient, auraient beaucoup flatté un homme moins humble que lui;

mais il souffrait d'être ainsi l'objet de la vénération publique, et, pour s'y dérober, il crut devoir prendre la fuite. Une vallée très-solitaire, située au milieu du pays de Léon, lui servit d'asile, et pendant deux ans il y goûta les douceurs spirituelles que Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, accorde dès ici-bas à ceux qui ne cherchent que lui seul. Tandis que Kirec se livrait ainsi à la contemplation, le bruit de sa sainteté se répandit dans la contrée et parvint à la connaissance de S. Paul, évêque de Léon, qui, ne voulant pas laisser cette lumière sous le boisseau, le pressa fortement de venir partager ses travaux et de l'aider dans l'administration de son diocèse [1]. Le saint solitaire, voyant dans la volonté de son évêque une marque de la vocation divine, se rendit à son désir, mais, en changeant de situation, ne changea pas sa manière de vivre. Il n'avait d'autre vêtement qu'une simple tunique ; du pain, de l'eau et quelques légumes étaient toute sa nourriture. Puissant en œuvres et en paroles, il instruisait les peuples des vérités du salut, et plus d'une fois des miracles vinrent donner une nouvelle autorité à ses prédications. On rapporte entre autres celui qu'il opéra en faveur d'une fille de la ville qu'habitait S. Paul, et qui porte aujourd'hui son nom. Cette fille, qui avait profané par des œuvres serviles un jour de fête de la sainte Vierge, et qui en avait été reprise avec douceur par S. Kirec, fut subitement saisie d'un tremblement universel de tous les membres. Le châtiment qu'elle reçut de sa faute fit naître dans son cœur des sentiments de contrition ; son repentir lui mérita la guérison de son infirmité, dont le saint la délivra en faisant sur elle le signe de la croix. On dit que cette personne lui donna par re-

* [1] Albert le Grand et le Propre de Léon disent que S. Paul fit S. Kirec son vicaire général ; c'est une erreur : ce titre n'était pas alors connu dans l'Eglise, et ne l'a été que plusieurs siècles plus tard. C'étaient les archidiacres qui aidaient les évêques dans l'administration de leurs diocèses.

connaissance une maison qu'elle possédait, pour la construction d'une chapelle en l'honneur de la Mère de Dieu, et que c'est l'origine de la célèbre église du Creisker, à Saint-Paul-de-Léon [1].

Tout occupé du salut des peuples et du soin des églises, Kirec visitait avec S. Paul une partie du diocèse de Léon, lorsque, se trouvant près de Landerneau, il fut pris d'une fièvre qu'on regarda bientôt comme mortelle. S'apercevant qu'il touchait à ses derniers moments, il se munit des secours spirituels que l'Eglise offre à ses enfants pour les aider à traverser heureusement le terrible passage du temps à l'éternité. Ce fut après cette préparation, digne de sa vie sainte, que le serviteur de Dieu rendit son âme à son Créateur le 17 février, vers l'an 547. Ses disciples emportèrent son corps, du consentement de S. Paul, et l'inhumèrent dans le monastère qu'il avait gouverné. Cette précieuse relique y fut conservée pendant quelque temps, mais on ne sait ce qu'elle est ensuite devenue. Peut-être que les ravages des Barbares, qui ont sans doute ruiné le monastère de Loc-Kirec, puisqu'il ne subsiste plus depuis bien des siècles, auront été cause de la perte de ce trésor. La fête de ce saint abbé se célébrait du rite double le 17 février, dans l'ancien diocèse de Léon; elle est maintenant le même jour, mais du rite simple, dans celui de Quimper.

[1] L'église du Creisker subsiste encore à Saint-Paul-de-Léon; l'édifice actuel est du XIV[e] siècle; il est surtout remarquable par son clocher à flèche, le plus beau en ce genre qui soit en France. Il fit l'admiration du célèbre maréchal de Vauban, qui l'examina en 1671.

S. AUBIN, ÉVÊQUE D'ANGERS.

La Vie de S. Aubin a été écrite par le fameux Venance Fortunat, qui pouvait avoir appris une partie de ce qu'il en dit, des personnes mêmes qui avaient vu le saint évêque. Les Bollandistes ont publié cette Vie dans leur premier volume de mars. S. Grégoire de Tours donne aussi la Vie de S. Aubin dans son premier livre de la Gloire des confesseurs.

L'AN 550.

S. Aubin naquit en 469 dans le diocèse de Vannes, de parents illustres dans le pays, et qui étaient originaires de la Grande-Bretagne. Son historien ne marque point en particulier quel canton du pays ils habitaient; mais la tradition et l'office propre de l'église cathédrale, dans les leçons de la fête, portent qu'il était de la paroisse de Languidic, à deux lieues de la ville de Hennebond. Et comme une des principales maisons nobles de cette grande paroisse a porté, depuis l'origine des surnoms, celui de Spinefort, des auteurs, accoutumés à réduire tout à l'usage de leur temps, ont cru faire honneur au saint, ou ont voulu flatter ceux de cette famille, à présent éteinte, en donnant à S. Aubin le nom et les armes de Spinefort [1].

La sagesse n'attendit pas l'âge mûr pour prendre possession de l'esprit et du cœur d'Aubin; elle s'en rendit la souveraine maîtresse dès ses plus tendres années, et lui ayant découvert d'abord l'illusion des vanités du siècle, elle lui en inspira si bien l'horreur et le mépris, qu'il se retira, dès qu'il le put, dans le monastère que Fortunat nomme en latin *Tincillacense* ou *Cincillacense* [a], et qu'il

[1] Elles étaient losangées d'argent et de gueules, et l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers les avait adoptées, comme si le blason avait été d'usage en ce temps-là.

[a] *Lib.* XI, *carm. ultimo.*

place entre Poitiers et Angers, plus près cependant de cette dernière ville que de l'autre[1].

Quelque grande que fût la ferveur et la régularité des saints religieux de ce monastère, le jeune Aubin les eut bientôt surpassés tous, et plus encore dans la pratique secrète des vertus intérieures, que dans celles qui éclatent au dehors. Ses jeûnes, ses veilles, ses oraisons n'avaient point d'interruption, et son historien ne craint pas de dire que sa vie toute céleste n'avait rien d'humain, tant elle était élevée au-dessus des observances du commun des hommes [a]. Il priva toujours tous ses sens des plaisirs qui les peuvent flatter; et son âme, mue et gouvernée par le seul esprit de Jésus-Christ, ne vivait plus que pour lui [b]. Son extérieur, qui correspondait à cette sainteté intérieure, sa modestie, qui représentait celle du Sauveur du monde, édifiait et gagnait tous ceux qui le voyaient; de sorte que, sans affecter de rechercher l'amitié des créatures, il se faisait chérir et respecter de tous. Son mérite croissait de jour en jour, parce qu'il avançait de plus en plus dans les voies de la perfection; et comme son zèle l'y plaçait à la tête de tous ses frères, dont il était l'admiration et l'exemple, ils l'élurent unanimement pour leur abbé, afin qu'il fût le premier en dignité, ainsi qu'il l'était en vertu.

Aubin avait trente-cinq ans lorsque l'équité de ses confrères lui déféra cet honneur, et il s'acquitta, avec une discrétion et une charité incomparables, de tous les devoirs de cette charge pendant vingt-cinq ans entiers. A l'âge de soixante ans, sa grande réputation, soutenue par des mi-

[1] Il ne reste plus aucun vestige de ce monastère, et le lieu même où il était situé est présentement inconnu, à moins qu'on ne veuille dire que c'est Tilliers, sur la frontière d'Anjou du côté du pays de Nantes, ou bien Cincillant aux environs d'Angers, comme l'assure le Propre de Nantes.

[a] *Hoc solum habens commune cum homine, quòd natus.*

[b] *Totum voluit esse Christi quod vixit.*

racles très-fréquents, le fit choisir évêque d'Angers, l'an 529, d'où l'on infère qu'il était né l'an 469, et qu'il fut fait abbé de Tincillac l'an 504, à l'âge de trente-cinq ans.

Il passa vingt-sept ans et six mois dans les exercices laborieux d'un épiscopat toujours occupé selon les règles et les conseils de l'apôtre, sans rien relâcher des rigueurs de la vie monastique, qu'il observait avec autant d'exactitude que s'il n'avait fait que commencer à les pratiquer. Généreux envers les pauvres, charitable, vigilant, sensible à tous les besoins de ses peuples, compatissant, actif, zélé, ferme et généreux dans les occasions, il employait les prières et les menaces, les réprimandes et les exhortations, avec tant de sagesse et de modération, pour la plus grande gloire du Seigneur et pour l'utilité spirituelle de son troupeau, qu'il a égalé les plus saints évêques des premiers siècles, dans la pureté de ses mœurs, et dans tous les devoirs de son ministère. Honoré de tout le monde, et des rois même, il fut toujours sans vanité. Puissant en miracles, dont Fortunat a rapporté un grand nombre, il ne se regardait que comme le plus indigne et le plus inutile de tous les serviteurs de Dieu, et n'ambitionnait rien tant, que de paraître aussi petit aux yeux des hommes qu'il l'était à ceux de son humilité. Dans un voyage qu'il fit à Paris, le roi Childebert, qui était malade, voulut néanmoins aller au-devant de lui, pour lui faire honneur. Le saint prélat ne faisait jamais paraître son autorité, si ce n'est lorsqu'il était question de soutenir les intérêts de la loi divine, ou de la discipline ecclésiastique, contre les grands du siècle qui violaient et méprisaient insolemment l'une et l'autre.

Ce fut ce motif qui le rendit si zélé pour la tenue des conciles provinciaux, et qui le porta à proposer le dixième canon du troisième concile d'Orléans assemblé en 538, auquel il assista, canon par lequel les prélats, à sa sollici-

tation, renouvelant les ordonnances des anciens conciles[a], excommunièrent les incestueux au premier et second degré de consanguinité ou d'alliance, déclarèrent nuls leurs prétendus mariages, et ordonnèrent aux évêques de s'employer vigoureusement à en corriger l'abus, qui était devenu très-commun en ce temps-là. S. Aubin, dit Fortunat, partageant les sentiments de S. Jean-Baptiste, contre ces adultères palliés, les poursuivit avec une générosité d'apôtre, et s'exposa plusieurs fois à des dangers évidents de mort, qu'il aurait peu redoutée, qu'il aurait même souhaité d'endurer, s'il avait pu devenir martyr, sans que ceux qu'il voulait corriger commissent de nouveaux crimes.

Fortunat raconte que dans une de ces occasions, plusieurs évêques étant assemblés au sujet du mariage d'un seigneur de grande distinction, tous cédèrent par une complaisance intéressée, ou par une compassion trop humaine, à la réserve d'Aubin seul, qui, toujours droit et toujours inflexible, persévéra constamment dans sa fermeté, jusqu'à ce que le synode lui commandât d'absoudre avec les autres le coupable des censures fulminées contre lui; ce qu'il fit par contrainte, et contre son propre jugement : mais comme les évêques le pressaient encore d'envoyer, ainsi qu'ils le faisaient eux-mêmes, quelques eulogies, en signe de réconciliation et de paix à cet indigne pénitent, le saint, voyant qu'il ne pouvait plus, sans scandaliser les assistants, résister plus longtemps à leurs sollicitations, leur dit dans un transport de zèle, dont Dieu même approuva la rigueur : « Vous me forcez, mes Pères, » d'abandonner comme vous la cause de Dieu, pour favoriser l'homme. Que ce Seigneur de majesté, dont je » soutiens les droits, juge entre vous et moi, et qu'il se » venge du coupable que vous m'avez forcé d'absoudre de

[a] Le trentième canon du concile d'Epaone.

» l'excommunication, s'il ne mérite pas d'en être absous, » comme je le crois. » Après avoir parlé de la sorte, il envoya son eulogie, mais sa parole prévint le porteur, et le coupable tomba roide mort, avant que l'eulogie fût arrivée. Ainsi Dieu condamna, par ce terrible miracle, l'injuste mollesse et la fausse douceur des évêques complaisants, et approuva solennellement la sainte rigidité d'Aubin, quoiqu'il fût seul de son avis. Aussi n'était-ce pas une dureté de fantaisie, de naturel ou d'humeur; c'était une vigueur de discipline, dont la véritable charité et la douceur du Saint-Esprit étaient le principe; c'était une fermeté selon la science, soutenue du conseil d'un des plus habiles prélats qui fussent dans les Gaules, c'est-à-dire de S. Césaire, évêque d'Arles, qu'on prétend que S. Aubin alla consulter expressément sur cette affaire, tant il avait à cœur ce qui regardait le service de Dieu et l'honneur de l'Eglise.

Enfin le saint évêque, âgé de quatre-vingts ans, fut appelé à jouir de la récompense promise au serviteur fidèle; il rendit son âme à son créateur, le premier jour de mars de l'an 550, et fut inhumé dans un oratoire fort étroit, où son corps ne reposa pas longtemps sans être levé de son tombeau par S. Germain, évêque de Paris, Eutrope, évêque d'Angers, successeur du saint, et plusieurs autres prélats[1]. Plusieurs grands miracles opérés à cette fête, par l'intercession d'Aubin, confirmèrent authentiquement le jugement que les prélats avaient porté de sa sainteté et de son bonheur; et il s'en est fait tant d'autres depuis, à son sépulcre et

[1] Cette cérémonie doit avoir eu lieu avant l'an 557, puisque Eutrope n'était plus évêque en ce temps-là, et que Domitien, son successeur, a souscrit, la même année, au troisième concile de Paris. Il est même aisé de déterminer à laquelle des sept années d'intervalle qui s'écoulèrent entre le décès d'Aubin et la tenue de ce concile, se fit cette élévation, qui était la canonisation solennelle de ces temps-là; car S. Germain n'a été fait évêque de Paris qu'en 555, et a été occupé cette année aux premiers soins de son épiscopat; ce qui donne lieu de conclure qu'on ne peut mieux placer la cérémonie en question qu'en 556.

ailleurs, par l'invocation de son nom, qu'on en a composé des livres entiers. La ville de Guerrande, dans le diocèse de Nantes, le reconnaît pour son patron. Il y avait dans cette ville une belle église collégiale dédiée à son honneur. L'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, dans le diocèse de Saint-Brieuc, fondée par les comtes de Penthièvre, et dont les bâtiments servent aujourd'hui de maison de retraite aux ecclésiastiques de ce diocèse, porte le nom de ce saint évêque, aussi bien que la ville de Saint-Aubin-du-Cormier, dans le diocèse de Rennes, fondée et bâtie par Pierre Ier, duc de Bretagne. L'ancienne collégiale de Crépy en Valois avait aussi ce saint pour patron, et possédait une portion de ses reliques qui y avait été apportée de Chartres vers l'an 878. Le lieu où S. Aubin fut enterré, et où était conservée la plus grande partie de son corps, était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans la ville d'Angers. Cette abbaye, construite en 551 ou 535 par l'ordre et aux dépens du roi Childebert, fut d'abord dédiée à S. Germain d'Auxerre et ensuite à S. Aubin. Des clercs vivant en communauté l'occupèrent pendant quatre siècles; ils furent remplacés en 965 par les Bénédictins qui l'ont possédée jusqu'à la destruction des ordres religieux en France. La châsse du saint patron était placée près du maître-autel du côté de l'Evangile. Cette châsse et le précieux dépôt qu'elle renfermait ont été détruits pendant les troubles révolutionnaires, et la ville d'Angers ne possède plus rien de la dépouille mortelle de son saint évêque. Il fallait qu'on fût bien persuadé de la sainteté éminente d'Aubin, pour l'élever sitôt après sa mort, et pour accourir dès lors de toutes parts à la solennité de sa fête, comme Fortunat témoigne qu'on faisait de son temps [a]. Il y alla lui-même du monastère de Tincillac avec l'évêque Domitien. La fête de S. Aubin est marquée à trois leçons dans les anciens Bré-

[a] *L.* XI, *poem. poemate* 27.

viaires de Dol et de Saint-Brieuc. Le Propre de Vannes, imprimé en 1660, la marque semi-double. L'ancien calendrier de l'abbaye de Saint-Méen marque aussi la fête de S. Aubin au premier jour de mars. Outre les villes et les abbayes que nous avons déjà indiquées, qui portent le nom de S. Aubin, nous mettrons encore ici Saint-Aubin-des-Châteaux, paroisse du diocèse de Nantes; Saint-Aubin, l'une des paroisses de la ville de Rennes, et plus de soixante églises qui l'honorent comme patron dans l'étendue de la France.

Avec quelle paix ne dut pas se présenter devant Dieu cet homme parfait, qui n'avait vécu que pour le ciel ! Il n'avait rien à regretter sur la terre, puisque dès sa jeunesse il s'était entièrement détaché des créatures. Etat heureux, mais auquel peu de chrétiens cherchent à parvenir!

Plein de la maxime que Jésus-Christ nous enseigne dans son Evangile : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite » (*Matth.* VII, 8), S. Aubin comprit de bonne heure que ce n'est que par violence qu'on entre dans le royaume de Dieu; qu'il faut l'emporter d'assaut comme une place assiégée. La porte en effet en est étroite; il faut mettre à la gêne le corps du péché; il faut s'abaisser, se plier, se traîner, se faire petit. La grande porte où passe la foule, et qui se présente tout ouverte, mène à la perdition. Tous les chemins larges et unis doivent nous faire peur; tandis que le monde nous rit, et que notre voie nous semble douce, malheur à nous ! Jamais nous ne sommes mieux pour l'autre vie, que quand nous sommes mal pour celle-ci. Gardons-nous donc bien de suivre la multitude qui marche par une voie large et commode. Il faut chercher les traces du petit nombre, les pas des saints, le sentier escarpé de la pénitence, grimper sur les rochers, gagner les lieux sûrs, à la sueur de son visage, et s'attendre que le dernier pas de la vie sera encore un

violent effort pour entrer dans la porte étroite de l'éternité.

S. ARMEL, ABBÉ.

Tiré de ses Actes dans l'ancien Bréviaire de Léon. Voyez les Bollandistes, tome 3 d'août, le Propre de Vannes et le Bréviaire de Rennes.

L'AN 552.

La Bretagne armoricaine, dans le VIe siècle de l'Eglise, était le pays des saints. Toutes les solitudes étaient, comme l'ancienne Thébaïde, peuplées d'anachorètes très-parfaits, et un grand nombre de communautés établies en divers cantons y vivaient d'une manière si pure et si austère, selon les lois que S. Patrice avait données aux religieux de la Grande-Bretagne et de l'Hibernie, qu'il est à croire que l'Armorique ne comptait guère moins de saints que d'hommes consacrés à Dieu, qui pour la plupart y venaient d'outre-mer. De là vient que les calendriers font mention d'un grand nombre de saints, dont le nom seul est connu; qu'il y a tant de chapelles et même d'églises paroissiales qui portent ces noms, et que l'histoire ecclésiastique de la province consiste presque toute, pour les premiers siècles, dans des légendes qui n'offrent pas toujours une entière garantie.

Un des principaux et des plus renommés de ceux qui florissaient en ce temps dans l'Armorique, fut S. Armel. Il reçut le jour en 482 [1], de parents nobles, dans la Grande-Bretagne; mais on ignore les noms de son père et de sa mère, et celui de la province de l'île où il naquit. Ses premières années furent employées à l'étude; et comme la plupart des maîtres qui instruisaient la jeunesse bretonne étaient de saints religieux, qui prenaient incomparablement plus de soin de les

* [1] Les Bollandistes nous donnent l'époque précise de sa naissance, d'après le P. Lecointe. Ils fixent aussi celle de sa mort.

élever dans la piété que dans les lettres humaines, qu'ils ne négligeaient pas néanmoins, le jeune Armel, qui avait un esprit net et pénétrant et un excellent naturel, surpassa bientôt ses compagnons en science et en vertu. Il s'appliquait si soigneusement à l'une et à l'autre, et y faisait de jour en jour de si admirables progrès, qu'on dit que, n'étant encore que jeune écolier, il était déjà révéré des autres comme un maître et comme un saint; et il leur devint encore plus respectable, lorsqu'un d'eux, qui avait une fièvre très-violente et qui était actuellement dans le tremblement de l'accès, s'étant imaginé que le manteau d'Armel le guérirait, ne l'eût pas plutôt mis sur ses épaules, qu'il fut délivré de sa maladie.

Armel méditant un jour sur l'endroit de l'Evangile où Notre-Seigneur dit que personne ne peut être son véritable disciple, s'il ne renonce généralement à toutes choses, prit ce commandement à la lettre, et, sans approfondir qu'il est plus pour le cœur [a] que pour les choses extérieures, il crut qu'un détachement purement intérieur ne suffisait pas à quiconque voulait être un parfait disciple, et qu'il fallait effectivement quitter toutes choses pour ne s'attacher qu'à Jésus-Christ. Il prit donc sur-le-champ la résolution de quitter sa patrie, ses parents, ses biens, ses espérances, pour passer dans l'Armorique, ce qui pourrait donner lieu d'inférer qu'il était de la Cambrie ou de la Cornouaille, puisque ce ne furent point les Saxons qui le contraignirent de sortir de son pays et de venir chercher un autre établissement. Son zèle inspira les mêmes sentiments à ceux de ses compagnons qui l'imitaient de plus près, et à un homme de grande qualité, nommé Carencinal, parent de S. Paul, évêque de Léon, et qui possédait de grands biens.

S'étant embarqué avec cette troupe choisie, il vint pren-

a *Res est cordis.* Aug.

dre terre au pays d'Ack dans le diocèse de Léon, où, s'étant avancé dans les terres, il bâtit un oratoire et de petites cellules. Il vécut avec ses compagnons dans une grande austérité et une application continuelle au service de Dieu[1]. Le temps a changé l'état de ce lieu, et ce premier monastère est aujourd'hui une paroisse qu'on nomme Plou-Arzel, du nom du saint [2].

Il faut que la vie que S. Armel et ses compagnons, qui l'avaient choisi pour abbé, menèrent en ce désert fût bien édifiante, et que les miracles du serviteur de Dieu fussent bien fréquents, puisque Childebert, roi de France, fut informé du mérite extraordinaire des saints religieux de cette communauté, et des prodiges que Dieu opérait par leur abbé, quoiqu'ils fussent cachés aux dernières extrémités de ses Etats et sur le bord de la mer. Cette grande réputation fut cause que ce monarque, que le Légendaire original loue, en cette rencontre, de sa grande piété et de sa magnificence envers les églises, fit commandement à ses pieux solitaires de venir le trouver. Persuadés qu'obéir aux rois c'est obéir à Dieu même, ils allèrent tous à la cour, avec Armel. Ils y demeurèrent pendant quelques mois, aussi pénitents que dans leur solitude même; mais enfin, comme la cour n'était pas un lieu propre à des personnes de leur caractère et de leur genre de vie, ils demandèrent bientôt au roi la permission de se retirer. Il avait reconnu, par les entretiens qu'il avait souvent eus

[1] L'ancien Bréviaire du diocèse de Léon, confondant la géographie, nomme *Penochen* le port où S. Armel aborda, ce qui signifie en français *tête de bœufs*. Mais puisque la Vie de S. Paul dit que *Penochen* était un canton de la Bretagne insulaire, il faut, ou distinguer deux lieux nommés Penochen, l'un en deçà et l'autre au delà de la mer, ou croire que Penochen fut le lieu d'où partit S. Armel, et qu'il arriva au port nommé en breton *Aber biniguet*, c'est-à-dire *Havre béni*, où l'on croit, par tradition, qu'il prit terre.

[2] Ce qui est, quant au nom, la même chose que Plou-Armel, car l'*m* se change aisément en *z* dans la langue bretonne.

avec eux, qu'ils ne respiraient que la solitude, et eut la bonté, en les congédiant, d'accorder à chacun d'eux des terres pour y bâtir un ermitage, du consentement de leur abbé, en sorte que peu retournèrent à Plou-Arzel.

S. Armel fut le seul qui ne put obtenir du roi la permission de rentrer dans la solitude ; car Childebert, qui avait reconnu sa grande prudence et qui se trouvait si bien de ses conseils, éprouvait beaucoup de peine à se séparer de lui, et quelque aversion qu'eût le saint pour le séjour de la cour, il fut obligé d'accorder tant de délais réitérés aux prières affectueuses du prince, qu'il demeura six ans entiers auprès de lui sans pouvoir recouvrer sa liberté. La cour, bien loin de le corrompre par ses exemples et ses maximes, profita du long séjour qu'il y fit; mais enfin Childebert, craignant d'offenser Dieu, en retenant Armel plus longtemps contre son inclination, n'osa plus s'opposer à des demandes si réitérées, et consentit au désir du saint abbé; mais comme il ne le perdait qu'avec regret, il lui fit présent, à son départ, d'une d'une assez grande étendue de terre inculte et déserte dans un canton à moitié moins éloigné de Paris que le Léonnais, afin de pouvoir apprendre, plus souvent et avec facilité, de ses nouvelles. Cette terre était au pays de Rennes, sur la rivière de Sèche, dans un lieu qu'on nomme aujourd'hui Saint-Armel des Boschaux. Armel y bâtit un monastère qui a été cause que ce lieu a porté longtemps le nom de Moustier.

Lorsque S. Armel arriva dans le pays de Rennes, il fit, dit-on, sourdre une fontaine dans un village privé d'eau. Aussitôt qu'il eut établi sa demeure dans ce canton, il y vécut d'une manière encore plus parfaite, et dans une application continuelle à Dieu. Ses miracles fréquents le firent bientôt connaître à tout le monde, ce qui lui procura bien des occasions d'exercer sa charité et sa patience. Craignant cependant et fuyant les louanges et les applau-

dissements, il alla visiter ses anciens disciples dans les différentes solitudes où ils s'étaient répandus, et trouvant avec douleur qu'il y avait encore des idolâtres en plusieurs lieux de la campagne, il y porta par ses prédications la lumière de l'Évangile avec tant de succès, qu'il eut la consolation de convertir une infinité de personnes à la foi. Ce fut ainsi qu'il triompha du serpent infernal, et était-ce pour figurer cette sorte de victoire, qu'on l'a dépeint avec un dragon qu'il tient lié avec son étole : car pour ce grand serpent qui désolait le pays, à ce qu'on dit, et qu'il traîna jusqu'au sommet du mont Saint-Armel, d'où il lui commanda de se précipiter dans la rivière de Sèche, c'est sans doute une pure fiction du style ordinaire de la plupart des écrivains de légendes[1].

Les leçons de l'office propre de S. Armel, dans l'ancien Bréviaire de Léon, disent qu'il opéra une infinité d'autres miracles, dont quelques-uns y sont rapportés. Enfin ce fidèle serviteur de Dieu mourut dans son monastère le 16 août, après y avoir célébré la sainte messe et avoir prédit, longtemps auparavant, le jour et l'heure de sa mort. Son corps fut enterré dans le lieu même, et l'on y montre encore à présent son tombeau. Ses reliques sont conservées dans l'église paroissiale de Ploermel. Exposées à la profanation pendant la révolution, elles furent recueillies par une femme qui les garda avec soin et les rendit, lorsque la persécution eut cessé. Sa mémoire est fort célèbre dans la province. Outre une infinité de chapelles de son nom, et les églises, à présent paroissiales, de ses deux monastères, la ville de Ploermel, dans l'ancien

[1] Il n'est pas bien certain cependant que le pays étant à cette époque beaucoup moins habité qu'il ne l'est aujourd'hui, il ne se soit pas trouvé alors en Bretagne de grands serpents, comme on en trouve encore dans quelques contrées. Voyez ce que nous disons à ce sujet dans la Vie de S. Paul. Si ces serpents ont existé, Dieu peut bien avoir donné à son serviteur le pouvoir de commander à ce reptile dangereux, et de le faire périr.

diocèse de Saint-Malo et aujourd'hui de Vannes, nommée, dans les titres de Redon de plus de 800 ans, *Plebs Armel*, le reconnaît et l'honore comme son patron spécial, et sa principale église lui est dédiée. Les anciens Bréviaires de Rennes, de Léon, de Saint-Brieuc, marquent la fête de S. Armel au 16 août, à neuf leçons. Le Propre de Vannes, imprimé en 1660, joint S. Armel à S. Roch. L'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Méen, donnant le premier lieu à S. Arnoul, évêque, le 16 août, ne fait que la commémoraison de S. Armel. L'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine marque également le même rite pour ce saint. L'église de Nantes indique aussi la fête de ce saint au 16 août.

S. Armel ne se contenta pas de fuir le péché, il comprit que, pour sauver son âme, il fallait tendre à la perfection.

1° Le salut n'est pas seulement attaché à la cessation du mal : il faut encore y ajouter la pratique du bien. Le royaume du ciel est d'un trop grand prix pour être donné à une crainte d'esclave qui ne s'abstient du mal qu'à cause qu'il n'ose le faire. Dieu veut des enfants qui aiment sa bonté, et non des esclaves qui ne le servent que par la crainte de sa puissance. Il faut donc l'aimer, et par conséquent faire tout ce qu'inspire le véritable amour.

2° Bien des gens, qui paraissent d'ailleurs bien intentionnés, se trompent à ce sujet ; mais il est facile de les détromper, s'ils veulent examiner les choses de bonne foi. Leur erreur vient de ce qu'ils ne connaissent ni Dieu ni eux-mêmes. Ils sont jaloux de leur liberté, et ils craignent de la perdre en se livrant trop à la piété ; mais ils doivent considérer qu'ils ne sont point à eux-mêmes ; ils sont à Dieu, qui, les ayant faits uniquement pour lui et non pour eux-mêmes, les doit mener comme il lui plaît, avec un empire absolu. Ils se doivent tout entiers à lui, sans condition et sans réserve. Nous n'avons pas même, à proprement parler, le droit de nous donner à Dieu ;

car nous n'avons aucun droit sur nous-mêmes. Mais si nous ne nous laissions pas à Dieu comme une chose qui est de sa nature toute à lui, nous ferions un larcin sacrilége, qui renverserait l'ordre de la nature, et qui violerait la loi essentielle de la créature.

---

* S. MARS, PRÊTRE-ERMITE.

Tiré du P. Albert le Grand.

VI[e] SIÈCLE.

Ce saint est plus connu par le culte qu'il reçoit que par le détail de ses actions. Il était originaire de Bais, paroisse voisine de la Guerche, et embrassa la vie érémitique pendant l'épiscopat de S. Melaine. Vitré lui offrit une retraite dans laquelle il passa la plus grande partie de ses jours. Occupé de plaire à Dieu seul, il se cachait avec autant de soin au monde que les ambitieux en mettent à se produire. Il paraît que son évêque l'éleva au sacerdoce; car on trouve dans un ancien calendrier son nom avec ce titre. La paroisse où il avait vu le jour fut aussi le lieu où il termina sa sainte carrière. Il y mourut dans le VI[e] siècle. Les habitants de Bais, témoins des miracles qui s'opéraient par l'intercession de S. Mars, conservaient ses reliques avec un grand respect, et les possédèrent jusqu'à l'année 1427, que la crainte de l'arrivée des Anglais en Bretagne, où ils venaient porter la guerre, les détermina à confier ce saint corps au chapitre de la collégiale de la Madeleine de Vitré. Le danger passé, la paroisse de Bais redemanda son dépôt, mais on refusa de le lui rendre, et toutes les réclamations ont été depuis ce temps inutiles. Les habitants crurent qu'une procession, dans laquelle on portait les reliques de S. Mars, était

une occasion favorable pour les enlever; mais ils ne purent y réussir; ils furent seulement cause que cette procession ne sortit plus de la ville. En 1486, Guy, comte de Laval, baron de Vitré, et Anne de Montmorency, son épouse, donnèrent un coffre d'argent, orné de tableaux en émail, pour renfermer les reliques du saint.

Tous les Chrétiens ne peuvent pas, comme S. Mars, se retirer du monde, afin de vivre dans la solitude; mais tous doivent avoir de l'affection pour elle et s'en faire dans leur cœur une intérieure qui supplée à l'extérieure, dont ils ne peuvent que rarement jouir. Les saints ont eu beaucoup d'estime et d'attrait pour la solitude. Ecoutons le bel éloge qu'en fait S. Eucher dans sa lettre à S. Hilaire, alors religieux de Lérins, et depuis archevêque d'Arles : « Où peut-on, dit ce saint évêque, plus attentivement vaquer à Dieu et reconnaître combien il y a de douceur et de charmes à le servir, que dans le désert? Où les personnes qui tendent à la perfection peuvent-elles trouver une voie plus ouverte, plus facile, plus courte, plus assurée que celle qu'on trouve dans la solitude? Où rencontre-t-on un champ plus vaste et plus noble pour exercer toutes les vertus; où l'âme peut-elle être plus avantageusement placée pour se tenir sur ses gardes; pour se défendre de ses ennemis; pour observer avec plus de clairvoyance et de facilité tout ce qui est autour d'elle; pour reconnaître et pour prévenir tout ce qui peut lui nuire ou lui profiter? en quelle demeure le cœur peut-il avoir plus de liberté de s'occuper de toute sa force à se dégager de toutes les choses qui le peuvent empêcher de s'attacher à Dieu seulement, que dans les lieux solitaires et cachés, dans lesquels on a de si grands avantages, non-seulement pour trouver Dieu, mais encore pour le conserver ? »

S. RONAN ou RENAN,

ÉVÊQUE EN IRLANDE ET SOLITAIRE EN BASSE-BRETAGNE.

La Vie de S. Ronan n'a été, à notre connaissance, écrite par aucun auteur contemporain. Ce qu'on sait de lui est tiré d'une Légende manuscrite du P. Du Paz et des anciens Légendaires de Quimper et de Léon. Ces deux Eglises faisaient la fête de ce saint du rite double le 1er juin; celle de Quimper l'honore encore ce jour. Albert le Grand et les Bollandistes, qui ont donné sa Vie, n'ont pas puisé à d'autres sources. Il paraît que la Légende du P. Du Paz, citée par D. Lobineau, n'est pas différente de celle dont nous parlons.

VIe SIÈCLE.

Entre les saints [1] venus des Iles Britanniques dans le VIe siècle [2], et qui se fixèrent dans les solitudes de l'Armorique, S. Ronan, patron d'une petite ville et d'un bourg qui s'estiment honorés de porter son nom, est un des plus distingués de tous par ses éminentes vertus.

* [1] Nous ne voulons pas combattre la tradition de deux Eglises touchant l'épiscopat de S. Ronan; mais nous ferons observer que son nom ne se trouve pas parmi ceux des évêques d'Irlande, et qu'il n'a guère jamais été en usage dans l'Eglise que les évêques aient quitté leurs siéges pour embrasser la vie érémitique. Il est remarquable qu'Albert le Grand ne donne à S. Ronan que le titre d'abbé dans la table de son livre, et celui d'anachorète, au commencement de sa Vie. On compte six saints du nom de Ronan en Irlande, et deux en Ecosse; pas un seul d'entre eux n'a le titre d'évêque.

* [2] Les Bollandistes et D. Lobineau placent S. Ronan dans le VIe siècle, et c'est avec raison; parce que s'il était fils de parents convertis par S. Patrice, entré en Irlande l'an 432, pour y prêcher la foi, il n'a pu se faire que ces nouveaux Chrétiens aient eu un fils qui ait été instruit par les disciples du saint, soit devenu évêque, ait quitté son siége pour venir en Armorique, avant l'année 445, époque de la mort de Grallon Ier. Il faut donc regarder S. Ronan comme contemporain de Grallon, second du nom, qui vivait à la fin du VIe siècle. Nous plaçons ici S. Ronan, parce que nous ne connaissons pas l'époque de sa mort; peut-être serait-il mieux à la fin du VIe siècle.

Ronan, né dans l'Hibernie, de parents devenus Chrétiens par les prédications de S. Patrice, apôtre de cette île, profita tellement en science et en vertu sous les premiers disciples de ce saint maître, qu'il fut promu successivement à tous les ordres ecclésiastiques, et même à l'épiscopat, quelque répugnance qu'y eût son humilité. Peu de prélats ont servi leurs églises avec plus de ferveur et de zèle, peu l'ont égalé dans l'application continuelle au travail pour le bien de son troupeau. Le fruit qu'il faisait répondait à ses soins, et cependant son cœur se laissant aller à l'attrait de la grâce qui l'appelait aux saints exercices de la vie contemplative et retirée, il ne se voyait qu'à regret engagé dans l'embarras continuel des occupations de son ministère. Tout ce qui ne le portait pas directement à Dieu lui semblait distraction, et les honneurs qu'on lui rendait, non-seulement dans son diocèse, mais encore dans toute l'Hibernie, étaient insupportables à ce saint homme véritablement humble et très-pénétré de ces paroles : *Au Roi des siècles immortel et invisible, à Dieu seul honneur et gloire.* Il prit donc enfin la résolution de quitter un pays où il se trouvait trop respecté, et d'aller en quelques régions inconnues, chercher Dieu dans la solitude, par la pénitence et l'oraison, ce que les prélats qui aspiraient à la plus grande perfection ne faisaient point alors difficulté de pratiquer. Pour vivre plus inconnu, il jugea qu'il ne pouvait choisir de retraite plus propre que la Bretagne Armoricaine, dont les habitants, éloignés de sa nation, ne pouvaient presque avoir aucun commerce avec ceux qui le connaissaient.

Abandonnant donc tout, et s'abandonnant lui-même à la Providence, il s'embarqua sur un petit bâtiment, et vint aborder au pays de Léon, où étant descendu, et ayant avancé environ deux lieues dans les terres, il s'arrêta dans un lieu fort retiré, et s'y bâtit une petite cellule, où il vécut assez longtemps, sans autre consolation humaine que

celle qu'il ressentait de n'en avoir plus que du côté du Ciel, et de pouvoir sans obstacle vaquer à l'oraison et à la contemplation. C'est là que se trouve aujourd'hui la ville de Saint-Renan en Léon, nommée Loc-Renan-Ar-Fang[1].

Il y serait apparemment demeuré jusqu'à la fin de ses jours, si les grands miracles qu'il fit en faveur de quelques malades, auxquels son extrême pauvreté ne lui permettait de donner autre chose que la santé, n'avaient obligé ces personnes de publier, par reconnaissance, les grâces que le saint leur avait faites; ce qui attira bientôt dans sa solitude un grand nombre d'infirmes, et troubla la douceur de sa retraite. Affligé d'y retrouver les honneurs qu'il avait voulu fuir, et désirant toujours donner toute son application à Dieu seul, il passa le golfe de Brest, et s'avançant cinq ou six lieues dans le pays de Cornouaille, il arriva au bord d'une grande forêt, nommée pour lors la forêt de Nemée, et depuis la forêt de Nevet, dite en breton *Coat-nevent.*

Accablé de lassitude et de faim, il alla demander l'hospitalité à un bon paysan, qui demeurait près de la forêt, et qui, l'ayant reçu charitablement, fut si touché des exhortations et des instructions de S. Ronan, qu'il ne pouvait plus le quitter. Il supplia le saint, de qui il avait appris le dessein qu'il avait de se bâtir un ermitage dans la forêt voisine, de ne s'écarter pas trop loin de sa demeure, et de vouloir bien permettre qu'il allât quelquefois se faire instruire; en lui promettant au reste de ne pas l'importuner et de lui garder le secret. Ronan, ne croyant pas devoir refuser le pain de la parole divine à un homme qui témoignait en être si affamé, lui accorda sa demande. Ils entrèrent ensemble dans la forêt, et Ronan ayant trouvé un endroit qui lui

[1] Il y avait autrefois dans cette petite ville, pour une partie du Léonnais, une barre ou juridiction royale transférée depuis à la ville de Brest.

plut, et où est aujourd'hui Loc-Renan en Cornouaille, surnommé *Ar-coat nevent*, il y bâtit, avec le secours de son fidèle disciple, un ermitage, où il se renferma pour y vivre à sa manière, ou plutôt à la manière des anges, dans une adoration continuelle de Dieu.

Il ne put cependant s'y cacher si bien que le comte ou roi Grallon, qui demeurait dans son palais de Quimper, distant seulement de trois lieues, n'en entendît parler et n'allât le voir. Le saint l'exhorta à modérer ses passions, à ne pas mettre sa confiance dans la possession peu assurée des richesses du siècle, à ne pas s'enorgueillir de sa dignité, à protéger les faibles, et à persévérer dans l'amour de la justice. Mais ce prince montra bientôt à l'égard du saint même que son zèle pour la justice n'était pas encore bien réglé.

La femme de ce charitable paysan qui avait reçu le bienheureux solitaire et qui lui avait aidé à bâtir sa cabane et son oratoire, fâchée que son mari le vît trop souvent à son gré, et de ce qu'il s'arrêtait trop longtemps à entendre les instructions du saint, insulta brutalement son mari et n'épargna pas S. Ronan lui-même, à qui elle alla dire jusque dans son ermitage toutes les injures que lui suggéra sa fureur, pour se venger du tort prétendu qu'il lui faisait, en détournant cet homme de son travail. La patience et le silence de Ronan ne firent qu'irriter de plus en plus la bile de cette femme furieuse; elle entra dans une espèce de rage contre le serviteur de Dieu, et fit courir le bruit dans le voisinage qu'il était magicien, et qu'il voulait débaucher son mari pour lui apprendre cet art diabolique. Ses calomnies firent impression sur quelques personnes grossières qui commencèrent à ne plus regarder S. Ronan qu'avec horreur. Mais Keban (c'est le nom de cette malheureuse femme), voyant que les personnes les plus raisonnables continuaient d'honorer S. Ronan, et détruisaient les calomnies atroces qu'elle publiait contre

lui, s'avisa d'une méchanceté des plus noires. Elle cacha dans un coffre une fille qu'elle avait, de l'âge de quatre à cinq ans, et se plaignit à tout le monde que Ronan, se transformant, quand il voulait, en bête, et courant le pays, était le loup qui avait dévoré les bestiaux qu'on avait perdus, et qu'elle, plus malheureuse que les autres, parce qu'elle en était la plus haïe, avait perdu sa fille unique, que cet homme abominable avait dévorée. Devenue plus effrontée, quand elle s'aperçut qu'on était ému par ses discours, elle alla d'abord à l'ermitage du saint, avec plusieurs autres femmes, lui demander sa fille avec des hurlements effroyables; et puis, suivie de la même compagnie, dont la présence l'animait, elle eut l'impudence d'aller à Quimper se jeter aux pieds de Grallon, et lui demander justice de Ronan, qui avait dévoré son enfant, et rendu son mari sorcier comme lui. Elle répandait tant de larmes et ses transports étaient si violents, qu'il était difficile de n'être pas séduit par ses paroles, et de ne pas croire que c'était la nature même qui parlait.

Grallon y fut trompé, aussi bien que la plupart des seigneurs de sa cour; et, ayant horreur d'un crime si énorme, il envoya sur-le-champ chercher S. Ronan, qui vint aussitôt. Grallon, se laissant aller à l'impétuosité de sa passion, et ne consultant que la dureté de son zèle, ne voulut point se donner la peine d'approfondir l'accusation. « J'ai, » dit-il, deux dogues furieux qui me feront connaître si cet » homme est innocent; qu'on les lâche contre lui, et que » la sainteté de sa vie le sauve, s'il n'est point coupable. » Les chiens fondirent sur Ronan pour le dévorer. Le saint levant la main et faisant le signe de la croix, dit : *Que le Seigneur vous arrête.* Aussitôt l'un et l'autre, adoucis, vinrent flatter et caresser Ronan; ce qui fit rentrer Grallon en lui-même. Il reconnut la faute que sa précipitation lui avait fait commettre, et donna tout loisir à Ronan de se justifier.

Il le fit, parce qu'il y allait de la gloire de Dieu, et découvrit publiquement la méchanceté de Keban. Il dit où elle avait caché sa fille, et avertit en même temps qu'elle y était morte, pour n'y avoir pas eu la respiration libre. La chose fut reconnue vraie par les officiers que le prince envoya sur les lieux, et Keban ne pouvait éviter d'être lapidée ou brûlée sur-le-champ, tant l'indignation publique fut grande contre elle, si la charité de Ronan ne l'eût délivrée du péril. Il fit même plus, au rapport de la Légende, et pour se venger en vrai chrétien, en rendant le bien pour le mal, il ressuscita, en présence de tout le monde, la fille de son ennemie.

Quelques feuillets qui manquent à la Légende manuscrite d'où l'on a tiré ce que l'on vient de lire, nous empêchent de continuer l'histoire de S. Ronan. Il paraît néanmoins, par le récit de la translation de son corps, que la même humilité qui l'avait banni de l'Hibernie et du pays de Léon, pour fuir les honneurs et les applaudissements du monde, le chassa encore de la Cornouaille, où l'événement qui était arrivé le faisait admirer de tout le monde, et qu'il alla se cacher de nouveau dans quelque autre solitude. Si encore ce qu'on rapporte dans ce récit est vrai, que trois comtes prétendirent posséder ses saintes reliques, celui de Rennes, celui de Vannes et celui de Quimper, il faudrait en conclure que ce fut dans la forêt de Loudéac, ou dans celle de la Nouée, qui sont sur les confins de ces trois anciens comtés, que Ronan se retira et qu'il y mourut.

Dans cette translation, qui n'a pu se faire que depuis le IXe siècle, puisqu'il y est parlé d'un comte ou consul de Rennes, et qu'il n'y a point eu de comtes bretons avant ce temps-là, le corps de S. Ronan fut apporté dans l'oratoire de son ermitage de Loc-Renan Ar-coat-nevent, où la piété des comtes de Cornouaille lui a bâti une fort belle église, et où la dévotion et le concours du peuple ont formé un gros

bourg[1]. Ainsi la Providence divine a voulu que sa gloire éclatât, et qu'il fût particulièrement honoré dans le même lieu où il avait été le plus déshonoré. Une partie de ses reliques est longtemps demeurée dans cette église, qui ne possède plus que deux de ses côtes; mais la plus considérable fut transférée depuis dans la cathédrale de Quimper, qui les a perdues pendant la révolution. On rapporte plusieurs grands miracles faits à son tombeau, et à Quimper. Outre les deux bourgs de Saint-Ronan, dans les diocèses de Léon et de Quimper, il y a encore dans celui de Saint-Brieuc la paroisse de Lan-Renan, qu'on nomme maintenant Laurenan.

* [1] Nous empruntons à M. de Fréminville la description de cette église et du tombeau qu'elle renferme :

« L'église de Locronan est vaste; on y admirait autrefois une flèche très-élevée et très-hardie, mais qui a été renversée par la foudre. » Du reste, cet édifice, construit au XVIe siècle, sur l'emplacement » d'une église bien plus ancienne, est d'un style d'architecture qui » indique la décadence absolue du gothique, à l'époque où ce genre, » si longtemps usité dans presque toute l'Europe, luttait contre les » premiers efforts de la renaissance des beaux-arts.

» Elle renferme le tombeau du saint, qui a donné son nom à la » ville, et qui y fut enterré. Il est en pierre de Kersanton, et consiste » en une table massive, sur laquelle est la statue couchée de S. Ronan, représenté en habits épiscopaux, la mitre en tête et la crosse » dans la main gauche; il foule sous ses pieds un animal monstrueux, » emblème du paganisme, qu'il contribua l'un des premiers à extirper de ces contrées.

» Sa tête repose sur un oreiller soutenu par deux petites figures » drapées dans de longues robes.

» La table sur laquelle cette statue est couchée est élevée à environ trois pieds du sol, par six pilastres auxquels sont adossées » autant de figures d'anges, dont les uns tiennent un livre, les autres des écussons.

» Ce monument, qui n'a pas d'épitaphe, est bien éloigné de dater » de la mort du saint; il n'est pas plus ancien que l'église qui le » possède, ce qui est facile à reconnaître par le costume des personnages qui y sont représentés, aussi bien que par le style de la » sculpture. D'ailleurs, ainsi que nous croyons l'avoir déjà dit, les » tombeaux antérieurs à l'an 900, même ceux des plus grands personnages, n'étaient que de simples cercueils de pierre, en forme » d'auge, sans aucune espèce d'ornements ni de sculpture, si ce » n'est quelquefois une simple croix grossièrement gravée. »

Nous voyons dans la conduite de S. Ronan calomnié un bel exemple de la douceur chrétienne et de la patience dans les adversités. Quand une âme possède la vraie douceur, dit S. Ephrem, elle s'humilie dans les mépris et les affronts, elle se réjouit dans les injures et les pardonne, parce que la douceur vient de la charité. Elle est tranquille dans ses plus rigoureux assauts, elle se sacrifie pour la paix et elle rend grâce à Dieu dans ses souffrances.

---

* Ste POMPÉE, VEUVE, ET LA BIENHEUREUSE SÈVE.

Tiré des Actes manuscrits de S. Tugdual. Voyez les Mémoires sur l'origine des Bretons armoricains par D. Morice, tome 1er de son histoire.

VIe SIÈCLE.

On croit que Ste Pompée, nommée aussi Alma Pompa ou Pompéia, et par les Bretons Coupaïa, est la même qu'Aspasie, fille d'Eusèbe, roi de Bretagne, dont il est parlé dans la Vie de S. Mélaine, et qui fut guérie par les prières de ce saint évêque. Elle épousa Hoël Ier, surnommé le Grand. Ce prince était fils de Budic, qui avait succédé à Eusèbe. Dieu bénit leur union et leur accorda une famille nombreuse. Pompée eut sept fils, entre lesquels furent Hoël II, qui gouverna la Bretagne après la mort de son père; S. Tugdual et S. Léonor, et une fille qui fut la bienheureuse Sève. Il y avait peu de temps que Pompée était mariée, lorsque les Frisons, alliés des Français ou soumis à leur domination, firent en 509 une irruption dans l'Armorique, en chassèrent les princes et les seigneurs, et s'emparèrent du pays. Hoël et toute sa famille furent obligés de se réfugier dans la Grande-Bretagne, devenue encore plus d'une fois, depuis ce temps, l'asile des Bretons-Armo-

ricains proscrits. C'est là que Hoël et Pompée confièrent leurs deux fils Tugdual et Léonor au célèbre S. Iltut, qui joignait à une grande vertu beaucoup de science, et se consacrait à l'éducation de la jeunesse. La sainteté des deux disciples prouve assez quel était le mérite du maître.

Cependant l'espoir de recouvrer ses Etats porta Hoël à tenter, en 513, une descente en Armorique. Le succès couronna ses efforts ; il chassa les Frisons et reconquit tout le pays dont ils s'étaient rendus les maîtres. Il ne paraît pas que Pompée soit revenue alors sur le continent ; peut-être que la crainte des guerres la retint dans la Grande-Bretagne. Hoël lui-même retourna dans ce pays pour secourir le roi Artur, son parent, dont les sujets s'étaient révoltés. Ce prince, qui était pieux et zélé pour la religion, y étant mort vers l'an 545, sa veuve se consacra bientôt à Dieu, en embrassant l'état religieux ; marchant ainsi sur les traces de ses deux saints fils, qui avaient généreusement abandonné le monde et professaient la vie monastique. Elle suivit avec sa fille Sève S. Tugdual, lorsqu'il vint en Armorique, et son fils Hoël II, qui avait succédé à son père, lui donna sans doute quelques possessions pour s'y établir. Il paraît que Pompée passa le reste de ses jours dans le lieu où est aujourd'hui la paroisse de Langoat, distante seulement d'une lieue du monastère de Tréguier qu'habitait S. Tugdual, et qu'elle y termina sa sainte carrière. Elle fut enterrée dans ce même lieu, et son tombeau était autrefois au milieu du chœur de l'église paroissiale, dont elle est la patronne. Cette église ayant été reconstruite dans le XVIIIe siècle [1], le tombeau se trouve maintenant au haut de la nef du côté de l'Evangile, et occupe l'espace qui est entre deux piliers. Il est élevé de trois

[1] La nouvelle église fut solennellement consacrée, le 30 juin 1782, par M. Le Mintier, évêque de Tréguier, et à la suite d'une mission donnée à la paroisse.

pieds environ au-dessus du sol, et orné d'un bas-relief représentant la sainte dans un navire accompagnée de plusieurs religieux. Sa statue couchée est sur le tombeau, et au-dessus est une châsse de bois peint et doré, contenant ses reliques. Un Acte authentique qui y est joint porte qu'elles ont été vérifiées et reconnues en 1750. Quant à Sève, qui paraît avoir été la compagne fidèle de sa mère, elle ne reçoit pas de culte public, si ce n'est à Langoat, où elle est qualifiée de bienheureuse et où l'on voit sa statue à l'un des autels de l'église. Cette statue est ancienne ; elle représente Sève en costume de religieuse et tenant un livre entre les mains.

Les Actes de S. Tugdual donnent à Ste Pompée l'épithète de très-sainte et nous font connaître ainsi la perfection de sa vertu. Ainsi, une femme engagée dans les liens du mariage, une mère chargée du soin d'une nombreuse famille, une princesse obligée de tenir son rang dans la société, parvient néanmoins à une haute sainteté. Son exemple prouve aux personnes qui vivent au milieu du siècle qu'elles peuvent y faire leur salut ; que Dieu ne demande pas d'elles qu'elles se retirent dans les déserts, mais qu'elles remplissent toutes leurs obligations avec le désir de lui plaire ; qu'elles soient dans le monde sans être du monde, et que dans quelque condition qu'elles se trouvent, elles regardent comme leur plus beau titre de gloire leur caractère de chrétien, qu'elles l'honorent constamment par leurs œuvres.

S. BRIAC, ABBÉ.

Tiré du P. Albert le Grand.

VERS L'AN 555.

S. Briac, abbé, patron de Boul-Briac [1], près de Guin-

* [1] On écrit et l'on prononce maintenant *Bourbriac ;* c'était une

gamp, et de la paroisse qui porte son nom dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, était natif d'Hibernie. Après avoir vécu pendant quelque temps sous la conduite de S. Tugdual, son abbé, il bâtit par son ordre un monastère au lieu même où est aujourd'hui Boul-Briac, et y gouverna pendant plusieurs années une communauté de religieux. Il se retira ensuite plus avant dans la solitude, afin d'y vivre en ermite, et choisit pour sa demeure le lieu nommé depuis le *Penity*, ou le lieu de la pénitence de S. Briac. Enfin, fatigué des importunités continuelles d'une infinité de malades, qui venaient continuellement lui demander des miracles et ne lui laissaient presque aucun moment libre pour vaquer à la contemplation, il fit un voyage à Rome, pratique de dévotion très en usage dans son siècle ; et ayant au retour séjourné deux ans dans le diocèse d'Arles, il vint finir ses jours dans son monastère vers l'an 555. On voit encore son tombeau dans l'église paroissiale de Boul-Briac, qui était autrefois celle de son monastère. Les Normands brûlèrent cette maison en 878 ; mais les reliques de S. Briac furent conservées. Cette église les possède encore ; elles sont renfermées dans un reliquaire d'écaille, orné de cercles d'argent. Les supérieurs ecclésiastiques ont reconnu leur authenticité, et on les expose chaque année pendant cinq jours à diverses époques. Grand nombre d'épileptiques réclament la protection de ce saint pour être délivrés de leur infirmité, et visitent l'église de Boul-Briac le jour de la fête, qui se célèbre le troisième dimanche de juillet. Le P. Albert le Grand marque la fête du saint abbé au 17 décembre, et cite les anciens Légendaires manuscrits de l'église cathédrale de Tréguier, qui en donnent la Vie.

roisse de l'ancien diocèse de Tréguier, aujourd'hui réunie à celui de Saint-Brieuc.

* S. VOUGA, ÉVÊQUE.

On n'a pas de Vie authentique de ce saint. Albert le Grand cite comme ses garants une vieille Chronique de Bretagne manuscrite, un vieux Légendaire de l'abbaye de Saint-Mathieu, aussi manuscrit, et des Mémoires authentiques sur l'église d'Armach ; mais tous ces ouvrages n'ont pas une grande autorité, non plus que les recherches d'Yves le Grand, chanoine de Léon et aumônier de François II, duc de Bretagne. Nous nous bornons en conséquence à rapporter ici ce qui nous paraît le plus certain.

VI[e] SIÈCLE.

Il paraît que ce saint, promu à l'épiscopat, en Irlande [1], abdiqua une dignité à laquelle on l'avait élevé malgré lui, et dont son humilité le portait à se regarder comme indigne, et qu'à l'exemple de tant de pieux insulaires qui vinrent, dans le VI[e] siècle, sanctifier les solitudes de l'Armorique, il passa la mer et aborda au havre de Penmarc'h-Kerity ; qu'il y prêcha et opéra un grand bien ; qu'il bâtit un ermitage à une demi-lieue de cette ville, et qu'il y fit quelque séjour ; mais que la trop grande affluence de peuple l'obligea de se retirer ailleurs, et que le lieu de sa seconde retraite fut dans une forêt près de Lesneven, où il s'associa plusieurs solitaires avec lesquels il finit saintement sa vie. On rapporte qu'une femme insolente, qui lui disait des injures, tomba aussitôt frappée de mort subite, mais que le saint la ressuscita, ce qui prouve sa charité sincère pour le prochain et sa facilité à pardonner le mal

*[1] Ce serait une erreur de croire avec Albert le Grand que S. Vouga ait été archevêque d'Armach. L'histoire a conservé les noms des pontifes qui ont occupé cet illustre siége, et le sien ne s'y trouve pas ; mais nous sommes très-porté à croire que ce saint est le même que *S. Olcanus*, nom irlandais quelquefois changé en celui de *Volganus*, qui ressemble bien à Vouga. S. Olcan, neveu et disciple de S. Patrice, fut envoyé en France, étant jeune, pour y perfectionner ses études ; il retourna ensuite dans sa patrie, travailla avec beaucoup de zèle à y étendre la foi, devint évêque de Conner, et quitta peut-être son siége sur la fin de sa vie, pour terminer ses jours dans une solitude de l'Armorique.

qu'on lui faisait[1]. Il mourut dans le sixième siècle[2]. On assure que le corps de S. Vouga, nommé aussi S. Vio, fut inhumé par ses religieux sous l'autel de la chapelle, et que la forêt ayant été coupée, on y bâtit une église, qui est devenue celle d'une paroisse, et qui porte aujourd'hui le nom du saint. Cette paroisse, autrefois du diocèse de Léon, se trouve maintenant dans celui de Quimper. Les reliques du serviteur de Dieu furent levées de terre et conservées dans son église avec beaucoup de respect, jusqu'au temps des ravages des Normands, qu'elles furent emportées hors de la province, pour les soustraire aux profanations de ces barbares. On en montrait encore cependant une partie, jusqu'au siècle dernier, dans la chapelle de S. Vio, sur les grèves de Penmarc'h, dans la paroisse de Tréguennec, ainsi qu'un Missel qu'on prétendait avoir servi au saint évêque. Peut-être que la révolution a respecté ces pieux objets. On peut conclure du Légendaire de l'abbaye de Saint-Mathieu, que le diocèse de Léon faisait autrefois l'office de S. Vouga. D'ailleurs les églises dédiées en son honneur prouvent qu'on lui a toujours rendu un culte public en Bretagne.

S. LÉONOR ou LUNAIRE, ÉVÊQUE.

Tiré de ses Actes dans l'ancien Bréviaire de Léon ; des Bollandistes, tome 1er de juillet ; des Propres de Dol et Saint-Malo, et du Bréviaire de Coutances de 1741. Ce dernier a des leçons détaillées et curieuses de S. Léonor.

VERS L'AN 560.

Hoël Ier, surnommé le Grand, roi des Bretons, et

* [1] D. Lobineau rejette ce miracle, peut-être à cause d'une circonstance qui a pu y être ajoutée. Nous ne voyons cependant rien qui le rende impossible ; au contraire, il est édifiant, puisqu'il prouve la charité du saint.

[2] Le P. Albert le Grand et D. Lobineau placent la mort de S. Vouga au 15 juin 585 ; mais s'il est le même que S. Volganus, dont nous parlons à la note de la page précédente, il est impossible qu'il ait

Ste Pompée, donnèrent le jour à S. Léonor, qui naquit dans la Cambrie vers l'an 509, dans le temps qu'ils habitaient ce pays. Ils étaient l'un et l'autre d'une piété remarquable, et eurent tous deux quelques prédictions de la naissance de cet enfant et des présages de sa grandeur future ; ce qui les rendit plus soigneux de son éducation. A peine eut-il atteint l'âge de cinq ans, qu'ils le conduisirent à l'école de S. Iltut, où il eut pour condisciples S. Tugdual son frère, S. Paul Aurélien, S. Samson et S. Magloire, et où il se disposa par une vie austère aux ordres sacrés et à l'épiscopat. On avait remarqué en lui de bonne heure les plus heureuses dispositions pour la vertu. Les pauvres, dès lors, lui étaient si chers qu'il se privait en leur faveur de tout ce dont il pouvait disposer. Une conduite si charitable fixa sur lui l'attention de son maître, qui, d'ailleurs, remarquait dans ce jeune homme un esprit solide, joint à une sagesse et à une capacité prématurées. Iltut, se voyant près de sa fin, présenta Léonor à S. Dubrice, évêque de Caerléon, afin qu'il fût admis et employé dans le ministère ecclésiastique. Le jeune serviteur de Dieu parcourut tous les degrés de la milice sainte. Dubrice, avant de mourir, crut devoir répondre au vœu que les peuples exprimaient et le sacrer évêque. Il fut promu de bonne heure, à cause de son mérite extraordinaire ; mais on ne peut croire ce que disent les Leçons de son office [1], qu'il n'avait que quinze ans lorsqu'on l'éleva à l'épiscopat, quelque résistance que son humilité pût faire.

Le désir de se rendre utile à ses compatriotes, qui, ayant formé des établissements dans les pays de Vannes et de Quimper, avaient besoin de secours spirituels ; celui, peut-être aussi, de suivre son vertueux frère Tugdual, et de trouver un séjour plus paisible que ne l'était alors la

vécu plus d'un siècle après S. Patrice, dont il était, dans notre opinion, le disciple.

[1] Dans l'ancien Bréviaire du diocèse de Léon.

Grande-Bretagne, occupée presque entièrement par les Saxons, déterminèrent Léonor à quitter la Cambrie et à passer dans l'Armorique, afin d'y vivre dans une plus grande retraite, pour laquelle les forêts qui s'y trouvaient offraient de grandes commodités. La grâce du Saint-Esprit et son inclination particulière le portaient efficacement à ce genre de vie; car sa dignité épiscopale ne l'empêcha point de vivre toujours en solitaire, et il y a même apparence qu'il n'avait point de siége particulier, et que, sans l'obliger de sortir de son monastère, on lui conféra la dignité d'évêque pour le bien spirituel des peuples voisins; ce qui semble avoir été fort ordinaire à la nation bretonne dans le pays de Cambrie. Léonor, voulant comme Abraham quitter tout, pour suivre l'inspiration intérieure qui l'appelait hors de sa patrie, s'embarqua avec soixante-douze disciples et quelques domestiques, pour venir dans la Bretagne armoricaine, dont Childebert était souverain, à ce que dit l'auteur de sa Vie [a]. Ce fut dans le nord qu'il prit terre, à la côte qui est entre les rivières de Rance et d'Arguenon [1], et il ne fut pas plutôt arrivé dans ce pays, que lui et ses compagnons s'établirent dans un lieu qui leur fut vraisemblablement accordé par son frère Hoël, second du nom, qui régnait alors en Bretagne. Léonor ayant trouvé dans ce lieu un oratoire en ruines, le rétablit et y plaça un autel qu'il avait apporté avec lui. Il se livra ensuite avec zèle au ministère de la prédication. Les habitants du voisinage, touchés de ses discours et édifiés de ses vertus, se déterminèrent, d'un commun consentement, à lui défricher la forêt dans laquelle il se trouvait, afin qu'il pût y construire un monastère.

Les auteurs français et les auteurs bretons ne sont pas

[a] Du Chesne, tome 1er, Histoire de France, page 536.

* [1] Près du lieu nommé depuis Pontual par abréviation, et qui signifie *pont de Tugdual*, appelé sans doute ainsi en mémoire de S. Tugdual. Il est situé à une lieue et demie de Saint-Malo et dans la paroisse de Saint-Lunaire.

d'accord sur les causes d'un voyage que S. Léonor fit à Paris, après qu'il se fut établi à Pontual. Les premiers assurent qu'il alla trouver Childebert pour lui demander, comme au souverain du pays qu'il habitait, la confirmation de l'établissement qu'il avait formé. Les seconds, qui ne veulent reconnaître dans les rois de France qu'une sorte de suzeraineté sur la Bretagne, et non une souveraineté véritable, donnent un autre motif à ce voyage. Voici ce qu'ils en disent :

Le roi Childebert, averti de la vie admirable de ces saints solitaires, et surtout de Léonor, commanda à celui-ci de le venir trouver. Le saint y alla, suivi de quelques-uns de ses disciples, et fut reçu du roi et de la reine Ultrogothe avec de grands témoignages d'estime et de vénération. Il ne demeura pas longtemps à la cour, parce qu'il y était trop honoré, et que le concours de ceux qui s'adressaient à lui l'empêchait de vaquer librement à ses exercices spirituels. Ce fut pendant son séjour à Paris qu'arriva, en 547, le cruel assassinat de son frère Hoël II, nommé aussi Jona, dont nous parlerons dans la suite. Quand Léonor fut de retour dans sa retraite, il passait les jours au travail, les nuits en prières ; et, vivant moins en homme qu'en ange, il édifiait par sa conduite et animait par ses exhortations sa sainte communauté.

Le monastère de Léonor n'était pas fort éloigné de la demeure des souverains de la Bretagne, où Conao, meurtrier de Jona, était alors avec la veuve de ce prince qu'il avait épousée. Judual, fils de Jona, se réfugia dans le monastère de Léonor, son oncle, qui ne jugea pas devoir le retenir dans sa maison, où il voyait bien que le jeune prince ne serait pas en sûreté. Mais, prenant d'autres mesures pour sauver la vie de son seigneur légitime que l'usurpateur, enfin démasqué, cherchait pour le mettre à mort, il fit embarquer Judual, sans craindre de s'exposer lui-même à toute la fureur de Conao. Il ne se contenta pas d'avoir tiré

l'innocent du péril, il brava même le persécuteur, en lui montrant le vaisseau dans lequel Judual voguait à pleines voiles.

L'usurpateur, toutefois, ne fit pas mourir S. Léonor, soit qu'il n'aimât à commettre des crimes que lorsqu'il en pouvait retirer quelque avantage, soit qu'il redoutât cette fois de tremper les mains dans le sang de son frère, ou enfin qu'il craignît de se perdre tout à fait dans l'esprit du roi et de la reine, et des peuples, qui aimaient et honoraient le saint évêque comme un homme tout divin. La Légende de S. Léonor dit que Conao lui donna un soufflet, et qu'après cette insulte, tout hors de lui-même, il piqua son cheval ; que le cheval prit sa course avec tant d'impétuosité, qu'il ne put se retenir au bord d'un précipice, où il se cassa le cou ; que Conao se rompit la cuisse en trois endroits par cette chute, ne put jamais en être guéri, et mourut enfin misérablement après avoir longtemps souffert de très-cruelles douleurs. Mais ce fait n'est pas certain ; il paraît au contraire que ce mauvais prince ayant soutenu Cramne révolté contre Clotaire, son père et roi de France, il périt en 560 avec ce fils rebelle.

La mort de Conao ayant donné à Judual la possibilité de revenir en Bretagne, S. Léonor, qui joignait à l'affection naturelle qu'il avait pour son neveu la charité dont sont animés les saints, s'appliqua de tout son pouvoir à le faire rentrer dans la possession de ses Etats. Il ne survécut pas beaucoup à ce dernier événement, et termina, par une mort précieuse aux yeux de Dieu, sa sainte carrière, à l'âge de cinquante et un ans environ, vers l'an 560.

La souscription des conciles d'Orléans, tenus de son temps, et où l'on trouve que Febediole fut successeur de S. Melaine, et Victurius successeur de Febediole, prouve que S. Léonor, qui est indubitablement le S. Lunaire que l'on honore particulièrement dans la paroisse d'Andouillé, au diocèse de Rennes, n'a jamais été évêque de ce siége,

comme se l'est imaginé le P. Albert le Grand, qui l'y place quelques siècles avant qu'il fût né. L'ancien Bréviaire de Léon marque la fête de S. Léonor au 1er juillet, et en donne l'office en neuf leçons. L'ancien Bréviaire de l'abbaye de Saint-Méen en fait mémoire le même jour. Cette mémoire se faisait aussi à Paris jusqu'en 1607, époque à laquelle on la supprima. Son nom se trouve encore dans le Martyrologe Parisien au 1er juillet. On faisait sa fête à Dol le 16 février, à Saint-Malo le 16 juillet, et à Coutances le 3 du même mois. Il y a une paroisse, auprès de Saint-Malo, qui porte le nom du saint, qu'on y appelle par corruption S. Lunaire. On voit dans l'église paroissiale son tombeau, élevé de deux pieds de terre, et l'on y conservait ses reliques, le chef à part dans un reliquaire d'argent, et les autres ossements dans deux reliquaires d'ébène. Une autre partie avait été portée à Paris dans le xe siècle avec celles des autres saints bretons, et ensuite à Beaumont-sur-Oise, où S. Léonor était honoré dans un prieuré qui portait son nom, et avait été fondé, en 1185, par Mathieu, comte de Beaumont; ce seigneur avait à cette époque obtenu les reliques du saint. Elles furent brûlées par les Calvinistes dans le xvie siècle. Outre sa fête que l'église de Saint-Malo célébrait le 1er juillet, on y en faisait encore une autre le 13 octobre, sous le nom de Translation. Il y avait dans l'église de Rennes une chapelle dédiée à S. Léonor, et plusieurs paroisses le reconnaissent pour patron, quelques-unes sous les noms de Lunaire, Lourmel et Launeuc.

On ne saurait trop admirer la générosité de S. Léonor, qui renonce à tout pour s'attacher à Jésus-Christ.

Nous ne sommes prédestinés de Dieu que pour être conformes à l'image de son Fils, attachés comme lui sur une croix, renonçant comme lui aux plaisirs sensibles, contents comme lui dans les douleurs. Mais quel est notre aveuglement! nous voudrions nous détacher de cette

croix qui nous unit à notre maître. Nous ne pouvons quitter la croix, sans quitter Jésus crucifié. La croix et lui sont inséparables. Vivons donc et mourons avec celui qui est venu nous montrer le véritable chemin du ciel ; et ne craignons rien, sinon de ne pas finir notre sacrifice sur le même autel où il a consommé le sien. Hélas ! tous les efforts que nous tâchons de faire en cette vie ne sont que pour nous mettre plus au large et pour nous éloigner de l'unique chemin du ciel. Nous ne savons ce que nous faisons. Nous ne comprenons pas que le mystère de la grâce joint la béatitude avec les larmes. Tout chemin qui mène à un trône est délicieux, fût-il hérissé d'épines. Tout chemin qui conduit à un précipice est effroyable, fût-il couvert de roses. On souffre dans la voie étroite, mais on espère ; on souffre, mais on voit les cieux ouverts ; on souffre, mais on veut souffrir : on aime Dieu, et on en est aimé.

S. THÉLIAU, ÉVÊQUE DE LANDAFF.

La Vie de S. Théliau a été écrite par Galfrid, un de ses successeurs dans le siége de Landaff. Elle a été publiée par Wharton, et se trouve à la fin du deuxième volume de son Anglia sacra. *Le même auteur y a joint le registre de Landaff, qui fait mention de S. Théliau. Les Bollandistes ont donné aussi la Vie du même saint au 9 février. Voyez Ussérius,* Antiquitates Eccl. britan., *le Propre de Dol et D. Morice, tome 1er de l'*Histoire de Bretagne.

VERS L'AN 560.

Les légendaires assurent que S. Théliau était fils d'un seigneur de la première qualité nommé Ensic ou Ecnic, du pays des Demètes ou de Cardigan, proche parent des rois ; mais il n'y a pas d'apparence qu'il fût neveu de S. David, fils d'une de ses sœurs, comme l'a dit Ussérius, sans offrir de

garant. Le registre de Landaff, cité par le même auteur [a], nomme Guen-haff la mère de S. Théliau, et la fait fille de Linonvi [1].

Il fut élevé avec beaucoup de soin sous S. Dubrice [2], et il compta parmi ses condisciples S. Samson, depuis évêque de Dol. Il eut ensuite pour maître S. Paulin, disciple de S. Germain d'Auxerre, et trouva dans cette école S. David, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Pendant qu'ils y étaient, les Pictes firent une descente dans le pays de Galles, et leur roi s'y étant fixé, il chercha à corrompre l'innocence des jeunes serviteurs de Dieu. Pour y réussir, il engagea son épouse à envoyer vers eux quelques-unes de ses suivantes qui devaient contrefaire les insensées. Trop dociles aux ordres de leurs maîtresses, ces femmes se mirent en devoir de se présenter devant

[a] Page 291 de ses Antiquités de l'Eglise de Bretagne.

[1] On ne peut dire si Théliau fut le premier nom de ce saint, ou si ce n'est point un surnom qu'on lui donna, mais un peu changé; car ses historiens disent que ses vertus, sa science extraordinaire, et son admirable talent pour la prédication, le firent nommer du mot grec *Helios*, qui signifie *le Soleil*, que les Bretons prononcèrent Eliud. Mais on peut croire aussi que ce nom d'*Eliud* lui a été donné par allusion à celui de Théliau. Le rapport entre les noms d'*Eliud*, de *Théliau* et de *Helios*, a donné lieu à Ussérius de conjecturer que S. Théliau pourrait bien être le même que S. Samson; car en arabe et en hébreu, *Samson* signifie aussi *le Soleil* (*Semés*), et il s'est, dit-il, pu faire que les moines bretons, à qui les œuvres de S. Jérôme avaient appris la signification des mots hébreux, aient voulu donner à leur Helios ou Eliud le nom de Samson. Cela est tiré de loin; et d'ailleurs les Actes de ces deux saints sont si différents, et on en parle dans ces Actes si formellement comme de deux personnes entièrement distinctes, qu'on peut assurer que cette conformité de signification de noms a été l'effet du pur hasard, et non une affectation étudiée.

[2] S. Dubrice, dont nous ne donnons pas la Vie, parce qu'il n'appartient pas à l'Eglise de Bretagne, était Breton insulaire, et fut élevé à l'épiscopat à la demande de ses compatriotes qu'il édifiait par ses vertus. Il devint premier évêque de Landaff, d'où il passa ensuite à Caer-Léon, avec la qualité de métropolitain. Il eut toutes les qualités d'un excellent pasteur des âmes, et forma d'illustres disciples. Sa mort arriva vers l'an 524; il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans. On l'honore le 14 novembre.

S. Théliau et S. David pour leur tendre un piége; mais, par un juste châtiment de Dieu, elles perdirent réellement l'esprit: ce qui toucha tellement le roi, la reine et toute leur famille, qu'ils se convertirent et reçurent le baptême.

On dit qu'averti par un ange, il accompagna, après l'an 500, S. David, son condisciple dans l'école de Paulin, et S. Patern, à Jérusalem, et qu'il y fut ordonné évêque, comme eux, par le patriarche. Quelque irrégulière que soit une pareille promotion, elle est expressément marquée dans les trois différentes histoires de ces trois saints, et celle de S. Théliau rapporte en particulier de lui quelques circonstances qui font voir son extrême humilité. Il faut dire nécessairement que ces trois serviteurs de Dieu avaient été faits prêtres avant qu'ils entreprissent le voyage. A son retour de Palestine, le nouvel évêque voulut visiter son beau-frère.

Théliau vint d'abord voir son beau-frère Budic, comte de Cornouaille, et sa sœur Anaumed, qui avait épousé ce comte, et séjourna quelques mois chez eux; mais, préférant la compagnie des saints à celle des grands, il alla trouver à Dol son ami S. Samson, partagea ses travaux pour le salut des âmes, et demeura sept ans et sept mois avec lui. On dit qu'il porta ce saint à planter le bois qui occupait autrefois toute la vallée de Dol, lequel avait trois lieues de long, et fut, à cause de lui, nommé le bois de Saint-Théliau.

Théliau revenu dans son pays, honoré du caractère épiscopal, fut fait évêque de Landaff par son maître S. Dubrice, qui se déchargea sur lui du soin de cette Eglise. Il la gouverna d'une manière si apostolique, que les peuples ne s'aperçurent point qu'ils eussent changé de pasteur. Le même esprit qui avait conduit S. Dubrice agissait en Théliau. L'oraison, la prédication, la pénitence et la charité étaient comme les seules occupations de sa vie,

sans qu'il relâchât jamais de sa ferveur et de son zèle.

De son temps la Cambrie fut cruellement agitée d'une peste qu'on nomma *la peste jaune*, ou la jaunisse empestée, en breton *gall velen*, parce que tous ceux qui en étaient frappés mouraient teints de cette couleur. Une nuée fort basse, et qui semblait presque traîner sur terre comme un brouillard épais et puant, l'engendra dans le pays. Les hommes et les bestiaux en étaient également saisis, et tous ceux qu'elle attaquait en mouraient infailliblement. Théliau, dans cette occasion, s'acquitta fidèlement de tous les devoirs d'un bon pasteur. Mais quoiqu'il ne ménageât ni sa vie, ni ses biens qu'il distribuait généreusement à tous les nécessiteux qui étaient attaqués de ce mal, la contagion le respecta toujours, et l'on aurait dit que le mauvais air le fuyait. Un jour qu'il s'offrait au Seigneur comme une victime pour son peuple, un ange lui commanda de quitter le pays avec ceux de son troupeau qui le voudraient suivre, et de les avertir qu'il n'y aurait que la fuite qui pût leur faire éviter la mort. Il obéit aussitôt avec une partie de ceux que la contagion avait épargnés. Ils se réfugièrent tous ensemble dans l'Armorique, d'où quelques-uns entrèrent plus avant dans le pays.

La peste ayant cessé dans la Cambrie, S. Théliau y retourna et y ramena une partie de son troupeau. Il y fut, peu de temps après, honoré de la dignité de métropolitain à la place de S. David, à qui la peste avait empêché de donner plutôt un successeur. Il eut un très-grand soin de faire revenir son peuple dispersé de toutes parts, et consumé en sainteté et en mérites, il mourut, vers l'an 560, après avoir aussi dignement rempli l'office de métropolitain que celui d'évêque.

On rapporte qu'après sa mort, qui arriva dans son monastère de Lan-Deilo-Vawi près de Kaer-marden, trois églises disputèrent à qui aurait l'honneur de posséder son corps : celle de Landaff, dont il était évêque ; celle de Lan-

Deilo-Vawi, où il était décédé et où il avait longtemps fait sa résidence ordinaire; et celle de Pennalun, dans le comté de Pembrock, où ses ancêtres étaient enterrés. Il paraît que celle de Landaff eut la préférence, et que plusieurs miracles s'opérèrent à son tombeau.

On trouve le nom de ce saint écrit de bien des manières différentes: *Teliaus, Tellavus, Thelianus, Teleanus, Thelius, Chelianus, Theillanus, Teyllanus, Tielau, Teilau, Teylo* et *Deilo,* le dernier desquels subsiste dans le nom de S. Lan-Deilo-Vawi, ce qui signifie *Eglise du grand saint Deilo.*

On l'honore en Angleterre le 9 février. A Dol, sa fête était le 29 novembre, et du rite double. Il est à présumer qu'on a apporté quelque portion de ses reliques en Bretagne, car on en conservait à Landelleau, dans le diocèse de Quimper, et on en montre encore dans l'église de Saint-Thélo, où on l'honore comme patron, et où sa fête se célèbre le 9 février.

L'affection réciproque de S. Théliau et de S. Samson est un modèle des amitiés chrétiennes. Loin de détourner le saint évêque de Dol de l'accomplissement de ses devoirs, en allant le visiter, S. Théliau partage ses travaux apostoliques. C'est ainsi que de vertueux amis s'excitent mutuellement à faire le bien que Dieu demande de chacun d'eux et qu'ils font tourner leur union à leur avantage spirituel. C'est de pareils amis que l'Esprit saint nous dit par la bouche de l'Ecclésiastique: « Qu'un ami fidèle est » une puissante protection, et que celui qui le trouve » trouve un trésor. »

[1] D. Lobineau la met au 25 novembre..

S. JOEVIN ou JOAVAN, ÉVÊQUE DE LÉON.

VERS L'AN 562.

Il y a bien de l'apparence qu'au sujet de S. Joevin ou Joavan, l'on ne doit raisonnablement faire fonds que sur ce que nous en rapportons dans la Vie de S. Paul de Léon, c'est-à-dire qu'il fut disciple de ce saint dans l'île de Bretagne, qu'il vint avec lui dans l'Armorique, qu'il changea d'ermitage avec lui dans le pays d'Ack, qu'il le suivit dans l'île de Baz, qu'il fut le premier successeur ou substitut de S. Paul encore vivant, et qu'il mourut un an après avoir été élevé à l'épiscopat [1]. Le corps du saint évêque fut porté à Plouguen, paroisse située à dix lieues de Saint-Paul, et l'on y montre encore son tombeau, sur lequel on voit sa statue couchée et revêtue d'ornements épiscopaux. Ce tombeau, entouré d'une grille et l'objet d'une grande vénération dans le pays, est vide depuis longtemps. On dit que les reliques de S. Joevin ont été déposées dans l'église cathédrale de Léon, mais cette église ne les possède plus. Il y avait deux églises paroissiales de ce diocèse qui portaient son nom, celle de Ker-Joven et celle de S. Jaova. L'ancien Bréviaire de Léon marquait sa fête à neuf leçons. Dans le Propre elle est au

[1] Nous n'avons pu recouvrer les anciennes Leçons du Bréviaire de Léon, citées par le P. Albert le Grand, et nous n'avons pas jugé à propos de nous arrêter à celles du nouveau Bréviaire, qui sont visiblement copiées de la Légende du même Albert, où, suivant les Mémoires fabuleux d'Yves le Grand, chanoine de Léon, recteur de Plounevенter, et aumônier du duc François II en 1472, cet auteur, plus crédule que judicieux, avance sur la foi d'autrui beaucoup de faits mal imaginés, dont la plupart ne peuvent se lire sérieusement, et qu'il vaut mieux supprimer que de s'occuper à en faire voir la fausseté ou le ridicule.

2 mars, et dans l'oraison de l'office on donne à S. Joevin la qualité d'évêque. Son culte est répandu dans une partie de la haute Bretagne, où on le nomme S. Jouan. Nous ne doutons pas qu'il n'ait été le patron primitif des églises de Saint-Jouan-de-l'Ile et de Saint-Jouan-des-Guérets. Une ancienne chapelle auprès de Saint-Brieuc lui était dédiée.

S. TUGDUAL ou TUGAL,

ÉVÊQUE DE TRÉGUIER.

Tiré des Actes manuscrits de S. Tugdual et de l'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc. Voyez aussi l'ancien Bréviaire de Léon, le Propre de Dol et l'Histoire de Bretagne, ainsi que les Mémoires de D. Morice. On a une Vie de S. Tugdual, imprimée à Rennes en 1605, mais elle ne présente presque rien de certain.

L'AN 564.

Ce saint, nommé en breton Tual[1], était de la plus illustre famille de Bretagne, puisqu'il eut pour père Hoël Ier, surnommé le Grand, fils de Budic, roi de ce pays, que Clovis fit mourir, à ce qu'on croit, afin de s'emparer de ses Etats. Hoël avait épousé Alma Pompéia, nommée aussi Pompée ou Coupaïa, qui lui donna plusieurs enfants. Ce prince, obligé de se retirer dans la Grande-Bretagne auprès du roi Artur son parent, revint en Armorique en 513, battit les Frisons qui s'étaient emparés d'une partie du pays, chassa les lieutenants de Childebert qui avait depuis peu succédé à Clovis, et recouvra le royaume de son père. Il retourna ensuite dans la Grande-Bretagne porter secours au roi Artur, et il y termina sa carrière. Sa famille était restée dans cette île, et deux de ses fils, Tugdual et

* [1] Dans les Litanies anglaises du VIIe siècle, le nom de S. Tugdual se trouve écrit ainsi : *Tutwal.* Ce nom est composé de deux mots bretons : *Tut* ou *Tud*, gens, et *Wale*, gallois. D'après cette étymologie, qui nous paraît exacte, on ne devrait pas mettre la lettre *g* dans le nom du saint, mais l'écrire Tudual : l'usage contraire a prévalu.

Léonor, qui y étaient nés, y furent confiés au célèbre S. Iltut, sous la conduite duquel ils firent leurs études. Tugdual, méprisant généreusement tous les avantages que sa naissance et ses qualités extérieures pouvaient lui offrir, embrassa la vie monastique, après avoir vécu quelque temps dans l'état d'ermite, et devint dans la suite supérieur d'un monastère. Il y donna l'exemple de toutes les vertus, mais surtout d'une tendre compassion envers les malheureux. Il l'avait montrée dès sa première jeunesse et elle le portait dès lors à leur donner tout ce dont il pouvait disposer. Sans inquiétudes pour le lendemain, il soulageait toutes les misères qu'il connaissait. Hoël étant mort en 545, Tugdual se détermina à passer la mer et à venir habiter l'Armorique. Il était accompagné de Pompée sa mère, qui avait embrassé la vie religieuse après la mort de son époux, et revenait dans sa patrie, de la bienheureuse Sève sa sœur, de soixante-douze solitaires, qui avaient pratiqué pendant quelques années les exercices de la vie monastique sous le gouvernement de Tugdual dans l'île de Bretagne, et d'une vertueuse veuve appelée Maheleu, qui s'était dévouée au service de Dieu, et blanchissait les habits de ces solitaires. Cette sainte troupe aborda auprès du Conquet, à un petit havre de la paroisse de Ploumagoer, dans le pays de Léon. S. Tugdual, après avoir rendu grâce à Dieu de l'heureux succès de son voyage, chercha d'abord aux environs de la côte un lieu propre à bâtir un monastère. Son frère Hoël, second du nom, surnommé Jona, et qui avait succédé à leur père dans le gouvernement de la Bretagne, lui donna le terrain nécessaire pour s'établir convenablement, et Tugdual ayant construit son monastère, y demeura quelque temps avec ses religieux [1]. L'expérience lui fit connaître le

[1] Le lieu se nomme encore aujourd'hui *Lan-Pabu*, en mémoire du saint, à qui les Bretons donnèrent le nom de *Pabu*, pour la raison que nous dirons dans la suite.

grand besoin qu'avaient les peuples d'être catéchisés, et exhortés à vivre d'une manière conforme à la sainteté de leur croyance. Il quitta donc sa solitude, et choisissant dans sa communauté les plus zélés de ses disciples, il parcourut avec eux toute la province, et y fit un si grand fruit par ses prédications, ses miracles et ses exemples, qu'il n'y eut point de contrée de la Bretagne qui ne se ressentît de sa charité, et qui ne souhaitât d'avoir de ses solitaires. En même temps qu'on lui en demandait, on lui donnait des terres et des emplacements, que Tudgual employait à établir de jour en jour de nouveaux monastères. L'auteur de ses Actes nous renvoie pour ce fait au recueil que Loenan ou Loevan[1], disciple du saint, avait dressé de ces sortes de donations, et assure qu'il n'y avait presque point de paroisse, depuis la côte occidentale où Tugdual avait abordé, jusqu'à la partie orientale du pays, où il n'y eût de ses disciples.

De tous les asiles que le saint ouvrit à la piété, le plus considérable fut celui qu'il éleva dans une vallée nommée *Trecor*, aujourd'hui Tréguier, au fond d'un golfe qui a son embouchure du côté du nord, et où affluent deux rivières [2]. Il y reçut un grand nombre de disciples auxquels il avait persuadé de quitter le monde; et il y faisait le plus ordinairement sa demeure pour les instruire et pour les former, occupation à laquelle il donnait tout le temps qui lui restait après ses missions.

Ce fut pour assurer à cette maison, qui lui était très-chère, et aux autres, les possessions qui lui avaient été

* [1] S. Loenan, Loevan ou Lavant est honoré d'un culte public dans quelques paroisses de l'ancien diocèse de Tréguier, maintenant réunies à celui de Saint-Brieuc. Il a une très-jolie chapelle à Plounevez-Moëdec, et une autre à Ploulech, avec une croix appelée la *Croix de S. Lavant*, devant laquelle s'arrêtent les nombreux pèlerins qui vont visiter le Gueaudet. On célèbre sa fête le second dimanche d'août.

[2] Le Guindi et le Jeaudy.

données, que Tugdual, excité par ses frères et par les nobles du pays, prit la résolution d'aller à Paris trouver le roi Childebert, pour obtenir de lui, comme du prince souverain, la confirmation de tous les biens que les seigneurs particuliers lui avaient donnés. Il vit, en y allant, S. Aubin à Angers, lia avec lui une amitié très-étroite, et le pria de lui servir d'intercesseur et d'interprète [1] à la cour du prince, pour lui faire obtenir ce qu'il voulait lui demander.

Aubin avait trouvé tant de mérite dans son hôte, qu'il se fit un plaisir de l'accompagner à Paris, où, à l'entrée de la ville, S. Tugdual ressuscita, dit-on, un mort et guérit un seigneur de grande qualité d'une paralysie universelle qui l'affligeait depuis longtemps. La nouvelle de ces deux miracles était parvenue au palais avant Tugdual; elle prévint en sa faveur le roi, qui le reçut avec beaucoup de respect, le fit asseoir auprès de sa personne, et, prévenant sa requête, lui offrit tout ce qui dépendait de son pouvoir. Ce prince dut être édifié de la modération de Tugdual, car le saint homme, après lui avoir rendu de très-humbles actions de grâces des offres qu'il lui faisait, se contenta de lui demander, par S. Aubin son interprète, la simple confirmation des donations que les seigneurs bretons lui avaient faites, grâce qui lui fut aussitôt accordée.

Tugdual, ayant terminé cette affaire, ne pensait plus qu'à prendre congé du roi et à retourner dans son monastère, lorsqu'il arriva des députés du pays de Tréguier, qui venaient supplier Childebert de leur donner Tugdual pour évêque, parce que tout le peuple le souhaitait, et le lui demandait par leur intermédiaire. Le roi, répondant à leurs vœux, voulut qu'il fût sacré à Paris. Ce ne fut pas

* [1] S. Tugdual, ayant passé la majeure partie de sa vie dans la Grande-Bretagne, parlait breton : la langue latine était alors usitée en France; il l'entendait sans doute, mais peut-être ne pouvait-il s'exprimer facilement dans cette langue.

sans peine que le serviteur de Dieu consentit à se charger du fardeau de l'épiscopat, et il ne se rendit que lorsqu'il crut que la volonté divine lui était clairement manifestée[1].

[1] La Légende manuscrite porte que c'était pour remplir la place d'un évêque de Lexobie qui venait de mourir; et les Chroniques bretonnes ajoutent que le siége épiscopal de l'ancienne Lexobie, située sur la rivière de Leguer, au-dessous de Lannion, au lieu qu'on nomme aujourd'hui Cozgueaudet, ce qui signifie *vieille cité*, avait été fondé, dès le temps des apôtres, par un nommé Drennalus, disciple de S. Joseph d'Arimathie, lequel Drennalus, mort l'an 92, avait eu soixante-six ou soixante-sept successeurs, dont elles donnent le catalogue et le temps précis du gouvernement de chacun d'eux, jusqu'à Tirisin, prédécesseur prétendu de Tugdual, qui ne fut évêque qu'un an. Mais la Légende imprimée dans les vieux Bréviaires, où elle sert de leçons, ne parle nullement de la mort de cet évêque de Lexobie, et dit simplement, sans faire aucune mention de la requête ni de la députation des Lexobiens, que Childebert fit ordonner à Paris S. Tugdual évêque du diocèse, quelque résistance qu'il apportât. Cette Légende semble l'originale, et paraît d'autant plus croyable, qu'elle est beaucoup plus simple dans ses récits, qu'elle rapporte beaucoup moins de miracles, et qu'elle a de certaines circonstances que l'autre supprime, qui portent avec elles des caractères de sincérité, comme en ce qu'elle dit que Tugdual ne pouvait parler au roi que par interprète, fait dont il semble que l'autre Légende ait eu honte.

On rejette donc la mort d'un évêque de Lexobie, comme une addition faite à l'histoire originale, depuis qu'on a fabriqué le roman de Drennalus et des évêques lexobiens ; et on la rejette d'autant plus hardiment, que le catalogue prétendu des évêques lexobiens n'est rempli que de noms bretons qui ne pouvaient être en usage chez les Lexobiens Armoricains; marque certaine que ce sont des noms fabriqués. Ainsi l'on croit que Tugdual a été le premier évêque du pays de Tréguier; que le roi Childebert l'y plaça, parce qu'il connaissait les besoins du pays, qu'il était convaincu du mérite extraordinaire de Tugdual, et que l'heureux succès des travaux apostoliques de ce saint homme lui faisait espérer beaucoup de sa promotion. Nous ne voudrions pas néanmoins nier que les peuples n'aient demandé Tugdual pour leur pasteur ; et nous ne nous éloignerions pas de croire que quelque évêque venu de l'île ne fît les fonctions épiscopales dans le pays de Tréguier, avant que son décès eût donné lieu aux peuples de demander Tugdual.

Quoi qu'il en soit, on a dans cette promotion, faite par l'autorité souveraine de Childebert, une preuve invincible de la souveraineté des rois de France établie en Bretagne après la mort de Clovis.

On peut placer l'ordination de S. Tugdual vers l'an 552, sans qu'on ait cependant sur ce point des preuves positives. Sa nouvelle dignité lui donnant une autorité plus grande, lui inspira en même temps un redoublement de zèle et de ferveur pour rétablir la discipline, le bon ordre, et la piété dans son diocèse. Il y employa et les prédications, les exemples, et les miracles même. Le pays fut affligé de son temps d'une mortalité qui enleva un nombre prodigieux de personnes. Pour fléchir la colère du ciel, S. Paul, qui gouvernait l'église d'Ocismor, invita S. Tugdual son voisin, et ordonna une procession générale. S. Tugdual fit la prédication à l'assemblée, et la mortalité cessa dans le moment. Mais ceux qui avaient admiré et aimé Tugdual, tant qu'il n'avait fait que prêcher et pratiquer l'Evangile, ne purent plus le souffrir, lorsqu'à ses discours et à ses exemples il joignit son autorité, pour rappeler ces mauvais chrétiens à leur devoir. Son zèle passa pour une dureté insupportable; sa fermeté à faire observer les règles de

Toutes les Légendes sont d'accord sur ce point, que ce fut par la seule autorité de Childebert que Tugdual fut fait évêque, au temps qu'il était à Paris pour obtenir de ce roi la confirmation des donations qui lui avaient été faites, et quelque chose de semblable à ce qu'on a depuis appelé *Amortissement*. Ce que le P. Albert le Grand, aveuglé par un faux amour de la patrie, n'a pu souffrir. Il a attribué, contre la foi de toutes les Légendes, au roi Deroch, qui était peut-être mort, et qui probablement n'a eu aucune part à la promotion de Tugdual, ce que les Actes disent du roi Childebert. On peut douter cependant si ce roi, faisant ordonner S. Tugdual évêque, a fondé en même temps un évêché fixe au siége de Tréguier; car, quoique ce saint prélat ait eu quelques successeurs, cependant on trouve dans la suite que Nominoé, ayant voulu se rendre souverain de la Bretagne dans le IX[e] siècle, y érigea trois nouveaux évêchés, savoir ceux de Dol, de Tréguier et de Saint-Brieuc. Ce dernier fait, s'il est bien sûr, jette sur l'histoire du VI[e] siècle une obscurité qu'il n'est pas aisé de dissiper, à moins de dire que l'on aurait cessé vers le VIII[e] siècle de donner des successeurs aux anciens évêques de Tréguier et de Saint-Brieuc; et quant à Nominoé, on aurait cassé l'érection en simple évêché, pour l'ériger en siége métropolitain. Mais on aura peut-être encore occasion de traiter la même matière dans la Vie de S. Thuriau, évêque de Dol dans le VIII[e] siècle.

l'Eglise, pour une tyrannie; et ses exhortations fréquentes furent regardées comme une espèce de persécution; sa plus tendre charité fut traitée d'inimitié. On se mutina donc contre le saint pasteur, et les rebelles, non contents de s'opposer à ses plus saintes et plus justes intentions, le persécutèrent comme l'ennemi de leur joie et de leur liberté.

De grandes révolutions étaient arrivées en Bretagne à l'époque de sa promotion à l'épiscopat. Son frère Hoël II avait été tué en trahison, après quelques années de règne, par un autre des frères nommé Canao. Celui-ci, qui se qualifiait du titre de lieutenant-général du roi Childebert, s'était emparé, en cette qualité, de la principauté de Judual, fils et légitime héritier de Hoël; et ce jeune prince avait été contraint de se réfugier, pour éviter la mort, à la cour de Childebert, tandis que l'usurpateur, abusant de l'emploi que le roi lui avait confié, et de la protection de la reine Ultrogothe qui le favorisait, opprimait les peuples et vexait les églises. Quand Tugdual n'aurait pas appartenu de si près au prince dépouillé, il était trop saint pour plaire au tyran; trop juste, trop courageux et trop zélé pour ne pas s'attirer bientôt la disgrâce et la haine de Canao, et ce méchant prince était trop vindicatif et trop adroit pour ne pas se servir de l'aversion injuste que les méchants comme lui avaient pour leur saint évêque. Il les employa sans doute pour le persécuter, et joignant son pouvoir à leur malice, il autorisa cette cabale de scélérats obstinés au mal, à soulever par des calomnies le peuple contre Tugdual, qui fut contraint de céder à l'orage, et de se retirer dans une solitude de son diocèse avec quelques-uns de ses religieux.

Il s'y offrait tous les jours au Seigneur, comme une victime, pour l'expiation des péchés de son peuple, et priait instamment Dieu qu'il lui plût de changer les dispositions des cœurs, ou celles de l'Etat, afin qu'il pût le servir uti-

lement en sa qualité d'évêque. C'était l'objet des prières qu'il faisait une fois après l'office de la nuit, dans l'oratoire, lorsque, saisi d'un léger sommeil, causé par ses fatigues et par sa tristesse, il lui sembla voir un ange qui l'avertissait de quitter le pays, et d'aller à Rome [1] en pèlerinage aux tombeaux des princes des apôtres, et au siége du premier des pasteurs. Il se mit à l'instant même en état d'obéir. Il éveilla les frères, les avertit de sa révélation, et de la résolution qu'il avait prise de partir, célébra la sainte messe, leur fit ses adieux, et se mit en chemin [2].

[1] Le voyage du saint à Rome est un des faits les moins certains de son histoire. Le premier Propre de Tréguier n'en fait pas mention.

[2] Les Chroniques et les Légendes bretonnes portent qu'arrivé à Rome au temps du décès du pape, après avoir passé la nuit en oraison dans l'église de Saint-Pierre, il assista le lendemain à la cérémonie funèbre, après laquelle tout le clergé et tout le peuple romain étant assemblé pour une nouvelle élection, vit une colombe blanche, symbole ordinaire de la candeur du saint, qui était descendue sur sa tête, et l'élut unanimement pape; que Tugdual tint le saint Siége pendant deux ans; et qu'après ce terme, Dieu, qui n'avait voulu que le montrer au monde, le fit transporter miraculeusement, en un seul jour, de Rome à Tréguier, où il fut reçu comme un ange du ciel par ses anciens diocésains, qui avaient d'autant plus de repentir des mauvais traitements qu'ils lui avaient faits, qu'ils avaient éprouvé toutes sortes de malheurs pendant son absence.

Si cette fable du souverain pontificat de Tugdual, sous le nom de Léon V, n'avait eu cours que parmi la populace, le silence en aurait été une réfutation suffisante; car on ne peut mieux réfuter ces sortes de contes qu'en les ensevelissant dans l'oubli. Mais quand on considère que toutes les Légendes et tous les anciens offices du saint en ont fait mention, l'on a cru devoir chercher l'origine de cette illusion, et la réfuter en deux mots, afin que personne ne la regrette.

On croit donc que la qualité de *père*, que les Bretons cambriens exprimaient autrefois par l'un et par l'autre de ces mots *tad* et *pab*, et que les Bretons armoricains avaient encore, il y a peu de temps, coutume de donner aux prêtres et aux religieux, qu'ils appelaient communément par respect *mon père en Dieu*, fut donnée par excellence à S. Tugdual, père commun d'une infinité de solitaires, tellement répandus dans toute la province, qu'il n'y avait point de paroisse

S. Tugdual revint donc simple évêque dans son diocèse, tel qu'il en était sorti deux ans auparavant, et sans autre accroissement que celui du nouveau degré de mérite et de sainteté que lui avait acquis son exil. La disette et la misère avaient ouvert les yeux à ses diocésains pendant son absence. Les calomnies s'étaient toutes dissipées, et il trouva

où il n'y eût quelqu'un de ses religieux, qui l'appelaient tous leur *saint père Tugdual*, en breton *Pab-Tudual*. Les peuples, à l'exemple des religieux enfants du saint, s'accoutumèrent à l'appeler de même *Pab-Tudual*, et par l'addition d'un *u*, pour lier plus doucement les deux consonnes et les deux mots *Pabu-Tudual*. C'est ainsi qu'il est nommé dans les Actes de Saint-Brieuc ; et son premier monastère de Léon a retenu de lui le nom de *Lan-Pabu*. Dans la suite des temps, quelqu'un aura trouvé dans quelque écriture demi-effacée ce reste de mots : LÉON PABU-TUGDUAL, qui étaient une partie de quelque remarque ecclésiastique, qui donnait peut-être à connaître qu'on faisait dans l'église de Léon l'office de S. Tugdual, ou qu'il avait d'abord demeuré au pays de Léon. Là-dessus on se sera imaginé avoir trouvé dans ce reste de caractères un LEON PAPE V, qui avait été auparavant nommé TUGDUAL. Cette découverte aura été appuyée sur ce que la Légende originale du saint pouvait dire qu'il avait effectivement fait un voyage à Rome ; et des gens, mal instruits d'ailleurs dans l'histoire chronologique des papes, se seront imaginé qu'il était glorieux au diocèse et à la nation d'avoir donné un pape à l'Eglise. On aura ajouté l'apparition de la colombe, sur ce qu'on avait lu quelque chose de pareil arrivé au saint à la cour de Childebert ; et comme on pouvait avoir lu dans la Légende originale que S. Tugdual n'avait été absent que deux ans, on aura borné au même terme son souverain pontificat prétendu. Enfin, l'on a poussé l'ignorance jusqu'à lui donner des armes [a], parce qu'on en a trouvé aux vitres de l'église de Saint-André de Tréguier, qui étaient couronnées d'une tiare pontificale, sans faire attention que ces armes sont celles du pape Sixte IV ou de Jules II, tous deux de la maison de La Rovère.

Si cette fable, mal conçue, avait besoin de réfutation, l'on pourrait dire que Léon V n'a vécu que plus de 400 ans après Tugdual, puisqu'il est mort en 1004 ; qu'il était Italien, et non pas Breton [b] ; qu'aucun pape du nom de Léon n'a vécu dans le VI[e] siècle, et que les pontificats de Silvère, de Vigile et de Pélage occupent pleinement tout le temps qu'on peut attribuer au voyage de Tugdual à Rome. Mais c'en est trop pour détruire ce roman.

[a] D'azur au chêne d'or, *Albert le Grand, Catalogue des églises de Tréguier.*

[b] *Natione Ardeatinus.*

son peuple bien plus soumis et plus docile qu'il ne l'avait laissé. Il sut profiter de ses bonnes dispositions, pour le service de Dieu et l'avancement spirituel de son troupeau, pendant trois ou quatre ans qu'il vécut encore, et après lesquels il alla recevoir au ciel la couronne de gloire, un dimanche, dernier jour de novembre de l'année 564 [1]. Son corps fut inhumé dans le monastère de la vallée de Trecor. On était si persuadé de sa sainteté, qu'on ne tarda pas à l'invoquer; aussi son nom se trouve-t-il dans des litanies anglaises du siècle suivant.

Pour soustraire les reliques de S. Tugdual aux profanations des Normands, l'un de ses successeurs dans le IXe siècle, appelé dans les Actes de S. Tugdual Gorennan, les emporta hors de Bretagne en 878. Il voulut les remettre à l'Eglise de Chartres, où elles avaient été déjà conservées pendant d'autres troubles; mais en passant par Laval, le bon accueil qu'il reçut des habitants de cette ville et les services qu'ils lui rendirent le touchèrent tellement, qu'il leur donna une partie considérable du précieux trésor dont il était dépositaire. Il porta le reste à Chartres, où il fut divisé la même année entre cette Eglise, qui retint son chef et quelques ossements, la collégiale de Saint-Aubin-de-Crépy en Valois, et la ville de Château-Landon. La portion des reliques qui était à Laval fut en 1406 placée dans l'église de Notre-Dame, où se trouvait un chapitre, qui prit le nom de Saint-Tugal et qui a subsisté jusqu'à la révolution. Les ruines de cette église n'ont entièrement disparu qu'en 1834. Ces reliques, conservées autrefois dans une belle châsse d'argent et qui consistent en fragments de tibias et fémurs, le sont encore maintenant dans une châsse de bois doré, et c'est l'église paroissiale de la Trinité qui les possède. Elles furent visitées par M. de Tressan, évêque du Mans, le 16 juillet 1674, et

[1] Suivant l'abbé Déric et le Propre de Dol, et cette date paraît la plus convenable.

récemment, le 20 avril 1826, par M. de La Mire Mory, son successeur dans ce siége. Celles de Château-Landon se trouvaient dans une église qui était tout à la fois prieuré et paroisse. Elles consistaient en l'os d'une épaule et deux petits ossements. Renfermées dans une châsse d'argent, elles y furent pendant longtemps l'objet de la vénération des fidèles ; mais en 1568, les Calvinistes, s'étant emparés de Château-Landon, prirent ces saintes reliques et les jetèrent au feu. Une femme eut le courage de se mêler parmi eux et d'arracher des flammes l'os de l'épaule, qu'elle sauva et rendit à l'église qui le possédait. L'Eglise de Chartres a perdu dans la révolution le chef du saint et les autres ossements qu'elle conservait. Une châsse de vermeil, de petite dimension, mais très-ornée, les renfermait ; cette châsse était anciennement placée derrière le maître-autel de la cathédrale. On croit que c'est de Chartres qu'un évêque de Tréguier a obtenu les reliques de S. Tugdual, qu'on voit maintenant dans cette dernière ville, et qui sont des fragments d'os de bras, enchâssés autrefois dans un bras d'argent, cachés pendant la révolution, et placés depuis dans un beau reliquaire de bronze doré qui a été donné par monseigneur de Quelen, archevêque de Paris.

Tous les anciens diocèses de Bretagne, celui de Vannes excepté, honoraient S. Tugdual d'un culte public, ainsi que ceux du Mans et de Chartres. Ces diverses Eglises ont son office avec des leçons propres ; mais sa fête, qui concourt avec celle de S. André, est diversement placée en novembre et en décembre. Outre cette fête, qui est indiquée au 30 novembre, l'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc en marque une autre le 7 juin. Le culte du saint évêque était autrefois établi à Paris. On l'honorait dans cette ville comme patron de la chapelle de l'ancien collége de Tréguier, depuis longtemps supprimé, et un autel lui était dédié dans l'église de Saint-Yves, rue Saint-Jacques.

Les principaux disciples du saint évêque de Tréguier

furent S. Ruelin ou Revelin, son premier successeur dans le siége épiscopal; Loenan ou Loevan, dont nous avons parlé; S. Guevrock ou Kirec; S. Briac et S. Goneri, dont nous donnons la Vie; Paul et Macron, qui furent tous deux enterrés aux pieds de leur saint maître Tugdual. Le P. Albert le Grand fait mention d'un grand nombre d'églises dédiées sous l'invocation de ce saint évêque, qui portent le nom de Pabu, outre Lan-Pabu dont nous avons parlé, comme Tre-Babu, Loc-Pabu, Ker-Pabu, Mouster-Pabu. Il y a dans l'ancien diocèse de Dol une paroisse qui porte le nom de Saint-Tugdual, et qu'on nomme communément Saint-Tual, autrement Saint-Tuga; et une autre du diocèse de Vannes, appelée Saint-Tugdual, et quelquefois Saint-Tuzual.

La vertu parfaite de S. Tugdual ne l'a pas mis à l'abri de l'injustice des hommes. Il n'y a point de serviteur de Dieu qui ne puisse dire que Dieu l'a éprouvé comme on éprouve les métaux par le feu. Dieu a souvent permis que ses amis fussent exposés à la calomnie et aux persécutions des hommes; les tribulations les ont assaillis de temps en temps; ils ont été opprimés par des hommes sans mérite ou sans compassion; ils ont passé par l'eau et par le feu, c'est-à-dire par les diverses calamités de cette vie. Toutes ces choses entrent dans l'ordre de la prédestination; il faut être semblable à Jésus-Christ pour participer à sa gloire. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les amateurs du monde ne sont pas eux-mêmes exempts de traverses; ils l'avouent, et le monde cependant les enchante: « Chose étonnante! disait S. Augustin, le monde est dans le trouble, et l'on ne laisse pas de l'aimer; que serait-ce donc, s'il était tranquille? Vous vous attachez au monde tout difforme qu'il est! que serait-ce s'il n'avait que des agréments? Vous approchez votre main des épines du monde, que serait-ce si vous n'aviez à y cueillir que des fleurs? »

S. OUDOCÉE ou OUDOTHÉE,

ÉVÊQUE DE LANDAFF.

Tiré du registre de Landaff, cité par Ussérius, Antiquitates Eccl. Brit.; *des Bollandistes, tome 1er de juillet; de Capgrave, qui a donné une courte Légende de ce saint, et de l'Histoire de Bretagne de D. Morice, tome 1er. Voyez l'*Anglia sacra, *tome* 2.

L'AN 564.

Budic, fils d'Audren, roi des Bretons, et frère puîné de Riothime, nommé aussi Erech, fut le père de S. Oudocée. Ce prince avait passé dans la Grande-Bretagne, il y épousa une fille d'Ensic, prince du pays de Galles, chassé de sa patrie, nommée Anaumed, de laquelle il eut plusieurs enfants. Ayant été, après vingt ans de séjour dans ce pays, rappelé, vers l'an 490, par les Bretons armoricains, qui, depuis la mort de son frère, le regardaient comme leur souverain légitime, et voulaient le placer sur le trône, il revint en Armorique, prit possession du pays des Alains, que son père Audren avait conquis, défit une armée de Barbares qui assiégeait Nantes, et resta tranquille possesseur de ses Etats. Pendant son séjour dans la Grande-Bretagne, il était devenu père de plusieurs fils, dont l'un, nommé Ismaël, fut élu, vers l'an 444, évêque de Menevie; et l'autre, nommé Tyfei ou Tyfri, embrassa l'état religieux, et n'est guère connu que par son martyre et sa sépulture à Pennalun.

Anaumed, épouse de Budic, sœur de S. Theliau, accompagnait son époux dans le voyage qu'il fit de la Grande-Bretagne sur le continent pour prendre possession de ses États, et elle était sur le point d'accoucher lorsqu'elle arriva dans l'Armorique. La naissance d'un prince, qui fut nommé Oudocée, fut un nouveau sujet de joie pour les Bretons. Mais cet enfant, quoique unique pour lors, parce

qu'Ismaël et Tyfri ses frères étaient morts dans l'île, n'était pourtant pas destiné à les gouverner. Son père et sa mère l'avaient consacré à Dieu, avant même qu'il fût né, et le donnèrent à S. Theliau qui, lorsque la peste jaune fut entièrement dissipée, retourna dans l'île et y rassembla son troupeau dispersé. Sous ce maître habile dans la science des saints, le jeune prince eut non-seulement une éducation soignée, mais fut aussi formé à la vertu, et profita parfaitement des leçons qu'il en recevait. Il se distinguait entre ses condisciples par sa piété et ses talents. Son éloquence surtout était remarquable. Dans la suite, S. Theliau se voyant près de sa fin, désigna son neveu pour être son successeur, sans qu'aucune autre considération que celle du mérite d'Oudocée, et de l'avantage des peuples, eût part au choix qu'il fit de sa personne.

Oudocée fut sacré, si l'on en croit le registre de Landaff, par le primat de l'église de Dorobern, à présent Cantorbéry, ou, selon d'autres, par l'évêque de Menew, primat de la Cambrie, ce qui semble plus conforme à l'état de l'île en ce temps-là; et il fut reçu à Landaff avec un applaudissement général de tout le monde. Mouric, roi de Glamorgan, la reine son épouse, les princes leurs enfants, et généralement tous les grands seigneurs du pays, se firent un plaisir de donner au saint, dans cette cérémonie, des témoignages de l'estime qu'ils faisaient de sa personne. Le roi même, pour marquer par des effets plus d'amitié et d'honneur au nouveau prélat, confirma par de nouvelles patentes toutes les donations et tous les priviléges que ses prédécesseurs avaient accordés à l'église de Landaw[a].

Cette bonne intelligence du saint prélat et du roi Mouric ne dura pas longtemps. Le zèle généreux du saint ne put souffrir l'injustice du prince; et la reconnaissance

a Voyez *l'Anglia sacra de Varton, de statu Landav. Eccl.* t. 2, p. 669.

qu'Oudocée avait de ses bienfaits ne l'empêcha pas de le traiter, quand il le fallut, avec toute la rigueur que méritait son péché. Car il était persuadé qu'épargner un pécheur par de lâches complaisances, lorsqu'il est question de lui faire subir une pénitence salutaire, c'est être plus cruel qu'indulgent. Mouric, après un serment solennel de réconciliation et d'amitié avec un prince nommé Cynedu, fait en présence du saint évêque, sur l'autel de l'église cathédrale dédiée à S. Pierre et à S. Paul, avait tué Cynedu en trahison, comme s'il n'eût voulu se servir de la foi des serments que pour endormir son ennemi. L'action parut d'autant plus énorme aux yeux du saint pasteur, qu'il y découvrit les horreurs du sacrilége, du parjure, de l'assassinat et de l'usurpation injuste, confondues ensemble; qu'il avait été comme le garant de la foi mutuelle des deux princes; et qu'il savait que le roi, loin de se repentir, prenait de la complaisance dans le succès odieux de sa perfidie. Oudocée jugea qu'un mal extrême exigeait un remède proportionné, et que des lénitifs ne feraient qu'entretenir, ou même augmenter la plaie. Il assembla donc un synode des abbés et du clergé séculier de son diocèse, et, de l'avis commun, il excommunia solennellement le coupable, sans craindre ni sa vengeance ni son pouvoir. Il fallait sans doute avoir un grand courage pour en agir de la sorte, car il se chargeait seul de toute la haine du prince; mais le saint évêque était intrépide, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du salut du prochain. Ainsi, nulle considération humaine, nulle crainte, nul intérêt, ne furent capables de l'empêcher de lancer les foudres de l'Église, pour rendre sensible à Mouric la grandeur de son mal.

Le prince fut deux ans entiers sans songer à s'humilier, mais enfin la fermeté d'Oudocée, qui pendant tout ce temps-là le fit traiter en excommunié public, triompha de son insensibilité. Le roi Mouric, qui avait péché comme David, devint contrit comme lui, et satisfit par une péni-

tence canonique, dont les rigoureuses lois n'étaient pas encore abolies, au scandale public qu'il avait donné par son crime et par son endurcissement. On le vit fondant en larmes aux pieds du saint, demander son absolution, et se soumettre à racheter par des jeûnes, des aumônes et des prières publiques, les peines éternelles qu'il avait méritées. Son absolution fut solennelle, comme son excommunication l'avait été; et S. Oudocée vit enfin avec plaisir la discipline ecclésiastique, qu'il avait soutenue avec vigueur, triompher, dans la conversion sincère de ce roi, des pernicieux adoucissements qu'aurait pu employer une complaisance lâche, qui ne fait pour l'ordinaire que de faux pénitents sous de malheureux directeurs.

Ce ne fut pas dans cette seule occasion que S. Oudocée fit éclater la même fermeté et la même vigueur. Il l'eut encore à l'égard du roi Morgant, petit-fils de Mouric, qui avait tué à peu près de la même manière, et après un semblable serment, son oncle Frioc. Le zèle apostolique du saint évêque lui fit encore assembler un synode à Landaff, pour excommunier le prince dans cette occasion; et le prince ne put être absous qu'après s'être soumis, comme son aïeul, aux rigueurs salutaires d'une pénitence semblable. Guidnerth, un autre roi, qui avait tué son propre frère nommé Merchion, pour profiter seul de la succession de leur père, éprouva encore la même vigueur, que la faiblesse de l'âge ne diminuait point[1].

S. Oudocée montra constamment le même caractère pendant tout le temps de son épiscopat. Toujours ferme et rigide observateur de la discipline ecclésiastique, toujours

[1] Nous avouerons cependant qu'il y a quelque sujet de croire que les Actes des synodes qui furent assemblés contre le crime et pour la pénitence de ces rois, et qui se trouvent dans la collection des conciles de Bretagne donnée par Spelman, n'ont été fabriqués qu'au XII[e] siècle, par un homme qui y a tout réduit au style et à l'usage de son temps. Mais on ne doit pas pour cela révoquer absolument en doute le fonds de toutes ces narrations.

doux et charitable à l'égard des personnes pénitentes, toujours austère et rigoureux dans son genre de vie, retiré dans son monastère, où il contentait en liberté son amour pour la mortification, il consomma, en 564, une vie sainte par une sainte mort, que le Martyrologe anglais marque au deuxième jour de juillet [1].

Entrons dans les sentiments des saints et ne mettons rien ici-bas en comparaison avec le salut. Sachons, pour l'assurer, faire, à l'exemple de S. Oudocée, le sacrifice de tous les avantages temporels qui pourraient nous être offerts, mais qui seraient des obstacles à la réussite de cette grande affaire.

Vous vous empressez, et vous vous troublez de beaucoup de choses; une seule est nécessaire (Luc, x, 41 et 42); nous croyons avoir mille affaires, et nous n'en n'avons qu'une, dit Fénelon. Si celle-là se fait, toutes les autres se trouveront faites; si elle manque, toutes les autres, quelque succès qu'elles semblent avoir, tomberont en ruine. Pourquoi donc tant partager son cœur et ses soins? O unique affaire que j'aie sur la terre, vous aurez désormais mon unique attention! Au rayon de la lumière de Dieu, je ferai à chaque moment sans inquiétude, selon les forces qu'il me donnera, ce que sa providence me présentera à faire, j'abandonnerai le reste, parce que le reste n'est pas mon œuvre.

Père, j'ai achevé l'ouvrage que vous m'aviez donné à faire (Jean, XVII, 4). Chacun de nous doit se mettre en état d'en dire autant, au jour où il faudra rendre compte.

[1] Ussérius, dans les *Annales de l'Eglise britannique*, place l'épiscopat de S. Oudocée au commencement du VII[e] siècle; mais c'est une erreur, qui est réfutée par les Bollandistes.

S. GONERI, PRÊTRE ET SOLITAIRE.

Tiré de ses Actes manuscrits, qui n'ont été dressés que depuis le XII[e] *siècle, puisqu'ils font mention du château de Rohan; mais ils citent des Actes plus anciens du même saint. Les Bollandistes parlent de S. Goneri dans leur quatrième tome de juillet, au 18 de ce mois, et ne savent que ce qu'en dit Albert le Grand. Du Saussay fait aussi mention de ce saint dans son Martyrologe gallican.*

VI[e] SIÈCLE.

S. Goneri était de la Grande-Bretagne et d'une naissance distinguée [1]. Ayant abandonné tous ses biens, il traversa la mer, et vint vivre solitaire dans la forêt de Brenguilly auprès de Rohan dans le diocèse de Vannes. Il guérit par ses prières les domestiques d'un homme puissant du pays, nommé Alvand, seigneur de Noyal, qui, par ordre de leur maître, offensé de ce que le saint, appliqué à ses prières, ne lui avait pas rendu le salut, avaient maltraité le saint homme jusqu'à le laisser pour mort; excès dont Dieu les avait punis. Il convertit aussi leur maître par sa patience et sa douceur, et fit goûter les vérités de l'Evangile à des gens qui n'avaient que le nom de chrétiens, et vivaient dans une ignorance profonde de nos mystères. Le portrait que fit de lui l'intendant d'Alvand, pour empêcher qu'on ne maltraitât le saint, nous apprend qu'il était prêtre, homme de bon conseil, patient dans la tribulation, recommandable par l'innocence de ses mœurs, toujours en oraison ou occupé du travail et de la lecture; qu'il exerçait l'hospitalité, qu'il était sans attache pour les choses corporelles, et d'une grande circonspection à l'égard des personnes du sexe. Se trouvant enfin trop ré-

[1] Le peuple de Plougrescant invoque la mère de S. Goneri sous le nom de S[te] Libouban, mais elle ne reçoit aucun culte public.

véré des peuples dans le lieu de sa retraite, à cause de ses miracles et de ses vertus, il alla se cacher, auprès de S. Tugdual, à Plougrescant, sur la côte de Tréguier, où il continua fidèlement sa pénitence, et finit heureusement ses jours. On ignore l'époque précise de sa mort. Ses Actes disent qu'elle arriva le 18 juillet, jour auquel sa fête est marquée dans le Propre du diocèse de Vannes imprimé en 1660. Le Propre du même diocèse de 1757 le place au 28 du même mois et n'en indique qu'une simple commémoraison avec une leçon. Le P. Albert le Grand a marqué sa fête au 4 avril, sans que l'on sache pourquoi. En 1514, Antoine de Grignaux, évêque de Tréguier, ordonna dans son synode que désormais la fête de S. Goneri se célébrerait le premier mardi de ce même mois; mais cette disposition a été changée depuis, et le Propre de Tréguier de 1770 indique cette fête au 7 avril, du rit semi-double et avec leçons du commun. Celui de Quimper suit cette disposition, et le nouveau Bréviaire la réduit à une mémoire le 18 juillet. Il y a une chapelle à Plougrescant, dédiée à S. Goneri, et bâtie sur le lieu de sa sépulture; une partie de cet édifice est très-ancienne et paraît remonter au VIIIe siècle. Le tombeau du saint, son chef et ses principaux ossements, autrefois renfermés dans des reliquaires d'argent, se conservent encore dans cette chapelle, ainsi qu'une chasuble en satin brun, de forme antique, et qu'on assure être celle du saint [1]. Le Cartulaire de l'abbaye de Redon fait mention en 837 d'une église ou paroisse qu'il nomme *Sancti Veneris*. Il y a bien de l'apparence que c'est S. Goneri qui était le patron de cette église. En effet, il

[1] Les reliques de S. Goneri furent visitées et reconnues authentiques en 1638, pendant l'épiscopat de Noël des Landes, évêque de Tréguier; en 1648 et 1747, par les MM. Balthazard Grangier et Le Borgne de Kermorvan, aussi évêques de Tréguier; enfin, le 25 juillet 1807, par M. l'abbé Garat de Saint-Priest, ancien vicaire-général de Tréguier, et ayant alors le même titre pour le diocèse de Saint-Brieuc.

se trouve une paroisse de Saint-Goneri, située dans le diocèse de Vannes, où le Cartulaire de Redon place cette église, *Sancti Veneris*. Cette paroisse possède une relique de son patron, qu'elle a autrefois obtenue de Plougrescant.

S. MAUDEZ OU MANDÉ, ABBÉ.

Tiré de ses Actes manuscrits dans l'ancien Bréviaire de Léon et du P. Albert le Grand. Les Actes ont été dressés avant que les reliques de S. Maudez eussent été emportées hors de Bretagne. Voyez les Propres de Dol et de Léon.

VIe SIÈCLE.

Un roi d'Hibernie, nommé Ereleus, ayant eu un grand nombre d'enfants de son épouse Gentuse, Maudez fut le dixième, et pour cette raison même consacré à Dieu dès avant sa naissance, comme la dîme de sa famille. Il soutint avec une fidélité inviolable une si glorieuse destinée ; car ses neuf frères étant morts et les grands du royaume demandant qu'il se mariât, il pria Dieu de lui envoyer quelque infirmité ; sa prière fut exaucée, il en eut une à souffrir qui répandait une odeur si mauvaise que personne n'osait approcher de lui. Il s'en trouva délivré dès qu'il ne fut plus question de son mariage. Ayant été élevé au sacerdoce, après avoir étudié dans le dessein de se sanctifier, il prêcha dans les Etats et à la cour de son père avec zèle et succès. Depuis il quitta tout pour venir se cacher dans l'Armorique, du temps du roi Childebert, et débarqua dans un port voisin de Dol. Son premier soin fut de visiter les saintes et nombreuses communautés qui s'y trouvaient; il se rendit à Tréguier, où S. Tugdual l'accueillit avec bienveillance, l'admit dans son monastère et le chargea du soin d'annoncer aux peuples la parole de

Dieu, fonction dont Maudez s'acquitta avec zèle. Après avoir parcouru le pays, il revint à Tréguier et se mit sous la conduite de S. Ruelin qui gouvernait alors le monastère. Il y passa quelque temps, mais son attrait pour la vie solitaire le détermina à se retirer dans un ermitage. Il se fixa dans un lieu très-isolé qu'on appelle de son nom *Lan-Maudez*, c'est-à-dire territoire de Maudez [1]. Il y vécut plus en ange qu'en homme mortel, toujours occupé de Dieu, et presque aussi détaché des soulagements corporels que s'il avait été sans corps. Enfin, voulant fuir les applaudissements et éviter l'importunité des peuples, qui de toutes parts avaient recours à sa charité féconde en miracles pour la guérison de leurs maladies, il passa le bras de mer qui est entre la terre ferme et l'île qu'on nomme aujourd'hui de Saint-Maudez, et rendit cette île habitable par sa prière, d'inhabitable qu'on dit qu'elle était auparavant, à cause d'une multitude innombrable d'insectes qui l'infestaient. Ce ne fut pas la seule grâce extraordinaire qu'il obtint du Ciel. Le seigneur qui lui avait donné cette île avait deux fils, dont l'un tua l'autre en jouant. Le saint, s'étant mis en prières, obtint la résurrection de ce jeune homme, qu'il rendit vivant à son père. Il bâtit un oratoire près d'une grotte, qui lui servit de demeure, et l'on montre encore une grande pierre qu'on nommé *Guele-san-Modez*, lit de S. Maudez. Ce fut dans ce lieu qu'il passa le reste de ses jours et qu'il termina sa sainte carrière.

Il eut deux disciples, nommés Bothmaël et Tudy, qui furent les fidèles imitateurs de ses austérités et de sa sainteté, et qu'il laissa possesseurs de son ermitage et de son corps. Après avoir vécu d'une manière admirable pendant plusieurs années, S. Maudez termina sa carrière par une mort précieuse devant Dieu, vers la fin du VIe siècle. Les peuples attribuent à ses mérites la vertu qu'ils disent

* [1] Paroisse de l'ancien diocèse de Dol, enclavée dans celui de Tréguier, et aujourd'hui réunie à celui de Saint-Brieuc.

qu'a la terre de cette île de faire mourir tous les serpents et tous les insectes[1].

Les Normands ravageant les environs de Tréguier en 878, le corps de S. Maudez fut emporté hors de Bretagne, par les religieux de son monastère, et déposé dans l'église de Bourges, où il est resté, pour la plus grande partie, jusqu'à l'époque des ravages des Calvinistes. Le comte de Penthièvre, fondateur de l'abbaye de Beauport, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Saint-Brieuc, obtint dans la suite, de l'église de Bourges, le chef de ce saint, et en enrichit cette nouvelle abbaye, d'où il a été porté dans l'église de Plouezec qui le conserve maintenant. Il y a eu encore d'autres églises qui possédaient de ses reliques, et entre autres celle de l'abbaye de Painpont, au diocèse de Saint-Malo. L'ancienne cathédrale de Tréguier en a aussi une portion assez considérable. L'Eglise de Bourges célébrait autrefois la fête de S. Maudez avec office solennel et octave, mais elle n'y est plus que du rit simple. L'ancien Bréviaire de Léon et l'ancien Légendaire de Tréguier marquent cette fête au 18 novembre, à neuf leçons. L'ancien Bréviaire de Dol fait mémoire de S. Maudez au même jour, mais depuis longtemps l'époque de sa fête a beaucoup varié. On l'honorait à Quimper et à Tréguier le 16 novembre, à Bourges le 20, à Dol et à Léon le 27 du même mois. Aujourd'hui on fait une simple mémoire de lui le 18 novembre à Quimper, et c'est le seul diocèse de Bretagne où il re-

[1] On employait autrefois cette terre; on la délayait avec quelque liqueur, et cette liqueur, avalée par les enfants, détruisait, dit-on, les vers. Mais comme on rapporte la même merveille de plusieurs autres saints, et comme on attribue la même vertu à plusieurs autres îles, il se pourrait bien, en supposant que le fait fût vrai, que cette guérison ne devrait s'attribuer qu'à la salure et à l'amertume de l'eau de la mer, dont la terre de ces îles est imbibée, ou à quelque autre cause naturelle dont nous laissons la découverte aux naturalistes.

çoive maintenant un culte public. L'ancien Bréviaire d'Orléans en faisait l'office double. Dans tous ces Bréviaires et Légendaires on donne à ce saint la qualité d'abbé [1]. Outre le lit de S. Maudez, on montre encore dans l'île de son nom sa cellule, bâtie en rond comme une tour, à deux étages, que l'on appelle Forn-Maudez. Il y avait jadis dans le pays de Dinan, assez près de Corseult, une église dédiée à ce saint. Elle était assez magnifique autrefois. On voit auprès quelques vestiges de cloître; et les figures en bas-relief, qui sont autour de la croix du cimetière, nous font juger qu'il y a eu en ce lieu-là une commanderie de chevaliers du Temple. Le nom de S. Maudez se trouve dans les anciennes litanies de l'Eglise de Saint-Brieuc parmi les saints confesseurs.

Dans le IXe ou le Xe siècle, des religieux bretons portèrent à Paris quelques-unes des reliques de ce saint abbé, et ils y bâtirent, très-près de Vincennes, sous son invocation, une chapelle, qui dans la suite devint un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Magloire. On conserve encore dans cette chapelle, devenue église succursale depuis la révolution, un os d'un bras de S. Maudez. Il s'y faisait autrefois un grand concours le 14 mai, jour où l'on célébrait la translation de cette relique. Cette dévotion envers le saint n'a pas entièrement cessé. On va à Saint-Mandé, c'est ainsi qu'on l'appelle à Paris, pour obtenir la guérison des enfants malades, et son office se célèbre solennellement dans cette église le dimanche le plus prochain du 18 novembre.

Entre les raisons qui dans les premiers siècles du christianisme ont conduit et fixé tant de saints dans la solitude, la vue des scandales du monde a été une des plus puissantes. Ils ont redouté leur faiblesse et ont mieux aimé fuir les occasions dangereuses que d'avoir sans cesse

* [1] On a douté que S. Maudez fût abbé. Trois Propres de Bretagne lui donnent ce titre, que nous avons cru devoir lui conserver.

à leur résister. Nous ne pouvons pas tous courir au désert; nous avons donc l'obligation continuelle à nous préserver des piéges que nous tendent les ennemis de notre salut. Si vous voulez plaire à Dieu, dit S. Jean Chrysostôme, veillez sans cesse à la garde de vos sens, et ne vous en servez jamais que selon les lois de la droite raison. Hâtez-vous de fermer avec soin toutes les avenues de votre âme. Ce sont tous vos sens qui sont comme autant de fenêtres par où passent le bien et le mal. Que les lois de l'honnêteté règlent tous vos regards, que votre oreille soit toujours occupée à entendre parler des commandements de Dieu, et des promesses que Dieu fait à ceux qui les gardent; et ne cessez jamais de méditer les vertus éternelles qui sont enseignées dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

S. ALLOR, ÉVÊQUE DE QUIMPER.

VIe SIÈCLE.

Selon le P. Albert le Grand, dans son Catalogue des évêques de Cornouaille, S. Allor fut le troisième évêque de Quimper, et est patron des paroisses de Plou-Bazlanec, Tremeoc et Treguennec. Il ajoute que, dans la paroisse de Plou-Bazlanec, à une demi-lieue du bourg, il y a une chapelle bâtie en l'honneur de S. Allor. L'ancien Bréviaire de Léon marque la fête du saint évêque au 26 octobre, à neuf leçons; mais elles sont toutes du commun des saints pontifes. On l'honore le même jour dans le diocèse de Quimper. Son office était double autrefois, mais il n'est plus maintenant que du rit semi-double.

S. SAMSON, ÉVÊQUE DE DOL.

Sa Vie a été d'abord écrite par un anonyme, qui était presque son contemporain, et adressée à un des évêques de Dol, nommé Tigerinomail. Cette Vie est plus estimée que celles qui lui sont postérieures et dont on a un assez grand nombre, puisqu'il s'en trouve quatorze manuscrites à la Bibliothèque du Roi à Paris. Tous les Bréviaires et Propres de Bretagne contiennent l'office et les leçons propres de S. Samson, à l'exception du Propre de Vannes, qui n'en dit rien.

L'AN 565.

Samson, premier évêque de Dol, s'est rendu si recommandable dans la Bretagne et ailleurs, et s'est acquis une si grande réputation de sainteté et de crédit auprès de Dieu, que si l'on osait comparer les saints les uns avec les autres, et donner la préférence à quelqu'un, il passerait pour un des plus grands et des plus admirables. Cependant, par un sort assez bizarre, plus son mérite a d'éclat en général, plus il y a d'obscurité dans le détail de sa vie. Aussi les Bollandistes reconnaissent-ils qu'il est extrêmement difficile d'en bien établir les faits et d'en éclaircir les difficultés. La grandeur du sujet a donné occasion à des écrivains d'insérer des fables dans son histoire, parce que leur mauvais goût les jugeait propres à relever l'idée de son excellence; mais ces fables, loin d'embellir les actes du saint, les ont tellement défigurés qu'on a peine à y discerner le vrai d'avec le faux, et qu'il s'est même trouvé des auteurs qui ont fait deux saints du même, et d'autres, au contraire, qui, à force de retrancher ce qu'ils ont cru peu vraisemblable, ont en quelque façon anéanti sa personne, en le confondant avec S. Théliau[1].

[1] Il n'y a qu'à lire les Actes de S. Samson et de S. Théliau, pour reconnaître que ce sont effectivement deux personnes toutes différentes. Ils sont trop bien caractérisés, depuis leur naissance jusqu'à

Samson prit naissance dans le pays des Demètes. Par ce nom, l'on ne doit pas entendre le seul canton de Cardi-

leur mort, pour être confondus, et l'on voit même par leurs généalogies qu'ils étaient de races entièrement différentes, et qu'ils n'ont rien de commun que la vaine analogie de la signification de leur nom. La considération d'Ussérius nous rendrait un peu moins hardis à nier qu'il y ait eu deux Samson, si l'on ne voyait que cet auteur n'allègue pour cette opinion que des pièces de faux aloi, un Geoffroi de Monmouth [a], fameux imposteur, les vaines Prophéties de Merlin, le faux Gildas [b], Vincent de Beauvais [c], et Alain de l'Isle dans ses Commentaires sur Merlin, auteurs plus propres à décrier une histoire qu'à lui donner du crédit.

On ne craint donc pas d'assurer qu'il n'y a point de raison suffisante de reconnaître un S. Samson, archevêque d'York ; ou si l'on veut absolument retenir un saint archevêque de cette ville, on soutient qu'il faut nécessairement avouer que celui-là n'est jamais venu à Dol, et qu'il n'a eu nul rapport avec notre Bretagne, quoi qu'en disent les Prophéties de Merlin et leurs insipides commentateurs. La chronologie ne permettrait pas de confondre ces deux Samson, s'il y en avait effectivement eu deux ; et au temps qu'a vécu celui dont nous devons parler, York, occupé par des rois saxons de Northumberland, encore païens, n'avait ni l'exercice libre de la religion catholique, ni des archevêques en possession de leur siége, outre qu'il n'est pas dit un seul mot dans l'histoire de notre saint, qui marque en lui aucun rapport avec le clergé de cette ville.

* Nous n'ignorons pas que l'opinion touchant deux S. Samson a été présentée par Ussérius, soutenue par l'abbé Gallet et D. Morice, et surtout par l'abbé Déric, qui, chargé de rédiger le Propre de Dol de 1767, y inséra la fête de S. Samson le Jeune au 24 juillet, et celle de S. Samson l'Ancien au 28 du même mois ; mais son système fut bientôt abandonné, et ce diocèse ayant adopté le Bréviaire de Paris en 1784, on en revint à honorer un seul S. Samson. Le célèbre docteur Lingard, que nous avons consulté à ce sujet, a adopté l'opinion d'Ussérius, et nous a répondu dans ce sens. Malgré ces autorités, nous ne partageons pas ce sentiment. Nous pensons au contraire qu'il n'y a eu qu'un seul S. Samson à Dol, fondés sur la tradition de l'Eglise de Bretagne, qui n'en a jamais connu deux ; sur le témoignage d'Usuard, qui n'en indique qu'un dans son Martyrologe ; enfin, sur l'autorité des leçons du Bréviaire de Paris, diocèse où le culte de S. Samson est depuis longtemps établi, puisqu'il remonte au moins au xe siècle. Ces leçons ne font mention que d'un S. Samson. On peut consulter sur ce point de critique tous les Propres de Bretagne, excepté ceux de Dol et de Vannes, ainsi que les Bollandistes.

S'il était bien certain que S. Samson apporta le *pallium* archié-

[a] L. 8, ch. 9 et 12. — [b] L. 6 et 7. — [c] L. 20, ch. 203.

gan-Shire et le comté de Pembrock, mais toute la South-wale en général, puisque la maison de son père était voi-

piscopal de l'église métropolitaine de Ménévie, lorsqu'il vint à Dol, comme l'avance Girald de Cambrie [a], et comme on le chantait dans la messe [b] propre de S. Samson dans l'église de Dol [c], on pourrait, par ce moyen, réfuter efficacement ceux qui, s'étant persuadés que l'église de Dol n'a joui originairement des honneurs archiépiscopaux que parce que S. Samson était archevêque en son pays avant que de venir à Dol, croient que c'était d'York qu'il était métropolitain, et qu'il en apporta le pallium avec lui. Mais Girald n'a avancé cette assertion que pour défendre les droits de S. David, et n'a pu en donner des preuves satisfaisantes. Aussi ne réussit-il pas dans la prétention qu'il avait de soustraire Ménévie à la juridiction de la métropole de Cantorbéry, lorsqu'il plaida devant le pape Innocent III. D'ailleurs, comme les fables ne se réfutent jamais bien par d'autres fables, que la vérité seule peut détruire, laissant à part toutes ces suppositions d'archevêchés et de pallium, dont la Légende du saint n'a pas un seul mot, nous rapporterons simplement ce qu'elle dit de lui. Nous suivrons en ce récit la Légende manuscrite qui se conservait dans l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, que nous croyons devoir préférer à celle qui se trouve imprimée au premier tome des Actes bénédictins, tant pour les raisons déjà spécifiées dans la Vie de S. Judual que pour les suivantes. Premièrement, l'auteur de la Légende imprimée dit formellement, au nombre 1[er], qu'il n'a fait que suivre les anciens Actes de la Vie de S. Samson. Il n'est donc point original. En second lieu, cet auteur avance des choses insoutenables, pour avoir mal lu les anciens Actes; témoin cet endroit du manuscrit de S. Serge, où il est dit de S. Iltut qu'il était, *genere magnificus, ac sagacissimus futurorum præscius*, c'est-à-dire d'une naissance illustre et très-habile à pénétrer l'avenir. L'auteur de la Légende imprimée a lu : *Genere magicus sagacissimus, et futurorum præscius;* ce qui, pris à la lettre, voudrait dire qu'Iltut était de naissance un très-habile magicien et prévoyait l'avenir; en quoi il n'y a ni sens ni raison. Enfin, l'auteur du manuscrit est beaucoup moins visionnaire que celui des Actes imprimés, qui a voulu enchérir sur la vérité pour donner à son saint des caractères de grandeur qui n'ont rien de solide; témoin l'endroit de la consécration épiscopale du saint, faite dans une apparition par trois apôtres, que cet auteur des Actes imprimés soutient avoir été un sacre si réel et si véritable, que les évêques assemblés pour la cérémonie ne jugèrent pas devoir passer outre, de peur d'ordonner le saint une seconde fois ; au lieu que le manuscrit dit positivement que les évê-

[a] *De jure et statu Eccl. Menev., dist.* 533, *tom.* 2. *Anglia sacra, et in itinerario, l.* 2, *c.* 7.— [b] *Præsul autem Menevensis dignitatis, in Dolensis transfertur fastigium.*

sine de celle des parents de sa mère, établie dans la province de Wenetie [1].

Il y avait, dans cette contrée de Glamorgan, dans le voisinage de la Saverne, deux jeunes seigneurs, frères, dont la famille était en possession de nourrir et d'élever les enfants de leurs rois. L'aîné se nommait Ammon, et le plus jeune Umbrafel; et dans la province de Gwent, qui était celle des anciens Silures, la maison du gouverneur ou du nourricier héréditaire des rois du pays était réduite à deux filles, dont l'aînée se nommait Anne, et la plus jeune Asfrelle, toutes deux très-vertueuses. L'âge, la condition, le bien des deux frères étaient proportionnés à l'âge, la condition et la fortune des deux sœurs; de sorte que tout le monde voyait la convenance d'une double union entre ces deux familles. Elle eut lieu effectivement selon l'ordre de l'âge; Ammon épousa Anne, et Umbrafel épousa Asfrelle, et ce fut des premiers que naquit Samson.

Sa mère fut stérile pendant quelques années, et Asfrelle avait déjà trois fils, qu'Anne était encore sans enfants. Quoique très-soumise à la volonté de Dieu, elle était néanmoins affligée de sa stérilité, et faisait continuellement des prières, des aumônes, des remises de dettes, des présents aux églises, et d'autres bonnes œuvres semblables, pour obtenir de Dieu la faveur de devenir mère. Elle en-

ques sacrèrent Samson, et ne considérèrent la vision qu'il avait eue que comme un signe des grâces extrordinaires de son épiscopat. Cette Légende manuscrite contient deux livres comme l'imprimé, mais les titres et les chapitres en sont rangés dans un ordre différent.

[1] En breton *Guent*, et à présent Monmouth : d'où l'on doit conclure que son père demeurait dans la contrée de Glamorgan, voisine de ce canton. Ce mot de *Wenetie*, pris à la volée par le P. Albert le Grand, lui a fait dire que S. Samson était Breton-Armoricain, originaire du pays de Vannes ; ce qu'on ne prendrait pas le soin de relever, si le célèbre P. Le Cointe, accoutumé à suivre avec trop de confiance cet auteur plus laborieux qu'exact, ne fût tombé dans la même faute.

gageait même les personnes de piété, qui étaient de ses amies, à prier Dieu comme elle pour la même fin; ce qu'Ammon faisait aussi de son côté. Samson fut le fruit de toutes ces bonnes œuvres, et l'histoire rapporte que sa naissance fut prédite un an auparavant par un saint homme qui avait le don de prophétie. Un ange, dit-on, l'annonça encore à ses parents, et leur marqua le nom qu'il leur était ordonné de lui faire porter. Enfin il y eut plusieurs autres présages du mérite et de la grandeur future de l'enfant qui naquit en l'année 480.

Un des premiers et des plus favorables effets de la miséricorde de Dieu envers Samson, fut de lui avoir donné une mère aussi pieuse et aussi sainte qu'était la sienne, qui s'appliqua toujours avec soin à lui inspirer, dès sa plus tendre enfance, la connaissance et l'amour de son Père céleste, et qui, regardant ce cher enfant comme un don de Dieu, veillait sans cesse sur lui, pour empêcher que le commerce dangereux des domestiques ne souillât le moins du monde les oreilles ou la vue de cette innocente victime, qu'elle voulait offrir toute pure et sans aucune tache au service du Seigneur.

Quand il eut atteint l'âge de cinq ans, sa mère le voyant en état de profiter d'une école encore meilleure que la sienne, et son fils lui demandant tous les jours d'y être envoyé, elle pressa son époux d'aller avec elle conduire Samson au monastère de S. Iltut. Il fallut, à ce qu'on dit, des menaces d'un ange qui apparut en songe à Ammon, pour l'obliger à consentir aux désirs empressés de son épouse et de son fils, car il le destinait aux honneurs du siècle. Mais, obéissant aux ordres du Ciel, il partit dès le lendemain, accompagné d'Anne, pour aller présenter le petit Samson à S. Iltut, fameux dans toute la Cambrie par la bonne éducation qu'il donnait aux enfants, et dont le monastère était éloigné de deux journées de chemin du lieu de la demeure d'Ammon.

Le saint vieillard, ayant envisagé l'enfant qu'on lui présentait, l'embrassa avec beaucoup de tendresse, et, rempli de l'esprit de Dieu, dit, dans une espèce d'enthousiasme, en présence de plusieurs assistants : « Que nous » vous avons d'obligation, ô mon Dieu, d'avoir fait naître » en notre pays ce soleil qui doit éclairer tant de peuples, » en deçà et au delà de la mer, et qui procurera le salut » d'un nombre infini de prédestinés! Voilà le docteur de » plusieurs nations, le père spirituel d'un grand nombre » de saints, l'évêque de plusieurs diocèses, l'honneur des » Bretons et la gloire de l'Église. » Anne eût bien voulu que S. Iltut eût continué longtemps un discours si consolant pour elle, et lui faisait déjà des questions pour savoir plus en détail ce qu'on venait de lui prédire, mais Iltut lui ferma la bouche, et elle fut obligée de se retirer avec Ammon, fort satisfaite cependant des prédictions et de la charité du saint abbé.

Sans entrer dans les détails de l'éducation de S. Samson, qu'on assure avoir été dès lors l'instrument de quelques miracles, nous dirons seulement qu'il fit de si grands progrès dans les lettres, et plus encore dans la piété, qu'il n'y avait personne dans le monastère qui le surpassât en doctrine, en austérités, en assiduité à la prière, en exactitude à l'obéissance, en ferveur à l'office divin, et son maître Iltut était souvent obligé d'arrêter par des défenses expresses l'impétuosité du zèle de son disciple, qui l'aurait emporté plus loin que ne le permettaient son âge et sa délicatesse. L'Écriture sainte faisait ses plus chères délices, et la méditation, jointe à l'oraison et à la pureté de cœur, lui découvrait dès lors les vérités que S. Iltut lui-même n'avait pas encore aperçues. A ce sujet, l'on dit qu'étant un jour tombé sur un passage difficile, qu'il n'entendait nullement, et que son maître ne lui put expliquer, il en obtint l'intelligence par des jeûnes et des prières extraordinaires ; ce qui surprit extrêmement son abbé.

On a lieu de croire que S. Samson était d'une humeur enjouée, par la manière dont il demanda à S. Iltut la permission de courir au secours d'un jeune religieux qu'une couleuvre avait mordu, et qui se mourait. « Je sais, dit-il » au vieillard, un excellent remède que j'ai appris de mon » père, qui ne consiste qu'en peu de paroles, et qui est un » enchantement souverain.—Est-ce donc, lui dit Iltut, que » votre père est magicien? et vous a-t-il appris les détestables secrets de cet art? ou croyez-vous qu'on puisse être » religieux et enchanteur tout à la fois? » Samson lui répliqua tout aussitôt, pour lui ôter tout sujet de scandale: « Ne vous souvenez-vous donc plus, mon maître, que je n'ai » désormais d'autre père que celui à qui le Prophète disait: » Ce sont vos mains qui m'ont formé, ce sont elles qui ont » arrangé toutes les parties de mon corps? » Iltut, surpris de la foi de Samson, lui dit: « Allez, au nom du Seigneur, » et que votre Père céleste daigne guérir le blessé. » Samson y courut aussitôt, et, sans penser qu'il entreprenait d'opérer un miracle, il fit le signe de la croix sur la plaie de son confrère, et sur de l'eau mêlée avec de l'huile dont il la lava; ce qui, joint à ses prières, eut tant d'efficacité que le religieux, qui était en très-grand danger, fut aussitôt guéri. Ce fut alors que Samson, voyant ses confrères tout étonnés, s'aperçut qu'il venait d'être l'instrument d'un miracle; il en eut de la confusion, et pria le plus affectueusement qu'il put tous les assistants de lui pardonner la faute qu'il avait commise, et d'attribuer uniquement à la vertu du signe de la croix la guérison subite du malade, mais surtout de ne pas le rapporter aux autres confrères, ni à S. Iltut, s'ils avaient quelque charité pour lui.

Iltut, touché de cette merveille, et beaucoup plus encore de l'humilité simple et naïve de Samson, de son obéissance, de sa charité, de son zèle pour le service de Dieu, et de ses autres vertus, prit la résolution de le faire or-

donner diacre, et recommandant cette affaire à Dieu, le pria de lui en faire naître au plus tôt l'occasion, si c'était sa sainte volonté. On ne savait point du tout que l'évêque Dubrice dût venir au monastère, et il y vint peu de jours après, sans que personne l'attendît; ce qui acheva de persuader Iltut que Dieu voulait que Samson fût promu au diaconat. Il le proposa donc au saint évêque, qui assembla les plus anciens de la maison, et leur demanda s'ils jugeaient Samson digne de recevoir cet ordre. Ils répondirent tous qu'il était le religieux le plus parfait du monastère, et qu'ils n'étaient que de lâches novices en comparaison de lui. S. Dubrice l'ordonna diacre, et conféra en même temps l'ordre de prêtrise à deux autres religieux beaucoup plus anciens que Samson.

L'auteur de la Vie du saint assure que, dès le commencement de l'ordination, S. Dubrice et S. Iltut virent avec une grande surprise une colombe très-blanche se reposer sur son épaule droite, et y demeurer immobile pendant toute la cérémonie. Depuis ce moment, le saint crut tellement en mérite, qu'on eût dit que, meilleur au jour présent qu'au jour précédent, il montait sans cesse de degré en degré à la plus haute perfection. En effet, il redoubla dès lors ses jeûnes, et ne mangea plus que de deux jours en deux jours. Il prit la résolution de ne se servir jamais de lit, et ne dormit plus qu'assis par terre et appuyé contre quelque muraille, lorsque le sommeil l'abattait malgré lui. Sa vie enfin était un martyre continuel de mortification et de pénitence, d'autant plus agréable à Dieu qu'une charité sans émulation et sans aucune vaine complaisance en était le principe.

De tout ce que l'on raconte de lui, rien ne paraît plus édifiant ni plus remarquable que la manière dont il se comporta à l'égard de deux neveux de son abbé S. Iltut, qui demeuraient dans le même monastère. C'était moins la vertu qui les y retenait, que l'espérance de succéder à

leur oncle et de posséder après lui le temporel du monastère, soit qu'ils le regardassent comme le patrimoine de leur famille, soit qu'un d'eux, qui était prêtre, aspirât à la qualité d'abbé. Tous deux portaient une haine mortelle à Samson, qu'ils craignaient que leur oncle ne leur préférât. Ils donnaient au saint, dans toutes les rencontres, des marques de leur aversion, et l'excès de leur passion ne leur permettait pas de pouvoir la dissimuler. Le saint, qui s'en aperçut aisément, en fut extrêmement affligé, non qu'il craignît le mal qu'ils lui pouvaient faire, mais il était inconsolable du danger où il les voyait de se perdre. Il se regardait comme coupable de leur péché, parce qu'il en était l'objet et l'occasion, et cette vue pénétrait son cœur d'une douleur continuelle, qui le portait à faire des pénitences incroyables et des prières sans interruption, pour obtenir la conversion de ces deux malheureux. Mais plus il se sanctifiait à leur occasion, plus aussi croissaient leur rage et leur jalousie.

Celui des deux qui n'était pas prêtre avait la charge d'apothicaire[a] de la maison. Cet emploi leur fit naître la pensée d'empoisonner le saint, et ils s'imaginèrent qu'ils en viendraient à bout en lui présentant quelque breuvage. On avait la pratique, dans cette maison, de donner aux religieux, en de certains temps, du jus de quelques herbes médicinales, pour la conservation de leur santé. Comme c'était plutôt une médecine qu'un simple breuvage, il n'était permis à personne de s'en abstenir. Ces deux malheureux firent une potion empoisonnée, composée du suc de quelques plantes mortelles, dont ils essayèrent la force sur un animal[b] à qui ils en donnèrent quelques gouttes dans du

[a] Les Actes disent *pistor*, à la lettre *pileur*, parce qu'autrefois on pilait le blé pour en faire de la farine. C'est ce sens de piler et la suite de l'histoire qui nous ont déterminés à traduire *apothicaire* ou *droguiste*. — [b] Les Actes appellent cet animal *Pilax*. Quelques-uns ont cru que c'était un chat. Il y a bien plus d'apparence que c'était un chien à l'attache.

lait, et l'animal en mourut sur-le-champ. Lorsque Samson se présenta pour boire, ils lui donnèrent une pleine tasse de cette boisson pernicieuse. Le saint s'aperçut bien que le breuvage qu'on lui présentait était très-différent des autres; mais pour ne point donner sujet à ses ennemis de se plaindre qu'il les eût soupçonnés légèrement, et plein de confiance en celui qui a dit dans l'Évangile que ceux qui auraient une foi vive boiraient les breuvages les plus mortels sans qu'ils leur puissent nuire, il avala tout ce qu'on lui avait donné, sans en ressentir aucun mal, au grand étonnement de ceux qui lui avaient préparé cette coupe empoisonnée. Samson, sachant bien que c'était à Dieu seul qu'il était redevable de la conservation de sa vie, en consacra de nouveau tous les moments à son service pour lui témoigner sa reconnaissance, et, plus sensible à quelques bons effets de la potion qu'il avait prise, qu'à la mauvaise volonté de ceux qui la lui avaient préparée, il remercia l'apothicaire d'une manière si douce et si honnête, qu'il gagna ce religieux, beaucoup moins méchant que le prêtre son frère, et le toucha tellement qu'il se repentit de son crime, et fit tous ses efforts pour réduire son frère à la raison, à quoi néanmoins il ne put réussir, tant l'envie possédait celui-ci.

Le dimanche suivant, Samson, faisant l'office de diacre au saint autel, présenta, selon la coutume, le calice à ce méchant prêtre. Mais ce sacrilége n'eut pas plutôt communié, que le démon s'empara de lui dans le moment, et le tourmenta d'une manière horrible et honteuse; ce qui causa tant de frayeur à son frère, qu'il confessa publiquement leur crime commun. Il promit d'en faire pénitence le reste de ses jours, et offrit même de les employer entièrement au service du saint, pour réparer le mal qu'il avait voulu lui faire. Toute la communauté, extrêmement surprise et affligée, et Iltut à leur tête, supplièrent Samson de ne pas leur imputer le crime des deux frères. Mais

Samson, bien loin d'avoir le moindre mouvement d'indignation contre personne, était le plus désolé de tous, et se plaignait affectueusement à Dieu de ce qu'à son occasion il avait puni si sévèrement son confrère, et lui demandait pardon avec une contrition incroyable, comme s'il avait été coupable de tout le mal qu'on avait fait. Une si grande bonté donna la hardiesse aux religieux de le supplier de s'employer auprès de Dieu pour la délivrance du possédé, et d'avoir la charité de l'aller voir. Il le fit avec toute la tendresse possible, et le démon, ne pouvant souffrir les soins charitables d'un homme qui rendait si héroïquement le bien pour le mal, quitta le religieux, et le laissa sain et sauf à Samson, comme un trophée de l'amour des ennemis, d'autant plus glorieux que, pénitent de sa faute, ce religieux ne voulut plus depuis abandonner le saint.

Après que Samson eut exercé deux ans son office de diacre, le même S. Dubrice lui conféra l'ordre de prêtrise, et il y eut encore dans cette occasion une apparition de colombe pareille à la première. Cette sainte dignité fut pour Samson un nouveau motif d'augmenter les rigueurs de sa vie pénitente; et ce fut alors qu'il lui sembla que la règle commune du monastère n'était pas assez austère pour lui. Il y avait, dans une île [a] peu distante du monastère de Saint-Iltut, un abbé nommé Pyron, qui, depuis quelques années, y avait établi une communauté dans laquelle on menait un genre de vie très-austère. C'était là que le saint avait le désir de se retirer, dans la pensée de s'éloigner davantage du commerce du monde, et de se priver de toutes sortes de commodités. Le respect et l'amour qu'il avait pour son maître s'opposaient inutilement à ce dessein, qui se fortifiait de plus en plus, quoiqu'il n'osât en parler à S. Iltut, de peur de le chagriner. S. Iltut con-

[a] Il y a une île qui se nomme *Enez-Pyr*, qui pourrait bien être celle dont il s'agit ici.

nut par révélation l'agitation intérieure de son disciple, lui en parla le premier, et lui permit de suivre les mouvements qui l'appelaient dans une retraite plus austère.

L'abbé Pyron, qui connaissait le mérite de ce nouveau disciple, le reçut avec de grandes marques d'estime; et Samson vécut dans ce monastère d'une manière si élevée au-dessus même de l'idée que les solitaires de ce lieu s'étaient formée de lui, qu'il devint l'objet de leur étonnement. Il y goûtait une grande satisfaction d'être séparé de tout, et de ne tenir plus à la terre que par les nécessités indispensables, qu'il réduisait le plus qu'il pouvait, lorsque son père Ammon, frappé d'une maladie qu'on jugeait mortelle, l'envoya prier de le venir voir. Samson, se regardant comme mort au monde, refusait de faire ce voyage; mais son abbé lui commanda de se rendre aux volontés de son père, et Samson partit avec un jeune diacre de la communauté. Arrivé dans la maison paternelle, il y prêcha à toute sa famille la pénitence, l'importance du salut, le mépris des vanités du siècle, et l'amour de Dieu avec tant de force et d'une manière si persuasive, qu'Ammon, après une confession générale de tous les péchés de sa vie, se sépara de sa femme pour se retirer avec son fils dans le monastère de l'abbé Pyron; qu'Anne sa mère fit entre ses mains vœu d'une continence perpétuelle, et promit de s'employer au service des églises; et que cinq de ses frères prirent la résolution de se consacrer à Dieu comme lui. La plus grande partie du bien de sa maison fut destinée aux pauvres et aux églises, et l'on n'en retint qu'un tiers pour l'entretien de la famille et pour la subsistance d'une petite fille encore à la mamelle, dont le saint prédit dès lors les désordres et la corruption. Il convertit de même Umbrafel, son oncle, et sa tante Asfrelle, qui suivirent en tout l'exemple édifiant d'Ammon et d'Anne ; et comme Samson les exhortait à faire bâtir des églises, sa mère lui dit, par un mouvement prophétique :

« J'espère, mon fils, de la bonté du Seigneur, que lors- » que nous aurons achevé les églises que vous nous re- » commandez de bâtir, vous les consacrerez. » Ce qui arriva en effet. Ses cousins se dévouèrent tous au service de Dieu, comme avaient fait ses frères.

Riche des dépouilles de l'Égypte, il s'en retourna dans son monastère avec son père, son oncle et le diacre qui l'avait accompagné. Il arriva après trois jours de marche, et y trouva l'évêque Dubrice, qui, selon sa pieuse coutume, était venu passer le carême dans cette île déserte, pour y vaquer avec moins de distraction à la pénitence et à Dieu. Le saint pontife confia l'économie du temporel de cette maison à Samson, et peu de temps après il l'en fit abbé, lorsque les religieux l'eurent élu d'un commun consentement. Pyron était mort d'une manière qui répondait très-peu à la réputation de sa vie. C'était un homme qui cherchait plutôt l'éclat que la vertu solide; qui savait mieux faire marcher une communauté que la suivre, et qui, très-abstinent en public, se dédommageait en particulier de ce que son hypocrisie lui faisait souffrir. Dieu l'en châtia dès ce monde par son vice même; car une nuit qu'il avait bu avec excès après le jeûne du jour, et qu'il se promenait ivre dans le cloître, il tomba dans un puits; et quoiqu'on l'en eût retiré, il mourut la nuit même, au grand scandale des religieux de son monastère et de S. Dubrice. Ce saint prélat crut n'y pouvoir mieux remédier qu'en substituant à ce malheureux abbé S. Samson, qui, par une pratique toute contraire à celle de son prédécesseur, cachait autant qu'il pouvait la plus grande partie de ses austérités.

Samson gouverna cette communauté plus d'un an et demi; mais, peu satisfait de ce que les religieux, corrompus par l'exemple de leur précédent abbé, s'étaient beaucoup relâchés des rigueurs de leur première pénitence, et de ce qu'il ne pouvait les y faire revenir, il songeait

aux moyens de les abandonner pour aller dans quelque autre lieu où il pût travailler avec plus d'utilité. La Providence divine conduisit en ce temps-là dans sa maison quelques religieux Scots qui retournaient de Rome en leur pays. Samson s'entretenant avec eux, reconnut de grands trésors de science et de vertu dans ses hôtes, et remarqua qu'ils étaient incomparablement plus versés dans l'Ecriture sainte et dans la théologie que tous ceux qu'il avait connus jusque-là; de sorte qu'espérant profiter beaucoup à leur école, il obtint permission de S. Dubrice de les suivre en Irlande. Il y demeura quelque temps avec eux en qualité de disciple, moins savant à la vérité, mais beaucoup plus saint que ses maîtres; et le don des miracles, que Dieu lui donna pour lors avec plus de plénitude qu'auparavant, le rendit fameux dans toute l'Hibernie.

Les honneurs qu'il y reçut furent cause que sa demeure dans ce pays devint insupportable à son humilité; et ses maîtres ne lui pouvant plus rien apprendre, lui permirent de retourner à son monastère. Un navire tout prêt à faire voile lui en donnait l'occasion, et l'on n'attendait que lui pour se mettre en mer. On le pressait, et on le menaçait même de partir sans lui, s'il différait encore d'un moment. « Allez, leur dit alors le saint, partez » quand vous voudrez; j'ai encore affaire ici pour tout » un jour; mais demain sans faute nous ferons voyage » ensemble. » Ils le laissèrent à terre, et mirent à la voile. A peine furent-ils partis, que des religieux vinrent trouver Samson, et le prier de vouloir bien délivrer leur abbé, qui était possédé du démon. Le saint, qui avait prédit qu'il avait encore cette affaire à terminer dans l'île, se transporta tout aussitôt au monastère de ces religieux qui n'était pas éloigné du port. Il fit sa prière et délivra l'énergumène, qui fut si reconnaissant, qu'il donna son abbaye à Samson, la lui soumit, et prit la résolution de n'abandonner jamais son libérateur. Cette abbaye subsis-

tait encore du temps du Légendaire, et se nommait, à ce qu'il dit, l'abbaye de Saint-Samson. Le saint, après avoir exhorté les religieux de cette maison à vivre conformément à leurs règles et à tendre toujours à la plus grande perfection, leur promit de leur envoyer bientôt un supérieur à la place de celui qu'il venait de guérir et auquel il avait permis de le suivre. Revenant ensuite au lieu d'où le navire était parti le jour précédent, il l'y trouva encore, parce qu'un coup de vent l'avait contraint de relâcher. Il s'y embarqua comme il l'avait prédit; depuis qu'il fut à bord, on eut le vent favorable, et Samson arriva heureusement à son monastère au bout de trois jours.

Ce lui fut un grand sujet de joie, d'apprendre que son père et son oncle étaient les deux plus réguliers et plus parfaits religieux de sa communauté, et plus particulièrement encore Umbrafel; ce qui l'obligea de l'envoyer comme abbé au monastère d'Irlande qui lui avait été donné, et où il avait promis de choisir un de ses religieux pour le gouverner. Ammon y accompagna son frère par le commandement de son fils, quelque désir qu'il témoignât de suivre celui-ci partout. Mais Samson, sans avoir aucun égard aux sentiments naturels, fit partir son oncle et son père en sa présence, pour aller où il jugeait qu'ils étaient appelés de Dieu. Il prit ensuite la résolution de se retirer dans quelque désert, avec quatre des plus fervents et des plus parfaits de ses religieux, et passa pour cet effet en terre ferme, quelques efforts que sa communauté pût faire pour le retenir.

S'étant beaucoup avancé, en remontant le long des bords de la Saverne, il découvrit enfin un lieu tel qu'il le souhaitait. C'était une grotte cachée au fond d'une forêt très-épaisse, écartée du commerce du monde, et néanmoins peu éloignée des ruines d'un vieux château. Il établit dans ces masures ses quatre religieux. Il n'y avait aucun sentier qui conduisît du château à la caverne où il se

retira, et où il défendit à ses disciples de le venir trouver. Se persuadant alors qu'il n'avait rien fait jusque-là, il disait avec le Prophète : « C'est à présent que je vais commencer tout de bon. » Ce qu'on dit de son abstinence n'est presque pas croyable, car on assure qu'il jeûnait régulièrement les semaines entières sans prendre aucun aliment, et que le dimanche il mangeait la quatrième partie d'un pain qu'on lui donnait tous les mois. La prière, la contemplation et la lecture de l'Ecriture sainte étaient tous ses exercices; il ne sortait de sa caverne que le dimanche pour aller célébrer la messe dans l'oratoire que ses religieux avaient bâti dans le lieu de leur demeure, où il les communiait, les exhortait à la perfection; après quoi il se retirait à travers les bois dans sa caverne, sans que le peuple qui venait à sa messe pût savoir ce qu'il était devenu.

Ce genre de vie plaisait infiniment à Samson; mais plus il se cachait, plus sa renommée devenait grande aux environs, et plus on eut envie de connaître un homme si extraordinaire. Un particulier s'attacha si bien à l'observer et à le suivre, qu'il découvrit enfin la grotte où il se retirait. L'évêque du diocèse, tenant un synode à quelques lieues de l'endroit où vivaient les saints anachorètes, entendit parler de leur vie admirable, et surtout de la conduite surprenante de leur supérieur. Le récit qu'on en fit à l'assemblée donna à tous l'envie de le voir et de le connaître; et l'homme qui avait découvert le lieu de sa retraite s'offrit à servir de guide à ceux qu'on voudrait envoyer vers lui. Quelques ecclésiastiques furent députés, qui l'amenèrent au synode, où tout le monde lui fit beaucoup d'honneur, et où il ne parut qu'avec bien de la confusion de sa part. On lui commanda de quitter cette vie sauvage, où il n'était bon qu'à lui seul, pour reprendre la vie cénobitique, où il serait utile à plusieurs; et, pour lui ôter tout prétexte d'excuse, on le fit abbé d'un célèbre

monastère que S. Germain d'Auxerre avait autrefois bâti dans cette contrée, et qui pour lors était sans supérieur. L'assemblée voulut encore l'entendre prêcher avant qu'il partît, et il le fit par obéissance avec beaucoup de simplicité apparente, mais au fond avec tant de force, tant de zèle, une si vive pénétration et un emploi si judicieux des paroles de l'Ecriture sainte, que les moins sensibles en furent touchés, et que tous jugèrent qu'une si grande lumière devait être tirée de l'obscurité du cloître pour être placée dans un lieu plus éminent.

Peu de temps après la tenue de ce synode, trois évêques de la province s'assemblèrent au monastère de Samson pour ordonner un évêque dont le siége n'est point marqué. L'écrivain de la vie du saint dit à ce propos que l'usage des églises de Cambrie était, que l'on ne sacrait jamais un évêque seul; et, comme il fallait, selon les canons, trois évêques pour en ordonner un nouveau, que ces évêques de Cambrie ordonnaient toujours aussi deux évêques assistants, avec celui qui devait remplir le siége vacant, de manière qu'il y avait toujours autant d'évêques ordonnés qu'il y en avait à les ordonner. On avait déjà choisi deux sujets qui devaient recevoir l'imposition des mains, et l'on ignorait encore qui serait le troisième, parce que les prélats avaient remis sa nomination au temps de leur assemblée après qu'ils en auraient conféré. La veille du jour qu'ils devaient faire leur choix, Samson, passant selon sa coutume la nuit en prières, eut une admirable vision. Il lui sembla qu'au milieu d'une assemblée de personnes toutes vêtues de blanc et brillantes comme des astres, trois prélats d'une majesté éclatante, revêtus d'ornements épiscopaux, le pressaient d'entrer dans l'église avec eux; qu'il avait pris la liberté de leur demander respectueusement qui ils étaient, et qu'on lui avait répondu que l'un d'eux était Pierre, prince des apôtres, l'autre Jacques, frère du Seigneur, et le troisième, Jean,

son bien-aimé disciple, envoyés de Dieu pour le sacrer évêque ; ce qu'ils firent ensuite avec les cérémonies ordinaires ; après quoi tout disparut, songe ou vision. S. Dubrice, dans cette même nuit, fut averti par un ange que Dieu avait choisi Samson pour être le troisième de ceux qu'on devait sacrer. La légende imprimée ajoute que les trois évêques, ayant appris de la propre bouche de Samson l'apparition qu'il avait eue, le jugèrent suffisamment ordonné, et n'osèrent, après ce que les apôtres avaient fait, lui imposer les mains. Mais la Légende manuscrite, beaucoup plus raisonnable, dit seulement que, sur la parole de Dubrice, Samson fut élu pour être le troisième de ceux qui devaient être sacrés, et qu'il reçut effectivement l'imposition des mains avec les deux autres ; mais avec cette prérogative qu'une colombe blanche, lumineuse et visible à tous les assistants, parut encore sur sa tête lorsqu'on le fit asseoir sur le trône, et que, se reposant tranquillement sur lui, elle ne s'envola point, quelque bruit et quelque mouvement que l'on fit jusqu'à la fin de la cérémonie.

Cette coutume d'ordonner ainsi deux évêques assistants avec un titulaire peut servir à rendre raison de tant d'évêques bretons insulaires dont on n'a point marqué les siéges, et nous persuade que Samson, qui ne fut sacré que comme second assistant d'un titulaire, n'eut aucun autre titre d'église que celui de son abbaye, d'où, par la permission de l'évêque diocésain, il rendait aux peuples voisins tous les services de pasteur et de père, avec subordination et dépendance de celui qui tenait le siége, et qui, plus soigneux du salut des âmes que jaloux de son rang, était bien aise de faire part à ses assistants des honneurs de sa dignité, afin qu'ils prissent part aux travaux de son ministère.

Cet emploi d'évêque auxiliaire n'occupait pas assez un zèle aussi grand et une charité aussi étendue que celle de

Samson. Aussi n'était-ce pas pour le retenir dans son abbaye que Dieu l'avait fait promouvoir à l'épiscopat. Un diocèse et un peuple particulier lui étaient destinés dans l'Armorique; et peut-être était-ce pour cela que la providence ne l'avait lié dans l'île à aucune église particulière. Il n'y pensait pas néanmoins, et ce ne fut que plusieurs années après qu'un ange l'avertit, une nuit de Pâques, qu'il fallait qu'il s'exilât encore une fois et qu'il sortît de l'île pour aller, au delà de la mer Britannique, gouverner le troupeau que Dieu lui avait destiné. Quoi qu'on pût faire pour le retenir, il se mit en état d'obéir à sa vocation; mais il prit auparavant le chemin de sa patrie pour voir si toute sa famille persévérait dans les saintes dispositions où il l'avait laissée.

Il eut la consolation d'y trouver encore vivantes sa mère et sa tante, qui avaient beaucoup avancé dans la vertu et avaient fait bâtir chacune une église sur leur propre fonds. Ses frères et ses cousins vivaient comme des religieux dans leurs propres maisons, dont ils faisaient en quelque sorte des monastères. Il y demeura quelque temps avec eux, les fortifia dans leurs saintes résolutions, les exhorta à la persévérance et consacra leurs églises, selon la prédiction de sa mère. Il fit pendant sa route et son séjour un grand nombre de miracles pour la guérison de diverses maladies; et, ce qu'il estimait bien davantage, il porta plusieurs pécheurs à faire pénitence et à se convertir à Dieu de tout leur cœur. Cependant il eut le cruel chagrin de trouver sa sœur dans le déréglement. Elle s'était déjà séparée de sa mère, et demeurait seule pour vivre avec plus de licence dans la débauche et la corruption. Ce fut inutilement que Samson la prêcha. Cette malheureuse, esclave de la sensualité, ne tint aucun compte de ses discours; et comme elle avait toujours méprisé les commandements de sa mère, les sages avis de sa tante, les menaces et les prières de ses frères et de ses cousins, elle se mo-

qua de même des corrections charitables de Samson. Ce lui fut sans doute une affliction bien sensible; mais après tout il adora les jugements de Dieu sur cette âme pécheresse, comme il bénissait sa miséricorde à l'égard de ses autres parents.

Sorti une troisième fois de la maison de son père et de son pays, il alla par mer, en compagnie de plusieurs de ses religieux qui n'avaient point voulu le quitter, à un monastère qui était au delà de la Saverne, qu'on nommait Dochori, dont les religieux le reçurent avec une grande joie. Le plus pieux et le plus savant d'entre eux, nommé Juniau, lui ayant demandé un jour pour quelle raison il abandonnait ainsi son pays, et en quelle contrée il souhaitait aller, reçut de lui cette réponse : que l'Evangile commandait de quitter tout pour suivre Dieu : « Oh! » mon père, lui repliqua Juniau, si vous cherchez vérita- » blement le service de Dieu, comme je le crois, et si » vous ne cherchez rien autre chose, il n'est pas besoin » que vous alliez ailleurs; vous trouverez suffisamment » en ce pays-ci de quoi occuper votre charité et votre » zèle. La campagne de cette province n'est pas encore » bien nettoyée des erreurs de l'idolâtrie, et il s'y trouve » encore plusieurs personnes qui ont conservé leurs » idoles, dont elles mêlent le culte impie et superstitieux » avec les observances du christianisme. C'est une mis- » sion digne de vous, et pour laquelle vous voilà tout » porté, si vous voulez y travailler. » Samson reçut cet avis comme s'il lui était venu de Dieu même. Il prit sur-le-champ la résolution de s'arrêter en ce pays-là pour en extirper les restes du paganisme. Il renvoya le vaisseau sur lequel il était venu, parcourut tous les environs, répandit partout les pures et vives lumières de l'Evangile, et arracha toutes les racines de l'impiété qui y étaient restées; ce qu'il fit avec un zèle et des fatigues extrêmes, car il est ordinairement plus malaisé d'achever que de

commencer à détruire l'usage des impiétés et des superstitions des peuples.

Un jour que Samson voyageait avec ses frères, il se trouva dans le cas de passer près d'un village dont les habitants célébraient en présence du comte du pays une fête païenne en l'honneur d'une ancienne idole qu'ils avaient conservée, et dont le culte consistait en jeux, en danses, en festins et en toutes sortes de dissolutions. C'est en ces occasions que la superstition est opiniâtre, parce que la sensualité la soutient; et les fêtes où les sens trouvent leur satisfaction sont toujours les mieux gardées. Un jeune homme qui conduisait un char s'étant laissé tomber, mourut sur-le-champ de sa chute. S. Samson s'étant fait apporter le corps, resta deux heures en prières, et lui rendit la vie. La résurrection de ce jeune homme toucha tellement tous les assistants, qu'ils aidèrent eux-mêmes à renverser leur idole, et qu'ils renoncèrent pour jamais à leurs fêtes sensuelles [1].

S. Samson délivra d'autres villageois du voisinage d'un serpent très-venimeux, dans la caverne duquel il voulut habiter, et bâtit un monastère auprès. Par le moyen de ce miracle et de plusieurs autres qui servirent de confirmation à ses discours, il sanctifia toutes ces contrées. Ses compagnons l'assistaient dans les fonctions apostoliques, chacun de son côté. Il employa quelques années à cette mission, où le fruit qu'il faisait le retint plus qu'il ne l'avait résolu. Mais enfin voulant pas-

[1] Le lecteur trouvera bon que nous l'avertissions, en passant, de ne pas se révolter contre un récit qui lui fait voir des idoles encore conservées et honorées parmi les chrétiens dans le VIe siècle de l'Eglise; attendu que, dans notre Bretagne et du temps de nos pères, on en a vu subsister jusqu'au XVIIe siècle avec une espèce de culte; témoin la statue de Vénus, ou de quelque autre fausse divinité, qu'on voit auprès d'Auray dans les jardins du château de Quinipili, appelée *Groueg-Houarn*, c'est-à-dire *Femme de fer*, à cause de la couleur de la pierre dont est faite cette figure, à laquelle les paysans ont rendu jusqu'au siècle de Louis XIV un culte scandaleux.

ser dans l'Armorique, où il lui était commandé d'aller, il fit venir d'Hibernie son père Ammon, et l'établit abbé du monastère qu'il avait bâti auprès du lieu d'où il avait chassé le serpent, où l'écrivain de sa Vie dit avoir vu le signe de la croix sculpté sur une pierre très-dure par le saint lui-même. Il voulut ainsi faire triompher le Sauveur du monde, et le faire révérer dans le lieu qui avait servi de base à une idole que la superstition de ces peuples y avait adorée.

Sa dernière résolution étant prise, il exhorta son père à consommer saintement le peu qui lui restait de vie; ses religieux à se souvenir des avis salutaires qu'il leur avait donnés; et les peuples à persévérer dans la pureté de la foi qu'il leur avait enseignée, sans retourner jamais à leurs superstitions. Après quoi, suivi d'un grand nombre de saints religieux qui ne voulurent point le quitter, et de S. Magloire, son cousin et son diacre, il s'embarqua sur l'Océan britannique, et vint heureusement aborder à la partie la plus orientale de la côte septentrionale de la Bretagne armoricaine, à un petit port nommé alors Winiau [a], que forme l'embouchure d'une rivière appelée le Petit-Gouyon.

Samson trouva sur le bord de la mer un homme du pays, qui depuis trois jours attendait, disait-il, l'arrivée d'un étranger qui devait apporter remède à son affliction, ainsi qu'un ange le lui avait promis. Le saint évêque ayant demandé à cet homme le sujet de sa peine, et ayant appris de lui que sa femme était infectée de lèpre, et sa fille possédée du démon, entra dans la maison de cet homme, et guérit l'une et l'autre par ses prières. Celui-ci en eut tant de reconnaissance, qu'il supplia le saint de vouloir bien se fixer dans le pays, et, en attendant, de demeurer chez lui avec toute sa communauté, qui y serait

[a] *Portus Vuigniau qui est in flumine Gubioli.*

plus commodément que partout ailleurs. Samson accepta l'offre. Lui et ses religieux furent reçus charitablement par leur hôte, et y passèrent cette première nuit à louer, bénir et remercier Dieu, et à le prier de leur faire connaître si c'était sa sainte volonté qu'ils fissent là leur établissement. Sur quoi l'on dit qu'un ange, apparaissant en songe à Samson, l'avertit que le lendemain on trouverait dans le fond du désert un vieux puits comblé, et que c'était là qu'il devait bâtir une église et fixer sa demeure; que le lendemain tous ses disciples se dispersèrent par troupes dans tous les lieux voisins pour chercher cet indice; que Samson, accompagné de deux de ses religieux, trouva le puits, et qu'ayant aussitôt fait appeler tous les autres, ils travaillèrent au moment même à défricher le lieu avec tant de ferveur, qu'ils firent avant la nuit une cabane de branches d'arbres pour y coucher, afin de n'importuner pas plus longtemps leur hôte, et de s'éloigner au plus tôt de tout commerce avec les personnes du siècle.

Ce furent là les commencements du premier monastère de S. Samson en deçà de la mer, auquel il donna le nom de Dol, pour conserver éternellement, dit la Légende de Baldric, la mémoire de la douleur de celui qui lui en donna l'emplacement, qui l'aida de ses moyens pour le construire, et qui le dota de ses revenus [1]. Samson bâtit donc son monastère au lieu même où est à présent la ville de

[1] On est bien plus disposé à croire que Baldric a inventé cette histoire, à l'occasion du nom de Dol, qu'à se persuader que ce nom ait été donné au lieu en conséquence de l'histoire. Et en effet, la signification du nom de Dol, qui en breton cambrien marque une plaine basse et fertile [a], représente si bien la nature du pays, qu'on voit clairement que c'est ce qui l'a fait nommer ainsi. Le nom de *Dole* en ancien gaulois signifiait aussi une plaine. D'ailleurs, les Actes de la Vie de S. Magloire ne disent rien de cette étymologie, et supposent même que le canton avait nom *le pays de Dol* avant que S. Samson y arri-

[a] Dictionnaire de Daviées.

Dol, dans une plaine un peu marécageuse et basse, à une lieue ou environ de la côte de la mer. On peut supposer que c'est vers l'an 448 que la ville de Dol a commencé par son église [1].

Il paraît que S. Samson demeura quelques années dans cette solitude avant d'aller à la cour de France, quoique la manière dont l'auteur de sa Vie raconte ce voyage semble insinuer que Samson alla à Paris presque aussitôt qu'il fut arrivé dans le pays de Dol. Si nous ne consultions cet auteur qu'à l'endroit où il parle de ce voyage, nous croirions que Samson ne fut pas plus d'un mois sans partir pour la cour. Mais si l'on fait réflexion aux travaux auxquels cet auteur dit ailleurs que le saint se livra dans le pays avant de partir, on conviendra qu'il lui fallut plusieurs années pour exécuter tout ce qui est rapporté de lui dans son histoire. Après qu'il eut bâti sa première maison, lui et ses religieux s'employèrent à prêcher l'Evangile dans toute la contrée; Samson fit une infinité de miracles pour guérir plusieurs sortes de maladies; il gagna l'estime et l'amitié de toute la province; il devint l'arbitre universel de tous les différends, et l'oracle commun de tous ceux qui avaient besoin de conseil; car on le consultait sur tout, et tous se trouvaient bien de ses réponses; il fonda plusieurs monastères en divers cantons, et y envoya de ses religieux pour y former de nouvelles

vât [a]. L'auteur de la Vie de S. Albée, cité dans Ussérius, dit encore que le lieu où Samson demeurait avait nom Dolom-Hoir, indépendamment de la douleur de l'homme dont on a parlé.

* 1 L'abbé Deric prétend que le monastère de Dol était dans un lieu différent de celui où est située la ville de ce nom. Il fallait qu'il fît cette distinction pour justifier l'épiscopat de son S. Samson Ier, et ne pas paraître en opposition avec les historiens qui font le S. Samson dont nous parlons fondateur d'un monastère; mais nous ne partageons pas son opinion.

a Mare transfretavit, properans finibus territorii Dolensis. Acta S. Mag. tom. I, *Act. Bened., pag.* 223, *n°* 3. *Antiq. eccl. Brit., pag.* 453.

communautés; il reçut un grand nombre de donations faites en faveur de ses nouveaux établissements. On conçoit que toutes ces entreprises, qu'on assure qu'il exécuta avant d'aller trouver Childebert, n'ont pu se faire qu'en plusieurs années qu'il passa dans l'Armorique sans faire le voyage de Paris.

Il paraît que le motif qui lui fournit la première occasion de se rendre auprès du roi fut le désir de faire autoriser, comme S. Tugdual, toutes les donations qu'il avait reçues. Sa prudence lui fit bien juger que les confirmations qu'il pourrait obtenir du comte Canao, usurpateur de la puissance dans le pays, seraient odieuses au prince légitime, dès qu'il serait de retour; et la délicatesse de sa conscience put lui persuader d'ailleurs qu'il ne devait pas s'adresser à un homme sans piété, sans religion et sans pouvoir légitime. A quoi l'on peut ajouter qu'il n'ignorait pas sans doute que l'autorité même des souverains de Bretagne était dépendante de celle du roi, et que c'était le parti le plus sûr et le plus court de s'adresser directement à lui pour l'établissement solide du temporel de ses monastères.

On ne peut douter aussi que la charité du saint ne le rendît très-sensible à l'éloignement forcé du jeune Judual, et à l'état où se trouvait réduit ce prince. Mais il y aurait eu, ce semble, de l'imprudence à un étranger inconnu, d'aller d'abord demander à un roi, bien différent en puissance et en majesté des petits rois de l'île de Bretagne, la liberté d'un prince qu'on pouvait retenir pour des raisons qu'on ne lui devait pas expliquer, et qu'il ne lui était pas permis de pénétrer. Les légendaires ne regardent pour l'ordinaire que ce qu'il y a de plus éclatant dans les événements divers de la vie de leurs saints; et pour les faire agir plus hardiment, ils les font souvent se comporter avec moins de modestie et moins de prudence qu'ils n'en ont eu en effet. Ainsi l'on ne doit pas s'arrêter à ce que

dit l'auteur de la Vie de S. Samson, qu'il alla demander Judual à Childebert, et qu'il ne se rendit à Paris que pour ce motif.

S. Théliau, que la peste jaune avait contraint de quitter son siége de Landaff, pour suivre la plus nombreuse partie de son troupeau, qui s'était retirée dans l'Armorique, vint voir S. Samson dans sa maison de Dol, avant qu'il fût parti pour la France. Il y passa une grande partie des sept ans et demi qu'il demeura en deçà de la mer, et il est très-vraisemblable que son caractère lui faisait tenir lieu de supérieur de la communauté de S. Samson, pendant les absences de celui-ci, comme les Actes de S. Théliau l'assurent, et c'est peut-être ce qui a donné lieu à quelques auteurs de dire que S. Théliau avait été archevêque de Dol, et à quelques autres, d'avancer que ces deux saints n'en font qu'un, ce qui n'est fondé d'ailleurs que sur le rapport fortuit de la signification de leurs noms. Mais rien ne prouve mieux qu'ils ont été deux personnages différents, que la réception obligeante faite à l'un par l'autre.

Il est assez difficile de fixer l'année du premier voyage de S. Samson à Paris, et de marquer en quel temps il en ramena le prince Judual. Il paraît sûr que ce fut avant l'an 557, auquel il souscrivit au troisième concile de cette ville. Car Childebert, mort à la fin de l'année 558, vécut si peu depuis ce concile, que tout ce qui s'est passé entre lui et le saint n'a pu arriver dans un espace si court. Il est dit dans la Vie du saint, qu'il fit un second voyage à Paris pour voir le roi Childebert, quelques années après qu'il en eut obtenu la liberté de Judual, qui lui fut accordée à son premier voyage. Ce fut donc sans doute à ce second voyage qu'il fut présent au concile où l'on trouve sa souscription, soit qu'il y fût allé tout exprès pour assister à cette assemblée, soit que s'étant rendu à la cour pour voir le roi, il se soit trouvé par hasard à Paris au temps que ce concile s'y tenait. Le premier voyage de Samson s'est donc fait quelques

années auparavant, et l'on ne peut mieux le placer qu'en 554, pour fixer son retour en 555.

Le saint évêque partant donc de son monastère de Dol, en 554, signala sa route par plusieurs miracles. Ce fut ce qui lui facilita l'accès auprès du roi, et il ne lui fallut point d'autre introducteur que le bruit de ses prodiges, et la nouvelle particulière de la guérison d'un des principaux comtes du palais, du corps duquel il avait chassé le démon, ce qu'on avait rapporté à Childebert avant que le saint eût paru. Un prince aussi chrétien et aussi religieux qu'il l'était, ne pouvait recevoir qu'avec beaucoup de vénération un homme si extraordinaire; et un saint aussi humble et aussi prudent que Samson ne pouvait aborder un si grand roi qu'avec un très-profond respect. Une fierté insolente, que l'auteur de sa Vie imprimée lui donne en cette occasion, contre la foi de la vie manuscrite, n'aurait été ni d'un homme sensé, ni d'un saint. Quoiqu'il eût été fort bien reçu de Childebert, néanmoins lorsqu'il le supplia d'accorder le retour de Judual en Bretagne à ses humbles prières et aux désirs empressés des Bretons [1], il trouva dans l'esprit du roi plus de résistance qu'il n'avait pensé. Le saint ne jugeait de cette affaire que par la justice de sa demande, qui était évidente; mais on en jugeait autrement à la cour, et le grand crédit qu'y avait Canao, joint à quelques raisons d'État, balançait tellement la considération que Childebert avait pour le saint, qu'il ne put se résoudre sitôt à lui donner satisfaction. Il s'agissait de déposséder un homme de qui l'on était fort satisfait, et qui d'ailleurs n'était pas d'humeur à quitter si facilement le rang qu'il avait usurpé. On n'avait point dessein de lui faire la guerre, parce qu'on n'en pouvait retirer au-

[1] L'attachement des Bretons pour leurs souverains légitimes, attachement dont ils ont donné à diverses époques des preuves si fortes et si touchantes, est donc chez eux un sentiment national et une vertu héréditaire.

cun avantage, et qu'on y pouvait beaucoup perdre; et renvoyer Judual sans troupes, c'était en quelque façon le livrer à son plus cruel ennemi. La reine enfin regardait Canao comme un homme qui lui devait toute sa fortune, et, par cette considération, s'opposait fortement au renvoi de Judual. En un mot, on envisageait le différend de Judual et de Canao comme un différend de particuliers, dans lequel le bien public ne se trouvait point intéressé, mais qu'on ne pouvait juger sans que la chose ne devînt une affaire d'Etat; ce qu'on ne voulait pas, dans un temps où l'on voyait Théodebalde, roi d'Austrasie, près de mourir, et sa succession causer, selon toutes les apparences, une grande guerre entre ses deux oncles Childebert et Clotaire [1].

[1] L'écrivain de la Vie du saint, semblable à tous les autres légendaires qui décrient ordinairement sans mesure ceux qui s'opposent aux desseins des héros dont ils écrivent la vie, se déchaîne en cette occasion contre la reine Ultrogothe, seule cause, à ce qu'il dit, des difficultés que trouva Samson à la conclusion de cette affaire. Selon lui, la reine, quoique âgée, était passionnée pour le prince breton, et ne voulait le retenir que pour le séduire. Son fol amour, ajoute-t-il, l'aveugla jusqu'à vouloir procurer la mort de Samson; et cet auteur raconte qu'elle lui fit donner du poison qui fut répandu à terre par le signe de la croix que le saint fit sur la coupe où était le venin, laquelle fut cassée à l'instant, et la liqueur était si caustique et si violente, que le jeune homme qui la présentait en eut la main brûlée jusqu'aux os; mais Samson le guérit dans le moment par un autre signe de croix. Le même auteur ajoute que la reine, plus outrée qu'auparavant, fit donner à Samson un cheval furieux qu'aucun écuyer n'avait pu dompter, dans la pensée qu'il romprait le cou au saint homme; mais que le cheval, devenu plus doux sous Samson, le porta sans péril à la maison de campagne où Judual demeurait, auprès de Paris; que la reine, au désespoir de ne pouvoir réussir en ses détestables desseins, fit lâcher un lion contre Samson; que le lion prit la fuite au seul aspect du saint, qui le fit mourir par une seule imprécation qu'il lança contre lui; enfin que cette reine, toujours animée contre Samson, ayant tourné le dos à l'autel où le saint disait la messe, perdit tout à coup les deux yeux qui lui sortirent de la tête, et mourut misérablement avant que le saint eût achevé la dernière oraison.

Mais on doit, dans toutes les vieilles Légendes, se défier extrême-

On rejette comme des calomnies toutes les fables contre l'honneur de la reine Ultrogothe, rapportées par le légendaire de S. Samson, et on les regarde comme moins injurieuse à la princesse qu'au saint lui-même. On croit qu'il mérita l'estime et la vénération de Childebert, par d'autres miracles que par ceux de la coupe brisée et du poison répandu, du cheval fougueux dompté, du lion tué, et de la reine morte subitement dans son crime, faits dont il est parlé dans sa Légende; on a même de la peine à croire celui d'un horrible serpent, qu'on dit qu'il chassa, en présence et à la prière du roi et de toute sa cour, quoiqu'il soit dit dans la préface propre de la messe de S. Samson, qu'on chantait dès le xe siècle, qu'il a fait périr trois grands serpents pendant le cours de sa vie, et qu'il en soit fait mention dans la Vie de S. Germer, écrite il y a plus

ment des histoires qui racontent les vengeances des saints, et croire que les auteurs qui les rapportent ont moins fait le portrait de ces grands serviteurs de Dieu, que donné un crayon de leur propre cœur et de leur esprit particulier. C'est ce qui se voit évidemment dans la Légende de S. Samson. Car il est aussi certain qu'un fait historique le peut être, par le témoignage de Grégoire de Tours [a] et celui de Fortunat, que la reine Ultrogothe [b] survécut à Childebert en bonne santé et avec de bons yeux; et l'on voit dans l'auteur de la Vie de Ste Bathilde, contemporain de cette reine, et par conséquent vivant peu après le décès d'Ultrogothe, que cette princesse si décriée dans les Actes de S. Samson, et représentée comme une impudique et comme une furie, a été une de nos plus vertueuses reines, nourrice des orphelins, protectrice des pupilles et des veuves, bienfaitrice des églises et des religieux, mère des pauvres, fondatrice de monastères, toujours prête à faire du bien [c]. Mais elle s'opposait aux desseins de Samson. C'en est assez pour lui attirer toute l'indignation d'un légendaire, toutes les injures les plus atroces et tous les châtiments les plus terribles; car il n'y a point, au goût de ces sortes de gens, de crime comparable à celui de résister en quelque chose à leurs héros, tant ils rendent dangereuses les relations avec les saints pour quiconque ne seconde pas toutes leurs vues.

a Liv. 4, chap. 20. — *b* *Liv.* 6, *prem.* 8.

c *Ultrogothe fertur Regina..... eo quod nutrix fuisset orphanorum, consolatrix pupillorum, sustentatrix pauperum et Dei servorum, atque adjutrix fidelium monachorum, etc.* Duchêne, tom. 1, pag. 668.

de mille ans[a]. Mais il n'y a nullement à douter que le roi Childebert, témoin de plusieurs autres miracles, et charmé de la sagesse, de l'humilité, de la charité, de la piété, de la vie pénitente et des autres vertus de Samson, ne lui ait donné des terres sur la rivière de Risle, entre Brionne et Pont-Audemer, en Normandie. Il y bâtit le monastère de Pentale, qu'il soumit, avec la permission de ce monarque, à celui de Dol, et dont les évêques de Dol ont joui jusqu'à la suppression de ce siége; aussi bien que de la baronie de Saint-Samson de la Roque, qui n'en est pas loin, qu'ils changèrent dans la suite contre une terre située auprès de Dol, que le seigneur de Berancour leur donna en retour; mais les évêques de Dol ont conservé jusqu'à la fin les patronages de leur ancienne baronie. Il est à remarquer que les Actes portent expressément que ce fut par la permission du roi que Pentale fut fait dépendant de Dol, ce qui donne assez à connaître que Samson était allé à la cour pour les intérêts temporels de ses monastères [1].

Dès ce premier voyage, le saint bâtit cette nouvelle maison de Pentale, par le secours du roi et des seigneurs de la cour; et ce fut en y allant une fois que Samson passa par une maison de campagne de S. Germain, évêque de Paris, qui y était au temps des vendanges. Là il obtint du ciel une fontaine d'eau vive, que S. Germain n'avait pas eu la pensée de demander à Dieu. Les deux saints firent alors, dit-on, l'association de leurs monas-

[a] Actes Bened., tom. 1[er], pag. 185.

* [1] Le monastère de Pentale ne subsiste plus depuis longtemps. S. Ouen, archevêque de Rouen, y plaça S. Germer en qualité d'abbé vers le milieu du VII[e] siècle. Il s'y trouvait encore des religieux en 833; mais il paraît que peu de temps après il fut détruit par les Normands, et il n'a pas été reconstruit. Il y avait seulement à la place de cet ancien monastère une église dédiée à S. Samson, et soumise à la juridiction de l'évêque de Dol. Cette église était desservie par un curé et trois prébendés; deux autres églises voisines de Pentale, nommées la Roque et le Marais-Garnier, dépendaient aussi du diocèse de Dol, quoique situées dans celui de Rouen.

tères, à la condition qu'un des deux fournirait du vin à l'autre, qui n'en avait point, et que celui-ci, qui abondait en abeilles, donnerait en retour du miel pour l'usage de l'autre communauté, et de la cire pour le luminaire de l'église. Mais cet accord ne fut fait qu'après la mort de Childebert, ainsi que cette association de maisons.

Childebert ne put enfin refuser aux instantes prières de Samson le retour du prince Judual dans l'Armorique [1]. Avant que le serviteur de Dieu partît de Paris, le roi, ayant su qu'il était évêque, voulut qu'il en fît les fonctions dans son royaume, et établit son siége dans son monastère de Dol, ce que la Légende de S. Magloire insinue avoir été fait dès ce premier voyage, au lieu que la Légende du saint même ne le rapporte qu'au second; ce qui ne paraît pas vraisemblable, puisqu'à ce second voyage il souscrivit au troisième concile de Paris comme

[1] Si l'on en voulait croire la Légende, le jeune prince, suivi des amis que le saint lui avait ménagés dans le pays, et soutenu de ses prières efficaces, donna consécutivement trois batailles au tyran Canao, dans toutes lesquelles il fut victorieux, et surtout à la dernière, où il tua son ennemi de sa propre main; après quoi il n'eut plus rien à faire qu'à se mettre en possession de l'Armorique, qui le reçut avec joie.

Cette histoire du rétablissement de Judual, comme on voit, est fort différente de celle que les Actes de S. Léonor nous fournissent. Dans l'une c'est Samson, dans l'autre c'est Léonor, qui a l'honneur de rétablir le prince sur le trône. Dans l'une on fait mention de trois batailles, et dans l'autre Judual n'est point obligé de faire la guerre, et se met paisiblement en possession de l'héritage de ses ancêtres après la mort de l'usurpateur, sans que personne lui dispute ses droits. Dans l'une, Canao, après une vigoureuse résistance, est tué par Judual; dans l'autre, le tyran meurt d'une chute, en punition de ce qu'il a donné un soufflet à Léonor. Ce n'est pas tout : d'autres ont encore fait mourir Canao de quelques autres manières différentes; Pierre le Baud dit que quelques-uns ont écrit qu'ensuite de la malédiction prononcée par les évêques de Bretagne contre Canao, il rendit ses entrailles comme Arius. Le P. Albert s'est encore avisé de lui faire percer la gorge d'une flèche, qui lui fit vomir l'âme avec son sang. Nous avons pris notre parti dans la notice sur Judual sur ce point d'histoire si diversement raconté par tant d'auteurs différents.

évêque établi en France depuis quelque temps. C'est donc à l'an 555 qu'on doit rapporter la naissance de l'église de Dol, et reconnaître Childebert pour fondateur de cet évêché, puisque le légendaire de S. Magloire et celui de S. Samson conviennent en ce point très-important que ce fut Childebert qui établit S. Samson évêque de Dol et qui lui donna de grands biens, dont les évêques de cette ville ont été depuis en possession jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[1].

On dit que S. Samson fit un grand nombre de miracles dans son monastère de Pentalc, sur toute sa route en revenant, et depuis son retour à Dol, entre lesquels on compte même des morts ressuscités. La troisième année après son retour de Paris, c'est-à-dire l'an 557, il fit un second voyage, comme il l'avait promis au roi, et il y souscrivit au troisième concile de cette ville, l'avant-dernier des évêques qui s'y trouvèrent; preuve certaine qu'il ne fut point considéré dans cette assemblée comme un métropolitain, et que, sans avoir aucun égard au temps de son ordination dans la Bretagne insulaire, laquelle déplaisait peut-être aux évêques français, qui ne connaissaient point d'évêques auxiliaires sans siéges et sans titres, on n'eut égard qu'au temps de son établissement à Dol, fait par l'autorité du roi Childebert; car il ne serait peut-être pas exact de dire qu'il choisit ce rang par humilité; cependant il en donna dans cette occasion une preuve éclatante, qui a passé à la postérité, car il signa

[1] On trouve dans ces deux auteurs cet évêché nommé archevêché dans cette occasion, soit que l'un et l'autre auteur n'aient vécu que depuis Nominoé, soit qu'ils aient tous deux voulu marquer que le siége où Samson avait été ordonné évêque auxiliaire dans l'île était archiépiscopal, soit enfin qu'on ait, dans la suite des temps, changé le nom d'*évêché* en celui d'*archevêché* dans les copies qu'on a tirées sur les premiers originaux, depuis qu'il y eut des archevêques de Dol. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond la question de l'archevêché de cette église; il suffit quant à présent de marquer en passant ce qu'on trouve.

de cette manière : « Je, Samson, pécheur, évêque, ai con» senti et souscrit. »

Le huitième canon de ce concile regarde les nouveaux établissements d'évêques faits par la seule autorité du roi, sans l'avis des prélats de la province et sans le consentement du métropolitain, dont on ne considérait pas assez l'autorité. Le concile, comme il est à croire, parle là contre les évêques bretons que les rois avaient établis de leur puissance royale en plusieurs différents siéges, comme Paul à Léon, Tugdual à Tréguier, et tout récemment Samson à Dol. Les Pères ne pouvant changer ce qui avait été fait, établirent des règles pour l'avenir, aussi bien que pour rectifier le passé. « Parce qu'on négli» ge, disent-ils, d'observer les anciennes coutumes, et » qu'on viole les canons, nous avons voulu commander » tout de nouveau qu'ils soient soigneusement gardés. » Qu'on n'ordonne donc plus désormais aucun évêque, » qu'il n'ait été élu par le consentement unanime du » clergé et du peuple du lieu dont il doit être évêque, et » qu'on n'en ordonne aucun par la seule autorité du » prince, ni à plus forte raison contre la volonté du mé» tropolitain et celle des autres évêques de la même pro» vince, sous quelque prétexte que ce puisse être. Que » s'il s'en trouve d'assez téméraires pour aspirer à cette » sainte dignité par le moyen de l'autorité royale, qu'il ne » soit point reconnu pour évêque par les autres prélats » de la même province; car étant ainsi ordonné, il l'est » illégitimement. Et si nonobstant notre défense, quel» qu'un des évêques reconnaît et reçoit comme vrais et » légitimes évêques ces évêques royaux, qu'il soit lui» même excommunié. Et quant à ceux qui ont été ci-de» vant ordonnés, il faut pour suppléer à ce qu'il y a eu » de défectueux dans leur ordination, que le métropoli» tain, avec tous les évêques de sa province, ou du moins » avec ceux qu'il voudra choisir, s'assemble en quelque

» lieu qu'il indiquera, et que là tous de concert ordonnent » ce qu'ils jugeront à propos sur ce sujet, conformé- » ment aux saintes lois des anciens conciles. »

Comme S. Samson était évêque, ordonné plusieurs années avant que Childebert lui eût assigné le territoire de Dol, ce canon ne le regardait pas si directement que les autres évêques bretons qui avaient été consacrés par ordre du prince, et que le roi avait établis sans l'autorité du métropolitain de Tours. Il put se faire même que la grande réputation de sainteté où était Samson le fit admettre au nombre des prélats de ce concile sans les formalités prescrites par le huitième canon. Il paraît, au reste, que les évêques bretons, qui se considéraient peut-être en France tels qu'ils étaient en Cambrie, et qui se regardaient comme prélats d'une église nationale entièrement distincte de la gallicane, ne crurent pas devoir obéir à ce canon. En effet, ils n'y déférèrent point; et ce fut ce qui donna lieu au second concile de Tours d'en parler plus fortement et plus positivement.

S. Samson fit ce second voyage dans un chariot; son âge avancé et sa faiblesse, causée par les grandes fatigues qu'il avait eues, ne lui permirent pas de le faire à pied, selon sa coutume. Quand il passa par un pays [1] que l'on croit être la Beauce, tant à cause du rapport du nom que parce qu'on dépeint ce pays comme une grande et vaste plaine sans aucun bois, au milieu de cette plaine une des roues de son chariot se brisa. Il n'y avait point de charron, ni d'autre ouvrier dans le voisinage, ni de bois pour raccommoder la roue. Cet accident affligeait les religieux qui accompagnaient S. Samson; mais le saint y remédia, fit le signe de la croix sur la roue, et elle fut à l'instant rétablie. La Légende qui rapporte ce fait ajoute que Childebert ayant été informé de cette merveille,

[1] La Légende latine nomme ce pays *Begesis pagus.*

voulut qu'on bâtît un monastère dans le lieu même où s'était fait ce miracle, et lui donna de grandes possessions. S. Samson nomma cette nouvelle maison *Rotmou*, et la mit, aussi bien que celle de Pentale, dans la dépendance de son abbaye de Dol.

Ayant pris congé du prince, après la fin du concile, il visita son monastère de Pentale, laissa quelques religieux pour faire construire les bâtiments de Rotmou, et pour y demeurer, lorsque le monastère serait achevé; et, marquant tous les lieux de son passage par de nouveaux miracles, il revint à Dol, très-fatigué, vers l'an 558. Il vécut encore plusieurs années depuis, s'employa avec un zèle admirable à toutes les plus pénibles fonctions de l'épiscopat, visita tous les cantons de son diocèse et du voisinage, et passa même dans des îles, pour y déraciner l'erreur et la superstition.

Ce fut ainsi qu'il corrigea la coutume impie de quelques insulaires, qui solennisaient encore le premier jour de l'an à la manière des païens, et il n'épargna rien pour les empêcher d'y retomber. Enfin le saint, sentant approcher l'heure de sa mort, s'y disposa par de ferventes prières, et ayant exhorté ses religieux à travailler à leur salut avec zèle et persévérance, il désigna S. Magloire pour son successeur, et reçut le saint viatique. Muni de ce pain des forts, il rendit son âme à son Créateur, au milieu de sa communauté qui fondait en larmes, quelques assurances qu'elle eût du bonheur de ce grand serviteur de Dieu. Il était alors âgé de quatre-vingt-cinq ans; quoiqu'on ne sache pas au juste l'année de sa mort, on croit néanmoins qu'elle arriva en l'année 565.

Entre les dons que Dieu avait départis à Samson, il lui avait fait part d'une pénétration admirable, qui lui faisait découvrir les pensées les plus cachées et les dispositions intérieures des hommes. On en raconte un exemple remarquable au sujet d'un neveu de S. Dubrice, que ce saint

évêque aimait et estimait beaucoup, et qu'il avait recommandé à Samson. Ce neveu de S. Dubrice n'était pourtant qu'un hypocrite, fourbe et déguisé; mais les lumières de Samson percèrent les abîmes de ténèbres sous lesquels cet homme se cachait, il découvrit la secrète corruption de son cœur, le reprit charitablement de ses désordres inconnus à tout le monde, et le convertit enfin par sa douceur et sa bonté.

Les principaux disciples de Samson furent S. Magloire, son diacre et son successeur à Dol ; S. Budoc, successeur de S. Magloire ; S. Similien, abbé du monastère de Taurac; S. Ethbin et S. Guénolé le jeune, tous deux religieux du même monastère de Taurac; le fameux S. Méen, fondateur de celui de Gaël; outre le père, l'oncle, la mère, la tante, les frères, les cousins du saint et plusieurs grands hommes en France, dans l'une et dans l'autre Bretagne, qui ont porté partout le nom et la gloire de Samson; des principaux desquels nous ne pourrons nous dispenser de parler en particulier dans la suite.

Le nom de Samson est le premier dans les Litanies anglaises du VIIe siècle, entre les saints confesseurs de la nation. Sa fête est marquée à neuf leçons dans les anciens Bréviaires de Dol, de Léon et de Saint Brieuc, au 28 de juillet, et à douze dans celui de l'abbaye de Saint-Méen. Sa mémoire est aussi célébrée dans les anciens bréviaires de Nantes, de Quimper, de Rennes, de Tréguier, d'Orléans, et dans les Martyrologes romains d'Usuard et autres. L'église cathédrale, aujourd'hui paroissiale, de Dol porte le nom de S. Samson, aussi bien que plusieurs églises paroissiales dans d'autres diocèses. Son corps fut enlevé de celle de Dol, du temps des Normands, et porté à Paris, sous le roi Lothaire [a], par Salvator, évêque d'Aleth, avec plusieurs autres corps saints, et depuis une partie fut rap-

[a] Duchêne, tom. 3, pag. 344.

portée en Bretagne. L'église de Dol possédait un fémur, un tibia, quelques fragments d'autres ossements et quelques vertèbres de son saint patron. Ces saintes reliques furent visitées et transférées dans une châsse neuve, le 24 décembre 1579, par l'évêque diocésain nommé Charles d'Epinai. A l'époque de la révolution, elles étaient placées à côté du maître-autel de la cathédrale, dans un très-beau et très-grand reliquaire; mais elles sont maintenant détruites. Quant au reste du corps de S. Samson, laissé à Paris, il fut partagé entre l'Eglise de S. Barthélemi et la ville d'Orléans. Dans cette dernière, on bâtit en l'honneur du saint évêque une église qui a été occupée par les Jésuites, jusqu'à leur destruction. Ils ne possédaient pas les reliques de S. Samson; elles avaient été si bien cachées, du temps des ravages des Protestants, dans le XVIe siècle, qu'on n'a jamais pu les retrouver. Peut-être furent-elles alors l'objet de la fureur de ces impies. Les ossements conservés à Paris étaient en dernier lieu dans l'église de Saint-Magloire, ils se trouvent maintenant dans celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Quelque admirables que soient les travaux de S. Samson, ils étonnent moins, quand on se rappelle l'éducation si chrétienne qu'il avait reçue, et l'avantage inestimable d'avoir eu pour premier guide, dans les voies de la perfection, un saint qui jeta dès lors dans son cœur des germes féconds d'amour de Dieu, germes qui cherchèrent bientôt à se développer.

Or, l'amour violent et le zèle sont une même vertu; on ne peut aimer fortement son Dieu, qu'on ne désire ardemment qu'il soit aimé de toutes les autres créatures, et qu'on ne mette tout en usage pour lui rendre et pour lui procurer l'honneur qui lui est dû; ce zèle est ce qu'il y a de plus pur et de plus vif dans la charité; c'est un feu divin, c'est une ardeur céleste qui consume dans le cœur tout ce qui pourrait déplaire à Dieu, et qui se sacrifie sans

réserve pour les intérêts de sa gloire. Quoique les ministres du Seigneur soient obligés d'avoir un zèle plus grand que les simples fidèles, ceux-ci néanmoins ne sont pas dispensés de cette obligation. Ils doivent, suivant leur pouvoir, défendre les intérêts de Dieu et procurer sa gloire, aider le prochain à éviter le mal, et à pratiquer la vertu. Ah! que l'Eglise éprouverait des consolations abondantes, si tous ses enfants avaient du zèle!

NOTICE SUR JUDUAL [1],

SURNOMMÉ LE BLANC.

VI[e] SIÈCLE.

Quoique [1] dans la table qui se trouve à la fin des Vies des saints de Bretagne composées par le P. Albert le Grand, et augmentées et mises au jour par le sieur Autret de Missirien, on ait donné le nom de saint à Juval, aïeul de S. Judicaël, cependant comme cette qualité n'est prouvée par aucun titre, et n'a pour appui aucun vestige du culte public, si ce n'est un faible rapport de son nom avec celui de S. Juvat [2], nous ne prétendons rapporter ici

*[1] En conservant pour le fond de cet article le travail de D. Lobineau, nous sommes cependant obligés d'y faire plusieurs changements, qui portent surtout sur les noms de pays et de personnes. Ainsi il croit que la Domnonée a été un canton particulier de la Bretagne, ce qui est une erreur; car D. Morice prouve très-bien que ce nom était, ainsi que nous l'avons déjà dit, identique de celui de Létavie, de Petite-Bretagne et d'Armorique. Il appelle Hoël I[er] Riatham, Hoël II Jona; nous avons cru devoir leur restituer ces premiers noms, sous lesquels ces princes sont aujourd'hui plus connus.

[2] S. Juvat est patron d'une paroisse qui porte son nom; elle était autrefois du diocèse de Saint-Malo, et maintenant de celui de Saint-Brieuc. Il est honoré dans cette paroisse le 21 octobre comme martyr non pontife, mais il n'y a pas d'office propre. L'église qui porte son

la Vie de ce prince Juval que comme un morceau d'histoire qui a une liaison essentielle à celles de S. Lunaire, de S. Samson et de S. Judicaël.

Après la mort de Hoël Ier, Hoël II, son fils, lui succéda dans la souveraineté de l'Armorique. Diverses Légendes nous le représentent comme un prince qui ne se servait de son pouvoir que pour protéger ses sujets, et qui vivait avec eux d'une manière qui le rendait aimable à tout le monde. Canao son frère, qui ne cherchait qu'à s'agrandir, forma le dessein de se défaire de Hoël, dans la pensée qu'après la mort de ce prince il épouserait sa veuve, et obtiendrait aisément du roi Childebert, à titre de tutelle ou de lieutenance, par le crédit de la reine Ultrogothe, le gouvernement de l'Armorique; ce qui lui serait un degré pour s'élever à la souveraineté, en écartant le jeune Judual, fils unique de Hoël, qui n'était encore qu'un enfant. La voie des armes lui sembla trop incertaine et trop dangereuse; il préféra celle de l'assassinat, et ayant secrètement ôté la vie à son frère, il entra dans la partie de la Bretagne que celui-ci habitait, s'empara de tout le pays sans que personnne se mît en devoir de résister à son usurpation, et se rendit maître des personnes de la veuve et du fils de Hoël, sous prétexte de les prendre sous sa protection, et de vouloir punir les assassins du prince, dont on regrettait la perte.

Il est vrai que l'auteur de la Vie de S. Léonor, qu'on trouve dans la collection de M. Duchêne, n'accuse point Canao de l'assassinat de Hoël; et qu'il dit seulement que ce méchant homme, le voyant mort, vint se mettre en possession de ses Etats, contraignit la princesse sa

nom est ancienne, et dans des Actes de 1182, elle est appelée *Ecclesia Sancti Juvati*. Dans les Litanies qui sont à l'usage de la paroisse, on invoque aussi ce saint sous le nom de *Sancte Juvate*. La Tradition populaire assure qu'il était prêtre et qu'il souffrit le martyre avec Ste Ursule, qu'il dirigeait, dit-on, dans la voie du salut.

veuve de l'épouser, pour s'acquérir un droit ou plutôt un prétexte de posséder la partie de la Bretagne qu'il venait d'envahir, et qu'il se saisit de Judual, seul héritier de la principauté. Il est donc aisé de comprendre que Canao n'avoua jamais le lâche assassinat qu'il avait commis, qu'il protestait même vouloir venger la mort du prince, et qu'il colora les violences de son usurpation du beau nom des devoirs d'amitié. L'on se persuadera encore sans peine que quelques-uns le crurent innocent du meurtre de Hoël, tant cet indigne et lâche attentat leur parut au delà des bornes de la cruauté ordinaire des plus méchants; de sorte qu'ils ne condamnaient en tout son procédé que ses violences et son usurpation.

Mais l'écrivain des Actes de S. Samson, imprimés dans les Actes des Bénédictins [a], en a jugé autrement; il rend même Childebert et Ultrogothe complices du crime, et dit en termes formels que Canao avait acheté d'eux, à prix d'argent, la permission ou l'ordre de tuer le malheureux Hoël, et qu'il leur envoya le prince Judual prisonnier, afin qu'ils en disposassent à leur volonté. L'auteur anonyme de la Chronique de S. Brieuc enchérit encore sur ce récit, car il rapporte que Childebert, voulant s'emparer de toute la Bretagne, et n'osant s'y prendre en lion, le fit en renard (ce sont ses termes), en commandant à son lieutenant Canao d'assassiner Hoël, et de lui envoyer Judual; après quoi le roi se rendit maître absolu de toute l'Armorique, qui n'avait plus de prince pour défendre sa liberté; qu'il y régna quatorze ans, et que Canao n'était qu'un simple lieutenant, qui fit à l'aveugle ce qu'on lui commandait.

Il est aisé de montrer que ces récits calomnieux qui flétrissent avec tant d'assurance la mémoire d'un roi que Fortunat, dans la Vie de S. Germain, évêque de Paris, nous

[a] Tom. 1, p. 178, n. 13.

représente comme un saint, n'ont point d'autre fondement que la passion aveugle de ceux qui se sont imaginé qu'il y avait du déshonneur pour leur nation d'avoir été soumise aux rois de France, et qui, ne pouvant nier les faits, ont tâché, à l'aide de quelques calomnies, de faire passer pour usurpation ce qui ne l'était pas. Telle est la source de ce morceau inséré dans la Vie de S. Samson imprimée dans les Actes bénédictins, qui n'était assurément point dans la Vie originale, et qui n'y a été mis que par un homme peu sensé, qui parle des rois avec passion, et qui fait à son saint tenir le même langage. Car ne serait-ce pas un emportement indigne non-seulement d'un saint, mais même d'une personne tant soit peu raisonnable, que de sortir *en furie* de la présence d'un grand roi, en criant à pleine tête [a] ? ce que cet interpellateur fait néanmoins faire à S. Samson, contre la foi des originaux.

On a, dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, qu'on croit du XIe ou du XIIe siècle, une vie de S. Samson, qui au fond est la même que l'imprimée, mais qui n'a point plusieurs altérations, changements et additions qui se trouvent dans celle qu'on nous a donnée au premier tome des Actes des Bénédictins. On ne lit point dans ces actes manuscrits l'accusation maligne contre le roi Childebert; et autant la conférence de S. Samson paraît folle et extravagante dans l'imprimé, autant elle est sage, modeste et judicieuse dans ce manuscrit. Il n'est point dit non plus, dans le manuscrit, que ce fut Canao qui envoya Judual prisonnier à Childebert; mais tout au contraire que ce fut Judual qui, de son propre mouvement, fut chercher un asile à la cour du roi. Cette Vie manuscrite est sans doute l'originale, sur laquelle l'auteur de la Vie imprimée a fabriqué la sienne, comme il est aisé de le reconnaître, et comme il paraît encore, sans parler ici

[a] *S. Samson furibundè egrediens, clamante cum illo Comite.* Acta Sams. loco citato.

des autres preuves, parce que l'auteur de la Chronique de S. Brieuc, insérant dans son ouvrage l'abrégé de la Légende de S. Samson, rapporte alors la chose comme elle est dans la Vie manuscrite, et ne s'est avisé d'en corrompre le sens, que par une glose qu'il a mise à la fin de cet abrégé de Légende, dont il n'avait osé altérer le texte.

L'ancien auteur [a] de la Vie de S. Léonor fait connaître en particulier comment et à quelle occasion le jeune prince Judual prit la fuite pour se réfugier à la cour de France. « Sa mère, dit-il, ayant un jour raconté à Canao qu'elle » avait songé la nuit précédente que son fils Judual, élevé » sur le sommet d'une haute montagne, y recevait les hom- » mages de toute la Domnonée, après quoi il s'était mis à » la tête de tous ses sujets pour aller quelque part, irrita » tellement, par cet imprudent récit, Canao infiniment » jaloux de l'autorité pour laquelle il avait déjà commis » tant de crimes, qu'il dit à la princesse, dans les pre- » mières saillies d'une fureur subite, qu'il saurait bien se » garantir des vaines prédictions de ses songes, et que » pour rendre faux celui qu'elle venait de lui dire, il l'as- » surait que la journée ne se passerait pas que son fils ne » perdît la vie. La mère, qui savait que Canao ne jurait » jamais faux, quand il jurait de mal faire, fit avertir se- » crètement Judual de prendre aussitôt la fuite, s'il vou- » lait éviter la mort, et qu'il n'y avait que ce seul moyen » de conserver sa vie. L'enfant tout épouvanté se déroba » de la maison, et courut se cacher dans le monastère de » S. Léonor, qui était dans une forêt voisine. Mais le saint, » jugeant bien que le prince ne serait pas en sûreté dans » ce désert, ni dans aucun autre lieu de la province, le fit » embarquer au moment même, avec un des siens, à qui » il le confia, pour le conduire à la cour de Childebert, qui » le prit sous sa protection, et le fit élever avec beaucoup

[a] Duchêne, *Histoire de France*, tome 1, page 536.

» de soin, mais sans penser à le rétablir sitôt, ni à punir » le crime de Canao, dont il n'était apparemment pas » persuadé, et qu'il était bien aise de croire innocent. »

Il est bien probable que c'est là l'idée la plus juste que l'on puisse se former de toute cette histoire. Et certainement, quand on n'aurait point en tout ceci d'autre raison pour justifier le roi Childebert de l'assassinat de Hoël, et de l'usurpation de l'Armorique, que la permission que le prince Judual obtint enfin de lui, de retourner dans son pays, se mettre, s'il pouvait, en possession de l'héritage de ses ancêtres; cette seule considération paraît si forte et si convaincante, pour prouver que Childebert ne pensa jamais à s'emparer du bien de Hoël et de Judual, et qu'il ne fit en toute cette déplorable affaire d'autre personnage que celui de seigneur de la Domnonée, que l'on croit devoir rejeter les calomnies de la Vie imprimée de S. Samson et de la Chronique de S. Brieuc, par ce seul motif. Et en effet, quand on s'est une fois livré à la convoitise, jusqu'au point de faire assassiner le possesseur d'une principauté dont on veut s'emparer, on n'épargne *point* un héritier qui peut en demander la restitution, si on est le maître de son sort; on ne le fait point élever à la cour, à la face de tout un royaume, si l'on a pu le faire mourir à petit bruit ailleurs; enfin on ne rend point au pupille le bien pour l'usurpation duquel on a fait poignarder le père.

Canao, comme on peut bien le croire, ne put apprendre la nouvelle de l'évasion du prince qu'avec une espèce de rage, qui le porta à donner un soufflet à S. Léonor, sans aucun respect pour son caractère, lorsque le saint lui fit voir de loin le vaisseau où était Judual. Cet emportement prouve encore qu'il n'était point l'exécuteur des ordres secrets de Childebert, puisqu'en ce cas il aurait au contraire été bien aise que l'innocent Judual se fût livré lui-même à son ennemi, sans qu'on pût le charger de ce nouveau crime. Il put bien, dans la suite, avoir engagé

la reine à faire retenir Judual en France; et donné à entendre à Childebert qu'il était des intérêts de la couronne qu'un homme aussi fidèle que lui demeurât maître de l'Armorique; et en effet Childebert l'y maintint assez longtemps.

L'auteur de la Vie de S. Hervé dit que les crimes redoublés de Canao excitèrent tellement la juste indignation des prélats de Bretagne, qu'ils s'assemblèrent tous sur le haut de la montagne de Brez (*Menez-brez*), pour excommunier, avec toutes les imprécations imaginables, ce méchant homme. On ne doute point que toute la Bretagne ne l'eût en horreur, puisque pendant longtemps on n'a parlé guère de Canao, qu'en joignant à son nom l'épithète de *maudit*. Mais comme S. Houardon, qu'on dit avoir été pour lors évêque de Léon, n'a vécu que plus de cent ans après, et comme il n'y a pas d'apparence qu'on ait excommunié Canao cent ans après son décès, il faut nécessairement, ou que cet article de l'histoire de S. Hervé soit faux, ou que S. Hervé n'ait pas vécu du temps de l'évêque S. Houardon, mais du temps de S. Paul et de S. Tugdual.

Quant au rétablissement du prince Judual, nous renvoyons le lecteur à la Vie de S. Léonor et à celle de S. Samson, pour ne le pas fatiguer par des redites. Nous nous contenterons de dire en abrégé, et pour accorder ensemble les Légendes de ces deux saints évêques, qui semblent se contredire dans quelques articles, que le prince Judual, ramené dans la Bretagne par S. Samson, demeura sans autorité, et peut-être même inconnu dans la province, jusqu'après la mort de Childebert; qu'après le décès de ce roi, protecteur de Caano, Judual fut demander justice et adresser ses plaintes à Clotaire, qui l'assura de sa protection et lui promit son rétablissement; que cela détermina Canao à se liguer avec Chramne; que lorsque Clotaire marcha avec une armée contre Chramne et Canao, Judual se joignit à ses troupes, avec ce qu'il put

amasser d'amis; que ce prince breton, intéressé plus que personne à la punition de Canao, le chercha particulièrement dans la mêlée; et si l'on veut que ce soit lui qui ait tué le tyran de sa propre main, comme l'assure en termes formels la Légende de S. Samson, nous accorderons volontiers cet honneur à Judual, qui pouvait, comme prince, et dans une guerre légitime, punir un criminel, à qui il pardonnait en particulier, comme chrétien. Après cela, Judual se mit, sans aucun obstacle, et sans autre guerre, en possession de l'héritage de ses ancêtres, comme le dit la Légende de S. Léonor. Enfin nous reconnaissons que l'heureux succès de cette bataille, par rapport à Judual, a pu être l'effet des prières des deux SS. Léonor et Samson, quoique chacun de leurs légendaires l'ait uniquement rapporté au mérite de celui dont il écrivait la Vie.

Il est à croire que Clotaire accorda à Judual toute la dépouille de son ennemi, puisqu'il paraît par la Légende de S. Paul que Judual ne possédait pas seulement la majeure partie de l'Armorique, comme avait fait Hoël II son père et Hoël Ier son aïeul, mais encore le pays de Léon, qu'ils n'avaient jamais eu, et dont il semble que Canao fut en possession après la mort de Withur. Quoi qu'il en soit, le pays de Léon est regardé dans les Actes de S. Paul comme faisant partie de l'Armorique. Il y a bien de l'apparence encore que ce fut en considération de Judual que Clotaire n'entra pas plus avant dans le pays, et se contenta de sa victoire sans la pousser plus loin; car il n'y avait plus d'ennemis à combattre, ni de pays à conquérir, et c'eût été faire tort au nouveau prince de l'Armorique que de ravager la province qu'on lui remettait. Ainsi les désordres que les Français firent en Bretagne ne furent que dans le pays de Dol et le voisinage de Saint-Malo, et ne continuèrent plus, dès que la bataille eut été donnée.

Judual visita son pays, s'y fit reconnaître des seigneurs

particuliers, rétablit dans leurs possessions les anciens serviteurs de sa maison que Canao avait dépouillés, et fit du bien aux églises, que le tyran avait ou ruinées ou négligées. Il pouvait avoir environ vingt-deux ans lorsqu'il fut rétabli, et la suite de sa généalogie prouve qu'il se maria peu de temps après son retour, puisque son petit-fils Judicaël était homme fait en 636, et que Juthaël, fils aîné de Judual, vécut longtemps. Judual, dirigé par les saints et sages conseils de Samson, qu'il aima toujours comme son père, et qu'il écoutait comme son maître, ne pouvait manquer de bien gouverner ses peuples et de se bien conduire lui-même, pour faire régner Jésus-Christ partout. La piété de Judual paraît dans les libéralités qu'il a faites à l'Eglise de Dol; car on ne peut attribuer qu'à lui toutes les enclaves que cette Eglise possédait dans d'autres diocèses [1]. Il est aussi marqué dans la Légende de S. Paul qu'il fit de grands biens à l'Eglise de Léon, le jour que S. Paul y ordonnait évêque, en présence de ce prince, un de ses disciples nommé Cétomerin, pour succéder à Tiernomail, un autre de ses élèves qui venait de mourir [a]. Judual était allé visiter ce grand saint, son parent, pour lui demander le secours de ses prières, et il lui fit don en cette occasion d'un territoire étendu, pour récompenser, autant qu'il le pouvait, par des bénédictions temporelles celui qui lui attirait celles du Ciel.

On ne sait point le nom de la femme que Judual épousa. Il en eut six fils, Hoël III dit Juthaël, Grallon, comte de Cornouaille, Haeloc, Deroch ou Budoc, Doethwal et Archaël. Il vécut jusque vers l'an 594. Ingomar, auteur du siècle suivant, dit que ce prince mourut âgé. Il gouverna ses peuples avec beaucoup de douceur et d'équité.

* [1] On appelle *enclave* les paroisses du diocèse de Dol qui se trouvaient placées au milieu de celles des autres diocèses. Ainsi celle de Lanmeur se trouvait dans le diocèse de Tréguier, celle de Lanvollon dans le diocèse de Saint-Brieuc, et néanmoins elles étaient de Dol.

a Bolland. tom. 2 *martii Vita S. Pauli, cap.* 5, *n.* 47, *p.* 119.

S. PERREUX, ABBÉ.

VIe SIÈCLE.

S. Perreux était fils d'un des petits rois de la Cambrie. Son heureux naturel et son humeur douce et complaisante l'avaient rendu agréable à tout le monde. Sa modestie, son humilité, sa piété, sa libéralité, lui gagnaient tous les cœurs; et quand son père mourut, l'affection que lui portaient ses sujets, plus que son droit de succession, l'eût placé sur le trône, s'il ne s'était montré ferme dans la résolution qu'il avait prise de renoncer à toutes les dignités et à toutes les pompes du monde pour être simplement serviteur de Jésus-Christ. Il ne voulut donc de tout l'héritage de ses pères que ce qui lui était nécessaire pour bâtir et pour doter un monastère, où il se renferma avec soixante personnes choisies. Ils y prirent tous ensemble l'habit monastique, et Perreux s'étant instruit avec grand soin de la religion, passa de là dans l'Hibernie pour y étudier l'Ecriture sainte, étude à laquelle il employa vingt ans. Il vint ensuite se cacher dans la Cornouaille insulaire, près de l'embouchure de la Saverne, où il bâtit une nouvelle maison, qui fut bientôt peuplée d'un grand nombre de disciples, entre lesquels Crédan, Médan et Dachan se rendirent très-illustres par leur science et par la sainteté de leur vie. Le lieu où il s'établit se nommait alors Loderic et Laffenac; mais il porta depuis le nom du saint, et fut nommé Pétrock-Stow, aujourd'hui Padstow. Le siége épiscopal de la Cornouaille insulaire y a été établi pendant quelque temps, selon plusieurs historiens anglais.

Après que S. Perreux y eut fait un séjour de trente ans, il eut la dévotion de visiter le tombeau des apôtres et

les saints lieux, ce qui était une pratique de piété fort en usage parmi les religieux dans le VIe siècle. Il alla donc à Rome, et de Rome à Jérusalem, d'où il fut, à ce qu'on dit, jusqu'aux Indes, où il demeura sept ans entiers dans une île déserte, se livrant aux rigueurs de la plus austère pénitence et goûtant les consolations spirituelles de la plus sublime contemplation. Il revint ensuite, par le commandement d'un ange, dans son monastère de Loderic, où il eut beaucoup à souffrir de la dureté intraitable d'un roi de la Bretagne occidentale, nommé Tendur.

C'étaient les derniers coups nécessaires à sa perfection. S. Perreux mourut fort âgé, et fut enterré dans son monastère de Padstow, qui se nomma dans la suite du temps *Saint-Perreux de Botmin*, et fut habité par des chanoines réguliers. L'un d'entre eux, nommé Martin, ayant furtivement enlevé son corps, se retira avec ce précieux dépôt dans l'Armorique, au monastère de Saint-Méen-de-Gaël. Roger, prieur de Botmin, en porta ses plaintes à Henri II, roi d'Angleterre, l'an 1177, et ce prince, ainsi que l'assure Roger de Hoüeden, commanda aussitôt à l'abbé et aux religieux de Saint-Méen de restituer ces saintes reliques; et à Rolland de Dinan, qualifié en cette occasion grand-justicier de la Bretagne armoricaine, de faire exécuter ses ordres sans aucun délai et sans écouter quelque prétexte que ce fût. L'abbé et les moines, intimidés, rendirent à Roger, prieur de Botmin, ce précieux trésor, après avoir juré sur les saints Evangiles que c'était le même corps qu'on leur avait apporté. Ils gardèrent néanmoins ou plutôt ils obtinrent une partie du crâne du saint, qui se trouve encore dans l'église de Saint-Méen. Le culte de S. Perreux s'est conservé depuis dans cette abbaye, et l'on y célébrait deux fêtes en son honneur avec octave, l'une le 4 juin, qui paraît avoir été la plus solennelle, et l'autre le 4 septembre.

Une Histoire de sa vie, qui ajoute plusieurs fables à ce

qu'on vient de rapporter, et qui se trouvait dans l'abbaye de Saint-Méen, assure que S. Perreux a vécu solitaire plusieurs années dans la Cornouaille de l'Armorique. Outre le respect particulier que l'on a pour lui dans l'Église de Saint-Méen, il y avait dans le diocèse de Vannes, en la paroisse de Saint-Vincent-sur-Oult, une trève ou succursale du nom de Saint-Perreux, connue par le passage qui est sur la même rivière, à une demi-lieue de Redon. L'abbé Chastelain dit qu'on nomme ce saint S. Perreuse dans le Nivernais, où il est honoré. S'il avait eu connaissance de la paroisse de Lo-Pezdrec, qui est du diocèse de Quimper, il aurait aussi dit que dans la Cornouaille Bretonne on appelle S. Perreux S. Pezdrec.

Tous les Chrétiens ne peuvent pas, comme S. Perreux, quitter le monde et s'enfoncer dans la solitude; mais tous doivent vivre dans le détachement des créatures, et regarder Dieu seul comme leur véritable trésor. Quiconque ne regarde pas le Seigneur comme son unique partage, n'est ni véritable enfant d'Abraham ni fidèle disciple de Jésus-Christ. « Vous êtes appelés, disait l'apôtre S. Pierre, à » l'héritage qui n'est sujet ni à se corrompre, ni à se gâ» ter, ni à se flétrir; et cet héritage se garde pour vous » dans le ciel. » Cette vérité, bien conçue, ferait le bonheur des hommes, même sur la terre; elle les rendrait en quelque sorte citoyens du ciel avant la fin de leur carrière. « Quiconque, disait S. Jérôme, vit dans la chair, » mais non selon la chair, a déjà le titre de citoyen du » ciel; il peut dire que le royaume de Dieu est en lui» même. »

S. RUÉLIN, ÉVÊQUE DE TRÉGUIER.

Tiré des Actes de S. Tugdual.

VIe SIÈCLE.

Lorsque S. Tugdual, évêque de Tréguier, fut près de quitter la terre, pour aller recevoir de Dieu la récompense de ses travaux, après avoir consolé ses chers disciples, qui fondaient en larmes autour de son lit, il leur recommanda, dans l'élection qu'ils feraient d'un successeur de sa dignité, de jeter les yeux sur un homme qui le fût aussi de son zèle, de ses soins et de sa tendresse pour son troupeau. Ses disciples, disposés à lui obéir, le prièrent de leur marquer lui-même celui qu'il estimait le plus digne de tenir le siége de Tréguier après lui. Le saint prélat leur fit de grands éloges de Ruélin, personnage vénérable par son âge, et recommandable par la régularité de ses mœurs, par sa science, par sa charité et sa douceur, et les porta à lui donner la préférence, malgré l'envie qui pourrait traverser son élection. En effet, aussitôt qu'on eut rendu les derniers devoirs à S. Tugdual, l'archidiacre Pergat, qui aspirait à la dignité épiscopale, commença à intriguer, et à faire valoir, auprès de ceux qu'il essaya de gagner, la noblesse de sa naissance, sa libéralité, ses talents, et employa les prières et les promesses pour gagner les suffrages dans l'élection [1]. Ses brigues causèrent beaucoup de trouble dans l'Eglise de Tréguier; et dans la réunion qui se fit du clergé et du peuple huit jours après les obsèques de S. Tugdual, on se trouvait

*[1] Il est à croire que Pergat répara depuis la faute qu'il commit dans cette circonstance, et qu'il parvint à la sainteté; car il paraît que c'est lui qui est honoré comme patron dans l'église de Pouldouran, près de Tréguier.

partagé entre Ruélin et l'ambitieux archidiacre. Le différend fut terminé par S. Tugdual lui-même, disent ses Actes. Il apparut au milieu de l'assemblée, condamna l'ambition et les intrigues de Pergat, et déclara que la volonté de Dieu était que Ruélin fût élu évêque [1]. Quoi qu'il en soit, tous les suffrages se réunirent pour Ruélin, qui fut envoyé à la métropole, où il reçut la consécration épiscopale. Nous n'avons pas de mémoires qui nous donnent des détails du reste de sa vie; tout ce que nous savons de plus qui le regarde, c'est qu'il y avait autrefois dans la ville de Tréguier, auprès de la Psallette, une chapelle qui portait le nom de Saint-Ruélin et que l'on voit encore sa statue dans l'ancienne cathédrale [a]. Les diocèses de Tréguier et de Quimper en faisaient l'office le 28 février, du rit semi-double, mais sans leçons propres. Cet office n'est plus que du rit simple dans le nouveau Bréviaire de Quimper. C'est peut-être de S. Ruélin dont il est fait mention, sous le nom de Rawelus, dans les Litanies anglaises du VIIe siècle, publiées par Mabillon.

S. SULIAU ou SULIA, ABBÉ.

Tiré de ses Actes, dans l'ancien Bréviaire de Léon. On en trouve un abrégé dans les leçons du saint, insérées au Sanctorale *de Saint-Malo de l'année* 1768.

VI[e] SIÈCLE.

S. Suliau était fils de Bromail, roi du pays de Galles dans la Grande-Bretagne. On dit qu'il était l'aîné de trois autres frères, Maian, Jacob et Chanaam. Il était encore

* [1] Nous nous proposons d'examiner dans le cinquième volume de cet ouvrage, si S. Tugdual et S. Ruélin ont été évêques titulaires de Tréguier ou simplement régionnaires.

[a] Catal. des évêques de Tréguier, par le P. Albert le Grand.

fort jeune, et jouait avec ses frères, lorsqu'il vit passer un saint abbé nommé Guimarch, avec douze de ses disciples. Le saint enfant fut si touché des louanges de Dieu, qu'il entendit chanter à cette religieuse compagnie, que, se sentant embrasé du désir de la suivre, il dit à ses frères qu'il voulait s'attacher à elle pour apprendre de si belles choses. Ses frères lui témoignèrent qu'ils ne le laisseraient point aller; mais il demeura si ferme dans sa résolution, qu'ils furent contraints de l'abandonner. Il suivit aussitôt Guimarch, et ses frères coururent annoncer sa fuite à leur père Bromail, qui envoya après trente hommes armés, avec ordre de tuer Guimarch et ses disciples, et de lui ramener son fils Suliau. Dieu ne permit pas qu'ils atteignissent le saint abbé en chemin. Il était déjà dans son église quand ces hommes arrivèrent; et Dieu seconda si bien ce que lui et le jeune Suliau leur remontrèrent, qu'ils n'osèrent user de violence. Le roi lui-même consentit enfin aux saintes résolutions de son fils; mais, de peur que Bromail ne changeât de volonté à cet égard, le saint abbé jugea à propos d'éloigner Suliau, et l'envoya dans une île du fleuve de Mené, où il passa sept ans, et qui s'appela depuis, à cause de lui, *Enès-Suliau*, île de Suliau.

Il y employa tout cet espace de temps à servir et à louer Dieu nuit et jour, et à s'immoler à sa divine majesté par les exercices de la pénitence, comme une hostie vivante. Ce terme parut long à son abbé Guimarch, à qui l'on attribue même quelque chagrin de ce que son disciple ne revenait pas. Il lui manda de le venir trouver dans son monastère, qui était bâti dans une ville appelée Meibot. S. Suliau se rendit aussitôt aux ordres de son supérieur, et arriva assez à temps pour le détourner d'un voyage qu'il avait le désir de faire à Rome. Le disciple, plus éclairé que le maître, dissuada le bon abbé d'un long et pénible pèlerinage, où la curiosité pouvait bien avoir

autant de part que la dévotion; et l'abbé, persuadé que Dieu lui parlait par la bouche de son religieux, n'eut point de honte d'avouer sa faiblesse, et de se rendre aux raisons de son inférieur. Il vécut encore un an, et se disposa saintement à un plus grand voyage, qui était celui de l'éternité. Se sentant près de sa fin, il proposa Suliau à ses disciples comme le sujet le plus capable de les gouverner après lui, quelque peu âgé qu'il fût, et les pria de lui rendre la même obéissance qu'il avait toujours trouvée en eux. Une légère fièvre enleva Guimarch, et Suliau fut élu abbé en sa place.

Dieu, pour mettre ses vertus dans un plus grand jour, permit qu'il eût à subir la même épreuve que le patriarche Joseph; épreuve d'autant plus glorieuse pour Suliau, qu'on le persécuta avec plus d'opiniâtreté. Une méchante femme, animée d'une passion aveugle et criminelle, voulut l'avoir pour époux, et lui fut d'autant plus importune, que, joignant le pouvoir à la fureur de son affreux aveuglement, elle se trouvait en état de se venger de ses refus, par tous les excès où peut se porter une passion déclarée et méprisée, et de le réduire à l'impossibilité de se cacher pour éviter ses recherches. Les Actes anciens de S. Suliau ne spécifient pas autrement cette malheureuse femme, qu'ils appellent Hajarmé. Le Propre de S. Malo [1] ajoute que c'était la veuve d'un frère de S. Suliau; et le P. Albert le Grand dit de plus que c'était de Jacob, devenu héritier de leur père commun, que cette femme était veuve. Si cela est, c'était un nouveau surcroît aux horreurs du crime qu'elle méditait, et dont elle poursuivait l'exécution avec un acharnement inconcevable.

La fuite a toujours été le remède le plus sûr dans ces sortes de tentations où l'homme a malheureusement, et

[1] Imprimé en 1615. Le *Sanctorale* de 1768 rapporte la même circonstance.

malgré lui, un ennemi domestique d'intelligence avec les ennemis du dehors. Suliau prit ce parti, devenu nécessaire, non-seulement pour conserver son innocence, mais aussi pour mettre son monastère à couvert des effets de la rage de cette malheureuse femme. Il se retira seul dans une province appelée Buelt, où il bâtit une église et un monastère. Il n'y fut pas encore en sûreté contre les poursuites de Hajarmé, qui l'y alla trouver avec une grande troupe de gens à cheval, dans le dessein de le faire mourir, s'il refusait toujours avec la même constance de satisfaire sa passion. Dieu le protégea dans cette rencontre, et le délivra du péril d'une manière qui ne nous est point connue. Mais, considérant enfin qu'il n'y aurait point de retraite dans toute l'île qui pût assez le cacher, il résolut de passer la mer et d'abandonner sa patrie.

Il s'embarqua et aborda dans la Bretagne armoricaine, à l'embouchure de la Rance. Ayant remonté la rivière, il trouva un lieu désert, où il fixa pour toujours sa demeure. Sa présence n'y fut pas inutile; son zèle lui fit gagner à Jésus-Christ ce qui restait encore d'infidèles dans ce canton, voisin de la ville d'Aleth. Il y opéra aussi plusieurs miracles pour la guérison des corps, après s'être appliqué avec tant de succès à celle des âmes. Le seigneur du pays, pénétré de vénération pour un si saint homme, lui donna autant de terre qu'il en voulut, pour lui rendre sa subsistance moins pénible. S. Samson, évêque de Dol, vint voir le saint ermite, et passa quelques jours avec lui. Le P. Albert le Grand ajoute que S. Suliau avait quinze religieux sous sa discipline; que ceux de son monastère de Meibot lui envoyèrent une députation pour l'avertir de la mort de sa persécutrice, et le prier de venir reprendre le gouvernement de son monastère; mais que le saint répondit que ce n'était pas la volonté de Dieu, et renvoya les députés, à qui il donna son livre d'Evangiles et le bâton sur lequel il

s'appuyait dans ses voyages. Enfin, après avoir passé quelque temps dans cette retraite, qui porte encore aujourd'hui son nom, il fut enlevé du monde par une petite fièvre. Le Bréviaire de Saint-Malo met sa mort le 8 novembre, et sa fête le 1er octobre, avec office à trois leçons. Le Bréviaire de Léon marque sa fête au 29 juillet, et en a l'office à neuf leçons. Son corps fut enterré dans l'église de son monastère, qui est à présent paroissiale [1], auprès de Plouer sur la Rance; et l'on montre encore au bas de cette église son tombeau de pierre, sur lequel il n'y a rien de figuré qu'une grande croix.

S. TUDY, ABBÉ.

Albert le Grand, Catalogue des Eglises de Quimper.

VIe SIÈCLE.

Le P. Albert le Grand [2] prétend que S. Tudy a été disciple de S. Guénolé. Cependant les Actes de S. Maudez, qui paraissent avoir été écrits avant l'an 878, font foi que S. Tudy était, dès sa plus tendre jeunesse, disciple de ce dernier. On prétend que dans la suite Tudy fonda une abbaye dans une île qui est à l'embouchure des rivières d'Odetz et de Their, et qui, à cause de lui, s'appelle *Enez-Tudy*. On ajoute que cette abbaye fut depuis transférée à l'église qui porte le nom de S. Tudy, *Loc-Tudy*, où l'on dit que les Templiers avaient une belle église, qui subsiste encore [1]. On ne sait rien de particulier touchant la vie et le temps de la mort de ce saint, que l'église de Quimper honore depuis longtemps le 11 mai. Il est patron de l'église paroissiale de l'île de Groaix, qui possède encore ses reliques.

[1] Il y avait autrefois un prieuré uni à cette paroisse.

[2] Voyez-en la description dans les Antiquités de la Bretagne, par M. de Fréminville : *Finistère*, 2e partie.

S. BOTHMAEL, RELIGIEUX.

VIe SIÈCLE.

S. Bothmaël passa les premières années de sa jeunesse auprès de S. Maudez, à se former à la piété la plus parfaite par l'obéissance, l'étude des saintes Lettres, la prière, la retraite et les austérités, sous un maître aussi excellent que l'était celui qui prenait soin de sa conduite et de son instruction. Les Actes de S. Maudez, écrits avant l'an 878, donnent en plusieurs endroits la qualité de saint à Bothmaël, et font le récit de quelques-uns de ses miracles, entre autres celui qu'il opéra lorsque, étant allé chercher du feu en terre ferme, il le rapporta dans un pan de son habit à son maître S. Maudez, jusqu'à l'île où ils demeuraient, sans que cet habit fût endommagé.

S. MIEU, SOLITAIRE.

VIe SIÈCLE.

S. Mieu vécut solitaire dans la paroisse qui porte aujourd'hui son nom, et s'appelle *Coet-Mieu*. C'était alors un pays de bois, comme le prouve le nom même de *Coët-Mieu*, qui signifie bois de Mieu. Cette paroisse, qui dépendait de Dol, était enclavée dans le diocèse de Saint-Brieuc. En démolissant, dans le XVIIe siècle, le maître-autel, qui ne joignait pas le pignon, on trouva un coffre, sur lequel étaient écrits ces mots : *Reliquiæ sancti Mioci*, reliques de S. Mieu. Hector d'Ouvrier, alors évêque de Dol, et Jean Collas, recteur de la paroisse, levèrent ces reliques

de terre, et les mirent dans un lieu plus décent. Il y a dans le diocèse de Saint-Brieuc une autre paroisse qui porte le nom de Saint-Mieu : c'est Plu-Mieu; et dans le diocèse de Quimper, la paroisse de Ploez-Miec. On trouve dans le Propre de Dol, de 1770, une leçon de ce saint avec sa mémoire, marquée au 2 novembre.

S. EFFLAM, S. GESTIN, PRÊTRE,

ET Ste HONORE, VIERGE,

EPOUSE DE S. EFFLAM, SOLITAIRES.

Le P. Albert le Grand a tiré ce qu'il dit de S. Efflam et de ses compagnons d'un ancien manuscrit de l'église de Plestin ; mais il ne dit pas quelle autorité pouvait avoir ce manuscrit, qui servit à composer l'office de S. Efflam, que le clergé de cette paroisse fit imprimer à Morlaix en 1575. *Il paraît que D. Lobineau a consulté un autre ancien manuscrit ; mais il ne fait pas connaître où il l'a trouvé et le jugement qu'il en porte. Nous ne suivrons cet auteur que pour les faits qui nous paraissent certains, sans en garantir l'authenticité.*

VIe SIÈCLE.

S. Efflam, fils unique d'un roi d'Hibernie, naquit heureusement pour être le nœud de la paix entre son père et celui de Ste Honore, qui était roi dans la Grande-Bretagne. Ces Etats étaient en guerre depuis deux générations. Enfin, à la naissance d'Efflam, ils stipulèrent que sitôt qu'il serait en âge, il épouserait la princesse qui ne faisait aussi que de naître. Efflam ayant été depuis élevé dans la vertu par de bons maîtres, ne crut pas que cet engagement politique fût à son égard une vocation pour le mariage. Au contraire, il ne respirait que la chasteté, et forma dès lors le dessein, pour la conserver sans souillure, d'abandonner la cour et de vivre solitaire. Il gagna pour cela quelques jeunes seigneurs élevés auprès de lui, et ayant

résolu de prendre la fuite avec eux, il les chargea de tenir un navire prêt pour passer dans l'Armorique au premier bon vent. Cependant son père, pressé par le père de Ste Honore d'accomplir le mariage sur l'espérance duquel la paix avait été conclue, avertit son fils de s'y préparer au plus tôt, à cause que le bien des deux Etats demandait que cette alliance fût incessamment consommée. A cette nouvelle Efflam se trouva dans un grand embarras ; voyant néanmoins qu'il fallait absolument se sacrifier pour le bien de la paix, il prit le parti d'obéir à son père. La princesse Honore est amenée, les ambassadeurs et les parents s'assemblent, le mariage se fait avec de grandes pompes et de magnifiques cérémonies, la joie est universelle, toute la cour est occupée de fêtes. Efflam, seul, inquiet et troublé, mais toujours dans la même résolution de se retirer, presse secrètement ses compagnons de tenir tout prêt pour la fuite. Retiré dans son appartement avec son épouse, il lui prêcha la virginité d'une manière si persuasive, qu'Honore, qui avait beaucoup de piété, consentit très-volontiers à la proposition qu'il lui fit de garder ensemble une continence perpétuelle, et de vivre comme frère et sœur.

La facilité qu'il avait trouvée à la gagner, l'obligea à lui faire confidence de son secret, et du dessein qu'il avait formé de se dérober de la cour, pour aller dans quelque solitude. Honore fut attristée de cette résolution, et elle en témoigna tant de chagrin, que son mari se repentit de lui avoir révélé ce mystère ; mais s'étant assoupie, elle donna lieu à Efflam de sortir secrètement de la chambre et du palais, par le secours de quelques-uns des jeunes seigneurs qui étaient de concert avec lui. Il courut en diligence au port où le navire était prêt, et voyant le vent favorable, il s'embarqua, mit à la voile, et fut bien loin avant qu'on s'aperçût au palais de son évasion.

Le prince et ses compagnons vinrent heureusement prendre terre dans un lieu qui forme maintenant la pa-

roisse de Plestin, autrefois du diocèse de Tréguier, aujourd'hui de celui de Saint-Brieuc, assez près d'un grand rocher nommé en breton *Hyrglas*, ce qui signifie long vert, planté au milieu d'une grève qui est belle et spacieuse en cet endroit. Il y avait alors sur le bord de la mer une vaste forêt, d'où ces voyageurs virent sortir un épouvantable dragon [1], qui se retirait à reculons dans une caverne dont l'ouverture était sur la grève, et n'était pas fort éloigné d'eux. Armé de sa foi et du signe de notre salut, Efflam contraignit le dragon, par ses prières, à se précipiter lui-même dans la mer, où il fut aussitôt suffoqué.

Le saint prince suivit le cours d'un petit ruisseau jusqu'à sa source, où lui et ses compagnons trouvèrent un oratoire et tout auprès une petite cabane. Ce fut le logement d'Efflam, et les autres se construisirent des cellules aux environs. Ils ne prenaient aucune nourriture les lundis, les mercredis et les vendredis, tant était grande leur estime pour le jeûne et la mortification.

Ste Honore, désirant retrouver son mari et vivre avec lui dans la solitude, prit la résolution de passer dans l'Armorique, et l'exécuta [2].

* [1] Il paraît que c'était un énorme crocodile, et qu'il s'en trouvait alors en Bretagne. Voyez ce que nous disons de relatif au serpent dont il est parlé dans la Vie de S. Paul de Léon.

[2] Elle s'embarqua sans doute sur un de ces vaisseaux des Saxons, faits de claies d'osier, revêtus de cuir de bœuf, faibles et frêles machines, avec quoi cependant ces terribles corsaires portaient l'épouvante sur toutes les mers du nord. Après trois jours de navigation, elle aborda à l'embouchure de la rivière de Leguer, et le légendaire dit que la mer la laissa dans une pêcherie qui appartenait à un seigneur du pays. Un pêcheur qui la trouva fut bien étonné, à son retour, de l'apparition de cette jeune dame, vêtue richement et d'une admirable beauté; après s'être un peu remis, il apprit d'elle qu'elle cherchait un jeune seigneur nommé Efflam; et le pêcheur lui ayant dit que celui qu'elle cherchait n'était pas fort éloigné, il lui montra le chemin qui conduisait au lieu de sa retraite, et elle marcha au même instant de ce côté-là.

S. Efflam bâtit pour S[te] Honore un ermitage, à une certaine distance du sien. Elle y vécut quelques années comme un ange, sans jamais regarder son époux ni aucun autre homme en face, et sans lui parler, si ce n'est pour lui demander des instructions spirituelles. Enfin, ayant décidé quelques jeunes vierges à suivre son exemple, elle bâtit un monastère, où elles se retirèrent toutes ensemble pour y servir Dieu le reste de leurs jours [1].

Efflam, resté dans sa solitude, y devint l'admiration de tout le monde par ses vertus et par ses miracles. Un jour, l'ermite qui avait construit l'oratoire et demeuré le premier dans la cellule qu'Efflam avait trouvée, étant revenu d'un pèlerinage de Rome, se présenta comme pour rentrer dans son ancienne demeure. Il se nommait Gestin; on croit qu'il était prêtre, et c'était véritablement un saint homme. Aussi, loin de prendre de la peine de trouver sa cellule occupée par ce nouvel hôte, il lui céda la place, avec de grands témoignages de respect et d'amitié. Efflam s'en défendit du mieux qu'il lui fut possible, et la charité forma entre ces deux saints, relativement à la possession de ce lieu, une contestation bien différente de celles que la cupidité des hommes allume en pareil sujet. Gestin alla dans la forêt voisine chercher une autre demeure, peu

Quoique Honore, ajoute le légendaire, eût prié le pêcheur de ne pas parler de son arrivée, cet homme ne put garder ce secret et en fit part à son maître. Celui-ci, qui était jeune et peu réglé dans ses mœurs, ayant appris la route que tenait cette étrangère, monta aussitôt à cheval pour l'atteindre, mais inutilement; car plus il courait, moins il approchait d'elle, quoiqu'elle n'allât que le pas. Ce ne fut qu'à la porte de l'ermitage d'Efflam qu'il put la joindre; et comme il voulut étendre la main pour la saisir, son bras devint sec et paralytique. Il appuya l'autre main contre la muraille de l'ermitage, et elle s'y colla si fortement, qu'il ne l'en put retirer. S. Efflam le guérit de l'un et de l'autre accident; et ce jeune seigneur, devenu pénitent, donna au saint et à ses compagnons toute la terre qu'ils occupaient, et toute celle qui leur serait nécessaire dans l'étendue de ses domaines.

[1] Le P. Albert le Grand dit que S[te] Honore se retira dans le monastère de S[te] Ninnoc.

éloignée de la première, pour y pouvoir conférer quelquefois avec Efflam et sa sainte société, à laquelle il s'agrégea.

S. Efflam mourut enfin d'épuisement et de langueur, en l'année 512 [1], selon l'abbé Chastelain, qui a suivi le P. Albert le Grand; mais nous croyons qu'il faut placer cette mort dans la seconde moitié du VIe siècle. Son oratoire fut le lieu de sa sépulture. Gestin fut lui-même inhumé dans le sien, et a donné son nom à la paroisse de

* [1] En l'année 994, le corps de S. Efflam fut transporté dans l'église de Plestin, selon le P. Albert le Grand, et inhumé de nouveau. Son tombeau, élevé autrefois de quatre pieds au-dessus du sol, entouré d'une grille en fer, était placé dans le bas de l'église, du côté de l'évangile. Il est de granit du pays, n'a d'autres ornements que quelques moulures, et paraît d'une structure récente. En 1819, M. F. Nayrod, alors curé de Plestin, ayant donné une mission à sa paroisse, voulut profiter de cette circonstance pour faire l'élévation des reliques de S. Efflam. Dans la soirée du 26 juin, on procéda à l'ouverture du tombeau, en présence de M. l'abbé J. M. de La Mennais, qui, à cette époque, était vicaire-général capitulaire de Saint-Brieuc, des missionnaires, du nombre desquels était l'éditeur de cet ouvrage, d'un médecin et d'un chirurgien. Après avoir creusé jusqu'à la profondeur d'environ trois pieds, on rencontra une grande pierre plate, sur laquelle était gravée une coignée, dont aucun des assistants ne connut alors la signification. Les érudits savent que ces sortes de pierres couvraient des tombeaux romains, qu'elles servaient à désigner une sépulture choisie pour quelque particulier ou pour une famille; et qu'en marquant ainsi la pierre, placée sur le tombeau, de la figure d'une coignée ou autre instrument tranchant, on faisait par ce signe une sorte de dédicace de ce tombeau; que c'était pour cette raison que dans les inscriptions qui y étaient souvent jointes, les Romains se servaient de la formule : *Sub ascia dedicavit*, ainsi que le prouve le savant abbé Lebeuf, dans son *Traité sur les anciennes sépultures*, tome 1er de ses Dissertations, ouvrage dans lequel cet auteur présume qu'on devait trouver de ces sortes de tombeaux dans la Gaule Celtique, quoiqu'il ne sût pas qu'on en eût encore découvert à son époque. Il est probable que la pierre de Plestin, qui ne recouvrait aucun cercueil, avait été tirée d'un tombeau romain pour couvrir les reliques de S. Efflam. Après l'avoir levée, on passa une partie de la nuit à creuser encore plus profondément, sans rien trouver, si ce n'est quelques débris d'ossements, mêlés parmi la terre. Ces détails seront une nouvelle preuve d'un fait incontestable, celui du séjour des Romains en cette partie de la Bretagne dans les premiers siècles du christianisme.

Ple-Gestin, qu'on nomme par syncope Plestin. Les Actes de S. Efflam disent que son oratoire étant presque en ruine, et sa mémoire en oubli, un saint ermite, qui balayait régulièrement cet oratoire toutes les semaines, y apercevait comme des gouttes de sang, qui semblaient sortir de terre, toujours au même endroit. Après plusieurs expériences, il en avertit l'évêque de Tréguier, qui fit creuser au même lieu. On y trouva le corps et la Vie de S. Efflam telle qu'on l'a rapportée. La Légende de S. Efflam est réduite à neuf leçons dans le Lectionnaire manuscrit de l'église de Tréguier. Sa fête se célèbre le 6 novembre. Il est patron de la paroisse de Plestin, où sa statue, placée près du maître-autel, du côté de l'évangile, le représente en habits royaux, avec le dragon sous ses pieds; de l'autre côté de l'autel est celle de S. Gestin avec les vêtements sacerdotaux; il est aussi patron de l'hôpital de Morlaix, de la chapelle de Toul-Efflam, près de la Lieue-de-Grève, dans la paroisse de Plestin, et de plusieurs autres. Son culte ne s'est pas étendu hors de la Basse-Bretagne, et aucun diocèse n'en fait l'office.

Quoique la conduite de S. Efflam paraisse s'écarter des voies ordinaires, nous ne devons pas la condamner. Les saints méritent notre respect, même quand leurs actions sortent de l'ordre commun. Eclairés des lumières de la véritable sagesse, convaincus tout autrement que nous ne le sommes des vérités du salut, comprenant de quoi il s'agissait dans cette affaire de l'éternité, et quel intérêt ils avaient à en ménager le succès, ils ont vécu dans ce monde comme s'ils n'y avaient eu que cette affaire; ils ont méprisé toutes les autres pour ne travailler qu'à celle-là; la vie ne leur a pas paru trop longue pour y réussir; nul moyen ne leur a paru trop difficile; nul obstacle ne les a arrêtés. Ils ont renoncé à tout plutôt que de courir le moindre risque; ils ont sacrifié biens, honneurs, repos, plaisirs, liberté; ils ont embrassé la pauvreté, le mépris, la mortification, la pénitence;

ils se sont portés à de saints excès; ils ne connaissaient alors comme nous les biens futurs que par les lumières de la foi. En ont-ils trop fait? Ah! si du haut de la gloire où ils sont parvenus, dans la parfaite connaissance qu'ils ont, et dans l'expérience où ils sont du bonheur qui leur était proposé, ils pouvaient nous faire entendre leurs sentiments, que ne diraient-ils pas du peu de proportion qui se trouve entre la félicité dont ils jouissent et les souffrances qui leur ont servi à l'obtenir! Que ne diraient-ils pas de l'aveuglement déplorable de ceux qui, étant créés pour posséder le même bonheur, le négligent et le risquent pour s'épargner en cette vie quelques légères peines!

S. HERVÉ, EXORCISTE.

Les Actes de S. Hervé se trouvaient dans le Légendaire manuscrit de l'église de Tréguier, qui était du XIVe *ou du* XVe *siècle; dans un autre manuscrit de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans du* XVe *siècle, et dans un autre de l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois; mais ces deux derniers, non plus que l'ancien Bréviaire de Léon, ne rapportent pas la Vie de S. Hervé tout entière, comme elle est dans le Légendaire de Tréguier. D'un autre côté, le Légendaire de Tréguier retranche beaucoup de choses des préliminaires de la Vie du saint, qui se trouvent dans les autres manuscrits. Les Bollandistes ont donné la Vie de S. Hervé, tome 3 de juin, et ils n'ont fait que reproduire celle que le P. Albert le Grand a publiée avec les choses merveilleuses dont elle est remplie. Voyez les Propres de Nantes et de Tréguier, et le Bréviaire de Nantes.*

VERS L'AN 568.

Harvian, qu'on donne pour père à S. Hervé, était de la Grande-Bretagne. Il vint en France, et fut admis à la cour du roi Childebert, où la double profession de poëte et de musicien lui valut quelque distinction. Mais si ses vers et ses chants l'avaient rendu agréable au roi, il en mérita encore plus l'estime par la sainteté d'une vie chaste, chré-

tienne et exemplaire. Après avoir passé quelque temps à la cour, il obtint son congé du roi, qui lui donna pour Canao, son lieutenant dans l'Armorique, des lettres par lesquelles il lui commandait de procurer à Harvian la commodité d'un vaisseau pour retourner dans la Grande-Bretagne. Mais quelques raisons déterminèrent celui-ci à rester dans l'Armorique. Il y épousa une fille, à peu près de même profession que lui, appelée Rivanone, dont il eut un fils qui naquit aveugle, et qui fut appelé Hoüarvé, Harvian, Hoüarn, ou Hervé, car on écrit son nom de toutes ces diverses manières. La mère de Hervé était des environs de Lan-Nuzan; elle le mit au monde à Lan-Rigur (Rigur était le nom de son frère), et l'éleva dans le canton de Kéran[1].

Le petit aveugle avait, dit-on, l'esprit fort ouvert et la mémoire très-fidèle; mais la preuve qu'on en donne passe toute croyance, et c'est, qu'instruit par sa mère, il savait par cœur, dès l'âge de sept ans, tout le Psautier, avec les hymnes ecclésiastiques. Rivanone se retira dans une solitude avec quelques filles, et y passa saintement le reste de ses jours. S. Hervé voulant recevoir sa bénédiction avant qu'elle mourût, alla dans le pays d'Ack trouver un saint homme appelé Urfoed, qui était son parent, pour le prier de s'informer du lieu de la retraite de sa mère, afin qu'il pût s'y faire conduire. Urfoed prit volontiers cette peine, et découvrit enfin la solitude où Rivanone passait sa vie dans une austère pénitence. Elle le chargea de recommander à son fils de ne point s'éloigner jusqu'à ce qu'elle le fît avertir du temps de sa mort. Hervé, se rendant à ses ordres, demeura pendant quelque temps dans ce lieu, qui lui fut cédé par Urfoed. Le saint homme s'en alla d'un autre côté, bâtit un oratoire dans une forêt que

[1] Ces noms n'instruisent pas beaucoup le lecteur; mais les habitants du pays de Léon pourront peut-être les reconnaître.

les Actes appellent Duna, où il finit ses jours dans les exercices de la vie érémitique.

Etabli à Lan-Urfoed, Hervé y continua les actes de charité que faisait son parent aux enfants des environs de son ermitage, en prenant le soin et la patience de les instruire. Enfin, averti que la fin de la vie de sa mère approchait, il alla recevoir sa bénédiction, lui fermer les yeux et l'ensevelir. Les Actes ajoutent qu'il s'opéra beaucoup de miracles au tombeau de cette sainte femme.

Hervé trop respecté, à son gré, à cause de ceux qu'il opérait lui-même, résolut de changer de demeure. Il se fit conduire d'abord au lieu où S. Urfoed s'était retiré. Il trouva non-seulement qu'il était mort, mais que son oratoire même, construit peu solidement, avait été ruiné par les bêtes de la forêt. Il le rebâtit avec le secours des habitants du canton, qui y dressèrent un autel, et munirent le tombeau de S. Urfoed de grandes pierres, pour en conserver plus sûrement et les reliques et la mémoire. Hervé alla ensuite trouver l'évêque de Léon, qui l'ordonna exorciste. Le saint aveugle se borna à ce degré, et voulant désormais se fixer quelque part pour toujours, il marcha du côté de l'Orient, et s'arrêta dans un champ du côté de Landiviziau, qui lui fut donné par le propriétaire appelé Innoc. Hervé y bâtit une église et un monastère, avec le secours d'Innoc et de quelques seigneurs, tant de Léon que de Cornouaille, l'un desquels est nommé Rivallon, ou Tyrmallon, qui paraît avoir été du pays d'Ack; et l'autre, appelé Guegon, ou Wicon, était de Cornouaille, et donna au saint une terre considérable appelée Lan-Quedré. C'est dans ce monastère que le saint passa le reste de ses jours, menant une vie cachée aux yeux des hommes, et pleine de mérites devant Dieu par les vertus qu'il y pratiqua [1]. Ses Actes parlent aussi d'un comte de

* [1] Nous n'avons pas donné à S. Hervé le titre d'abbé, parce qu'il ne l'a ni dans les Vies des Saints du P. Albert le Grand, ni dans au-

Helen qu'il alla visiter, et chez qui il fit un miracle [1].

On dit qu'il se trouva à l'assemblée de quelques évêques, qui se rendirent sur le Menez-Bréez, l'une des plus hautes montagnes de la province, situé dans la paroisse de Pedernec, pour y excommunier le lieutenant de Childebert, le fameux Canao, meurtrier d'Hoël II, son propre frère, et noirci de beaucoup d'autres crimes détestables. S. Hervé fut aussi en commerce avec S. Maian [2], qui gouvernait quelques religieux dans un monastère dont la situation ne nous est point marquée, non plus que celle de la demeure du saint abbé Grednou, Gredeou, ou Goüeznou, dont il est parlé dans la même occasion qui a donné lieu de faire mention de S. Maian. Il paraît cependant que S. Grednou, ou Goüeznou, n'était pas loin de la côte et de l'écueil appelé Rots-Huzan.

Six jours avant sa mort, S. Hervé fut averti par un ange que Dieu l'appellerait à lui dans ce terme. Il attendit avec joie le moment qui devait terminer son exil. Ste Christine, nièce de sa mère, et qui l'avait accompagnée dans sa retraite juqu'à la fin, pria S. Hervé de ne point la laisser sur la terre, quand il passerait à une meilleure vie. Il lui promit qu'il demanderait pour elle à Dieu ce qu'elle souhaitait; et, en effet, lorsqu'il eut rendu tranquillement l'esprit, après avoir reçu de son évêque l'absolution et le saint viatique, la sainte fille expira dans le moment au pied du lit du saint; ce qui nous fait voir, ou que la clôture n'était

cun des Bréviaires et des Propres qui font mention de lui, si ce n'est dans le Bréviaire de Rennes de 1787. Il est probable que son infirmité et le rang peu élevé qu'il avait dans le clergé l'auront éloigné de cette dignité, que D. Lobineau est presque seul à lui accorder.

[1] On ne peut deviner ce que c'est que ce comte Helen ou Alain.

* [2] S. Urfoed, S. Grednou, Ste Christine et S. Mornrod ne sont guère connus que par ce qu'on en dit ici, et il ne paraît pas qu'ils reçoivent un culte public. Quant à S. Maian ou Majan, il y a des auteurs qui le confondent avec S. Méen, mais ils se trompent; ce sont deux personnages distincts l'un de l'autre.

pas une règle de son monastère, ou que la parenté si proche de ces deux saintes personnes donnait à Christine des priviléges que les autres n'auraient pas eus. Outre l'évêque de Léon, plusieurs prêtres et trois abbés, S. Conogan, S. Maian et S. Mornrod, assistèrent aux obsèques de S. Hervé. Ils l'enterrèrent, dans son église entre l'autel et la balustrade orientale, et munirent son cercueil de lames de fer et de plomb. Il mourut vers l'an 568, le 22 juin, selon ses Actes. Cependant l'ancien Bréviaire de Léon met sa fête au 17 juin. C'est aussi ce jour qui lui est assigné dans les nouveaux Bréviaires de Rennes et de Quimper. L'Eglise de Nantes la célèbre le 18 du même mois.

Le lieu où S. Hervé fut enterré a depuis porté son nom, et s'appelle encore aujourd'hui Lan-Hoüarné : c'est une église paroissiale de l'ancien diocèse de Léon, entre Landiviziau et Lesneven. Le corps du saint y demeura, dit le P. Albert le Grand, jusqu'à l'an 878, que, pour éviter la fureur des Normands, il fut transféré à la chapelle du château de Brest, où il resta jusqu'en 1002. Le duc Geoffroi Ier, l'ayant alors fait mettre dans une châsse d'argent, le donna en présent à l'évêque de Nantes, que le P. Albert le Grand nomme Hervé, et qu'il fait confesseur et aumônier du duc. L'évêque déposa la châsse dans le trésor de son église, et elle s'y est conservée jusqu'à la révolution, époque à laquelle ces saintes reliques se sont perdues. Les serments ordonnés par la justice, ajoute le même auteur qu'on vient de citer, se faisaient autrefois sur cette châsse, comme il paraît par un Rituel de l'Eglise de Nantes dressé vers l'an 1225; et les parjures étaient sévèrement punis. L'église du Faouet, dans l'ancien diocèse de Tréguier, a S. Hervé pour patron, et possède une petite portion de ses reliques. Il y en a aussi dans l'ancienne cathédrale de Léon.

Quoique privé de la vue et d'une partie des moyens que les hommes ont de s'instruire, S. Hervé n'en fut

pas moins savant, non de cette science qui enfle et souvent perd l'homme, mais de celle qui fait les saints : connaître Dieu, et avoir le cœur droit, c'est tout le secret pour parvenir au salut. Cette science est un effet de la grâce; mais cette grâce exige aussi nos efforts; on peut connaître Dieu et n'avoir pas le cœur droit; mais il n'est guère possible d'avoir le cœur droit sans connaître Dieu. La connaissance de Dieu purement spéculative fait des hommes doctes et quelquefois superbes : en y joignant la droiture du cœur, cette connaissance de Dieu fera de vrais chrétiens. Ceux qui ont le cœur droit en savent toujours plus que les doctes spéculatifs. Dieu se communique très-peu à ceux-ci, il prend plaisir à instruire ceux-là. La vraie connaissance de Dieu fait qu'on méprise et qu'on hait le monde; la droiture du cœur fait qu'on tend sérieusement et constamment à l'amour de Dieu.

S. PAUL AURÉLIEN,

PREMIER ÉVÊQUE DE LÉON.

Tiré des Actes de S. Paul, qui ont été écrits dans le Xe *siècle, par un religieux de l'abbaye de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire, et ont été publiés d'abord par Jean Dubois, dans sa Bibliothèque de cette abbaye, et reproduits par les Bollandistes, tome* 2 *de mars. Voyez tous les Bréviaires et Propres de Bretagne. Il se trouve une Vie de S. Paul à la Bibliothèque du roi, sous le n°* 5279. *Le manuscrit qui la contient, et qui renferme aussi celle de S. Tugdual, est du* XIVe *siècle, et provient de la bibliothèque Colbert. Elle nous paraît plus étendue que celle que les Bollandistes ont publiée.*

VERS 570.

Paul naquit dans la Grande-Bretagne, d'un père nommé Porphius. Le surnom d'Aurélien, qu'il portait, donne lieu de croire que leur famille était des anciens Bretons sujets des Romains; et sa parenté avec Withur, comte de Léon,

fait juger qu'il était d'une naissance distinguée. Le canton de l'île où il vint au monde s'appelait *Pen-Ochen*, ce qui signifie *tête de bœufs;* on ignore si ce canton était de la Cornouaille ou de la Cambrie. Ce qui semble déterminer en faveur de la Cornouaille, c'est que la sœur de S. Paul, qui s'était consacrée au service de Dieu dans une terre provenant apparemment de la succession de leur père, demeurait au bord de la mer, ce qui ne peut convenir à la Cambrie[1].

Il eut plusieurs frères, et tout au moins une sœur, entre tous lesquels il fut, comme Joseph et comme David, prédestiné de Dieu, et le bien-aimé de son père, qui avait dessein d'en faire son principal héritier, et qui fondait particulièrement sur lui l'espérance de sa maison. Mais le Seigneur, qui l'avait choisi pour de plus nobles desseins, inspira de bonne heure au saint enfant le désir de se faire instruire, et de se consacrer à son service dans un monastère. Il pressa sur ce point son père si souvent et si fortement, que celui-ci fut enfin contraint de céder et de lui permettre de suivre son attrait.

De tous les monastères de la Grande-Bretagne, le plus fameux, pour la bonne éducation des enfants, était celui de S. Iltut. Ce fut là que Porphius voulut conduire son fils, et Paul eut le bonheur d'y trouver la plus sainte réunion

[1] On n'a point indiqué dans l'histoire de la Vie de S. Paul l'année de sa naissance. Plusieurs raisons persuadent qu'il vit le jour entre les années 485 et 490, peut-être même dès l'an 480 ; car, ayant été ordonné prêtre dans l'île, et ayant, depuis son ordination, demeuré encore quelques années dans son monastère, supérieur de douze religieux, prêtres comme lui, et plusieurs autres années avec le roi Marc, il devait avoir quarante ou quarante-cinq ans lorsqu'il fut fait évêque, après quelques années de séjour au pays de Léon, environ l'an 531. Et d'ailleurs, s'il était mort l'an 573, comme on le trouve dans un ancien manuscrit cité par les Bollandistes, on ne peut placer l'année de sa naissance plus tard qu'en 490, afin qu'il eût quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-six ans, lorsqu'il décéda dans une extrême vieillesse, comme il est dit dans ses Actes.

de disciples que S. Iltut ait jamais formée. Il eut l'avantage d'y vivre avec S. David, S. Samson, S. Gildas et plusieurs autres illustres compagnons sur la conduite desquels il pouvait se former dans la pratique des plus excellentes vertus. D'un autre côté, ce fut aussi un bonheur à cette sainte jeunesse, d'avoir un condisciple tel que Paul, qui ne leur était inférieur en rien, et qui semblait même les surpasser dans cette sainte simplicité d'âme qu'on appelle candeur.

On en rapporte quelques preuves miraculeuses dans sa Légende, mais il n'en faut point d'autre que l'estime extraordinaire qu'en faisait son maître. Celui-ci, assuré de la maturité de ses mœurs, de sa sagesse et de sa discrétion, lui permit de se retirer pour vivre seul dans un ermitage, quoiqu'il n'eût encore que seize ans, et l'abandonna sans scrupule à sa propre conduite, dans un âge où la plupart des hommes ne sont pas encore assez sages pour se laisser gouverner, et où l'on ne demande d'eux que de vouloir bien suivre les bonnes impressions qu'on leur donne.

Paul prit en effet congé de S. Iltut, et s'étant retiré avec sa bénédiction dans un lieu désert qui appartenait à son père, il y bâtit un oratoire et une cellule, où il vécut plusieurs années avec toute la perfection de la vie des anges, et toute l'austérité des pénitents les plus sévères. Ses jeûnes étaient régulièrement de deux ou de trois jours sans rien manger, et ses repas n'étaient que de pain et d'eau; il n'y ajoutait tout au plus, aux jours des plus grandes solennités, que quelques petits poissons. Tout le reste de sa vie il s'abstint de quelque viande que ce fût, ne goûta jamais de vin qu'à l'autel, et il ne buvait même jamais assez d'eau pour étancher entièrement sa soif. Il priait ou chantait sans cesse les louanges de Dieu, et n'interrompait ces deux saints exercices que pour lire et méditer l'Écriture sainte, où il trouvait toute sa consolation.

Lorsqu'il eut atteint l'âge prescrit par les lois de l'Église,

il fut élevé au sacerdoce, et douze autres prêtres se mirent sous sa conduite. Il leur bâtit des cellules proche de la sienne, et devenu leur maître, il leur enseigna toutes les pratiques de la plus haute perfection, par ses exemples et par ses discours. Il y avait déjà quelque temps que ces saints solitaires se formaient à son école, lorsqu'un roi nommé Marc [1], du royaume duquel on ne peut rien dire de certain, sinon que le lieu de la retraite du saint paraît avoir été de sa dépendance, forma le dessein, avec les principaux de son Etat, sur la grande réputation de S. Paul, de l'appeler dans son pays, pour y prêcher le saint Évangile, et pour y réformer les mœurs.

Le saint, considérant que le grand apôtre, dont il portait le nom, a dit, que résister aux puissances, c'est résister aux dispositions de Dieu même, crut qu'en cette rencontre il devait s'appliquer cette maxime. Ayant donc pris avec lui ses douze disciples, il alla trouver ce roi dans un lieu nommé Vannedos [2], et, commençant par lui sa mission, il l'instruisit avec toute sa cour; puis, se répandant avec ses douze disciples, comme autant de fleuves, dans la contrée, il l'arrosa toute de la doctrine salutaire de la foi, et la rendit fertile en fruits de bonnes œuvres, avec d'autant plus de succès que ses discours, appuyés de ses exemples, étaient encore confirmés par des miracles.

Paul demeura longtemps dans ce pays, se livrant infatigablement aux fonctions apostoliques, et cultiva ces nouvelles plantes avec beaucoup de soin. Les peuples, craignant de le perdre, souhaitèrent de l'avoir pour évêque. Ils s'adressèrent au roi, et le prièrent de faire ordonner le saint pour leur pasteur, afin que cette dignité le retînt chez eux, et l'engageât à ne point les abandonner. A la

[1] Les Bollandistes croient que ce Marc était Romain et l'un des rois qui, s'étant partagé la Cambrie, y conservaient leur indépendance.

[2] Aussi peu connu que le royaume.

première proposition que Marc en fit à S. Paul, celui-ci en fut tellement effrayé, qu'il prit aussitôt la résolution de se retirer, car il n'appréhendait rien tant que la dignité, dont il n'avait pas fui le travail. Mais craignant aussi, d'ailleurs, de résister à la vocation du Seigneur, et partagé entre l'amour de la contemplation et le zèle du salut des âmes, il passa plusieurs nuits à prier Dieu avec instance, afin qu'il lui plût de lui faire connaître sa sainte volonté.

Ses prières venaient d'un cœur trop pur et trop soumis pour n'être pas exaucées. On assure qu'un ange vint lui dire, de la part de Dieu, que le pays où il se trouvait n'était pas celui que la Providence lui avait destiné; qu'il l'abandonnât au plus tôt, et qu'il ne se laissât point fléchir aux prières des peuples ni du roi; qu'il ne s'informât point, au reste, en quel pays il devait aller, parce qu'il l'accompagnerait partout, et le conduirait jusqu'à ce qu'il y arrivât. Paul passa le reste de la nuit à rendre grâces à Dieu de la faveur qu'il venait d'en recevoir, et dès le matin il envoya un de ses disciples au roi, pour l'avertir de la révélation qu'il avait eue, et lui demander la permission de suivre le guide que le Seigneur lui avait donné. Marc trouvait Paul trop nécessaire, et l'affectionnait trop, pour consentir si facilement à ce qu'il s'en allât. Il lui refusa donc l'effet de sa demande, mais le refus ne fit qu'affermir S. Paul. Il alla lui-même se présenter au prince, et lui fit entendre que s'il avait obéi si promptement à ses ordres, lorsqu'il avait quitté la solitude pour venir dans ses États, il ne devait pas moins d'obéissance au Roi des rois qui l'appelait ailleurs par des ordres formels. Il obtint enfin, quoique avec beaucoup de peine, la permission de se retirer, et se mit aussitôt en route, pour venir trouver sa sœur, qui dès sa plus tendre jeunesse s'était dévouée, comme lui, au service de Dieu, et qui demeurait dans une péninsule sur les bords de la mer Britannique.

Le dessein de Paul était de s'embarquer dans ce lieu même, après avoir donné quelques jours à l'instruction de sa sœur et à sa consolation, et de sortir de l'île aussitôt qu'il en trouverait la commodité. Il y fit préparer un navire, et tout étant prêt pour son départ, on dit qu'à la prière de sa sœur, il obtint de Dieu que la mer se retirât à près d'un quart de lieue de l'habitation de cette sainte fille, que les grandes marées incommodaient trop. Ayant donc prescrit à la mer des bornes qu'il lui défendit de passer, il commanda à sa sœur de faire placer des cailloux le long du nouveau rivage; c'est ce qu'on nomme encore aujourd'hui *le chemin de Saint-Paul*, dit l'historien qui écrivait vers l'an 1000. On peut croire qu'il conseilla de construire une digue, pour empêcher la mer d'inonder un terrain bas.

Paul ayant passé toute la nuit qui précéda son départ à bénir et à prier Dieu, s'embarqua dès le point du jour, sans savoir où il devait aller, et sans avoir d'autre pilote que la Providence à laquelle il se livrait, sur la parole que l'ange lui avait donnée. Il fut d'abord conduit à l'île d'Ouessant, distante de quatre à cinq lieues de la côte occidentale du pays de Léon. Il y descendit avec ses douze disciples, tous prêtres, plusieurs de ses parents et de ses amis, qui l'avaient suivi par dévotion, et quelques domestiques. Le lieu se nommait le *Port des Bœufs* [a]; ils y laissèrent leur vaisseau, et s'avancèrent dans les terres. Après avoir visité toute l'île, Paul s'arrêta dans un lieu où il avait trouvé une fontaine. Il y bâtit un oratoire et quelques huttes; c'est ce lieu qu'on nomme maintenant Land-Paol, où il y a eu un monastère qui a subsisté jusqu'au xe siècle [b].

Le saint y vécut pendant quelque temps avec les siens, et il y aurait joui d'un grand repos d'esprit, nonobstant l'extrême pauvreté de ce séjour, si l'incertitude où il

[a] *Porz-Ejein* ou *Porz-Ezumet*, selon les Mémoires du P. du Paz.
[b] Selon le témoignage d'Aimoin, *L.* 3 *de mirac. S. Bened. c.* 12.

était du lieu que lui avait préparé le Seigneur, ne l'eût pas inquiété. Pour s'en assurer, il eut recours aux prières, il redoubla ses jeûnes, il prolongea ses veilles, et ce fut après avoir passé toute une nuit en oraison, que, s'étant un peu assoupi le matin, il fut averti, dit-on, par le même ange qui lui était apparu chez le roi Marc, de ne s'arrêter pas plus longtemps dans cette solitude, parce que la Providence le destinait à un autre lieu, où il devait gagner à Dieu un grand nombre d'âmes.

Dès que le jour parut, le saint assembla ses compagnons, déclara ce que l'ange lui avait dit, commanda d'appareiller et de se disposer tous à partir. Il se mit en mer aussitôt que tout fut prêt pour le voyage, et, se laissant aller à la conduite de la Providence, il aborda proche d'un rivage nommé pour lors *Admaken*, et d'une île qu'on appelait [a] *Medonia*, où, ayant trouvé un petit port assez commode, il fit mettre tout son monde à terre. On dit que ce fut dans la paroisse de Plou-Nevez, au petit havre de Kernic. Mais tous les noms ont changé depuis, et l'on ne peut s'assurer de deviner juste. Entré plus avant, il vint dans un lieu nommé pour lors *Telmedonia*, dans la partie la plus occidentale du pays d'Ack, où, trouvant une belle fontaine dans un vallon, nommé depuis *Ker-Pezron* ou *Villepierre*, parce qu'un de ses parents nommé Pierre en fut propriétaire, il y construisit aussitôt un oratoire, car c'était par établir un lieu de prières qu'il commençait toujours, et y séjourna quelque temps.

Ses disciples, sans s'écarter beaucoup de ce lieu, qu'ils regardaient comme le centre de leur union, se dispersèrent dans les lieux voisins, se choisirent des places à leur gré, et se bâtirent des ermitages où ils s'adonnaient aux exercices de la prière et de la pénitence, avec d'autant plus de liberté qu'ils n'étaient distraits par personne

[a] Il y a entre Ouessant et la côte une île nommée *Molène*, et à la côte, une paroisse nommée *Melon* dans la carte de Du Val.

et qu'ils se faisaient une joie d'être dépourvus de tout. Un entre autres, nommé Joevin, ou, selon quelques manuscrits, Vinehin, ayant rencontré un endroit agréable, mais qui était le repaire d'un buffle ou bœuf sauvage qu'il n'en pouvait chasser, et qui détruisait tous ses travaux, changea de place avec S. Paul qui dompta le buffle furieux, et lui commanda de se retirer si loin qu'on ne le vit plus; ordre auquel l'animal obéit. Paul bâtit en ce lieu un nouvel oratoire qui a depuis été nommé [a] Lan-Pol, et qui conserve encore aujourd'hui le même nom.

Le serviteur de Dieu jouissait d'un profond repos dans cette solitude, et vaquait à la contemplation et à la prière avec tant de tranquillité, qu'il ne doutait point que ce ne fût le lieu que l'ange lui avait promis, et qu'il ne songeait point à le quitter, lorsque le même ange, lui apparaissant, lui commanda d'aller au plus tôt trouver le comte du pays, et l'assura que ce serait quand il aurait obéi qu'il trouverait le lieu de sa demeure pour le reste de ses jours. Paul se mit aussitôt en chemin, suivi de tous ses disciples, et étant arrivé dans un lieu que l'on appelait les *Pierres* [b], peu éloigné du bord de la mer, toute la compagnie, lassée de la fatigue du chemin, et souffrant beaucoup de la soif, se mit à chercher quelque fontaine aux environs. Ils le firent inutilement; et tous seraient morts de l'ardeur de leur soif, qui s'augmentait de plus en plus, si le saint, touché de compassion, n'avait fait sourdre trois belles fontaines; ce qui inspira à ses disciples de nouveaux sentiments de vénération pour leur père, et les porta à rendre de grandes actions de grâces à Dieu, qui ôte et rend la vie comme il lui plaît.

Pendant qu'ils prenaient tous un peu de repos au bord des ruisseaux qui coulaient de ces nouvelles sources, ils

[a] Le lieu nommé *Lanpol* est au pays d'Ack, non loin de *Melon;* ce qui confirme que ce fut près de ce lieu que S. Paul débarqua.
[b] Ou *Lapides*.

aperçurent un pasteur, qui suivait de nombreux troupeaux. Ils lui demandèrent qui était son maître, s'il avait une parfaite connaissance du pays, et s'il ne pourrait pas leur enseigner quelque solitude écartée. C'était un des bergers du comte Withur, et, pour un homme de sa condition, il ne manquait ni de politesse ni d'esprit. « J'appartiens, répondit-il, adressant la parole à S. Paul, qui » lui parut le plus considérable de la compagnie, au » comte Withur, que Childebert, empereur des Français, » a fait seigneur de tout ce pays-ci. Il ne demeure pas » loin, et si vous avez dessein de le voir, je serai votre » guide jusqu'à son palais; et je m'offre encore à vous » montrer une retraite telle que vous témoignez en » souhaiter une. »

S. Paul, profitant de la bonne volonté de cet homme, qu'il regarda comme envoyé de Dieu pour lui servir de guide, le suivit jusqu'à la ville qui porte aujourd'hui son nom, à l'entrée de laquelle le saint trouvant une fontaine, il en bénit l'eau qui a servi depuis à la guérison d'une infinité de maladies. Cette ville, qui pouvait avoir été plus considérable et plus peuplée avant les incursions des Saxons, était alors fort déserte, si l'on en croit le religieux de Fleury, compilateur de la Vie du saint écrite en original par des auteurs bretons, que ce religieux n'a pas, ce semble, bien compris en cet endroit, puisque ce lieu, dans la description qu'il en fait, ressemble plutôt à Roscof qu'à Saint-Pol-de-Léon. De là, S. Paul marcha vers le palais du prince, qui demeurait pour lors dans une île nommée Baz, distante de la côte d'environ une lieue, en tirant au nord.

Withur était un prince d'une très-grande piété. Il avait étudié les belles-lettres, et la fréquente lecture de l'Ecriture sainte lui avait donné tant de goût pour la vie intérieure, et un si fervent désir de vaquer à la méditation, à la prière et aux autres exercices spirituels, qu'il

ne se livrait que le moins qu'il pouvait aux affaires temporelles, et se dérobait souvent aux compagnies pour vaquer uniquement à Dieu. Cette île de Baz lui avait semblé très-propre pour son dessein ; il en avait fait le lieu de sa retraite, et il y était actuellement, lorsque S. Paul cherchait à se présenter devant lui.

Comme le prince était fort charitable, les pauvres venaient de toutes parts pour recevoir ses libéralités. Ce concours donna occasion à S. Paul de leur faire une meilleure aumône que celle qu'ils attendaient ; il rendit miraculeusement la santé à quelques malades et à quelques infirmes. Withur était alors dans son cabinet, où il copiait de sa propre main les Evangiles. S. Paul le salua avec beaucoup de respect, et il en fut reconnu d'abord ; ce qui donne lieu de croire que Withur était né dans la Grande-Bretagne, qu'il avait connu S. Paul auparavant, et qu'il n'y avait pas fort longtemps qu'il avait obtenu cette contrée de Childebert. Cette reconnaissance, au reste, fut d'autant plus tendre, que l'un et l'autre avaient beaucoup de piété, et qu'ils étaient proches parents. Car quand les alliances de la vertu sont jointes à celles du sang, les liens en deviennent bien plus forts.

Withur, ayant fait asseoir S. Paul et ses disciples, écoutait le récit des diverses circonstances de sa vie qu'il lui avait demandé, et le serviteur de Dieu en était au détail de ce qui s'était passé à la cour du roi Marc, lorsqu'on apporta au comte un poisson d'une grandeur monstrueuse qu'on venait de pêcher, et dans le ventre duquel on avait trouvé une cloche de métal [1].

S. Paul donc, à ce qu'on dit, voyant cette cloche, et

[1] On peut ne point croire ce que nous allons rapporter ; et le moyen de s'imaginer que les légendaires n'aient pas abusé trop légèrement de la crédulité de leurs lecteurs ? Mais on le rapporte cependant, pour faire remarquer de quelle rareté étaient les cloches en ce temps-là.

l'entendant sonner, ne put s'empêcher de sourire. Le comte lui en demanda le sujet, et S. Paul lui dit : « Cette » cloche me paraît la même que celle que je viens de vous » dire que le roi me refusa, quand je pris congé de lui, et » que je le priai de m'en faire présent. Il en avait sept sem» blables, qu'il faisait ordinairement sonner lorsqu'il pre» nait ses repas, et je lui en demandai une pour gage de » son amitié. Je ne pus l'obtenir de lui; mais je vois que » mon Dieu, dont je ne puis assez bénir la bonté, favora» ble à mes désirs, m'envoie cette cloche par vos officiers, » afin que, la recevant de vous, nous n'en ayons l'obli» gation qu'à lui. » Le prince, admirant et louant avec S. Paul la complaisance que Dieu témoigne souvent pour ses serviteurs, fit à l'heure même présent au saint homme de cette cloche, que les Bretons nommèrent en leur langue *Hy-glas*, à cause de sa figure et de sa couleur; et on la conserve encore aujourd'hui précieusement dans le trésor de l'ancienne cathédrale de Léon [1].

Dans la suite de la conversation, Withur dit à S. Paul que dans l'île où il était il y avait un serpent monstrueux[2],

* [1] Elle est d'une figure singulière, dit M. de Fréminville, ayant la forme quadrangulaire ; les côtés ne sont point égaux, il y en a deux grands et deux petits. A sa partie supérieure est adaptée une anse pour la suspendre ou pour la tenir à la main. Ses dimensions ne sont pas considérables : elle a neuf pouces seulement de hauteur. — Elle n'a point été fondue au moule, comme les cloches que l'on fait aujourd'hui, mais elle a été battue au marteau.... Le métal qui la compose est du cuivre rouge mêlé de beaucoup d'argent.... On attribue à cette cloche des vertus miraculeuses.

(*Antiquités de la Bretagne. Finistère ; 1re partie.*)

* [2] D. Lobineau regarde ce fait comme une allégorie qui a pour objet la destruction du paganisme; mais M. de Fréminville juge, dans l'ouvrage déjà cité, que c'était un crocodile, et l'on peut penser que c'était un serpent énorme, comme on en voit encore dans quelques contrées. Cette partie de la Bretagne étant alors peu habitée, devait en renfermer plusieurs. Si dans la suite des temps la Guyane est tout à fait civilisée et peuplée, ses habitants auront peut-être quelque peine à croire que leur pays ait produit des serpents monstrueux; cependant rien de plus vrai, d'après le témoignage des voyageurs,

si grand et si vorace, qu'il avait mangé deux bœufs et deux hommes en un seul jour; qu'il était couvert d'écailles si dures, qu'elles étaient impénétrables; et que l'ayant plusieurs fois attaqué avec des soldats, la plupart y avaient perdu la vie, et les autres s'étaient à peine sauvés par la fuite avec lui. S. Paul voulut aussitôt aller attaquer ce monstre pour en délivrer le pays; et quoi que le comte pût lui représenter pour l'empêcher de s'exposer au péril, S. Paul y alla, dans l'espérance du secours du Ciel, promis dans l'Evangile, contre tous les serpents, à quiconque a la vraie foi. On dit ensuite qu'approchant du dragon, il lui mit son étole au cou [1], et, le traînant comme un animal domestique, et hâtant même quelquefois sa marche à coups de bâton, il le mena sur la pointe d'un rocher de la côte septentrionale de l'île, d'où il lui commanda de se précipiter dans la mer; ce qui fut fait, au grand étonnement du prince et de toute sa cour, qui n'osaient néanmoins regarder que de loin ce merveilleux spectacle.

Withur céda à Paul et à ses religieux le lieu de sa demeure pour en faire un monastère, et leur donna généralement tout ce qu'il possédait dans l'île de Baz, avec les livres des Evangiles qu'il avait écrits [2]. S. Paul accepta ses dons, bâtit dans l'île une grande église, qu'il accompagna de plusieurs édifices; et affectionna tellement ce lieu, qu'il y voulut passer tout le reste de sa vie.

L'éclat de ses vertus porta les peuples à le souhaiter pour évêque; mais Withur voyant qu'il n'y avait pas moyen d'obliger S. Paul à accepter cette dignité, et craignant, s'il l'en pressait trop, qu'il ne quittât le pays,

[1] Cette étole devait être bien grande, si la bête n'avait le cou plus grêle que la proportion du corps ne le demandait.

* [2] Ce livre a été conservé dans la cathédrale de Léon jusqu'à la fin du dernier siècle. Il avait reçu en 1352 une couverture d'argent doré par les soins de Guillaume de Rochefort, évêque de Léon.

comme il avait abandonné le pays du roi Marc pour le même motif, jugea que pour en venir à ses fins, il fallait user d'artifice et tromper le saint. Il feignit à cet effet d'avoir des affaires de la plus grande importance à communiquer au roi Childebert, à qui, disait-il, il n'avait ni écrit ni envoyé d'ambassadeurs depuis son premier établissement ; et priant S. Paul de vouloir bien être son représentant dans une conjoncture où il n'osait, disait-il, s'en fier qu'à lui, et où il ne s'agissait presque de rien moins que de toute sa fortune, il obtint de la reconnaissance de S. Paul ce qu'il lui demandait. Il écrivit donc par lui à Childebert, non ce qu'il lui avait dit qu'il lui écrirait, « mais que tous les peuples souhaitaient ar- » demment le saint homme pour leur évêque, et que lui » seul, par humilité, s'opposait à son élévation, quoiqu'il » fût d'un mérite incomparable, et qu'on pût espérer de » grands biens de sa promotion; qu'il suppliait donc très- » humblement le roi, afin qu'il lui plût de le faire ordon- » ner, malgré sa résistance, et de le contraindre d'accep- » ter une charge dont personne n'était assurément si » digne que lui, et qu'il méritait d'autant plus, qu'il s'en » estimait moins capable. »

Ces lettres, cachetées du sceau que le comte avait reçu du roi, ne furent pas plutôt lues, que Childebert, entrant dans l'esprit de la feinte dont S. Paul allait être l'objet, lui fit des reproches de ce qu'il était un serviteur inutile dans la vigne du Seigneur, et de ce qu'ayant reçu de sa divine bonté plusieurs talents pour le bien de son Eglise, il les cachait en terre, au lieu de les faire multiplier, conformément à la loi de l'Evangile. « Ne craignez- » vous point, ajouta le roi, les menaces faites aux ouvriers » lâches et fainéants comme vous? » S. Paul, qui ne s'attendait à rien moins qu'à un accueil semblable, et qui, ayant cru avec une simplicité de colombe tout ce que lui avait dit Withur, n'était en aucune manière préparé à

répondre à Childebert touchant les reproches qu'il lui adressait, se prosterna humblement à terre, comme un coupable, quoiqu'il ignorât sa faute, et ne répondit que par ses larmes.

Childebert, touché de la profonde humilité et de la sainte simplicité de l'homme de Dieu, courut aussitôt le relever. Ne voulant pas toutefois lui donner le loisir de se reconnaître, ni prendre celui d'écouter ses raisons, il se saisit à l'instant même du bâton pastoral d'un évêque [1] qui se trouva présent, et le mettant dans la main de S. Paul : « Recevez, mon père, lui dit-il, la qualité d'évêque, afin » que vous soyez utile à plusieurs. » Après quoi, trois prélats, réunis par ses ordres, le consacrèrent [2], nonobstant les protestations de son incapacité et ses continuels gémissements.

Ainsi fut ordonné S. Paul Aurélien, premier évêque d'Ocismor ou de Léon, par l'autorité d'un roi de France, à la requête des Bretons, lorsqu'il se croyait le plus éloigné de la dignité qu'il avait toujours fuie. Et une preuve indubitable que Childebert fut très-édifié de sa vertu, de sa modestie et de sa conduite dans cette circonstance, c'est le don qu'il lui fit des revenus du pays de Léon et du pays d'Ack [3], qui lui appartenaient, et dont il dota la nouvelle

* [1] Le P. Albert le Grand et M. de Fréminville veulent que ce soit Judual, prince de Bretagne, alors réfugié près de Childebert, qui ait donné l'investiture à S. Paul par la remise du bâton d'ivoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le manuscrit de la Bibliothèque du roi, le Religieux de Fleury, et plusieurs Propres de Bretagne, ne parlent que de Childebert. Peut-être les deux écrivains cités ci-dessus ont-ils voulu prouver par cette assertion que la Bretagne était alors indépendante des rois de France. Ce zèle pour la gloire du pays est sans doute louable ; mais il serait difficile de soutenir avec succès cette opinion.

* [2] On dit que ce fut dans la cathédrale de Paris qu'eut lieu cette cérémonie. M. de Fréminville assure à tort qu'elle était dédiée à S. Vincent ; c'était à S. Etienne, premier martyr. Elle était très-voisine de celle de Notre-Dame.

[3] En latin *pagus Agnensis*. Un archidiaconé de Léon portait le nom d'Ack.

église, qui eût été assurément bien pauvre, si elle n'avait point eu d'autres revenus que ceux qu'on veut que lui ait donnés le roi Conan Mériadec.

Après avoir rendu d'humbles actions de grâces au roi, qui commanda qu'on le défrayât pendant tout le voyage, le saint, persuadé que Dieu lui avait imposé la charge pastorale, revint dans son diocèse, où il fut reçu avec un applaudissement inexprimable par tous les Léonnais, et particulièrement par le comte Withur. Comme Paul s'était ailleurs livré longtemps aux travaux apostoliques, quoique alors il ne fût pas encore évêque, il commença d'abord à exercer les fonctions de l'épiscopat en excellent maître, avec d'autant plus de zèle que la grâce de la consécration lui avait donné une augmentation de ferveur. Il s'attacha surtout à détruire les restes de l'idolâtrie que ceux d'entre les anciens Armoricains, qui étaient demeurés dans le pays, conservaient encore [1]; et il eut la consolation d'en abolir toutes les superstitions. Il porta ensuite ses diocésains à la pratique des vertus chrétiennes, et établit dans tout ce canton une solide piété sur le fondement de la vraie foi. Plusieurs personnes de distinction bâtirent des églises et des monastères, et s'y consacrèrent à Dieu avec tous leurs biens; et, par les soins assidus du saint évêque, on vit partout l'erreur confondue, le vice détruit, et la vertu florissante.

Ce fut dans l'exercice continuel des saintes mais pénibles fonctions de son ministère, qui ne lui faisaient néanmoins rien relâcher de sa pénitence, qu'il usa les forces de son corps, ce qui l'obligea enfin de mettre à sa place un de ses disciples, afin de pouvoir vaquer à la contemplation le reste de ses jours.

Ce disciple était ce même Johevius, Joévin ou Joavan,

[1] On dit que les habitants de Plouescat et ceux de la côte de Pontusval, de Guisségny et d'Abervrac'h étaient encore païens et de mœurs très-barbares.

qui, venu de l'île d'Ouessant avec S. Paul, avait, dans le pays d'Ack, changé d'ermitage avec lui, à cause du voisinage dangereux d'un buffle qui renversait tout son travail, comme nous l'avons dit. On le nommait *le Religieux* par excellence, à cause de sa régularité et de son amour pour la solitude; et il y a bien de l'apparence qu'il avait suivi S. Paul dans l'île de Baz [1].

Bollandus met en doute si S. Paul quitta véritablement le siége épiscopal, ou si, sans se démettre, il nomma seulement Joévin, et après lui Tiernomael [2] et Cétomerin, ses coadjuteurs dans le gouvernement de son diocèse. S'il était bien prouvé que S. Golven eût été le successeur immédiat de S. Paul, comme Bollandus le prétend, il faudrait dire certainement que Joévin, Tiernomaël et Cétomerin n'ont été tout au plus que des évêques suffragants ou des chorévêques; et, pour fortifier cette opinion, l'on ajouterait qu'après le décès précipité des premiers de ces trois coopérateurs, S. Paul agissait toujours en pasteur du diocèse, soit pour se nommer de nouveaux coadjuteurs, soit pour reprendre la conduite du troupeau; et enfin, qu'il ne paraît pas qu'il ait appelé d'autres évêques pour ordonner Joévin, et depuis Tiernomaël et Cétomerin. Mais comme il est rapporté dans la Vie de S. Golven que ce saint était contemporain d'Even, surnommé le Grand, comte de Léon, qui n'a vécu qu'au IXe siècle, et comme il est dit expressément que S. Paul *ordonna* Cétomerin, après que Joévin et Tiernomaël furent décédés, et qu'il lui laissa son siége, on ne voit pas qu'on puisse douter que S. Paul n'ait ordonné évêques

[1] Nous avons donné la Vie de S. Joavan, tirée des leçons d'un ancien Bréviaire de Léon; elle se trouve au tome 1er de mars de Bollandus.

[2] D. Lobineau écrit *Tiernmomail;* mais ce nom ne paraît pas breton. Nous croyons que c'est *Tiernomaël. Maël,* ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, signifiait chez les Bretons insulaires et les Hibernois *couronné* ou *tonsuré.* Albert le Grand écrit *Tiernomallus.*

ses trois disciples, l'un après l'autre, soit qu'il ait invité des évêques voisins pour assister et concourir à leur sacre, soit qu'il les ait ordonnés seul avec ses prêtres. Car on voit assez, par toute sa conduite, qu'il y avait plus de simplicité et de charité dans les évêques de l'Église bretonne de ce siècle, que de science des canons.

Paul ne tira pas de la substitution de Joévin toute la consolation qu'il en espérait; non que ce nouvel évêque trompât ses espérances, ou qu'ingrat envers son maître il n'eût pas pour lui toute la déférence qu'il devait. Ce fut au contraire la plénitude du mérite extraordinaire de cet excellent disciple qui fut la cause innocente de la tristesse du maître; car Joévin, ayant comblé de bonne heure la mesure de sa perfection, mourut un an après qu'il eut été ordonné, au grand regret de S. Paul, que la soumission qu'il devait à Dieu ne rendait pas insensible à une si grande perte.

Tiernomaël, autre disciple de S. Paul, choisi par ce vénérable vieillard pour remplir la place du défunt, fut installé sur le siége épiscopal de Léon. Comme il n'avait pas moins de mérite que son prédécesseur, on n'espérait pas moins de lui; mais il ne vécut pas dans cette dignité plus longtemps que l'autre, et mourut après un an et un jour de pontificat; ce qui fut pour le saint un renouvellement d'affliction.

Ces deux morts précipitées lui persuadèrent que Dieu voulait qu'il se chargeât de nouveau du soin de son diocèse, et tout son troupeau l'en supplia avec beaucoup d'instance. Il reprit donc le gouvernement, tout faible et caduc qu'il était. Son zèle n'avait jamais été plus vif ni plus animé, et sa sagesse consommée brillait de l'éclat le plus pur; mais, convaincu, par l'expérience de quelques mois, qu'il n'avait plus assez de forces pour le travail, il se démit de nouveau pour instituer en sa place un autre de ses religieux, nommé Cétomerin, qu'il ordonna évêque, en

présence de Judual, surnommé le Blanc, prince de Bretagne, qui était venu voir S. Paul, et lui demander sa bénédiction [1]. Au milieu de la cérémonie, un aveugle cria à S. Paul d'avoir pitié de son extrême misère, et de prier Dieu pour lui. Il fut guéri dans le moment par le seul attouchement des mains du saint vieillard; ce qui ravit tellement le prince Judual, que, dans le premier transport de son étonnement et de sa joie, il donna au saint une grande étendue de terre, qu'on appelait autrefois *le territoire*, et qui est apparemment ce qu'on a depuis nommée le *Minihy*, c'est-à-dire le *Refuge* de S. Paul [1].

Après la cérémonie, le saint se retira dans son monastère de Baz, où il vécut encore plusieurs années, à la tête d'une communauté nombreuse, à laquelle il montrait, par ses exemples, que les plus rudes exercices de la pénitence religieuse sont doux à un homme fervent, et qu'il n'y a point d'âge où l'on ne puisse avancer dans les voies de la perfection. On dit que les travaux, les jeûnes, les veilles, l'âge, avaient tellement miné et atténué son corps, qu'il n'avait plus de chairs, et que sa peau, tendue sur ses os, laissait voir les rayons du soleil à travers ses mains desséchées. Cependant, ce squelette animé se trouvait toujours le premier à tous les exercices, et semblait infatigable dans les pratiques de la vie religieuse et particulièrement à l'oraison.

Aux lumières admirables qu'il y recevait, Dieu joignit le don de prophétie. Elles lui firent prédire à ses chers enfants la ruine entière de son monastère par les Normands, et à ses peuples les guerres et les misères dont

[1] Il est à remarquer que l'auteur des Actes de S. Paul nomme la Bretagne Domnonée.

* [2] Ce nom, assez commun en Basse-Bretagne, est composé de deux mots bretons, *menech* moines et *ty* maison, desquels par corruption on a fait Minihy. On sait que les monastères étaient autrefois des lieux de refuge pour les criminels et les débiteurs; les minihys jouissaient de ce privilége.

ils seraient affligés. Il prévit aussi le différend qui devait naître, pour la possession de son corps, entre les religieux et les habitants de l'île de Baz d'une part, et les citoyens et le clergé de la ville épiscopale de l'autre, et prononça en faveur de son église cathédrale, à qui il le donna : ce qui n'empêcha pas le différend.

Le saint avait, sur la fin de ses jours, fait construire proche le monastère une petite cellule où il se retirait pour veiller, sans incommoder ses frères, et il y prenait quelquefois un peu de repos, lorsque le sommeil l'abattait. Il y était une fois, après avoir passé toute la nuit en prières, et il ne faisait que commencer à dormir, lorsqu'un ange, éclatant de lumière, lui vint annoncer l'heureuse nouvelle de son trépas, et lui marqua précisément l'heure et le jour de la fin de son exil. C'est au lieu qu'on nomme à présent le *Penity* [1] *de S. Paul,* qu'il eut cette apparition. Le bienheureux vieillard, ravi de joie, avertit ses religieux de cette révélation dès que le jour parut ; et les ayant priés avec beaucoup d'affection de ne point troubler par leurs regrets la satisfaction qu'il éprouvait, mais de se réjouir plutôt avec lui de son bonheur éternel, s'ils l'aimaient véritablement, il leur promit d'être toujours en esprit avec eux, et de les secourir dans tous leurs besoins. Il les consola ensuite, en leur disant qu'il ne les laissait pas orphelins, et qu'il avait eu soin de les pourvoir de bonne heure d'un excellent pasteur. « Suivez, mes chers enfants, leur dit-il » encore, suivez les exemples que je vous ai laissés, et » pratiquez les lois que je vous ai données ; c'est la seule » marque de reconnaissance et d'amitié que vous demande » la tendresse de votre père mourant, en récompense de » laquelle il vous promet de la part de Dieu toutes sortes » de bénédictions. » Il reçut ensuite le corps et le sang de Jésus-Christ ; et levant les mains pour bénir ses chers

[1] Ce nom est formé de deux mots bretons qui signifient *maison de pénitence.*

enfants, il leur dit : « Que la bénédiction de Dieu que nous » adorons, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous. » Et dans le moment, sans aucune attaque de maladie, et sans aucune défaillance, tandis que tous les assistants, hors d'eux-mêmes, répondaient : *Amen*, il rendit son âme à Dieu.

Telle fut la fin de cet admirable fondateur de l'Eglise de Léon, laquelle, pour honorer éternellement sa mémoire, n'a point voulu, dans la suite des siècles, porter d'autre nom que celui d'*Église de S. Paul*. La ville capitale, persuadée qu'elle n'en pouvait avoir un plus glorieux, a pris aussi celui de *Saint-Paul-de-Léon*, autrement *Castel-Pol* en breton[1]; et l'île même de Baz, privée du bonheur de posséder son saint corps, a voulu que son nom du moins fût invoqué sur elle, et s'est fait appeler *Baz-Paul*.

Ce ne fut pas sans de grandes disputes que cette île perdit le précieux dépôt du corps de ce grand saint. Elle ne l'aurait jamais cédé aux violences qu'on voulait faire pour l'enlever ; et ses habitants auraient exposé leur vie pour conserver la possession de ce trésor, si le Ciel ne s'était déclaré contre eux, et n'avait appuyé par un grand miracle (du moins à ce qu'ils crurent) la disposition testamentaire que le saint avait faite de vive voix. On dit que Cétomerin proposa une voie d'accommodement entre des enfants qui lui étaient également chers, et qui se disputaient la possession du saint corps ; et l'on suppose que cette voie lui avait été suggérée par S. Paul même, quelques moments avant qu'il mourût. Ce fut de préparer deux chariots, attelés chacun de deux bœufs, entre l'île et la ville, en sorte que le fond des chariots se touchant, l'attelage de l'un eût la tête tournée du côté de l'île, et l'attelage de l'autre fût tourné du côté de la ville.

[1] En breton, *Château de Paul*.

Après qu'on eut ainsi disposé les choses, il fit poser le cercueil sur les deux chariots, moitié sur l'un et moitié sur l'autre, comme pour laisser au saint le choix du tombeau. On dit qu'à l'instant même la bière disparut, en sorte qu'on ne put discerner lequel des deux chariots, qui prenaient des routes opposées, emportait le corps, jusqu'à ce qu'après que les deux chariots furent arrivés, l'un au bord de la mer, et l'autre à Ocismor, les insulaires trouvèrent leur chariot vide, et les habitants de la ville virent, avec de grands transports de joie, que la possession du trésor leur était adjugée.

Quoi qu'il en soit de cette narration, il est certain que le corps de S. Paul fut enterré dans sa cathédrale, où l'on montre son tombeau au pied des marches du maître-autel [1].

L'époque précise de la mort de S. Paul n'est pas bien connue, cependant l'opinion la plus commune la fixe à l'année 573; d'autres la reculent à l'année 579. Le nouveau Bréviaire de Quimper la met en 570, et M. de Fréminville en 594.

Mabbo, évêque de Léon, qui vivait vers le milieu du xe siècle, transporta les reliques de S. Paul à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, où il se retira et où il mourut [a]. La châsse de S. Paul fut mise auprès de celle de S. Benoît, et toutes les deux furent renfermées dans une caisse revêtue d'argent.

[1] Il est couvert d'un grand marbre noir, qui portait une inscription ; mais dans la révolution elle a été effacée.

Si l'on en croit son historien, il faudra dire que S. Paul, lorsqu'il mourut, était âgé de cent ans; car cet écrivain assure qu'il a ouï dire que le saint évêque avait cent ans ou plus à la fin de ses jours. Si cet auteur avait d'autre garant qu'un ouï dire de trois à quatre cents ans, on l'en croirait, dans l'opinion qu'il aurait trouvé ce grand âge marqué dans les auteurs originaux qu'il a compilés ; mais un simple ouï dire de trois à quatre siècles ne paraît guère authentique à ceux qui savent combien on a pris plaisir à prolonger la vie de tous nos saints.

[a] *Aimoin, l.* 3 *de mirac. S. Ben., c.* 11.

Les reliques du saint évêque furent en partie brûlées et en partie dispersées, lorsque les Calvinistes désolèrent ce monastère et pillèrent son trésor. L'église de Léon n'a pas été entièrement dépouillée des précieux restes de son patron; elle possède encore son chef, un os entier de son bras droit, et de plus un doigt intact, renfermé dans une boîte d'argent, avec cette inscription: *Doet de M. S. Paul, évêque et patron de Léon.* Ces reliques ont été visitées et reconnues authentiques, le 6 juillet 1809, par M. Dombidau de Crousheilles, évêque de Quimper. On gardait autrefois une partie de la tunique de S. Paul dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, et l'autre partie dans celle de Saint-Magloire, de la même ville. S. Paul est invoqué parmi les saints confesseurs, dans les Litanies anglaises du VIIe siècle. L'ancien Bréviaire de Léon marque sa fête double au 12 octobre, qui est aussi le jour de sa translation, et qui est indépendant de sa fête principale, célébrée le 12 mars, dans la même église. L'ancien calendrier de l'abbaye de Saint-Méen la marque au même jour, à trois leçons. L'ancien Bréviaire de Nantes la met au 12 mars, qui est le jour auquel sa fête est marquée par Ferrarius dans son nouveau Catalogue des saints; par André Du Saussay dans son Martyrologe de France, et par le P. Albert le Grand de Morlaix, dans la Vie de S. Paul, à la fin de laquelle il assure que tous les anciens Bréviaires des neuf diocèses de Bretagne font mention du culte de ce saint évêque.

S. Paul, persuadé dès sa jeunesse que l'homme est fait pour la vertu, et qu'elle peut seule lui procurer le bonheur, en le rendant agréable à Dieu, s'applique dès lors à l'acquérir, et obtient par elle ce calme intérieur qui l'accompagna pendant toute sa longue carrière. S. Jean Climaque, parlant de l'heureuse tranquillité de l'âme, qui met les justes dans un plein repos, l'appelle le ciel de la terre. Comme les étoiles sont l'ornement du firmament, dit ce saint, les vertus sont l'ornement et la tranquillité de

l'âme. C'est un ciel qui a son siége dans le cœur, et qui voit si fort au-dessous de lui toutes les tromperies et les artifices du démon, qu'il s'en moque et qu'il les méprise. Courons, mes frères, ajoute notre saint, afin de passer jusqu'au milieu de ce palais, et si nous sommes si malheureux que le poids de quelques péchés ou quelque autre retardement nous empêche d'y arriver, efforçons-nous d'avoir un logement qui ne soit pas trop éloigné de celui du prince, et ne nous excusons point sur notre faiblesse, ni sur le manque de temps, ni sur les fardeaux qui nous accablent; puisque tous, tant que nous sommes, qui avons été revêtus de Jésus-Christ, par la renaissance que nous avons reçue dans le saint baptême, avons reçu aussi de lui le pouvoir d'être faits enfants de Dieu.

---

* S. TANGUY, ABBÉ, ET Ste HAUDE, VIERGE.

Il n'y a pas d'Actes anciens de ces deux saints personnages. Le vieux Légendaire manuscrit du Folgoat, cité par le P. Albert le Grand, ne nous paraît pas assez authentique pour que nous puissions le suivre entièrement. Nous nous bornons à lui emprunter quelques faits; le reste est tiré du Propre de Léon.

VIe SIÈCLE.

Galon, appartenant à une des premières familles du pays de Léon, fut le père de S. Tanguy et de Ste Haude. Il perdit sa première épouse nommée Florence, et s'unit en secondes noces à une Bretonne insulaire, qui était d'une naissance illustre, mais d'un esprit très-méchant et infectée de pélagianisme. Loin de prendre des sentiments de tendresse pour les enfants de son époux, cette femme cruelle en devint le tyran. Tanguy s'éloigna bientôt de la maison paternelle, du consentement de son père, et se

rendit à la cour de Childebert, où il passa plusieurs années, lorsque Judual, prince de Bretagne, s'y trouvait lui-même. Quant à Haude, elle resta exposée à toute la fureur de sa belle-mère, dont la haine était continuellement excitée par le déplaisir que lui causait la tendre piété de cette jeune servante de Dieu. Cette impie commença par détruire de fond en comble un oratoire dans lequel Haude se retirait pour vaquer plus librement à la prière. Elle renvoya toutes les femmes qui étaient attachées au service de sa belle-fille, et l'obligea à se livrer elle-même aux plus vils travaux de la maison. Elle l'occupait surtout, lorsqu'elle voyait approcher le moment où sa victime devait assister au saint sacrifice, afin de la priver ainsi des consolations spirituelles, si utiles à son pénible état. Haude supportait avec une patience admirable tous ces mauvais traitements, ne laissant échapper aucune plainte, et se montrant soumise en tout à son père et à sa belle-mère.

Les travaux auxquels on l'assujettissait ne lui laissant presque aucun moment libre pendant le jour, elle passait en prière la plus grande partie des nuits. Elle approchait des sacrements aussi souvent qu'il lui était possible, et elle se consacra au Seigneur par le vœu de chasteté. Sa compassion pour les pauvres était si grande, que n'ayant plus les moyens de leur faire les mêmes aumônes qu'autrefois, à cause des obstacles qu'y mettait sa belle-mère, elle leur donnait ses aliments, se contentant, pour sa nourriture, de pain de seigle et de quelques mets des plus grossiers. Sa belle-mère, ayant peut-être quelque soupçon de cette admirable conduite, et l'ayant surprise un jour dans cet acte de charité, la renversa par terre, la frappa cruellement, et après avoir foulé aux pieds la nourriture destinée aux indigents, elle la fit donner aux chiens. Dans cette occasion si pénible, la sainte fille ne perdit rien du calme qu'elle conservait habituellement, et ne fit entendre

aucun murmure. Son père, touché de tant de vertu, voulut soustraire à de si indignes traitements; et, ne pouvant la préserver des fureurs de son épouse, il résolut de la marier. Ce moyen de délivrance ne pouvait convenir à Haude, qui s'était déjà consacrée à Dieu, et l'avait choisi pour son unique époux. Elle pria donc avec ferveur, afin d'obtenir la force nécessaire pour être fidèle à ses premiers engagements. De son côté sa belle-mère voyait ces projets d'établisement avec peine, parce qu'elle ne voulait pas qu'on s'occupât d'Haude, et qu'elle craignait que ce mariage ne diminuât la fortune de Galon. Elle l'éloigna donc de la maison paternelle, et la plaça dans une campagne qui en était distante de deux lieues. Cette sainte fille se trouvant ainsi dans une solitude, en profita pour s'unir plus intimement à Dieu et s'entretenir plus fréquemment avec lui. Deux ans s'écoulèrent ainsi dans cette position tranquille, de laquelle Haude profita pour s'avancer dans la perfection. Au bout de ce temps, Tanguy revint de France, et s'informa des causes de l'absence de sa sœur. La méchante belle-mère s'empressa de la calomnier, et mit tant de perfidie et de ruse dans ses accusations, que Tanguy, trompé par ses impostures, crut que sa sœur avait manqué à l'honneur, et couvrait de honte sa famille. Dans son ressentiment, il va la trouver, et comme elle fuit à son aspect par modestie, parce qu'elle ne le reconnaissait pas, et qu'elle évitait la vue des hommes, il se persuade de plus en plus qu'elle est coupable. N'écoutant plus que sa colère, et sans lui donner le temps de se justifier, il lui coupe la tête. La Légende que nous suivons ajoute à cet événement quelques circonstances difficiles à croire, et dont nous abandonnons l'examen au lecteur, nous contentant de les rapporter. Elle dit donc que pendant que tout le monde, à l'exception de la belle-mère, déplorait le sort de la servante de Dieu et se lamentait de sa mort, Haude entra dans la maison de son père, et parut devant tous,

portant entre ses mains sa tête, qu'elle remit sur ses épaules[1]. On comprendra aisément l'étonnement qui frappa tous les assistants à ce spectacle si extraordinaire. La Légende ajoute que la belle-mère, devenue pour eux un objet d'horreur, se vit accablée de leurs reproches les plus sanglants, et qu'elle fut presque aussitôt subitement frappée de la foudre, qui délivra la terre de cette méchante créature. Quant à Haude, après avoir consolé son frère, qui manifestait un vif repentir de son crime, et s'être munie des sacrements de l'Église, elle rendit paisiblement son esprit à Dieu vers l'an 545. Plusieurs miracles, qui s'opérèrent ensuite par son intercession, furent la preuve du pouvoir qu'elle avait dans le ciel.

Des événements si affreux devaient suggérer à Tanguy les réflexions les plus sérieuses, et servirent sans doute à le détacher du monde. Il se retira dans la solitude[2], pour y pleurer en liberté la faute qu'il avait commise. Dieu, qui ne rejette jamais un cœur contrit et humilié, agréa sa pénitence. La réputation de sainteté qu'acquit bientôt le fervent solitaire lui attira des disciples, qui donnèrent commencement au monastère connu depuis sous le nom d'abbaye de Saint-Matthieu, dite de Fineterre ou du bout du monde, et en breton de *Pen-ar-bed,* parce qu'elle se trouvait dans la partie la plus reculée de la côte de Léon. S. Tanguy termina sa carrière dans ce lieu vers l'an 572. Il ne paraît pas qu'on ait fait aucune translation de ses reliques, ni même que son corps ait été jamais exhumé.

Nous voyons se vérifier par rapport à Ste Haude cette

* [1] Le fait paraîtrait plus croyable, si l'on supposait que Ste Haude avait été dangereusement blessée, mais qu'elle ne mourut pas sur-le-champ; c'est peut-être ainsi que ce fait s'est passé.

* [2] On dit que la première solitude dans laquelle se retira S. Tanguy était une forêt située entre Brest et Landerneau, et que ce lieu qu'il habita alors s'appelle encore *Coat-Tanguy,* en français, *bois de Tanguy.*

parole de S. Paul, qui annonce que tous ceux qui veulent vivre dans la piété souffriront la persécution. « Faut-il » s'étonner, dit S. Augustin [a], qu'il se trouve des gens » qui calomnient les serviteurs de Dieu, et qui, ne pou- » vant corrompre la pureté de leurs mœurs, tâchent de » noircir leur réputation, puisque nous voyons qu'ils blas- » phèment leur Seigneur même et leur Dieu. » Consolons-nous donc lorsque nous sommes, à cause de notre piété, l'objet de la haine des méchants. Pensons alors que, puisque Dieu souffre leurs outrages, nous devons imiter sa patience. Il saura bien, dans l'éternité, nous dédommager des peines que nous aurons éprouvées pour sa cause.

* S. JEAN DE CHINON,

SURNOMMÉ DU MOUSTIER, PRÊTRE.

Tiré de Grégoire de Tours, de la Gloire des Confesseurs, *chap.* 23, *et de ses leçons qui se trouvaient dans le Propre de la collégiale de Saint-Mesme de Chinon, reproduites par les Bollandistes, tome* 2 *de mai. Voyez les nouveaux Bréviaires de Tours et de Rennes, et l'Histoire de Chinon par Dumoustier,* 1 *volume in*-12, *Chinon*, 1809.

VI[e] SIÈCLE.

L'Armorique fut la patrie de S. Jean [1]. On na aucun détail qui fasse connaître le lieu précis de sa naissance ; seulement on sait qu'ayant été élevé au sacerdoce, il se retira près de Chinon en Touraine, afin de se livrer

[a] S. Augustin, épître 77, n° 1.

* [1] Alban Butler, très-jaloux d'augmenter le nombre des saints de l'Angleterre, fait naître ce saint dans la Grande-Bretagne ; mais les Bréviaires de Tours et de Rennes disent formellement qu'il était Armoricain. Sa Légende lui donne en latin le titre de *Britto*, nom qui désigne plus fréquemment un Breton de France, comme *Britannus*, un habitant de la Bretagne insulaire.

avec plus de facilité à la contemplation, et y mener une vie plus cachée. Une forêt, alors voisine de cette ville, lui servit de retraite; il y passa un long temps dans les jeûnes, les veilles et la prière. S'étant ensuite rapproché de la ville, et de l'église de Saint-Mesme, il choisit pour demeure une caverne qui se trouvait au haut de la montagne, et qui tout à la fois lui servait de cellule et d'oratoire. De là, sortant souvent la nuit, il se rendait à l'église de Saint-Mesme, et passait en prières un temps considérable auprès du tombeau du saint. Pendant le jour, il se tenait dans son ermitage, où il avait planté quelques arbres et des lauriers, à l'ombre desquels il employait ses moments soit à lire, soit à écrire pour la consolation du prochain, ou bien à annoncer la parole de Dieu à ceux qui venaient le consulter touchant les intérêts de leur salut. Plein de ferveur, il consacrait souvent un temps considérable à la méditation; mais sa charité était si grande, qu'elle l'arrachait à ces douceurs spirituelles pour l'employer à soulager les affligés, qu'il guérissait de leurs infirmités, et en faveur desquels il sollicitait avec succès auprès de Dieu des grâces particulières.

Jean vivait ainsi à Chinon dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, lorsque Ste Radegonde, quittant la cour du roi Clotaire, son époux, passa par cette ville pour se rendre à Poitiers, où elle devait fonder un monastère. La réputation de vertu dont jouissait le saint prêtre était trop bien établie, pour qu'elle se privât de la consolation de le connaître. Elle le vit donc plusieurs fois, et s'entretint avec lui des choses du ciel. La vertueuse reine conçut pour lui une si haute estime, que depuis elle lui confia ses peines, lui demandait des conseils et se recommandait à ses prières. Elle lui fit présent d'un ornement précieux, de la valeur de mille sous d'or, afin qu'il s'en servît au saint sacrifice et qu'il s'y souvînt d'elle. Elle demanda en retour au serviteur de

Dieu un cilice, qu'elle voulait porter sous ses habits royaux, par esprit de mortification, et le pria d'obtenir du Ciel que le roi ne mît aucun obstacle à l'exécution du projet qu'elle avait formé d'embrasser l'état religieux. Le saint fit à cet effet un jeûne de trois jours, accompagné de prières continuelles. Dès qu'il l'eut terminé, il entendit une voix du ciel qui lui disait : « Jean, sois tranquille touchant la bienheureuse Radegonde; elle persévérera très-saintement dans sa pieuse résolution. » L'événement prouva la vérité de ces paroles.

On ne sait pas au juste à quelle époque le saint prêtre termina sa carrière. Son corps fut inhumé dans son oratoire, qui devint ensuite une chapelle dédiée à Ste Radegonde. Cet édifice a changé de destination depuis la révolution, et est maintenant une habitation particulière. Son tombeau était resté dans le lieu qu'il occupait primitivement; des jeunes gens de la ville s'étant, vers l'année 1794, furtivement introduits dans la chapelle, fouillèrent dans ce tombeau, en retirèrent une partie de ses ossements et une chaîne de fer, débris d'un instrument de pénitence qui avait servi au serviteur de Dieu [1]. Tous ces objets vénérables ont été religieusement recueillis, et se conservent à Chinon. Les Bollandistes et le Martyrologe de Paris mettent la fête de S. Jean du Moustier [2] au 5 mai; mais c'est le 15 juillet qu'on l'honore dans les diocèses de Tours et de Rennes. Le Martyrologe Romain fait mémoire de lui au 27 juin.

* [1] D. Ruinart, dans l'édition qu'il a donnée des œuvres de Grégoire de Tours, assure que le corps du saint fut brûlé en 1563 par les Calvinistes. Les leçons de l'Office n'en disent rien; peut-être ces hérétiques se contentèrent-ils d'arracher du tombeau quelques ossements qu'ils jetèrent au feu.

* [2] Les mêmes écrivains demandent d'où vient le surnom de du Moustier donné à S. Jean. Il est à croire que c'est de son voisinage du monastère de Saint-Mesme qu'il fréquentait. Moustier ou Moutier est un vieux mot français qui signifie *monastère*.

Des insensés ont rêvé une égalité chimérique, qui n'a jamais existé que dans leur imagination; mais ce que l'incrédulité n'a pu faire, la piété le réalise tous les jours : elle rapproche les conditions, forme des liaisons aussi solides que pures, et rend un pauvre prêtre le confident d'une reine. D'où vient ce pouvoir de la piété? C'est qu'elle a un véritable empire sur toutes les âmes que la passion n'aveugle pas, et qu'elle obtient, lorsqu'elle est parfaite, l'estime et l'affection des gens de bien, dans quelque sujet qu'elle se trouve, et quelque humble que soit la condition de celui qui la pratique. Si donc elle était plus répandue dans le monde, elle y serait le lien d'une sainte et véritable fraternité parmi les hommes.

S. TREMEUR ou TREVER, MARTYR, ET Ste TRIFINE, SA MÈRE.

Tiré de la Vie de S. Gildas, et des Actes de S. Tremeur.

VIe SIÈCLE.

Varoch, comte de Vannes, fils de Hoël Ier et de Ste Pompée, frère de S. Tugdual et de S. Léonor ou Lunaire, fut le père de Ste Trifine. Dirigée dans sa jeunesse par un guide aussi éclairé et aussi parfait que S. Gildas, on comprend aisément combien cette princesse dut faire de progrès dans la pratique de la vertu. Nous rapportons dans la Vie de Gildas le mariage qu'elle contracta avec le comte Conomor, et l'inhumanité avec laquelle cet homme brutal et perfide lui donna, ou crut lui avoir donné la mort. Trifine, délivrée miraculeusement par le saint abbé, voulait, dans les premiers mouvements de sa reconnaissance, s'attacher le reste de ses jours à un homme si agréable à Dieu :

mais Gildas lui représenta que cela choquerait l'ordre et la bienséance; il la renvoya dans la maison de son père, où elle mit heureusement au monde un fils qu'elle avait eu de Conomor; après quoi, se dévouant au service de Dieu, elle se retira dans un monastère de saintes filles, dont la situation est inconnue, et y passa le reste de ses jours à louer et bénir le Seigneur.

Son fils reçut au baptême le nom de Gildas, auquel, pour le distinguer du saint abbé, l'on ajouta dans la suite le surnom deTrec'h-Meur[1]. L'enfant fut, dès ses premières années, placé dans le monastère de Rhuys, où on l'instruisit dans les lettres et dans la piété. Il fit des progrès surprenants dans la voie de la perfection ainsi que dans les sciences. Sa vie angélique était accompagnée de miracles que Dieu opérait par son ministère. Il était encore très-jeune, lorsqu'un dimanche, qu'il se promenait dans la campagne, après avoir rempli ses devoirs envers Dieu, par l'assistance à l'office divin, il fut rencontré par son père; et ce barbare, étouffant tout sentiment naturel, lui coupa la tête, sans égard pour sa jeunesse et son innocence. C'est sans doute pour cette raison que S. Tremeur est appelé martyr, et invoqué sous cette qualité dans les Litanies anglaises du VIIe siècle. Son corps fut conservé en Bretagne jusqu'en l'année 965, que Salvator, évêque d'Aleth, en porta une partie à Paris, avec ceux de plusieurs autres saints du même pays. Ces reliques de S. Tremeur furent ensuite données à quelque église, et on ne sait ce qu'elles sont devenues. A l'époque de la révolution celle de Saint-Magloire, à Paris, possédait encore quelques ossements de ce saint martyr, qui sont maintenant dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

La grande église collégiale, aujourd'hui paroissiale de Carhaix, porte le nom de ce saint. L'Église de Quimper

[1] *Trec'h* et *Meur* sont deux mots bretons, dont le premier signifie *vainqueur*, et le second *grand*.

en célébrait autrefois l'office comme d'un martyr, le 8 novembre, qui est le jour de sa mort; maintenant elle en fait mémoire le 7 du même mois. Ste Trifine est aussi invoquée dans les Litanies anglaises du VIIe siècle. Elle et son fils sont honorés dans une église du nom de la sainte, qui est située entre Corlai et l'ancienne abbaye de Coëtmaloen. A la porte de l'église, dans le cimetière, se trouve une pyramide très-ancienne, dit-on, sur laquelle on voit des caractères inconnus, tels qu'il s'en rencontre sur quelques autres monuments antiques répandus en divers lieux de la province; et ces caractères semblent avoir été ceux des anciens Bretons et Gaulois, que l'on aura abandonnés peu à peu, pour s'attacher aux caractères romains dont l'usage était plus étendu[1]. Ste Trifine est également honorée dans la chapelle de l'hôpital de Pontivi, où l'on voit sa statue.

A l'exemple de Jésus-Christ, les saints sont sur la terre rassasiés de maux, et leur vie est toujours près du tombeau. Outre les traverses qu'éprouve la sainteté, outre les orages qu'excitent les passions, ils sentent que leur séjour ici-bas est un exil, et qu'ils ont toujours à craindre d'être exclus pour jamais de la bienheureuse patrie. Il ne faut point de preuves à un vrai chrétien, pour lui persuader que sa vie est une mort continuelle. « Eh! disait S. Ambroise, notre vie est toute couverte de piéges, j'en vois » dans notre corps, dans nos devoirs, dans notre science, » dans nos passions, dans ce que nous possédons, dans ce » que nous croyons. Fuyons donc d'ici, ajoutait-il, pour » passer des maux aux biens, des incertitudes à la pleine » vérité, de la mort à la vie. »

* [1] Tout le monde ne croit pas à l'antiquité de ces caractères, et des curieux qui ont examiné la pyramide prétendent qu'elle ne porte qu'une inscription grossièrement gravée, et d'une date peu ancienne.

S. GILDAS,

FONDATEUR ET PREMIER ABBÉ DE RHUYS.

Sa Vie, écrite au commencement du XI

Sa Vie, écrite au commencement du XI[e] *siècle par un religieux de Rhuys, a d'abord été publiée par Polydore Virgile, puis par Bollandus, tome* 1[er] *de janvier. D. Mabillon l'a reproduite d'une manière plus correcte dans le tome* 1[er] *de ses Actes des saints Bénédictins. On trouve un extrait de ces Actes dans le premier volume des Mémoires de D. Morice. Voyez le Bréviaire de Nantes et le Propre de Vannes. Voyez aussi le nouveau Bréviaire de Quimper.*

VERS L'AN 570.

S. Gildas, surnommé le Sage, naquit, comme il l'a écrit lui-même, l'année de la victoire, surnommée Badonique, remportée sur les Saxons à Banesdowe; et Bède place cette victoire dans l'année 44e depuis la venue des Saxons dans la Grande-Bretagne; d'où il s'ensuit que S. Gildas est né l'an 494, puisque les Saxons abordèrent dans l'île au printemps de l'an 451. Cette époque sert toute seule à distinguer notre S. Gildas d'un autre avec lequel on l'a confondu: c'est S. Gildas l'Albanien [1].

* [1] S. Gildas l'Albanien, fils de Conan Mériadec, premier roi des Bretons en France, et de Darerca, sœur de S. Patrice, naquit en 421. Confié, dès sa jeunesse, par sa mère, aux soins du saint apôtre d'Irlande, il sut profiter des leçons que lui donna ce grand maître de la vie spirituelle. Etant revenu dans les Gaules à l'âge de trente ans, il y apporta beaucoup de livres qu'il avait recueillis. A cette époque il fut ordonné prêtre, retourna ensuite en Hibernie pour y annoncer la parole de Dieu, et enseigna pendant un an dans le monastère de S. Cadoc, abbé de Lancarvan. Il suivit ce saint lorsqu'il quitta son abbaye pour embrasser la vie érémitique. Tous deux habitèrent d'abord des îles, qui furent pillées par des pirates. Gildas rentra alors dans la Grande-Bretagne, et mourut à Glastembury en 512. Son corps fut inhumé dans la grande église de cette abbaye, et retrouvé en 1184. Ce saint est auteur de la Vie d'Aurèle-Ambroise, roi breton insulaire. On célèbre sa fête le 29 janvier. Il était patron

Gildas, que nous surnommerons Badonique, à cause de l'époque qu'il a lui-même donnée de sa naissance, était, comme Paul et Samson ses condisciples, fils de quelque seigneur de la Grande-Bretagne, dont on ignore le nom et le canton, ou qu'on n'ignorerait peut-être pas si l'envie de le faire fils et frère du roi n'avait ébloui le religieux de Rhuys, auteur de ses Actes. Il est dit, dans la Vie de S. Paul, que Gildas était le plus bel esprit de l'école de S. Iltut. Il devait aussi, puisqu'il n'était né que l'an 494, être le plus jeune des illustres compagnons qui étudiaient avec lui. Mais il n'en était, pour cela, ni le moins sage, ni le moins retenu. Ses premières années furent exemptes des puérilités de l'âge; il ne se distinguait que par son innocence, et ne parut jamais enfant dans sa conduite ni dans ses mœurs. Au contraire, on dit qu'il avait dès lors toute la prudence et toute la maturité d'un vieillard, sans préjudice néanmoins des agréments et de l'aimable gaieté de la jeunesse. Humble, soumis, obéissant à son maître Iltut; doux, complaisant, obligeant envers ses égaux, il se faisait aimer de tous, parce que tous recevaient de lui des témoignages continuels d'une cordiale et officieuse affection, sans qu'il y eût rien de recherché ni de contraint, et sans qu'il parût qu'il eût en vue de se faire aimer. Son application à l'étude ne pouvait être plus grande; de sorte

de l'église du monastère de Rhuys, quoiqu'il ne l'eût pas fondé; mais il paraît certain qu'il avait vécu pendant quelque temps solitaire dans ce lieu, où se trouvait alors un vieux château. D. Lobineau, induit en erreur par Colgan, nous parle d'un assez grand nombre de SS. Gildas, qui ont, prétend-il, vécu dans les îles Britanniques : mais cette assertion est combattue; aussi ne ferons-nous ici mention que d'un troisième personnage du même nom. Ussérius nous fait connaître ce troisième Gildas, de Cambrie, qui a vécu dans le IXe siècle, sous le nom duquel on a fait courir des ouvrages remplis de fables. Le religieux de Saint-Gildas de Rhuys, qui écrivit la Vie de ce saint abbé vers le milieu du XIe siècle, peu de temps après que ce monastère eut été rétabli par Félix, a confondu ce qui appartenait à ces deux Gildas avec ce qui ne convenait qu'au sien. Nous espérons pouvoir éclaircir ce point d'histoire.

que s'il n'a pas été plus savant dans les lettres humaines, c'est que les livres et les maîtres lui ont manqué. Comme il n'étudiait que pour devenir meilleur, et qu'il faisait tendre toutes ses lectures à la science des saints, plus il devenait savant, plus il devenait parfait; ainsi sa science et sa sainteté croissaient également. L'étude, loin de le dissiper, le recueillait davantage, et lui faisait trouver et goûter Dieu dans les livres sacrés. De là vint que son attrait pour la solitude fut extrême, et il conserva cette passion dominante tout le temps de sa vie.

Ce fut cet amour même de la solitude qui l'obligea d'en sortir, avec la permission, et peut-être même par le commandement de son abbé S. Iltut, pour aller dans l'Irie, c'est-à-dire dans l'Hibernie, voir et écouter les grands maîtres de la vie religieuse, que l'admirable Patrice y avait formés, pour apprendre d'eux les plus sublimes maximes de la vie solitaire; et c'est le seul voyage, celui de son passage excepté, qu'on croie qu'il ait jamais fait. L'auteur de ses Actes a raison de comparer cette sortie, faite au printemps de son âge, avec celle des abeilles au temps des fleurs, et de dire qu'il alla recueillir dans les exemples et les instructions des grands serviteurs de Dieu, qui fleurissaient alors en Hibernie, le suc céleste dont il devait former son miel. Il n'eut d'autre but, en effet, que de se perfectionner dans la science des saints; et il le fit avec tant d'ardeur, de soin, d'application, de fidélité à pratiquer tout ce qu'on lui enseignait de meilleur, qu'il égala bientôt ou qu'il surpassa même les maîtres les plus parfaits.

Voici, plus en détail, ce qu'on rapporte de son genre de vie : Depuis l'âge de quinze ans jusqu'à la fin de ses jours, il se fit une règle inviolable de ne manger jamais que trois fois chaque semaine, encore mangeait-il si peu, qu'on aurait pu dire de lui comme de S. Jean-Baptiste, qui ne buvait ni ne mangeait. Un rude cilice, caché sous

une robe de l'étoffe la plus grossière, était son vêtement; la terre dure était son lit, avec une pierre pour chevet; et il usait de tant de moyens pour mortifier ses appétits naturels et crucifier sa chair, qu'on peut assurer que sa vie n'a été que la prolongation d'un martyre continuel; ou plutôt, qu'un sacrifice sans interruption, qu'il offrait au Seigneur, avec celui de l'autel où il immolait tous les jours l'Agneau sans tache[1].

Ce fut environ l'an 527, que Gildas vint dans la province de l'Armorique, *par le commandement de Dieu*[a]. L'auteur de sa Vie dit que le saint n'avait que trente ans. Il y a de l'apparence que ce fut dans la petite île d'Houat, près de la côte de Rhuys, qu'il s'établit d'abord. Il y de-

[1] On veut que S. Gildas ait prêché en Hibernie, du temps du roi Ainmirée ou Ainmurec. Mais ce roi, dont le règne n'est pas certain, si l'on s'en rapporte à Ussérius, n'a commencé de régner qu'en 560. Ainsi, S. Gildas n'a pu l'avoir vu, avant que de passer dans l'Armorique. De plus, ce qu'on dit de l'état déplorable de la religion sous ce roi est tout à fait contraire à l'état florissant où elle était au temps de S. Gildas. Si néanmoins quelque Gildas y a été prêcher du temps d'Ainmurec, c'est indubitablement S. Gildas le Sage qui serait retourné de l'Armorique dans l'Hibernie; car Gildas l'Albanien ne vivait plus lorsque ce roi régnait. Il y a peu d'apparence que le S. Gildas dont nous parlons soit allé prêcher la foi chrétienne aux peuples barbares de l'extrémité septentrionale de l'île de Bretagne, comme l'avance l'auteur de ses Actes. Il y en a beaucoup plus que ce fut Gildas l'Albanien, qui était de même nation que ces peuples, et qui savait leur langue. Mais il paraît fort vraisemblable que ce fut Gildas le Sage, et non l'Albanien, qui demeura quelque temps dans des îles désertes avec S. Cado, abbé de Lancarvan, d'où ils furent chassés tous deux par des pirates des îles Orcades; et si les îles de Ronech et Ecni ne sont pas celles de Houat et de Hédic, on croirait sans peine qu'ils passèrent tous deux des premières dans celle-ci, et qu'ils y vinrent continuer leur vie contemplative et pénitente. Il est vrai que l'historien Caradocus de Lancarvan attribue ce séjour de Gildas avec S. Cado dans des îles désertes, à Gildas l'Albanien. Mais il s'est pu faire qu'on ait attribué à celui-ci des choses tirées de la Légende de l'autre, comme on en a attribué à Gildas le Badonique, qui sont de l'Albanien; et l'on a tout sujet de croire que cela s'est fait dans cette circonstance.

[a] *Jussu Dei.*

meura quelque temps entièrement séparé du monde, et dans une solitude qui aurait épouvanté tout autre qu'un homme accoutumé depuis longtemps à n'avoir presque aucun commerce avec les mortels. La lecture de l'Ecriture sainte, la méditation, la prière continuelle, étaient son unique occupation; et le seul emploi extérieur qu'il eut dans ce lieu, fut d'instruire quelques pauvres pêcheurs qui demeuraient dans cette île avec lui. Jamais solitaire n'a vécu dans une plus grande privation de toutes consolations humaines, que ne le fit Gildas dans ce triste séjour, où il ne pouvait pas même avoir aisément les choses les plus nécessaires. Mais on doit croire aussi qu'il n'eut jamais de goûts plus sensibles du bonheur du ciel que dans ce désert, qui devint dès lors sa retraite favorite et le lieu qu'il choisit pour y passer ses derniers jours.

Il se promettait, de la situation et du peu d'étendue de l'île, qu'il y demeurerait toujours caché et inconnu aux hommes. Mais en vain avait-il mis la lumière sous le boisseau; Dieu la fit briller, malgré les précautions que l'humilité de Gildas avait prises. Comme les pêcheurs ne parlaient de lui qu'avec admiration, ils firent connaître aux habitants des côtes voisines le trésor qui était caché dans leur île; et il y vint de toutes parts un si grand nombre de disciples, qu'il fut contraint de chercher ailleurs un lieu de plus grande étendue et de plus facile accès, pour pouvoir rendre les devoirs de sa charité à ceux qui recherchaient ses instructions.

Il y avait dans la presqu'île de Rhuys un château bâti sur le bord de la mer au haut de la côte. Il y transporta sa demeure, et ce fut probablement le seigneur du pays breton de Vannes qui lui donna ce fonds. C'est, sans contredit, un des meilleurs et des plus fertiles de toute l'Armorique; et quoique sa situation auprès de la mer lui donne un aspect un peu sauvage, il est néanmoins des plus agréables par sa variété et son étendue. Gildas, insen-

sible à ces considérations, n'y trouva rien de plus à son gré que la solitude. Il y bâtit un monastère pour des cénobites, et il eut la consolation de le voir bientôt rempli de plusieurs excellents disciples, que la grande réputation de sa vertu et de sa doctrine y attira de tout le pays, outre ceux qui vinrent le trouver de delà la mer.

Les nombreux miracles qu'il y opérait pour la guérison d'une infinité de malades, rendirent le lieu trop fréquenté à son gré ; l'amour du repos et de la prière l'obligea d'aller chercher de l'autre côté du golfe de Vannes, et au delà même de la pointe de Quiberon, un désert où personne ne l'interrompît, quand il voudrait s'y retirer ; et il crut l'avoir trouvé sous un rocher situé au bord de la rivière de Blavet, où la nature avait formé une assez belle grotte, dont l'enfoncement allait de l'occident à l'orient. Cette disposition lui fit naître la pensée d'y établir un oratoire. Il creusa encore davantage ce rocher, et l'on dit que Dieu lui donna miraculeusement du verre pour l'embellissement de cette chapelle, et une source vive pour la commodité de la demeure. Le don des miracles le suivant ainsi partout, le manifesta en cet endroit, comme ailleurs, et il y vint une foule d'affligés de toutes sorte de maux, qui recouraient à sa charité, et qu'il ne pouvait rebuter.

Ces prodiges continuels, que le Ciel faisait par lui, ne servaient qu'à le rendre plus humble. Plus il en opérait, plus il s'anéantissait devant Dieu, plus même il en était honteux devant les hommes. Il ne considérait aussi sa qualité d'abbé que comme un titre humiliant qui l'obligeait à rendre service à tous ses frères, et ne se regardait en effet que comme un simple serviteur, député par le père de famille pour pourvoir aux besoins temporels et spirituels de ses enfants. Selon cette idée, loin de croire que ses religieux fussent ses inférieurs, il les regardait tous comme ses maîtres ; ce qui ne l'empêchait pas cependant d'avoir toute la fermeté nécessaire pour faire ob-

server une exacte régularité. Comme il ne corrigeait que par son affection, il y réussissait toujours. En un mot, toutes ses actions et toutes ses paroles étaient des écoulements de la sagesse céleste qui en était la source, et il en paraissait l'organe dans toute sa conduite.

C'était principalement dans ses instructions qu'on découvrait ces trésors cachés de la science et de la sagesse de Dieu, dont il était rempli; car il prenait plaisir alors à la reproduire et à la faire briller pour convertir les pécheurs, échauffer les tièdes, et animer les parfaits; au lieu que partout ailleurs sa profonde humilité lui faisait voiler l'éclat de ses grandes lumières sous les apparences de la simplicité. On n'a qu'à lire ses écrits pour être persuadé de ce que l'on avance ici; car il est aisé, en les lisant, d'y apercevoir un zèle incomparable, une science divine, un feu de prophète, une hardiesse d'apôtre; et si l'on n'y trouve pas la délicatesse d'un langage bien pur, ni les tours recherchés d'un rhéteur, et qui sont propres à flatter les oreilles, les plus critiques ne sauraient nier que toutes ses paroles ne soient animées d'un esprit de lumière et de charité qui frappe d'abord le cœur, et qu'elles n'ont pu couler que de la plume d'un grand saint; car l'hypocrisie et le faux zèle ne pourraient jamais parler ainsi [1]. On voit d'ailleurs que c'est un bon citoyen qui sent vivement les maux de sa patrie. Il les déplore sincèrement, et s'é-

[1] On a toujours cru, sur la foi de son historien, que ce fut la dixième année de son séjour dans l'Armorique bretonne que Gildas composa son ouvrage *de Excidio Britanniæ*. Usserius a pourtant bien remarqué qu'il n'est pas absolument nécessaire de dire que ce fut dans la dixième année de sa sortie de l'île. L'auteur de la Vie de S. Gildas n'a apparemment marqué ces dix années, que parce que le saint abbé avait dit dans sa préface, qu'il avait été dix ans sans accorder aux prières de ses religieux, qui l'en pressaient, la composition de son livre; ce qui ne veut pas dire qu'il l'écrivit dix ans après son départ de l'île. Le vénérable Bède en a copié plusieurs endroits dès le VIIe siècle. Gurdistin, auteur de la Vie de S. Guénolé, le cite sous le nom de Gildas, dans le Xe siècle; Geoffroi de Monmouth

lève avec énergie contre ceux qui en étaient les auteurs. Ces maux, en effet, méritaient tous ses gémissements[1].

en parle au xiie. Enfin, Polydore Virgile le fit imprimer à Londres, pour la première fois, en 1526, et depuis, on lui a donné place dans la collection des écrivains anglais, et dans la Bibliothèque des Pères. Ce fut vraisemblablement dans son ermitage de Blavet que S. Gildas composa son ouvrage; car, n'y étant point à la tête de sa communauté, et se trouvant moins interrompu, il avait le loisir nécessaire pour cela.

* [1] Les Bretons méridionaux, presque toujours divisés entre eux, et fatigués d'ailleurs par les Pictes et les Ecossais, qui, depuis le départ des Romains, ne cessaient de faire des incursions dans la partie méridionale de l'île, invitèrent les Saxons du nord-ouest de la Germanie à s'allier avec eux.

Les Saxons se rendirent aux propositions des Bretons, et firent leur premier débarquement dans l'île de Thannet, en 449. Quelque temps après il arriva de nouveaux auxiliaires, composés de Jutes, de Danois et de quelques Angles (du duché de Sleswick). Avec ces dernières troupes, débarqua dans l'île la belle Rowena, fille de Hengist, l'un des généraux saxons. Vortigern (l'un des princes des Dumnonii qui habitaient le pays de Devon et celui de Cornouaille), qui avait été reconnu et proclamé roi de la Bretagne méridionale par les habitants de cette partie de l'île, épousa la belle Saxonne, et en considération de ce mariage, il céda à son beau-père le pays de Kent à titre de royaume.

Les Bretons et leurs alliés marchèrent ensuite contre les Pictes et les Ecossais qu'ils défirent. Après cette expédition, les Saxons, qui regardaient déjà avec des yeux de cupidité le pays qu'ils venaient de défendre, résolurent de s'en rendre les maîtres, à quelque prix que ce fût : pour cet effet, ils envoyèrent chercher un renfort de troupes en Allemagne, et lorsqu'il fut arrivé, ils devinrent si formidables, qu'il eût été impossible aux Bretons de les chasser, même en faisant les plus grands efforts. Cependant, jaloux de leur liberté, les Bretons n'oublièrent rien pour la conserver et pour défendre leur pays, mais en vain: malgré les grandes victoires qu'ils remportèrent sur les Saxons, ils furent néanmoins contraints de céder à la fatalité de leur destinée. Presque épuisés par leurs succès, les Bretons furent obligés de traiter avec les Saxons et de leur accorder les meilleures contrées de l'île pour s'y établir. Ce qu'ils n'avaient pu obtenir de force ouverte, les Saxons l'eurent ensuite par trahison, en massacrant toute la noblesse bretonne dans la plaine de Salisbury, au milieu d'un festin, où elle se trouva sur la foi publique.

Conomor [1], seigneur puissant, était, s'il en faut croire l'auteur de la Vie du saint abbé de Rhuys, et ceux qui ont dressé les Actes de S. Tremeur [2], un brutal, qui avait coutume d'abuser du mariage de la manière la plus détestable et la plus cruelle qu'on puisse imaginer; car, sans aucun amour pour toutes ses femmes, et ne recherchant leur alliance que pour assouvir la brutalité de sa passion pendant quelques jours, il ne manquait point de les poignarder aussitôt qu'il s'apercevait qu'elles étaient enceintes. La procréation des enfants, qui est la principale fin du sacrement, et le motif le plus considérable et le plus légitime qui puisse y porter, était devenu, par un déréglement monstrueux, l'objet de son horreur. Il s'était déjà plusieurs fois rendu veuf de cette abominable manière; et si l'éclat de sa fortune lui fit d'abord trouver aisément de nouvelles alliances, il devint tellement l'exécration du sexe, lorsqu'on le connut un peu mieux, que la fille la plus misérable n'aurait pas voulu, au prix d'une élévation brillante, courir les risques d'une si funeste union.

Varoch, comte de Vannes, fils d'Hoël Ier et de Ste Pompée, avait une fille à qui S. Gildas avait inspiré de grands sentiments de religion et de vertu. Le prince, qui connaissait

Les Saxons, maîtres de la plus grande partie de la Grande-Bretagne, s'occupèrent de se donner une forme de gouvernement. Ils partagèrent leurs nouvelles conquêtes en plusieurs petits royaumes au nombre de sept. C'est ce qu'on appelle l'*heptarchie des Saxons*. Quant aux Bretons qui ne voulurent pas se soumettre à leurs vainqueurs, ils se retirèrent, partie dans le pays de Galles et partie dans la Cornouaille insulaire. Les habitants de ces deux provinces se disent encore aujourd'hui *Bretons*, et ils appellent un *Anglais* un *Saxon*. En bas-breton, on nomme aussi *Sauz*, un Anglais, et des Anglais, *Sauzon*.

[1] Il ne faut pas le confondre avec Canao, nommé aussi Conomor, frère de Varoch et assassin de Budic.

[2] L'auteur de la Chronique de Saint-Brieuc a inséré dans son ouvrage toute cette histoire de Ste Trifine, qu'il avait tirée des Actes de S. Tremeur, qu'on trouve dans l'ancien Bréviaire de Quimper.

mieux que personne le mérite de sa fille, avait une tendre amitié pour elle, et souhaitait fort de lui procurer un établissement distingué, lorsque Conomor s'avisa malheureusement de la demander. La recherche ne pouvait être qu'odieuse au père et à la fille ; mais Conomor était puissant, et il avait sollicité la main de la princesse Trifine (c'est ainsi que se nommait la fille du comte Varoch) d'une manière qui faisait assez connaître qu'un refus l'irriterait. Aussi le comte n'était-il pas peu embarrassé. Il se décida cependant à la lui refuser ; mais, de crainte d'irriter Conomor, il colora ce refus des prétextes les plus spécieux, et l'accompagna de toutes les honnêtetés possibles.

Conomor envoya de nouveaux messagers faire de nouvelles instances ; et ayant appris que S. Gildas avait tout pouvoir sur l'esprit du père et de la fille, il tâcha de le gagner par ses prières, et de le tromper par des protestations d'une pénitence sincère et d'un véritable désir de changer de vie. Mais le saint ne s'y laissa pas surprendre, et dit nettement à ses envoyés que ce serait offenser Dieu et se rendre complice des crimes de leur maître, que de consentir à une alliance qui ne servirait qu'à plonger le couteau dans le sein de Trifine, et à faire mourir après elle son père de douleur. Tous ces obstacles ne firent que rendre plus vives les instances de Conomor. Croyant donc qu'il négocierait mieux cette affaire en personne, il fit demander au comte Varoch une entrevue, et celui-ci ne put la lui refuser. Gildas, invité de s'y trouver, s'y rendit aussi. Dès le moment qu'il parut : « Mon père, lui dit » Varoch, le seigneur Conomor fait toujours de grandes » instances pour obtenir de moi ma fille Trifine ; mais je » proteste qu'il ne l'aura jamais que de votre main ; » c'est à vous que je la confie ; voyez si vous devez la lui » donner. » S. Gildas, appréhendant une guerre inévitable entre les deux comtes, et mettant toute sa confiance en Dieu, dit à Varoch, comme par une sorte d'inspiration :

« J'accepte de la part du Seigneur le don que vous me » faites ici de la princesse. J'espère que par sa grâce je » vous en rendrai toujours bon compte, et qu'il voudra » bien être mon garant. Et vous, ajouta-t-il, s'adressant à » Conomor, après lui avoir fait promettre avec serment » qu'il ne maltraiterait point la princesse, souvenez-vous » bien que c'est de ma main, ou plutôt de la main de » Dieu, que vous la recevez. Songez donc à traiter cette » épouse qu'on vous accorde, non plus comme la fille » d'un homme, mais comme la pupille du Seigneur, qui » vous la confie. » Ainsi l'alliance fut conclue, et peu de jours après on célébra le mariage, à la cérémonie duquel Gildas ne voulut pas se trouver; il se retira dans son monastère pour en recommander le succès à Dieu.

Les premiers jours de ce nouveau mariage furent un calme trompeur, qui n'eut pas une longue durée. Ce qui devait rendre Trifine plus chère à Conomor excita contre elle sa colère; il ne se fut pas plutôt aperçu de sa grossesse, qu'oubliant tout ce qu'il avait promis, et reprenant toute sa brutalité, il résolut de tuer la princesse. Il ne lui donna plus que des marques d'indignation et de haine; et un air de barbarie et de férocité, qu'elle ne discernait que trop, lui fit appréhender pour son fruit une mort sans baptême, et pour elle-même un sort pareil à celui des autres femmes de son cruel mari. Après avoir inutilement pleuré son malheur, elle crut, pour en éviter les plus funestes suites, ne pouvoir mieux faire que de s'enfuir au plutôt chez son père, avec quelques-uns des serviteurs qu'il lui avait donnés. Après avoir formé ce dessein, elle les avertit secrètement de se tenir prêts; et tout étant disposé de leur part, elle se déroba du château de Conomor, et prit en diligence le chemin du pays de Vannes.

Conomor, s'étant aperçu de sa fuite, s'abandonna tout entier à sa fureur; et, sans considérer ce qu'il avait à

craindre du pouvoir que Gildas avait auprès de Dieu, il monte à cheval, court après Trifine, et, la trouvant cachée sous des feuilles assez près du chemin, il tire l'épée et lui coupe la tête, disent les Actes de S. Tremeur et de S. Gildas, et s'en retourne froidement à son château [1]. Les domestiques qui avaient accompagné Trifine coururent porter au comte Varoch les tristes nouvelles de l'événement qui venait d'arriver. Il envoya promptement en avertir S. Gildas, et se plaindre à lui de son malheur: « Connaissez » enfin Conomor, disait-il; il a ôté la vie à ma fille, que je » ne lui avais donnée que sur votre parole. C'est à vous » que je la redemande; rendez-la-moi. » Les Actes de S. Trémeur et de S. Gildas rapportent que le saint abbé ressuscita cette princesse, et qu'elle accoucha à son terme d'un fils, à qui S. Gildas donna son nom dans le baptême, et qui fut surnommé Trec'h-Meur. Sans se rendre garant de la vérité de ce miracle, on peut dire que Dieu, à la prière du saint abbé, fit quelque grand et signalé prodige en faveur de Trifine.

Après avoir ainsi délivré cette princesse, il vécut encore longtemps, le plus souvent dans son monastère *de Rhuys*, où il avait assemblé une communauté nombreuse; quelquefois il se retirait à son ermitage de Blavet; et lorsqu'il voulait s'occuper uniquement de Dieu, dans un plus grand éloignement de toutes sortes d'occupations et de distractions, il allait dans l'île d'Houat, qui fut toujours sa solitude bien-aimée. C'étaient ses trois stations les plus ordinaires, auxquelles on en peut ajouter une quatrième, dans la paroisse qu'on nommait de Saint-Démétrius, où il bâtit un petit monastère surnommé *des Bois*, en breton

* 1 La tradition de Vannes porte que ce crime fut commis proche de cette ville, et dans le lieu où depuis a été construit le couvent du Bondon. On porta le corps de Trifine au château de La Motte, devenu dans la suite le palais épiscopal, et maintenant la préfecture.

Coheslahen ou *Coet-Lahen* [1]. Le don des miracles l'accompagnait toujours, en quelque lieu qu'il allât; et entre autres il en fit un très-considérable dans cette dernière maison, pour établir des bornes entre des voisins difficultueux et les religieux de cette communauté.

Un jour qu'il était dans son île favorite d'Houat, où il avait passé la nuit en prières, pour demander à Dieu la grâce d'aller bientôt jouir de lui, un ange, qui lui apparut, lui dit que ses vœux étaient accomplis, et qu'il mourrait dans huit jours. Ne pouvant retenir sa joie, il rassembla dès le matin le plus grand nombre qu'il put de ses religieux de Rhuys, et fit avertir les plus éloignés de se rendre incessamment auprès de lui pour venir prendre part à son testament. Il ne consista que dans les instructions qu'il leur donna, et dans les exhortations qu'il leur fit pour les porter principalement à la charité et à l'humilité, les deux vertus qu'il avait le plus aimées. L'ardeur de son zèle l'enflammait incomparablement plus que celle de la fièvre, qui était d'ailleurs violente. Ainsi ni le mal qui le tourmentait, ni la diminution de ses forces qui se perdaient, ne purent l'empêcher de vaquer à ce saint exercice pendant ces huit jours entiers, qu'il ne cessa de recommander à ses enfants la pratique héroïque de toutes sortes de vertus.

Enfin le dernier jour arrivé, le saint vieillard, abattu par l'âge, les austérités et par sa maladie, se fit porter dans l'oratoire, où il reçut le saint viatique avec une piété admirable; après quoi, prévenant les disputes qu'il prévoyait qui pourraient naître entre les religieux de ses différentes maisons pour la possession de son corps : « Mes » chers enfants, leur dit-il, vous devriez plutôt vous » défendre de la charge de mon cadavre après mon tré-

[1] Fort différent de l'abbaye nommée Saint-Gildas des Bois, dans le diocèse de Nantes, qui n'a été fondée que cinq cents ans après cette époque.

» pas, que contester entre vous à qui l'aura; mais si vous » m'en croyez, vous n'aurez point de différend entre vous » pour un si misérable sujet. Je vous défends, au nom de » Jésus-Christ, notre commun maître, d'avoir aucune » contestation sur cette matière. Ma dernière volonté » est que vous mettiez mon corps, sitôt que je serai » expiré, tout seul dans une chaloupe avec la pierre qui » m'a servi de chevet, et que vous abandonniez la cha- » loupe au gré des flots et des vents, ou plutôt à la con- » duite de la seule Providence. Elle me pourvoira de » sépulture selon son bon plaisir; il ne m'importe pas » où; et pareil soin doit être indifférent à qui espère, » comme moi, une résurrection glorieuse. Que le Dieu de » paix et d'amour demeure à jamais avec vous tous. » L'assistance répondit : *Ainsi soit-il ;* et au moment même il rendit sa sainte âme à Dieu, le 29 janvier 570, à l'âge de soixante-seize ans.

Les disciples de S. Gildas, s'il en faut croire ses Actes, firent, après son décès, ce qu'il avait souhaité d'eux. Ils mirent son saint corps dans un esquif, qu'ils abandonnèrent à la mer. Pendant qu'ils attendaient sur le rivage, pour voir où le conduirait la Providence, plusieurs religieux du pays de Cornouaille, venus par mer pour recevoir sa dernière bénédiction, se voyant en bien plus grand nombre que le reste, projetèrent entre eux d'enlever ce précieux trésor. Cette désobéissance les rendit indignes de le posséder, et au même moment, la chaloupe, qui flottait assez avant en mer, s'enfonça et disparut aux yeux de tout le monde. On attendit vainement pendant quelques jours que la mer jetât le corps sur quelque rivage, et chacun se retira chez soi. Les religieux de Rhuys, qui avaient obéi de bonne foi, et qui, mettant toute leur confiance en Dieu, s'étaient prescrit un jeûne et des prières publiques de trois jours, eurent enfin assurance que leur saint père était favorable à leurs vœux. Il y avait déjà plus de trois mois qu'ils

déploraient sa perte d'une manière inconsolable, lorsqu'un d'entre eux eut révélation qu'on trouverait bientôt le saint corps proche d'une petite chapelle que le saint avait autrefois bâtie à l'honneur de la sainte Croix, sur le bord de la mer, et qu'on nommait *Eroest*, c'est-à-dire *Maison de la Croix*[1]. Les religieux y étant allés en procession aux Rogations, le onzième jour de mai, furent agréablement surpris, lorsqu'ils aperçurent la chaloupe que la marée avait, à son reflux, laissée à sec sur le rivage. Ils y trouvèrent le corps de leur bienheureux abbé aussi frais et aussi entier qu'ils l'y avaient mis. Ils le levèrent avec respect, et emportèrent, en chantant des psaumes, ce précieux gage de l'amour de leur père, dans l'église de l'abbaye, où ils l'enterrèrent, après avoir laissé la pierre qui lui servait de chevet sur l'autel de la chapelle de la Croix, pour y être un monument éternel de cet abord miraculeux. Tout ce récit ne signifie peut-être autre chose, sinon que le corps de S. Gildas fut transféré de l'île d'Houat à l'abbaye de Rhuys, le 11 mai, plus de trois mois après la mort du saint abbé. Dans le IXe siècle, lorsque les ravages des Normands obligèrent les évêques et les abbés à mettre à couvert de la rapacité et de la profanation de ces barbares, les sacrés dépôts qui enrichissaient leurs églises, Dajoc, abbé de Rhuys, cacha sous l'autel de la sienne, dans le tombeau du saint abbé, huit de ses plus grands ossements, qui sont encore conservés dans le même lieu, et emporta le reste avec lui, hors de la province, c'est-à-dire à Bourg-Deols[2], dans le Berri, où il y a une église qui porte le nom de Saint-Gildas, laquelle fut bâtie pour les religieux de Rhuys et de Locminé, par Ebbo, seigneur de ce canton.

Deux abbayes de Bretagne portaient également le nom

[1] Dans le breton actuel on dirait : *Ty ar groas*.

* [2] Bourg-Deols, dit aussi Bourg-Dieu, était une abbaye qui fut supprimée en 1622, ainsi que celle de Saint-Gildas, qui se trouvait dans la même province.

de ce saint; celle de Rhuys, dont il fut fondateur, et dont l'église est aujourd'hui paroissiale, et celle des Bois, dans le diocèse de Nantes, fondée l'an 1026, par les seigneurs de La Roche-Bernard, et où s'est établie depuis quelques années une société de sœurs institutrices. Il y a aussi à Aurai une église paroissiale dédiée à S. Gildas; elle possède maintenant une petite portion de ses reliques, qu'elle obtint de Rhuys, le 26 juillet 1809. Ce saint est invoqué dans les Litanies anglaises du VIIe siècle. L'ancien calendrier de l'abbaye de Saint-Méen en marque la fête au 29 janvier, avec office de douze leçons. Le Propre de Vannes, imprimé en 1660, la marque au même jour, avec office semi-double. L'auteur de la Vie de S. Gildas témoigne qu'on célébrait aussi, le 11 mai, la fête de sa translation. L'ancien Bréviaire de Saint-Brieuc marque sa fête le 29 janvier, à trois leçons. L'ancien Bréviaire de Nantes fait mémoire de la translation au 11 mai, outre la fête du 29 janvier, qui y est aussi marquée. C'est au 11 mai qu'elle est maintenant, dans le nouveau Bréviaire de ce diocèse. Le surnom de Sage, qu'on donne à S. Gildas, a porté les peuples à l'invoquer pour la guérison de la folie.

L'âme qui s'accoutume à chercher Dieu et à méditer assidûment sur ses adorables perfections, se détache bientôt, comme S. Gildas, de toutes les choses de la terre, et supporte volontiers l'éloignement des créatures, parce qu'elle trouve tout dans le divin objet de son amour. La connaissance de la grandeur de Dieu opère de merveilleux effets dans l'âme de celui qui la possède; elle l'élève d'abord au-dessus de tous les objets créés, en sorte qu'il les regarde, à l'exemple de l'apôtre, avec un souverain mépris, non pas dans le rapport qu'ils ont à Dieu qui les a créés, mais dans l'influence que ces objets ont sur notre cœur pour le séduire et pour le détacher de Dieu. Cette âme, pleine de la grandeur de Dieu, contracte une force supérieure, soit pour combattre ses passions, soit pour

accomplir tous les devoirs que Dieu lui impose, soit pour supporter toutes les tribulations de cette vie. Dès que toutes ces choses sont dans l'ordre de la volonté de Dieu, il n'y a point d'obstacles que cette âme, pénétrée de la grandeur de Dieu, ne franchisse. Dieu est grand, dit-elle sans cesse, il est le seul grand, il est la source de toute grandeur, et il me demande tels ou tels sacrifices. Elle est assez généreuse pour les lui offrir, et le Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, comble à son tour cette âme de grâces abondantes, qui l'élèvent à la plus haute perfection. Pourquoi ne chercherions-nous pas à y atteindre nous-mêmes, en suivant fidèlement la voie que les saints nous ont tracée par leurs exemples?

S. AARON, ABBÉ.

Tiré de la Vie de S. Malo et du Propre de cette Eglise.

VIe SIÈCLE.

S. Aaron, Armoricain de naissance, était abbé d'un grand nombre de solitaires avec lesquels il menait une vie angélique dans une île de l'Armorique, peu éloignée de la côte, et qui n'était séparée de l'ancienne ville d'Aleth que par un bras de mer que le reflux laisse à sec deux fois le jour. Il y reçut S. Malo, ordonné évêque dans la Grande-Bretagne, l'excita efficacement à entreprendre la conversion des habitants d'Aleth encore païens, et mourut apparemment peu de temps après l'arrivée de ce saint prélat. L'île où S. Aaron avait passé sa vie a depuis porté son nom, et ne l'a perdu qu'après que l'évêque Jean, surnommé de la Grille, y ayant transporté le siége d'Aleth, est devenu fondateur de la ville qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Malo, et qui occupe toute l'étendue de l'ancienne île d'Aaron. Le P. Albert le Grand se trompe, avec

ceux qui l'ont suivi, quand il dit que l'île où S. Aaron a vécu est celle de Cézambre. Le nom d'Aaron, porté constamment par l'île où est aujourd'hui la ville de Saint-Malo, prouve, ce nous semble, assez le contraire. Les reliques de S. Aaron ont été transportées dans l'église cathédrale de Saint-Malo, et l'on y montrait son chef et son bras droit richement enchâssés; mais ils sont maintenant perdus. Outre l'île qui portait autrefois son nom, où l'on voyait une chapelle dédiée en son honneur, il y a, dans le diocèse de Saint-Brieuc, une paroisse du nom de S. Aaron. Le Bréviaire de Saint-Malo, imprimé en 1603, met son office semi-double; dans le Recueil des offices propres de cette église, imprimé en 1615, il est dit au 22 juin que l'office de S. Aaron, abbé et confesseur, se fait avec la solennité appelée double majeure, et ce rite lui a été conservé dans le Propre de 1768.

S. FRIARD ET S. SECONDEL, SOLITAIRES.

Tiré de Grégoire de Tours, au chap. 10 *de la Vie des Pères. Les Bollandistes ont, dans leur premier tome d'août, reproduit cet extrait de Grégoire de Tours, et y ont joint un commentaire. Voyez le Propre de Nantes de* 1782, *et le nouveau Bréviaire de cette Eglise.*

L'AN 577.

Friard, Armoricain-Gaulois d'origine, naquit vers l'an 511, et, suivant la tradition du pays, dans la paroisse de Besné, assez près de Pont-Château, dans le diocèse de Nantes. Ses parents, qui n'étaient que de pauvres villageois, ne lui laissèrent d'autres biens qu'une sainte éducation, une dévotion sincère, une conscience droite, un désir ardent de se sauver, un zèle incroyable pour la pureté, et surtout un grand amour de Dieu. Ils lui enseignèrent à mettre en lui toute sa confiance, et à demander

son secours en tout ce qu'il voudrait faire ou qui pourrait lui arriver. Les leçons qu'ils lui donnèrent là-dessus demeurèrent si bien gravées dans son cœur, qu'il répétait en toutes occasions cette courte prière : *Adjutorium nostrum in nomine Domini.* « Notre secours est dans le nom » du Seigneur. »

Son occupation ordinaire était de labourer la terre et de travailler à la campagne pour gagner sa vie; mais si son corps se courbait vers la terre dans ce pénible travail, son esprit s'élevait sans cesse vers Dieu, et il ne discontinuait jamais de le louer et de le prier intérieurement. Il y trouvait tant de douceur, et l'attrait de la grâce qui produisait en lui ces mouvements était si continuel, qu'il était devenu incapable des conversations ordinaires des gens de sa condition, lesquels, à cause de son recueillement, se moquaient de lui comme d'un homme stupide et insensé, surtout lorsqu'ils eurent appris qu'au lieu de prendre du repos pendant la nuit, il en passait la plus grande partie à veiller et à prier.

Un jour une troupe de ces gens grossiers, en recueillant la moisson, firent lever un essaim de grosses guêpes, qui les piquèrent, et les poursuivirent si vivement qu'ils furent contraints de quitter la place et de s'enfuir. Ils aperçurent alors Friard, qui ne s'était point trouvé avec eux dans cette occasion. Ils dirent, pour se moquer de ses manières : « Voici le faiseur de signes de croix qui prononce » sans cesse on ne sait quelles paroles entre les dents; il » faut voir s'il pourra charmer les guêpes, ou si sa peau » sera à l'épreuve de leurs aiguillons; il faut qu'il aille » achever notre besogne. » Friard s'apercevant bien que leurs railleries étaient plus injurieuses à Dieu qu'à lui, et que c'était moins à sa personne qu'à la piété même que ces moqueurs faisaient insulte, se mit aussitôt à genoux, pria, fit le signe de la croix, en disant à son ordinaire : *Adjutorium nostrum in nomine Domini;* et il n'eut pas plutôt

prononcé ces paroles, que les guêpes s'enfoncèrent dans leur trou et lui laissèrent la liberté de moissonner en paix.

Une autre fois, se trouvant au faîte d'un arbre qu'il émondait, la branche sur laquelle il avait le pied se rompit. Il fit au moment sa prière accoutumée, et coula si doucement de branche en branche, qu'il n'éprouva aucun mal; bonheur dont il fut lui-même surpris. Cet accident le porta à réfléchir plus particulièrement sur les obligations qu'il avait à la bonté divine. « Que fais-je, dit-il, et pour» quoi différer davantage à me consacrer uniquement au » service de ce Seigneur dont le secours m'est toujours » si présent et si favorable? » Il prit au même instant la résolution d'abandonner sa maison et ses parents pour se dévouer tout entier à Dieu.

Ce ne sont pas toujours ceux qui quittent de plus grandes fortunes qui quittent le plus; et souvent celui qui n'a presque rien dont il puisse se dépouiller, peut dire avec plus de vérité qu'il se défait de tout que celui qui abandonne de grands biens. Ce fut ainsi que le pauvre Friard, abandonnant le monde, ne laissa pas de faire un grand sacrifice, quoiqu'il fût peut-être sans bien, puisqu'il renonça même au désir d'en avoir. Il alla se consacrer à Dieu dans la solitude avec un abbé nommé Sabaudus, auparavant officier du roi Clotaire, et un diacre nommé Secondel; et vraisemblablement Friard ne fut d'abord reçu dans la compagnie des deux autres que pour les servir.

Il se retirèrent tous trois dans une île de la Loire appelée Vindunet[1], où ils bâtirent chacun une pauvre cellule, et y vécurent dans les rigueurs d'une pénitence pres-

[1] Il est difficile de dire quelle est cette île, qui n'est plus connue sous ce nom.—* Ogée prétend que Vindunet et Besné sont un même lieu; mais on ne peut admettre son assertion, car Besné n'est pas sur le bord de la Loire.

que incroyable et dans une application continuelle à Dieu. L'abbé Sabaudus ne put résister longtemps à de si grandes austérités, et quitta ce genre de vie pour retourner dans son monastère. On ne sait ce qui lui arriva, mais il est certain qu'il périt quelque temps après par le glaive. Friard et Secondel eurent plus de persévérance, et se firent une loi de ne sortir jamais de leur île. Ç'a été cette loi qui a porté Grégoire de Tours à nommer S. Friard reclus, car d'ailleurs il n'était pas enfermé dans sa cellule. Il fut le seul qui garda inviolablement la résolution de ne pas abandonner sa solitude. Secondel se laissa séduire par une illusion spécieuse, qui fut le désir d'aller instruire les peuples de la campagne ; résolution dangereuse pour un solitaire, mais dans laquelle il y avait plus de simplicité que d'inconstance, puisqu'il fit plusieurs miracles dans ses courses. Revenu avec quelque sorte de satisfaction, à cause des miracles qu'il avait opérés, et dont il parlait avec assez de complaisance, il fut corrigé de sa faute par S. Friard, qui la lui fit remarquer. Il en fit pénitence, et évita par ce moyen le piége que le démon tendait à sa fidélité. Il mourut quelques années après, entre les bras de son cher confrère, qui lui rendit en cette occasion tous les bons offices qu'il pouvait attendre de sa charité, et l'enterra dans l'oratoire de leur île.

S. Friard ne demeura pas néanmoins seul dans cette solitude; plusieurs disciples y vinrent apprendre de lui le chemin assuré de la perfection; car l'onction du Saint-Esprit et son application continuelle à Dieu l'avaient rendu un excellent maître de la vie spirituelle. Voici une de ses actions qui est fort instructive. Voyant qu'un bâton sec qu'il avait planté en terre avait reverdi et portait des fruits, il le coupa et le fit brûler, pour retrancher cette occasion de vaine gloire, dès qu'il sut que les peuples venaient par curiosité voir cet arbre et ces fruits mira-

culeux ; action bien plus estimable que le miracle qu'on admirait tant.

S. Félix, son évêque, par la permission duquel il avait embrassé la profession érémitique, et qui fournissait charitablement à ses besoins, eut tant d'estime pour ce saint homme, qu'il souffrit que Friard ne l'appelât que son frère, quoique le caractère épiscopal lui donnât la qualité de père et de supérieur à son égard. On voit dans la Vie de S. Félix comment S. Friard termina sa vertueuse carrière. Celui-ci, se trouvant près de sa fin, envoya supplier Félix de le venir voir, parce qu'il ne voulait pas mourir sans avoir reçu le baiser de paix et la bénédiction de son évêque. Félix, occupé alors d'affaires importantes qu'il ne pouvait remettre, fit dire au saint solitaire qu'il le priait d'attendre et de ne pas mourir qu'il ne l'eût vu. « Différons donc notre départ, » dit alors le saint homme en souriant, jusqu'à ce que notre frère soit venu nous voir. Il se leva dans le moment sans fièvre et presque sans maladie ; mais Félix ne fut pas plutôt venu, que le mal, qui n'était que suspendu, recommença bientôt à faire sentir sa violence au serviteur de Dieu, qui expira le dimanche matin premier jour d'août 577 [1], après avoir passé la nuit précédente tout entière à louer et bénir le Seigneur, avec le saint évêque de Nantes. Une admirable odeur, à ce que dit Grégoire de Tours, qui pouvait l'avoir appris de S. Félix même, remplit à l'instant la pauvre cellule de Friard, et embauma tous les assistants. Félix, plus joyeux de la gloire de son frère qu'affligé de sa mort, l'enterra dans l'oratoire de son ermitage ; car il n'y a nulle appa-

* [1] Nous adoptons pour l'époque de la mort de S. Friard, celle qui est indiquée par le nouveau Bréviaire de Nantes, sans être néanmoins bien certains que ce soit la véritable ; car les Bollandistes, d'après le témoignage de Grégoire de Tours, croient que ce saint solitaire passa de la terre au ciel peu de temps après la mort de Clotaire Ier, arrivée en 561, et ne pensent pas qu'on puisse reculer son bienheureux trépas plus loin que l'année 566.

rence, quoi qu'en dise le P. Albert le Grand, que ce fût à Besné que S. Friard fut inhumé, puisque cette paroisse est éloignée de plus de trois lieues du rivage de la Loire. Les reliques de S. Secondel sont dans l'église paroissiale de Besné, qui en fait la fête, comme de l'un de ses patrons, le 29 avril; et celles de S. Friard étaient en partie à Besné, qui en possède encore quelque portion, et en partie dans l'église cathédrale de Nantes, qui les a perdues dans la tempête révolutionnaire. Il est patron de la paroisse de Besné. Dans la même église, on voit deux tombeaux en pierre, que l'on assure être ceux des deux saints, et qui sont l'objet de la dévotion des fidèles. L'Eglise de Nantes faisait autrefois l'office de S. Friard le 2 août, parce que le premier jour de ce mois est occupé par la fête de S. Pierre-aux-Liens; dans le Propre de 1782, cet office se trouve le 1er septembre; mais cette Eglise, depuis la publication de son dernier Bréviaire, joint S. Secondel à S. Friard, et ne fait plus qu'une simple mémoire des deux le 1er août.

Éclairé par l'Esprit saint, S. Friard eut des sentiments bien différents de ceux de la plupart des hommes. Ils ne comptent guère que sur leurs forces physiques, leur intelligence, leur capacité, leur crédit et leurs richesses, presque jamais sur l'assistance de Dieu. Lors même qu'ils reconnaissent son existence, ils agissent, à son égard, comme s'ils n'y croyaient pas, ou comme si c'était une vaine idole, incapable de les secourir; ils recourent rarement à son pouvoir avec cette foi vive qui peut tout obtenir. Aussi, abandonnés à leur propre faiblesse, que de mécomptes n'ont-ils pas dans leurs entreprises, que de maux et d'afflictions n'éprouvent-ils pas et dont ils pourraient être préservés s'ils s'adressaient avec confiance à leur Père qui est aux cieux! N'imitons pas une conduite si criminelle, et si injurieuse à la toute-puissance de Dieu; à l'exemple de S. Friard, disons sou-

vent, dans toutes nos nécessités : « Notre ressource est » dans le nom du Seigneur. »

S. FÉLIX, ÉVÊQUE DE NANTES.

Sa Vie se trouve dans les poëmes de Venance Fortunat, qui était son contemporain. Grégoire de Tours en parle aussi dans son Histoire. Voyez les anciens Propres et le nouveau Bréviaire de Nantes.

L'AN 583.

Entre les évêques qui occupèrent le siége de Nantes pendant le VIe siècle, on distingue Evemer ou Eumérius, qui gouverna cette Eglise pendant environ vingt ans, et qui est regardé comme un prélat de grand mérite. Sa naissance était des plus illustres, et ses emplois avaient été considérables dans la magistrature. Tous les pèlerins éprouvaient les effets de son hospitalité; il distribuait de grandes aumônes aux pauvres, et sa piété lui fit entreprendre de bâtir une nouvelle église cathédrale, que son successeur acheva. Il visitait les malades avec un soin paternel, et les disposait à bien mourir. Il était d'une si grande douceur, qu'aucune injure ne put jamais exciter en lui le moindre mouvement de colère ou de ressentiment. C'est le portrait qu'en a fait Venance Fortunat [a]; et nous avons cru que dans un livre destiné à nourrir la piété des fidèles, et les exciter à la vertu par de grands exemples, nous ne devions pas négliger de parler d'un prélat aussi vertueux qu'Evemer.

Il eut pour successeur immédiat Félix, que son Eglise honore comme saint, et qui est un des plus illustres prélats qui aient occupé le siége de Nantes. On n'en connaît point qui aient fait d'entreprises de plus grand éclat pour

[a] *L. 4, poem. 1.*

le bien de son diocèse et de sa ville, et qui aient plus travaillé à l'embellir que lui. Fortunat ne se lasse point de faire dans ses vers l'éloge de ce grand personnage; et s'il ne l'a point flatté, il n'y a sorte de louanges qu'il ne méritât [a].

Félix était d'Aquitaine[1]; sa naissance était très-illustre, et il descendait, du côté de son père et du côté de sa mère, des familles les plus distinguées d'entre les Aquitains, en un mot des premiers conquérants qui avaient soumis cette province. Fortunat, qui fait mention en général de cette haute naissance, loue encore Félix comme un des plus savants hommes de son temps, et le terme de *torrent d'éloquence* ne lui a pas semblé trop fort pour exprimer le talent qu'avait Félix de parler en public. Il fut sacré évêque de Nantes, au commencement de l'an 550; et comme Grégoire de Tours dit qu'il fut trente-trois ans évêque, et qu'il mourut septuagénaire, il s'ensuit qu'il avait trente-sept ans lorsqu'il fut promu à l'épiscopat.

Canao retenait en prison son frère Macliau, comte de Vannes et fils d'Hoël Ier. Le premier soin de Félix fut de faire rendre la liberté à ce prince, et d'empêcher Canao de commettre un nouveau fratricide. C'était préserver l'un et l'autre d'un malheur extrême, et remplir d'une manière touchante l'office de père et de pasteur [2].

[a] *Laudibus in cujus militat omne decus.* L. 3, carm. 8.

[1] Il y a sujet de douter si c'était de la première ou de la seconde; car le mot *Biturigis*, qui se trouve dans les leçons de son office, ne peut rien déterminer, puisque chacune de ces provinces a eu ses Bituriges, savoir: la première, les Bituriges Cubes, et la seconde, les Bituriges Vivisques. L'opinion la plus commune est pour ceux du Berri. Cependant, quand on fait attention que Félix enferma sa nièce dans un monastère de Bazas, et que Nantes a beaucoup plus de commerce avec la seconde Aquitaine qu'avec la première, on ne sait si l'opinion la plus commune est en cette occasion la plus vraie.

[2] Cette intercession de l'évêque de Nantes pour sauver la vie à Macliau, qui avait déjà vu poignarder trois de ses frères par leur aîné commun, peut servir à prouver que les comtes du pays de Vannes possédaient les côtes de la Loire et de la Vilaine, où l'on parle encore aujourd'hui breton, quoiqu'il n'y ait dans tout le reste du diocèse de Nantes aucun indice ni aucun vestige, non pas même

Félix régla l'accord des deux frères. Macliau eut son partage, et fit à son aîné un serment de fidélité qu'il n'avait guère envie de garder. Il remua bientôt; mais son frère, qui le surveillait de près, et qui était beaucoup plus puissant que lui, prévint si promptement ses efforts, que Macliau fut contraint de se réfugier chez le comte Conamer, son oncle, où il ne resta pas plus d'un mois. Sorti d'un tombeau, qui fut à son égard un asile contre la mort [1], il alla à Vannes, dont il fut fait évêque, et peu d'années après, Canao ayant péri, il resta paisible possesseur de son comté. Félix, qui lui avait sauvé la vie du corps, ne put lui sauver celle de l'âme; Macliau fut un monstre dans l'épiscopat, et méprisa les avis salutaires des pasteurs, aussi bien que les foudres de l'Eglise.

On ne peut douter que le zèle de Félix pour la discipline ecclésiastique n'ait été grand et toujours réglé par les canons, quand on fait réflexion à l'assiduité qu'il a eue à se

dans le nom des terres ni dans les noms propres des personnes, qui puisse nous porter à croire que cette langue y ait été en usage [a]. Et peut-être que l'*Aula Quiriaca*, qu'on prétend être l'étymologie du nom de Guerrande, que les Bretons, selon les titres de Redon, prononçaient *Vuarand* ou *Guarand*, comme on prononçait *Vuarech* ou *Guerech*, vient de ce que le comte Guerech Ier y faisait son séjour le plus ordinaire. Ce fut donc en qualité d'évêque diocésain que Félix, évêque de Nantes, s'intéressa pour Macliau, prisonnier dans son diocèse. On ne doit pas néanmoins inférer de là que Nantes appartînt, du temps de Félix, à aucun prince breton; car les Bretons ne possédaient alors dans le pays de Nantes que les côtes qu'on a marquées, c'est-à-dire celles des environs du Croisic.

* [1] Ce comte, craignant d'irriter Canao, prince puissant et vindicatif, fit cacher Macliau dans un tombeau de pierre, et ayant introduit dans le lieu où était ce tombeau les envoyés qui venaient chercher le fugitif, il leur dit : « Macliau n'est plus; je ne puis vous » le donner; voici le lieu où nous l'avons inhumé. Dites à Canao » qu'il n'a plus rien à craindre de la part de son frère. »

* [a] Nous croyons l'assertion de D. Lobineau inexacte; Carcouet, Loquidi et les Coëts, lieux très-voisins de Nantes, et le Govre, qui n'en est pas éloigné, ont évidemment des noms bretons.

trouver aux conciles tenus de son temps : au troisième de Paris, en 557 ; au second de Tours, en 567 [1] ; et, en 573, au quatrième de Paris. Sa charité envers les pauvres n'avait point d'autres bornes que celles de leurs besoins et de ses facultés ; encore consultait-il moins ses facultés que leurs désirs [a]. Persuadé que les biens de l'Église sont le patrimoine, il ne se réservait que le soin de les dispenser avec prudence, et bien loin d'en accroître sa fortune particulière, ou de les consumer à l'entretien d'une table splendide et d'un superbe équipage, il vendit tout son patrimoine, en donna le prix, et mit toute sa gloire à empêcher qu'il n'y eût aucun nécessiteux dans son diocèse. Il était cependant naturellement magnifique, et tenait ce noble penchant de sa haute naissance ; mais il ne le fut jamais que pour le bien public, la décoration des temples, et la pompe du service divin.

Son prédécesseur avait entrepris de bâtir une église cathédrale dans l'enceinte de la ville ; mais à peine les fondements étaient-ils hors de terre, qu'il mourut. Félix vint à bout d'achever cet ouvrage, d'une manière plus noble, plus riche et plus étendue qu'on ne l'avait projeté. Il n'y avait rien de plus grand ni de plus beau, selon la peinture qu'en a laissée Fortunat ; et quoiqu'il ne soit pas aisé de comprendre l'ordre de l'architecture de cet édifice par la lecture seule de ses vers, cependant on juge aisément que c'était un ouvrage incomparable pour ce temps, soit dans sa forme, soit dans ses matériaux, soit dans ses ornements. Il était composé, si nous le comprenons bien, de trois grandes nefs fort élevées, et sur le milieu de la principale il y avait une grande tour carrée, soutenue sur de bons pi-

* [1] S. Félix souscrivit à ce concile après S. Euphrone de Tours, S. Prétextat de Rouen, et S. Germain de Paris. Les signatures de S. Caletric de Chartres, et de S. Domnole du Mans, ne sont qu'après la sienne.

[a] *Quæ sibi quisque cupit, hic sua vota videt.* Ven. Fortun.

liers, et par des arcs-boutants. Au-dessus de la tour, s'élevait une coupole ronde d'un très-grand diamètre et d'une prodigieuse hauteur. Toute la couverture était d'étain, et au dedans ce n'était qu'azur, or, marbre, peintures en mosaïque, ornements de feuillages et de fleurs, figures d'animaux, colonnes, chapiteaux, arcades. Enfin de la manière dont Fortunat en parle, on dirait que le goût de la bonne antiquité n'était pas encore perdu dans les Gaules, et qu'on l'avait suivi dans la construction de ce temple. Nous apprenons de quelques légendaires anciens, que Félix mit dans cette nouvelle église un crucifix d'argent d'une grandeur extraordinaire, qui avait sur les reins et les cuisses une draperie d'or, ou d'argent doré [1].

Aussitôt que Félix eut achevé son temple, il invita le métropolitain, les évêques de la province et quelques autres à la solennité de la dédicace, où se trouvèrent S. Euphrone, évêque de Tours, Domitien d'Angers, S. Domnole du Mans, Victurius de Rennes, Fortunat de Poitiers, Romachaire de Coutances, ou, selon quelques autres manuscrits, Magnachaire d'Angoulême. Aucun des évêques bretons n'assista à cette fête, ce qui peut faire penser qu'on les regardait, et qu'ils se regardaient eux-mêmes comme une Église d'une nation différente, qui n'avait rien de commun avec les évêques français, que le lien de la foi et de la charité. La nef principale de l'église de Nantes fut dédiée à S. Pierre, le côté droit ou collatéral du midi porta les noms de S. Hilaire et de S. Martin; et le collatéral du

[1] Si ce crucifix est le même qui se voyait encore à l'époque de la révolution dans l'église de Saint-Sauveur de Redon, et qui pouvait y avoir été transporté de Nantes, pour l'y soustraire à l'avarice et à la profanation des Normands, il ne faudrait pas juger que ce que Fortunat trouvait si excellent et si rare, dût nous paraître tel, puisque ce crucifix, vénérable par son antiquité, n'avait rien d'extraordinaire d'ailleurs qu'une laideur et une disproportion qui n'excitent pas à en admirer l'ouvrier.

côté du septentrion eut pour patron S. Ferréol, martyr. Ces diverses dédicaces supposent que Félix avait eu des reliques de tous ces saints, qui furent déposées dans son église.

Ce soin du temple matériel ne détournait aucunement Félix de travailler au spirituel. Il y avait encore dans son diocèse, et dans les diocèses voisins, un grand nombre de païens attachés au culte impie de leurs fausses divinités, et entre autres le pays qui est au midi de la Loire, où les restes de diverses nations barbares s'étaient établis, Alains et Teifaliens, misérables débris de l'armée du roi Goar, et Saxons provenant de celle d'Odoacre. Ce pays était infecté de diverses superstitions; et les prédécesseurs de Félix, aussi bien que les évêques de Poitiers, désespérant de convertir ces peuples, en avaient comme abandonné le soin. Cette entreprise difficile ne rebuta pas le zèle de Félix; il s'y appliqua avec persévérance, et Dieu bénit si favorablement son travail, qu'il convertit tous ces infidèles, et changea ces loups en agneaux, comme parle Fortunat. Son diacre, S. Martin de Vertou, qui partageait son ardeur pour le salut des âmes, lui fut d'un très-grand secours pour le succès de cette œuvre importante.

Mais ce ne fut pas seulement pour le bien spirituel de ses peuples, que S. Félix employa son travail et ses soins; son amour pour eux s'étendait à tout, et il n'était pas moins le père de la patrie pour les intérêts temporels que pour les spirituels. On ne voudrait pas dire absolument que les rois français n'ont point envoyé de comtes à Nantes, jusqu'à ce Theudoad dont il est parlé dans la Vie de S. Colomban : mais on n'en trouve aucun nommé auparavant; et il paraît, par la conduite de Félix, qu'il faisait également l'office de comte et d'évêque, et qu'en quelque qualité qu'il agît, il se montrait toujours le père et le protecteur de la ville et du pays de Nantes.

C'est l'opinion commune du diocèse, marquée même dans les leçons de l'office du saint, que ce fut lui qui fit creuser le canal qui est entre l'extrémité de la plaine de Mauve et la pointe supérieure des prairies de la Madeleine, et qui, passant le long de Richebourg, du château et des murs de la ville, reçoit l'Erdre au-dessous du pont de la Sausaye, et va former le port de la Fosse, un des plus beaux de l'Europe ; et il faut avouer que l'angle que fait le bras de la Loire au bout de la prairie de Mauve, où il tourne tout court à droite, semble favoriser cette opinion [1].

[1] Quiconque pourtant lira Fortunat avec attention, ne pourra jamais se persuader que ce soit d'un travail sur la Loire qu'il ait voulu louer S. Félix, puisque rien de ce qu'il dit ne peut s'entendre du canal dont il est question.

Selon Fortunat, pour faire le nouveau lit de la rivière, dont Félix détourna le cours, il fallut entreprendre deux choses : couper plusieurs montagnes ou collines, et faire une digue élevée comme une montagne dans le vieux canal qui fut comblé [a]. C'est assurément ce qu'on ne peut pas dire du canal de la Loire qui baigne les murailles du château et de la ville de Nantes. On n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir qu'il n'y a point eu d'ancien lit de rivière rempli par des montagnes artificielles, et qu'il n'y a jamais eu de montagnes à couper, ni de collines à aplanir, pour faire un nouveau lit. Le canal qu'on prétend avoir été fait par Félix coule dans une prairie dont tous les bords sont fort bas, et où il n'y a jamais eu de hauteurs ; et ce canal est si large, qu'on ne peut douter, quand on y fait réflexion, qu'il ne soit naturel. Comment d'ailleurs la ville de Nantes aurait-elle pu se former, subsister et s'accroître, si le canal dont il s'agit n'avait pas été, dès le commencement, proche de ses murs, puisque sans ce canal la ville serait éloignée de plus d'un quart de lieue du lit de ce fleuve ? L'Erdre, qui pour lors était hors de la ville, n'est point potable ; ainsi, les habitants, qui n'ont ni fontaine ni bons puits, auraient été dans la nécessité d'aller chercher de l'eau à plus d'un quart de lieue. Qui pourra encore s'imaginer que le port de Nantes fût à Pirmil, qui est éloigné de près d'une lieue ? Et si l'on voulait dire que le port était au bord du canal qui est au delà de la prairie de la Madeleine, comment les vaisseaux y auraient-ils pu

[a] *Erigis hinc vallem, subdens ad concava montem ;*
Et vice conversa, hæc tumet, ille jacet, etc.

Quoique la première fin que se propose un bon pasteur soit de conduire au ciel le troupeau qui lui est confié par le souverain maître, et d'assurer à ses ouailles le bonheur éternel, il ne néglige pas cependant de leur procurer ici-bas les avantages temporels qui dépendent de lui ; et tandis qu'il leur rappelle leur sublime destinée, qu'il leur donne par ses leçons et ses exemples des moyens certains d'y parvenir, qu'il leur dispense les secours puissants que la religion a attachés à l'exercice de son ministère, il adoucit aussi leurs maux présents, soulage leurs misères et leur fait tout le bien qui est en son pouvoir. C'est ainsi que, dans tous les siècles de l'Eglise, les saints évêques se sont montrés à leurs peuples comme de vértables pères ;

aborder et décharger leurs marchandises en hiver, que toutes ces prairies sont inondées ? La ville de Nantes n'aurait jamais été où elle est, si le canal n'y avait toujours été. C'est donc une erreur populaire de croire que S. Félix ait fait creuser le canal de la Loire qui joint Nantes ; on ne peut entendre de cette rivière les vers de Fortunat, quelque sens qu'on leur veuille donner ; et néanmoins Fortunat n'aurait pas oublié d'en parler, si Félix avait fait cet ouvrage, puisqu'il a tant exagéré ceux que le saint évêque fit exécuter pour détourner le cours de la petite rivière du Ceil ; car c'est indubitablement d'elle qu'il faut entendre Fortunat, qui n'aurait pas manqué de parler des grands avantages et des commodités que Nantes aurait reçus, pour le commerce et pour l'utilité de la vie, de ce nouveau cours de la Loire, si ç'avait été l'ouvrage de Félix. Il se borne à dire que Félix a trouvé le moyen d'élever une montagne où la rivière coulait, et de faire couler la rivière où il y avait des montagnes (ce qui n'est pas imaginable de la Loire), et nomme effectivement *Celer* la rivière dont il parle, terme qu'on a mal pris pour une épithète de cette rivière [a], au lieu que c'est son nom propre, en français *Ceil*, d'où ont tiré leur nom le château de Chasseil ou Chassais, près de Sainte-Luce, ancienne maison de campagne des évêques de Nantes, et celui de la Ceilleraye, qui est au-dessus. * Les historiens de Nantes, postérieurs à D. Lobineau, dont nous reproduisons ici l'opinion, fondés sur la tradition et le témoignage de Pierre le Baud, affirment que S. Félix avait véritablement détourné le cours de la Loire pour la rapprocher de la ville.

[a] *Quo rapidus flueret, veniens Celer amnis adhæsit ;*
Et subito, nato colle, retorsit iter.

ils ont été les bienfaiteurs des pays qui avaient le bonheur de les posséder. Tel fut aussi S. Félix.

Le soin qu'il mettait à faire exécuter des travaux publics, pour la commodité et l'utilité des peuples, était le digne emploi d'un père charitable dans le temps de la paix. Mais que ne fit-il point dans les fâcheux temps de la guerre, pour en éloigner les malheurs des frontières de son diocèse, et pour conserver son troupeau dans l'abondance et la tranquillité! En 578, le roi Chilpéric envoya, contre Guerech II, comte du pays de Vannes, jeune prince audacieux et entreprenant, une armée qui se retira après avoir fait quelques ravages sur les terres de Guerech; et celui-ci, pour se venger, entreprit à son tour de désoler les frontières de France voisines de son pays, c'est-à-dire les diocèses de Rennes et de Nantes. Un des lieutenants du roi, revenu pour châtier cette insolence, mit tout à feu et à sang dans le pays breton de Vannes; encore Guerech, plus fier et plus irrité qu'auparavant, vint une seconde fois, avec ses Bretons, dans les diocèses de Rennes et de Nantes, où il fit un grand butin de captifs, de bestiaux, de meubles, *et y* vendangea toutes les vignes, dont les Bretons emmenèrent le vin chez eux. Ce fut dans ces occasions, et non dans des prises et reprises de la ville de Nantes, que les chroniqueurs ont inventées, sans aucune apparence de vérité et sans aucune preuve, que S. Félix fit tout ce que la charité la plus généreuse put inspirer à son grand cœur pour le soulagement de son peuple; et il n'épargna, ni ses biens pour réparer leurs pertes, ni ses fatigues pour courir de toutes parts consoler les affligés, ni ses soins pour obtenir la liberté des captifs, ni son crédit pour empêcher la continuation des ravages. A cet effet, il envoya vers le comte Guerech; et celui-ci, déférant plus aux prières du saint qu'aux menaces du roi, défendit à ses troupes de courir et de piller le pays de Nantes, qui ne fut plus désolé

pendant le reste de la vie du saint, dont l'éloquence, à ce que dit Fortunat [a], désarma ceux qu'un puissant roi n'avait pu dompter par ses forces militaires.

Jusqu'à présent, nous n'avons rien dit qui ne fût à la gloire de Félix; et dans ce que nous avons rapporté de lui, nous avons plutôt modéré qu'exagéré les louanges que lui donne Fortunat. Il faut à présent le justifier des accusations que l'on trouve contre lui dans les œuvres de Grégoire de Tours, où il est blâmé comme un calomniateur, et comme un homme d'une cupidité insatiable et d'une vanité sans pareille. S'il est vrai que le chapitre 5 du 5e livre de l'Histoire de Grégoire de Tours n'est pas de cet historien, comme le P. Le Cointe le prétend et le prouve, non plus que le chapitre 49 du même livre 5, et le 15e chapitre du 6e, qui ne se trouvent effectivement point dans les manuscrits de Beauvais, de Corbie et de Metz, et qui sont assurément plus indignes de la sainteté de Grégoire de Tours qu'injurieux à celle de Félix; tout ce qu'on trouve d'odieux en ces endroits ne doit retomber que sur l'indigne corrupteur des écrits de Grégoire, qui y a inséré ces fragments, et beaucoup d'autres encore, qu'on a d'autant plus de sujet de rejeter, que les clercs de l'Eglise de Tours ne font aucune mention, dans l'histoire de sa vie, des choses dont il se plaint dans ces chapitres supposés. Mais indépendamment de cette corruption des écrits de Grégoire, et admettant même qu'il est véritablement auteur des chapitres dont il est question, il est aisé de montrer que Félix était beaucoup plus saint que ces endroits ne semblent le marquer, pourvu que l'on convienne que les grands saints sont hommes, et capables de plusieurs faiblesses pendant leur vie, et que Dieu permet quelquefois, pour les entretenir dans l'humilité, qu'ils

[a] *Insidiatores removes, vigil arte Britannos,*
Nullius arma valent, quod tua lingua facit.

aient des querelles et des divisions où la passion même a souvent un peu de part[1].

Grégoire, qui s'attachait particulièrement à la pauvreté et à la simplicité évangélique, pouvait désapprouver en Félix la magnificence de sa cathédrale et des ornements dont elle était enrichie ; au lieu que Félix estimait qu'on ne pouvait trop enseigner aux peuples, par des moyens sensibles, que Dieu mérite tous nos soins et tous nos biens, et qu'il est impossible à son égard de tomber dans l'excès. C'est ainsi qu'il arrive souvent que les goûts différents de diverses pratiques contraires, qui sont également bonnes et saintes, quand on n'y cherche que Dieu, font que des saints se condamnent réciproquement, parce que chacun d'eux juge du fond des choses par le goût particulier de son esprit. Mais, au reste, cette diversité même de pratiques et de sentiments contribue à la beauté de l'Église universelle, à qui cette variété sert d'un grand ornement. Grégoire de Tours, par un zèle de discipline ecclésiastique, condamnait Félix pour avoir donné retraite à Riculfe, un de ses prêtres, évadé de ses prisons, où il avait beaucoup souffert ; et il est vrai qu'il l'avait bien mérité, puisqu'il avait faussement accusé son évêque d'un crime capital. Mais Félix, attendri sur les misères de son frère, le reçut par charité. L'un et l'autre étaient louables, et, au fond, tous deux avaient raison, quoiqu'il se soit peut-être glissé de part et d'autre un peu de ressentiment dans leur différend : ce qui toutefois paraît beaucoup plus du côté de Grégoire, si les chapitres où il en parle sont de lui, que du côté de Félix, qui n'en a jamais parlé.

Mais après tout, Grégoire, dans les écrits dont il est

* [1] C'est cette dernière raison que présentent les Bollandistes pour excuser les plaintes de Grégoire contre S. Félix. Ils ne supposent pas qu'il y ait eu altération des écrits du saint évêque de Tours ; mais ils regardent ses plaintes et ses accusations comme une faiblesse de l'humanité.

indubitablement l'auteur, rend un témoignage si avantageux de l'éminente sainteté de Félix, qu'il ne pouvait lui faire une réparation plus glorieuse, quand il aurait écrit ces chapitres douteux, ni condamner plus fortement celui qui a fait ces additions, si elles ne sont pas de lui. C'est dans l'histoire de la Vie de S. Friard, où il raconte que ce saint reclus, se trouvant près de mourir, envoya quelques-uns de ses disciples prier S. Félix, son évêque, de le venir voir, parce qu'il ne voulait pas sortir de ce monde sans avoir reçu de lui le baiser de paix et la bénédiction; que Félix, occupé d'affaires de grande importance qu'il fallait terminer, n'ayant pu aller sitôt vers le solitaire, lui fit dire qu'il le suppliait de ne pas mourir qu'il ne fût arrivé; que S. Friard ayant entendu cette réponse, dit à ses religieux: « Attendons donc à partir que » notre frère nous vienne voir; » et qu'il se leva dans le moment, sans fièvre, quoiqu'il l'eût très-forte auparavant; qu'aussitôt que Félix fut venu, la fièvre, qui avait suspendu sa violence, reprit le saint ermite au moment que Félix l'embrassait; et qu'après qu'ils eurent passé l'un et l'autre toute la nuit à prier et à louer ensemble le Seigneur, Friard mourut le matin. Sur quoi Grégoire fait cette réflexion, qu'il fallait que ce bon solitaire fût d'un grand mérite devant Dieu pour être ainsi maître de vivre et de mourir; et qu'il fallait aussi que l'évêque Félix ne fût pas d'une sainteté médiocre, puisque Dieu avait prolongé de cette sorte la vie de Friard, afin que ce solitaire et lui pussent se voir encore une fois [a]. Ce peu de paroles, jointes au récit du miracle, détruisent entièrement tous les préjugés que les chapitres 5 et 49 du 5e livre de Grégoire, faux ou vrais, pourraient former contre la sainteté de Félix.

[a] *Sed nec illum infimi reor fuisse meriti, cujus adventu Dominus hujus sancti dilatare dignatus est diem.* Greg. vitæ Patr. cap. 10.

Il faut par conséquent rejeter encore ce qu'on trouve au chapitre 15 du 6e livre de Grégoire, et qui n'est pas dans les manuscrits de Corbie et de Metz, savoir : que Félix voulut résigner son évêché à Burgondion, son neveu, qui était très-indigne de la prélature, et que Félix ne pouvait faire ordonner, comme il le souhaitait, sans violer les canons; comme aussi le fait qui est rapporté au chapitre 16 du même livre 6, qu'indigné contre sa nièce, de ce qu'elle avait épousé clandestinement un seigneur français nommé Pappolen, qui l'avait enlevée avec son assentiment, il l'avait fait consentir à une séparation, après qu'il l'eut trompée par des faussetés; lui avait fait changer d'habit, et l'avait enfermée dans un monastère de filles de la ville de Bazas, d'où elle s'évada, après la mort de son oncle, pour se rejoindre à son époux, qui fut favorisé du roi. Cette inclination toute naturelle pour un neveu sans bonnes qualités n'est pas d'un saint, tel que le vrai Grégoire vient de nous représenter Félix; et un prélat d'un *si grand mérite* devant Dieu n'était pas capable des mensonges et des fourberies dont on a voulu le charger.

Dieu, pour purifier de plus en plus son serviteur, et lui donner les moyens d'augmenter ses mérites, permit qu'il fût affligé à la fin de ses jours de diverses infirmités corporelles. Félix, après avoir été frappé de la peste, qui fit de grands ravages en 582, fut atteint d'une fièvre maligne, de laquelle à la vérité il guérit; mais elle lui laissa aux jambes des pustules enflammées, que quelques médecins ignorants voulurent faire disparaître en y appliquant des cataplasmes de cantharides. Ce remède, au lieu de le délivrer de son infirmité, augmenta ses maux, lui putréfia les jambes, et lui causa enfin la mort, le huitième jour de janvier, dans la soixante-dixième année de son âge, et la trente-troisième de son épiscopat. Ses reliques et sa mémoire ont toujours été en grande vénération dans son Eglise, où la fête de la translation de son corps se solennise le 7 juil-

let. Il y avait aussi une chapelle dédiée sous son nom. Ses reliques, qui étaient conservées dans une châsse d'argent, sont perdues depuis la révolution. Nonnechius, son cousin, fut son successeur, par ordre du roi Chilpéric.

Le P. Ferrarius Servite, dans son Catalogue des saints, met la fête de S. Félix au 7 juillet, et avertit dans les notes que c'est le jour de sa translation. On ne lit son nom ni dans le Martyrologe Romain, ni dans celui de l'abbé Chastelain; mais il est fait mention de lui avec éloge dans ceux d'Auxerre et d'Evreux.

S. Félix put s'appliquer ce témoignage que David rendait autrefois de ses propres sentiments : « Seigneur, » j'ai aimé la beauté de votre maison. » Ces paroles s'entendent sans doute de la maison spirituelle de Dieu, qui n'est autre que notre âme, et que nous devons prendre soin d'orner de toutes les vertus ; mais elles peuvent très-bien se dire aussi du soin des temples matériels que nous élevons à la gloire du Très-Haut. Un cœur plein d'amour pour son divin maître, et sentant l'impossibilité d'honorer cette grandeur suprême d'une manière digne d'elle, fait au moins tous ses efforts pour lui donner des marques visibles de son dévouement et de sa tendresse, en décorant les sanctuaires dans lesquels il veut bien résider au milieu de nous. Voilà pourquoi les saints de la loi nouvelle ont, à l'exemple du prophète, aimé la beauté de nos temples, et n'ont rien épargné pour qu'ils parussent dignes de la majesté de Dieu.

S. MAGLOIRE, ÉVÊQUE DE DOL.

Tiré de sa Vie, écrite vers le xe siècle par un anonyme, publiée en abrégé par Surius, et plus au long dans les Actes Bénédictins. Tous les agiographes ont parlé de S. Magloire, qui est très-célèbre dans l'Eglise. Voyez le Propre de Dol et le Bréviaire de Paris de 1745.

L'AN 586.

Magloire fut doublement cousin germain de S. Samson, puisque deux frères ayant épousé deux sœurs, Samson était fils de l'aîné, qui se nommait Ammon, et Magloire sortit du plus jeune, qui s'appelait Umbrafel, et avait épousé Asfelle, sœur de la mère de Samson. Mais Magloire fut plus uni à Samson par la charité et par la conformité parfaite de leurs volontés à celle de Dieu, que par les liens de la chair et du sang. Il prit naissance dans le même pays, et à peu près à la même époque que Samson. Comme on a déjà rejeté l'opinion erronée du P. Albert le Grand, suivie avec trop de confiance par l'annaliste de l'Eglise *Gallicane*, qui fait ces deux saints natifs du pays de Vannes, il serait inutile de répéter ici ce que l'on a dit à ce sujet.

Magloire fut mis de bonne heure, avec son cousin, sous la discipline de S. Iltut, et fit de grands progrès dans les sciences et dans la vertu ; mais il semble néanmoins que Samson a toujours eu quelque avantage sur lui. Après avoir terminé son éducation, Magloire retourna dans sa famille, et s'y trouvait, lorsque S. Samson, déjà consacré à Dieu, vint dans le lieu qu'il habitait, pour assister et consoler son propre père, atteint d'une maladie grave. Les exemples de vertu qu'il donna, joints à ses discours, touchèrent tellement tous ses parents, qu'ils résolurent d'abandonner le monde. Magloire prit lui-même cette résolution, et s'attacha dès ce moment à S. Samson. Celui-ci ayant été fait évêque dans son pays, de la manière dont

nous l'avons dit, il ordonna Magloire diacre, non en considération des liens du sang qui les unissaient l'un à l'autre, mais par le seul motif de son mérite, qu'il connaissait mieux que personne. Il le chargea de prêcher aux peuples les vérités du salut, fonction importante à laquelle il ne l'aurait pas employé, s'il n'avait su que Magloire avait un don particulier de Dieu pour persuader et toucher les cœurs. Ce saint prédicateur s'acquitta si bien de cet emploi apostolique, qu'on peut dire qu'il n'honora pas moins son ministère, que son ministère l'honorait.

Lorsque S. Samson vint dans l'Armorique bretonne, Magloire l'y suivit et prit part à toutes ses fatigues, à tout le succès de l'établissement de son monastère de Dol, et au gouvernement de l'évêché, comme il avait pris part à toutes les austérités de sa vie pénitente et cachée dans le désert[1]. Il n'est dit dans aucune de ces deux Vies, que Magloire ait quitté Dol, pendant que Samson vécut, pour aller, comme quelques autres, établir et gouverner de nouvelles communautés. On n'a donc point eu raison d'avancer, sans aucune autorité, et sur une simple tradition populaire, qu'il fonda le monastère de Kaer-Feuntun, ou de Lanmeur, dans les enclaves de Tréguier, et qu'il en fut le premier abbé. On n'aurait pas oublié dans ses Actes une semblable circonstance de sa vie ; et il y a beaucoup plus d'apparence qu'il demeura toujours à Dol, fidèle coadjuteur de son cousin, tant pour le gouvernement du monastère que pour celui du diocèse, autant que sa qualité de diacre le permettait.

[1] Nous disons *évêché*, car la Légende que Surius avait vue et qu'il a suivie, nomme ainsi la dignité de Samson que celle qui est dans les Actes Bénédictins nomme *archevêché;* ce qui donne juste sujet de croire que l'original de Surius était plus correct et plus pur que celui des Actes Bénédictins, où l'on trouve, outre cela, des choses peu judicieuses et peu vraisemblables, qui ont été ajoutées au texte original, et qu'on croit, par cette raison, devoir supprimer comme étrangères au sujet.

Samson, au lit de la mort, souhaitant laisser à son Église un successeur qui pût la consoler de sa perte, et consommer ce qu'il avait si heureusement commencé, fit venir Magloire et tout le clergé, tant séculier que régulier, de sa communauté, pour commander à ce cher parent, en présence de tous ses disciples, d'accepter le fardeau de l'épiscopat, malgré l'attrait et l'attachement qu'il avait pour la solitude. « Je sais, et je vous avertis, lui dit-il, que » vous serez fait évêque après ma mort. C'est la volonté » de Dieu, que vous ne vous opposiez point à votre éléva- » tion, et que vous employiez pour le bien des fidèles les » grands talents qu'il vous a confiés. Travaillez donc, et » faites si bien que vous méritiez les récompenses pro- » mises par Jésus-Christ à ses fidèles serviteurs. Consolez- » vous, dit-il ensuite aux autres ; je vous laisse un homme » qui réparera mon absence avantageusement, et qui, hé- » ritier de mon esprit, ne vous donnera aucun sujet de » me regretter. »

Après la mort de Samson, Magloire fut élu et ordonné évêque de Dol, comme son prédécesseur le lui avait prédit, et, quoiqu'il fût déjà fort âgé, il se mit à travailler avec tant d'activité et de ferveur, qu'on retrouva en lui ce qu'on craignait d'avoir perdu irréparablement en Samson : la même tendresse de père, la même vigilance de pasteur, la même application au ministère, la même puissance de faire des miracles, les mêmes exemples de vertu, la même douceur, la même charité, la même fermeté, la même doctrine. Il menait la vie commune au milieu de ses frères, se livrait à tous les travaux d'un homme apostolique, parcourait le pays pour annoncer la parole de Dieu, et donnait ses soins tant aux Bretons répandus dans divers cantons de l'Armorique, qu'aux anciens habitants à qui les guerres et d'autres malheurs publics avaient presque entièrement fait oublier la religion. Le saint prélat regrettait pourtant toujours la tranquillité de sa retraite,

et, quelque fervent qu'il fût dans l'accomplissement des obligations de sa charge, son cœur eût volontiers préféré à ces fatigues embarrassantes les exercices tranquilles de la prière et de la contemplation. D'ailleurs, les dissensions qui existaient entre les princes, et qui pouvaient avoir les suites les plus funestes, lui causaient de la peine et l'engageaient à la retraite. Dieu exauça ses désirs, et après deux ou trois ans d'épiscopat, lui fit dire, pendant son sommeil, par un ange, qu'il pouvait quitter sa charge et se retirer dans la solitude, où Dieu voulait encore se servir de lui pour sa gloire et pour le salut d'un grand nombre de solitaires.

Après avoir rendu grâces à Dieu de cette permission désirée, qu'il regarda comme un commandement formel, il pensa au lieu qu'il pourrait choisir pour sa retraite, et crut n'en pouvoir trouver de plus propre qu'une terre de l'évêché, qui n'était distante du monastère de Dol que d'une demi-lieue ou environ, et qui avait été donnée à cette église par le roi pour aider à la doter [1].

La résolution de Magloire prise, et le lieu de sa retraite choisi, il ne fut plus question que de se choisir un successeur. Il y avait dans le monastère de Dol un saint religieux nommé Budoc, qui y avait été élevé dès sa plus tendre jeunesse, et dont Magloire connaissait à fond l'innocence et la vertu. Nul ne lui sembla plus propre pour remplir sa place que ce disciple, formé soigneusement de sa main et de celle de S. Samson, et doué de toutes les bonnes qualités qu'on

[1] Surius, dont l'original ne marquait apparemment point le nom particulier de ce roi, s'est contenté de dire ainsi d'une manière indéterminée : le roi ; mais l'auteur qui est dans les Actes bénédictins a voulu le nommer, et l'a mal nommé Raddual. Ç'aurait été Judual qui aurait donné cette terre, si un roi breton l'avait donnée ; car il n'y a point eu en Bretagne de roi nommé Raddual, depuis la première fondation de l'Eglise de Dol. Il est donc bien probable que c'était Childebert qui avait donné cette terre à S. Samson, et ce ne peut être qu'un roi de France qu'on a ainsi nommé simplement *le roi*.

peut souhaiter dans un pasteur. Il le sacra évêque, l'établit sur son siége, et prit enfin congé de son clergé et de son peuple, qui auraient été inconsolables de la perte qu'ils faisaient, s'ils n'avaient espéré que, le possédant toujours dans leur voisinage, ils auraient aisément la consolation de le voir et de recevoir de lui le secours ordinaire de sa charité.

Magloire, arrivé au lieu de sa retraite, y bâtit un oratoire et des cellules, tant pour lui que pour quelques religieux qui l'y accompagnèrent. Ce lui fut d'abord une grande consolation de se trouver délivré du tumulte des affaires, et de pouvoir suivre librement le penchant qu'il avait pour la vie pénitente et l'oraison. Il se fit une loi de jeûner et de veiller le plus qu'il lui serait possible, et comme il mesurait ses forces par son zèle, et non par la faiblesse de son grand âge, on peut dire qu'il ne dormait et ne mangeait presque pas. La louange du Seigneur passait incessamment de son cœur à sa bouche, et il le bénissait en tout temps, avec de si vifs transports d'amour et de reconnaissance, que son âme était bien moins en elle-même qu'en Dieu. Ce genre de vie lui semblait un paradis anticipé; mais le concours importun du peuple en troubla bientôt le repos. De toutes parts on venait en foule à son ermitage: les uns simplement pour le voir, les autres pour le consulter sur les affaires de leur conscience, plusieurs pour le supplier d'obtenir de Dieu, par ses prières, la guérison de leurs infirmités, et d'autres encore pour d'autres besoins. L'état même d'obscurité et de pauvreté où l'on voyait qu'il s'était volontairement réduit, le rendait plus respectable et plus cher. On lui apportait tant de présents, que cette abondance lui causa du chagrin, et les honneurs qu'on lui rendait lui causèrent tant de peines, qu'il forma le dessein de fuir et de s'aller cacher dans quelque désert plus éloigné, où il ne fût connu de personne.

Ne voulant pas le faire sans en parler à Budoc, il l'en-

voya prier de venir le voir, et se trouvant seul avec lui, le bon vieillard, fondant en larmes, lui découvrit la cause de son chagrin et sa résolution. « En vain, lui dit-il, ai-je » voulu abandonner le monde pour ne vaquer qu'à Dieu ; » le monde me poursuit et vient m'enlever Dieu, avec qui » il ne me permet pas de m'entretenir. Les peuples trou- » blent davantage le repos de mes exercices spirituels que » lorsque j'étais leur pasteur, et jamais je n'en fus plus » visité ni plus importuné. N'est-il donc pas à propos que » je prenne la fuite et que j'aille en quelque désert où l'on » ne puisse me trouver? Ils croient m'obliger beaucoup » en m'apportant de ces choses qu'ils appellent leurs biens, » et ils ne s'aperçoivent pas que la sainte pauvreté m'est » plus précieuse que tous leurs trésors. » Budoc, qui savait combien la présence de Magloire était utile à ses diocésains, et qui ne craignait rien tant que de le perdre, ne put néanmoins s'empêcher d'être attendri de ses larmes. Mais cette compassion ne lui fit point changer de pensée, et elle ne servit qu'à rendre plus persuasif le discours qu'il fit à Magloire, pour lui insinuer qu'il ne devait point abandonner le pays. « Je comprends bien, mon père, lui dit-il, » la grandeur de votre chagrin, parce que j'en juge par » celle de votre piété, et je conçois sans peine que la » multitude des personnes qui viennent vous importuner, » sans songer à ménager votre loisir, vous prive des dou- » ceurs que vous espériez trouver dans la vie retirée. Je » vois bien même qu'une fuite en des lieux plus écartés » vous doit paraître d'autant plus juste que Dieu vous a » fait connaître par son ange qu'il voulait que vous quit- » tassiez l'épiscopat. Mais quand je considère que notre » divin Maître, sur qui nous devons nous former, a quitté » le repos du sein de son Père pour venir travailler au » salut des hommes, et qu'il n'est allé dans le désert que » pour se disposer à sa mission ; quand je vois qu'il ne s'est » pas seulement employé pour les Juifs, qui étaient son

» propre troupeau, mais qu'il a encore voulu travailler » pour le salut des Gentils, qui semblaient ne pas lui » appartenir; quand je considère enfin avec quelle bonté » ce divin Pasteur met la brebis fatiguée sur ses épaules, » et la porte, je crains, mon père, que vous ne l'offensiez, » en préférant votre repos à l'utilité spirituelle des âmes » qu'il a rachetées de son sang, et je l'appréhende d'autant » plus, que je sais le grand fruit que vous faites, et que les » grands talents que vous avez ne vous ont été donnés » que pour faire ce fruit. Le souverain Pasteur s'est sa» crifié pour nous, et nous devons, à son exemple, nous » sacrifier pour ses membres. » Magloire déféra tant à ces raisons qu'à l'autorité de celui qui les lui proposait, qu'il regardait comme son supérieur, et continua de demeurer auprès de Dol pour le bien de tout le monde.

La Providence le délivra, par des voies qu'il n'attendait pas, des embarras qui l'affligeaient. Entre ceux qui s'adressèrent à lui, un comte nommé Loïescon, qui demeurait dans une île dont il était seigneur, et qui possédait de très-grands biens, mais qui depuis sept ans avait le corps tout couvert d'une espèce de lèpre ou de gale puante, qu'aucun médecin n'avait pu guérir, vint prier le saint d'avoir pitié de lui. Magloire, après s'être quelque temps humblement excusé d'entreprendre une pareille chose, lui ordonna de jeûner trois jours consécutifs, et, s'abstenant lui-même de toute sorte d'aliments pendant ces trois jours, il passa tout ce temps en prières avec les plus vertueux de ses religieux, tous prêtres ou diacres. Au bout de ce terme, il bénit avec eux un bain d'eau pure, dans lequel il fit mettre le comte, et, imposant les mains sur lui, il prononça tout haut quelques oraisons, à la fin desquelles il frotta le comte de sa propre main, ce qui nettoya si bien toute sa lèpre, que sa peau devint aussi saine que celle d'un enfant. Loïescon, pleurant de joie, se jeta aux pieds de Magloire, et pour lui témoigner sa reconnaissance par sa

libéralité, il lui donna la moitié d'une terre considérable dans l'île de Jerzey, où il faisait son séjour ordinaire, et s'en réserva l'autre moitié.

Magloire bâtit un monastère dans ce lieu, et s'y retira. Il fut bientôt peuplé de soixante-deux religieux, qui vivaient sous sa conduite dans une admirable pureté et sainteté de vie. On raconte un grand nombre de miracles qu'il fit en ce pays-là, et l'on dit même qu'il ressuscita par ses prières un domestique de la maison qui s'était noyé à la pêche. Quelque grande merveille que soit la résurrection d'un mort, nous trouvons qu'il n'est pas moins glorieux au saint d'avoir empêché par ses libéralités qu'un grand nombre de personnes ne pérît de faim. Une cruelle famine réduisit les plus riches de la Bretagne Armoricaine à la dernière misère, et plusieurs personnes, même de qualité, vinrent dans l'île de Magloire chercher des aliments qu'elles ne pouvaient plus trouver en France. Le grand nombre n'épouvanta point la générosité du saint évêque : il leur distribua libéralement tout ce qu'il avait de provisions, et mit du reste toute sa confiance en Dieu. Les officiers de sa maison lui proposèrent alors d'en disperser les religieux deux à deux ou trois à trois, et de leur permettre d'aller ainsi par petites bandes chercher à vivre dans l'Irlande ou dans la Cambrie. Mais il rejeta bien loin cette proposition, qu'il regarda comme injurieuse à la Providence, ruineuse pour la régularité, et dangereuse à l'innocence particulière de ses solitaires. Il s'abandonna entièrement à Dieu, et se persuada qu'il le secourrait, comme il avait secouru tant de personnes qui s'étaient adressées à lui-même. Il ne fut pas trompé dans son attente, et l'assistance extraordinaire de Dieu lui donna des vivres suffisamment pour ses religieux et pour ses hôtes, qu'il reçut toujours avec sa charité ordinaire, quelque grand qu'en pût être le nombre; et il ne manquait point de leur distribuer le pain spirituel avec le corporel.

Enfin, ce saint vieillard, qui ne soupirait plus que pour le ciel, veillant la nuit de Pâques dans son église, fut averti par un ange de se disposer à mourir, et à recevoir bientôt dans le ciel la récompense de ses vertus. Comme ce langage lui paraissait trop à sa louange, il appréhenda que le démon, transformé en ange de lumière, ne voulût le tenter de vaine gloire. Dans ce doute, il se prosterna, et s'anéantissant devant Dieu, il le reconnut pour auteur de tout ce qu'il avait jamais fait de bien par sa grâce, et à qui seul il en devait rapporter toute la gloire. Il le pria de ne pas permettre que le démon triomphât de sa simplicité par de vaines illusions. Alors une lumière intérieure dont il fut pénétré lui fit reconnaître la vérité de l'apparition; il en rendit grâces à Dieu, et pria l'ange de le bénir.

On peut dire que dès lors Magloire ne vécut plus sur la terre; car il ne voulut plus entendre parler que du ciel, et, à moins qu'il ne s'agît de quelque chose d'une nécessité indispensable, il ne sortit plus de l'Eglise. Il y reçut une seconde visite du même ange, qui lui administra même, à ce qu'on dit, le saint viatique, et lui marqua la *joie qu'il* avait de ce que, dans un corps fragile et mortel, il avait conservé toute sa vie une virginité angélique. Après cela, Magloire donna sa dernière bénédiction et ses derniers avis à ses disciples, et rendit son âme à Dieu le vingt-quatrième jour de novembre, au milieu des cantiques et des larmes de sa communauté de Jerzey.

La chronologie de la vie de S. Magloire doit se régler sur l'année de la famine qui lui donna lieu d'exercer sa charité d'une manière si chrétienne et si généreuse. On sait par Grégoire de Tours, témoin oculaire, que ce cruel fléau désola toute la Gaule en 585, et qu'il réduisit les peuples à de si grandes extrémités, que plusieurs se vendirent eux-mêmes, aimant mieux vivre esclaves que mourir libres; qu'une infinité de personnes périrent de faim, et qu'on fit une espèce de pain de racines de fougère.

Comme l'auteur des Actes de S. Magloire fait à peu près la même peinture de la famine qui survint vers la fin de la vie de ce saint homme, et comme on ne trouve rien de semblable dans aucune autre année de celles qu'il a vécu, c'est sans doute à cette époque si bien caractérisée qu'il faut rapporter cette circonstance de sa vie, qui fut bientôt suivie de sa mort. On estime donc qu'ayant semé si abondamment pendant la famine de l'an 585, il fut averti, à la fête de Pâques de l'année suivante 586, qu'il irait jouir au ciel d'une récolte très-abondante. Ainsi, ce fut vers la fin de la même année qu'arriva son trépas.

Depuis qu'il eut quitté l'épiscopat, il ne but plus que de l'eau. Les mercredis et vendredis il ne prenait aucune nourriture, et jamais on ne put le porter à manger de poisson si ce n'est aux jours des plus grandes fêtes, qu'il souffrait, par complaisance pour ses religieux, qu'on lui en servît des plus petits. Il porta toute sa vie le cilice, mais il le cachait sous des habits honnêtes et modestes. Il n'y a point de vertu dans laquelle il n'ait excellé. On peut dire toutefois que l'amour de la pureté, qu'il a toujours conservée sans souillure et sans tache, a été celle de ses vertus qui mérite le plus notre admiration, et nous excite plus efficacement à suivre son exemple.

Le corps de S. Magloire, enterré dans son monastère de Jerzey, fut apporté dans le IXe siècle au prieuré de Lehon, près de Dinan, fondé par Nominoé. Dans le siècle suivant, une guerre ayant commencé entreThibaut, comte de Chartres, et Richard, duc de Normandie, celui-ci appela bientôt à son secours les Danois et les Deires. Ces barbares se mirent à ravager les frontières de la Bretagne, et portèrent la terreur dans ce pays. Ce fut alors que Salvator, évêque d'Aleth, et dont il est si souvent fait mention lorsqu'il s'agit des reliques des saints de la province, prit le parti de se retirer à Paris, emportant avec lui plusieurs corps saints qui lui avaient été confiés. Il fut accompagné dans son voyage par

Junan, abbé ou prieur de Lehon, emportant avec lui celui de S. Magloire. Ils arrivèrent à Paris vers l'an 965, et Salvator présenta à Hugues Capet, alors comte de Paris et depuis roi de France, les reliques suivantes, outre celles dont nous parlons ailleurs, savoir : les corps de S. Magloire, de S. Sinier, évêque d'Avranches; les reliques de S. Louthiern, évêque [1], de S. Levien, évêque, de S. Ciférien, évêque; partie des précieux corps de S. Guinganton, abbé de S. Escuiphle, abbé; partie des corps de S. Paterne d'Avranches et de S. Scubilion, et une dent de S. Buzeu. Nous avons déjà fait connaître ce qu'étaient devenues plusieurs de ces saintes reliques. Quant à celles de S. Magloire, elles furent conservées à Paris et placées dans la chapelle royale du palais, où l'on bâtit un monastère sous le nom de Saint-Barthélemi et de Saint-Magloire. Les religieux de cette abbaye, après divers changements de lieu, furent enfin transférés au faubourg Saint-Jacques, et le monastère de Lehon devint un prieuré dépendant de cette abbaye de Saint-Magloire. Il a appartenu depuis à l'abbaye de Marmoutier, par un accord passe dans le XIIe siècle entre les abbés des deux monastères. Les revenus de celle de Saint-Magloire de Paris furent, en 1564, réunis à l'archevêché de la même ville, et l'église ayant été donnée avec les bâtiments aux Pères de l'Oratoire, ils y établirent un sémi-

[1] Nous ajouterons ici quelques détails à l'article de S. Louthiern, qui se trouve en tête de ce volume, page IX du Catalogue. Il était Irlandais, fut disciple de S. Ruadhan, habita avec S. Colomban le monastère de Bangor, et devint ensuite abbé d'Inis-Tom. Elevé plus tard à l'épiscopat dans la Grande-Bretagne, il passa en Armorique, où il paraît qu'il finit ses jours. Ni l'histoire ni la tradition ne nous apprennent rien touchant les lieux où il se fixa, et où il mourut. Son corps a été conservé à Saint-Magloire jusqu'à l'époque de la révolution. Colgan parle de S. Louthiern dans la Vie de Ste Ide ou Mide, célèbre vierge d'Irlande, en rapportant une visite qu'elle reçut de ce saint et de S. Lasrean. Elle mourut en 569, suivant cet auteur ; ainsi S. Louthiern a vécu dans le VIe siècle. Sa fête est marquée au 28 avril dans le Martyrologe de Paris. *Voyez* ce Martyrologe.

naire, qui a subsisté jusqu'à l'époque de la révolution. Ils gardaient dans leur église le corps de leur patron, qui était entier, à l'exception d'un bras et d'un fémur qui se trouvaient dans la cathédrale de Dol, et de quelques autres ossements qu'on voyait à la Sainte-Chapelle de Paris, et chez les filles pénitentes dites de Saint-Magloire. Ce saint corps était renfermé dans une châsse d'argent depuis 1318, époque à laquelle il s'en fit une célèbre translation. Le P. Tournaire, supérieur de la maison de Saint-Magloire, ayant eu le malheur d'apostasier en 1791, il commanda quelque temps après à un frère domestique d'enterrer dans le jardin du séminaire toutes les reliques qui se trouvaient dans l'église, et cette opération eut lieu en 1793. Mais, en 1797, le même frère indiqua le lieu où il les avait déposées. Elles furent alors exhumées et placées, le 9 septembre de la même année, dans le massif du maître-autel de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, voisine de celle de Saint-Magloire. Elles y restèrent jusqu'en 1835 qu'on les retira de la caisse qui les contenait et qu'on les renferma dans une belle châsse de bois doré. On n'a pu reconnaître à quels saints appartenait chaque partie de ces précieux restes, parce qu'un séjour de quatre ans en terre avait détruit les titres; mais on a au moins la certitude que ces reliques sont authentiques. Aussi Mgr l'Archevêque de Paris voulut-il que cette découverte fût célébrée avec solennité, et il officia lui-même pontificalement, à cette occasion, dans l'église de Saint-Jacques, le 25 octobre 1835. L'église du prieuré de Lehon, près de Dinan, portait le nom de S. Magloire, qui est aussi patron de Châtelaudren. Le P. Albert le Grand fait mention d'une chapelle, bâtie en 1640 à l'honneur du même saint, dans la paroisse de Briziac, au diocèse de Quimper. Tous les anciens Bréviaires des neuf diocèses de Bretagne marquent la fête de S. Magloire au 24 octobre; celui de Dol, avec l'office solennel; celui de Léon à neuf leçons; quelques

autres à trois seulement, et celui de l'abbaye de Saint-Méen, à douze. Elle était annuelle à Paris dans la maison qui portait son nom.

Le devoir avait obligé S. Magloire de se trouver au milieu du monde pour y remplir l'office de pasteur, auquel l'avait appelé la Providence; mais son attrait était pour la solitude, et il y rentra dès qu'il vit que la volonté de Dieu n'y était pas opposée. Il la regardait avec raison comme l'élément de la piété. En effet, ce n'est pas dans le commerce des hommes qu'elle peut facilement se soutenir et s'accroître. Elle craint le grand jour, et préfère à l'éclat des honneurs l'obscurité de la vie cachée. Ce genre de vie a obtenu les éloges des plus grands saints et de l'illustre Bossuet. « Qu'on y est heureux! dit cet illustre évêque, » qu'on y est tranquille! Affranchi des jugements humains, » on ne compte plus pour véritable que ce que Dieu voit » en nous, ce qu'il en sait, ce qu'il en juge. Dieu ne juge » pas comme l'homme: l'homme ne voit que le visage, que » l'extérieur; Dieu pénètre le fond des cœurs. Dieu ne » change pas comme l'homme : son jugement *n'a point* » d'inconstance, c'est le seul sur lequel il faut s'appuyer. » Qu'on est heureux alors! qu'on est tranquille! On n'est » plus ébloui des apparences, on a secoué le joug des opinions ; on est uni à la vérité, et on ne dépend que d'elle. » On me loue, on me blâme ; on me tient pour indifférent, » on me méprise; on ne me connaît pas ou l'on m'oublie : » tout cela ne me touche pas, je n'en suis pas moins ce que » je suis. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES SAINTS

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

IIIe SIÈCLE.

IVe SIÈCLE.

Ve SIÈCLE.

VIe SIÈCLE.

FIN DE LA TABLE.

EXTRAIT DU CATALOGUE.

THESAURUS BIBLICUS,

HOC EST,

DICTA, SENTENTIÆ ET EXEMPLA

EX SANCTIS BIBLIIS COLLECTA
ET PER LOCOS COMMUNES DISTRIBUTA, AD USUM
CONCIONANDI ET DISPUTANDI;

Auctore PHILIPPO PAULO MERZ.

Opus omnibus theologis speculativis, polemicis, moralibus, utriusque juris studiosis, ac cunctis litteratis, imprimis vero animarum pastoribus, verbique divini præconibus utilissimum.

EDITIO NITIDISSIMA,
Nunc demum quam plurimis mendis expurgata, et ad trutinam sacrorum Bibliorum per singulorum textuum accuratissimam collationem revocata.

2 forts volumes in-8° (1200 pages). — Prix: 10 fr.

LE DIRECTEUR

Dans les voies du salut,

SUR LES PRINCIPES DE SAINT CHARLES BORROMÉE,

PAR PINAMONTI.

HUITIÈME ÉDITION, AUGMENTÉE D'UNE NOTICE PAR L'AUTEUR.

Un vol. in-12. — Prix : 1 fr. 50 c.

INSTRUCTIONS

Sur le Rituel de Langres,

Par le cardinal DE LA LUZERNE,

ANCIEN ÉVÊQUE DE LANGRES.

TROISIÈME ÉDITION,

MISE EN CONCORDANCE AVEC LE DROIT CIVIL ACTUEL,
REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES.

PAR M. L'ABBÉ AFFRE,

VICAIRE-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE PARIS.

Paris, 1835. 3 forts volumes in-12. — Prix : 7 fr. 50 c.

SERMONS

CHOISIS

DE BOSSUET ET DE FENELON.

Troisième édition.

2 VOL. IN-12, IMPRIMÉS AVEC BEAUCOUP DE SOIN. — 5 FR.

OUVRAGES DE J. LAMBERT,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ DE SORBONNE,
PRIEUR DE SAINT-MARTIN DE PALAISEAU.

COURS D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES.

Histoires choisies, ou Livre d'exemples tirés de l'Ecriture, des Pères, et suivant l'ordre des matières que l'on traite dans les catéchismes. In-12. 2 »

Instructions courtes et familières sur le Symbole. — Neuvième édition. 3 forts vol. in-12, br. 6 »

Instructions courtes et familières sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. — Nouvelle édit. 2 vol. in-12, br. 3 »

Instructions courtes et familières sur les Epîtres de tous les dimanches et fêtes de l'année. — 2 vol. in-12, br. 4 »

Instructions courtes et familières sur les Evangiles de tous les dimanches et fêtes de l'année. — Nouvelle édit. 2 vol. in-12, brochés. 4 »

Manière de bien instruire les pauvres, et en particulier les gens de la campagne. — Cinquième édit. 1 vol. in-12. 1 50

ŒUVRES DU P. JUDDE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

RECUEILLIES PAR L'ABBÉ LENOIR-DUPARC.

4e ÉDITION, MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE.

Paris, 1832. 5 forts vol. in-12. — 7 fr. 50 c.

Cette précieuse collection renferme les traités suivants :

Retraite spirituelle, appelée Grande Retraite, suivie de quelques opuscules, tomes 1 et 2. — Retraite pour les personnes qui vivent en communauté, t. 3. — Traités spirituels sur l'Oraison, la Confession, le saint Sacrifice de la Messe, suivis d'Instructions pour les professeurs qui enseignent les humanités, t. 4. — Exhortations sur divers sujets de piété, t. 5.

TRAITÉ DES SAINTS ORDRES,

PAR M. OLIER,

Curé et fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue avec soin, augmentée de Notes latines tirées des meilleurs commentaires sur l'Ecriture sainte, les Conciles, les Pères de l'Eglise, etc. Paris, 1834. In-12. — Prix : 2 fr.

LA RELIGION CHRÉTIENNE

AUTORISÉE PAR LE TÉMOIGNAGE DES AUTEURS PAÏENS.

PAR LE PÈRE DOMINIQUE DE COLONIA,

De la compagnie de Jésus. — Deuxième édition, revue et précédée d'une Notice historique sur la vie et les écrits de l'auteur. Paris, 1826, 1 vol. in-8, broché, 500 pag. 4 »

Ouvrage très-savant et très-recherché.




PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY
PAIR
32101 035232527